This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Educ T 1518.23.340

Harvard College Library

BEQUEST OF

GEORGINA LOWELL PUTNAM

OF BOSTON

Received, July 1, 1914.

3 2044 102 851 110

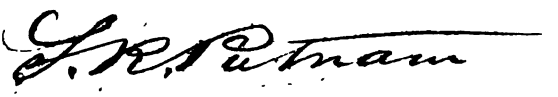

NATURE DISPLAYED

IN HER MODE OF

Teaching Language to Man;

BEING A NEW AND INFALLIBLE

METHOD OF ACQUIRING LANGUAGES

WITH UNPARALLELED RAPIDITY;

DEDUCED FROM

THE ANALYSIS OF THE HUMAN MIND,

AND CONSEQUENTLY SUITED TO EVERY CAPACITY:

ADAPTED TO THE FRENCH,

BY N. G. DUFIEF,

Author of *The Philosophy of Language;* and *The New Universal Pronouncing Dictionary of the French and English Languages.*

To which is prefixed,

A Development of the Author's Plan of Tuition,

DIFFERING ENTIRELY FROM EVERY OTHER;

SO POWERFUL IN ITS OPERATION, AND SO VERY ECONOMICAL, THAT A *LIBERAL EDUCATION* CAN BE AFFORDED EVEN TO THE POOREST OF MANKIND;

By which is obtained

THE GREAT DESIDERATUM OF ENABLING NATIONS TO ARRIVE AT THE HIGHEST DEGREE OF MENTAL PERFECTION.

CONTAINING ALSO

CURIOUS ANECDOTES

CONCERNING THE ORIGIN OF THIS IMPORTANT DISCOVERY; OFFICIAL DOCUMENTS, &c. &c.

THE FIFTH EDITION,

CONSIDERABLY IMPROVED AND ENLARGED.

VOL. II.

PHILADELPHIA:

PRINTED FOR, AND SOLD BY THE AUTHOR;

SOLD ALSO BY JOHN LAVAL, AT HIS UNIVERSAL BOOK-STORE, No. 118, CHESNUT STREET, AND BY THE PRINCIPAL BOOKSELLERS IN THE UNITED STATES.

1823.

~~Educ T1168.237~~ Educ T 1515.23.340

Harvard College Library
July 1, 1914.
Bequest of
Georgina Lowell Putnam

TABLE OF CONTENTS

OF VOL. II.

PART THE FIRST.

CONJUGATION OF VERBS.

Page.

Conjugation of the *auxiliary* verb *avoir*, to have 1
——————— *abstract* and *auxiliary* verb *être*, to be 27

EIGHT REGULAR CONJUGATIONS.

1st, in *er*, exemplified in *porter*, to carry 35
Conjugation of the *reflected* verbs, exemplified in *s'habiller*, to dress one's self 38
A list of verbs reflected in French, and not in English 51
Conjugation of the verb *aller*, to go 52
——————— *geler*, to freeze 56
2d, in *ir*, exemplified in *punir*, to punish 58
3d, in *tir*, *vir*, or *mir*, exemplified in *sentir*, to feel 60
Verbs conjugated like *sentir* 63
4th, in *enir*, exemplified in *tenir*, to hold 64
Verbs conjugated like *tenir* 67
5th, in *evoir*, exemplified in *recevoir*, to receive 69
Verbs conjugated like *recevoir* 72
Conjugation of the *irregular* verb *falloir*, to be necessary ..... ib.
6th, in *re*, exemplified in *vendre*, to sell 74
Verbs conjugated like *vendre* 77
7th, in *uire*, exemplified in *traduire*, to translate 78
Verbs conjugated like *traduire* 82
8th, in *indre*, exemplified in *craindre*, to fear 83
Verbs conjugated like *craindre* 86

EIGHT CLASSES OF IRREGULAR VERBS.

1st, as *offrir*, to offer 87
Verbs conjugated like *offrir* 88
2d, as *courir*, to run 89
Verbs conjugated like *courir* ..... ib.
3d, as *connaître*, to know 86
Verbs conjugated like *connaître* 90
4th, as *mettre*, to put ..... ib.
Verbs conjugated like *mettre* 91
5th, as *prendre*, to take 92
Verbs conjugated like *prendre* ..... ib.

Page.
6th, as *faire*, to do, *or* to make 93
Verbs conjugated like *faire* 94
7th, as *écrire*, to write ..... ib.
Verbs conjugated like *écrire* 95
8th, as *dire*, to say, *or* to tell ..... ib.
Verbs conjugated like *dire* 96
Irregular verbs that cannot be classed ..... ib.
A table of the terminations of every French verb 105

PART THE SECOND.

ANALYSIS OF THE PARTS OF SPEECH.

Of words 106
A comprehensive system of pronunciation 109
Of the noun 125
Of the adjective 127
Of the article 132
Of other articles 138
Of pronouns 143
Of nouns generally received as pronouns 147
Of the verb 149
Of moods and tenses 152
Final remarks on the French conjugation 157
Of prepositions 161
An alphabetical table of relations, commonly expressed by prepositions .. 164
Of the adverb 170
Of the conjunctions 173
Compound conjunctions governing the *indicative*, exemplified 178
Compound conjunctions governing the subjunctive 179
Of the interjection 181

PART THE THIRD.

OF SYNTAX.

Of syntax 184
Of the article 185
A table of French verbs, immediately followed by nouns (which are their complement) without being connected with them by an article or preposition 199
Of the noun 207
A table of nouns, whose gender varies according to their number, acceptation, &c. 217
Of the adjective and numbers 228
Of the possessive articles *or* pronouns 238
Of the demonstrative article *or* pronoun, &c. 242
Of *qui*, *que*, &c. 249

Page.
Of qui, *lequel*, &c. used interrogatively 254
Of the active pronouns 258
Of the passive pronouns 263
A table shewing the union of pronouns and verbs, in their *affirmative*, *interrogative*, or *negative* sense 267
Of the disjunctive pronouns 268
Of the use of the pronouns, *leur*, *lui*, *eux*, *elle*, *elles*, *se*, *lui-même*, *soi* .. 270
Of some difficulties in the French language 273
On the use of the tenses, and their correspondence with each other. Indicative mood, &c. 281
Of the subjunctive. Of adjectives, nouns, and verbs, which impose the subjunctive form on the verb 292
On the complement of verbs 300
On the infinitive 303
Remarks on complements 310
On the participle *present* 313
On the declinability or indeclinability of the *past* participle 315
On the proper choice of the *auxiliary* 323
On the preposition 328
On the adverb 338

PART THE FOURTH.

LE LECTEUR FRANCAIS.

RELIGION ET MORALE.

Existence de Dieu 1
Continuation du même sujet 2
Continuation du même sujet ..... ib.
Invocation à l'Auteur de la Nature 4
Avantages de la religion ..... ib.
Bonheur de la religion 5
L'éloquence chrétienne ..... ib.
Exorde d'un sermon par Bridaine 6
Eloquence de Bridaine 7
Petit nombre des élus ..... ib.
Incertitude du temps de la mort 8
Portrait du pécheur mourant 10
La mort du sage 11
De la vertu 12
Du courage 14
Louis XI. et le cardinal Bessarion 16
Le prince de Galles et Richard, son fils 18
Un seigneur et un villageois 20

NARRATIONS, TABLEAUX, &c.

Les bords du Meshacebé, ou Mississippi 22
La cataracte de Niagara 23
Le spectacle d'une belle nuit dans les déserts du nouveau monde 24
Mœurs, union, bonheur des familles dans l'Amérique Septentrionale 25

Page.
Orage sur mer 26
——— en Amérique ..... ib.
L'ouragan des Antilles ..... ib.
Symptômes et ravages d'un ouragan à l'île de France 27
L'orage et la caverne des serpens au Pérou 28
Le calme au milieu de l'océan 29
Volcans 30
Eruption du volcan de Quito 31
L'éclipse de soleil au Pérou 32
La peste d'Athènes 33
Les fléaux de 1709; ou l'humanité de Fénélon 34
Embrasement du vaisseau le Devonshire 35
Prise de Rio Janeiro 36
Duguay Tronin enveloppé, avec un seul bâtiment, par vingt et un vaisseaux de guerre ennemis, leur échappe 36
Les ruines de Palmyre 37
Combat des Messéniens et des Spartiates 38
——— des Egyptiens et des Tyriens, ou mort de Bocchoris ..... ib.
——— de Télémaque et d'Hippias 39
Les combats de mer, bien différens de ceux sur terre 40
L'Apollon du Belvédère ..... ib.
Le chien 41
Le cheval 42
Le lion et le tigre 43
Le cygne ..... ib.
Le rossignol 46
L'oiseau-mouche 47

MŒURS DES PEUPLES, PORTRAITS, &c.

Caractère des peuples 49
Grecs et Romains comparés avec l'Europe moderne 50
Les anciens et les modernes, ou la toilette de madame de Pompadour 51
Caractère des Français 55
Les mêmes 56
Giton et Phédon, ou le riche et le pauvre 57
Gnathon, ou l'égoïste 58
Cliton, ou l'homme né pour la digestion 59
Ménippe, ou les plumes du paon ..... ib.
Le fat 60
Homère 61
Démosthene et Cicéron ..... ib.
Horace et Virgile 63
Shakespear 64
Corneille et Racine 65
Racine et Voltaire 66
Peroraison de l'éloge de Racine 67
Lafontaine 68
Molière et Lafontaine ..... ib.
Bossuet et Fénélon 69
Massillon 70
Descartes et Newton ..... ib.
Descartes, Bacon, Leibnitz, et Newton 71
Peroraison de l'éloge de Descartes 72
Fontenelle 73
Buffon ..... ib.
Tibère 74
Le Chancelier de l'Hôpital ..... ib.

Page.
Le Prince Noir 75
Parallèle d'Elizabeth et de Marie-Thérèse ..... ib.
Colbert 76
Pierre le grand, empereur de Russie ..... ib.
Charles XII. 77
Frédéric le grand 78
Washington 79
Elisa Draper 82

Règles de l'art d'écrire 84
Règles de la ponctuation 89
Règles de la versification 111

SCÈNES COMIQUES EN VERS.

Scène du Tartuffe 140
Scène du Joueur 145
Scène du Légataire 147
Scène de l'Inconstant 152

SCÈNES TRAGIQUES.

Imprécations de Camille, sœur d'Horace, en apprenant que son frère vient de tuer Curiace son amant 155
Auguste, qui vient de découvrer la conjuration de Cinna, exprime ses réflexions, ses remords, et ses craintes 156
Scène d'Andromaque 157
Scène de Britannicus 159
Scène suivante 161
Scène d'Iphigenie 163
Thyeste reconnu par Atrée 165
Scène de Rhadamiste et Zénobie 167
Monologue de Hamlet 169
——— Caton ..... ib.
Scène de Mahomet 170
Autre scène de Mahomet 173
Scène de Mérope 177
La Mort de César 180

PART THE FIFTH.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

Le recueil épistolaire 206
Du style épistolaire ..... ib.
Du cérémonial des lettres 207
Des lettres d'affaires 208
Des lettres de demande 210
Des réponses aux lettres de demande 212
Des lettres de remerciement 214
Réponses à des lettres de remerciement 216
Des lettres de conseil 217

Page.
Des lettres de reproches 220
Des lettres d'excuse 223
Des lettres de recommandation 225
Des lettres de félicitation 228
Des lettres de condoléance 231
Des lettres sérieuses et morales 233
Des lettres familières et badines 236
Des lettres de nouvelles 238
Des lettres de bonne année 242
Des billets 246
Des lettres de commerce, &c. 250

CONJUGATION OF VERBS.

CONJUGATION OF THE AUXILIARY VERB, *AVOIR*, TO HAVE.

INFINITIVE MOOD.

PRESENT.	PAST.
To have, *Avoir.*	To have had, *Avoir eu.*

PARTICIPLES.

PRESENT.	PAST.
Having, *Ayant.*	Had, *eu.*

INDICATIVE MOOD.

PRESENT.

SINGULAR.	PLURAL.
I have, *j'ai.*	We have, *nous avons.*
Thou hast, *tu as.*	You *or* ye have, *vous avez.*
He *or* she has, *il* ou *elle a.*	They have, *ils* ou *elles ont.*
One, any body, &c. has, *on a.*	We, people, they, &c. have, *on a.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

I had, *j'avais.*	We had, *nous avions.*
Thou hadst, *tu avais.*	You *or* ye had, *vous aviez.*
He *or* one had, *il* ou *on avait.*	They had, *ils* ou *elles avaient.*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

I had, *j'eus.*	We had, *nous eûmes.*
Thou hadst, *tu eus.*	You *or* ye had, *vous eûtes.*
He *or* one had, *il* ou *on eut.*	They had, *ils* ou *elles eurent.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.

I shall (*or* will) / Thou shalt / He *or* one shall } have.	*J'aurai.* / *Tu auras.* / *Il* ou *on aura.*

PLURAL.

We shall / You *or* ye shall / They shall } have.	*Nous aurons.* / *Vous aurez.* / *Ils* ou *elles auront.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

SINGULAR.

I have Thou hast He *or* one has	had.	*J'ai* *Tu as* *Il* ou *on a*	*eu.*

PLURAL.

We have You have They have	had.	*Nous avons* *Vous avez* *Ils* ou *elles ont*	*eu.*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

SINGULAR.

I had Thou hadst He *or* one had	had.	*J'avais* *Tu avais* *Il* ou *on avait*	*eu.*

PLURAL.

We had You had They had	had.	*Nous avions* *Vous aviez* *Ils* ou *elles avaient*	*eu.*

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

SINGULAR.

I had Thou hadst He *or* one had	had.	*J'eus* *Tu eus* *Il* ou *on eut*	*eu.*

PLURAL.

We had You had They had	had.	*Nous eûmes* *Vous eûtes* *Ils* ou *elles eurent*	*eu.*

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

SINGULAR.

I shall (*or* will) Thou shalt He *or* one shall	have had.	*J'aurai* *Tu auras* *Il* ou *on aura*	*eu.*

PLURAL.

We shall You shall They shall	have had.	*Nous aurons* *Vous aurez* *Ils* ou *elles auront*	*eu.*

PAST JUST ELAPSED.

SINGULAR.

I have Thou hast He *or* one has	just had.	*Je viens** *Tu viens* *Il* ou *on vient*	*d'avoir.*

PLURAL.

We have You have They have	just had.	*Nous venons* *Vous venez* *Ils* ou *elles viennent*	*d'avoir.*

FUTURE INDEFINITE.

SINGULAR.

I am Thou art He *or* one is	to have.	*Je dois** *Tu dois* *Il* ou *on doit*	*avoir.*

PLURAL.

We are You are They are	to have.	*Nous devons* *Vous devez* *Ils* ou *elles doivent*	*avoir.*

INSTANT FUTURE.

SINGULAR.

I am going Thou art going He *or* one is going	to have.	*Je vais** *Tu vas* *Il* ou *on va*	*avoir.*

PLURAL.

We are going You are going They are going	to have.	*Nous allons* *Vous allez* *Ils* ou *elles vont*	*avoir.*

---

* The verbs *venir*, *devoir*, *aller*, have other tenses, used as auxiliaries, which, though useful to be learned, can at first be dispensed with. They will be found in pages 157 and following, where they are placed to avoid increasing, at present, the number of tenses.

IMPERATIVE MOOD.

Have (thou), *aye.*
Let us have, *ayons.*
Have, *ayez.*

CONDITIONAL MOOD.

PRESENT.

SINGULAR.

I should, could, would, or might	have.	*J'aurais.*
Thou shouldst		*Tu aurais.*
He *or* one should		*Il* ou *on aurait.*

PLURAL.

We should	have.	*Nous aurions.*
You should		*Vous auriez.*
They should		*Ils* ou *elles auraient.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE CONDITIONAL.*

SINGULAR.

I should, &c.	have had.	*J'aurais*	*eu.*
Thou shouldst		*Tu aurais*	
He *or* one should		*Il* ou *on aurait*	

PLURAL.

We should	have had.	*Nous aurions*	*eu.*
You should		*Vous auriez*	
They should		*Ils* ou *elles auraient*	

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

That I may	have.	Que *j'aie.*
That thou mayst		Que *tu aies.*
That he *or* one may		Qu'*il* ou qu'*on ait.*

PLURAL.

That we may	have.	Que *nous ayons.*
That you may		Que *vous ayez.*
That they may		Qu'*ils* ou qu' *elles aient.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT OF THE SUBJUNCTIVE*

SINGULAR.

That I might	have.	Que *j'eusse.*
That thou mightst		Que *tu eusses.*
That he *or* one might		Qu'*il* ou qu'*on eût.*

PLURAL.

That we might	have.	Que *nous eussions.*
That you might		Que *vous eussiez.*
That they might		Qu'*ils* ou qu'*elles eussent.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE SUBJUNCTIVE PRESENT.*

SINGULAR.

That I may	have had.	Que *j'aie* *eu.*
That thou mayst		Que *tu aies*
That he *or* one may		Qu'*il* ou qu'*on ait*

PLURAL.

That we may	have had.	Que *nous ayons* *eu.*
That you may		Que *vous ayez.*
That they may		Qu'*ils* ou qu'*elles aient*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT OF THE SUBJUNCTIVE.*

SINGULAR.

That I might	have had.	Que *j'eusse* *eu.*
That thou mightst		Que *tu eusses*
That he *or* one might		Qu'*il* ou qu'*on eût*

PLURAL.

That we might	have had.	Que *nous eussions* *eu.*
That you might		Que *vous eussiez*
That they might		Qu'*ils* ou qu'*elles eussent*

A VERB CONJUGATED *NEGATIVELY,*

EXEMPLIFIED IN *AVOIR.*

When a verb is used *negatively*, *ne* (or *n'* before a vowel or h mute is placed before it, and is immediately succeeded by either of the following words, complementary to the negation:—*pas* or *point*, *rien*, *jamais*, *personne*, *plus*; which, with *ne*, answer, in English, to the

words *not, nothing, never, nobody, no more,* and *no longer.*—I must observe to you, that, if *no* is followed in English by a substantive, it is rendered in French by *pas* or *point*, immediately followed by the word *de.*

EXAMPLE.

I have no stockings, je *n'*ai *pas* ou *point de* bas.

INFINITIVE MOOD.

PRESENT.	PAST.
Not to have { *N'avoir pas,* ou *ne pas avoir.*	Not to have had { *N'avoir pas eu.*

PARTICIPLES.

PRESENT.	PAST.
Not having, *n'ayant pas.*	Not having had, *n'ayant pas eu.*

INDICATIVE MOOD.

PRESENT.

SINGULAR.

I have not, *je n'ai pas.*
Thou hast not, *tu n'as pas.*
He *or* she has not, *il* ou *elle n'a pas.*
One, any body, &c. has not, *on n'a pas.*

PLURAL.

We have not, *nous n'avons pas.*
You have not, *vous n'avez pas.*
They have not, *ils* ou *elles n'ont pas.*
We, people, they, &c. have not, *on n'a pas.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT*

SINGULAR.

I had not, *je n'avais pas.*
Thou hadst not, *tu n'avais pas.*
He *or* she had not, *il* ou *elle n'avait pas.*

PLURAL.

We had not, *nous n'avions pas.*
You had not, *vous n'aviez pas.*
They had not, *ils* ou *elles n'avaient pas.*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE*

SINGULAR.

I had not, *je n'eus pas.*
Thou hadst not, *tu n'eus pas.*
He *or* she had not, *il* ou *elle n'eut pas.*

PLURAL.

We had not, *nous n'eûmes pas.*
You had not, *vous n'eûtes pas.*
They had not, *ils* ou *elles n'eurent pas.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.

I shall *or* will Thou shalt He *or* she shall	not have.	*Je n'aurai pas.* *Tu n'auras pas.* *Il* ou *elle n'aura pas.*

PLURAL.

We shall You shall They shall	not have.	*Nous n'aurons pas.* *Vous n'aurez pas.* *Ils* ou *elles n'auront pas.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

SINGULAR.

I have Thou hast He *or* she has	not had.	*Je n'ai pas* *Tu n'as pas* *Il* ou *elle n'a pas*	*eu.*

PLURAL.

We have You have They have	not had.	*Nous n'avons pas* *Vous n'avez pas* *Ils* ou *elles n'ont pas*	*eu.*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

SINGULAR.

I had Thou hadst He *or* she had	not had.	*Je n'avais pas* *Tu n'avais pas* *Il* ou *elle n'avait pas*	*eu.*

PLURAL.

We had You had They had	not had.	*Nous n'avions pas* *Vous n'aviez pas* *Ils* ou *elles n'avaient pas*	*eu.*

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

SINGULAR.

I had Thou hadst He *or* she had	not had.	*Je n'eus pas* *Tu n'eus pas* *Il* ou *elle n'eut pas*	*eu.*

PLURAL.

We had You had They had	not had.	*Nous n'eûmes pas* *Vous n'eûtes pas* *Ils* ou *elles n'eurent pas*	*eu.*

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

SINGULAR.

I shall not Thou shalt not He *or* she shall not	have had.	*Je n'aurai pas* *Tu n'auras pas* *Il* ou *elle n'aura pas*	*eu.*

PLURAL.

We shall not You shall not They shall not	have had.	*Nous n'aurons pas* *Vous n'aurez pas* *Ils* ou *elles n'auront pas*	*eu.*

PAST JUST ELAPSED.

SINGULAR.

I have not Thou hast not He *or* she has not	just had.	*Je ne viens pas* *Tu ne viens pas* *Il* ou *elle ne vient pas*	*d'avoir*

PLURAL.

We have not You have not They have not	just had.	*Nous ne venons pas* *Vous ne venez pas* *Ils* ou *elles ne viennent pas*	*d'avoir.*

FUTURE INDEFINITE.

SINGULAR.

I am not Thou art not He *or* she is not	to have.	*Je ne dois pas* *Tu ne dois pas* *Il* ou *elle ne doit pas*	*avoir.*

PLURAL.

We are not You are not They are not	to have.	*Nous ne devons pas* *Vous ne devez pas* *Ils* ou *ne elles doivent pas*	*avoir.*

INSTANT FUTURE.

SINGULAR.

I am not going Thou art not going He *or* she is not going	to have.	*Je ne vais pas* *Tu ne vas pas* *Il* ou *elle ne va pas*	*avoir.*

PLURAL.

We are not going You are not going They are not going	to have.	*Nous n'allons pas* *Vous n'allez pas* *Ils* ou *elles ne vont pas*	*avoir.*

IMPERATIVE.

Have thou not, *n'aie pas.*
Let us not have, *n'ayons pas.*
Have not, *n'ayez pas.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

SINGULAR.

I should, would, could, *or* might	not have.	*Je n'aurais pas.*
Thou shouldst		*Tu n'aurais pas.*
He *or* she should		*Il* ou *elle n'aurait pas.*

PLURAL.

We should You should They should	not have.	*Nous n'aurions pas.* *Vous n'auriez pas.* *Ils* ou *elles n'auraient pas.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE CONDITIONAL.*

SINGULAR.

I should not, &c. Thou shouldst not He *or* she should not	have had.	*Je n'aurais pas* *Tu n'aurais pas* *Il* ou *elle n'aurait pas*	*eu.*

PLURAL.

We should not You should not They should not	have had.	*Nous n'aurions pas* *Vous n'auriez pas* *Ils* ou *elles n'auraient pas*	*eu.*

SUBJUNCTIVE.

PRESENT

SINGULAR.

That I may not	have.	Que *je n'aie pas.*
That thou mayst not		Que *tu n'aies pas.*
That he *or* she may not		Qu'*il* ou qu'*elle n'ait pas.*

PLURAL.

That we may not	have.	Que *nous n'ayons pas.*
That you may not		Que *vous n'ayez pas.*
That they may not		Qu'*ils* ou qu'*elles n'aient pas.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.

That I might not	have.	Que *je n'eusse pas.*
That thou mightst not		Que *tu n'eusses pas.*
That he *or* she might not		Qu'*il* ou qu'*elle n'eût pas.*

PLURAL.

That we might not	have.	Que *nous n'eussions pas.*
That you might not		Que *vous n'eussiez pas.*
That they might not		Qu'*ils* ou qu'*elles n'eussent pas.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

SINGULAR.

That I may not	have had.	Que *je n'aie pas* eu.
That thou mayst not		Que *tu n'aies pas* eu.
That he *or* she may not		Qu'*il* ou qu'*elle n'ait pas* eu.

PLURAL.

That we may not	have had.	Que *nous n'ayons pas* eu.
That you may not		Que *vous n'ayez pas* eu.
That they may not		Qu'*ils* ou qu'*elles n'aient pas* eu.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

SINGULAR.

That I might not	have had	Que *je n'eusse pas* eu.
That thou mightst not		Que *tu n'eusses pas* eu.
That he *or* she might not		Qu'*il* ou qu'*elle n'eût pas* eu.

PLURAL.

That we might not	have had.	Que *nous n'eussions pas* eu.
That you might not		Que *vous n'eussiez pas* eu.
That they might not		Qu'*ils* ou qu'*elles n'eussent pas* eu.

A VERB CONJUGATED *INTERROGATIVELY*, EXEMPLIFIED IN *AVOIR*.

In order to conjugate a French verb *interrogatively*, we must, as in English, place the pronoun immediately after the verb.

EXAMPLE.

INDICATIVE.

PRESENT.

SINGULAR.	PLURAL.
Have I? *ai-je?*	Have we? *avons-nous?*
Hast thou? *as-tu?*	Have you? *avez-vous?*
Has he *or* she? *a-t-il* ou *a-t-elle?*	Have they? *ont-ils* ou *ont-elles?*
Has one, &c.? *a-t-on?*	Have people, we, &c.? *a-t-on?*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.	PLURAL.
Had I? *avais-je?*	Had we? *avions-nous?*
Hadst thou? *avais-tu?*	Had you? *aviez-vous?*
Had he *or* she? *avait-il* ou *elle?*	Had they? *avaient-ils* ou *elles?*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

SINGULAR.	PLURAL.
Had I? *eus-je?*	Had we? *eûmes-nous?*
Hadst thou? *eus-tu?*	Had you? *eûtes-vous?*
Had he *or* she? *eut-il* ou *elle?*	Had they? *eurent-ils* ou *elles?*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.

Shall *or* will I / Shalt thou / Shall he *or* she } have?	*Aurai-je?* / *Auras-tu?* / *Aura-t-il* ou *elle?*

PLURAL.

Shall we / Shall you / Shall they } have?	*Aurons-nous?* / *Aurez-vous?* / *Auront-ils* ou *elles?*

PAST OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

SINGULAR.

Have I / Hast thou / Has he *or* she } had?	*Ai-je* / *As-tu* / *A-t-il* ou *elle* } *eu?*

PLURAL.

Have we Have you Have they	had?	*Avons-nous* *Avez-vous* *Ont-ils* ou *elles*	*eu?*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

SINGULAR.

Had I Hadst thou Had he *or* she	had?	*Avais-je* *Avais-tu* *Avait-il* ou *elle*	*eu?*

PLURAL.

Had we Had you Had they	had?	*Avions-nous* *Aviez-vous* *Avaient-ils* ou *elles*	*eu?*

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

SINGULAR.

Had I Hadst thou Had he *or* she	had?	*Eus-je* *Eus-tu* *Eut-il* ou *elle*	*eu?*

PLURAL.

Had we Had you Had they	had?	*Eúmes-nous* *Eútes-vous* *Eurent-ils* ou *elles*	*eu?*

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

SINGULAR.

Shall *or* will I Shalt thou Shall he *or* she	have had?	*Aurai-je* *Auras-tu* *Aura-t-il* ou *elle*	*eu?*

PLURAL.

Shall we Shall you Shall they	have had?	*Aurons-nous* *Aurez-vous* *Auront-ils* ou *elles*	*eu?*

PAST JUST ELAPSED.

SINGULAR.

Have I just Hast thou just Has he *or* she just	had?	*Viens-je* *Viens-tu* *Vient-il* ou *elle*	*d'avoir.*

PLURAL.

Have we just Have you just Have they just	had?	*Venons-nous* *Venez-vous* *Viennent-ils* ou *elles*	*d'avoir?*

FUTURE INDEFINITE.

SINGULAR.

Am I to Art thou to Is he *or* she to	have?	*Dois-je* *Dois-tu* *Doit-il* ou *elle*	*avoir?*

PLURAL.

Are we to Are you to Are they to	have?	*Devons-nous* *Devez-vous* *Doivent-ils* ou *elles*	*avoir?*

INSTANT FUTURE.

SINGULAR.

Am I going to Art thou going to Is he *or* she going to	have?	*Vais-je* *Vas-tu* *Va-t-il* ou *elle*	*avoir?*

PLURAL.

Are we going to Are you going to Are they going to	have?	*Allons-nous* *Allez-vous* *Vont-ils* ou *elles*	*avoir?*

CONDITIONAL.

PRESENT.

SINGULAR.	PLURAL.
Should, &c. I have? *aurais-je?*	Should we have? *aurions-nous*
Shouldst thou have? *aurais-tu?*	Should you have? *auriez-vous?*
Should he *or* she have? *aurait-il* ou *elle?*	Should they have? *auraient-ils* ou *elles?*

PAST, OR *COMPOUND OF THE CONDITIONAL.*

SINGULAR.

Should I have Should thou have Should he *or* she have	had?	*Aurais-je* *Aurais-tu* *Aurait-il* ou *elle*	*eu?*

PLURAL.

Should we have Should you have Should they have	had?	*Aurions-nous* *Auriez-vous* *Auraient-ils* ou *elles*	*eu?*

A VERB CONJUGATED

INTERROGATIVELY AND NEGATIVELY,

EXEMPLIFIED IN *AVOIR*.

In order to conjugate a verb both *interrogatively* and *negatively*, *ne* (or *n'* before a vowel or *h* mute) must be placed before the verb conjugated interrogatively, and *pas* or *point*, &c. after it.

EXAMPLE.

INDICATIVE.

PRESENT

SINGULAR.

Have I not? *n'ai-je pas?*
Hast thou not? *n'as-tu pas?*
Hast he *or* she not? *n'a-t-il* ou *elle pas?*
Has one, any body, &c. not? *n'a-t-on pas?*

PLURAL.

Have we not? *n'avons-nous pas?*
Have you not? *n'avez-vous pas?*
Have they not? *n'ont-ils* ou *elles pas?*
Have we, people, they, &c. not? *n'a-t-on pas?*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.

Had I not? *n'avais-je pas?*
Hadst thou not? *n'avais-tu pas?*
Had he *or* she not? *n'avait-il* ou *elle pas?*

PLURAL.

Had we not? *n'avions-nous pas?*
Had you not? *n'aviez-vous pas?*
Had they not? *n'avaient-ils* ou *elles pas?*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

SINGULAR.

Had I not? *n'eus-je pas?*
Hadst thou not? *n'eus-tu pas?*
Had he *or* she not? *n'eut-il* ou *elle pas?*

PLURAL.

Had we not? *n'eúmes-nous pas?*
Had you not? *n' eútes-vous pas?*
Had they not? *n' eurent-ils* ou *elles pas?*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.

Shall *or* will I not Shalt thou not Shall he *or* she not	have?	*N'aurai-je pas?* *N'auras-tu pas?* *N' aura-t-il* ou *elle pas*

PLURAL.

Shall we not Shall you not Shall they not	have?	*N'aurons-nous pas?* *N'aurez-vous pas?* *N'auront-ils* ou *elles pas?*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

SINGULAR.

Have I not Hast thou not Has he *or* she not	had?	*N'ai-je pas* *N'as-tu pas* *N'a-t-il* ou *elle pas*	*eu?*

PLURAL.

Have we not Have you not Have they not	had?	*N'avons-nous pas* *N'avez-vous pas* *N'ont-ils* ou *elles pas*	*eu?*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

SINGULAR.

Had I not Hast thou not Had he *or* she not	had?	*N'avais-je pas* *N'avais-tu pas* *N'avait-il* ou *elle pas*	*eu?*

PLURAL.

Had we not Had you not Had they not	had?	*N'avions-nous pas* *N'aviez-vous pas* *N'avaient-ils* ou *elles pas*	*eu?*

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

SINGULAR.

Had I not Hadst thou not Had he *or* she not	had?	*N'eus-je pas* *N'eus-tu pas* *N'eut-il* ou *elle pas*	*eu?*

PLURAL.

Had we not Had you not Had they not	had ?	*N'eûmes-nous pas* *N'eûtes-vous pas* *N'eurent-ils* ou *elles pas*	*eu ?*

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

SINGULAR.

Shall *or* will I not Shalt thou not Shall he *or* she not	have had ?	*N'aurai-je pas* *N'auras-tu pas* *N'aura-t-il* ou *elle pas*	*eu ?*

PLURAL.

Shall we not Shall you not Shall they not	have had ?	*N'aurons-nous pas* *N'aurez-vous pas* *N'auront-ils* ou *elles pas*	*eu ?*

PAST JUST ELAPSED.

SINGULAR.

Have I not just Hast thou not just Has he *or* she not just	had ?	*Ne viens-je pas* *Ne viens-tu pas* *Ne vient-il* ou *elle pas*	*d'avoir ?*

PLURAL.

Have we not just Have you not just Have they not just	had ?	*Ne venons-nous pas* *Ne venez-vous pas* *Ne viennent-ils* ou *elles pas*	*d'avoir ?*

FUTURE INDEFINITE.

SINGULAR.

Am I not to Art thou not to Is he *or* she not to	have ?	*Ne dois-je pas* *Ne dois-tu pas* *Ne doit-il* ou *elle pas*	*avoir ?*

PLURAL.

Are we not to Are you not to Are they not to	have ?	*Ne devons-nous pas* *Ne devez-vous pas* *Ne doivent-ils* ou *elles pas*	*avoir ?*

INSTANT FUTURE.

SINGULAR.

Am I not going to Art thou not going to Is he *or* she not going to	have ?	*Ne vais-je pas* *Ne vas-tu pas* *Ne va-t-il* ou *elle pas*	*avoir ?*

PLURAL.

Are we not going to Are you not going to Are they not going to	have?	*N'allons-nous pas* *N'allez-vous pas* *Ne vont-ils* ou *elles pas*	*avoir?*

CONDITIONAL.

PRESENT.

SINGULAR.

Should I not Shouldst thou not Should he *or* she not	have?	*N'aurais-je pas?* *N'aurais-tu pas?* *N'aurait-il* ou *elle pas?*

PLURAL.

Should we not Should you not Should they not	have?	*N'aurions-nous pas?* *N'auriez-vous pas?* *N'auraient-ils* ou *elles pas?*

PAST, OR *COMPOUND OF THE CONDITIONAL.*

SINGULAR.

Should I not Shouldst thou not Should he *or* she not	have had?	*N'aurais-je pas* *N'aurais-tu pas* *N'aurait-il* ou *elle pas*	*eu?*

PLURAL.

Should we not Should you not Should they not	have had?	*N'aurions-nous pas* *N'auriez-vous pas* *N'auraient-ils* ou *elles pas*	*eu?*

The verb *to be* is rendered by *avoir*, when placed before the following adjectives, which, in French, become so many substantives, having their import or meaning; those expressions, which frequently occur, being thus rendered idiomatical, with respect to the English language, commit them, therefore, to memory.

EXAMPLES.

To be	Avoir
hungry,	*faim.*
thirsty,	*soif.*
cold,	*froid.*
warm *or* hot,	*chaud.*
ashamed,	*honte.*
afraid,	*peur.*
in the right,	*raison.*
in the wrong,	*tort.*
in need,	*besoin.*
so good,	*la bonté.*
obliged,	*obligation.*
prudent,	*de la prudence.*
reserved,	*de la réserve.*
grateful,	*de la reconnaissance.*
ten feet: long.	*dix pieds: de longueur* (ou *de long.*)
ten feet: broad—wide.	*dix pieds: de largeur* (ou *de large.*)
ten feet: deep.	*dix pieds: de profondeur.*
ten feet: thick.	*dix pieds: d'épaisseur.*
ten feet: high.	*dix pieds: de hauteur* (ou *de haut.*)
ten feet: in circumference.	*dix pieds: de circonférence* (ou *de tour.*)
twenty years old, &c.	*vingt ans, &c.*
grown old.	*vieilli.*

N.B. *How old*, is expressed by *quel âge:* as, *how old* are you? *quel âge* avez-vous?

FAMILIAR PHRASES ON THE ABOVE IDIOMS.

He told me that he *was* not *hungry*,	Il m'a dit qu'il n'*avait* pas *faim.*
For my part, I *am* very *hungry*.	Quant à moi, j'*ai* grand' *faim.*
Give me some drink, for I *am thirsty*.	Donnez-moi à boire, car j'*ai soif.*
If you stay here, you will *be cold*.	Si vous restez ici, vous *aurez froid.*
I now begin to *be warm*.	Je commence à présent à *avoir chaud.*
You will *be warmer* in the parlour.	Vous *aurez* plus *chaud* dans le salon.
I *am ashamed* to tell it to you.	J'*ai honte* de vous le dire.
Why should you *be ashamed*?	Pourquoi *auriez*-vous *honte?*
Do not *be afraid*; speak.	N'*ayez* pas *peur*; parlez.

You *are* in the *right* to act thus.
He *has* been very *wrong* in this business.
When you *are in need* of money, apply to me.
Be so good as to make me a pen.

I shall *be* much *obliged* to you for it.
He *is* not at all *obliged* to you.
Be prudent, I entreat you.

You *are* not *reserved* enough with her.
I *am* very *grateful* for the service you have rendered me.

This carpet *is* six yards *long*.

The river *is* more than half a mile *broad*.
Is the well thirty feet *deep?*

How *thick is* the ice?

It *is* already five inches *thick*.

They say that this steeple *is* one hundred yards *high*.
Do you believe he *is* six feet *high?*

England *is* above four hundred leagues *in circumference*.

How old are you, miss?
I shall *be* eighteen next spring.

I thought that he *was* twenty, at least.
He *looks* very *old* since his misfortunes.

Vous *avez raison* d'agir ainsi.
Il a *eu* grand *tort* dans cette affaire.

Quand vous *aurez besoin* d'argent, adressez-vous à moi.
Ayez la bonté de me tailler une plume.
Je vous en *aurai* de grandes *obligations*.
Il ne vous *a* aucune *obligation*.
Ayez de la prudence, je vous en conjure.
Vous n'*avez* pas assez *de réserve* avec elle.
J'*ai* beaucoup *de reconnaissance* du service que vous m'avez rendu.

Ce tapis *a* six verges *de longueur* (ou *de long.*)

La rivière *a* plus d'un demi-mille *de largeur* (ou *de large.*)
Le puits *a*-t-il trente pieds *de profondeur?*
Combien la glace *a*-t-elle d'*épaisseur?*
Elle *a* déjà cinq pouces *d'épaisseur*.

On dit que ce clocher *a* cinquante toises *de hauteur* (ou *de haut.*)
Croyez-vous qu'il *ait* six pieds *de haut?*
L'Angleterre *a* plus de quatre cents lieues *de circonférence* (ou *de tour.*)

Quel âge avez-vous, mademoiselle?
J'*aurai* dix-huit ans au printemps prochain.
Je croyais qu'il *avait* au moins vingt ans.
Il *a* beaucoup *vieilli* depuis ses malheurs.

Avoir, conjugated in the *third person singular*, through its moods and tenses, with the adverb of place, *Y*, there, exemplified.

Note, that such verbs as are conjugated in the *third person singular* are called IMPERSONALS.

INDICATIVE MOOD.

PRESENT.

There *is or* there are, *il y a.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

There was *or* there were, *il y avait.*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

There was *or* there were, *il y eut.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

There shall *or* there will be, *il y aura.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

There has *or* there have been, *il y a eu.*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

There had been, *il y avait eu.*

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

There had been, *il y eut eu.*

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

There shall have been, *il y aura eu.*

PAST JUST ELAPSED.

There has just been, *il vient d'y avoir.*

FUTURE INDEFINITE.

There is *or* there are to be, *il doit y avoir*

INSTANT FUTURE.

There is *or* there are going to be, *il va y avoir.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

There should be, *il y aurait.*

PAST OR *COMPOUND OF THE CONDITIONAL.*

There should have been, *il y aurait eu.*

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

That there may be, qu'*il y ait.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

That there might be, qu'*il y eût.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE SUBJUNCTIVE PRESENT.*

That there may have been, qu'*il y ait eu.*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT OF THE SUBJUNCTIVE.*

That there might have been, qu'*il y eût eu.*

NEGATIVELY.

INDICATIVE.

PRESENT.

There is *or* there are not, *il n'y a pas.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

There was *or* there were not, *il n'y avait pas.*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

There was *or* there were not, *il n'y eut pas.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

There shall not *or* there will not be, *il n'y aura pas.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

There has not *or* there have not been, *il n'y a pas eu.*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

There had not been, *il n'y avait pas eu.*

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

There had not been, *il n'y eut pas eu.*

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

There shall not have been, *il n'y aura pas eu.*

PAST JUST ELAPSED.

There has not *or* there have not just been, *il ne vient pas d'y avoir.*

FUTURE INDEFINITE.

There is *or* there are not to be, *il ne doit pas y avoir.*

INSTANT FUTURE.

There is not *or* there are not going to be, *il ne va pas y avoir.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

There should not be, *il n'y aurait pas.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE CONDITIONAL.*

There should not have been, *il n'y aurait pas eu.*

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

That there may not be, qu'*il n'y ait pas.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

That there might not be, qu'*il n'y eût pas.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

That there may not have been, qu'*il n'y ait pas eu.*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

That there might not have been, qu'*il n'y eût pas eu.*

INTERROGATIVELY.

INDICATIVE.

PRESENT.

Is there *or* are there? *y a-t-il?*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

Was there *or* were there? *y avait-il?*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

Was there *or* were there? *y eut-il?*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

Shall *or* will there be? *y aura-t-il?*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

Has *or* have there been? *y a-t-il eu?*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

Had there been? *y avait-il eu?*

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

Had there been? *y eut-il eu?*

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

Shall there have been? *y aura-t-il eu?*

PAST JUST ELAPSED.

Has *or* have there just been? *vient-il d'y avoir?*

FUTURE INDEFINITE.

Is there *or* are there to be? *doit-il y avoir?*

INSTANT FUTURE.

Is there *or* are there going to be? *va-t-il y avoir?*

CONDITIONAL.

PRESENT.

Should *or* would there be? *y aurait-il?*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

Should there have been? *y aurait-il eu?*

INTERROGATIVELY AND NEGATIVELY.

INDICATIVE.

PRESENT.

Is *or* are there not? *n'y a-t-il pas?*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

Was *or* were there not? *n'y avait-il pas?*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

Was *or* were there not? *n'y eut-il pas?*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

Shall *or* will there not be? *n'y aura-t-il pas?*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

Has there *or* have there not been? *n'y a-t-il pas eu?*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

Had there not been? *n'y avait-il pas eu?*

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

Had there not been? *n'y eut-il pas eu?*

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

Shall there not have been? *n'y aura-t-il pas eu?*

PAST JUST ELAPSED.

Has there *or* have there not just been? *ne vient-il pas d'y avoir?*

FUTURE INDEFINITE

Is there *or* are there not to be? *ne doit-il pas y avoir?*

INSTANT FUTURE.

Is there *or* are there not going to be? *ne va-t-il pas y avoir?*

CONDITIONAL.

PRESENT

Should there not be? *n'y aurait-il pas?*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

Should there not have been? *n'y aurait-il pas eu?*

REMARK.

Such other verbs as are conjugated in the third person singular are called *impersonals;* but this denomination, which was intended to characterize those verbs, is improperly applied,—for the word *impersonal* means what is without person, which is not the case with respect to those verbs, which admit of the pronoun *il*, and this word represents a subject understood, which must exist; for *verbs* have been introduced to speak of the existence of subjects, together with an attribute. When we say, for instance, *il pleut*, it rains, *it* represents such a subject as *heaven, sky, atmosphere, weather*, &c.; and the expression *it rains*, implies that the *heavens* or *skies* issue or pour rain. Had the Romans, when they used the word *pluit*, been asked, *what rains?* they would have readily replied, *cælum*. The term *impersonal* can only be given to the *infinitive mood*, which is indeed without person. *Wailly* and *Beauzée* are, therefore, very correct in denominating the *infinitive* the *impersonal* mood.

FAMILIAR PHRASES

ON *IL Y A*, THERE IS, THERE ARE, SOME, MANY, &c.

Is there a steam-boat from Dover to Calais?	*Y a-t-il* un bateau à vapeur de Douvres à Calais?
There are now about twenty-five millions of souls in France.	*Il y a* maintenant environ vingt-cinq millions d'ames en France.
There are but nine in Spain.	*Il n'y en a* que neuf en Espagne.
There is a gentleman below who wishes to speak to you.	*Il y a* un monsieur en bas (*ou* là bas) qui désire vous parler.
There was a great fire yesterday.	*Il y eut* hier un grand incendie.
Was there any body killed?	*Y a-t-il eu* quelqu'un de tué?
No: but *there have been* above twenty people hurt.	Non: mais *il y a eu* plus de vingt personnes de blessées.
There will be a grand display of fire-works next week.	*Il y aura* un grand feu d'artifice la semaine prochaine.
There will be no bonfire on account of this news.	*Il n'y aura* pas de feu de joie pour cette nouvelle.
I thought *there would have been* more people.	Je croyais qu'*il y aurait eu* plus de monde.
Some people *have* seen him.	*Il y a des* gens qui l'ont vu.
Some authors *pretend* that Homer was born at Smyrna.	*Il y a des* auteurs qui prétendent qu'Homère naquit à Smyrne.
Many physicians *are* of this opinion.	*Il y a bien des* médecins qui sont de cette opinion.
Many lose our esteem on a close acquaintance.	*Il y a bien des gens* qui perdent à l'examen.
That great man died thirty-nine years *ago*.	*Il y a* trente-neuf ans que ce grand homme est mort.
I did it ten years *ago*.	*Il y a* dix ans que je l'ai fait.
Where were you six months *ago*?	Où étiez-vous, *il y a* six mois?
I have not been there *these* five years.	*Il y a* cinq ans que je n'y ai été.
She arrived there six weeks *ago*.	*Il y a* six semaines qu'elle y est arrivée.
How far is it from Versailles to Paris?	*Combien y a-t-il* de Versailles à Paris?
It is four leagues.	*Il y a* quatre lieues.
How far is Lisle from Paris?	*Combien y a-t-il* de Lisle à Paris?
It is one hundred and fifty miles.	*Il y a* cent cinquante milles.
How many regiments *are* there in the army?	*Combien y a-t-il* de régimens dans l'armée?
There are thirty-seven.	*Il y* en *a* trente-sept.
How many houses *were* burnt?	*Combien y a-t-il eu* de maisons de brûlées?
There were twelve.	*Il y en a eu* douze.

How long have you been in America?	*Combien y a-t-il que* vous êtes en Amérique?
Nine years.	*Il y a* neuf ans.
How long is it since you saw him?	*Combien y a-t-il* que vous ne l'avez vu?
Three months.	*Il y a* trois mois.
How long have you been learning French?	*Combien y a-t-il que* vous apprenez le Français?
I have been learning it *these* six months.	*Il y a* six mois que je l'apprends.

Note. *There is*, or *there are*, may be rendered, in French, by *voilà*, as follows, viz.

There is a fine shop.	*Voilà* une belle boutique.
There are some handsome women.	*Voilà* de belles femmes.
There are some fine horses.	*Voilà* de beaux chevaux.

CONJUGATION OF THE

ABSTRACT AND AUXILIARY VERB, *ETRE*, TO BE.

INFINITIVE.

PRESENT.	PAST.
To be, *être.*	To have been, *avoir été.*

PARTICIPLES.

PRESENT.	PAST.
Being, *étant.*	Been, *été.*

INDICATIVE.

PRESENT.

SINGULAR.	PLURAL.
I am, *je suis.*	We are, *nous sommes.*
Thou art, *tu es.*	You are, *vous êtes.*
He *or* she is, *il* ou *elle est.*	They are, *ils* ou *elles sont.*
One, any body, &c. is, *on est.*	We, people, they, &c. are, *on est.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.	PLURAL.
I was, *j'étais.*	We were, *nous étions.*
Thou wast, *tu étais.*	You were, *vous étiez.*
He *or* she was, *il* ou *elle était.*	They were, *ils* ou *elles étaient.*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

SINGULAR.	PLURAL.
I was, *je fus.*	We were, *nous fûmes.*
Thou wast, *tu fus.*	You were, *vous fûtes.*
He *or* she was, *il* ou *elle fut.*	They were, *ils* ou *elles furent.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.	PLURAL.
I shall *or* will be, *je serai.*	We shall be, *nous serons.*
Thou shalt be, *tu seras.*	You shall be, *vous serez.*
He *or* she shall be, *il* ou *elle sera.*	They shall be, *ils* ou *elles seront.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

SINGULAR.

I have Thou hast He *or* she has	been.	*J'ai* *Tu as* *Il* ou *elle a*	*été.*

PLURAL.

We have You have They have	been.	*Nous avons* *Vous avez* *Ils* ou *elles ont*	*été.*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

SINGULAR.

I had Thou hadst He *or* she had	been.	*J'avais* *Tu avais* *Il* ou *elle avait*	*été.*

PLURAL.

We had You had They had	been.	*Nous avions* *Vous aviez* *Ils* ou *elles avaient*	*été.*

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

SINGULAR.

I had Thou hadst He *or* she had	been.	*J'eus* *Tu eus* *Il* ou *elle eut*	*été.*

PLURAL.

We had You had They had	been.	*Nous eûmes* *Vous eûtes* *Ils* ou *elles eurent*	*été.*

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE*

SINGULAR.

I shall *or* will have Thou shalt have He *or* she shall have	been.	*J'aurai* *Tu auras* *Il* ou *elle aura*	*été.*

PLURAL.

We shall have You shall have They shall have	been.	*Nous aurons* *Vous aurez* *Ils* ou *elles auront*	*été.*

PAST JUST ELAPSED.

I have just been, *je viens d'être*, &c.

FUTURE INDEFINITE.

I am to be, *je dois être*, &c.

INSTANT FUTURE.

I am going to be, *je vais être*, &c.

IMPERATIVE.

Be (thou), *sois.*
Let us be, *soyons.*
Be, *soyez.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

SINGULAR.	PLURAL.
I should, &c. be, *je serais.*	We should be, *nous serions.*
Thou shouldst be, *tu serais.*	You should be, *vous seriez.*
He *or* she should be, *il* ou *elle serait.*	They should be, *ils* ou *elles seraient.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I should have been, *j'aurais été*, &c.

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

That I may *That* thou mayst *That* he *or* she may	be.	Que *je sois.* Que *tu sois.* Qu'*il* ou qu'*elle soit.*

PLURAL.

That we may *That* you may *That* they may	be.	Que *nous soyons.* Que *vous soyez.* Qu'*ils* ou qu'*elles soient.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.

That I might *That* thou mightst *That* he *or* she might	be.	Que *je fusse.* Que *tu fusses.* Qu'*il* ou qu'*elle fût*

PLURAL.

That we might *That* you might *That* they might	be.	Que *nous fussions.* Que *vous fussiez.* Qu'*ils* ou qu'*elles fussent.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

That I may have been, que *j'aie été*, &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

That I might have been, que *j'eusse été*, &c.

Etre, conjugated in the third person singular, through its tenses, with *ce*, or the pronoun *il;* as, *c'est*, *il est*, it is.

INDICATIVE.

PRESENT.

It is, *c'est* ou *il est.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

It was, *c'était.*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

It was, *ce fut.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

It shall *or* will be, *ce sera.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

It has been, *ç'a été.*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT*

It had been, *ç'avait été.*

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

It had been, *ç'eut été* (not used).

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE*

It shall have been, *ç'aura été.*

PAST JUST ELAPSED.

It has just been, *ce* ou *il vient d'être.*

FUTURE INDEFINITE.

It is to be, *ce* ou *il doit être.*

INSTANT FUTURE.

It is going to be, *ce* ou *il va être.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

It should be, *ce serait.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

It should have been, *ç'aurait été.*

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

That it may be, que *ce soit.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

That it might be, que *ce fût.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

That it may have been, que *ç'ait été.*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

That it might have been, que *c'eût été.*

NEGATIVELY.

INDICATIVE.

PRESENT.

It is not, *ce n'est pas* ou *il n'est pas.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

It was not, *ce n'était pas.*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

It was not, *ce ne fut pas.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

It shall *or* will not be, *ce ne sera pas.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT*

It has not been, *ce n'a pas été.*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT*

It had not been, *ce n'avait pas été.*

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

It had not been, *ce n'eut pas été* (not used).

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE*

It shall not have been, *ce n'aura pas été.*

PAST JUST ELAPSED.

It has not just been, *ce ne vient pas d'être.*

FUTURE INDEFINITE.

It is not to be, *ce ne doit pas être.*

INSTANT FUTURE.

It is not going to be, *ce ne va pas être.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

It should not be, *ce ne serait pas.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT*

It should not have been, *ce n'aurait pas été.*

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

That it may not be, que *ce ne soit pas*, &c.

PAST OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

That it may not have been, que *ce n'ait pas été*, &c.

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

That it might not be, que *ce ne fût pas*, &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

That it might not have been, que *ce n'eût pas été*, &c.

INTERROGATIVELY.

Is it, *est-ce* ou *est-il?*
Was it, *était-ce*, ou *était-il?*
Was it, *fut-ce*, ou *fut-il?*
Will it be, *sera-ce*, ou *sera-t-il?*
Would it be, *serait-ce*, ou *serait-il?*

INTERROGATIVELY AND NEGATIVELY.

Is it not, *n'est-ce pas*, ou *n'est-il pas?*
Was it not, *n'était-ce pas*, ou *n'était-il pas?*
Was it not, *ne fut-ce pas*, ou *ne fut-il pas?*
Will it not be, *ne sera-ce pas*, ou *ne sera-t-il pas?*
Would it not be, *ne serait-ce pas*, ou *ne serait-il pas?*

FAMILIAR PHRASES,

ON C'EST IL EST, IT IS.

It is the law which prescribes it.	*C'est* la loi qui l'ordonne.
It is they who have done it.	*Ce sont* eux qui l'ont fait.
Is it you or I who is to speak first?	*Est-ce* vous ou moi qui parlerai le premier?
Was it the Phœnicians who invented navigation?	*Sont-ce* les Phéniciens qui ont inventé la navigation?
Was it not you who told it?	*N'est-ce pas* vous qui l'avez dit?
It was you who had promised to acquaint me with the news.	*C'était* vous qui aviez promis de m'apprendre les nouvelles.
It was his friend who informed him of the particulars of the engagement.	*Ce fut* son ami qui lui apprit les détails du combat.
Was it the grenadiers or the light troops who first entered the city?	*Fut-ce* les grenadiers ou les troupes légères qui entrèrent les premiers dans la ville?
It was the custom among the ancients.	*Ça été* la coutume parmi les anciens.
They say that *it was* the result.	On dit que *ç'avait été* le résultat.
If *it had been* another, he would have miscarried in his undertaking.	Si *ç'avait été* un autre, il aurait échoué dans son entreprise.
Is it the fourth regiment that will be embarked?	*Sera-ce* le quatrième régiment qui sera embarqué?
It would be a pity to dismiss him.	*Ce serait* dommage de le renvoyer.
It would have been a great loss to the country.	*Ç'aurait été* une grande perte pour la patrie.
It is working too much indeed.	*C'est* trop travailler, en vérité.
It was acting without reflection.	*C'était* agir sans réflexion.
It was destroying a fine work.	*C'était* détruire un bel ouvrage.
It is very barbarous to insult him in his misfortunes.	*C'est* être bien barbare que de l'insulter dans ses malheurs.
To be satisfied with our lot *is to be* happy.	*C'est* être heureux que d'être content de son sort.
To love nobody *is not* to enjoy the pleasures of friendship.	*Ce n'est pas* goûter les plaisirs de l'amitié que de n'aimer personne.
It was not encouraging him to persist, to speak to him in this manner.	*Ce n'était pas* l'encourager à continuer que de lui parler de cette manière.
It is with you as with him.	*Il en est* de vous comme de lui.
It is with the son as with the mother.	*Il en est* du fils comme de la mère.
It is with poetry as with painting.	*Il en est* de la poésie comme de la peinture.

It is with the diseases of the mind as with those of the body. | *Il en est* des maladies de l'esprit comme de celles du corps.

FIRST REGULAR CONJUGATION, IN *ER*, EXEMPLIFIED IN *PORTER*, TO CARRY.

INFINITIVE.

PRESENT.	PAST.
To carry, *porter*.	To have carried, *avoir porté*.

PARTICIPLES.

PRESENT.	PAST.
Carrying, *portant*.	Carried, *porté*.

INDICATIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

I carry, I do carry, *or* I am carrying,* *je porte.*
Thou carriest, &c. *tu portes.*
He *or* she carries, &c. *il* ou *elle porte.*
One, any body, &c. carries, *on porte.*

PLURAL.

We carry, &c. *nous portons.*
You carry, &c. *vous portez.*
They carry, &c. *ils* ou *elles portent.*
We, people, they, &c. carry, *on porte.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.

I did carry, *or* I was carrying, *je portais.*
Thou didst carry, *tu portais.*
He *or* she did carry, *il* ou *elle portait.*

PLURAL.

We did carry, *nous portions.*
You did carry, *vous portiez.*
They did carry, *ils* ou *elles portaient.*

* The scholar will observe, that the French have in their conjugation no equivalent for *do* and *did*, and never use the participle present as the English do.

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE*.

SINGULAR.

I carried, *je portai.*
Thou carriedst, *tu portas.*
He *or* she carried, *il* ou *elle porta.*

PLURAL.

We carried, *nous portâmes.*
You carried, *vous portâtes.*
They carried, *ils* ou *elles portèrent.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE*

SINGULAR.

I shall *or* will carry, *je porterai.*
Thou shalt carry, *tu porteras.*
He *or* she shall carry, *il* ou *elle portera.*

PLURAL.

We shall carry, *nous porterons.*
You shall carry, *vous porterez.*
They shall carry, *ils* ou *elles porteront.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I have carried, &c. *j'ai porté.*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

I had carried, &c. *j'avais porté,* &c.

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

I had carried, &c. *j'eus porté,* &c.

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

I shall *or* will have carried, *j'aurai porté,* &c.

PAST JUST ELAPSED.

I have just carried, *je viens de porter,* &c.

FUTURE INDEFINITE.

I am to carry, *je dois porter,* &c.

INSTANT FUTURE.

I am a going to carry, *je vais porter*, &c.

IMPERATIVE.

Carry (thou,) *porte.*
Let us carry, *portons.*
Carry, *portez.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

SINGULAR.

I should carry, *je porterais.*
Thou shouldst carry, *tu porterais.*
He *or* she should carry, *il* ou *elle porterait.*

PLURAL.

We should carry, *nous porterions.*
You should carry, *vous porteriez.*
They should carry, *ils* ou *elles porteraient.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I should have carried, *j'aurais porté*, &c.

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

That I may	Que *je porte.*
That thou mayst carry	Que *tu portes.*
That he *or* she may	Qu'*il* ou qu'*elle porte.*

PLURAL.

That we may	Que *nous portions.*
That you may carry.	Que *vous portiez.*
That they may	Qu'*ils* ou qu'*elles portent.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT*

SINGULAR.

That I might	Que *je portasse.*
That thou mightst carry.	Que *tu portasses.*
That he *or* she might	Qu'*il* ou qu'*elle portât.*

PLURAL.

That we might	carry.	Que *nous portassions.*
That you might		Que *vous portassiez.*
That they might		Qu'*ils* ou qu'*elles portassent.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

That I may have carried, que *j'aie porté*, &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

That I might have carried, que *j'eusse porté*, &c.

The pupil's attention is now requested to the conjugation of the reflective verb, *s'habiller*, to dress one's self; and, as such conjugations are difficult to the English learner, we will conjugate *s'habiller*, at full length, four various ways, as we have done *avoir*, as a model.

CONJUGATION

OF THE REFLECTIVE VERBS,

EXEMPLIFIED

IN *S'HABILLER*, TO DRESS ONE'S SELF.

INFINITIVE.

PRESENT.

To dress one's self, *s'habiller.*

PAST.

To have dressed one's self, *s'être habillé.*

PARTICIPLES.

PRESENT.	PAST.
Dressing one's self, *s'habillant.*	Dressed, *habillé.*

INDICATIVE MOOD.

PRESENT.

SINGULAR.

I dress, I do dress, *or* I am dressing mysel., *je m'habille.*
Thou dressest thyself, *tu t'habilles.*
He / She } dresses { himself, *il* / herself, *elle* } *s'habille.*
One, any body, &c. dresses one's self, *on s'habille.*

PLURAL.

We dress ourselves, *nous nous habillons.*
You dress yourself *or* yourselves, *vous vous habillez.*
They dress themselves, { *ils* / *elles* } *s'habillent.*
People, they, &c. dress themselves, *on s'habille.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT*

SINGULAR.

I did dress *or* I was dressing myself, *je m'habillais.*
Thou didst dress thyself, *tu t'habillais.*
He / She } did dress { himself, *il* / herself, *elle* } *s'habillait.*

PLURAL.

We did dress ourselves, *nous nous habillions.*
You did dress yourselves, *vous vous habilliez.*
They did dress themselves, { *ils* / *elles* } *s'habillaient.*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE*

SINGULAR.

I dressed myself, *je m'habillai.*
Thou dressedst thyself, *tu t'habillas.*
He dressed himself, *il s'habilla.*

PLURAL.

We dressed ourselves, *nous nous habillâmes.*
You dressed yourselves, *vous vous habillâtes.*
They dressed themselves, *ils* ou *elles s'habillèrent.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.

I shall *or* will dress myself, *je m'habillerai.*
Thou shalt dress thyself, *tu t'habilleras.*
He shall dress himself, *il s'habillera.*

PLURAL.

We shall dress ourselves, *nous nous habillerons.*
You shall dress yourselves, *vous vous habillerez.*
They shall dress themselves, *ils* ou *elles s'habilleront.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

SINGULAR.

I have dressed myself, *je me suis habillé.**
Thou hast dressed thyself, *tu t'es habillé.*
He has dressed himself, *il s'est habillé.*
She has dressed herself, *elle s'est habillée.*

PLURAL.

We have dressed ourselves, *nous nous sommes habillés.*
You have dressed yourselves, *vous vous êtes habillés.*
They have dressed themselves, { *ils se sont habillés.* / *elles se sont habillées.*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

I had dressed myself, *je m'étais habillé*, &c.

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

I had dressed myself, *je me fus habillé*, &c.

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

I shall have dressed myself, *je me serai habillé*, &c.

PAST JUST ELAPSED.

I have just dressed myself, *je viens de m'habiller*, &c.

FUTURE INDEFINITE.

I am to dress myself, *je dois m'habiller*, &c.

---

* The past tenses, contrary to the genius of the English language, are formed by adding different tenses of *être* to be.

INSTANT FUTURE.

I am going to dress myself, *je vais m'habiller*, &c.

IMPERATIVE.

Dress thyself, *habille-toi*
Let us dress ourselves, *habillons-nous.*
Dress { yourself, / yourselves, } *habillez-vous.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

SINGULAR.

I should dress myself, *je m'habillerais.*
Thou shouldst dress thyself, *tu t'habillerais.*
He should dress himself, *il s'habillerait.*

PLURAL.

We should dress ourselves, *nous nous habillerions.*
You should dress yourselves, *vous vous habilleriez.*
They should dress themselves, *ils s'habilleraient.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I should have dressed myself, *je me serais habillé*, &c.

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

That I may dress myself, que *je m'habille.*
That thou mayst dress thyself, que *tu t'habilles.*
That he may dress himself, qu'*il s'habille.*

PLURAL.

That we may dress ourselves, que *nous nous habillions.*
That you may dress yourselves, que *vous vous habilliez.*
That they may dress themselves, qu'*ils s'habillent.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.

That I might dress myself, que *je m'habillasse.*
That thou mightst dress thyself, que *tu t'habillasses.*
That he might dress himself, qu'*il s'habillât.*

PLURAL.

That we might dress ourselves, que *nous nous habillassions.*
That you might dress yourselves, que *vous vous habillassiez.*
That they might dress themselves, qu'*ils s'habillassent.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

That I may have dressed myself, que *je me sois habillé*, &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

That I might have dressed myself, que *je me fusse habillé*, &c.

NEGATIVELY.

INFINITIVE.

PRESENT.

Not to dress one's self, { *ne s'habiller pas,* ou *ne pas s'habiller.*

PAST.

Not to have dressed one's self, *ne s'être pas habillé.*

PARTICIPLES.

PRESENT.

Not dressing one's self, *ne s'habillant pas.*

PAST.

Not having dressed one's self, *ne s'étant pas habillé.*

INDICATIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

I do not dress *or* I am not dressing myself, *je ne m'habille pas.*
Thou dost not dress thyself, *tu ne t'habilles pas.*
He / She } does not dress { himself / herself }, *il* ou *elle ne s'habille pas.*
One, &c. does not dress one's self, *on ne s'habille pas.*

PLURAL.

We do not dress ourselves, *nous ne nous habillons pas.*
You do not dress yourselves, *vous ne vous habillez pas.*
They do not dress themselves, *ils* ou *elles ne s'habillent pas.*
People, &c. do not dress themselves, *on ne s'habille pas.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.

I did not dress *or* I was not dressing myself, *je ne m'habillais pas.*
Thou didst not dress thyself, *tu ne t'habillais pas.*
He did not dress himself, *il ne s'habillait pas.*

PLURAL.

We did not dress ourselves, *nous ne nous habillions pas.*
You did not dress yourselves, *vous ne vous habilliez pas.*
They did not dress themselves, *ils ne s'habillaient pas.*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

SINGULAR.

I did not dress myself, *je ne m'habillai pas.*
Thou didst not dress thyself, *tu ne t'habillas pas.*
He did not dress himself, *il ne s'habilla pas.*

PLURAL.

We did not dress ourselves, *nous ne nous habillâmes pas.*
You did not dress yourselves, *vous ne vous habillâtes pas.*
They did not dress themselves, *ils ne s'habillèrent pas.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.

I shall not dress myself, *je ne m'habillerai pas.*
Thou shalt not dress thyself, *tu ne t'habilleras pas.*
He shall not dress himself, *il ne s'habillera pas.*

PLURAL.

We shall not dress ourselves, *nous ne nous habillerons pas.*
You shall not dress yourselves, *vous ne vous habillerez pas.*
They shall not dress themselves, *ils ne s'habilleront pas.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

SINGULAR.

I have not dressed myself, *je ne me suis pas*
Thou hast not dressed thyself, *tu ne t'es pas* } *habillé.*
He has not dressed himself, *il ne s'est pas*

PLURAL.

We have not dressed ourselves, *nous ne nous sommes pas*
You have not dressed yourselves, *vous ne vous êtes pas* } *habillés*
They have not dressed themselves, *ils ne se sont pas*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT*

I had not dressed myself, *je ne m'étais pas habillé*, &c.

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

I had not dressed myself, *je ne me fus pas habillé*, &c.

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

I shall not have dressed myself, *je ne me serai pas habillé*, &c.

PAST JUST ELAPSED.

I have not just dressed myself, *je ne viens pas de m'habiller*, &c.

FUTURE INDEFINITE.

I am not to dress myself, *je ne dois pas m'habiller*, &c

INSTANT FUTURE.

I am not going to dress myself, *je ne vais pas m'habiller*, &c.

IMPERATIVE.

Do not dress thyself, *ne t'habille pas.*
Let us not dress ourselves, *ne nous habillons pas.*
Do not dress { yourself / yourselves }, *ne vous habillez pas.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

SINGULAR.

I should, &c. not dress myself, *je ne m'habillerais pas.*
Thou shouldst not dress thyself, *tu ne t'habillerais pas.*
He should not dress himself, *il ne s'habillerait pas.*

PLURAL.

We should not dress ourselves, *nous ne nous habillerions pas.*
You should not dress yourselves, *vous ne vous habilleriez pas.*
They should not dress themselves, *ils ne s'habilleraient pas.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I should not have dressed myself, *je ne me serais pas habillé*, &c.

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

That I may not dress myself, que *je ne m'habille pas.*
That thou mayst not dress thyself, que *tu ne t'habilles pas.*
That he may not dress himself, qu'*il ne s'habille pas.*

PLURAL.

That we may not dress ourselves, que *nous ne nous habillions pas.*
That you may not dress yourselves, que *vous ne vous habilliez pas.*
That they may not dress themselves, qu'*ils ne s'habillent pas*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT*

SINGULAR.

That I might not dress myself, que *je ne m'habillasse pas.*
That thou mightst not dress thyself, que *tu ne t'habillasses pas.*
That he might not dress himself, qu'*il ne s'habillât pas.*

PLURAL.

That we might not dress ourselves, que *nous ne nous habillassions pas.*
That you might not dress yourselves, que *vous ne vous habillassiez pas.*
That they might not dress themselves, qu'*ils ne s'habillassent pas.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

That I may not have dressed myself, que *je ne me sois pas habillé*, &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

That I might not have dressed myself, que *je ne me fusse pas habillé*, &c.

INTERROGATIVELY.

INDICATIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

Do I dress myself? / Am I dressing myself? } *m'habillé-je?*
Dost thou dress thyself? *t'habilles-tu?*
Does { he / she } dress { himself? / herself? } *s'habille-t-il? / s'habille-t-elle?*
Does one dress one's self? *s'habille-t-on?*

PLURAL.

Do we dress ourselves? *nous habillons-nous?*
Do you dress yourselves? *vous habillez-vous?*
Do they dress themselves? { *s'habillent-ils?* / *s'habillent-elles?* }
Do people dress themselves? *s'habille-t-on?*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.

Did I dress / Was I dressing } myself? *m'habillais-je?*
Didst thou dress thyself? *t'habillais-tu?*
Did he dress himself? *s'habillait-il?*

PLURAL.

Did we dress ourselves? *nous habillions nous?*
Did you dress yourselves? *vous habilliez-vous?*
Did they dress themselves? *s'habillaient-ils?*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

SINGULAR.

Did I dress myself? *m'habillai-je?*
Didst thou dress thyself? *t'habillas-tu?*
Did he dress himself? *s'habilla-t-il?*

PLURAL.

Did we dress ourselves? *nous habillâmes-nous?*
Did you dress yourselves? *vous habillâtes-vous?*
Did they dress themselves? *s'habillèrent-ils?*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.

Shall I dress myself? *m'habillerai-je?*
Shalt thou dress thyself? *t'habilleras-tu?*
Shall he dress himself? *s'habillera-t-il?*

PLURAL.

Shall we dress ourselves? *nous habillerons-nous?*
Shall you dress yourselves? *vous habillerez-vous?*
Shall they dress themselves? *s'habilleront-ils?*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT*

SINGULAR.

Have I dressed myself? *me suis-je*
Hast thou dressed thyself? *t'es-tu* } *habillé?*
Has he dressed himself? *s'est-il*

PLURAL.

Have we dressed ourselves? *nous sommes-nous*
Have you dressed yourselves? *vous êtes-vous* } *habillés?*
Have they dressed themselves? *se sont-ils*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

Had I dressed myself? *m'étais-je habillé?* &c.

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

Had I dressed myself? *me fus-je habillé?* &c.

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

Shall I have dressed myself? *me serai-je habillé?* &c.

PAST JUST ELAPSED.

Have I just dressed myself? *viens-je de m'habiller?* &c.

FUTURE INDEFINITE.

Am I to dress myself? *dois-je m'habiller?* &c.

INSTANT FUTURE.

Am I going to dress myself? *vais-je m'habiller?* &c.

CONDITIONAL.

PRESENT.

SINGULAR.

Should I dress myself? *m'habillerais-je?*
Shouldst thou dress thyself? *t'habillerais-tu?*
Should he dress himself? *s'habillerait-il?*

PLURAL.

Should we dress ourselves? *nous habillerions-nous?*
Should you dress yourselves? *vous habilleriez-vous?*
Should they dress themselves? *s'habilleraient-ils?*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

Should I have dressed myself? *me serais-je habillé?* &c.

INTERROGATIVELY AND NEGATIVELY.

INDICATIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

Do I not dress, *or* am I not dressing myself? *ne m'habillé-je pas?*
Dost thou not dress thyself? *ne t'habilles-tu pas?*
Does { he / *or* she } not dress { himself, / *or* herself? } *ne s'habille-t-il* ou *elle pas?*
Does one not dress one's self? *ne s'habille-t-on pas?*

PLURAL.

Do we not dress ourselves? *ne nous habillons-nous pas?*
Do you not dress yourselves? *ne vous habillez-vous pas?*
Do they not dress themselves? *ne s'habillent-ils* ou *elles pas?*
Do people not dress themselves? *ne s'habille-t-on pas?*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.

Did I not dress, *or* was I not dressing myself? *ne m'habillais je pas*
Didst thou not dress thyself? *ne t'habillais-tu pas?*
Did he not dress himself? *ne s'habillait-il pas?*

PLURAL.

Did we not dress ourselves? *ne nous habillions-nous pas?*
Did you not dress yourselves? *ne vous habilliez-vous pas?*
Did they not dress themselves? *ne s'habillaient-ils pas?*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

SINGULAR.

Did I not dress myself? *ne m'habillai-je pas?*
Didst thou not dress thyself? *ne t'habillas-tu pas?*
Did he not dress himself? *ne s'habilla-t-il pas?*

PLURAL.

Did we not dress ourselves? *ne nous habillâmes-nous pas?*
Did you not dress yourselves? *ne vous habillâtes-vous pas?*
Did they not dress themselves? *ne s'habillèrent-ils pas?*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.

Shall I not dress myself? *ne m'habillerai-je pas?*
Shalt thou not dress thyself? *ne t'habilleras-tu pas?*
Shall he not dress himself? *ne s'habillera-t-il pas?*

PLURAL.

Shall we not dress ourselves? *ne nous habillerons-nous pas?*
Shall you not dress yourselves? *ne vous habillerez-vous pas?*
Shall they not dress themselves? *ne s'habilleront-ils pas?*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

SINGULAR.

Have I not dressed myself? *ne me suis-je pas*
Hast thou not dressed thyself? *ne t'es-tu pas* } *habillé?*
Has he not dressed himself? *ne s'est-il pas*

PLURAL.

Have we not dressed ourselves? *ne nous sommes-nous pas*
Have you not dressed yourselves? *ne vous êtes-vous pas* } *habillés?*
Have they not dressed themselves? *ne se sont-ils pas*

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

Had I not dressed myself? *ne m'étais-je pas habillé?* &c.

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

Had I not dressed myself? *ne me fus-je pas habillé?* &c.

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

Shall I not have dressed myself? *ne me serai-je pas habillé?* &c.

PAST JUST ELAPSED.

Have I not just dressed myself? *ne viens-je pas de m'habiller?* &c.

FUTURE INDEFINITE.

Am I not to dress myself? *ne dois-je pas m'habiller?* &c.

INSTANT FUTURE.

Am I not going to dress myself? *ne vais-je pas m'habiller?* &c.

CONDITIONAL.

PRESENT.

SINGULAR.

Should I not dress myself? *ne m'habillerais-je pas?*
Shouldst thou not dress thyself? *ne t'habillerais-tu pas?*
Should he not dress himself? *ne s'habillerait-il pas?*

PLURAL.

Should we not dress ourselves? *ne nous habillerions-nous pas?*
Should you not dress yourselves? *ne vous habilleriez-vous pas?*
Should they not dress themselves? *ne s'habilleraient-ils pas?*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

Should I not have dressed myself? *ne me serais-je pas habillé?* &c.

ESSENTIAL REMARK.

There are several French verbs, which, though *reflective*, are not rendered as such in English; and, considering the frequent mistakes thus occasioned, we here subjoin a *list* of several verbs as are *reflective* in the French only, which the scholar is desired to commit to memory

A LIST OF VERBS

WHICH ARE *REFLECTIVE* IN FRENCH ONLY.

S'abonner, to compound.
S'abstenir, to abstain.
S'accorder, to agree.
S'asseoir, to sit down.
S'attacher, to adhere, to stick.
Se baigner, to bathe.
Se baisser, to stoop.
Se cantonner, to canton.
Se coucher, to go to bed.
Se débattre, to struggle.
Se déborder, to flow over.
Se dédire, to retract.
Se défier, to distrust.
Se dépêcher, to make haste.
Se démettre, to resign.
Se désister, to give over.
S'élancer, to leap upon.
S'emparer, to seize upon.
S'emporter, to get in a passion.
S'empresser, to be eager.
S'en aller, to go away.
S'endormir, to fall asleep.
S'enfuir, to run away.
S'enhardir, to grow bold.
S'enraciner, to take root.
S'enrhumer, to catch cold.
S'enrichir, to grow rich.
S'entretenir, to discourse with.
S'envoler, to fly away.
S'épanouir, to blow. / to bloom.
S'esquiver, to steal away.
S'étonner, to wonder.
S'évanouir, to faint away.
S'évaporer, to evaporate.
S'évertuer, to strive.
Se fâcher, to get angry.
Se faire, to get used.
Se farder, to paint.
Se fier, to trust.
Se figurer, to fancy.
Se flétrir, to fade away.
Se fondre, to melt.
Se formaliser, to find fault.
Se glisser, to creep in.
Se hâter, to make haste.
S'imaginer, to fancy.
S'ingérer, to intermeddle.
S'insinuer, to steal in.
Se lever, to rise.
Se liquéfier, to liquefy.
Se marier, to get married.
Se méfier, to distrust.
Se méprendre, to mistake.
Se moquer, to laugh at.
Se mutiner, to mutiny.
Se piquer, to pretend to, &c.
Se plaindre, to complain.
Se promener, to walk.
Se rappeler, to recollect.
Se réjouir, to rejoice.
Se repentir, to repent.
Se reposer, to rest.
Se ressouvenir, to remember.
Se révolter, to rebel.
Se saisir, to seize upon.
Se soumettre, to submit.
Se souvenir, to remember.
Se vanter, to boast.

CONJUGATION OF THE VERB

ALLER,* TO GO,

WITH ITS RADICAL TENSES ONLY.

INFINITIVE.

PRESENT.	PAST.
To go, *aller*.	To have gone, *être*† *allé*.

PARTICIPLES.

PRESENT.	PAST.
Going, *allant*.	Gone *allé*.

INDICATIVE.

PRESENT.

SINGULAR.	PLURAL.
I go, I do go, I am going, *je vais*.	We go, *nous allons*.
Thou goest, &c. *tu vas*.	You go, *vous allez*.
He *or* she goes, *il* ou *elle va*.	They go, *ils* ou *elles vont*.
One, any body, &c. goes, *on va*.	People, we, they, &c. go, *on va*.

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT*.

SINGULAR.	PLURAL.
did go, *or* I was going, *j'allais*.	We did go, *nous allions*.
Thou didst go, *tu allais*.	You did go, *vous alliez*.
He did go, *il allait*.	They did go, *ils allaient*.

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE*.

SINGULAR.	PLURAL.
I went, *j'allai*.	We went, *nous allâmes*.
Thou wentst, *tu allas*.	You went, *vous allâtes*.
He went, *il alla*.	They went, *ils allèrent*.

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE*.

SINGULAR.	PLURAL.
I shall *or* will go, *j'irai*.	We shall go, *nous irons*.
Thou shalt go, *tu iras*.	You shall go, *vous irez*.
He shall go, *il ira*.	They shall go, *ils iront*.

* The scholar, knowing, from the conjugation of *porter* and *s'habiller*, how the tenses of a regular verb are formed from the *infinitive*, may, by comparing any verb of that conjugation with *aller*, acquire a very just idea of what constitutes the *irregularity* of a verb.

† *Être* is used instead of *avoir*, to form the past tenses: thus, we say, *je suis allé*, I have gone, and never *j'ai alle*.

IMPERATIVE.

Go (thou,) *va.*
Let us go, *allons.*
Go, *allez.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

SINGULAR.	PLURAL.
I should, would, *or* could go, *j'irais.*	We should go, *nous irions.*
Thou shouldst go, *tu irais.*	You should go, *vous iriez.*
He should go, *il irait.*	They should go, *ils iraient.*

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

SINGULAR.	PLURAL.
That I may go, que *j'aille.*	*That* we may go, que *nous allions.*
That thou mayst go, que *tu ailles.*	*That* you may go, que *vous alliez.*
That he may go, qu'*il aille.*	*That* they may go, qu'*ils aillent.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT*

SINGULAR.

That I might go, que *j'allasse.*
That thou mightst go, que *tu allasses.*
That he might go, qu'*il allât.*

PLURAL.

That we might go, que *nous allassions.*
That you might go, que *vous allassiez.*
That they might go, qu'*ils allassent.*

THE VERB *REFLECTIVE,*

S'EN ALLER, TO GO AWAY, IS THUS CONJUGATED.

INFINITIVE.

PRESENT.

To go away, *s'en aller.*

PAST.

To have gone away, *s'en être allé.*

PARTICIPLES.

PRESENT.	PAST.
Going away, *s'en allant.*	Gone away, *en allé.*

INDICATIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

I go, I do go, I am going away, *je m'en vais,* ou *je m'en vas.*
Thou goest away, *tu t'en vas.*
He *or* she goes away, *il* ou *elle s'en va.*
One, any body, &c. goes away, *on s'en va.*

PLURAL.

We go away, *nous nous en allons.*
You go away, *vous vous en allez.*
They go away, *ils* ou *elles s'en vont.*
People, we, they, &c. go away, *on s'en va.*

And so on through the other tenses.

PAST TENSES.

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I have gone away, *je m'en suis allé,* &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

I had gone away, *je m'en étais allé,* &c.

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

I had gone away, *je m'en fus allé,* &c.

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

I shall have gone away, *je m'en serai allé,* &c.

IMPERATIVE.

Go (thou) away, *va-t-en.*
Let us go away, *allons-nous-en.*
Go away, *allez-vous-en.*

And so on through the other tenses.

We conclude, at once, what relates to the *irregular* verbs of this conjugation, by observing that the verb *envoyer,* to send, is *irregular,* in two tenses, *viz.* the *present posterior,* or *future* of the *indicative,* and the *conditional present.*

INDICATIVE.

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.

I shall *or* will	send.	*J'enverrai.*
Thou shalt		*Tu enverras.*
He *or* she shall		*Il* ou *elle enverra.*
One, any body, &c. shall		*On enverra.*

PLURAL.

We shall	send.	*Nous enverrons.*
You shall		*Vous enverrez.*
They shall		*Ils* ou *elles enverront.*
People, we, they, &c. shall		*On enverra.*

CONDITIONAL

PRESENT.

SINGULAR.

I should	send.	*J'enverrais.*
Thou shouldst		*Tu enverrais.*
He *or* she should		*Il* ou *elle enverrait.*
One, &c. should		*On enverrait.*

PLURAL.

We should	send.	*Nous enverrions.*
You should		*Vous enverriez.*
They should		*Ils* ou *elles enverraient.*
People, &c. should		*On enverrait.*

NOTE. There are some trifling *irregularities* in the spelling of a few verbs belonging to this conjugation, among which we shall notice those of the verbs ending in *ger* and *cer*. In order to soften the pronunciation, these require that *e* should be placed immediately before the vowel *a*.—EXAMPLE, *changer, manger*, must be written—changeant, mangeant; changeais, mangeais, &c. in the *participle present* and *present anterior* or *imperfect* of the indicative; and, not *changant, mangant, changais, mangais*. For the same reason, in those in *cer*, as *recommencer, avancer*, &c. the letter *c* before *a* takes the sound of *s*, which is signified by placing, under the *c*, a cedilla; thus, ç. Hence, we must write *commençant, avançant*; *commençais, avançais*, with the cedilla. The verb *puer*, to stink, which, according to the inflection of a regular verb, should make, in the three first persons, je *pue*, tu *pues*, il *pue*; makes, on the contrary, je *pus*, tu *pus*, il *put*.

In order to complete our view of the first conjugation, we shall now present the pupil with the verb *geler*, to freeze, as a model for the conjugation of the impersonals belonging to it.

CONJUGATION OF *GELER*, TO FREEZE.

INFINITIVE.

PRESENT.

To freeze, *geler*.

PAST.

To have frozen, *avoir gelé*.

PARTICIPLES.

PRESENT.	PAST.
Freezing, *gelant*.	Frozen, *gelé*.

INDICATIVE.

PRESENT.

It freezes, *il gèle*.

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT*.

It did freeze, *il gelait*.

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE*.

It froze, *il gela*.

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE*.

It will freeze, *il gèlera*.

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT*.

It has frozen, *il a gelé*.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT*.

It had frozen, *il avait gelé*.

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

It had frozen, *il eut gelé.*

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

It shall *or* will have frozen, *il aura gelé.*

PAST JUST ELAPSED.

It has just frozen, *il vient de geler.*

FUTURE INDEFINITE.

It is to freeze, *il doit geler.*

INSTANT FUTURE.

It is going to freeze, *il va geler.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

It should freeze, *il gèlerait.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

It should have frozen, *il aurait gelé.*

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

That it may freeze, qu'*il gèle.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT, &c.*

That it might freeze, qu'*il gelât.*
That it may have frozen, qu'*il ait gelé.*
That it might have frozen, qu'*il eût gelé.*

NOTE.—The scholar would do well to exercise himself in conjugating, *impersonally*, some of the following verbs, which are all of the first conjugation:—

To snow, *neiger.*	To thaw, *dégeler.*
To thunder, *tonner.*	To hail, *grêler.*
To lighten, *éclairer.*	To drizzle, *bruiner.*
To seem, *sembler.*	To concern, *importer.*
To happen, *arriver.*	To go, *aller*, in such phrases as

Il y va de la vie, de l'honneur; life, honour is at stake.

SECOND REGULAR CONJUGATION, IN *IR*,

EXEMPLIFIED IN *PUNIR*, TO PUNISH.

INFINITIVE.

PRESENT.	PAST.
To punish, *punir*.	To have punished, *avoir puni*.

PARTICIPLES.

PRESENT.	PAST.
Punishing, *punissant*.	Punished, *puni*.

INDICATIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

I punish, I do punish, *or* I am punishing, *je punis*.
Thou punishest, *tu punis*.
He *or* she punishes, *il* ou *elle punit*.
One, any body, &c. punishes, *on punit*.

PLURAL.

We punish, *nous punissons*.
You punish, *vous punissez*.
They punish, *ils* ou *elles punissent*.
People, they, &c. punish, *on punit*.

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT*.

SINGULAR.	PLURAL.
I did punish, *or* I was punishing, *je punissais*.	We did punish, *nous punissions*.
Thou didst punish, *tu punissais*.	You did punish, *vous punissiez*.
He did punish, *il punissait*.	They did punish, *ils punissaient*.

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE*.

SINGULAR.	PLURAL.
I punished, *je punis*.	We punished, *nous punîmes*.
Thou punishedst, *tu punis*.	You punished, *vous punîtes*.
He punished, *il punit*.	They punished, *ils punirent*.

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.	PLURAL.
I shall *or* will punish, *je punirai.*	We shall punish, *nous punirons.*
Thou shalt punish, *tu puniras.*	You shall punish, *vous punirez.*
He shall punish, *il punira.*	They shall punish, *ils puniront.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I have punished, *j'ai puni,* &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

I had punished, *j'avais puni,* &c.

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

I had punished, *j'eus puni,* &c.

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

I shall have punished, *j'aurai puni,* &c.

PAST JUST ELAPSED.

I have just punished, *je viens de punir,* &c.

FUTURE INDEFINITE.

I am to punish, *je dois punir,* &c.

INSTANT FUTURE.

I am going to punish, *je vais punir,* &c.

IMPERATIVE.

Punish (thou), *punis.*
Let us punish, *punissons.*
Punish, *punissez.*

CONDITIONAL.

SINGULAR.

I should, &c. punish, *je punirais.*
Thou shouldst punish, *tu punirais.*
He should punish, *il punirait.*

PLURAL.

We should punish, *nous punirions.*
You should punish, *vous puniriez.*
They should punish, *ils puniraient.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT*

I should have punished, *j'aurais puni, &c.*

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

That I may punish, que *je punisse.*
That thou mayst punish, que *tu punisses.*
That he may punish, qu'*il punisse.*

PLURAL.

That we may punish, que *nous punissions.*
That you may punish, que *vous punissiez.*
That they may punish, qu'*ils punissent.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT*

SINGULAR.

That I might punish, que *je punisse.*
That thou mightst punish, que *tu punisses.*
That he might punish, qu'*il punît.*

PLURAL.

That we might punish, que *nous punissions.*
That you might punish, que *vous punissiez.*
That they might punish, qu'*ils punissent.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

That I may have punished, que *j'aie puni,* &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

That I might have punished, que *j'eusse puni, &c.*

*** This conjugation, next to the first, is the most extensive: it embraces about three hundred verbs.

THIRD REGULAR CONJUGATION,
IN *TIR, VIR,* OR *MIR,*
EXEMPLIFIED IN *SENTIR,* TO FEEL OR TO SMELL.

INFINITIVE.

PRESENT.

To feel, *sentir.*

PAST.

To have felt, *avoir senti.*

PARTICIPLES.

PRESENT.	PAST.
Feeling, *sentant.*	Felt, *senti.*

INDICATIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

I feel, I do feel, *or* I am feeling, *je sens.*
Thou feelest, *tu sens.*
He *or* she feels, *il* ou *elle sent.*
One, any body, &c. feels, *on sent.*

PLURAL.

We feel, *nous sentons.*
You feel, *vous sentez.*
They feel, *ils* ou *elles sentent.*
People, they, &c. feel, *on sent.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.	PLURAL.
I did feel, *or* I was feeling, *je sentais.*	We did feel, *nous sentions.*
Thou didst feel, *tu sentais.*	You did feel, *vous sentiez.*
He did feel, *il sentait.*	They did feel, *ils sentaient.*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

SINGULAR.	PLURAL.
I felt, *je sentis.*	We felt, *nous sentîmes.*
Thou feltest, *tu sentis.*	You felt, *vous sentîtes.*
He felt, *il sentit.*	They felt, *ils sentirent.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.	PLURAL.
I shall *or* will feel, *je sentirai.*	We shall feel, *nous sentirons.*
Thou shalt feel, *tu sentiras.*	You shall feel, *vous sentirez.*
He shall feel, *il sentira.*	They shall feel, *ils sentiront.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I have felt, *j'ai senti*, &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT*

I had felt, *j'avais senti*, &c.

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

I had felt, *j'eus senti*, &c.

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

I shall have felt, *j'aurai senti*, &c

PAST JUST ELAPSED.

I have just felt, *je viens de sentir*, &c.

FUTURE INDEFINITE.

I am to feel, *je dois sentir*, &c.

INSTANT FUTURE.

I am going to feel, *je vais sentir*, &c.

IMPERATIVE.

Feel (thou), *sens.*
Let us feel, *sentons.*
Feel, *sentez.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

SINGULAR.	PLURAL
I should, &c. feel, *je sentirais.*	We should feel, *nous sentirions.*
Thou shouldst feel, *tu sentirais.*	You should feel, *vous sentiriez.*
He should feel, *il sentirait.*	They should feel, *ils sentiraient.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I should have felt, *j'aurais senti*, &c.

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

That I may feel, que *je sente.*
That thou mayst feel, que *tu sentes.*
That he may feel, qu'*il sente.*

PLURAL.

That we may feel, que *nous sentions.*
That you may feel, que *vous sentiez.*
That they may feel, qu'*ils sentent.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT*

SINGULAR.

That I might feel, que *je sentisse.*
That thou mightst feel, que *tu sentisses.*
That he might feel, qu'*il sentît.*

PLURAL.

That we might feel, que *nous sentissions.*
That you might feel, que *vous sentissiez.*
That they might feel, qu'*ils sentissent.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

That I may have felt, que *j'aie senti,* &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

That I might have felt, que *j'eusse senti,* &c.

THE FOLLOWING VERBS ARE CONJUGATED IN THE SAME MANNER AS *SENTIR.*

Desservir.	Dites au domestique de *desservir*
To clear the table.	Tell the servant *to clear the table.*
Dormir.	Le tonnerre m'a empêché de *dormir.*
To sleep.	The thunder prevented me from *sleeping.*
Endormir.	Nous n'avons jamais pu *endormir* l'enfant.
To lull to sleep.	We never could *lull* the child *to sleep.*
S'endormir.	J'ai commencé à *m'endormir* à la pointe du jour.
To fall asleep.	I began to fall asleep at day-break.
Redormir.	Il a *redormi* malgré le bruit.
To sleep again.	He *slept again,* in spite of the noise.
Se rendormir.	Quant à moi, je ne me suis pas *rendormi*
To fall asleep again.	As for me, I did not *fall asleep again.*
Mentir.	Ne le croyez pas ; il ne fait que *mentir.*
To lie.	Do not believe him, he does nothing but *lie.*

Démentir.	S'il dit cela, je le *démentirai.*
To give the lie.	If he says so, I shall *give him the lie.*
Partir.	On m'a dit qu'il *partirait* à la fin de la semaine.
To set out.	I have been told that he *would set out* at the end of the week.
Repartir.	Il a reçu ordre de ne pas *repartir.*
To set out again,	He has received orders not to *set out again.*
or	Qu'avez-vous à *repartir* à cela ?
To reply.	What have you *to reply* to that ?
Se repentir.	Si vous le faites, vous vous en *repentirez.*
To repent.	If you do it, you *will repent* it.
Pressentir.	J'ai *pressenti* tous les malheurs qui lui sont arrivés.
To foresee.	I *foresaw* all the misfortunes that have befallen him.
Ressentir.	Il *ressent* vivement cette insulte.
To resent.	He strongly *resents* this insult.
Servir.	Il vous a *servi* avec zèle dans cette affaire.
To serve.	He has *served* you with zeal in this business.
Se servir.	*Servez-vous* de mon cheval; je vous le prête.
To make use.	*Make use* of my horse; I lend it to you.
Sortir.	Ne *sortez* pas avant que de me parler
To go out	Do not *go out* before you speak to me.
Ressortir.	Si vous *ressortez,* je vous punirai.
To go out again	If you *go out again,* I will punish you.

NOTE. When *ressortir* is used as a law term, it implies, in the English acceptation, to be within the jurisdiction of a court, and is conjugated like *punir:* it is the same with

Assortir, to match.
Repartir, when it signifies to distribute.
Asservir, to enslave (a nation, &c.)

FOURTH REGULAR CONJUGATION IN *ENIR*, EXEMPLIFIED IN *TENIR*, TO HOLD.

INFINITIVE.

PRESENT.

To hold, *tenir*

PAST.

To have held, *avoir tenu.*

PARTICIPLES.

PRESENT.	PAST.
Holding, *tenant.*	Held, *tenu.*

INDICATIVE.

PRESENT

SINGULAR.	PLURAL.
I hold, I do hold, *or* I am holding, *je tiens.*	We hold, *nous tenons.*
Thou holdest, *tu tiens.*	You hold, *vous tenez.*
He *or* she holds, *il* ou *elle tient.*	They hold, *ils* ou *elles tiennent.*
One, any body, &c. holds, *on tient.*	People, we, they, &c. hold, *on tient.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.	PLURAL.
I did hold, *or* I was holding, *je tenais.*	We did hold, *nous tenions.*
Thou didst hold, *tu tenais.*	You did hold, *vous teniez.*
He did hold, *il tenait.*	They did hold, *ils tenaient.*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

SINGULAR.	PLURAL.
I held, *je tins.*	We held, *nous tînmes.*
Thou heldst, *tu tins.*	You held, *vous tîntes.*
He held, *il tint.*	They held, *ils tinrent.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.	PLURAL.
I shall *or* will hold, *je tiendrai.*	We shall hold, *nous tiendrons.*
Thou shalt hold, *tu tiendras.*	You shall hold, *vous tiendrez.*
He shall hold, *il tiendra.*	They shall hold, *ils tiendront.*

PAST OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I have held, *j'ai tenu*, &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

I had held, *j'avais tenu*, &c.

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

I had held, *j'eus tenu*, &c.

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

I shall have held, *j'aurai tenu*, &c.

PAST JUST ELAPSED.

I have just held *je viens de tenir*, &c.

FUTURE INDEFINITE.

I am to hold, *je dois tenir*, &c.

INSTANT FUTURE.

I am going to hold, *je vais tenir*, &c.

IMPERATIVE.

Hold (thou), *tiens.*
Let us hold, *tenons.*
Hold, *tenez.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

SINGULAR.

I should, &c. hold, *je tiendrais.*
Thou shouldst hold, *tu tiendrais.*
He should hold, *il tiendrait.*

PLURAL.

We should hold, *nous tiendrions.*
You should hold, *vous tiendriez.*
They should hold, *ils tiendraient.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I should have held, &c. *j'aurais tenu*, &c.

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

That I may hold, que *je tienne.*
That thou mayst hold, qui *tu tiennes.*
That he may hold, qu'*il tienne.*

PLURAL.

That we may hold, que *nous tenions.*
That you may hold, que *vous teniez.*
That they may hold, qu'*ils tiennent.*

PAST ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.

That I might hold, que *je tinsse.*
That thou mightst hold, que *tu tinsses.*
That he might hold, qu'*il tînt.*

PLURAL.

That we might hold, que *nous tinssions.*
That you might hold, que *vous tinssiez.*
That they might hold, qu'*ils tinssent.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT*

That I may have held, que *j'aie tenu,* &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

That I might have held, que *j'eusse tenu,* &c.

N.B. The scholar will exercise himself in conjugating the verb *venir*, which is, besides, so useful an auxiliary in the French conjugation.

THE FOLLOWING VERBS ARE CONJUGATED LIKE *TENIR.*

S'abstenir.	Il s'en est *abstenu* pendant long temps.
To abstain.	He *abstained* from it a great while.
Appartenir.	Ce bien lui a *appartenu* autrefois.
To belong to.	This estate formerly *belonged* to him.
Contenir.	Tout ce qui est *contenu* sous les cieux.
To contain.	All that is contained under the heavens.
Détenir.	Nous l'avons *détenu* comme (*ou* en) otage.
To detain.	We have *detained* him as a hostage.
Entretenir.	Je les ai *entretenus* à mes frais pendant un an.
To keep, to support.	I have *supported* them at my expence for a year.
S'entretenir.	Je me suis *entretenu* avec elle toute la soirée.
To converse.	I *conversed* with her the whole evening.
Maintenir.	Il a été *maintenu* dans sa charge, en dépit d'eux.
To retain.	He has been *retained* in his office, in spite of them.

Obtenir.	Il n'a pas *obtenu* ce qu'il demandait.
To obtain.	He has not *obtained* what he asked for.
Retenir.	On *retint* cinq avocats pour cette cause.
To retain.	In that cause five counsel were *retained.*
Soutenir.	Je l'ai *soutenu* dans toutes ses entreprises.
To support.	I have *supported* him in all his undertakings.
Venir.	Ne suis-je pas *venu* à votre secours?
To come.	Have I not *come* to your assistance?
Avenir.	Il est *avenu* ce que j'avais pensé.
To happen.	What I thought has *happened.*
Circonvenir.	Le voleur a *circonvenu* les juges.
To deceive.	The thief has *deceived* the judges.
Convenir.	Nous ne sommes point *convenus* de prix.
To agree.	We did not *agree* about the price.
Convenir.	Cette maison ne m'a pas *convenu.*
To suit.	That house did not *suit* me.
Devenir.	A force d'étudier, il est *devenu* savant.
To become.	By dint of study, he is *become* a learned man.
Redevenir.	Il ne *redeviendra* jamais ce qu'il a été.
To become again.	He will never *again become* what he was.
Disconvenir.	Il n'en est jamais *disconvenu.*
To deny.	He has never *denied* it.
Parvenir.	Il est *parvenu* aux premières charges de la république.
To attain to, to arrive at.	He has *attained* to the first offices of the republic.
Prévenir.	Dans les hommes extraordinaires, l'âge est *prévenu* par les talens.
To anticipate.	In extraordinary men, age is *anticipated* by talents.
Provenir.	Cette maladie est *provenue* du sang.
To come from.	This disorder *springs* or *comes from* the blood.
Se ressouvenir.	Il ne s'est pas *ressouvenu* de ce que je lui avais dit.
To recollect.	He did not *recollect* what I had told him.
Revenir.	Vous n'êtes pas *revenu* à l'heure convenue.
To come back.	You did not *come back* at the appointed hour.
Se souvenir.	Votre sœur ne s'est pas *souvenue* de sa promesse.
To remember.	Your sister did not *remember* her promise.
Subvenir.	J'ai *subvenu* aux besoins de votre ami.
To relieve.	I have *relieved* the wants of your friend.
Survenir.	Des renforts sont *survenus* pendant la bataille.
To come unexpectedly.	Reinforcements *came unexpectedly* during the battle.

FFTIH REGULAR CONJUGATION IN *EVOIR*,

EXEMPLIFIED IN *RECEVOIR*, TO RECEIVE.

INFINITIVE.

PRESENT.

To receive, *recevoir.*

PAST.

To have received, *avoir reçu.*

PARTICIPLES.

PRESENT.	PAST.
Receiving, *recevant.*	Received, *reçu.*

INDICATIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

I receive, I do receive, *or* I am receiving, *je reçois.*
Thou receivest, *tu reçois.*
He *or* she receives, *il* ou *elle reçoit.*
One, any body, &c. receives, *on reçoit.*

PLURAL.

We receive, *nous recevons.*
You receive, *vous recevez.*
They receive, *ils* ou *elles reçoivent.*
People, we, they, &c. receive, *on reçoit.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPEFECT.*

SINGULAR.

I did receive, *or* I was receiving, } *je recevais.*
Thou didst receive, *tu recevais.*
He did receive, *il recevait.*

PLURAL.

We did receive, *nous recevions.*
You did receive, *vous receviez.*
They did receive, *ils recevaient.*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

SINGULAR.

I received, *je reçus.*
Thou receivedst, *tu reçus.*
He received, *il reçut.*

PLURAL.

We received, *nous reçûmes.*
You received, *vous reçûtes.*
They received, *ils reçurent.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.

I shall *or* will receive, *je recevrai.*
Thou shalt receive, *tu recevras.*
He shall receive, *il recevra.*

PLURAL.

We shall receive, *nous recevrons.*
You shall receive, *vous recevrez.*
They shall receive, *ils recevront.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I have received, *j'ai reçu,* &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT*

I had received, *j'avais reçu,* &c.

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

I had received, *j'eus reçu,* &c.

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

I shall have received, *j'aurai reçu,* &c.

PAST JUST ELAPSED.

I have just received, *je viens de recevoir,* &c.

FUTURE INDEFINITE.

I am to receive, *je dois recevoir,* &c.

INSTANT FUTURE.

I am going to receive, *je vais recevoir,* &c.

IMPERATIVE.

Receive (thou,) *reçois.*
Let us receive, *recevons.*
Receive, *recevez.*

CONDITIONAL.

SINGULAR.

I should, &c. receive, *je recevrais.*
Thou shouldst receive, *tu recevrais.*
He should receive, *il recevrait.*

PLURAL.

We should receive, *nous recevrions.*
You should receive, *vous recevriez.*
They should receive, *ils recevraient.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I should have received, *j'aurais reçu, &c.*

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

That I may receive, que *je reçoive.*
That thou mayst receive, que *tu reçoives.*
That he may receive, qu'*il reçoive.*

PLURAL.

That we may receive, que *nous recevions.*
That you may receive, que *vous receviez.*
That they may receive, qu'*ils reçoivent.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.

That I might	receive.	Que *je reçusse.*
That thou mightst		Que *tu reçusses.*
That he might		Qu'*il reçût.*

PLURAL,

That we might	receive.	Que *nous reçussions.*
That you might		Que *vous reçussiez.*
That they might		Qu'*ils reçussent.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

That I may have received, que *j'aie reçu*, &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

That I might have received, que *j'eusse reçu.* &c.

N.B. The Scholar will exercise himself in conjugating the verb *devoir*, which is also an auxiliary in the French conjugation, as may have been noticed.

THE FOLLOWING VERBS

ARE CONJUGATED LIKE *RECEVOIR.*

Apercevoir.	Je l'ai *aperçue* le premier.
To perceive.	I *perceived* her first.
Concevoir.	Je ne *conçois* pas ce que vous me dites.
To conceive.	I do not *conceive* (or *understand*) what you tell me.
Décevoir.	Ses espérances ont été *déçues.*
To deceive, to disappoint.	His hopes have been *disappointed.*
Devoir.	Il *doit* beaucoup d'argent à ses créanciers.
To owe.	He *owes* a great deal of money to his creditors.
Devoir.	Tout citoyen *doit* obéir aux lois de son pays.
To be obliged.	Every citizen *is obliged* (or *ought*) to obey the laws of his country.
Redevoir.	Il nous *redoit* environ cinq cents piastres.
To owe still.	He *still owes* us about five hundred piasters.
Percevoir.	Il est préposé pour *percevoir* les taxes.
To gather. / To collect.	He is appointed to *collect* the taxes.

The irregular verb *falloir* occurs so frequently in speech, that we give here its conjugation.

CONJUGATION OF THE VERB

FALLOIR, TO BE NECESSARY, NEEDFUL, OR REQUISITE; VIZ.

INFINITIVE.

PRESENT

To be necessary, *falloir.*

PAST.

To have been necessary, *avoir fallu.*

PARTICIPLES.

PRESENT.	PAST.
(None.)	Been necessary, *fallu.*

INDICATIVE.

PRESENT.

It is necessary, *il faut.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

It was necessary, *il fallait.*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

It was necessary, *il fallut.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

It will be necessary, *il faudra.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

It has been necessary, *il a fallu.*

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

It will have been necessary, *il aura fallu.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

It should be necessary, *il faudrait.*

PAST.

It should have been necessary, *il aurait fallu.*

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

That it may be necessary, qu'*il faille.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

That it might be necessary, qu'*il fallût.*

SIXTH REGULAR CONJUGATION, IN *RE*, EXEMPLIFIED IN *VENDRE*, TO SELL.

INFINITIVE.

PRESENT.

To sell, *vendre.*

PAST.

To have sold, *avoir vendu.*

PARTICIPLES.

PRESENT.	PAST.
Selling, *vendant.*	Sold, *vendu.*

INDICATIVE.

PRESENT.

SINGULAR.	PLURAL.
I sell, I do sell, *or* I am selling, *je vends.*	We sell, *nous vendons.*
Thou sellest, &c. *tu vends.*	You sell, *vous vendez.*
He *or* she sells, *il* ou *elle vend.*	They sell, *ils* ou *elles vendent.*
One, any body, &c. sells, *on vend.*	People, we, they, &c. sell, *on vend.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.	PLURAL.
I did sell, *or* I was selling, *je vendais.*	We did sell, *nous vendions.*
Thou didst sell, *tu vendais.*	You did sell, *vous vendiez.*
He did sell, *il vendait.*	They did sell, *ils vendaient.*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

SINGULAR.	PLURAL.
I sold, *je vendis.*	We sold, *nous vendîmes.*
Thou soldst, *tu vendis.*	You sold, *vous vendîtes.*
He sold, *il vendit.*	They sold, *ils vendirent.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.	PLURAL.
I shall *or* will sell, *je vendrai.*	We shall sell, *nous vendrons.*
Thou shalt sell, *tu vendras.*	You shall sell, *vous vendrez.*
He shall sell, *il vendra.*	They shall sell, *ils vendront.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I have sold, *j'ai vendu,* &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

I had sold, *j'avais vendu,* &c.

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

I had sold, *j'eus vendu,* &c.

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

I shall have sold, *j'aurai vendu,* &c.

PAST JUST ELAPSED.

I have just sold, *je viens de vendre,* &c.

FUTURE INDEFINITE.

I am to sell, *je dois vendre,* &c.

INSTANT FUTURE.

I am going to sell, *je vais vendre,* &c.

IMPERATIVE.

Sell (thou), *vends.*
Let us sell, *vendons.*
Sell, *vendez.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

SINGULAR.	PLURAL.
I should, would, *or* could sell, *je vendrais.*	We should sell, *nous vendrions*
Thou shouldst sell, *tu vendrais.*	You should sell, *vous vendriez.*
He should sell, *il vendrait.*	They should sell, *ils vendraient.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I should have sold, *j'aurais vendu,* &c.

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

That I may	Que *je vende.*
That thou mayst sell.	Que *tu vendes.*
That he may	Qu'*il vende.*

PLURAL.

That we may	Que *nous vendions.*
That you may sell.	Que *vous vendiez.*
That they may	Qu'*ils vendent.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.

That I might	Que *je vendisse.*
That thou mightst sell.	Que *tu vendisses.*
That he might	Qu'*il vendît.*

PLURAL.

That we might	Que *nous vendissions.*
That you might sell.	Que *vous vendissiez.*
That they might	Qu'*ils vendissent.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

That I may have sold, que *j'aie vendu,* &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

That I might have sold, que *j'eusse vendu,* &c.

THE FOLLOWING ARE VERBS CONJUGATED LIKE *VENDRE.*

Attendre.	Nous l'*attendons* le mois prochain.
To expect.	We *expect* him next month.
Attendre.	Pourquoi ne m'avez-vous pas *attendu ?*
To wait for.	Why did you not *wait* for me ?
*Battre.**	Il a dit en ma présence qu'il le *battrait.*
To beat.	He said in my presence that he would *beat* him.
Abattre.	Il a fait *abattre* tous les arbres du chemin.
To pull *or* cut down.	He caused all the trees on the road to be *cut down.*
Combattre.	Nous *combattîmes* toute la journée.
To fight.	We *fought* the whole day.
Débattre.	La question a été *débattue* hier au soir.
To argue.	The question was *argued* yesterday evening.
Rabattre.	J'en *rabattrai* dix pour cent.
To abate.	I *will abate* ten per cent on it.
Descendre.	Dites-lui de *descendre,* dès qu'il aura fini.
To come down.	Tell him to *come down,* as soon as he has done.
Condescendre.	Il ne *condescendra* jamais à cela.
To comply.	He will never *comply* with that.
Fondre.	On a fait *fondre* toutes les cloches.
To melt.	They have caused all the bells to be *melted.*
Confondre.	Il ne faut pas *confondre* l'innocent avec le coupable.
To confound.	The innocent must not be *confounded* with the guilty.
Morfondre.	Ce vent de nord vous *morfondra.*
To chill.	This north wind will *chill* you.
Tendre.	*Tendez* la corde dans la cour.
To stretch.	*Stretch* the rope in the yard.
Etendre.	*Etendez* le linge dans le jardin.
To spread.	*Spread* the linen in the garden.
Entendre.	Je n'ai pas *entendu* un mot de ce qu'il a dit.
To hear.	I have not *heard* a word of what he said.
Entendre.	Il *entend* parfaitement bien le Français.
To understand.	He *understands* the French language perfectly well.
Dépendre.	Cela ne *dépend* pas de moi.
To depend.	That does not depend on me.
Suspendre.	*Suspendez* mon manteau à un clou.
So suspend, to hang.	*Suspend* (or *hang*) my cloak on a nail.

* *Battre* and its derivatives have a trifling *irregularity* in their orthography, losing one *t* in the three first persons of the present of the *indicative,* and second person singular of the *imperative:* example, *je bats, tu bats, il bat—bats. Rompre,* and its derivatives, require *t* to be added to the third person singular of the *indicative* present: example, il rompt, corrompt, &c.

Pondre.	Nos poules commencent déjà à *pondre.*
To lay eggs.	Our hens already begin to *lay eggs.*
Correspondre.	Je *correspondrai* volontiers avec lui.
To correspond.	I *shall* willingly *correspond* with him.
Répondre.	Il n'a *répondu* à aucune de mes lettres.
To answer.	He has *answered* none of my letters.
Perdre.	Il a *perdu* tout son argent au jeu.
To lose.	He has *lost* all his money at play.
Répandre.	Vous avez *répandu* du bouillon sur la table.
To spill.	You have *spilled* some broth on the table.
Répandre.	C'est lui qui a *répandu* la nouvelle.
To spread.	It is he who has *spread* the news.
Rompre.	Il a eu le bras *rompu* en deux endroits.
To break.	His arm has been *broken* in two places.
Corrompre.	Le luxe *corrompt* les mœurs des nations.
To corrupt.	Luxury *corrupts* the manners of nations.
Interrompre.	Il m'*interrompit* tout à coup, en disant—
To interrupt.	He *interrupted* me suddenly, by saying—
Tondre.	Avez-vous fait *tondre* vos brebis?
To shear.	Have you had your sheep *shorn?*
Tordre.	Il a *tordu* plusieurs branches de l'arbre.
To twist.	He has *twisted* several branches of the tree.
Survendre.	Il est de l'intérêt d'un marchand de ne jamais *survendre.*
To oversell.	It is the interest of a shopkeeper never to *oversell.*

SEVENTH REGULAR CONJUGATION, IN *UIRE,*

EXEMPLIFIED IN *TRADUIRE*, TO TRANSLATE.

INFINITIVE.

PRESENT.

To translate, *traduire.*

PAST.

To have translated, *avoir traduit.*

PARTICIPLES.

PRESENT.	PAST.
Translating, *traduisant.*	Translated, *traduit.*

INDICATIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

I translate, I do translate, *or* I am translating, } *je traduis.*
Thou translatest, *tu traduis.*
He *or* she translates, *il* ou *elle traduit.*
One, any body, &c. translates, *on traduit.*

PLURAL.

We translate, *nous traduisons.*
You translate, *vous traduisez.*
They translate, *ils* ou *elles traduisent.*
People, we, they, &c. translate, *on traduit.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.

I did translate, *or* I was translating, } *je traduisais.*
Thou didst translate, *tu traduisais.*
He did translate, *il traduisait.*

PLURAL.

We did translate, *nous traduisions.*
You did translate, *vous traduisiez.*
They did translate, *ils traduisaient.*

PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE.*

SINGULAR.

I translated, *je traduisis.*
Thou translatedst, *tu traduisis.*
He translated, *il traduisit.*

PLURAL.

We translated, *nous traduisîmes.*
You translated, *vous traduisîtes.*
They translated, *ils traduisirent.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE*

SINGULAR.

I shall *or* will Thou shalt He shall	translate.	*Je traduirai.* *Tu traduiras.* *Il traduira.*

PLURAL.

We shall *or* will You shall They shall	translate.	*Nous traduirons.* *Vous traduirez.* *Ils traduiront.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I have translated, *j'ai traduit*, &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

I had translated, *j'avais traduit*, &c.

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

I had translated, *j'eus traduit*, &c.

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE.*

I shall have translated, *j'aurai traduit*, &c.

PAST JUST ELAPSED.

I have just translated, *je viens de traduire*, &c.
People, they, &c. have just translated, *on vient de traduire.*

FUTURE INDEFINITE.

I am to translate, *je dois traduire*, &c.

INSTANT FUTURE.

I am going to translate, *je vais traduire*, &c.

IMPERATIVE.

Translate (thou), *traduis.*
Let us translate, *traduisons.*
Translate, *traduisez.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

SINGULAR.

I should, could, *or* would	translate.	*Je traduirais.*
Thou shouldst		*Tu traduirais.*
He should		*Il traduirait.*

PLURAL.

We should	translate.	*Nous traduirions.*
You should		*Vous traduiriez.*
They should		*Ils traduiraient.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I should have translated, *j'aurais traduit, &c.*

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

That I may	translate.	Que *je traduise.*
That thou mayst		Que *tu traduises.*
That he may		Qu'*il traduise.*

PLURAL.

That we may	translate.	Que *nous traduisions.*
That you may		Que *vous traduisiez.*
That they may		Qu'*ils traduisent.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.

That I might	translate.	Que *je traduisisse.*
That thou mightst		Que *tu traduisisses.*
That he might		Qu'*il traduisît.*

PLURAL.

That we might	translate.	Que *nous traduisissions.*
That you might		Que *vous traduisissiez.*
That they might		Qu'*ils traduisissent.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

That I may have translated, &c. que *j'aie traduit, &c.*

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.

I shall *or* will fear, *je craindrai.*
Thou shalt fear, *tu craindras.*
He shall fear, *il craindra.*

PLURAL.

We shall fear, *nous craindrons.*
You shall fear, *vous craindrez.*
They shall fear, *ils craindront.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I have feared, *j'ai craint,* &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT*

I had feared, *j'avais craint,* &c.

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

I had feared, *j'eus craint,* &c.

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE*

I shall have feared, *j'aurai craint,* &c.

PAST JUST ELAPSED.

I have just feared, *je viens de craindre,* &c.
One has just feared, *on vient de craindre.*

FUTURE INDEFINITE.

I am to fear, *je dois craindre,* &c.

INSTANT FUTURE.

I am going to fear, *je vais craindre,* &c.

IMPERATIVE.

Fear (thou), *crains.*
Let us fear, *craignons.*
Fear, *craignez.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

SINGULAR.

I should, &c. fear, *je craindrais.*
Thou shouldst fear, *tu craindrais.*
He should fear, *il craindrait.*

PLURAL.

We should fear, *nous craindrions.*
You should fear, *vous craindriez.*
They should fear, *ils craindraient.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I should have feared, *j'aurais craint*, &c.

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

That I may fear, que *je craigne.*
That thou mayst fear, que *tu craignes.*
That he may fear, qu'*il craigne.*

PLURAL.

That we may fear, que *nous craignions.*
That you may fear, que *vous craigniez.*
That they may fear, qu'*ils craignent.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.

That I might fear, que *je craignisse.*
That thou mightst fear, que *tu craignisses.*
That he might fear, qu'*il craignît.*

PLURAL.

That we might fear, que *nous craignissions.*
That you might fear, que *vous craignissiez.*
That they might fear, qu'*ils craignissent.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

That I may have feared, que *j'aie craint*, &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

That I might have feared, que *j'eusse craint*, &c.

PRESENT POSTERIOR, OR *FUTURE.*

SINGULAR.

I shall *or* will fear, *je craindrai.*
Thou shalt fear, *tu craindras.*
He shall fear, *il craindra.*

PLURAL.

We shall fear, *nous craindrons.*
You shall fear, *vous craindrez.*
They shall fear, *ils craindront.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I have feared, *j'ai craint,* &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT*

I had feared, *j'avais craint,* &c.

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

I had feared, *j'eus craint,* &c.

PAST POSTERIOR, OR *COMPOUND OF THE FUTURE*

I shall have feared, *j'aurai craint,* &c.

PAST JUST ELAPSED.

I have just feared, *je viens de craindre,* &c.
One has just feared, *on vient de craindre.*

FUTURE INDEFINITE.

I am to fear, *je dois craindre,* &c.

INSTANT FUTURE.

I am going to fear, *je vais craindre,* &c.

IMPERATIVE.

Fear (thou), *crains.*
Let us fear, *craignons.*
Fear, *craignez.*

CONDITIONAL.

PRESENT.

SINGULAR.

I should, &c. fear, *je craindrais.*
Thou shouldst fear, *tu craindrais.*
He should fear, *il craindrait.*

PLURAL.

We should fear, *nous craindrions.*
You should fear, *vous craindriez.*
They should fear, *ils craindraient.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

I should have feared, *j'aurais craint,* &c.

SUBJUNCTIVE.

PRESENT.

SINGULAR.

That I may fear, que *je craigne.*
That thou mayst fear, que *tu craignes.*
That he may fear, qu'*il craigne.*

PLURAL.

That we may fear, que *nous craignions.*
That you may fear, que *vous craigniez.*
That they may fear, qu'*ils craignent.*

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

SINGULAR.

That I might fear, que *je craignisse.*
That thou mightst fear, que *tu craignisses.*
That he might fear, qu'*il craignît.*

PLURAL.

That we might fear, que *nous craignissions.*
That you might fear, que *vous craignissiez.*
That they might fear, qu'*ils craignissent.*

PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

That I may have feared, que *j'aie craint,* &c.

PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

That I might have feared, que *j'eusse craint,* &c.

THE FOLLOWING ARE

VERBS CONJUGATED LIKE *CRAINDRE.*

Astreindre.	Il m'a *astreint* à le faire.
To oblige, to force.	He has *obliged* (or *forced*) me to do it.
Ceindre.	Vous ne savez pas *ceindre* une épée.
To gird.	You do not know how to *gird* on a sword.
Enceindre.	Il a fait *enceindre* ses champs de fossés.
To inclose.	He caused his fields to be *inclosed* with ditches.
Contraindre.	Je le *contraignis* à m'obéir.
To force.	I *forced* him to obey me.
Enfreindre.	Ils ont les premiers *enfreint* le traité.
To infringe.	They have first *infringed* the treaty.
Feindre.	Je *feignais* de ne point l'écouter.
To pretend.	I *pretended* not to hear him.
Joindre.	J'ai entendu dire qu'il n'avait pu le *joindre.*
To join.	I heard that he could not *join* him.
Déjoindre.	Ces planches sont toutes *déjointes.*
To disjoin	These boards are quite *disjoined.*
Enjoindre.	Je lui *enjoignis* de garder le silence.
To order.	I *ordered* him to keep silence.
Peindre.	Il a *peint* toute la famille.
To draw, to paint.	He has *drawn* (or *painted*) the whole family
Restreindre.	Je l'ai *restreint* un peu dans sa dépense.
To limit.	I have *limited* him a little in his expense.
Teindre.	Je ferai *teindre* cet habit en noir
To dye	I will have this coat *dyed* black.
Se déteindre.	Ne craignez-vous pas qu'il ne *se déteigne?*
To lose colour.	Are you not afraid that it will *lose* its *colour?*
Eteindre.	N'*éteignez* pas encore la chandelle.
To extinguish, *or* put out.	Do not *put* the candle *out* yet.
Atteindre.	Je ne saurais l'*atteindre.*
To reach.	I cannot *reach* it.

THE FOLLOWING ARE THE

EIGHT CLASSES OF IRREGULAR VERBS.

FIRST CLASS, AS *OFFRIR*, TO OFFER.

INFINITIVE AND PARTICIPLES.

To offer, offrir, *Offering*, offrant. *Offered*, offert.

INDICATIVE.

SINGULAR.			PLURAL.		
J'	*tu*	*il* ou *elle*	*Nous*	*vous*	*ils* ou *elles*
Offr-e,	es,	e.	Offr-ons,	ez,	ent.
Offr-ais,	ais,	ait.	Offr-ions,	iez,	aient.
Offr-is,	is,	it.	Offr-îmes,	îtes,	irent.
Offr-irai,	iras,	ira.	Offr-irons,	irez,	iront.

IMPERATIVE.

Offre.		Offr-ons,	ez.

CONDITIONAL.

Offr-irais,	irais.	irait.	Offr-irions,	iriez,	iraient.

SUBJUNCTIVE.

Que *j'*	que *tu*	qu'*il* ou *elle*	Que *nous*	que *vous*	qu'*ils* ou *elles*
Offr-e,	es,	e.	Offr-ions,	iez,	ent.
Offr-isse,	isses,	ît.	Offr-issions,	issiez,	issent.

THE FOLLOWING ARE

VERBS CONJUGATED LIKE *OFFRIR*.

Mésoffrir.	Vous n'aurez pas ce drap; vous en *mésoffrirez* trop.
To undervalue.	You shall not have this cloth; you *undervalue* it too much.
Couvrir.	Les charpentiers n'ont pas encore *couvert* ma maison.
To cover.	The carpenters have not yet *covered* my house.
Découvrir.	On a *découvert* son dessein à temps.
To discover.	They have discovered his design in time.
Recouvrir.	*Recouvrez*-le, ou bien il se refroidira.
To cover again.	*Cover* it *again*, or else it will grow cold.
Ouvrir.	Je vous défends de lui *ouvrir* la porte.
To open.	I forbid you to *open* the door to him.
Entr'ouvrir.	J'avais laissé une des fenêtres de la salle *entr'ouverte.*
To open a little.	I had left one of the parlour-windows *opened a little.*
Rouvrir.	Je n'ai jamais pu *rouvrir* le buffet.
To open again.	I could never *open* the cupboard *again.*
Souffrir.	Vous avez eu tort de *souffrir* une pareille insolence.
To suffer.	You were wrong to *suffer* such a piece of insolence.

SECOND CLASS, AS *COURIR*, TO RUN.

INFINITIVE AND PARTICIPLES.

To run, courir. *Running*, courant. *Run*, couru.

INDICATIVE.

SINGULAR.			PLURAL		
Je	*tu*	*il* ou *elle*	*Nous*	*vous*	*ils* ou *elles*
Cou-rs,	rs,	rt.	Cour-ons,	ez,	ent.
Cour-ais,	ais,	ait.	Cour-ions,	iez,	aient.
Cour-us,	us,	ut.	Cour-ûmes,	ûtes,	urent.
Cour-rai,	ras,	ra.	Cour-rons,	rez,	ront.

IMPERATIVE.

	Cours.	Cour-ons,	ez.

CONDITIONAL.

Cour-rais,	rais,	rait.	Cour-rions,	riez,	raient.

SUBJUNCTIVE.

Que *je*	que *tu*	qu'*il* ou *elle*	Que *nous*	que *vous*	qu'*ils* ou *elles*
Cour-e,	es,	e.	Cour-ions,	iez,	ent.
Cour-usse,	usses,	ût.	Cour-ussions,	ussiez,	ussent.

THE FOLLOWING ARE

VERBS CONJUGATED LIKE *COURIR*.

Accourir.	Il *accourut* en hâte à son secours.
To run to.	He *ran* in haste to his assistance.
Concourir.	Tout a *concouru* à sa perte.
To concur.	Every thing *concurred* to his loss (disadvantage, *or* ruin).
Discourir.	Il *discourut* sur l'immortalité de l'ame.
To discourse.	He *discoursed* on the immortality of the soul.
Encourir.	Il a *encouru* la peine prononcée par la loi.
To incur.	He has *incurred* the penalty pronounced by the law.
Parcourir.	Il *parcourra* toute l'Europe.
To over-run.	He *will over-run* all Europe.

Recourir.	Je ne *recourrai* pas à lui dans mon malheur,
To have recourse to.	I will not *have recourse to* him in my misfortune.
Secourir.	Il faut *secourir* ses amis dans le besoin.
To succour.	We must *succour* our friends in need.

THIRD CLASS, AS *CONNAÎTRE*, TO KNOW.

INFINITIVE AND PARTICIPLES.

To know, connaître. ***Knowing***, connaissant. ***Known***, connu.

INDICATIVE.

SINGULAR.			PLURAL.		
Je	*tu*	*il* ou *elle*	*Nous*	*vous*	*ils* ou *elles*
Conn-ais,	ais,	aît.	Conn-aissons,	aissez,	aissent.
Conn-aissais,	aissais,	aissait.	Conn-aissions,	aissiez,	aissaient.
Conn-us,	us,	ut.	Conn-ûmes,	ûtes,	urent.
Conn-aîtrai,	aîtras,	aîtra.	Conn-aîtrons,	aîtrez,	aîtront.

IMPERATIVE.

Connais,	Conn-aissons, aissez.

CONDITIONAL.

Conn-aîtrais,	aîtrais,	aîtrait.	Conn-aîtrions, aîtriez, aîtraient.

SUBJUNCTIVE.

Que *je*	que *tu*	qu'*il* ou *elle*	Que *nous*	que *vous*	qu'*ils* ou *elles*
Conn-aisse,	aisses,	aisse.	Conn-aissions,	aissiez,	aissent.
Conn-usse,	usses,	ût.	Conn-ussions,	ussiez,	ussent.

THE FOLLOWING ARE

VERBS CONJUGATED LIKE *CONNAÎTRE.*

Croître.	Cette pluie a bien fait *croître* les blés.
To grow.	This rain has made the corn *grow* very fast.
Accroître.	Il a par son économie *accru* de beaucoup son revenu.
To increase.	By his economy, he has much *increased* his income.
Décroître.	Les jours commencent déjà à *décroître.*
To decrease.	The days already begin to *decrease.*
Paraître, apparaître.	Dieu *apparut* plusieurs fois à Moïse.
To appear.	God *appeared* several times to Moses.
Disparaître.	Il *disparut* aussitôt de la ville.
To disappear.	He *disappeared* immediately from the town.
Comparaître.	Il n'a pas osé *comparaître* devant ses juges.
To appear.	He did not dare to *appear* before his judges.
Méconnaître.	Il est devenu si gros que tout le monde l'a *méconnu*
Not to know again, to forget	He is become so lusty that nobody *knows* him *again*
Reconnaître.	Je l'ai *reconnu* du premier abord.
To remember.	I *remembered* him at first sight.
Reconnaître.	Toute l'Europe *reconnut* l'indépendance des Etats Unis.
To acknowledge.	All Europe *acknowledged* the independence o. the United States.

FOURTH CLASS, AS *METTRE*, TO PUT

INFINITIVE AND PARTICIPLES.

To put, mettre. ***Putting***, mettant. ***Put***, mis.

INDICATIVE.

SINGULAR.			PLURAL.		
Je	*tu*	*il* ou *elle*	*Nous*	*vous*	*ils* ou *elles*
Me-ts,	ts,	t.	Mett-ons,	ez,	ent.
Mett-ais,	ais,	ait.	Mett-ions,	iez.	aient.
M-is,	is,	it.	M-îmes,	îtes,	irent.
Mett-rai,	ras,	ra.	Mett-rons,	rez,	ront.

IMPERATIVE.

Mets.	Mett-ons, ez.

CONDITIONAL.

SINGULAR.			PLURAL.		
Je	*tu*	*il* ou *elle*	*Nous*	*vous*	*ils* ou *elles*
Mett-rais,	rais,	rait.	Mett-rions,	riez,	raient.

SUBJUNCTIVE.

Que *je*	que *tu*	qu'*il* ou *elle*	Que *nous*	que *vous*	qu'*ils* ou *elles*
Mett-e,	es,	e.	Mett-ions,	iez,	ent.
M-isse,	isses,	it.	M-issions,	issiez,	issent.

THE FOLLOWING ARE THE VERBS CONJUGATED LIKE *METTRE.*

Admettre.	Il a été *admis* dans la Société Royale de Londres.
To admit.	He has been *admitted* into the Royal Society of London.
Commettre.	Vous *commîtes* une grande faute en le lui disant.
To commit.	You *committed* a great fault in telling him of it.
Compromettre.	Je ne vous *compromettrai* pas; comptez sur ma parole.
To compromise, to expose one.	I *will* not *expose* you; depend on my word.
Se démettre.	Il *se démit* aussitôt de sa charge.
To resign.	He immediately *resigned* his office.
S'entremettre.	Je *me* suis *entremis* pour les accorder.
To mediate.	I *mediated*, in order to reconcile them.
Permettre.	Lui avez-vous *permis* de venir?
To permit.	Did you *permit* him to come?
Omettre.	Je n'ai *omis* aucune des particularités de cette affaire.
To omit.	I *omitted* none of the particulars of this business.
Promettre.	On lui a *promis* une belle récompense, s'il réussissait.
To promise.	A handsome reward has been *promised* him, should he succeed.
Remettre.	Lui avez-vous *remis* le paquet et les plumes?
To deliver.	Have you *delivered* to him the parcel and the quills?
Remettre.	Avez-vous *remis* les livres à leur place?
To replace.	Have you *replaced* the books?
Soumettre.	Je ne me *soumettrai* jamais à des conditions si inhumaines.
To submit.	I will never *submit* to conditions so inhuman.
Transmettre.	Les sciences nous ont été *transmises* par les Grecs et par les Romains.
To transmit.	The sciences have been *transmitted* to us by the Greeks and Romans.

FIFTH CLASS, AS *PRENDRE*, TO TAKE.

INFINITIVE AND PARTICIPLES.

To take, prendre. *Taking*, prenant. *Taken*, pris.

INDICATIVE.

SINGULAR.			PLURAL.		
Je	*tu*	*il* ou *elle*	*Nous*	*vous*	*ils* ou *elles*
Pren-ds,	ds,	d.	Pren-ons,	ez,	nent.
Pren-ais,	ais,	ait.	Pren-ions,	iez,	aient.
Pr-is,	is,	it.	Pr-îmes,	îtes,	irent.
Prend-rai,	ras,	ra.	Prend-rons,	rez,	ront.

IMPERATIVE.

Prends.			Pren-ons,	ez.	

CONDITIONAL.

Prend-rais,	rais,	rait.	Prend-rions,	riez,	raient.

SUBJUNCTIVE.

Que *je*	que *tu*	qu'*il* ou *elle*	Que *nous*	que *vous*	qu'*ils* ou *elles*
Prenn-e,	es,	e.	Pren-ions,	iez,	nent.
Pr-isse,	isses,	ît.	Pr-issions,	issiez,	issent.

THE FOLLOWING ARE VERBS CONJUGATED LIKE *PRENDRE*.

Apprendre.	Combien y a-t-il que vous *apprenez* le Français?
To learn.	How long have you been *learning* French?
Comprendre.	Avez-vous *compris* ce qu'il a dit?
To understand.	Did you *understand* what he said?
Désapprendre.	Vous *désapprenez* au lieu d'apprendre.
To unlearn.	Instead of learning, you *unlearn*.
Entreprendre.	Vous *entreprenez* trop de choses à la fois.
To undertake.	You *undertake* too many things at once.
Se méprendre.	Vous vous êtes *mépris* sur son compte.
To make a mistake.	You have *made a mistake* about him.
Reprendre.	J'ai *repris* mon argent, et lui ses marchandises.
To take back.	I took my money back, and he his goods.

Reprendre.	Il a été *repris* sévèrement par un conseil de guerre.
To blame, to censure.	He was severely *blamed* (or *censured*) by a court martial.
Surprendre.	Vous me *surprenez* d'agir comme vous faites.
To surprise.	You *surprise* me by acting as you do.

SIXTH CLASS, AS *FAIRE*, TO DO, *OR* TO MAKE.

INFINITIVE AND PARTICIPLES.

To do, faire. *Doing*, fesant. *Done*, fait.

INDICATIVE.

SINGULAR.			PLURAL.		
Je	*tu*,	*il* ou *elle*.	*Nous*	*vous*	*ils* ou *elles*.
F-ais,	ais,	ait.	F-esons,	aites,	ont.
Fes-ais,	ais,	ait.	Fes-ions,	iez,	aient.
F-is,	is,	it.	F-îmes,	îtes,	irent.
Fe-rai,	ras,	ra.	Fer-ons,	ez,	ont.

IMPERATIVE.

	Fais,		F-esons,	aites.	

CONDITIONAL.

Fe-rais,	rais,	rait.	Fe-rions,	riez,	raient.

SUBJUNCTIVE.

Que *je*	que *tu*	qu'*il* ou *elle*	Que *nous*	que *vous*	qu'*ils* ou *elles*
Fass-e,	es,	e.	Fass-ions,	iez,	ent.
F-isse,	isses,	ît.	F-issions.	issiez,	issent.

THE FOLLOWING ARE

VERBS CONJUGATED LIKE *FAIRE.*

Contrefaire.	Il a été pendu pour avoir *contrefait* des billets de banque.
To forge, to counterfeit	He was hanged for *forging* bank-notes.
Défaire.	Vous *défaites* tout ce que je fais.
To undo.	You *undo* all that I do.
Défaire.	Nous *défîmes* l'ennemi avec un grand carnage.
To defeat.	We *defeated* the enemy with great slaughter.
Refaire.	Il est inutile de le *refaire.*
To do again.	It is useless *to do* it *again.*
Satisfaire.	C'est un homme qui *satisfait* tous ceux qui ont affaire avec lui.
To please.	He is a man that *pleases* all those who have to deal with him.
Satisfaire.	Il n'a *satisfait* aucun de ses créanciers.
To satisfy.	He has not *satisfied* any of his creditors.
Surfaire.	Ce marchand vous a *surfait* de moitié.
To ask too much.	This shopkeeper *asked* you *too much* by half.

SEVENTH CLASS, AS *ECRIRE,* TO WRITE.

INFINITIVE AND PARTICIPLES.

To write, écrire. *Writing,* écrivant. *Written,* écrit.

INDICATIVE.

SINGULAR.			PLURAL.		
J'	*tu*	*il* ou *elle*	*Nous*	*vous*	*ils* ou *elles*
Ecri-s,	s,	t.	Ecri-vons,	vez,	vent.
Ecriv-ais,	ais,	ait.	Ecriv-ions,	iez,	aient.
Ecriv-is,	is,	it.	Ecriv-îmes,	îtes,	irent.
Ecri-rai,	ras,	ra.	Ecri-rons,	rez,	ront.

IMPERATIVE.

Ecris.		Ecriv-ons,	ez.

CONDITIONAL.

Ecri-rais,	rais,	rait.	Ecri-rions,	riez,	raient.

SUBJUNCTIVE.

Que *j'*	que *tu*	qu'*il* ou *elle*	Que *nous*	que *vous*	qu'*ils* ou *elles*
Ecriv-e,	es,	e.	Ecriv-ions,	iez,	ent.
Ecriv-isse,	isses,	ît.	Ecriv-issions,	issiez,	issent.

THE FOLLOWING ARE VERBS CONJUGATED LIKE *ECRIRE.*

Circonscrire.	Dieu ne se peut *circonscrire* ni par les lieux ni par les temps.
To limit, to circumscribe	God cannot be *circumscribed* either by place or time.
Décrire.	Il a fort bien *décrit* ce pays-là.
To describe.	He has *described* that country very well.
Inscrire.	Je vous *inscrirai* sur mon livre.
To set down, to enter.	I will *set* you *down* (or *enter* you) on my book.
Prescrire.	*Prescrivez*-moi ce que vous voulez que je fasse.
To prescribe.	*Prescribe* what you wish me to do.
Proscrire.	Il a été *proscrit* pendant la tyrannie de Robespierre.
To proscribe.	He was *proscribed* during the tyranny of Robespierre.
Récrire.	Dites au commis de lui *récrire.*
To write again.	Tell the clerk *to write* to him *again.*
Souscrire.	Je *souscrivis* pour dix exemplaires de cet ouvrage.
To subscribe.	I *subscribed* for ten copies of this work.
Transcrire.	Avez-vous *transcrit* toutes mes lettres?
To transcribe.	Did you *transcribe* all my letters?

EIGHTH AND LAST CLASS,

EXEMPLIFIED IN *DIRE*, TO SAY, *OR* TO TELL.

INFINITIVE AND PARTICIPLES.

To say, dire. *Saying*, disant. *Said*, dit.

INDICATIVE.

SINGULAR.			PLURAL.		
Je	*tu*	*il* ou *elle*	*Nous*	*vous*	*ils* ou *elles*
Di-s,	s,	t.	Di-sons,	tes,	sent.
Dis-ais,	ais,	ait.	Dis-ions,	iez,	aient.
Di-s,	s,	t.	Di-mes,	ites,	irent.
Di-rai,	ras,	ra.	Di-rons,	rez	ront.

IMPERATIVE.

	Dis.		Di-sons,	tes.	

CONDITIONAL.

Di-rais,	rais,	rait	Di-rions,	riez,	raient.

SUBJUNCTIVE.

Que *je*	que *tu*	qu'*il* ou *elle*	Que *nous*	que *vous*	qu'*ils* ou *elles*
Dis-e,	es,	e.	Dis-ions,	iez,	ent.
D-isse,	isses,	ît.	D-issions,	issiez,	issent.

The following are conjugated like *dire*, except the second person plural of the *indicative present*, and the same person of the *imperative* of the *seven* first verbs, where *isez*, instead of *ites*, is the termination.

Confire.	Avez-vous *confit* des concombres cette année-ci?
To pickle.	Did you *pickle* any cucumbers this year?
Confire.	Elle est occupée maintenant à *confire* du fruit.
To preserve.	She is now busy in *preserving* fruit.
Contredire.	Vous me *contredisez* toujours.
To contradict.	You always *contradict me.*
Se dédire.	Les témoins se sont *dédits* de ce qu'ils avaient dit d'abord.
To disown, to recant	The witnesses have *disowned* (or *recanted*) what they first said.
Interdire.	On lui a *interdit* l'entrée de la ville.
To forbid.	They have *forbid* his entering the city.
Médire.	Vous *médisez* trop de votre prochain.
To slander.	You *slander* your neighbour too much.
Prédire.	Je lui ai *prédit* ce qui lui est arrivé.
To foretell.	I *foretold* him what has befallen him.
Redire.	*Redites* ce que vous avez entendu.
To tell again, to repeat.	*Repeat* (or *tell again*) what you have heard.

OF THE *IRREGULAR* VERBS WHICH CANNOT BE CLASSED.

We present the scholar with the respective conjugations of those verbs which, from their extreme irregularity, would not admit of being classed among the verbs, whose conjugations we have just exhibited. In order to take up as little room as possible, we shall only give the tenses that are chiefly formed by a deviation from analogy; of each of those in which this law is observed, we need only mention the *first* person, as the pupil will certainly be able, from the knowledge he has now acquired of the French conjugation, to supply the persons omitted.

Acquérir, *to acquire.*	Assaillir, *to assault.*
Acquérant, acquis.	Assaillant, assailli.

J'acqu-iers, iers, iert; nous acqué-rons, rez, acquièrent.	J'assaill-e, es, e; nous assaill-ons, ez, ent,
J'acquérais.—J'acquis.	J'assaillais.—J'assaillis.
J'acquerrai.—J'acquerrais.	J'assaillirai.—J'assaillirais.
Que j'acqu-ière, ières, ière; que nous acqu-érions, ériez, ièrent.	Que j'assaill-e, es, e; que nous assaill-ions, iez, ent.
Que j'acquisse.	Que j'assaillisse.
Are conjugated alike:	*Is conjugated alike:*
Conquérir, *to conquer.*	Tressaillir, *to start.* Example
Requérir, *to require.*	Il *tressaillit* de peur.
S'enquérir, *to enquire.* Example:	He *started* for fear.
Je me suis *enquis* de sa santé.	
I *enquired* after his health.	

S'asseoir, *to sit down.*	Boire, *to drink.*
S'asseyant, assis.	Buvant, bu.

Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied; nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseyent.	Je bois, tu bois, il boit; nous buv-ons, ez, boivent.
Je m'asseyais.—Je m'assis.	Je buvais.—Je bus.
Je m'asseyerai.—Je m'asseyerais.	Je boirai.—Je boirais.
Que je m'ass-eye, eyes, eye; que nous nous ass-eyions, eyiez, eyent.	Que je boiv-e, es, e; que nous buv-ions, iez, boivent.
Que je m'assisse.	Que je busse.
Are conjugated alike:	
Se rasseoir, *to sit down again.*	
Surseoir, *to adjourn* or *postpone* (a law term).	

Bouillir, *to boil.*	Conclure, *to conclude.*
Bouillant, bouilli.	Concluant, conclu.

Je bous, tu bous, il bout;
nous bouill-ons, ez, ent.
Je bouillais.—Je bouillis.
Je bouillirai.—Je bouillirais.
Que je bouill-e, es, e;
que nous bouill-ions, iez, ent.
Que je bouillisse.

N.B. This verb, as well as its derivative *rebouillir*, to boil again, is seldom used, except in the *infinitive*, or third person of its tenses; to supply the persons corresponding with the English, we employ the verb *faire:* Ex. I *boil* that, je *fais* bouillir cela.

Je concl-us, us, ut;
nous conclu-ons, ez, ent.
Je concluais.—Je conclus.
Je conclurai.—Je conclurais.
Que je conclu-e, es, e;
que nous conclu-ions, iez, ent.
Que je conclusse.

*** *Exclure*, its only derivative, may make, in the past participle, either *exclu* or *exclus*, for the masculine, and of course *exclue*, or *exclues*, for the feminine.

Coudre, *to sew.*	Croire, *to believe.*
Cousant, cousu.	Croyant, cru.

Je cou-ds, ds, d;
nous cous-ons, ez, ent.
Je cousais.—Je cousis.
Je coudrai.—Je coudrais.
Que je cous-e, es, e;
que nous cous-ions, iez, ent.
Que je cousisse.

Note. Découdre, *to rip*, and recoudre, *to sew again*, are conjugated in the same manner.

Je crois, crois, croit:
Nous cro-yons, yez, ient.
Je croyais.—Je crus.
Je croirai.—Je croirais.
Que je cro-ie, ies, ie.
que nous croy-ions, iez, croient.
Que je crusse.

Fuir, *to fly.*	**Haïr, *to hate.***
Fuyant, fui.	**Haïssant, haï.**

Je fu-is, is, it.
nous fu-yons, yez, ient.
Je fuyais.—Je fuis.*
Je fuirai.—Je fuirais.
Que je fuy-e, es, e;
que nous fuy-ions, iez, fuient.
Que je fuisse.*

* Instead of using *je fuis* and *que je fuisse*, we now say, je *pris la fuite* and *que je prisse la fuite.*

Je hai-s, tu hai-s, il hai-t.
Nous haïss-ons, vous haïss-ez, ils haïss-ent.

The irregularity of this verb is only in the *three first* persons singular of the *indicative*, and the *second* singular of the *imperative*, in which it is deprived of the *diæresis* placed over its ï. As to the other tenses, it is conjugated like *punir*.

Lire, *to read.*	**Moudre, *to grind.***
Lisant, lu.	Moulant, **moulu.**

Je l-is, is, it;
nous lis-ons, ez, ent.
Je lisais —Je lus.
Je lirai.—Je lirais.
Que je lis-e, es, e;
que nous lis-ions, iez, ent.
Que je lusse.

Derivatives.

Elire, *to elect.*
Relire, *to read again.*

Je mou-ds, ds, d;
nous moul-ons, ez, ent.
Je moulais.—Je moulus.
Je moudrai.—Je moudrais.
Que je moul-e, es, e;
que nous moul-ions, iez, ent.
Que je moulusse.

Derivatives.

Emoudre, *to whet.*
Remoudre, *to grind again.*

Savoir, *to know.*	**Suffire**, *to suffice, to be adequate or equal to, &c.*
Sachant, su.	**Suffisant**, suffi.

Je s-ais, ais, ait;
nous sa-vons, vez, vent.
Je savais.—Je sus.
Je saurai.—Je saurais.
Que je sach-e, es, e;
que nous sach-ions, iez, ent.
Que je susse.
Imper. Sach-e, sach-ons, ez.

Je suffi-s, s, t;
nous suffis-ons, ez, ent.
Je suffisais.—Je suffis.
Je suffirai.—Je suffirais.
Que je suffis-e, es, e;
que nous suffis-ions, iez, ent.
Que je suffisse.

This verb is often used impersonally, as *il suffit*, &c.

Suivre, *to follow.*	**Vaincre**, *to vanquish.*
Suivant, suivi.	**Vaincant**, vaincu.

Je su-is, is, it;
nous suiv-ons, ez, ent.
Je suivais.—Je suivis.
Je suivrai.—Je suivrais.
Que je suiv-e, es, e;
que nous suiv-ions, iez, ent.
Que je suivisse.

Poursuivre, *to pursue*, is conjugated in the same manner.

Je vain-cs, cs, c;
nous vainqu-ons, ez, ent.
Je vainquais.—Je vainquis.
Je vaincrai.—Je vaincrais.
Que je vainqu-e, es, e;
que nous vainqu-ions, iez, ent.
Que je vainquisse.

Convaincre, *to convince*, is thus conjugated.

Valoir, *to be worth.*	Vêtir, *to clothe.*
Valant, valu.	Vêtant, vêtu.

Je v-aux, aux, aut;
nous va-lons, lez, lent.
Je valais.—Je valus.
Je vaudrai.—Je vaudrais.
Que je v-aille, ailles, aille;
que nous v-alions, aliez, aillent.
Que je valusse.

Equivaloir, *to be equivalent,* is conjugated in the same manner: prévaloir, *to prevail,* makes prevale, instead of prévaille, in the present of the subjunctive.

Je vêt-s, s, il vêt
nous vêt-ons, ez, ent.
Je vêtais.—Je vêtis.
Je vêtirai.—Je vêtirais.
Que je vêt-e, es, e;
que nous vêt-ions, iez, ent.
Que je vêtisse.

☞ The singular persons of the *indicative* and *imperative* are now seldom used.

It is used most commonly with the personal pronouns, and signifies *to dress one's-self.*

Example: Vous êtes long-temps à vous *vêtir,* you are long *dressing yourself.*

Vivre, *to live.*	Voir, *to see.*
Vivant, vécu.	Voyant, vu.

Je vi-s, s, t;
nous viv-ons, ez, ent.
Je vivais -Je vécus.
Je vivrai.—Je vivrais.
Que je viv-e, es, e;
Que nous viv-ions, iez, ent.
Que je vécusse.

Je v-ois, ois, oit.
nous v-oyons, oyez, oient.
Je voyais.—Je vis.
Je verrai.—Je verrais.
Que je voi-e, es, e;
que nous v-oyons, oyez, oient.
Que je visse.

Its derivatives are,
Entrevoir, *to have a glimpse of.*
Prévoir, *to foresee.*
Pourvoir, *to provide.*

Prévoir, makes je prévoirai—je prévoirais instead of je préverrai—je préverrais.

Pourvoir, makes je pourvus—je pourvoirai—je pourvoirais instead of je pourvis—je pourverrai—je pourverrais.

Vouloir, *to be willing*.
Voulant, voulu.

Je veu-x, x, t;
nous voul-ons, ez, veulent.
Je voulais.—Je voulus.
Je voudrai.—Je voudrais.
Que je veuill-e, es, e;
que nous voul-ions, iez, veuillent.
Que je voulusse.

This verb has no *imperative*.

The following Table, which contains the terminations of every verb, may be useful to the scholar, as a *memorandum*, and even a *shield*, to guard his *orthography* from the blunders so often made by English learners, in writing the verbs.

A TABLE

OF THE

TERMINATIONS OF EVERY FRENCH VERB.

MOODS.	TENSES.	NUMBERS.	PERSONS.	
INDICATIVE.	*Present.*	Plural.	1st	ons.
			2d	ez.
			3d	nt
	Present anterior, or *Imperfect.*	Singular.	1st	ais.
			2d	ais.
			3d	ait.
		Plural.	1st	ions.
			2d	iez.
			3d	aient.
	Present anterior periodical, or *Preterite.*	Plural.	1st	mes.
			2d	tes.
			3d	rent.
	Present posterior, or *Future.*	Singular.	1st	rai.
			2d	ras.
			3d	ra.
		Plural.	1st	rons.
			2d	rez.
			3d	ront.
CONDITIONAL.	*Present.*	Singular.	1st	rais.
			2d	rais.
			3d	rait.
		Plural.	1st	rions.
			2d	riez.
			3d	raient.
SUBJUNCTIVE.	*Present.*	Singular.	1st	e.
			2d	es.
			3d	e.
		Plural.	1st	ions.
			2d	iez.
			3d	ent.
	Present anterior, or *Imperfect.*	Singular.	1st	sse
			2d	sses
			3d	t
		Plural.	1st	ssions
			2d	ssiez
			3d	ssent

ANALYSIS

OF

THE PARTS OF SPEECH

CONVERSATION I.

OF WORDS.

NATURE BEGINS.—REASON COMPLETES.

Scholar. WHAT are words?

Master. The signs or representations of our ideas and thoughts.

S. How many kinds of words do you distinguish?

M. Nine: viz. the *noun*, *adjective*, *article* or *determining word*, *pronoun*, *verb* (so called by way of eminence), *preposition*, *adverb*, *conjunction*, and *interjection*, which are adequate to the full expression of all our ideas, thoughts, and sensations; and will become the subject of the following conversations.

S. What are words composed of?

M. Of *sounds* in *speech*, and of *letters*, which are *written characters*, when they represent those *sounds* to the eye.

The useful art of representing speech in written characters is called *writing*, the invention of which is ascribed to *Cadmus*, and has been celebrated by *Brébeuf*, in the following beautiful lines:—

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux,
De peindre la parole & de parler aux yeux;
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux pensées.

The following version will not, I imagine, be unacceptable to the English reader:—

"From him this art descriptive took its rise,
'Of holding converse with the wond'ring eyes
'The various figures, by his pencil wrought,
"Gave colour and a body to the thought."

S. How many kinds of sounds are there?

M. Two; *inarticulate* and *articulate:* the former are so called from their formation by the voice, unassisted by the *tongue* or *lips;* while the latter are formed by the voice, modified by the *lips, teeth, throat, tongue, palate,* or *nose.* The first are also called *vowels;* the second, *consonants.*

S. What name is given to the letters which represent the *inarticulate* sounds?

M. Vocal letters; or, simply, vowels: there are five of them, viz. *a, e, i, o, u.*

S. What are those termed, which describe the *articulate?*

M. Consonants, and make eighteen in number, viz. *b, c, d, f, g, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.* They are called consonants, from the Latin words *cum,* with, and *sonare,* to sound; implying the necessity of their junction with the vowels, to express those sounds which alone they could not. If you add to the foregoing letters the consonant *h,* to denote aspiration, and the letter *y,* which generally describes the sound already represented by *I,* all the above letters, twenty-five in number, compose our French alphabet, in which, as you may observe, the *W* has not been found necessary.

S. What general name do you give the various sounds which constitute a word?

M. Syllables, which, like the vowels or consonants, are expressed or written.

S. Of how many letters is a written syllable composed?

M. Sometimes of a single letter only, which must be a vowel; and sometimes of several, one of which must also be a vowel.

S. Are there no more than five *vowels?*

M. No: but there should be many more, since these five letters cannot represent even all the sounds which the voice, not modified by any motion of the organ of speech, may utter, by the simple emission of the breath. To obviate this difficulty, we have recourse to various means to express different sounds, without resorting to additional letters or characters, which would swell our alphabet.

First, we use three marks, called accents, placed over the vowels, to render their sounds more or less forcible: they are described thus: *acute'*, (aigu); *grave`*, (grave); and *circumflex^*, (circonflexe). Their application is exemplified in the following words: *á*, pâte; *é*, unité; *è*, procès; *ê*, tempête; *ó*, côte; *î*, gîte; *ú*, flûte.

Secondly, we combine several vowels, and term their combination a compound vowel; they are *ten* in number: as *ea*, il mang*ea; ai*, j'*ai; eai*, je mang*eai; au*, ét*au; eau*, chap*eau; eu*, h*eureux*; *æu*, v*æu*, *eo*, g*eo*lier; *æ*, *æ*sophage; *ou*, *ou*vrier. I must here point out an imperfection, which is, that all these, except the last, describe no sounds different from those before represented by the five simple vowels with or without accents.

Thirdly, to express the simple sounds passing through the nose, *m* or *n* is subjoined to the vowels, whether *simple* or *compound*, and the letter thus subjoined causes them to be called *nasals;* as *am*, Ad*am; an*, enf*an*t; *aen*, C*aen; ean*, veng*ean*ce; *em*, *em*placement; *en*, *en*semble; *aim*, f*aim; ain*, p*ain; ein*, dess*ein; im*, *im*possible; *in*, enf*in;* om, s*om*bre; *on*, c*on*fondu; *eon*, mang*eons*; *eun*, j*eun; um*, h*um*ble; *un*, trib*un*. The imperfection just noticed, is also observable here.

S. What do you call a diphthong?

M. The distinct sound of two vowels, the first of which is nearly lost in the second. This double sound, though expressed by several vowels, like the *compound*, is essentially different. In French, there are nineteen: i. e.—six simple, as *ia*, d*ia*mant; *ié*, pit*ié; io*, f*io*le; *oe*, m*oe*lle; *oi*, m*oi; ui* n*ui*t; seven compound, as, *iai*, je conf*iai; iau*, mi*au*lement; *ieu*, ad*ieu; iou* ch*iou*rme; *oua*, r*ouage*; *ouai*, je j*ouai; oui*, enf*oui;* and six nasals, as, *ian*, vi*ande*; *ien*, b*ien; ion*, ambit*ion; oin*, s*oin; ouin*, mars*ouin; uin*, J*uin*.

The above will give you an idea of the mechanical plan, adopted in written language, to fix the fugitive sounds of the voice. We might indeed have dwelt considerably on the subject, and written almost a folio on the numberless *irregularities* of French pronunciation, complicated with rules, the greater part of which you could never have retained.

That your mind may not be perplexed with unnecessary matter, we shall lead you to French pronunciation, by the simple and easy method which nature daily indicates. To accelerate the attainment of this great object, it will be necessary to pay the most particular attention to the following comprehensive system, in which the sounds of the *vowels, diphthongs*, and *consonants*, are fully exemplified by numerous and appropriate examples. *These* you will pronounce after your instructor, till the pronunciation of each word becomes familiar; but, should you be debarred from the assistance of a French teacher, a free command of the Key which precedes the system, and by means of which French sounds are taught by comparing them with those of a similar nature in your own language, will, in a great degree, prove a substitute.

A COMPREHENSIVE

SYSTEM OF PRONUNCIATION;

PRECEDED BY

A KEY to the PRONUNCIATION of the VOWELS, &c.*

THE French alphabet, as we have already observed, consists of twenty-five letters, viz. *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, x, y, z.*

Of the Vowels.

The sounds of all the French vowels, with the exception of *u*, are to be found in the English language.

A.

A has two sounds: one short, as in *patte;* the other long, as in *pâte:* the first is represented by *a, au, ea,* in the English words *hard, laugh, heart;* the second by *a, au, aw, ou, oa,* in the English words *pall, caul, hawk, ought, broad.* It is, however, to be noticed, that the French sound in *pâte* is rather less open.

Note.—With an ear fastidiously nice, a critic may discover two more sounds appertaining to the French *a;* the one not so short as in *patte,* as *a* in *race:* the other not so long as in *pâte,* as *â* in *âge.*

However, as such niceties, frequently liable to objections, and considered of little importance by the latest French orthoëpists, might render our Key more intricate, and perplex the learner, we shall dismiss the subject. D'Olivet, that faithful guide to French prosody, remarks, on a similar occasion, that "it is useless to dwell too much on the anatomy of sounds."

E.

E has four distinct sounds, besides one which is scarcely distinguishable. The first is close or acute, as in *vérité,* marked with the accent thus (´), and the sound is expressed by the English *a, ai, ay, ei,* as in *fate, pail, nay, weight.*

The second is *grave* or *open,* and is found in the English words *there, where,* or the French words *trompette, très, colère.* It is marked thus (`).

The third is *long* or *circumflex,* as in the words *même, crête,* denoted by the circumflex accent (^), and the sound is discoverable, nearly, in the words *there* and *where,* above mentioned. The difference between the grave and circumflex *e* is trivial; the latter, to a descriminating ear, would seem a little *broader.*

The fourth is *guttural,* so called on account of its being pronounced from the *throat:* we trace it in the French terms *je, me, le, refus,* and the English *her, over, sister.*

The fifth sound, commonly denominated *mute,* we shall, with D'Olivet, define thus: "It is a mere emission of the voice, which is scarcely heard." It is, however, to be noticed, that the mute *e* lengthens the preceding syllable, by giving a full sound to the final consonant.

---

* It is important to mention that the learner, deprived of the assistance of a native of France, and making the attempt to teach himself the sounds of the language of that country, must not begin pronouncing the words given in the exercises till he has attained the pronunciation of the French *vowels,* by means of the following mechanical process,—and not until the observations on *consonants, diphthongs, the union of words,* &c. have been impressed on his memory. At that period, he may safely attend to the exercises, and pronounce the words as he conceives the French would do: those exercises being calculated to display also to the French themselves the notation and pronunciation of their words, according to the mode of their purest speakers.

A plan of fixing the pronunciation of a language according to its genius, and introducing an explanatory Key for the use of foreigners, in order to give them equal advantages with the natives, appears the most natural that can be devised. Experience has proved the correctness of my views in the success of my Universal Pronouncing Dictionary of the French and English languages, from which I have taken the present system; and I refer to its preliminary discourse for further elucidation.

I.

I has two sounds: one *short*, and the other *long*. The former is found in the French words *virilité*, *minime*, and represented by the English *i*, *e*, *u*, *o*, *ui*, in *fit*, *yes*, *busy*, *women*, *guilt*; the latter in the French terms *lie*, *glie*, and described by the English *ai*, *ei*, *ai*, *ie*, in *meat*, *meet*, *deceit*, *field*.

O.

O has two sounds, *short* and *long*. The first is found in the French terms *économe*, *noble*, and in the English *some*, *come*, *love*. The second in the French words *côte*, *aumône*, *anémone*, *dôme*; and described by the English *o*, *eau*, *ot*, *au*, *ow*, in *no*, *beau*, *foe*, *moan*, *blown*.

U.

U has also two sounds, *short* and *long*. The one is found in the French words *curule*, *usufruit*: and the other in *brûlure*, *buse*.

Note.—As no such sounds are discoverable in the English Catalogue, the only resource we have is to learn to pronounce the *u* from those only who are well acquainted with the true pronunciation. It is worthy of remark, that, by watching the organs of speech in the act of pronouncing that vowel, a mechanical mode may be devised, which shall cause the emission of that identical sound. Thus we can discover, from minute observation, that, by bringing the teeth near each other, without closing them, while the tip of the tongue (which assumes a circular form) touches the fore-teeth of the lower jaw, then protruding the lips, and leaving a passage between them merely sufficient to emit the breath, the *u* will be readily produced, which is a peculiar sound, unknown in English.

Of the Vowels eu, ou.

Eu has two sounds: the one *short*, and the other *long*, nearly like that of the guttural *e*.

The first is expressed by the French words *jeune*, *peuple*, *pleurs*, *heur*, *malheur*, and tolerably described by the English *e*, *i*, *u*, *oo*, *ea*, in *over*, *sir*, *cur*, *blood*, *earth*: the French sound being rather more open than the English.

The second is similar to that in *jeûne*, *bleus*, *vœux*, but has no corresponding sound in English: it may, however, be formed by dwelling a little longer on it, immediately after protruding the lips in such a manner as to leave a narrower passage between them for the emission of the breath, than the vowel *e* in *over* in such a process requires.

Ou has a *short* and *long* sound: the former is conveyed in the French words *poule*, *boule*, *coule*; and the English *u*, *ou*, *o*, *oo*, in *pull*, *could*, *wolf*, *wool*. The latter in the French words *goût*, *soûler*; and the English *ou*, *oo*, in *group*, *pool*.

Of the four Nasal Vowels, an, in, on, un.

AN.

The sound of this vowel is also represented in French by *aen*, *am*, *ean*, *en*, *ent*, *aon*, but in this Key it is only represented by *an* or *ăn*, according as it is *short* or *long*. This nasal sound may be extracted from the English words *want*, *wand*. The learner, in extracting this sound, must carefully avoid modifying it by any motion of the organ of speech, as it is a simple emission of the breath like all other vowels, but, passing through the *nose*, instead of the *mouth*, and of course is unassisted by the organ of speech, dissimilar, on that account, to the English mode of pronouncing the name *Ann*.

IN.

The sound of this vowel is also represented in French by *aim*, *ain*, *im*, *ein*. In this Key *ein* has been preferred. That sound may be extracted, with a sufficient degree of accuracy, from the English word *shan't*. I repeat the *important caution*, that the learner must carefully avoid modifying the sound represented by *ein*, *in*, &c., which is merely a simple emission of the breath, passing through the *nose* only, and of course without any motion of the organ of speech.

ON.

The sound of this vowel is also represented in French by *eon*, *om*. In this Key *on* has been preferred. That sound may be extracted from the English word *wont*. The observation just repeated must not be lost sight of. Avoid, therefore, pronouncing *on* as in the English word *won*.

UN.

Un is sometimes described by *eun*, *um*; but in this Key it is expressed by *eun* only. Grammarians have all agreed that no such sound exists in the English language: but, with high deference for such authorities, after considerable investigation, we shall venture to say, that it can be traced in the English word *grunt*, which will be readily acknowledged to be sufficiently accurate, by people well versed in the English and French sounds. At the same time, the scholar must keep in view the mechanical process before prescribed, by which he is enabled to pronounce the nasal vowels without modification or help of the organ of utterance.

The learner having acquired a competent idea of the sounds of the French vowels, his attention is requested to the following directions, to render him conversant with our scheme.

Throughout this Key we have established two distinct marks of quantity, to guide us in the pronunciation of the syllables; one denoting *brevity*, thus described (˘), and the other *length*, set down in this form (¯). It has already been remarked, that some syllables are shorter, and some longer than others; minute accuracy would, perhaps, require two additional marks, but the apprehension of creating confusion forbids more. The introduction of several marks (which might be all placed on the same word) would tend to frighten and not allure; to perplex and not improve; while, from the simplicity of the present system, we seize on the pronunciation of a word almost at a glance.

Besides the two marks of quantity (˘¯), we have introduced the acute and grave accent of the vowel *e*. With respect to the mute *e*, it is always known by the mark placed on the short syllable thus *ĕ*.

The learner should also bear in mind that the *j* is always pronounced like *s* in *pleasure* or *leisure*, and so is *g* before *e* or *i*; that *c*, before *a*, *o*, *u*, is expressed by *k*, and that *que* and *qui* are described by *ke* and *ki*.

Exercises on the Vowel a.

Ce page a caché ma cage.	Cĕ*-pa-jé-a-ka-shé-ma-ka-jĕ.
La mascarade a fait tapage.	La-mas-ka-ra-dĕ-a fè-ta-pa-jĕ.
Je vous blâme de mâcher du plâtre.	Jĕ-vous-blā-me-dĕ* mā-shé-du-plā-trĕ.
Ce pâtre estt au pâturage.	Cĕ*-pā-trè-tot-pā-tu-ra-jĕ.

Exercises on the acute É, *and the similar sounds* er, ez, ai, *in the final syllables of verbs*—oit *in the third person singular of the imperfect of the indicative, and of the conditional present of verbs, spelt according to the old orthography.*

é	Je préfère l'été le thé au café.	Jĕ-pré-fè-rĕ-lé-té-lĕ-té-ō-ka-fé.
er	Il faut aimer, chanter, danser, jouer.	I-fō-tè-mé, shān-té, dān-cé, joŭ-é.
ez	Vous aimez, chantez, dansez, jouez, et vous vous amusez.	Vou-zè-mé, shānté, dān-cé, joŭ-é, é-vou-vou-za-mū-zé.

---

* This *e* would be gutteral in tragedy and orations, but in familiar discourse and comedy it is suppressed, and the preceding consonant pronounced as if incorporated with the following syllable; in such cases the guttural *e* is often rendered mute.

† It is a general rule that final consonants are joined to words beginning with a *vowel* or an *h* mute; yet it is a rule with many exceptions. When doubt interferes between rule and exception, let harmony be consulted; for should the final consonant, by its connexion with the next syllable, produce a discordant sound, to prevent jarring, dissolve the partnership. D'Olivet has pertinently remarked, "The French prefer an irregularity to a discordance." We shall discuss this subject more fully when we treat on the union of words.

ai	J'aimerai, je chanterai, danserai, jouerai, et m'amuserai.	Jè-mĕ-ré, jŏ-shān-tĕ-ré, dān-cĕ-ré, joĕ-ré, é-ma-mŭ-zĕ-ré.
oit	Il disoit et assuroit qu'il liroit, causeroit, chanteroit, et danseroit.	I-di-zé-é-a-su-ré-ki*-li-ré, kŏ-zĕ-ré, shān-tĕ-ré, é-dān-cĕ-ré.

Exercises on the grave È; *on the similar sounds* ai *and* ei, *in the first and middle syllables of words; on* et *in the final syllables; and on* e *not accented, but followed by two consonants or a final* c, f, l, r, *which must be emphatically pronounced.*

è	J'admirais le bon caractère du père, de la mère, et du frère.	Jad-mi-rĕ-lĕ-bon-ka-rak-tè-re-du-pè-re, dĕ-la-mè-rĕ, é-du-frè-rĕ.
ai	Vraiment j'aime à plaire.	Vrè-man-jè-mĕ-a-plè-rĕ.
	Le salaire d'une vaine grammaire.	Lĕ-sa-lè-rĕ-du-nĕ-vè-nĕ-gra-mè-rĕ.
ei	La veine est pleine. Il demeure à l'enseigne du peignet.	La-vè-nĕ-è-plè-nĕ. I-dĕ-meu-ra-lan-cè-nĭeu du pè-nĭeu.
et	Il met le bidet du cadet dans le bosquet.	I-mè-lĕ-bi-dè-du-ka-dè-dan-lĕ-bos-kè.
ell, ess, ett, &c.	Sa belle dentelle est sur sa ‡toilette. Plus de sagesse et moins de prouesse.	Sa-bè-lĕ-dan-tè-lĕ-è-sur-sa-tŏè-lè-tĕ. Plu-dĕ-sa-jè-cĕ-é-moein-dĕ-prou-è-cĕ.

Final c, f, l, r.

	Ce chef grec maudit du ciel est en enfer.	Ce-shè-fĕ-grèkĕ-mō-di-du-cïèl-è-tan-nan-fèr.

Exercises on the circumflex ˆ ; *on the similar sounds* aî, aie, ais, aix, ets, aits, ès; *and on* ois, oient *in the imperfect of the indicative and conditional present of verbs, spelt after the old orthography.*

ê	La tempête empêcha la conquête. Cette fête est bien bête. Elle n'a point de tête.	La-tan-pĕ-tĕ-an-pĕ-sha-la-kon-kĕ-tĕ. Cè-tĕ-fĕ-tĕ-è-blein-bĕ-tĕ. è-lĕ-na-poein-dĕ-tĕ-tĕ.
aî	Naître sans maître.	Nĕ-trĕ-san-mĕ-trĕ.
aie	Je suis aise que sa plaie soit guérie.	Jĕ-sŭi-èzĕ-ke-sa-plĕ-sŏè-ghé-rī.
ais *aix*	Je ne vais jamais au palais sans désirer la paix.	Je-nĕ-vè-ja-mĕ-ō-pa-lĕ-san-dé-zi-ré-la-pĕ.
ets	Mes projets m'ont donné bien des regrets.	Mè-pro-jĕ-mon-do-né-blein-dè-rĕ-grĕ.
aits	Ces portraits sont imparfaits.	Cè-por-trĕ-son-tein-par-fĕ.
ès	Ces excès et ses accès de fureur, ont nui à ses progrès.	Cè-zèk-cĕ-é-cè-ak-cè-dĕ-fu-reur, on-nŭi-a-cĕ-pro-grĕ.
ois, *oient*	J'étudiois et je lisois pendant qu'ils rioient et s'amusoient.	Jé-tu-dïĕ-é-jŏ-li-zĕ-pan-dān-ki-rïĕ-é-sa-mu-zĕ.

Exercises on the final eu, œu, euse, œux, eux, eû, *which are pronounced nearly alike.*

eu au	Ce jeune homme obtiendra peu à peu le vœu du peuple.	Ce-jeu-no-mĕ-ob-tien-dra-peu-a-peu-ĕl veu-du peu-plĕ.
eus	Elle a les yeux bleus.	è-la-lè-zïeŭ-bleu.
euse	Elle est honteuse et peureuse.	è-lè-hon-teŭ-zĕ-é-peu-reŭ-zĕ.
œux, eux, eû	J'ai fait des vœux pour eux pendant les deux jours de jeûne.	Jé-fè-dè-veŭ-pou-reŭ-pan-dān-lè-deŭ-jour-de-jeŭ-nĕ.

---

* In familiar discourse the *l* is not generally pronounced.

† For the pronunciation of *gn*, see the table of consonants, p. 116.

‡ See the pronunciation of *oi*, in the table of diphthongs, p. 115.

Exercises on the e *mute.*

e	Un vase plein et une bouteille* pleine.	Eun-vā-zè-plein-é-u-nè-bou-tè-lïeu-plè-nè.
	Le médecin ordonna une médecine.	Lè-mé-dè-cein-or-do-na u-nè-mé-dè-cï-nè.

Exercises on the short and the long i.

i	L'idée de l'indivisibilité est ridicule. L'infinité de l'éternité.	Li-dé-dè-lein-di-vi-zi-bi-li-té-è-ri-di-kulè. Lein-fi-ni-té-dé-lé-tèr-ni-té.
	On nous apporte à dîner dans ce gîte. Nous le vîmes et lui dîmes.	On-nou-za-por-tè-a-di-né-dan-ce-jī-tè. Nou-lè-vi-mè-é-lüi-dī-mè.

Exercises on the short o.

o	Les Polonais sont économes. Des hommes féroces et atroces.	Lè-po-lo-nè-son-té-ko-no-mè. Dè-zo-mè-fé-ro-cè-é-a-tro-cè.

Exercises on the long o, *and on the similar sounds* os, ots, au, aux.

o	Les apôtres donnaient l'aumône. Mon bouquet d'anémones et le vôtre.	Lè-za-pō-tre-do-nè-lō-mō-nè. Mon-bou-kè-da-né-mō-nè-é-lè-vō-tè.
os	Nous étions dos-à-dos. A propos.	Nou-zé-tïon-dō-za-dō. A-pro-pō.
ots	Où sont les pots d'abricots?	Ou-son-lè-pō-da-bri-kō?
au, aux	La peau d'un beau veau. Des seaux d'eau.	La-pō-deun-bō-vō. Dè-sō-dō.

Exercises on the short and the long u.

u	Elle a perdu son usufruit.	è-la-pèr-du-son-nu-zu-früi.
û	Les mûres ne sont pas mûres. Je brûle, tu brûles, il brûle.	Lè-mū-re-nè-son-pa-mū-rè. Jè-brū-lè, tu-brū-lè, i-brū-lè

Exercises on the short and the long ou.

ou	Il vous faut beaucoup de courage pour soutenir son coup d'œil*.	I-vou-fō-bō-kou-dè-kou-ra-jè pour-soutè-nir son-kou-deulïeu.*
ous *oux*	Tout doux messieurs les fous.	Tou-doū, mé-clеū-lè-foū.
ous, oû	Est-ce que le goût de vous soûler vous a pris?	è-cè-ke-lè-goū-dè-vou-soū-lé-vou-za-pri?

Exercises on the nasal vowel an, *and on the similar sounds* am, en, em, ent, aen, aon

an	Le Sultan en parlant au divan comme un tyran fit maudire son rang.	Le-Sul-tan-an-par-lān-ō-di-van-komeun-ti-ran-fi-mō-di-rè-son-rau.
am, en	L'ambassadeur entra en jurant dans sa chambre.	Lan-ba-sa-deur-an-tra-an-ju-rān-dan-sashān-brè.
em	Nous partirons ensemble au printemps.	Nou-par-ti-ron-an-san-blō prein-tān.
ent, aen	Il fait souvent grand vent à Caen.	I-fè-sou-van-gran-van-a-Kan.
aon	Le paon et le faon jonent dans la cour.	Le-pan-é-lè-fan-joū-dan-la-kourè.

Exercises on the nasal vowels ein, in, im, ain, aim.

ein	Le serein tombe sur son sein.	Le-cè-rein-tōn-bè sur son-sein.
in	Ce malin coquin joue du clavecin.	Cè-ma-lein-ko-kein-jou-du-klavè-cein.
im	L'impôt du timbre.	Lein-pō-du-tein brè.
ain	Demain nous aurons du pain.	Dè-mein-nou-zo-ron-du pein.
aim	La faim chasse le daim du terrain.	La-fein-sha-cè-le-dein-du-tè-rein.

* See the liquid *ll* in the table of consonants, p. 117.

Exercise on the nasal vowels on, om.

on, om On raconte que son ballon est tombé contre la pompe. On ra-kon-tĕ-ke-son-ba-lon-è-ton-be kon-tĕ-la pon-pĕ.

Exercises on the nasal vowels un, um.

un Chacun est à jeun. C'est un importun. Sha-keun-è-ta-jeun. Cè-teun-nein-porteun.

um Un parfum exquis. Un-parfeun-èks-kī.

NOTE. 1. When *m* or *n* is immediately followed by *e* mute in the same syllable, or another *m* or *n* with a vowel in the following syllable, the sound ceases to be nasal. Ex. Il parfume, parfumer, *pronounce*, i-par-fu-mĕ, par-fu-mé: importune *pr.* ein-por-tu-nĕ; coquine, *pr.* ko-ki-nĕ; bonne, *pr.* bo-nĕ; nomme, *pr.* no-mĕ; nonnat, *pr.* no-na; pannicule, *pr.* pa-ni-ku-lĕ, &c.

2. *Ent* is silent in the third person plural of verbs, but the preceding syllable has a very full sound: Ex. ils marchent, *pr.* i-mar-shĕ; elles viennent, *pr.* è-lĕ-viè-nĕ

Y, the last of the vowels, by itself, at the beginning of words, and between two consonants or vowels, sounds exactly like *i*: it is generally used to point out the etymology of terms derived from the Greek.

y Assis à l'ombre d'une yeuse, il y jouait de la lyre. A-ci-a-lōn-bre-du-nï-eū-zĕ, i-li-joŭ-é-dĕ-la-li-rĕ.

Il est hydropique. I-lè-ti-dro-pi-kĕ.

La chimie et la métaphysique. La-shi-mī-é-la-mé-ta-fi-zi-kĕ.

ON DIPHTHONGS.

A diphthong is, as has already been defined, the double sound of two vowels, the first of which is nearly lost in the second; it is, therefore, improper, to give that name to the union of two or more vowels, forming but one sound, as in the words *beau*, *eau*.

The following is a list of the vowels, forming those mixed sounds, which grammarians commonly term diphthongs.

Exercises on the French Diphthongs.

Formed from the vowels

iou ..... i *and* ou	La chiourme rama vers Collioure.	La-shi-our-mĕ-ra-ma-vèr-ko-lï-ou-rĕ.
iu ..... i .. u	Les Confucius et les Fabius.	Lè-Kon-fu-cï-ucĕ-é-lè-Fa-bï-ucĕ.
ieu ..... i .. eu	Adieu, monsieur le rieur.	A-dïeu-mo-cïeu-lĕ-rï-eur.
ieux ..... i .. eû	C'est un vieux luxurieux.	Cè-teun-vïeŭ-luk-su-rïeŭ.
iai, ié ..... i .. é	Je me confiai à son amitié.	Je-mĕ-kon-fi-é-a-so-na-mi-tïé
iè, iait ..... i .. è	Ma nièce est vieille—Il étudiait.	Ma-nïè-cè-vïè-lïeu. (*ll* liq.) I-lé-tu-diè.
iaient, iais ..... i .. é	Ils se fiaient à ce niais, et je m'en défiais.	I-cè-fi-ē-a-cĕ-nïĕ, é-jĕ-man-dé-fiĕ.
ia ..... i .. a	Un diadème orné de diamans.	Eun dï-a-dĕ-mĕ-or-né-dĕ-dïa-mān.
ia, ias ..... i .. â	Au diable ton galimatias.	ō-dïā-blĕ-ton-ga-li-ma-tïā.
ian ..... i .. an	Ce négociant est trop confiant.	Cĕ-né-go-cïan-è-tro-kon-fi-ān.
ion ..... i .. on	Ses passions le font rugir comme un lion.	Cè-pā-cïōn-lĕ-fon-ru-jir-ko-meun-lïon.
ien *always in verbs and in some nouns* i-cin	Ce lien ne tient à rien.	Cĕ-lï-ein-nĕ-tï-ein-a-rï-ein.
ien; *in nouns*, i-ein & i-an	Le maintien d'un client.	Lĕ-mein-tïein-deun-klï-an.
	Le soutien d'un patient.	Lĕ-sou-tïen-deun-pa-cïan.
oueu ..... ou .. eu	C'est un grand joueur.	Cè-tĕun-gran-joŭ-eur.
oueux ..... ou .. eû	Des chemins boueux.	Dè-shĕ-mein bou-eū.
oui ..... ou .. i	Louise est éblouissante.	Lou-i-zè-té-blou-i-sān-tĕ.
	Il est réjouissant.	I-lè-ré-jou-i-san.

oué .. .. ou .. é	Vous êtes très-enroué Il est troué.	Vou-zé-tè-trè-zan-roüé. I-lè-trou-é.
ouet, ouait .. ou .. è	*Jouet.* Il *louait.*	Jou-è. I-lou-è.
oi, oit, oe .. o .. è	Ma *foi*, il *croit* que c'est de la moelle.	Ma-fòè-i-kròè-kè-cè-dé-la-mòèlè.
ouaient, ouais, ouets ..... ou è	Ils *louaient*—Je *louais*, des *jouets*.	I-lou-è; Jè-lou-è, dè-jou-è.
ois, oient .... o .. è	Que les *rois soient* justes.	Kè-lè-ròè-sòè-jus-tè.
ouas, ouât .. ou .. à	Tu *jouas* afin qu'il *jouât*.	Tu-jou-a-a-fein-ki-jou-a.
oua ..... ou .. a	Ce *rouage* va très-mal.	Cè-roua-jè-va-trè malè.
onon ..... ou .. on	Nous *louons*, nous *jouons*.	Nou-lou-on, nou-jou-on.
ouin ..... ou .. in	Il fait son joujou d'un *babouin*.	I-fè-son-jou-jou-deun-babouein.
oin ..... o .. in	Je vis dans mon *coin* sans *soin* ni be*soin*.	Jè-vi-dan-mon-kòein-san-sòeinni-bè-zòein.
ouan, ouen . ou .. an	Il vit en *jouant* la ville de Rou*en*	I-vi-tan-joü-an-la-vi-lè-de-Rouan.
ueu ..... u .. eu	à la l*ueur* des étoiles.	A-la-lu-eur-dè-zé-tòè-le.
ueux ..... u .. eû	Son front maje*stueux*.	Son-fron-ma-jès-tu-eû.
ui ..... u .. i	Donnez-*lui* un bis*cuit*.	Do-né-lüi-eun-bis-küi.
ué ..... u .. é	Cette *nuée* a remu*é* vers le sud.	Cè-tè-nu-é-a-rè-mü-é-vèr-lè-sudè.
uait, uet ..... u .. è	Il remu*ait*; un langage mu*et*.	I-re-mü-è, eun-lan-ga-jè-mü è.
uais, uaient, uets u .. è	Je le salu*ais*; ils tu*aient*; des bluets	Je-lè-sa-lü-è; i-tü-è; dè-blu-è.
ua ..... u .. a	Il continu*a* d'observer le nu*age*.	I-kon-ti-nu-a-dob-cèr-vé-lènu-a-jè.
uas ..... u .. à	Tu continu*as*; tu substitu*as*.	Tu-kon-ti-nü-à; tu-subs-ti-tu-a.
uon ..... u .. on	Nous nous salu*ons*: nous continu*ons*.	Nou-nou-sa-lü-on; nou-konti-nü-on.
uin ..... u .. in	Les liqueurs suintent en Ju*in*.	Lè-li-keür-süein-tan-jüein.
uant ..... u .. ant	Il a l'air d'un chat-hu*ant*.	I-la-lèr-deun-sha-u-an.

SOUNDS OF THE CONSONANTS.

B

Has but one sound, as in the following instances:

Voilà un *beau bonquet* qui sent *bien bon*.	Vòé-la-eun-bō-bou-kè-ki-san-bèein-bun.
Une *observation abstraite*.	U-nob-cèr-vā-cion-abs-trè-tè.
Il *obtint* un pouvoir *absolu*.	I-lob-tein-eun-pou-vòèr-ab-so-lu.

C

Has three sounds, viz. before *u*, *a*, *o*, like *k*.

On mit le *c*urieux au *c*achot. La *c*oquette fut punie de son *c*aquet.	On-mi-lè-ku-rieū-ō-ka-sho. La-ko-kè-tè fu-pu-ni-dè-son-ka-kè.

Before *e*, *i*, or when marked thus ç, it sounds like *s*—as,

Cette *c*ire est au *c*itron.	Cè-tè-ci-rè-tō-ci-tron.
Une le*ç*on de Fran*ç*ais.	U-nè-lè-son-dè-fran-sè.

And in a few words it approaches the sound of *g*. Ex.

*S*econdement ou en *s*econd lieu.	Cè-gon-dè-man-ou-an-cè-gon lieu.

Note.—In the following words *c* is not pronounced. Ex. Almanach, *al-ma-na*; lacs de soie, *lā-dè-sō-è*; marc d'or ou d'argent, *mār-dor-ou-dar-jan.*

CH

Has two sounds, one similar to *sh*, in English, as,

On *ch*argea de *ch*aînes le *ch*evalier de *Ch*irac.	On-shar-ja-dĕ-shĕ-nĕ-le-shĕ-va-lïé-dĕ-shi-rak.

The other, in certain words, like *k*, as,

L'*ch*o de la voix des ba*ch*antes retentissait.	Lé-ko-dĕ-la-vŏè-dè-ba-kān-tĕ-re-tan-ti-cè.
Une notion ar*ch*étype.	U-nĕ-no-cion-ar-ké-ti-pĕ.

D

Has the sound of *t*, before a vowel or *h* mute. Ex.

Il répon*d* en furibon*d*; ce gran*d* homme.	I-ré-pon-tan-fu-ri-bon; cĕ-gran-to-me.

F

Has generally the sound of *v*, before a vowel, or *h* mute. Ex.

Il a employé neu*f* hommes pendant neu*f* ans.	I-la-an-plŏè-lé-neu-vo-mĕ-pan-dan-neu-vān.

N. B.—*F* is not sounded in *cerf-volant*, a kite. Formerly, it was not pronounced in *œufs*, eggs; *bœufs*, oxen; *neufs*, (in the plural masculine of the adjective,) new; *nerfs*, nerves. Now-a-days, this letter is sounded in all the above words, except in *nerf de bœuf*, where it is mute, and in *œufs* followed by an adjective. Ex. *des œufs durs*, pr. *dè-zeü-dürĕ*.

G

Keeps its natural sound before *a*, *o*, *u*. Ex.

Que *g*agne Guillaume à faire le *g*ogue-nard.	Ke-gā-nïeu (*gn.* liq.)ghi-lïō-(*ll* liq.) mĕ-a-fĕ-rĕ-le-go-ghĕ-nār.

Before *e* or *i*, *g* is sounded like *j**, as,

Ce *g*énéral est une vraie *g*irouette.	Cĕ-jé-né-ra-lè-tu-nĕ-vrē-ji-rouè-tĕ.

But *g* final, in some words before a vowel, is like *k*, as,

Il sue sang et eau.	I-sü-san-ké-ō.
C'est un long îlot.	Cè-teun-lon-kī-lo

GN

Is liquid before *e* or *o*, and pronounced rapidly, as if written *nïa*, *nïeu*, *nïo*. This *factitious* pronunciation comes so near the *true*, that no greater accuracy is necessary.

Les vignobles de la Champagne et de la Bourgogne.	Lè-vi-nïo (*gn* liq.) ble-dĕ-la-shan-pa-nïeu (*gn.* liq.) é-dĕ-la-bour-go-nïeu (*gn.* liq.)
Cela est ignominieux.	Cĕ-la-è-ti-nïo-mi-nï-eü.

Sometimes *gn* is not liquid, as exemplified in the following phrases:

Voilà des eaux stagnantes.	Vŏè-la-dè-zō-staghĕ-nān-tĕ.
Il étudie la gnomonique.	I-lé-tu-di-e-la-ghĕno-mo-ni-kĕ.

H

Is sometimes aspirated, as in the following phrases, viz.

Ce *h*ouzard se croit un *h*éros avec sa *h*allebarde.	Ce-hou-zār-cĕ-krŏè-teun-hé-rò-a-vèk-sa-ha-lĕ-bar-dĕ.
Il se *h*âta *h*ardiment de gravir la *h*auteur.	I-ce-hā-ta-har-di-man-dĕ-gra-vir-la-hō-teur.

* *J* is sounded like *s* in pleasure, measure, leisure.

On some occasions it is not aspirated. Ex.

Cet *h*omme sans *h*onneur est fils d'une *h*éroïne. Cĕ-to-mĕ-san-zo-neu-rè-fi-du-né-ro-i-nĕ.

K

Retains its natural sound before *a*. Ex.

Le *k*an des Tartares. Lĕ-kan-dè-tar-tă-rĕ.
Le *k*abin est un drôle de mariage. Lĕ-ka-bein-è-teun-drō-lĕ-de-ma-rĭ-a-jĕ.

Before the other vowels, like *qu*, as,

Le *k*ermès ne guérira pas son *k*yste. Lĕ-kèr-mècĕ-nĕ-ghé-ri-ra-pā-son-kis-tĕ.

L

Has two sounds; the one is liquid, and expressed by a single *l*, or, frequently, by two of those letters. It is nearly pronounced as if written *lieu*, *lia*, *liem*, or *liè*; but the pronunciation must be very rapid. Ex.

Ce so*l*ei*l* bri*ll*ant me bles*l*e l'œi*l*. Cĕ-so-lèlĭeu-bri-lĭan-mĕ-blè-cĕ-leulĭeu.
Fi*ll*ette est le dimunitif de fi*ll*e. Fi-lĭè-tè-lĕ-di-mi-nu-tifĕ-de-fi-lĭeu.

The other sound of *l* is not liquid, as in the following instance:

La puce*ll*e d'Orléans égalait Achi*ll*e en va*l*eur. La-pu-cè-lĕ-dor-lé-ān é-ga-lè-ta chi-lan-va-leur.

In the following words *l* is silent, viz.

Bari*l*, cheni*l*, couti*l*, feni*l*, fusi*l*, gri*l*, outi*l*, sourci*l*, genti*l*. Ba-ri, shĕ-ni, cou-ti, fĕ-ni, fu-zi, gri, ou-ti, sour-ci, jan-ti.

M

Has three sounds, viz. the first natural, as *m*. Ex.

*M*enez-*m*oi chez *m*a *m*ère. Mĕ-né-mŏè-shé-ma-mè-rĕ.

The second nasal, as *n*. Ex.

Je sais son no*m* et son surno*m*. Je-cè-son-non-é-son-sur-non.

The third like *me*. Ex.

Se*m*, Jérusale*m*, Sélim, Ephraï*m*. Cèmĕ, jé-ru-za-lèmĕ, cé-limĕ, é-fra-imĕ.

N

Has also three sounds, as follows: the first nasal, as,

Ce vauri*en* est bi*en* mali*n*. Cĕ-vō-rĭein-è-bĭ-ein-ma-lein.

The second open, as,

L'e*n*nemi est a*n*éanti. Lè-nĕ-mi-è-ta-né-an-ti.

The third like *ni*, as,

L'a*n*mour et l'hyme*n*. La-mou-ré-li-mènĕ.
Il dit ame*n* à tout. I-di-ta-mè-na-tou.

P

Has but one sound. Ex.

*P*auvre *p*etit *p*laideur *p*rends *p*atience. Pō-vre pĕ-ti-plè-deur, pran-pa-cliān-cĕ.

Q

Has three sounds, viz. the first, like *k*. Ex.

Il a reçu le *qu*atorze en *qu*antité du *qu*inquina de bonne *qu*alité. I-la-rĕ-su-lĕ-ka-tor-zan-kan-ti-té-du-kein-ki-na-dĕ-bo-nĕ-ka-li-té.

The second like *cou*. Ex.

C'est un *qu*adrupède a*qu*atique. Cè-teun-koŭa-dru-pè-dè-a-koŭa-ti-kĕ.
Il a écrit un in *qu*arto sur la *qu*adrature du cercle. I-la-é-kri-teun-nein-koŭar-to-sur-la-koŭa-dra-tū-rĕ-du-cèr-klĕ.

The third like *eu*. Ex.

Il a été mis à-quia.	I-la-été-mi-a-kŭi-a.
Le *q*uintuple de vingt.	Lĕ-kueiu-tu-plĕ-dĕ-vein.

R

Retains its natural sound. Ex.

Il a reçu récemment le reste de la recette.	I-la-rĕ-su-ré-sa-man-lĕ-rès-tĕ-de-la-rĕ-cè-tĕ.

It is sonorous in the following phrase:

Mettez dans cette cuiller de fer quelques gouttes d'amer.	Mè-té-dan-cè-tĕ-ku-lïĕr-dĕ-fĕr-kè-kĕ-gou-tĕ-da-mèr.

It is forcibly pronounced in final syllables, as in *eur*. Ex.

L'erreur de ce procureur guérit le tailleur et ce voleur de fournisseur de leur terreur.	l èr-reur-de-cĕ-pro-ku-reur-ghé-ri-lĕ-tā-lïeu-ré-cĕ-vo-leur-dĕ-four-ni-ceur-dĕ-leur-tĕr-reur.

It is mute in the infinitives of verbs followed by a consonant. Ex.

Je vais demander permission d'aller la trouver demain.	Jĕ-vè-dĕ-man-dé-pèr-mi-cïon-da-lé-la-trou-vé-dĕ-mein.

But in the infinitives of verbs followed by a vowel, *r* is sounded; as,

Il faut lui parler avant de chercher un domestique.	I-fō-lüi-par-lé-ra-van-dĕ-shèr-shé-reun-do-mès-ti-kĕ.

It is mute in familiar discourse, in *tre*, before a consonant. Ex.

Votre père a un autre projet.	Vo-tĕ-pè-ra-eun-no-tĕ-pro-jè.

S

Has two sounds, viz. the first its own natural sound:

Susanne soyez sage et sachez souffrir.	Su-za-nĕ-sŏè-ĭé-sa-jé-sa-shé-sou-frir.

The second like *z* between two vowels:

Rosette a perdu son fuseau en allant à l'église.	Ro-zè-ta-pèr-du-son-fu-zō-an-na-lan-ta-lé-glī-zĕ.

T

Has also two sounds, to wit: first, its natural sound; as,

Le tonnere s'a fait tourner la tête.	Lĕ-to-nē-rĕ-ta-fè-tour-né-la-tē-tĕ.

It is pronounced like *s* in substantives ending in *tion*. Ex.

L'ambition de cette nation cause sa destruction.	Lan-bi-cïon-dĕ-cè-tĕ-nā-cïon-kō-zĕ-sa-dès-truk-cïon.

And like *s*, in proper names ending in *tien*; as,

Le Titien et Dioclétien étaient de grands hommes.	Le-ti-cïein-é-dï-o-klé-cïein-é-tē-tĕ-grān-zo-mĕ.

And also similar to *s*, in adjectives terminating in *tiel*, *tial*, *tieux*, *tiens*, and their derivatives. Ex.

Il est essentiel d'être impartial.	I-lè-té-san-cïel-dĕ-trein-par-cïal.
Les ambitieux sont rarement patiens.	Lè-zan-bi-cïeū-son-ra-rĕ-man-pa-cïān.

V

Has but one sound, as in the following instance:

Viendrez-vous me voir Vendredi?	Vïein-dré-vou-mĕ-vŏ-ar-van-drĕ-dï?

X

Has four sounds, viz. the first like *ks*. Ex.

Les coiffeuses taxent le beau sexe.	Lè-kŭè-feū-zĕ-tak-cĕ-le-bō-sèk-sĕ.

The second like *gz*. Ex.

L'examinateur exaspéré exige un exemple. — Lèg-za-mi-na-teur-èg-zas-pé-ré-èg-zi-jeun nèg-zan-plĕ.

The third like *ss* in *kiss*. Ex.

De Cadix je me rendis à Bruxelles en soixante jours. — Dĕ-ka-dicĕ-je-mĕ-ran-dī-s-Bru-cè-lĕ-an-söĕ-sān-joūr.

The fourth like z before a *vowel*, or an *h* mute:

J'ai mangé deux oiseaux et dix huîtres. — Jé-man-jé-deū-zoè-zō-é-dī-zuī-trĕ.

Z

Has, besides its natural sound, as

Malgré son zèle, il est entre le zist et le zest. — Mal-gré-son-zè-lĕ-i-lè-tan-tĕ-le-zis-tĕ-le-zès-tĕ.

The sound of *s* in final syllables, as

Je vais à Metz puis à Rhodez. — Jĕ-vè-za-mè-cĕ pui-a-Ro-dè-cĕ.

Note.—The consonants *c, f, l, r*, are commonly sounded at the end of words, as we have before exemplified; but the other consonants are almost all silent, unless joined to a final *e* mute; as *saint*, *pronounce*, cein; *sainte*, cein-tĕ; *prudent*, pru-dan; *pru-dente*, pru-dān-tĕ; *Louis*, Loüī; *Louise*, Loüī-zĕ; *Romain*, Ro-mein; *Romaine*, Ro-mè-nĕ; *petit*, pĕ-ti; *petite*, pĕ-ti-tĕ.

THE following important considerations claim the learner's utmost attention.

OF THE UNION OF WORDS.

The rule commonly given, that a word ending with a *consonant* should be joined to a word beginning with a *vowel*, is absolutely erroneous in the common acceptation; and occasions, for the most part, a heavy, affected pronunciation. It must, however, be acknowledged, that in reading verse and delivering public orations, consonants are frequently and forcibly pronounced before a vowel, either to preserve poetical measure, or, by rapidly propelling the air, to propagate the sound to a greater distance; but, in *conversation* and *familiar* reading, nothing is more carefully avoided by persons of taste and judgment.

As, in many instances, consonants must be attached to vowels, we shall lay down a rule, subject to certain modifications, for the government of all who are ambitious to acquire an accurate pronunciation of the French language.

OBSERVATION I.

The consonants *c, f, l, r*, with a few exceptions, are always joined, respectively, to the vowels which begin the words next following.

OBSERVATION II.

The same remark holds good for any other consonant that, from custom, is pronounced *full* at the end of certain words, which, in general, are ancient and modern *foreign* names. Thus in the words *Vénus*, *Bacchus*, *Memphis*, *Abraham*, *Brutus*, *Marius*, &c., the final consonants retain their complete and natural sound, either before a vowel or consonant. For instance, the phrase *Vénus aimable* is pronounced Vé-nūcĕ-cé-ma-blĕ; *Bacchus endormi*, Ba-kūcĕ-san-dor-mi; *Abraham obéissant*, A-bra-amĕ-mo-bé-i-san, &c. Thus, you perceive, the final consonants of such words are sounded fully.

OBSERVATION III.

The verb is never joined, by good speakers, to the word next following, unless it be its conjunctive pronoun, the indeterminate pronoun *on*, or supplying

pronouns or adverbs *y* and *en*: as, *j'avais envie*, we pronounce ja-vè an-vi-e; *il paraît accablé*, i-pa-ru-a-ka-blé; *nous parlâmes à Antoine*, nou-par-lă-mĕ-a-An-toĕ-nĕ. Here the final consonants of the verbs are not pronounced.—But in verbs and pronouns (whether they meet before or after one another) in the following constructions, the final consonants are sounded: for example, *allons-y* is pronounced a-lon-zi; *m'attend-on*, ma-tan-ton; *donnez-en*, do-né-zan; *en avez-vous*, an-na-vé-vou; *on en aura*, on-nan-no-ra; *vous aimez ma sœur, et elle vous aime*, vou-zè-mé-ma-seur, é-è-lĕ-vou-zè-mĕ; *paraît-il accablé*, pa-ru-ti-la-ka-blé; *je ne puis qu'y faire, dit-elle*, je-nĕ-pŭi-ki-fē-rĕ-di-tè-lĕ.

OBSERVATION IV.

However, before the infinitives *avoir* and *être*, the final consonant of a verb is occasionally, but feebly, sounded, the voice rapidly gliding over it. Ex. *Il faut avoir*, pronounce i-fō-ta-vŏèr; *on doit être*, on-dŏè-tē-trĕ.

OBSERVATION V.

The *t* of *est* and *sont*, from the verb *être*, preserves its sound before *any* vowel: as, *il est adroit*, i-lè-ta-drŏè; *elles sont aimables*, è-lĕ-son-tè-ma-blĕ.

OBSERVATION VI.

The *t* of the conjunction *et*, is *always* silent.

OBSERVATION VII.

The final *n*, in nasal sounds, is never joined to the next vowel, except in the five following words, viz.: *un, on, en, bien, rien;* and in masculine adjectives ending in *n*, when they antecede their substantives beginning with a vowel. Ex. *mon bon ami*, mon-bon-na-mi; *j'ai son argent*, jé-son-nar-jan; *rends-moi ton épée*, rān-mŏè-ton-né-pé; *en a-t-il*, an-na-ti.

OBSERVATION VIII.

S and *x* joined to a vowel, take the sound of *z*: *d* of *t*; *g* of *k*; and *f* of *v*.

These observations premised, the general rule is, that the final consonant of a word, especially *n*, *s*, *t*, *x*, and *z*, is sounded before a vowel, whenever the *first* word necessarily affects the second, by fixing, qualifying, or modifying its signification; as instanced in the article and its noun, the preposition and its complement or regimen, &c. with the exceptions above mentioned.

1st. *Les arbres de mon allée*, lè-zar-brĕ-de-mon-na-lé.

REMARK.

Les and *mon*, as articles, modify the words *arbres* and *allée*. Thus, conformably to the general rule, the *s* and *n* are sounded.

2d. *Les* et *des* annoncent le pluriel; *mon* et *ton* expriment la possession, lè-é-dè-a-non-cĕ-le-plu-rièl; mon-é-ton-èks-prī-mĕ-la-po-cé-cïon.

REMARK.

The *s* in *les* and *des*, and the *n* in *mon* and *ton* are silent before the next vowels, because *les, des, mon*, and *ton*, are taken in an abstract sense, and affect not the following terms with their powers, respectively, as articles.

3d. Les *y* et les *en* sont d'un grand usage en Français, lè-zi-é-lè-zan-son-deun-gran-tu-za-jan-fran-cē.

REMARK.

Here *s* is pronounced before *y* and *en*, because *les*, as the *article plural* to *y* and *en*, defines the extent of their signification; *d* is sounded before *usage*, because *grand*, being the adjective of *usage*, modifies that word.

4th. *Vous imitez vos frères, et nous aussi, nous les imitons,* vou-zi mi-té-vō-frè-rē, é-nou-ō-ci, nou-lè-zi-mi-ton.

REMARK.

Here the *s* of *vous* sounds before *imitez*, because it determines *imitez*, being its conjunctive pronoun; the *s* before *aussi* is silent, because it does not affect it; but, before the word *imitons* (the last in the phrase), the *s* of *les* is sounded. See the second sentence of the third observation.

5th. *Un avis important; un important avis;* eun-na-vi-ein-por-tān; eun-nein-por-tan-ta-vi.

REMARK.

The *n* of *un* retains its sound, by Observation VII. The *s* of *avis* is silent before *important*, the word *avis* not qualifying *important*, but being qualified by it; the *t* of *important* is joined to *avis*, as the former term affects the latter, by qualifying it.

6th. *Un sujet important; des sujets importans,* eun-su-jè-ein-pōr-tān; dè-su-jè-zein-por-tān.

REMARK.

The *t* of *sujet* loses its force before *important*, as *sujet*, like *avis* in the preceding example, does not qualify *important*, but is qualified by it. *S* in *sujets* is lightly sounded before *importans*, because, though *sujets* does not qualify the term, we pronounce the final *s*, the mark of the plural, before adjectives masculine plural in like circumstances.

Whenever any words occur that may contravene the rule, the reader will perceive that they are merely introduced either to avoid ambiguity or harshness of sound; for, as the Abbé D'Olivet observes, "the French prefer even irregularity to uncouth pronunciation."

Of the guttural vowel e.

The French have two *e*'s not accented, as we have already observed in the table of vowels. One is always a silent *e*, and only serves to lengthen the syllable which precedes it; as *grand, grande;* gran, grān-de; *médecin, médecine;* mé-dĕ-cein, mé-dĕ-cī-nĕ.

The other unaccented *e* has a sound of its own, which, proceeding from the throat, as in the English words *daughter, sister*, gives it the name of guttural *e*. It is sometimes pronounced and sometimes not; and hence proceeds the difficulty of discrimination to foreigners, who, generally pronouncing it *full*, are almost bewildered, when they happen to mingle in French conversation. Thus are they led to believe that the French speak much faster than any other nation, though they actually do not; but in conversation and familar reading they drop the guttural *e*, as often as they can, which enables them to glide through a sentence, with much more ease and expedition, than those who give a guttural sound to every *e* they meet with.

The purity and elegance of the French accent may, in a considerable degree, be derived from the foregoing observation, and from some attention to the following remarks.

When a guttural *e* is the final letter of a second syllable, it is not to be pronounced; it is effected in this manner: the first syllable joins the consonant of the second, and the letter *e*, thus unsupported, remains silent. Example: *quand vous serez le même, vous me trouverez le même,* kau-vou-cĕ-ré-lĕ-mē-mĕ, vou-mĕ-trou-vĕ-ré-lĕ-mē-mĕ. In verse, the word *même* would be divided into two syllables. In prose the whole sentence contains thirteen syllables, but in familiar reading and conversation, it only contains eight, according to our system.

Observation 1st.—If the guttural *e* of the second syllable is either preceded or followed by a diphthong or double vowel, as *au, ei, ou, oi*, &c., the letter *e* must be lightly touched on.

2d. The consonant preceding an *e* guttural cannot be joined, so as to make but one sound, with a syllable ending in another *e* guttural. Ex. *Je ne puis*, pr. Je-nĕ-puï; and not Jĕ-nĕ-puï. *Je me rendis*, pr. Je-mĕ-ran-dï, and not Jĕ-mĕ-ran-dï. But in the following sentence, and the like: *Je vous le pardonne*, pr. jĕ vou-lĕ-par-do-nĕ, and not je-vou-le-par-do-nĕ; because *vous* and *pardonne*, which follow the *e* guttural of *je* and *le*, have no guttural *e* in their first syllable. Should there be several successive syllables ending in *e* guttural, it is then to the ear, as to an infallible judge, that appeal must be made to fix upon the *e* guttural that must be suppressed.

3d. When you drop an *e* guttural, avoid precipitancy and harshness, and let the verbal or syllabic union be as smooth as possible.

Examples for exercises.

Je me rendis le jour suivant chez le comte d'Olivarez, avant le lever de l'aurore.	Je-mĕ-ran-di-lĕ-jour-sŭi-van-shé-lĕ-kon-tĕ-do-li-va-rĕcĕ, a-van-le-lĕ-vé-dĕ-lō-ro-rĕ.
Vous deviendrez le confident de ce seigneur; aimeriez-vous à le devenir?	Vou-dĕ-vïein-dré-lĕ kon-fi-dan-dĕ-ce-cé-nïeur (*gn* liq.); è-mĕ-rïé-vou-a-lĕ-de-vĕ-nir?
C'est ce que je ne souhaite pas du tout, et ce que je ne souhaiterai jamais.	Cè-cĕ-ke-je-nĕ-sou-è-tĕ-pa-du-tou, é-cĕ-ke-je-nĕ-sou-è-tĕ-ré-ja-mē.
Je ne puis m'empêcher de rire de la sotte vanité de mon secrétaire, et cependant je le laissai faire.	Je-nĕ pu-man-pē-shé-dĕ-rī-re-dĕ-la-so-tĕ-va-ni-té-dĕ-mon-sĕ-kré-tè-ré, é-cĕ-pan-dan je-lĕ-lè-cé-fē-rĕ.
Cette guerre devint le sujet de toutes les mesures de l'Espagne.	Cè-tĕ-ghē-rĕ-de-veïn-lĕ-su-jè-dĕ tou-tĕ-lè-mĕ-zürĕ-de-lès-pa-nïeu (*gn* liq.)
Je ne puis me rappeler le souvenir de cette ville, sans maudire les trois quarts et demi de ses habitans.	Je-nĕ-püi-mĕ-ra-pĕ-lé-lĕ sou-vĕ-nir-dĕ-cè tĕ-vi-lĕ-san-mō-dī-rĕ-lè-trŏè-kār-é-dĕ-mi-dĕ-cè-za-bi-tān.
Je ne me plains pas de vous répondit le bon vieillard, je vous le dirai même, c'est à regret que je me vois dans la nécessité de vous manquer de parole, et je vous conjure de me le pardonner.	Je-nĕ-me-plein-pa-dĕ-vou, ré-pon-di-lĕ-bon-viè-lïār (*ll* liq.); jĕ-vou-lĕ-di-ré-mē-me, cè-ta-rĕ-grè-kĕ-je-mĕ-vè-dan-la-né-cès-ci-té-dĕ-vou-man-ké-dĕ-pa-ro-le, é-jĕ-vou-kon-jū-rĕ-de-mĕ-le-par-do-né.

A Collection of such Sounds as foreigners generally find difficult to pronounce.

Il y a plus de vignobles en Bourgogne qu'en Bretagne.	I-li-a-plu-dĕ-vi-nïo (*gn* liq.) blĕ-an-bour go-nïeu (*gn* liq.) kan-brĕ-ta-nïeu (*gn* liq.)
Ce procédé est ignominieux et indigne d'un Espagnol.	Cĕ-pro-cé-dé-è-ti-nïo (*gn* liq.) mi-nï-eū-é-ein-di-nïeu (*gn* liq.) deun-nès-pa-nïol (*gn* liq.)
Essayez de me trouver un petit épagneul semblable à celui de votre fille.	É-cé-ïé-de-mĕ-trou-vé-reun-pĕ-ti-té-pa-nïeul (*gn* liq.) san-bla-bla-cĕ-lui-dĕ-vo-tĕ-fi-lïeu (*ll* liq.)
Un bon pasteur veille sans cesse sur ses ouailles.	Eun-bon-pas-teur-vè-lïeu (*ll* liq.) san-cè-cĕ-sur-cè-zou ă-lïeu (*ll* liq.)
Mettez dans ce bouillon des feuilles de cerfeuil et d'oseille, et joignez-y une gousse d'ail.	Mè-té-dan-cĕ-bou-lïon (*ll* liq.) dè-feu-lïeu (*ll* liq.) dĕ-cèr-feulïeu (*l* liq.) é-dŏ-zè-lïen (*ll* liq.) é-jŏé-nïé (*gn* liq.) zi-u-nĕ-gou-cĕ-dalïeu (*l* liq.)
J'ai passé une heure dans le mail, à faire une partie de quilles.	Jé-pa-cé-u-neu-rĕ-dan-lĕ-malïeu (*l* liq.) a-fè-ru-nĕ-par-tī-dĕ-ki-lïeu (*ll* liq.)
Mon tailleur m'a dit que tous les grands seigneurs étaient alors en deuil à Versailles.	Mon-tā-lïeur (*ll* liq.) ma-di-kĕ-tou-lè-grān-cé-nïeūr (*gn* liq.) é-tè-a-lor-an-deulïeu (*l* liq.) a-vèr-sā-lïeu (*ll* liq.)

Je m'amusai, la veille de Nöel, à considérer une vieille Bourguignonne, qui jouait de la vielle tranquillement assise au soleil sur le seuil de sa porte.	Jĕ-ma-mu-zé-la-vè-lïeu (*ll* liq.) de-no-ël-la-kon-ci-dé-ré-ru-nĕ-vïe-lïeu (*ll* liq.) bour-ghi-nïo (*gn* liq.) në-ki-jou-è-dĕ-la-vïè-lĕ-tran-ki-lĕ-man-ta-cï-zŏ-so-lèlïeu (*l* liq.) sur-lĕ-ceulïeu (*l* liq.) dĕ-sa-por-tĕ.
Essayez de bien prononcer l'amour et la mort; des citrouilles et des grenouilles; un chien hargneux; une abeille industrieuse.	É-cè-ïé-dĕ-bïein-pro-non-cé-la-mou-ré-la-mor;—dè-ci-trou-lïeu (*ll* liq.) é-dè-gre-nou-lïeu (*ll* liq.); eun shïein-har-nï-eŭ (*gn* liq.); u-na-bè-lïeu (*ll* liq.) ein-dus-tri-eŭ-zĕ.
Ne bégayez pas en disant une anguille et une aiguille; égayant et égayé.	Nĕ-bé-ghé-ïé-pā-zan-di-zan-u-nān-ghi-lïeu (*ll* liq.) é-u-né-güi-lïeu, (*ll* liq.); é ghé-ïan-é-é-ghé-ïé.
On confond souvent la simplicité avec la stupidité, et la régularité avec la singularité.	On-kon-fon-sou-van-la-cein-pli-ci-té-a-vèk-la-stu-pi-di-té-é-la-ré-gu-la-ri-té-a-vèk-la-ceiu-gu-la-ri-té.
La divisibilité de la matière nous donne l'idée de l'infinité et de l'éternité.	La-di-vi-zi-bi-li-té-dĕ-la-ma-tïè-rĕ-nou-do-nĕ-li-dé-dĕ-lein-fi-ni-té-é-dĕ-lé-tèr-ni-té.
L'électricité était inconnue à l'antiquité.	Lé-lèk-tri-ci-té-é-té-ein-ko-nū-a-lan-ti-ki-té.
La félicité accompagne plus souvent la médiocrité que la supériorité.	La-fé-li-ci-té-a-kon-pa-nïeu (*gn* liq.) plu-sou-van-la-mé-di-o-kri-té-kĕ-la-su-pé-rï-o-ri-té.
Les armées entreront Mardi en campagne; marchez, rustres, marchez, ne vous endormez pas.	Lé-zar-mé-an-tre-ron-mar-di-an-kan-pa-nïeu (*gn* liq.); mar-shé, rus-trĕ, mar-shé, nĕ-vou-zan-dor-mé-pā.
C'est en forgeant que vous deviendrez forgeron.	Cè-tan-for-jan-kĕ-vou-dĕ-vïein-dré-for-jĕ-ron.
Formez mieux ces lettres rondes et ces lettres bâtardes, et ne barbouillez pas tant de papier.	For-mé-mïeŭ-cè-lè-trĕ-rōn-dé-cè-lè-trĕ-bā-tar-dĕ-é-nĕ-bar-bou-lïé (*ll* liq.) pa-tan-dĕ-pa-pïé.
Mon agent a mon argent: quant à moi, qui n'ai point d'argent, je n'ai pas besoin d'agent.	Mo-na-jan-a-mo-nar-jan: kan-ta-mŏĕ, ki-né-pŏein-dar-jan, jĕ-né-pa-bĕ-zŏein-da-jan.
Prononcez les deux R R des mots erreur, terreur, horreur, irrité, terrible, erronné.	Pro-non-cé-lè-deŭ-zĕr-dè-mō-èr-reur, tĕr-reur-or-reur, ir-ri-té, tĕr-ri-biĕ, ĕr-ro-né.
Quand un cordier cordant, Veut accorder sa corde; De sa corde à corder trois cordons, Il accorde. Mais, si l'un des cordons de la corde décorde, Le cordon décordant fait décorder la corde.	Kan-teun-kor-dïé-kor-dan, Veu-ta-kor-dé-sa-kor-dĕ, Dĕ-sa-kor-da-kor-dé-trŏè-kor-don, I-la-kor-dĕ. Mĕ-ci-leun-dè-kor-don-dĕ-la-kor-dĕ-dé-kor-dĕ. Lĕ-kor-don-dé-kor-dan-fè-dé-kor-dé-la-kor-dĕ.
La compassion est une affection tendre.	La-kon-pā-cïon-è-tu-na-fèk-cïon-tān-drĕ.
Les factions desolent cette nation.	Lè-fak-cïon-dé-zo-lĕ-cè-te-nā-cïon.
L'ambition est une illusion qui conduit souvent à des actions criminelles.	Lan-bi-cïon-è-tu-nil-lu-zïon-ki-kon-düi-sou-van-ta-dè-zakĕ-cion-kri-mi-nè-lĕ.

We conclude this comprehensive System of French Pronunciation with some further remarks on the *accents* and the *apostrophe*.

ON ACCENTS AND THE APOSTROPHE.

The acute accent (') is placed on *e*, and gives it a slender and sharp sound: some grammarians call it *é* fermé, because, in pronouncing it, the mouth is almost entirely closed. Ex. *amitié*, *chasteté*, *humanité*.

The grave accent (`) is placed on *e*, and gives it a deep and open sound. Ex. *mère, frère, excès.* It is also put on the preposition *à*, to distinguish it from *a*, the third person of the present of the verb *avoir*. It is used in the preposition *voilà*, to distinguish it from the verb *voiler;* in the adverb *là*, to prevent its being confounded with the article *la*, and in many other words, for which recourse may be had to my Universal Pronouncing Dictionary.

The circumflex accent (^) is placed on all vowels, without distinction. Some grammarians have maintained that this accent, denoting the suppression of a letter in a long syllable, ought to be placed wherever this suppression exists. This notion may be refuted by a multitude of examples. Whatever may have been the origin of the circumflex accent, that it gives a lengthened and extremely open sound, is certain. Thus, pronunciation requires that it should be employed in *âtre, grâce,* &c. although in these words there is no suppression; because, the pronunciation of the *a* would be extremely ridiculous, if badly sounded.

The circumflex accent serves also to express the difference which subsists between two words, whose orthography is the same, but the sense of which differs: it is put on the participle *dû*, to distinguish it from the preposition and article *du*. It is placed on *u* in all adverbs which terminate in *ûment*, when the suppression of the *e* occurs. Ex. *ambiguûment, congruûment.*

Sometimes the circumflex accent is put on *u* at the end of a syllable, when it is preceded by an *e*; but then it has the same sound as in *brûle*. Ex. *vergeûre:* if, in this word, we put a simple *u*, the reader is led to pronounce it as in *procureuse, peureuse*; but, if we put a circumflex *û (vergeûre)*, he necessarily pronounces verjûre; and this is the true pronunciation. It is the same in *gageûre*, &c. This orthography is the more deserving of attention, as many persons, particularly the natives of Gascony, have acquired a vicious pronunciation of *eû* in *gageûre*, and words of the same termination, pronouncing them as we do the letters *eu* in *jeune, procureur, tuteur, voleur*, &c.

The circumflex accent is not placed on *u* in words terminating in *ure*, although the suppression occurs. Thus, we write *règlure, rayure, rainure, reliure.* In this class of words, the academy adopts the circumflex accent, when the *u* is preceded by a vowel; but, unquestionably, this accent is useless, because the pronunciation is not more lengthened in the one than in the other.

The apostrophe (') serves to indicate the elision of a vowel. Ex. L'amour, *pour* le amour; l'honneur, *pour* le honneur; l'estime, *pour* la estime. Eleven monosyllables admit of the apostrophe: *ce, de, je, la, le, me, ne, que, se, te*, and *si*. *Si*, however, admits the apostrophe only before *il, ils*.

In general, the elision of a final vowel takes place only when the word which follows it begins with a vowel or with *h* not aspirated. It is necessary to except the feminine adjective *grande*, which sometimes loses the final *e* mute, by elision, before certain substantives, although these substantives begin with a consonant. Ex. Grand'chère, grand'chose, grand'mère.—(See my Universal Pronouncing Dictionary.) The apostrophe is only put after *presque* and *entre*, when they serve to compose a word beginning with a vowel. Ex. *Entr'acte, s'entr'aider, presqu'île.* With this exception, those words retain the *e* mute. Ex. Presque égal, entre autres, entre eux, entre elles, presque entier.

Lorsque, puisque, quoique, que, take the apostrophe before *elle, il, on, un, une*, and the other words which are often combined with them, when they begin with a vowel or *h* mute. Ex. *Lorsqu*'elle vint; *puisqu*'il l'aime; *quoiqu*'on ait dit; *qu*'une femme soit vertueuse, & elle sera estimée, &c. *Puisqu*'Aristote, &c.; *Quoiqu*'homme, &c. We write *jusqu'à, jusqu'au, jusqu'ici, jusqu'alors, jusqu'à aujourd'hui*, and not *jusqu' aujourd'hui*.

The apostrophe is never put in *le* and *la* after the imperative mood, nor after the adverb *là*. Ex. Gardez-le avec vous, conduisez-la au bain. Etait-elle là avec lui. We likewise never put it in *ce, de, le, la, que*, before *huit, huitaine, huitième, oui*, and *onze*, and their derivatives. Ex. *Le* oui and *le* non: elle a dit *que* oui; *le* huit du mois, *la* huitaine, *le* huitième; *le* onze, *le* onzième, *la* onzième.

CONVERSATION II.

OF THE NOUN.

Scholar. What do you mean by the word termed by grammarians noun?

Master. A word which presents to the mind the idea of any object, being, or thing, whatever: such is its magnetic power over the human mind, that, the instant it is expressed, we are, in a great degree, as feelingly alive to the perception of the object, as if it stood before us.

S. How many kinds of nouns are there?

M. Three. First, the *proper*, which relates to an individual person or thing; as *Newton*, *Paris*. Second, the *common*, relative to a class more or less numerous, of similar persons or things; as animal, *animal;* man, *homme;* philosopher, *philosophe;* house, *maison;* room, *chambre*. Third, the *abstract* noun, which represents a quality or abstract, as if it were an existing object, though it only exist in the mind; as, courage, *courage;* patriotism, *patriotisme;* love, *amour;* birth, *naissance;* time, *temps;* eternity, *éternité;* reward, *récompense*.

S. Are there not some other particulars, as well as the name of objects, deserving attention?

M. Yes; two essential ones; the *first* relates to the gender of nouns, which are either *masculine* or *feminine*, in French; and the *second*, respects the manner of forming their plural.

S. How am I to obtain information respecting the genders of nouns?

M. By attending to the Vocabularies of this Work, and committing to memory the *Familiar Phrases*, in which the principal words exemplifying the genders of nouns are exhibited; an end for which many of these phrases were composed.

When you wish to increase your information relative to the genders, beyond what is contained in this collection, you may consult my *New Universal and Pronouncing Dictionary of the French and English Languages*, which contains a far greater number of words than any of the same kind hitherto published. I herewith present you with a few rules, by which the gender of a noun may be nearly ascertained.

RULES.

Nouns ending in *e* mute, *é*, and *ion*, are commonly feminine, as *prudence*, prudence; *humanité*, humanity; *religion*, religion.

The terminations *ble, cle, fle, gle, ple, dre, gre, tre, vre, sme, ste, eige, oge, uge*, are exceptions to this rule.

Nouns ending in consonants, which are very numerous, are masculine, with few exceptions.

The terminations, *ere, eure, ire, me, phe, one, oire,* are nearly common to both genders.

The names of *winds, rivers, mountains, trees,* and *shrubs,* are less arbitrary, being, for the most part, masculine.

The names of *flowers* and *roots,* are commonly of the feminine gender.

S. Having explained the gender, will you be kind enough to give me an idea of the number.

M. In French there are two numbers; the singular and the plural: the former relates to one object or thing; the latter to several.

The French, as well as the English, form the plural of their nouns by the addition of an *s* to the singular, with this difference, that the latter always pronounce it, but the former do not, unless the following word begins with a vowel; and then *s* is sometimes softened into *z,* which, forming a syllable in combination with such a vowel, links the two words together: so that *s* is never sounded *s,* but sometimes *z,* and may be considered rather a sign for the *eye* than for the *ear.*

I shall now explain to you why *s,* softened into *z,* is pronounced before a word beginning with a vowel. Taste and judgment have happily produced this change, for the sake of harmony, and to prevent a hiatus or clashing of vowels, which grates on the ear, and occasions a gaping barbarous sound; as if we were to say in English *a ass, a art,* or in French *trois ânes,* not sounding the letter *s.* To guard against this inconvenience, the agreeable sound of *z* is introduced between two vowels.

S. Are there no exceptions to this rule of forming the plural of French nouns by the addition of *s?*

M. Yes; four, which are as follows:

First. Nouns ending in *s, x,* or *z,* receive no addition in the formation of the plural. Example: *le méchant fils, les méchans fils;* the wicked son, the wicked sons: *la belle voix, les belles voix;* the fine voice, fine voices: *le gros nez, les gros nez;* the big nose, big noses.

Second. Nouns ending in *au, eu, ieu,* and *ou,* take *x* to form their plural; as, *un grand chapeau,* a large hat; *de grands chapeaux,* large hats; *un feu allumé,* a kindled fire; *des feux allumés,* kindled fires; *ce lieu est élevé,* this place is elevated; *ces lieux sont élevés,* these places are elevated; *voici un caillou bien dur,* this is a very hard flint; *voilà des cailloux bien durs,* those are very hard flints.

Third. Nouns ending in *ail* or *al,* change their terminations into *aux,* in the plural; thus, *un travail assidu,* a diligent labour; *des travaux assidus,* diligent labours; *son cheval est fougueux,* his horse is unruly; *ses chevaux sont fougueux,* his horses are unruly.

Fourth. Nouns of several syllables ending in *nt,* convert the *t* into *s,* in their plural; as, *je récompense un enfant obéissant,* I reward a

dutiful child; *je punis les enfans désobéissans*, I punish undutiful children.

All monosyllables, except *gent*, people, (which makes *gens* in the plural,) follow the general rule; as, *le vent est violent*, the wind is boisterous; *les vents sont favorables*, the winds are favourable.

The following nouns may be called exceptions to the second and third examples immediately preceding, as they take an *s* to form their plural, instead of *x*, &c.

EXAMPLES.

Matou, cou, clou, filou, hibou, licou, fou, sou, trou, verrou; ram cat, neck, nail, pick-pocket, owl, halter, madman, penny, hole, bolt: *bal, carnaval, régal, bocal;* ball, carnival, treat, decanter: *attirail, détail, éventail, épouvantail, gouvernail, mail, portail, sérail;* apparatus, detail, fan, scarecrow, helm, mall, church-gate, seraglio.

Bétail, cattle; *œil*, eye; *ciel*, heaven; and *ail*, garlic; are quite irregular, and make *bestiaux, yeux, cieux*, and *aulx* in their plural.

CONVERSATION III.

ON THE ADJECTIVE.

Scholar. What is an adjective?

Master. A word joined to a noun, to signify that the object represented by the noun, is possessed of some property or quality; as, a *round* table, une table *ronde;* a *red* coat, un habit *rouge;* the words *round* and *red* are adjectives, because they denote the figure and colour of the objects, *table* and *coat*.

S. Does the French adjective differ from the English?

M. Yes; both in its own construction, and in the manner of its use.

1. The English adjective has neither *gender* nor *number*; but the French *agrees* with its noun in both.

2. The English adjective *precedes* the noun; the French, with some exceptions, generally *follows*.

The *gender* and *number* of adjectives have been introduced into some languages, to manifest more immediately their dependance on the noun with which they are connected. Hence proceeds that grammatical harmony, termed by the Latins *concordance*, and which the French generally observe with great exactness.

S. How do you form the *feminine* gender of French adjectives?

M. The *feminine* adjectives must always end in *e* mute; hence it happens, that adjectives ending in *e* mute in the *masculine*, do not change that termination to denote the *feminine;* therefore, they say—un homme *aimable*, une femme *aimable;* an amiable man, an amiable

woman: des hommes *aimables*, des femmes *aimables;* amiable men, amiable women. Adjectives ending differently, take an *e* mute, to form the *feminine;* as, un homme *savant*, une femme *savante* (learned); un *joli* homme, une *jolie* femme (pretty).

With some adjectives, the mere addition of an *e* mute to the *masculine* will not form the *feminine*. By attending to the following observations, you will soon become acquainted with these irregularities.

1. Of adjectives ending in *c*, which are seven in number, three require the addition of *he* to the *masculine* to form the *feminine*, as blanc, blanc*he*, *white;* franc, franc*he*, *sincère;* sec, sè*che*, *dry:* three change the *c* into *que;* as, public, publi*que*, *public;* Turc, Tur*que*, *Turk;* caduc, cadu*que*, *decayed;* and the last receives the *addition* of *que*, as, Grec, Grec*que*, *Greek*.

2. Adjectives ending in *f*, form the feminine by changing *f* into *ve;* as, un homme vi*f* et naï*f*, a lively and ingenuous man; une femme vi*ve* et naï*ve*, a lively and ingenuous woman.

3. Adjectives ending in *eur* or *eux*, change their terminations into *euse;** thus, cet homme est men*teur* et peur*eux*, this man is false and cowardly; cette femme est men*teuse* et peur*euse*, this woman is false and timid.

Comparative adjectives, such as *meilleur*, better; *supérieur*, superior; follow the general rule of forming the *feminine*, by adding *e* mute to the *masculine;* as, cet homme est *meilleur*, cette femme est *meilleure*.

4. Adjectives terminating in *l*, preceded by *e*, *u*, or *ei*, require the addition of *le* to form the *feminine;* as, *cruel*, *cruelle*, cruel; *nul*, *nulle*, null or void; *pareil*, *pareille*, similar. When *l* is not preceded by those *vowels*, they follow the general rule; as, *fatal*, *fatale*, fatal, &c.

5. Adjectives ending in *n*, preceded by *o* or *ie*, double the *n*, and add *e* mute in forming the *feminine;* as, un *bon* homme, a good man; une *bonne* femme, a good woman; un usage *ancien* mentionné dans l'histoire *ancienne*, an ancient custom recorded in ancient history.

---

* Many nouns, some of which may be used *adjectively*, change the termination *eur* into *rice*. They are the following:—accusateur, acteur, administrateur, admoniteur, adorateur, adulateur, ambassadeur, approbateur, auditeur, bienfaiteur, calomniateur, coadjuteur, compétiteur, conciliateur, conducteur, conservateur, consolateur, coopérateur, corrupteur, curateur, débiteur, délateur, d estricteur, dictateur, directeur, dispensateur, dissipateur, dissimulateur, distributeur, donateur, électeur, émulateur, exécuteur, fauteur, fornicateur, générateur, instigateur, inoculateur, introducteur, instituteur, inventeur, lecteur, législateur, libérateur, modérateur, moteur, opérateur, persécuteur, perturbateur, procurateur, protecteur, réconciliateur, réformateur, spectateur, séducteur, testateur, tuteur, violateur, usurpateur, zélateur.

In the few following the feminine terminates in *resse;* thus—pêcheur, pêche*resse;* enchanteur, enchantre*sse;* vengeur, venge*resse;* and two others (which are law terms), demandeur, demande*resse;* défendeur, défende*resse*.

Gouverneur makes gouver*nante*. Empereur makes impé*ratrice*. Orateur, amateur, and auteur, are used for both genders.

Others, ending in *n*, follow the general rule; un habit *brun*, a brown coat; une redingote *brune*, a brown great coat.

o. Adjectives terminating in *t*, with *e* or *o* going before it, double that consonant, and take *e* mute, in the formation of the *feminine*, as in the fifth rule, relative to *n* following *o* and *ie;* as, ce verre est *net*, this glass is clean; la rue est *nette*, the street is clean; un *sot* discours, a foolish discourse; une *sotte* demande, a foolish question.

Secret, *complet*, *cagot*, *bigot*, *dévot*, *idiot*, are exceptions to this particular rule, and follow the general one; making, in the *feminine*, *secrète*, *complète*, *cagote*, *bigote*, *dévote*, *idiote*.

Others, ending in *t*, follow the general rule; as, *petit*, *petite*, small or little; *brut*, *brute*, rough; *plat*, *plate*, flat.

There are a few exceptions to some of these rules, which will be found among the adjectives in the *practical part* of this work.

S. By what rules do you form the *plural* of adjectives, which, as you have already observed, agree in *number* with the nouns they attend?

M. The rules prescribed for forming the *plural* of *nouns* will serve you, without exception, for that of the *adjectives*.

The greater part of the *adjectives* ending in *al*, have no *masculine* in the *plural;* as, *adverbial*, *austral*, *automnal*, *boréal*, *canonial*, *conjugal*, *fatal*, *final*, *frugal*, *idéal*, *jovial*, *littéral*, *naval*, *pascal*, *pastoral*, *pectoral*, *trivial*, *vénal;* but they are used in the feminine *plural:* thus, we may say, des batailles *navales*, sea-fights; des dépenses *frugales*, small or moderate expenses.

S. You observed, I remember, that the place of the adjective must be attended to. Is it of great importance whether it go before or after the noun?

M. Of very great, in regard to particular adjectives. Thus, the French adjective *honnête*, placed *before* a noun, signifies *honest;* but, *after* the noun, it implies *civil* or *polite;* as, c'est un *honnête* homme, he is an *honest* man; c'est un homme *honnête*, he is a *polite* man. Few adjectives, however, change their meaning with their situation. In the *practical part* of this treatise, you will observe a list of such as chiefly merit attention.

Those which, in opposition to the genius of the English language, follow their nouns, are very numerous: some of these, however, may, without altering the sense, be placed before. Poets allow themselves a greater latitude, in this respect, than prose-writers,—which deviation is called *a poetical licence* (licence poétique). Your taste, gradually improved by reading the most elegant French writers, and by attention to polite custom, will be your best guide.

S. Have you concluded your remarks on the *adjective?*

M. No: I have still to examine their degrees of *signification* and *comparison*, and then proceed to what ancient grammarians

term their *regimen*, but what some modern French ones term *complement*.

S. Be pleased then to continue your observations.

M. Men soon perceived that objects were not equally endowed with those qualities to which they had given names; and, rather than form new adjectives to express this difference (which would swell them to an immense catalogue), they naturally used *nouns*, denoting *increase* or *diminution*, in order to modify the adjective, or give it a degree of *signification* which it did not possess in itself.

S. How many degrees of *signification* may be expressed by the help of an adjective?

M. Three: the *first* is the same with the primitive signification of the word; as, *good*, bon; *strong*, fort; *rich*, riche: it is called the *positive*.

The *second* is the *first* reduced below its standard, by means of such words as, *peu*, *guère*, little; *passablement*, tolerably. *Examples:* Il est *peu* sage, (literally,) he is *little* wise; or, in better terms, he has *little* wisdom. Ce vin-là n'est *guère* bon, that wine is (literally) *little* good. Je la trouve *passablement* aimable, I find her *tolerably* amiable: it may be called the *diminutive*.

The *third* is the *first* extended beyond its original meaning by the help of the words, *fort*, *très*, *bien*, very; *extrêmement*, extremely; *infiniment*, infinitely, &c. as, Il est *fort*, *très*, or *bien*, riche, he is *very* rich; Dieu est *infiniment* sage, God is *infinitely* wise: it may be called the *augmentative*.

N. B. The word *archi* placed before some words in the familiar style, extends their signification to a very high degree: thus it is said in French, il est *archi*-sot, fou, vilain, &c. he is an *arrant* fool, madman, miser, &c.

S. How many degrees of *comparison* are there?

M. Three also. The signification of an adjective, comprehended in the ratio of comparison, is either levelled to *equality*, sunk to *inferiority*, or raised to *superiority*, in proportion as one degree is equal, inferior, or superior, to the other.

The mode of comparing consists in placing *before* the *adjective* the following words, viz. *aussi*, as, to express *equality*; *moins*, less, to denote *inferiority*; and *plus*, more, to signify *superiority*; as, *elle est aussi aimable que* vous, she is *as* amiable as you; je suis *moins* avancé que lui, I am *less* forward than he; vous êtes *plus* jolie qu'elle, you are prettier, or *more* pretty, than she.

I request your attention to the foregoing examples, as the true model on which to *extend* or *contract* the signification of qualities, and also to determine their comparison. Your observance of these instructions will greatly facilitate your progress.

S. What distinction do you make between the degrees of *signification* and degrees of *comparison* of adjectives?

M. From what has been already advanced, the degrees of *signification* are considered as *independent*; the degrees of *comparison*, as *dependent*; from the first standing alone, and from the last being always compared with other adjectives (understood), through which they exist.

S. What is commonly meant by *superlative?*

M. When the quality has reached its utmost degree of extension or diminution, it must be expressed in the *superlative*; in French, it is done by placing before it the words *le, la, les,* immediately preceding the words *plus,* more; *moins,* less;—as, il est *le* plus studieux, he is the most studious; elle est *la* plus studieuse, she is the most studious; ils sont *les* plus studieux,—elles sont *les* plus studieuses, they are the most studious; il est *le* moins savant, he is the least learned, &c.

S. Are those rules so general as to admit of no exception?

M. Not absolutely; there are three adjectives which express the *comparative* and *superlative,* without the help of *plus, le plus,* &c. as *bon,* good; *meilleur,* better; *le meilleur,* the best; *mauvais,* bad; *pire,* worse; *le pire,* the worst; *petit,* little; *moindre,* less; *le moindre,* the least.

You must observe, however, that *mauvais* and *petit* admit also of *plus* and *le plus,* to express the *comparative* and *superlative,* and therefore may be considered as having two *comparatives* and two *superlatives.*

S. What do you mean by the *regimen* or *complement* of an adjective?

M. It is a word which is necessary to some *adjectives* to complete their *meaning,* as it would be indistinct without it. The relation of the adjective to that necessary word is manifested by the words *de, à,* or *pour,* which immediately *follow* it,—these prepositions extend its influence to the next word, and may not unaptly be compared to a *conduit* conveying the water of a fountain to a particular spot.

EXAMPLES.

Je suis bien aise *de* son rétablissement.	I am overjoyed *at* his recovery.
Il est indigne *de* vivre.	He is unworthy *of* living.
Tous les hommes sont sujets *à* la mort.	All men are liable *to* death.
Il est enclin *à* médire.	He is inclined *to* slander.

I must further observe, that there are adjectives which have no *complement,* when used in a *general* sense, but which require one when applied in a *particular* sense.

EXAMPLES.

On m'a dit qu'il vivait *content.*	I was told he lived *contentedly.*
Content *du* simple nécessaire, je vis heureux.	Content with mere necessaries, I live happy.

Whenever an adjective requires a *particular* preposition after it, no *other* should be used: thus, the adjective *prêt* requiring *à* after it.

the following mode of speaking, and the like, though used by many Frenchmen, is *incorrect:* Je suis prêt *de* partir, I am ready to set off. The preposition *à* must be substituted for the preposition *de.*

CONVERSATION IV.

ON THE ARTICLE.

Scholar. Of what subject do you mean now to treat?

Master. Of the article.

S. What do you mean by the article?

M. A word generally placed before the common noun, to fix or determine its sense with such accuracy as to distinguish the object it represents from all others of the same or of a different species, and by that means to arrest exclusively in its behalf the attention of the mind. We have several kinds of articles in French, occasionally used to fix and determine the signification of the noun.

S. How many are the kinds of articles?

M. Three principally: 1. *Un* (masculine), *une* (feminine), *a* or *an.*

2. *Le*, m.; *la*, fem. singular; and *les*, of both genders, plural; all of which are expressed by the single English article, *the.*

3. *Ce*, m. *cette*, f. sing. this or that; and *ces*, of both genders, plur. these or those.

The first is called the *declarative* or *indefinite* article; the second the *indicative* or *definite* article; and the third the *demonstrative* article, or *demonstrative* pronoun.

S. Will you have the goodness to make me sensible of the distinctions of these three articles, so that I may be enabled to employ them in their proper places?

M. With infinite pleasure; and, to throw the more light on this subject, I shall borrow a few sentences from that excellent work of Sicard, entitled *Elémens de Grammaire Générale appliqués à la Langue Française.*

"If there were several objects before you, such as *knives, pen-knives, pens, keys,* &c. and, in order to cut bread or any thing else, you stood in need of one of the *knives;* were they all of different kinds and before your eyes, what would you say to obtain one? You would say, Give me a *knife.* By thus expressing yourself in asking for a *knife,* would it be your intention to require but one *knife,* to specify the *number* only, and not ask for *two?* By no means: would you refuse the *one* which might be offered to you, alleging that it was not the one you called for? No: all would be equally indifferent to you; you would have said a *knife,* that a *pen-knife* should not be given to you: to determine the kind would have been your intention: thus, in that case, *one,* a word of number, would

not have occurred to you, but an article, a definite word, which we may call a *declarative* article.

"If it be not only a *knife* you wish for, but such a particular knife, and no other, your idea is no longer so vague, so unfixed; it is, on the contrary, very exact. The first article, which only aims at declaring the object, and separating it from the rest, in order to show and particularize it, without determining the choice, is no longer the proper word; if you would have that knife only which you wish, you must employ a term designed to fix the idea, to place the object before your eyes; the article, in such case, is *this* or *that*, and not *a* or *an*. This knife is already known to you, and to the person who has given it to you; and, if it be no longer in his view or in yours, and should you still ask for it, you do not use *a* or *an;* it is known; you no longer say *this* or *that;* it is not in your view, and you cannot point at it; you say *the* knife, and you are understood. For it is the same as if I had said, *Give me the knife you have already given me.*

"There are three modes then of determining the object of your investigation, and these three modes gave rise to three words belonging to the same class, which words are the articles *un, ce, le,* without excluding the other terms relative to them."

S. Having lately glanced over the pages of a celebrated French grammar, I found that the articles, as well as the nouns, have *cases,* and are declined together. I hope that you will explain more fully this particular.

M. It is impossible, as neither nouns nor articles have *cases,* nor can they be declined in French or English; you will be sensible of this, when the *case* and *declensions* are explained to you.

These words, which have no meaning when applied to our nouns, have been borrowed from the Greeks and Romans, who really had *cases* and *declensions* in their language.

A *case* is the change of termination which a noun undergoes in performing its part in a sentence; and, as a noun may have six different parts to perform, it also has six cases.

The *declension* of a noun comprehends all its cases, and to decline a noun is to review each of its cases in succession.

S. How do you supply, in French, the place of those terminations which by the Romans were thought necessary to express the different parts a noun may perform in a sentence?

M. We, as well as the English, first give the noun a particular place in the phrase, which denotes whether it is considered as the subject or object of the action expressed by the verb. This enables us to render the two cases denominated by the Latins *nominative* and *accusative.* To denote also other relations of the noun, we have recourse to general terms: these are the prepositions *à, de,* or *par;* which, being placed before the nouns and their articles, clearly express these relations.

As the article is never used without the noun, for which alone it exists, I shall introduce examples of the three articles already mentioned, viz.

The *declarative* or *indefinite* article *un* or *une*, before a noun, is thus exemplified, masculine and feminine:

Un parlementaire, *une* chaloupe canonnière a mis à la voile.	*A* flag of truce, *a* gun-boat, has put to sea *or* set sail.
J'ai été à bord *d'un* parlementaire, *d'une* chaloupe canonnière.	I have been on board *of a* flag of truce, *of a* gun-boat.
Ils ont débarqué *d'un* parlementaire, *d'une* chaloupe canonnière.	They landed *from a* flag of truce, *from a* gun-boat.
Nous fîmes des signaux *à un* parlementaire, *à une* chaloupe canonnière.	We made signals *to a* flag of truce, *to a* gun-boat.

The indicative *or* definite article *le*, the, before a noun masculine:

EXAMPLES.

Le roi a prononcé son discours.	*The* king has delivered his speech.
Avez-vous vu passer *le* roi?	Have you seen *the* king pass?
Il est monté dans *le* carrosse *du* roi.	He went in *the* king's coach.
Il vint de la part *du* roi.	He came from *the* king.
Il a été présenté *au* roi.	He was presented to *the* king.

The indicative *or* definite article *la*, preceding the noun feminine; thus:

La reine est aimée de son peuple.	*The* queen is loved by her people.
Il conduisit *la* reine à l'église.	He attended *the* queen to church.
C'est un présent de *la* reine.	It is a gift of *the* queen.
Elle l'a reçu de *la* reine.	She has received it from the queen.
Elle l'offrit à *la* reine.	She offered it to *the* queen.

The indicative *or* definite article *le*, or *la*, becomes *l'*, *de l'*, *à l'*, before a singular noun, masculine or feminine, beginning with a *vowel*, or *h* mute. This elision is merely used for the sake of harmony.

EXAMPLES.

SINGULAR.	*l'*esprit, m.	*the* mind.
	de *l'*esprit,	of *or* from *the* mind.
	à *l'*esprit,	to *the* mind.
	*l'*ame, f.	*the* soul.
	de *l'*ame,	of *or* from *the* soul.
	à *l'*ame,	to *the* soul.
	*l'*homme, m.	*the* man.
	de *l'*homme,	of *or* from *the* man.
	à *l'*homme,	to *the* man.

The indicative *or* definite article *les*, invariably corresponds with both genders in the plural; as,

PLURAL.	*les* pères, m	*the* fathers.
	des pères,	of *or* from *the* fathers.
	aux pères,	to *the* fathers.
	les mères, f.	*the* mothers.
	des mères,	of *or* from *the* mothers.
	aux mères,	to *the* mothers.
	les amis, m.	*the* friends.
	des amis,	of *or* from *the* friends.
	aux amis,	to *the* friends.

S. You have said that prepositions, joined to the articles preceding common nouns, are used instead of the *cases* or varying terminations of the Greeks and Latins; but I do not observe any prepositions before *au, du,* singular, and *aux, des,* plural, expressed in English by *to the,* and by *of* or *from the.*

M. I will explain this difficulty. The article *au* is the contraction of *à le; du* of *de le; aux* of *à les;* and *des* of *de les.*

I am much pleased with your remark, as I think it will lead you to avoid a very common and natural solecism, which the English learner is often apt to slide into, by frequently saying *à le* for *au*; de le* for *du; à les* for *aux*; and *de les* for *des.*

We shall now proceed to the *demonstrative article,* or *demonstrative pronoun,* as it is called by many grammarians, *ce, cet,* m. *cette,* f. this or that; *ces,* pl. these or those. *Ce* precedes a consonant; *cet* a vowel or h mute.

EXAMPLES.

SINGULAR.	*Ce* jardin, m.	*This* or *that* garden.
	de *ce* jardin,	of or from *this* or *that* garden.
	à *ce* jardin,	to *this* or *that* garden.
	cet homme, m.	*this* or *that* man.
	de *cet* homme,	of or from *this* or *that* man.
	à *cet* homme,	to *this* or *that* man.
	cet enfant, m.	*this* or *that* child.
	de *cet* enfant,	of or from *this* or *that* child.
	à *cet* enfant,	to *this* or *that* child.

* So natural is it to fall into a mistake, that I have heard French children use such a mode of expression in j'ai mal à *le* doig t, for j'ai mal *au* doigt, I have a pain in my finger.

Cette, this or that, in the feminine, is invariably the same; as,

SINGULAR.	*Cette* dame, f.	*This* or *that* lady.
	de *cette* dame,	of or from *this* or *that* lady.
	à *cette* dame,	to *this* or *that* lady.
	cette humeur, f.	*this* or *that* humour.
	de *cette* humeur,	of or from *this* or *that* humour.
	à *cette* humeur,	to *this* or *that* humour.
	cette école, f.	*this* or *that* school.
	de *cette* école,	of or from *this* or *that* school.
	à *cette* école,	to *this* or *that* school.

Ces, plural, is the same in both genders.

EXAMPLES.

PLURAL.	*Ces* hommes, m.	*These* or *those* men.
	de *ces* hommes,	of or from *these* or *those* men.
	à *ces* hommes,	to *these* or *those* men.
	ces femmes,	*these* or *those* women.
	de *ces* femmes,	of or from *these* or *those* women.
	à *ces* femmes,	to *these* or *those* women.
	ces enfans, m.	*these* or *those* children.
	de *ces* enfans,	of or from *these* or *those* children.
	à *ces* enfans,	to *these* or *those* children.

The following modes of expression, which comprehend all the words of the same class, conclude the *demonstrative article*, or *demonstrative pronoun*:

Celui qui, m. s.—he who } he or she that { *Celui qui* étudie—*he who* or *he that* studies.
Celle qui, f. s.—she who } he or she that { *celle qui* écrit—*she who* or *she that* writes.

Ceux qui, m. p. } they or those who { *ceux qui* étudient—*they* or *those* who study.
Celles qui, f. p. } they or those who { *celles qui* écrivent—*they* or *those* who write.

Celui-ci—this. *Celui-là*, m. s.—that.—Donnez-moi *celui-ci*, et gardez *celui-là*—give me this, and keep that.

Ceux-ci—these. *Ceux-là*, m. p. those.—Donnez-moi *ceux-ci*, et gardez *ceux-là*—give me these, and keep those.

Celle-ci—this. *Celle-là*, f. s. that.—Prenez *celle-ci*, et laissez-moi *celle-là*—take this, and leave me that.

Celles-ci—these. *Celles-là*. f. p. those.—Prenez *celles-ci*, et laissez-moi *celles-là*—take these, and leave me those.

Ce qui, *ce que*—what, that which. *Ce qui* lui arrive est *ce que* je lui ai prédit—*what* befals him is *that which* I foretold him.

NOTE.—The adjuncts *ci* and *là* render the DEMONSTRATIVE still more forcible: the former shows the object near; the latter more remote.

S. Have you any thing more to say on the subject of articles?

M. Yes. Take notice, First, that the article *le*, &c. renders the idea more general, it gives it the greatest possible latitude, and represents the whole species by a single individual, as is done in English by the very suppression of the *indicative* or *definite* article, as, *l'*homme est mortel, man is mortal; that is to say, all men:—*L'*opinion est la reine de ce monde; opinion (i. e. opinion in general) is the queen of this world.

Secondly. The *article*, placed before adjectives, before the infinitives of some verbs, or before adverbs, prepositions, and conjunctions, transform them into nouns; in such case, though the article may be singular or plural in some cases, according to the sense, it must be of the *masculine* gender.

EXAMPLES.

The article *(masculine)* before *adjectives*.

Le vrai et *le* beau sont l'objet des arts.	Truth and beauty are the objects of the arts.
Les méchans sont haïs.	*The* wicked are hated.

Infinitives.

Le boire et *le* manger sont indispensables.	Eating and drinking are indispensable.
Le rire de cet homme est niais.	*The* laughter of this man is silly.

Adverbs.

Il veut savoir *le* pourquoi et *le* comment de tout.	He would know the *why* and the *wherefore* of every thing.

Prepositions.

Un avocat ne peut défendre *le* pour et *le* contre dans un procès.	A lawyer cannot defend the *for* and *against* in a suit.

Conjunctions.

Les si, *les* car, et *les* mais de cet homme le rendent fort ennuyeux.	*The* ifs, fors, and buts, of this man, render him very wearisome.

Finally. Though proper names are in themselves sufficiently definite, and of course need no article, yet they take it sometimes; as *les* Lockes, *les* Newtons, *les* Fénélons, et *les* Franklins, font un honneur immortel à l'humanité; *the* Lockes, Newtons, Fenelons, and Franklins, reflect eternal honour on human nature.

By thus placing the articles before the proper names of men, we form a distinct class, a separate species, the better to convey to the mind the exalted opinion we entertain of them; and, in this case, their names, becoming *appellative* or *common*, are liable to the accidents of nouns of this discription.

CONVERSATION V.

OF OTHER ARTICLES, OR OF PRONOUNS AND ADJECTIVES OF NUMBER.

Scholar. Which are the other articles?

Master. The following:

1. The possessive article, *or* possessive pronoun; as *mon*, &c. my, &c.

2. The possessive-relative article *or* pronoun; as *le mien*, &c. mine, &c.

3. The demonstrative-conjunctive article, *or* the relative pronoun; as, *qui*, &c. who, &c.

4. The numerical-determinative article, *or* the determinative adjective of number; as, *un*, &c. one, &c.; *certain*, certain; *tel*, such.

5. The numerical-indeterminate article, *or* indeterminate adjective of number; as *plusieurs*, several, many; *quelques*, some; *certains*, certain; *tels*, such.

6. The negative article, *or* negative adjective of number; as, *nul*, *aucun*, none, not any, &c.

7. The collective article, *or* collective adjective of number; as, *tout*, m. s. *toute*, f. s. *tous*, m. p. *toutes*, f. p. all, &c.

8. The distributive article, or distributive adjective of number; as, *chaque*, each, every.

S. I have noticed, that these very words, which you now treat of as articles, are set down, in many French grammars, as pronouns. Why do you call them articles?

M. Because the province of the article is to define and set boundaries to the noun; therefore, every word possessing that property, must be classed with the articles.

I have adopted the classification of the two eminent French grammarians, *Beauzée* and *Sicard* (with some little deviation from their system), because it appears to me to be founded on sound principles.

We will now proceed with minuteness to review those words in the order adopted above.

OF THE POSSESSIVE ARTICLES, OR POSSESSIVE PRONOUNS.

	Masculine.	*Fem.*	*Of both Genders.*	
1st Person	mon, s.	ma, s.	mes, pl.	my.
	de mon,	ma,	mes,	of *or* from my.
	à mon,	ma,	mes,	to my.

	Masculine.	*Fem.*	*Of both Genders.*	
2d Person	ton, s.	ta, s.	tes, pl.	thy.
	de ton,	ta,	tes,	of *or* from thy.
	à ton,	ta,	tes,	to thy.
3d Person	son,	sa,	ses,	his, her, *or* its.
	de son,	sa,	ses,	of *or* from his, her, its.
	à son,	sa,	ses,	to his, her, its.

	Of both Genders.	*Of both Genders.*	
1st Person	notre, s.	nos, pl.	our.
	de notre,	nos,	of *or* from our.
	à notre,	nos,	to our.
2d Person	votre,	vos,	your.
	de votre,	vos,	of *or* from your.
	à votre,	vos,	to your.
3d Person	leur,	leurs,	their.
	de leur,	leurs,	of *or* from their.
	à leur,	leurs,	to their.

OF THE POSSESSIVE ARTICLES, OR POSSESSIVE PRONOUNS, RELATIVE TO AN OBJECT BEFORE MENTIONED.

	Masculine.		
1st Person	le mien, s.	les miens, pl.	mine.
	du mien,	des miens,	of *or* from mine.
	au mien,	aux miens,	to mine.
	Feminine.		
	la mienne,	les miennes,	
	de la mienne,	des miennes,	
	à la mienne,	aux miennes,	

	Masculine.		
2d Person	le tien,	les tiens.	thine.
	du tien,	des tiens,	of *or* from thine.
	au tien,	aux tiens,	to thine.
	Feminine.		
	la tienne,	les tiennes,	
	de la tienne,	des tiennes,	
	à la tienne,	aux tiennes,	

	Masculine.		
3d Person	le sien,	les siens,	his, hers, *or* its.
	du sien,	des siens,	of *or* from his, hers, its.
	au sien,	aux siens,	to his, hers, its.
	Feminine.		
	la sienne,	les siennes,	
	de la sienne,	des siennes,	
	à la sienne,	aux siennes,	

	Masculine.	*Feminine.*	*Of both Genders.*	
1st Person	le nôtre, s.	la nôtre, s.	les nôtres, pl.	ours.
	du nôtre,	de la nôtre,	des nôtres,	of *or* from ours.
	au nôtre,	à la nôtre,	aux nôtres,	to ours.
2d Person	le vôtre,	la vôtre,	les vôtres,	yours.
	du vôtre,	de la vôtre,	des vôtres,	of *or* from yours.
	au vôtre,	à la vôtre,	aux vôtres,	to yours.
3d Person	le leur,	la leur,	les leurs,	theirs.
	du leur,	de la leur,	des leurs,	of *or* from theirs.
	au leur,	à la leur,	aux leurs,	to theirs.

Before we proceed to the demonstrative conjunctive article, *or* relative pronoun, it will be necessary to premise, that, though *mon, ton, son*, are masculine, they are used instead of *ma, ta, sa*, before feminine nouns beginning with a *vowel* or *h* mute: thus, the concordance of genders is, in this case, sacrificed to the harmony of sound; as *mon* épée (instead of *ma* épée) est plus courte que la sienne, my sword is shorter than his; *ton* amitié (for *ta* amitié) m'est chère, *thy* friendship is dear to me; *son* histoire (for *sa* histoire) est trop longue, *his* or *her* history is too long.

But, if an adjective, not beginning with a *vowel* or *h* mute, should precede the feminine noun, the rule of concordance relative to article and noun, is then strictly observed, and *mon, ton, son*, in the above instance, naturally become *ma, ta, sa;* as, *ma* belle épée, *my* handsome sword; *ta* sincère amitié, *thy* sincere friendship; *sa* savante histoire, *his* learned history.

I will here observe, that, though the possessive articles or pronouns of the third person assume, in English, the gender of the possessor, they assume, in French, the gender of the thing possessed. Thus, when speaking of a lady's coach, we say, *her* coach; they say, *son* carrosse, in French, because the word *carrosse* happens to be masculine.

OF THE DEMONSTRATIVE CONJUNCTIVE ARTICLES, OR OF THE RELATIVE PRONOUNS.

Of both genders and numbers.	Qui,	who,	that, *or* which.
	de qui, dont,	of *or* from whom, *or* whose.	
	à qui,	to whom,	whose.
	que,	whom,	that, what, how? why?

Masculine.		*Feminine.*		
Lequel, s.	lesquels, pl.	laquelle, s.	lesquelles, pl.	which.
duquel,	desquels,	de laquelle,	desquelles,	of *or* from which.
auquel,	auxquels,	à laquelle,	auxquelles,	to which.
Quel,	quels,	quelle,	quelles,	what *or* which.
de quel,	de quels,	de quelle,	de quelles,	of *or* from what which.
à quel,	à quels,	à quelle,	à quelles,	to what which.

N. B. *Quel*, &c. is always joined to a *noun*

Quoi,	which *or* what.
de quoi,	of *or* from which what.
à quoi,	to which what.

N. B. *Quoi* is never applied to *persons.*

S. What difference is there between *qui* and *lequel?*

M. 1. *Qui* is of both genders and numbers, and *lequel* agrees in gender and number with its noun.

2. *Qui*, not acted upon by a preposition, relates to persons and things; as in the following examples:

Un homme *qui* aime la vertu.	A man *who* loves virtue.
Une histoire *qui* plaît.	A history *that* pleases.

On such occasions, it would be highly improper to use *lequel*, &c. But *qui*, governed by a preposition, applies to persons only. The following sentences therefore are incorrect:

Voilà la maison *de qui* j'ai fait l'acquisition.	There is the house *of which* I have made a purchase.
L'argent *sur qui* je compte.	The money *on which* I depend.

In the first instance, we should use *de laquelle* or *dont*, instead of *de qui*; and in the next, *sur lequel*, instead of *sur qui*.

In speaking of persons, we often indifferently make use of *de qui*, *duquel*, or *de laquelle*, &c. The ear, however, is the chief guide in the choice of either; but *dont* should not be used in such cases.

Polite custom, and the attentive perusal of approved authors, will form your judgment, and direct you best when to adopt the one and reject the other.

We now proceed to the other articles.

S. Which are the *determinative-numerical* articles *or determinative* adjectives of number?

M. Un, *une*, one; *deux*, two, &c. (of both genders); and *quelque*, one (among many) or some; as, *quelque* traître vous dénoncera; *some* traitor will inform against you. *Certain*, certain; J'ai oui dire à *certain*, ou à *un certain*, bel esprit que; I heard a *certain* virtuoso say that. As you have already met with these *articles* or *adjectives*, in the *practical* part of this work, there is no occasion for presenting you a list of them; it is sufficient that you should now be informed to what part of speech we think they belong.

S. Why do you call them *determinative?*

M. Because, when they are expressed before nouns, we know how often the object represented by the noun is repeated: I call them *determinative*, in contradistinction to other terms, which convey an idea of number *indeterminative;* such as, *plusieurs* (of both genders,) many, several: *quelques*, some.

EXAMPLES.

J'ai rencontré *plusieurs* jolies femmes.	I have met *many*, or *several*, pretty women.
Je leur présentai *quelques* pèches que j'avais cueillies.	I presented them *some* peaches which I had gathered.

From this mode of expression, you cannot determine *how many* pretty women I met, nor *how many* peaches I presented.

S. Which are the remaining articles or adjectives of number?

M. First, the *negative*, as *nul*, m. *nulle*, f. *aucun*, m. *aucune*, f. signifying, in English, *nobody, not one, none, not any.*

They are called *negatives*, as requiring to be preceded or followed by the negative *ne*, not, and implying a denial of the circumstance expressed.—EXAMPLES:

Aucun, ou *nul*, ne le sait.	*Nobody*, or *not one*, knows it.
De toutes les grammaires je ne m'attache à *aucune*.	Of all grammars I am a slave to *none*.
Je n'en ai vu *aucune*.	I did *not* see any of them.

Second, the *collective* article *or* adjective *tout*, m. *toute*, f. singular, every.—EXAMPLES:

Toute peine mérite salaire.	*Every* labourer is worthy of his hire.
Tous les hommes sont mortels.	*All* men are mortal.
Toutes les femmes étaient superbement parées.	*All* the women were magnificently dressed.

Remark that, when *tout* or *toute*, in the singular, is followed by the article *le* or *la*, it is then no longer an article, but an adjective, and means the totality of the species, not the integral parts which constitute an individual or thing.—EXAMPLES:

Tout le bœuf fut mangé.	*The whole* ox was eaten.
Toute la maison fut brûlée.	*The whole* house was burnt.

When it means *every thing*, it is invariably *tout*.—EXAMPLE:

Dieu a *tout* créé.	God has created *all*, or *every thing*.

Third, the *distributive* article *or* adjective *chaque*, each or every, is of both genders, but without the plural number.—EXAMPLES:

Chaque pays a ses coutumes.	*Every* country has its customs.
Remettez *chaque* chose à sa place.	Restore *every* thing to its place.

CONVERSATION VI.

ON PRONOUNS.

Scholar. What is a pronoun?

Master. A word which represents persons performing certain parts in the mutual communication of their sentiments. We have divided them into three classes, viz. the *active*, the *passive*, and the *disjunctive*.

THE ACTIVE PRONOUNS ARE AS FOLLOW:

1st Person	singular.	*Je*, or *J'* before a *vowel* or *h* mute.	*Je* parle, / *J'*écris, / J'hérite,	I	speak. / write. / inherit.
	plural.	*nous*,	*nous*	mangeons, / buvons, / jouons,	*we*	eat. / drink. / play.
2d Person	singular.	*tu*, thou,	*tu*	viens, / chantes, / ris,	*thou*	cómest. / singest. / laughest.
	singular and plural.	*vous*, you,	*vous*	marchez, / courez, / tombez,	*you*	walk. / run. / fall.
3d Person	singular, masc.	*il*, he, it,	*il*	dira, / demandera, / appellera, / est cassé,	*he*	will / say. / ask. / call.
					it	is broken (alluding to a glass).
	singular, feminine	*elle*, she, it,	*elle*	dansera / plaira, / disparaîtra, / est cassée,	*she*	will / dance. / please. / disappear.
					it	is broken (alluding to a bottle.)
	pl. masc.	*ils*,	they	*ils* arriveront avec la marée,	*they*	will arrive with the tide.
	pl. fem.	*elles*,		*elles* ne sont pas encore parties,		have not yet set out.

S. I find that the pronouns of the first and second persons, singular and plural, are equally used in both genders; why, therefore, should the pronouns of the third person, in both numbers, admit of two genders?

M. Because, the person of whom we speak being absent, and not coming under the notice of our senses, we are reduced to the neces-

sity of making this distinction of gender: the first and second persons being always present, there is no occasion to distinguish the sex to which they belong.

S. Why do you call those pronouns *active?*

M. Because they represent individuals as subjects of the action expressed by the verb, and are therefore distinct from other pronouns, which, on account of receiving the action of the verb, may be called *passive.*

S. Which are the *passive* pronouns?

M. The following, *viz.*

1st Person	Singular, *me*; m. & f.	me, to me.
	Plural, *nous*, m. & f.	us, to us.
2d Person	Singular, *te*, m. & f.	thee, to thee.
	Sing. & pl. *vous*, m. & f.	you, to you.
3d Person	Singular, *le*, m.	him, or it.
	Singular, *la*, f.	her, or it.
	Singular, *lui*, m. & f.	to him, to her, or to it.
	Plural, *les*, m. & f.	them.
	Plural, *leur*, m. & f.	to them.
	S. & Pl. *se* (reflect. pron.) m. & f.	one's-self, himself, herself. itself, themselves.

S. What difference is there between *me* and *moi; te* and *toi;* and *se* (which you call reflective) and *soi?*

M. The pronouns *passive, me, te, le, la, les,* have a fixed place, which in French is immediately before the verb; but *moi, toi, soi,* may be placed at the beginning or end of a sentence, without that close connexion with the verb, on which they seem independent. These latter also admit of prepositions before them which the former entirely reject. *Me, te, nous, vous,* and *se,* coming between the verb and the active pronouns *je, tu, il, nous, vous, ils,* which precede them, render the verb *reflective;* that is to say, they reflect the action of the agent back on itself; *Je m'habille,* &c. I dress myself, &c. *Moi, toi, soi,* can never render a verb *reflective.* These distinctions have induced to subdivide those pronouns into two classes: the *passive,* as *me, te, se,* &c. and the *disjunctive,* so called, because they are often disjointed or separated from the verb. These disjunctive pronouns are sometimes *active,* as may be seen in some of the following phrases.

The following tables of the two classes of *passive* pronouns will merit your attention, and give you a clear idea of their use in speech.

PASSIVE PRONOUNS EXEMPLIFIED.

Me, me.	Il *me* connaît.	He knows *me*.
	Il ne *me* connaît pas.	He does not know *me*.
	Me connaît-il?	Does he know *me?*
	Ne *me* connaît-il pas?	Does he not know *me?*

Me, to me.	Il *me* donna ce qu'il m'avait promis.	He gave *me* what he had promised *me*; that is, He gave to me what he had promised to *me*.
Nous { us. / to us.	Elle *nous* aime. / Elle *nous* l'envoya.	She loves *us*. / She sent it to *us*.
Te { thee. / to thee.	Je *te* connais parfaitement. / *Te* l'ai-je donné?	I know *thee* perfectly. / Have I given it to *thee*?
Vous { you. / to you.	Je *vous* en préviens. / Je *vous* en parle.	I inform *you* of it. / I speak *to you* of it.
Le, him. / *La*, her.	Il *le* ou *la* reçut avec amitié.	He received *him* or *her* with friendship.
Lui { to him. / to her.	Elle *lui* en envoya.	She sent some *to him* or *her*.
Les, them.	Je *les* ai vus, *m.* or vues, *f.*	I have seen *them*.
Leur, to them.	Je *leur* en donnerai.	I will give some *to them*.

PASSIVE PRONOUNS, MAKING THE VERB REFLECTIVE, EXEMPLIFIED.

Me, myself.	Je *me* connais.	I know *myself*.
Te, thyself.	Tu *te* connais.	Thou knowest *thyself*.
Se { himself. / herself.	Il *se* connaît. / Elle *se* connaît.	He knows *himself*. / She knows *herself*.
Nous, ourselves.	Nous *nous* connaissons.	We know *ourselves*.
Vous, yourselves.	Vous *vous* connaissez.	You know *yourselves*.
Se, themselves.	Ils *or* elles *se* connaissent.	They know *themselves*.

DISJUNCTIVE PRONOUNS EXEMPLIFIED.

Moi I.	Vous et *moi*, nous périssons, / or, / Nous périssons, vous et *moi*,	You and *I* perish.
Moi me.	Secourez-*moi* dans mon malheur. / Vous êtes venu après *moi*.	Help *me* in my misfortune. / You are come after *me*.
Nous { us. / we.	Sans *nous* vous n'en viendrez pas à bout.	Without *us*, you will not bring it about.
Toi { thou. / thee.	*Toi* et lui, vous serez punis. / Pour *toi*; avec *toi*; par *toi*.	*Thou* and he will be punished. / For *thee*; with *thee*; by *thee*.
Vous, you.	Malgré *vous*; contre *vous*, &c.	In spite of *you*; against you.
Lui { he. / him.	*Lui* et elle iront en ville / Devant *lui*, derrière *lui*.	*He* and she will go to town. / Before *him*, behind *him*.

Elle	she. / her.	*Elle* et toi, vous ne l'aurez pas. / Je suis heureux auprès d'*elle*.	*She* and thee shall not have it. / I am happy near *her*.
Eux, m. p.	they. / them.	*Eux* et moi, nous sommes d'accord. / Avec *eux*, je ne crains rien.	*They* and I are agreed. / With them, I fear nothing.
Elles, f. p.	they. / them.	*Elles* et vous, vous serez attrapés. / Je ne saurais me passer d'*elles*.	*They* and you will be deceived. / I cannot do without *them*.

NOTE.—The above disjunctive pronouns, joined to the word *même* singular, and *mêmes* plural, acquire a degree of affirmative energy and precision which they do not themselves possess. Example: Est-ce lui qui a osé le faire? Is it he who has dared to do it?—Oui: c'est *lui-même*. Yes: it is *he himself*.—Ils l'ont arrêté *eux-mêmes*; they *themselves* have arrested him; and so on. Practice will best direct you in the use of this word.

S. By what rule am I to be governed in respectively placing *le* or *lui*, *la* or *lui*, and *les* or *leur*, before a verb?

M. I will lay down a general rule, by which you can avoid mistakes on such occasions. When you are at a loss to know whether *le* or *lui* should be used, take notice, that, if the English verb corresponding with the French verb, admit of *to* before *him*, *her*, or *them*, &c. *lui* or *leur* must be used; but if, on the contrary, it does not admit of that preposition, *le*, *la*, or *les*, are respectively placed before the verb.

S. Have you any further observations to make on the pronouns?

M. A few more, which I recommend to your attention.

The pronouns disjunctive, *lui*, *elle*, *eux*, and *elles*, cannot be used in speaking of things: instead of them we use the adverbs or pronouns *y* and *en*, so frequently introduced in the French language.

EXAMPLES ON *Y*.

1. Fuyez les procès; souvent la conscience s'y intéresse, la santé s'y altère, et les biens s'y dissipent.	Avoid law-suits; conscience is often strained *in them*, health impaired *by them*, and property wasted *by them*.
Pensez-vous à mon affaire?	Do you think of my business?
2. Oui; j'y pense.	Yes: I do think *of it*.
Etes-vous couché sur mon lit?	Are you lying on my bed?
3. Oui; j'y suis couché.	Yes: I am lying *on it*.

In the first example *y* occurs three times. In the first place, it is put for *à eux*; in the second and third places, for *par eux*.

In the second example *y* serves instead of *à elle*, as relative to *affaire*.

In the third example *y* is put for *sur lui*, as referring to *lit*.

EXAMPLE ON *EN*

Il *en* parle toujours; he always speaks *of it* (or of them); alluding to a thing or things inanimate: thus, *en* serves for *de lui, d'elle, d'eux, d'elles,* &c.

Y and *en* are sometimes used in speaking of persons instead of pronouns, for the sake of harmony and conciseness of expression.

EXAMPLES.

Pensez-vous à Newton?	Do you think of Newton?
Oui, J'y pense	Yes, I think *of him.*

Y is here placed for *à lui.*

Combien de ces dames avez-vous vues?	How many of those ladies have you seen
J'en ai vu trois.	I have seen three *of them.*

In this last instance, *en* is put for *d'elles.*

S. Before you close this Conversation, I request you to let me know why the name of *personal* is given to pronouns.

M. Because they represent *persons;* that is to say, men addressing other men, or addressed by them. Some words, which have hitherto been, I think, injudiciously classed amongst the pronouns, shall be the subject of the next Conversation.

CONVERSATION VII.

OF NOUNS GENERALLY RECEIVED AS PRONOUNS.

Scholar. What do you mean by *those words,* of which you remarked in the foregoing Conversation, that you thought were improperly classed among the pronouns?

Master. The following nouns, viz. *on, personne, rien, quiconque, autrui.*

S. What is the signification of the monosyllable *on,* which so frequently occurs in the French language?

M. It corresponds with any of the following words, viz. *one, it, we, they, men, people, any body,* or *any one,* and is used before all the tenses of the French verbs, in the third person singular, the verb generally called *impersonal* excepted, before which, instead of *on,* IL is used.

EXAMPLE.

On dit. { *one* / *any body* / *any one* } says { *we* / *men* / *people* / *they* } say, or *it is* said.

This monosyllable, as it goes before no word but a verb, has been taken for a pronoun. It is supposed to be, however, a contraction of the noun *homme*:* if so, *on*, which is its abridgment or contraction, cannot therefore be called a pronoun.

It is necessarily used in French before the verb that expresses what has been done, experienced, &c. by a whole body or class of people, taken collectively; which cannot be accurately rendered by the third person plural *ils* or *elles*, especially when the subjects which pronouns represent have not been before mentioned.

Suppose, in conversing with you, I say, *on* mange du bon fruit en France, I signify, by the phrase, that the *people* in general eat good fruit in France. If I had said, *ils* mangent, *they* eat, &c. (as it may be expressed in English,) it would be vague and unsatisfactory, and the dubious sense of the terms would naturally prompt my hearers to ask me, Who eat? and how many eat? &c.

On is sometimes substituted for *quelqu'un*, somebody, anybody, &c. in the following phrase and the like; as, *on* nous écoute, *somebody* listens to us.

S. Convince me that *personne* is a *noun*.

M. As this word is always preceded by an article (except in one instance, where it is understood,) such a leading circumstance should have been sufficient to prevent grammarians from ranging it in a class in which, I am of opinion, it is misplaced.

EXAMPLES.

J'ai vu bien des *personnes*,	I have seen many *persons*.
Une *personne* m'a dit,	A *person* has told me.
Une *personne* ne m'a pas dit,	A *person* has not told me.
Personne ne m'a dit,	Nobody, or no *person*, has told me.
J'ai rencontré une *personne*,	I have met a *person*.
Je n'ai pas rencontré une *personne*,	I have met no *person*, or nobody.

Personne, without the article and negative, signifies *anybody*.

Personne a-t-il jamais douté de l'existence de Dieu?	Has *anybody* ever doubted the existence of God?

S. Can you prove that *rien*, *quiconque*, and *autrui*, are nouns?

---

* According to SICARD, the following is the manner in which this contraction has been effected;

Tous les hommes.
les hommes.
un homme.
homme.
'omme.
'om.
'on.

The article negative, *aucune*, is understood before *personne*.

M. Certainly.—*Rien*, is no more a pronoun than *personne;* it is the accusative *rem* of the Latin noun *res*, thing; which, in becoming French, has undergone some alteration: like *personne*, it admits the article, and then means a *trifling thing;* as, vous vous fâchez pour *un rien*, you fret or become angry for a *mere trifle*. When it is preceded or followed by the negative, *ne*, it means *nothing*.

EXAMPLES.

Je n'ai *rien*,	I have *nothing*.
Rien ne l'épouvante,	*Nothing* frightens him.

Without the negative and article, it signifies *any thing;* as,

Y a-t-il *rien* de plus beau que cela?	Is there *any thing* more beautiful than that?

Quiconque (whoever, or whosoever), in its full extent, implies *every man who:* one of these three terms is a noun, and this of course must govern. If we are, therefore, to give the elliptical word, *quiconque*, any denomination, that of noun unquestionably demands a preference.

Autrui is also an elliptical term, composed of two words, *autre* and *homme;* the first an adjective, the second a noun: *autrui* is, therefore, in every sense of the word, a noun.

EXAMPLES.

Ne faites pas à *autrui* ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit,	Do not unto *others* what you would not they should do unto you.

CONVERSATION VIII.

OF THE VERB.

Scholar. What is a verb?

Master. It is an essential and indispensable word, which expresses the co-existence of an attribute, that is to say, of a *quality*, *colour*, *form*, &c. with a *subject* or *object*.

S. How many kinds of verbs are there?

M. From this definition of the verb, you may readily conclude that we acknowledge but one; for, *existence* being *simple* and *indivisible*, one verb alone is sufficient to define it.

S. What is that verb?

M. In all languages, the verb *to be*, which is called the *abstract verb*, as being separated from all *quality;* and thus, considered in itself as a substance, it is sometimes termed the *substantive verb*.

S. What then is meant by an *adjective verb*, a mode of expression often used in Grammars?

M. By this is generally understood, such words as—*to love*, aimer, *to speak*, parler, &c.; which are denominated *verbs*, because the verb *to be* is interwoven with their very existence, and intimately connected with the word denoting the *quality*, from which they take the appellation of *adjective verbs:* we cannot always, by the eye, perceive the connexion; but analysis, and sometimes etymology, will evince, that, in all languages, such expressions as—*to love, to speak*, &c. are, by an ellipsis, equivalent to the phrases—*to be loving, to be speaking*, &c.

S. How many kinds of adjective verbs are there?

M. Two: *active*, and *stationary* or *neuter*. The first are so called because they comprehend an *active* quality, which extends its influence to a certain object; as, for instance, when I say—*I esteem you*, or rather, *I am esteeming you*, the *active* quality, expressed by the word *esteeming*, is extended to you, who are thereby described as the object of my esteem.

The second are denominated *stationary*, because the quality does not exceed the limits of the subject; as—*I walk, I sleep, I die:* when I pronounce these verbs, you will not ask me, what or whom do you walk? &c. because you find no object to which the action extends. They are generally called *neuter*.

S. How many, and what properties, appertain to a verb?

M. Five: 1st, the person; 2d, number; 3d, tense; 4th, mood; and, 5th, conjugation.

S. As, by attending to your conversation on the *pronoun*, I have acquired an idea of the *person* and *number* of a *verb*, I now request you will give me some information respecting the tenses.

M. The tenses are the various *epochs* at which the events related have happened. These epochs, compared with each other, and then, *collectively* and *respectively*, with the *instant de la parole*, or *present utterance of speech* (which is the standard for judging of epochs), will give us the different tenses of a verb.

S. How many tenses are there?

M. Three, general and absolute,—the *past*, *present*, and *future*, which you may perceive, from the very definition of the verb, exist in every language. When we have occasion to express the *past*, *present*, and *future*, existence of a subject, under a certain attribute, those different modes of considering existence will necessarily produce the three tenses above mentioned: the *past* may be represented by *yesterday*, the *present* by *to-day*, and the *future* by *to-morrow*.

But man, too ambitious to convey his sentiments in broken sentences (which would be the case were he confined to those tenses only), and aiming at improvement in language, began to consider the time of events under different relations from the *present utterance of speech*, and to mark his actions, by contrasting them with one another in the current of human affairs.

To express those different views of the mind, he made the verb undergo various modifications, and thus divided the tenses into moods.

S. What are moods?

M. The various ways of considering the action affirmed, either by itself, or with respect to other events with which it is compared, with respect to the time of the performance, or relation thereof.

S. How many moods are there?

M. Five; the *infinitive* (including the *participle*), *indicative* or *affirmative*, *imperative*, *conditional*, and *subjunctive*.

S. What do you mean by the word *conjugation*.

M. This word, which is borrowed from the Latin, signifies *union*, *assemblage*. The conjugation of a verb is the regular arrangement of all its endings or terminations, according to its *moods*, *tenses*, *number*, and *persons*: to conjugate a verb, is to recite the whole of it, beginning at the infinitive.

French grammarians have observed, that different verbs of the same termination in the infinitive have similar endings in their corresponding tenses; they therefore range them into one class, which they also term *a conjugation*. They successively made the number of those conjugations amount to *four*, *six*, *seven*, *ten*, *eleven*, *twelve*, and *thirteen*,—designated as *regular verbs*. They afterwards collected all the verbs ending alike in the infinitive, but deviating from their models in the terminations of the other tenses; and these, by way of contrast, they designated IRREGULAR VERBS. The IRREGULAR VERBS were next assorted into various classes.

Considerable and successful experience, in an extensive line of tuition, has authorised me to adopt a system of conjugation, the simplicity of which will, I trust, recommend it.

S. Be kind enough to impart it.

M. With pleasure. I admit *eight* regular conjugations, and *eight* classes of irregulars, as follow:

EIGHT REGULAR CONJUGATIONS.

TABLE I.

1. *er*; as, port*er*, to carry.
2. *ir*; as, puni*r*, to punish.
3. *tir*, *vir*, or *mir*; as sen*tir*, ser*vir*, dor*mir*, to feel, to serve, to sleep.

4. *enir;* as, *tenir*, to hold.
5. *evoir;* as, re*cevoir*, to receive.
6. *re;* as, vend*re*, to sell.
7. *uire;* as, trad*uire*, to translate.
8. *indre;* as, j*oindre*, pe*indre*, cra*indre*, to join, to paint, to fear.

EIGHT CLASSES OF IRREGULARS.

TABLE II.

1. *offrir*, to offer.
2. *courir*, to run.
3. *connaître*, to know.
4. *mettre*, to put.
5. *prendre*, to take.
6. *faire*, to do *or* make.
7. *écrire*, to write.
8. *dire*, to say *or* tell.

By a free command of the conjugation of the foregoing, you will be enabled to conjugate about 4700 verbs, 4051 of which, including those which have been introduced since the French Revolution, belong to the *first* conjugation.

S. Do the foregoing tables embrace the conjugation of the whole?

M. Not entirely. A few remaining ones, which I could not possibly class, will be found in the alphabetical order of conjugation in this work, following the eight classes of *irregulars* above mentioned.

CONVERSATION IX.*

OF MOODS AND TENSES.

Scholar. Having much to ask, concerning your system of conjugation, exemplified in *porter*, be pleased first to let me know what you mean by the *infinitive mood?*

Master. The *infinitive* simply expresses the action in itself, without any reference to *person* and *number;* from its independence in that respect, it is called *infinitive*, which means, unlimited *or* unbounded. Another property, which, in a conspicuous manner, distinguishes it from the other moods, is, that it admits of some prepo-

* This conversation is to be attended to as-soon-as the conjugation of *porte*, is committed to memory.

sitions before it, like the nouns, and even, like them, serves as a subject or object in the phrase; while some infinitives, in French, will admit the *article* before them, as we have before observed.

S. What is the *participle*?

M. The *participle*, which some grammarians have made a distinct mood from the *infinitive*, takes its name from the double part it performs, first, by expressing an action, like the verb; and, secondly, by possessing, like an adjective, the property of being affirmed of a subject.

S. What is the *indicative*?

M. A mood, the tenses of which directly express the existence of an action at the different times at which it took place, without forming any contrast with that of another; the indicative, with which other modes can seldom dispense, thus becomes independent. It is conspicuous in *affirmation* or *narrative*, and hence proceed the names of *affirmative* or *declarative*, which some grammarians have judiciously conferred on it.

S. I confess, that I have been much astonished to see the denominations, *present-anterior*, *present-anterior-periodical*, *present-posterior*, &c. substituted for the ancient and established terms, *imperfect*, *perfect*, *preterite*, &c. and I am apprehensive that this innovation, unless supported by decisive argument, will be strenuously oppugned by the disapprobation, if not opposition, of tutors in general.

M. After a long and serious deliberation, I have adopted the system of the celebrated and profound grammarian, *Bauzée*, from a full conviction of its truth and simplicity; but by no means through the spirit of innovation, or the pride of singularity, so baneful to the advancement of science.

By an explanation of the use of the tenses, you will be competent to judge and decide whether my denominations are properly adapted, and whether they are calculated to impress the scholar with so clear an idea of their use in language, as may demand a preference to former terms.

I call the old imperfect, *present-anterior;* first, because it expresses an idea of *presence;* and, secondly, because it strikes the mind with a clear notion of anteriority, *or* what is past; but, as the idea of *presence* is the *principal*, while that of *anteriority* is subordinate, we term the *tense* primarily *present* (which seemed a paradox to you) and then *anterior*. An example, in a familiar phrase, will, I am confident, convince you of the propriety of this *denomination*. EXAMPLE—*Je portais vos livres, lorsque vous m'avez rencontré;* I was carrying your books when you met with me. My meaning is, not to inform you that the *action* of *carrying* was elapsed, but that it was on a level, or co-existed, with the time of *meeting* with you, which makes it *present* with that time. The idea of anteriority, *or* what is past, afterwards arises from comparing the circumstance with the *present ut-*

terance of speech, which is a fixed point, determining the different periods of time, in our social communications.

The term *present-anterior* is, therefore, so expressive, that it must certainly be adopted, by those who would express themselves with precision, and conceive accurate ideas of the objects of their studies.

The addition of *periodical, to present-anterior*, to denote the next tense, which is called by most grammarians *preterite*, is also founded in reason, and declarative of the nice distinction between the two tenses, which, being synonymous, in some degree, as they imply ideas both of *presence* and *anteriority*, learners are apt to confound. It is now my business to explain its signification.

Periodical is derived from *period*, a portion of time *circumscribed* and *determinate;* for instance, when I say—*Je portai hier votre lettre à la poste;* I carried your letter *yesterday* to the post-office; the action of *carrying* is performed within the bounds of *yesterday*, a space of *fixed* time, and is *present* with respect to that day, which I mean to express: therefore, the term, *periodical*, joined to the two others, fully explaining the meaning of this tense, recommends its adoption. I must observe, however, that you could not say, *Je portai ce matin*, &c. I carried this morning, &c. *J'ai porté ce matin*, must be used; this tense being devoted to the relation of transactions which have happened within such periods as *yesterday*, the *week past*, the *month past*, &c.

As I have now maintained the propriety of using the *present-anterior*, &c. in the place of the *imperfect* and *preterite*, I have to prove that the *future* is well termed the *present-posterior;* for instance—*Je porterai demain vos effets à bord du paquebot;* I will carry your goods to-morrow on board the packet. This manner of expression, *(Je porterai demain,)* is, to all intents and purposes, *a present tense*, relative to a time posterior to the *immediate utterance of speech*, as being the equivalent of *Je porte demain*, which is certainly a *present posterior*. *Je porterai demain*, which fills the place of *Je porte demain*, is therefore justly denominated a *present posterior*, and not a *future*. But, as many may not be convinced of the propriety of substituting the new for the old denominations, in order to give general satisfaction, we have brought both into use at the same time.*

S. Are the *present-anterior*, or *imperfect*, and *present-anterior-periodical*, or *preterite*, always looked upon as *presents?*

---

* *Condillac* expresses his opinion of the *old terms* for the tenses of verbs in the following manner: "For my part, I confess, I could never understand what they (the grammarians) meant by *imperfect, perfect, pluperfect*, &c.—I understand better what they mean by *simple* and *compound*. These names denote, at least, the forms which the verb assumes when past: but they do not express any of the accessories which the former awake. It is, however, after these accessories, that the tenses should have been named."—This is what we have endeavoured to do.

M. Yes; when compared with the fixed time expressed in the respective sentences above mentioned; but, deprived of this, they can no longer be considered *present;* if compared, then, with the *present utterance of speech* only, which embraces them as *anterior*, they become *past tenses*, and simply remain so: on this account, you may with propriety, as no determinate period is mentioned, use either of the following phrases:

" Les médecins *portaient* des perruques
" Les médecins *portèrent* des perruques } Physicians *were* wigs.
" Les médecins *ont porté* des perruques

I must observe also, that, by depriving the *present-posterior* of the determinate period, it becomes a real *future.*

S. I begin to understand the nervous simplicity of the new system, and already behold the strong light it has thrown on the use of the tenses you mention, by the introduction of the terms *anterior, anterior-periodical,* &c. which have been so fitly adapted to the subject. May these terms, however, be with equal propriety applied to the past tenses?

M. Equally; and this must finally reconcile you to our system, together with those who may first oppose it, on account of its apparent novelty and singularity. I shall have recourse to examples, to satisfy you in this respect.

When you tell me, for instance, *J'avais écrit lorsque vous êtes entré;* I had written when you came in: what idea do you wish to convey to me? Is it not, that your action of writing was completed when my coming took place? This coming-in of mine is *anterior* to your *present utterance of speech* to me, and of course past; it is, therefore, denominated, as expressing a double view of the mind, a *past-anterior;* it is called in many grammars a *compound of the imperfect.*

The *past-anterior periodical,* or *compound of the preterite,* is much the same with the above, except that it is *periodical;* that is to say, it expresses the existence of an action *anterior* to another action, transacted in a period entirely elapsed. It is exemplified in the following sentence: *J'eus écrit hier à midi;* I had written yesterday at twelve o'clock.

With regard to the *past-posterior,* or *compound of the future,* when you say, *J'aurai fait* mes affaires *quand vous viendrez; I shall have finished* my business *when you come;* your intention is to show, that the action of finishing your business is *past,* with regard to my coming, which is subsequently to take place; it is, therefore, with propriety, denominated a *past-posterior?*

S. What is the difference between *je porterai* (when without the determinate period it becomes a *future),* and *je dois porter,* which seems invariably a *future,* in your conjugation?

M. The difference is this: *je porterai* indicates a strong resolution

of performing the action expressed by the verb; *je dois porter*, signifies a free and duteous intention of performance: the *former*, in a strict sense, corresponds with the words *shall carry*, and the *latter* with the terms *will carry*. We have called it the *future-indefinite*.

S. What do you mean by the *imperative*, which, I think, you have curtailed; as it is conjugated with more *persons* in the grammars I have perused, than are introduced by you?

M. Man, for the purpose of expressing his *command*, *direction*, or *authority*, which he could not do with the help of the *indicative* alone, through necessity devised a new mood (which is called the *imperative*), formed from the *indicative*, by despoiling its *present tense* of the pronouns. Thus was produced the *imperative*, a term energetically expressive of its use, and derived from the Latin word *impero*, I command. You perceive that it has no other *persons* than those I have already mentioned, since *no one*, in a rigid point of view, can command or give orders to *himself*. With respect to a *third* person, it is evident that no verbal intercourse can be held with an *absentee*.

The *persons*, which grammarians have so liberally bestowed on this mood, belong to the *subjunctive*, as the conjunction *que*, which is inseparable from it, fully evinces.

S. What is the *conditional* mood?

M. It denotes the performance of an action (either present or future) when circumstances favour the actor or actors; hence, it is called *conditional*, and differs essentially from the *indicative* and *imperative* moods, which entirely reject those circumstances or conditions.

S. What do you mean by the *subjunctive*?

M. A mood always dependant on the *indicative*, and distinguished from it in French by the conjunction *que*, which connects it therewith, and from which the name of *subjunctive* is derived. EXAMPLE: Je désire *que vous portiez* promptement ce billet; I wish *that you would carry* this note expeditiously. You must observe, that such verbs as express the *feelings* of the heart, or *affections* of the soul, are the *only ones* which, being in the indicative present, make the following verb assume the *subjunctive* form. The others, when in the indicative present, will not admit of it.

EXAMPLE.

J' apprends avec plaisir *que c'est* lui qui a obtenu cet emploi lucratif.	I learn with satisfaction *that* it is he who *has* obtained this lucrative employment.

Grammarians often mistake the *conditional* for the *subjunctive*. As a proof of their error, the *latter* is an entire dependant on the *indicative*, and by no means adequate to those functions, which the *former* (free from the incumbrance of any other mood) can, with propriety, perform.

CONVERSATION X.

FINAL REMARKS ON THE CONJUGATION OF FRENCH VERBS.

Scholar. What more have you to say on the conjugation of French verbs?

Master. I have to acquaint you with the remaining tenses that may be formed with the auxiliaries, *venir*, *devoir*, and *aller* (which we have introduced into the French conjugation), and to give you an idea of the tenses denominated *comparative*, or *double compound*.

In order to avoid perplexity, and ease your memory, I have hitherto deferred the conjugation of these tenses; many of which, although seldom used in French, ought not to be withheld from the knowledge of the scholar*.

S. Please to let me know the tenses formed by *venir*, with which I am unacquainted.

M. There are six more past tenses *just elapsed*, which are as follow, viz.

PAST JUST ELAPSED.

Venir de porter, to have just carried.

INDICATIVE.

PAST ANTERIOR, OR *IMPERFECT* JUST ELAPSED.

Je venais de porter, &c. I had just carried, &c.

PAST POSTERIOR, OR *FUTURE* JUST ELAPSED.

Je viendrai de porter, &c. I shall have just carried, &c.

---

* I have met with many French students, who, after several years of instruction, were unacquainted with the past just elapsed, &c. *je viens de*, &c. (which occurs so often in speech, and is besides an *idiom*), and always translated it by *I come from*, &c., which is *nonsense* in this case.

CONDITIONAL.

PAST JUST ELAPSED.

Je viendrais de porter, &c. I should have just carried, &c.

SUBJUNCTIVE.

PAST JUST ELAPSED.

Que *je vienne de porter*, &c. *That* I may have just carried, &c.

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT* JUST ELAPSED.

Que *je vinsse de porter*, &c. *That* I might have just carried, &c.

You may easily supply the persons not expressed in the above tenses.

S. I should be happy to acquire the same knowledge of the other tenses, formed with *devoir* and *aller*.

M. Those tenses are all in the future.

FUTURE TENSES EXPRESSED BY *DEVOIR*.

INFINITIVE.

Devoir porter, to have to carry.

PARTICIPLE.

Devant porter, having to carry.

INDICATIVE.

FUTURE ANTERIOR.

Je devais porter, &c. I was to carry, &c.

FUTURE POSTERIOR.

Je devrai porter, &c. I shall have to carry, &c.

CONDITIONAL.

FUTURE.

Je devrais porter, &c. I should have to carry, &c.

SUBJUNCTIVE.

FUTURE.

Que *je doive porter*, &c. *That* I may have to carry; &c.

FUTURE ANTERIOR.

Que *je dusse porter*, &c. *That* I might have to carry, &c.

FUTURE TENSES OF *ALLER*.

INDICATIVE.

INSTANT FUTURE ANTERIOR.

J'allais porter, &c. I was going to carry, &c.

SUBJUNCTIVE.

INSTANT FUTURE.

Que *j'aille porter*, &c. I must soon carry, &c.

INSTANT FUTURE ANTERIOR.

Que *j'allasse porter*, &c. I was obliged to carry, &c.

S. What are the *comparative* tenses?

M. They are all *past* tenses, but properly termed *comparative*, because they exhibit an *anterior* event *compared* with an event which is also *anterior*, yet not so much so as the *first*. They are formed with the radical tenses of *avoir*, and its past participle *eu*, placed before the past participle of another verb.—EXAMPLE:

Quand *j'ai eu fini* mon ouvrage, votre frère est entré.
When *I had just done* my work, your brother came in.

In the above sentence, you perceive clearly that the *comparative* tense, *j'ai eu fini*, is used merely to acquaint you with the precise time at which *your brother came in*. It is of course supposed that you know when my work was done: for, otherwise, two unknown epochs, instead of one, would be presented to your view. The *comparative* tense may, therefore, with propriety, be compared to a kind of needle, which, on the dial of human actions, points out the very nstant of the existence of an action till then unknown.

The *comparative* tenses are chiefly used in plays, epistolary correspondence, and novels. Eminent French writers, on subjects of general

utility, furnish us with but few examples of their use. The reason, I believe, is, that the epochs of the subjects on which they treat do not require to be determined with the same precision as common incidents.

A VIEW
OF THE *COMPARATIVE* OR *DOUBLE COMPOUND* TENSES.

INFINITIVE.

Avoir eu porté, to have carried.

PARTICIPLE.

Ayant eu porté, having carried.

INDICATIVE.

PAST COMPARATIVE, OR *PRESENT DOUBLE COMPOUND.*

J'ai eu porté, &c. I have carried, &c.

PAST COMPARATIVE ANTERIOR, OR *IMPERFECT DOUBLE COMPOUND.*

J'avais eu porté, &c. I had carried, &c.

PAST COMPARATIVE ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE DOUBLE COMPOUND.*

J'eus eu porté, &c. I had carried, &c.

PAST COMPARATIVE POSTERIOR, OR *FUTURE DOUBLE COMPOUND.*

J'aurai eu porté, &c. I shall have carried, &c.

CONDITIONAL.

PAST COMPARATIVE, OR *PRESENT DOUBLE COMPOUND.*

J'aurais eu porté, &c. I should have carried, &c.

SUBJUNCTIVE.

PAST COMPARATIVE, OR *PRESENT DOUBLE COMPOUND.*

Que ***j'aie eu porté,*** &c. ***that*** I may have carried, &c.

PAST COMPARATIVE ANTERIOR, OR *IMPERFECT DOUBLE COMPOUND.*

Que ***j'eusse eu porté,*** &c. ***that*** I might have carried, &c.

CONVERSATION XI.

ON PREPOSITIONS.

Scholar. What is a *preposition?*

Master. It is a word placed between two other words, to point out, or express, a relation between the ideas denoted by those two words.

S. What do you mean by a relation between two ideas?

M. A relation or correspondence, which renders them mutually necessary, and which is pointed out by the word called *preposition.* When, for instance, I say, *Alexander* was the son of *Philip,* in this sentence there is evidently a relation between Alexander and Philip, which is, that the *former* is the son of the *latter:* the preposition *of* points it out.

The relation which the mind perceives between ideas, has its foundation, or prototype, in Nature, the objects of which are dependant upon one another; thus, the *universe* supposes a *creator,* a mother awakens the idea of a *husband, children, education,* &c. as Pope so elegantly expresses it in the following lines:

> Nothing is foreign; parts relate to whole;
> One, all-extending, all-preserving, soul
> Connects each being, greatest with the least,
> Made beast in aid of man, and man of beast,
> All serv'd, all serving.—Nothing stands alone,
> The chain holds on, and where it ends unknown.

The relations between objects, being various, have given rise to various prepositions by which they are distinguished.

S. Are there as many *prepositions* as there are relations?

M. No; for the same preposition is often used to express different relations: the same relation is also sometimes expressed by different prepositions. A table is annexed, which will give you an idea of the use of prepositions in the French language, exemplified in a series of familiar phrases.

S. Is the *preposition* always placed between two words?

M. It should be so; the preposition having been introduced as a channel of communication between two words, reciprocally necessary to each other, for the complete expression of the thought. However, exceptions have been made in favour of poetical harmony, and of brevity of language: this accounts for the preposition being separated from, or deprived of, its first term, which, to denote its place, is called the *antecedent.* In French poetry you will often meet with the *preposition* separated from its *antecedent,* as in the two following lines:

> *Aux* êtres sans raison, le Ciel, par indulgence,
> *De* leur dernière fin *cache* la *connaissance.*
>
> To each unthinking being, Heav'n a friend,
> Gives not the useless knowledge of its end.

The antecedents of the prepositions *à (aux* put for *à les)* and *de,* are the words *cache* and *connaissance.*

In the inscription on the statue of Maffei at Verona,

A Scipion Maffei, vivant,
To Scipio Maffei, during his life,

the antecedent words, *statue consacrée*, are understood.

On the direction of letters, for instance,

A Messieurs Bateson & Co. à Livourne.
To Messrs. Bateson & Co. Leghorn.

The words, *cette lettre sera rendue*, this letter will be delivered, are understood.

S. Is the second term of a preposition always expressed in French?

M. No: there are several prepositions, after which it may be understood,—*auparavant*, before; *depuis*, since; *alentour*, round; *dessus*, over *or* above; and *dessous*, under;—exemplified in the following phrases:

Ce n'est pas d'aujourd'hui que je le sais; il me l'avait dit *auparavant*.
It is not to-day that I learnt it; he had told it me *before*.

Au lieu de mettre les souliers sous la table, il les a mis *dessus*.
Instead of putting the shoes under the table, he put them *over* (or *upon*) it.

Il s'est trompé s'il les a mis *dessus*; il aurait dû les metre *dessous*.
He made a mistake if he put them *on* the table; he should have put them *under* it.

On m'a refusé l'entrée du jardin; pour m'en dédommager, je me suis promené *alentour*.
They refused me entrance into the garden; but, to make myself amends, I took a walk *around* it.

Vous le vîtes l'année dernière, mais ne l'avez-vous pas vu *depuis*?
You saw him last year, but have you not seen him *since*?

The words *aujourd'hui, table, jardin, l'année dernière,* are understood. We call such words the *consequents* or *complements** of a preposition.

S. Are prepositions useful only to express relations between objects and qualities?

M. They discharge a very important function in forming the derivatives of verbs: you have seen instances of it in our conjugation, in the derivatives of *mettre, venir,* &c.

Here follow those in use for that purpose, many of which are borrowed, in that instance, with a slight alteration, from the Latin,—*Ad* ou *A:* mettre, *admettre;* prendre, *apprendre.*—*Con, com, contre:* courir, *concourir;* battre, *combattre;* venir, *contrevenir.*—*De, dis:* faire, *défaire;* paraître, *disparaître.*—*E, en, em, entre, ex:* puiser, *épuiser;* traîner, *entraîner;* porter, *emporter;* prendre, *entreprendre;* traire, *extraire.*—*In, im, inter:* disposer, *indisposer;* poser, *imposer;* rompre, *interrompre.*—*Me, mau:* connaître, *méconnaître;* dire, *maudire.*—*Ob:* tenir, *obtenir.*—*Par, per, pré, pro, pour:* venir, *parvenir;* mettre, *permetre;* munir, *prémunir;* poser, *proposer;* suivre, *poursuivre.*—*Re, ré:* commencer, *recommencer;* former, *réformer.*—*Se, sou, sur, sus:* courir, *secourir;* tenir, *soutenir;* prendre, *surprendre;* pendre, *suspendre.*—*Trans:* porter, *transporter.*

An accurate knowledge of the meaning of the *prepositions* and primitive verbs will, in general, lead you to that of the *derivatives.*

You are now to commit to memory the table subjoined to this conversation: in it you will find the prepositions exemplified sufficiently to direct you.

---

* We observe here, once for all, that, in this treatise, the word *complement,* of which we have already given an idea, in treating on the adjective, means, as in the grammars of Beauzée, Sicard, &c. *that which is added to a word,* to determine its signification in any manner whatever.

There are two sorts of words, the signification of which may be determined by complements:—1. all those which have a general signification susceptible of different degrees; 2. all those which have a signification relative to any term whatever.

Those of the first class are, 1. *nouns common.* 2. *every adjective* and *adverb,* which, implying in their signification an idea susceptible of quantity, are themselves susceptible of what is called *degrees of signification;* and 3. *every verb,* the individual idea of which may also receive those various degrees.

Those of the second class are, 1. *several nouns common,* 2. *several adjectives,* 3. *a few adverbs,* 4. *every active verb,* as well as some others, and 5. *every preposition.*

If we abstain from giving examples, it is to avoid swelling this note, and because the doctrine of complements has been treated in a masterly manner by Beauzée, to whom we refer all those whom a love for the science induces to explore that part of grammar.

AN ALPHABETICAL TABLE OF RELATIONS,

COMMONLY EXPRESSED BY PREPOSITIONS.

Relations.	*Prepositions.*	*Exemplifications.*
Addition.	*outre.*	*Outre* mon cheval, je lui ai donné cent écus. *Besides* my horse, I gave him fifty crowns.
Approximation.	*environ.*	Nous avons fait *environ* deux lieues. We have gone *about* two leagues.
Assimilation.	*pour.*	Je me suis trompé; j'ai pris l'un *pour* l'autre. I have made a mistake; I took one *for* the other.
Attribution.	*à*	Rendez *à* César ce qui est *à* César. Render *to* Cæsar what is Cæsar's.
	concernant.	J'ai quelque chose à vous dire, *concernant* cette affaire. I have something to tell you, *concerning* that business.
	de.	J'ai reçu *de* monsieur un tel. I have received *of* Mr. such a one.
	pour.	Ce n'est pas *pour* vous qu'il l'a fait. It is not *for* you that he has done it.
Comparison.	*de.*	Il est plus grand que vous *de* trois pouces. He is taller than you *by* three inches.
Composition.	*de.*	On le trouva enseveli sous un tas *de* blessés. They found him buried under a heap *of* wounded.
Conformity.	*selon.*	Il faut raisonner *selon* Locke et Condillac. We must reason *according* to Locke and Condillac.
	suivant.	J'obéis, *suivant* vos ordres. I obey, *according* to your orders.

Relations.	*Prepositions.*	*Exemplifications.*
Consequence.	*attendu.*	Il fut exempté de la milice, *attendu* son âge. He was exempted from the militia, *owing* to his age.
Contiguity.	*attenant.*	Son jardin est *attenant* du mien. His garden is *contiguous* to mine.
	joignant.	Il demeure *joignant* l'hôtel de la monnaie. He lives *adjoining* the mint.
Distance of place.	*depuis.*	J'ai voyagé avec lui *depuis* Paris jusqu'à Lyon. I have travelled with him *from* Paris to Lyons.
	à	Il demeure *à* trois milles d'ici. He lives three miles *from* hence.
	loin.	Vous êtes *loin* de lui. You are *far* from him.
	près.	Venez demeurer *près* de moi. Come and live *near* me.
Distance of time.	*depuis.*	Il ne m'a pas écrit *depuis* quatre ans. He has not written to me *these* four years.
Distance of order.	*depuis.*	Il a visité les malades *depuis* le premier jusqu'au dernier. He has visited the patients, *from* the first to the last.
Division.	*en.*	Vous couperez les pommes *en* trois. You will cut the apples *in* three.
	par.	La viande a été coupée *par* morceaux. The meat has been cut *in* pieces.
Duration.	*durant.*	Il était triste *durant* la fête. He was melancholy *during* the entertainment.
	pendant.	Il a plu *pendant* toute la journée. It has rained *during* the whole day.
Exchange.	*pour.*	J'ai échangé ma jument *pour* une meilleure. I have exchanged my mare *for* a better one.

Relations.	*Prepositions.*	*Exemplifications.*
Exclusion.	*excepté.*	Il travaille toute la semaine, *excepté* le Dimanche. He works all the week, Sunday *excepted.*
	hormis.	Il aime tous les hommes, *hormis* les ingrats. He loves all men *except* the ungrateful.
Privation.	*de.*	Le ministre l'a privé de sa place. The minister has deprived him *of* his office.
	sans.	Il est *sans* courage et *sans* vertu. He is *without* courage and *without* virtue.
Extension.	*jusque.*	Je l'ai cherché depuis la cave *jusqu'*au grenier. I looked for it from the cellar up *to* the garret.
Habitation.	*chez.*	Venez loger *chez* moi. Come and live at my house.
Imitation.	*après.*	Ce tableau est peint d'*après* Rubens, d'*après* nature. This picture is painted *after* Rubens, *from* life.
Matter.	*de.*	J'ai perdu ma tabatière *d'*or. I have lost my gold snuff-box.
Manner of living, dressing, &c.	*à.*	Il vit *à* la Française, s'habille *à* l'Anglaise, et couche sur un lit *à* la Turque. He lives *after* the French fashion, dresses *after* the English, and sleeps *in* the Turkish mode.
Manner.	*avec.*	Comportez-vous *avec* prudence. Behave *with* prudence.

Relations.	*Prepositions.*	*Exemplifications.*
Means.	*avec.*	Il s'est tué *avec* son épée. He killed himself *with* his sword.
	en.	Il l'a attendri *en* pleurant. He softened him *by* shedding tears.
	par.	Il l'obtiendra *par* l'entremise de l'évêque. He will obtain it *through* the medium of the bishop.
	moyennant.	J'en viendrai à bout *moyennant* votre secours. I shall bring it about, *by means of* your assistance.
Measure.	*à.*	Vous a-t-il vendu son drap *à* l'aune ? Did he sell you his cloth *by* the ell ?
Mixture.	*parmi.*	On le trouva *parmi* les morts. He was found *among* the dead.
Motion.	*à.*	Il est allé *à* la Chine. He is gone *to* China.
	de.	Je croyais que vous veniez *du* Portugal. I thought you came *from* Portugal.
	en.	Il est résolu de passer *en* Espagne. He is resolved to go *to* Spain.
	sur.	Bonaparte se porta *sur* Mantoue. Bonaparte directed his march *towards* Mantua.
	vers.	Nous fîmes voile *vers* les Indes. We sailed *toward* the Indies.
Motive.	*par.*	Il l'a fait *par* crainte. He did it *through* fear.
	pour.	Il étudie *pour* s'instruire. He studies *for* his improvement.
Opposition.	*contre.*	Il ne faut pas disputer *contre* lui It will not do to argue *with* him.

Relations.	*Prepositions.*	*Exemplifications.*
Order.	*à.*	Les soldats défilèrent deux *à* deux. The soldiers filed off two *by* two.
	après.	Ils ont passé les uns *après* les autres. They have passed one *after* another.
	avant.	Les échevins étaient placés *avant* les juges. The aldermen were placed *before* the judges.
Origin, cause.	*de.*	Il descend *d'*une famille illustre. He is *of* an illustrious family.
	par.	L'armée combinée fut vaincue *par* les Français. The combined army was defeated *by* the French.
Passage.	*par.*	Ne passez plus *par* ma chambre. Do not pass any more *through* my room.
Place.	*après.*	Vous trouverez *après* le vestibule un magnifique salon. You will find *after* the vestibule a magnificent parlour.
	derrière.	Cachez-vous *derrière* la tapisserie. Hide yourself *behind* the hangings.
	en.	Il vit *en* sa propre maison. He lives *in* his own house.
	devant.	Mettez cela *devant* le feu. Put that *before* the fire.
Possession.	*de.*	Voilà le tombeau *d'*Henri quatre. This is the tomb *of* Henry the Fourth.
Price.	*à.*	Ce blé s'est vendu *à* deux écus le boisseau. This corn sold *for* a crown a bushel.
Relation between persons.	*envers.*	Il a été ingrat *envers* son bienfaiteur. He has been ungrateful *towards* his benefactor.

Relations.	*Prepositions.*	*Exemplifications.*
Resistance.	*malgré.*	J'entrerai *malgré* vous. I will enter *in spite* of you.
	nonobstant.	Ils ont été faits prisonniers *nonobstant* leur défense courageuse. They have been made prisoners, *notwithstanding* their courageous defence.
Situation.	*à.*	Vous prendrez *à* gauche, au lieu de prendre *à* droite. You will take *to* the left instead of taking *to* the right.
	entre.	Ne vous placez pas *entre* lui et moi. Do not place yourself *between* him and me.
	sous.	Je l'ai trouvé caché *sous* le lit. I found him concealed *under* the bed.
	vers.	Vous le placerez *vers* la porte. You will place it *near* the door.
Species.	*de.*	Il lui faut un habit *de* cheval. He wants *a* riding-habit.
	en.	Ce livre est relié *en* veau, *en* basane. This book is bound *in* calf, *in* sheep.
State.	*en.*	Il est *en* bonne santé, *en* belle humeur. He is *in* good health, in good humour.
	en.	Son vignoble est déjà *en* fleur. His vineyard is already *in* blossom.
Time.	*à*	Il partira *à* la fin du mois. He will set off *at* the end of the month.
	vers.	Il est arrivé *vers* l'heure du dîné He arrived *about* dinner time.
	avant.	Vous en entendrez parler *avant* quinze jours. You will hear of it *before* a fortnight.

CONVERSATION XII.

OF THE ADVERB.

Scholar. What is an adverb?

Master. It is a word which modifies *nouns, adjectives, verbs,* or *participles.* It frequently modifies another adverb. The following phrases shew its various modifications.

Alors roi, *then* a king; *assez* bon, good *enough; où* irons-nous? *where* shall we go? *Ainsi* fait, *thus* made *or* done; *très*-bien, *very* well; *parfaitement* bien, *perfectly* well.

It will be proper to observe, that a preposition and the noun which it governs have the force of an adverb, and that every adverb may be resolved into a preposition and its noun.

S. In the English, we form the greatest part of our adverbs by adding to our adjectives the termination *ly.* What termination answers to this in the French?

M. The termination *ment.* In subjoining that termination to an adjective, to make it an adverb, the three following rules are to be observed:

1. When the *adjective* ends with a *vowel,* you have only to add *ment:* thus, *honnête, aisé, poli, ingénu,* will give the adverbs, honnêt*ement*, aisé*ment*, poli*ment*, ingénu*ment*.

The adjectives, *aveugle, commode, conforme, énorme, incommode, opiniâtre,* when transformed into adverbs, agreeably to the above rule, will require an accent on the *e* mute, thus: aveuglé*ment*, commodé*ment*, &c.

Note.—The adjective, *impuni,* giving the adverb *impunément* instead of *impuniment,* is the only exception to this rule.

2. Adjectives, ending in *nt,* change that termination into *mment:* thus, *méchant, ardent,* will give mécha*mment*, arde*mment*.

Note.—*Lent* and *présent* are to be excepted: for they produce the adverbs lent*ement*, présent*ement*.

3. Adjectives, ending in *consonants,* require the adverbial termination *ement,* to be added to their *feminine* gender: thus, *grand, égal,* &c. will give grande*ment*, égale*ment*, &c.

The adjectives *commun, confus, exprès, importun, obscur, précis, profond,* require the acute accent on the *e* mute of their termination *feminine* before *ment* is added to it, as communément, confusément, &c.

Note.—The adjective *gentil,* which gives the adverb gentiment, instead of gentillement is the only exception to this rule.

S. How many classes of adverbs are there?

M. Nine classes will comprehend them all: they are adverbs of *manner, time, place, quantity, number, comparison, interrogation, affirmation* and *negation, doubt* and *reasoning.* The following is a list of a few of each class; but, I consider, with *Beauzée,* that such classifications are objects rather of curiosity than utility.

ADVERBS AND ADVERBIAL PHRASES.

OF MANNER.

Sagement, prudemment, conformément, bien, mal, à la hâte, peu à peu, &c.

OF TIME.

Quand, combien de temps, autrefois, dernièrement, hier, aujourd'hui, demain, alors, &c.

OF PLACE.

Où, ici, là, y, en, ailleurs, auprès, autour, &c.

OF QUANTITY.

Combien, beaucoup, assez, peu, davantage, médiocrement, &c.

OF NUMBER.

Souvent, rarement, premièrement, &c. *une fois, deux fois,* &c.

OF COMPARISON.

Autant, plus, moins, très, fort, aussi, &c.

OF INTERROGATION.

Pourquoi, comment, quand? &c.

OF AFFIRMATION AND NEGATION.

Certainement, vraiment, sans doute, nullement, point du tout, &c.

OF DOUBT AND REASONING.

Peut-être, ainsi, conséquemment, pareillement, &c.

S. You have said that an adverb could be resolved into a *preposition* and its *noun*. As I cannot comprehend this in the following instances, viz. *y, en, auprès, autour, hier, aujourd'hui, demain;* I shall be much obliged to you to make me sensible of it.

M. Y and *en*, which are indeed very elliptical expressions, are the equivalents of a *preposition* and a *noun*. The first is derived from the Latin word *hic*, which was itself the *ellipsis* of the phrase *in hoc loco*,* meaning *in* that place, *dans* ou *à* ce lieu, according to circumstances. Thus, *y* stands, in French, for the preposition *dans* or *à* with a complement or regimen.—Examples: J'*y* vais, I am going *there*, stands for Je vais *dans* ou *à ce lieu*. J'*y* pense, means, according to circumstances, Je pense *à lui, à eux, à elles, à cela, à cette chose, à ces choses*, &c.

En is derived from the Latin word *indè;* we can resolve it by the preposition *de* and a *noun*.—Examples: J'*en* viens, I come *from there*, is, according to local circumstances, for Je viens *de ce pays, de cette ville, de ce village, de cet endroit*, &c.

J'*en* parle, is for Je parle *de moi, de nous, de toi, de vous, de lui, d'eux, d'elle, d'elles, de cela, de cette chose, de ces choses, de l'homme qui*, &c.

This *analysis* of *y* and *en* is opposed to the opinion of some grammarians, who call them *pronouns*.

As to *autour* and *auprès*, they of themselves sufficiently indicate their *adverbiality*, being composed of the preposition *à*, the article *le*, and the noun *près* ou *tour;* from *à le près, à le tour*, they gradually and naturally became *auprès, autour:* the first is an adjective taken substantively, and signifies a neighbouring place; the second is a noun, meaning the roundness of a thing.

I will conclude by observing, that the words *hier, aujourd'hui, demain*, which we have ranked among the adverbs, are truly *nouns;* an undeniable proof of which is, that they are the nouns of various prepositions, as in the following examples, taken from the *Dictionary of the French Academy: d'hier* en huit jours, *from yesterday* week; la journée *d'aujourd'hui* est plus belle que celle *d'hier, this day* is finer than *yesterday;* l'affaire est remise *à demain*, the affair is postponed *until to-morrow*. Besides, these words may be modified by *adjectives*, a fact which still more forcibly proves them to be real nouns.—Examples: *tout* aujourd'hui, the *whole day;* hier *passé*, yesterday, &c.

When the above expressions are used, by themselves, after the *verb*,

* See Gébelin.

the preposition, by the help of which they would modify it, is understood: this accidental circumstance, by which they are stript of the accidents of *nouns*, renders them *adverbs*. We may, therefore, without deviating from our general principle, give them a place accordingly.

CONVERSATION XIII.

OF THE CONJUNCTIONS.

Scholar. What is a conjunction?

Master. A word which connects words or sentences.

S. How many sorts of conjunctions are there in French?

M. Two: simple and compound.

S. How many simple conjunctions are there?

M. Nine; *viz. et*, and; *que*, that, than, or how; *ni*, neither, nor; *ou*, either, or; *si*, if, whether; *mais*, but; *car*, for; *or*, now; *donc*, therefore. The five last might, with propriety, be denominated elliptical.

ET or *&*

connects nouns and phrases or sentences together, as well as adjectives, pronouns, verbs, and adverbs.

EXAMPLES.

Alexandre *&* Philippe.	Alexander *and* Philip.
Le feu *&* l'eau.	Fire *and* water.
Bon *&* sage.	Good *and* wise.
Lui *&* moi.	He *and* I.
Chanter *&* danser.	To sing *and* dance.
Sagement *&* fortement.	Wisely *and* strongly.
Ils ont été leurs égaux, *&* ont composé autrefois une même société avec eux.	They were their equals, *and* formerly composed one and the same society.

QUE.

Je crois *qu'*il est malade.	I believe *that* he is sick.
Le soleil est plus grand *que* la lune.	The sun is larger *than* the moon.
Que vous êtes bonne et aimable!	*How* good and amiable you are!
Que le ciel comble vos vœux!	*May* heaven fulfil your wishes!

NI.

This conjunction, implying a denial, requires, according to the sense, to be preceded or followed by the negative, *ne*.

EXAMPLES.

Ne prenez *ni* cette fleur-ci, *ni* celle-là.	Take *neither* this flower *nor* that.
Ni l'or *ni* les grandeurs *ne* nous rendent heureux.	*Neither* gold *nor* greatness make us happy.

But, though *ni* is repeated in an enumeration as often as there are things to which the denial is applied, *ne* is used but once.

Il n'entend *ni* les vents qui grondent sur sa tête,
Ni le bruit des rochers battus par la tempête,
Ni ses tristes parens de douleur éperdus,
Ni son amante, hélas! qui meurt, s'il *ne* vit plus.
DELILLE.

Ni l'ardeur dont tu sais que je l'ai recherchée,
Ni déjà sur son front ma couronne attachée,
Ni cet asile même où je la fais garder,
Ni mon juste courroux n'ont pu t'intimider.
RACINE.

OU.

This conjunction leaves the liberty of choice, and implies doubt.

EXAMPLES.

C'est *ou* moi, *ou* vous, *ou* lui.	It is *either* I, *or* you, *or* he.

Enfin votre rigueur emporta la balance,
Vous sûtes m'imposer l'exil *ou* le silence.
RACINE.

Demain j'attends la haine *ou* la faveur des hommes,
Le nom de parricide *ou* de libérateur :
César, celui de prince *ou* d'un* usurpateur.
CORNEILLE.

Selon que vous serez puissant *ou* misérable,
Les jugemens de cour vous rendront blanc *ou* noir.
LAFONTAINE.

Quelque sujet qu'on traite, *ou* plaisant *ou* sublime,
Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime.
BOILEAU.

SI

comes from the Latin *sit*, which means *qu'il soit ;* and, whereas some verb must be understood before *qu'il*, as no phrase could begin with it, it follows that *si* stands for, or is the abridgment of, such a conjunctive phrase as *Je suppose qu'il soit vrai que*, I suppose it is true that.

EXAMPLES.

Pensez bien et parlez peu, *si* vous voulez qu'on vous regarde comme un homme d'esprit.	Think well and speak little, *if* you wish to be looked upon as a man of understanding.

* It is to complete the metre that *un* is used. *D'usurpateur* (alone) should have been used; for the epithets *parricide* and *usurpateur* are applied in a general sense.

Si mon cœur, de tout temps, facile à tes désirs,
N'a jamais d'un moment différé tes plaisirs;
Si, pour te prodigner mes plus tendres caresses,
Je n'ai point exigé ni sermens ni promesses;
Si, toi seul à mon lit, enfin, eus toujours part,
Diffère au moins d'un jour ce funeste départ.
BOILEAU.

MAIS

is a word that once signified *plus*, as may be ascertained principally by the works of the old French romance writers, where this expression often occurs: now, that it is used to connect a phrase with another, it has preserved a part of its ancient meaning, and signifies that "*quelque* chose de *plus que*," something more than has been said, is going to be said, that will fix the ideas completely about the subject of the discourse. It may also be solved by the expressions *et de plus*.

EXAMPLES.

La satisfaction qu'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment; *mais* celle que l'on tire de la clémence est éternelle.	The satisfaction we derive from revenge lasts but a moment; *but* that which we derive from clemency, is eternal.

Louis, du haut des cieux, lui prêtait son appui,
Mais il cachait le bras qui combattait pour lui.
VOLTAIRE.

——————————— il chérit la critique,
Vous avez sur ses vers un pouvoir despotique;
Mais tout ce beau discours dont il vient vous flatter,
N'est rien qu'un piége adroit pour vous les réciter.
BOILEAU.

CAR

is used to account for a proposition brought forward.

EXAMPLES.

Je ne pourrai y aller, *car* je suis retenu au lit par une fièvre ardente.	I shall not be able to go thither, *for* I am confined to my bed by an ardent fever.

Tout ce que les mortels ont de plus redoutable,
Semble s'être assemblé contre nous par hasard;
Je veux dire la brigue et l'éloquence; *car*,
D'un côté le crédit du défunt m'épouvante.
RACINE.

In the above sentences, *car* stands very clearly for *par la raison que*.

OR

answers to the English *now*. *Or*, comme je vous ai dit, *Now*, as I have told you.

This conjunction designates the actual existence of a condition,

without which what one was speaking about could not take place; it is derived from the Latin word *hora*, which became *hor*, and then *or* in French. Here is an application of this conjunction:

Tous les hommes sont mortels.	All men are mortal.
Or vous êtes homme.	*Now* you are a man.
Donc vous êtes mortel.	Therefore you are mortal.

Or stands for *à cette heure, à présent, dans ce moment.*

DONC,

which generally follows *or*, may, according to SICARD, be thus analysed:

"Tous les hommes sont mortels,"
or vous êtes homme.

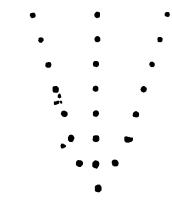

De ce la vient.
De là vient.
D'où vient.
De undè venit quod.
De un venit q
D ON C

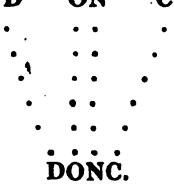

DONC.

Thus, the word DONC contains in itself the value of the preposition *de*, the Latin adverb *undè*, and the Latin word *quod*. The French *donc* is the equivalent of these words: *de-là vient que*. The guttural *c* supplies the place of *q*, and reciprocally; it is easy, therefore, to find in the word *donc* the representation of the four Latin words, *de undè venit quod*.

S. Is the *que* denoting comparison, and the *que* denoting admiration or desire, of the same species with the *que* just mentioned?

M. Exactly

S. I do not fully perceive this. In "Je crois *qu'*il est malade," I

clearly see two propositions; but, in "Le soleil est plus grand *que* la lune; *que* vous êtes bonne et aimable! *que* le ciel comble vos vœux!" I see but one proposition in each: this *que* must, therefore, certainly be of a different species from the first *que*, which serves to connect two propositions.

M. I profit by your remark to speak of the ellipsis, a mode of expression by which man abridges his speech, in order the more speedily to manifest his sentiments. It occurs frequently in all languages, and is one of the chief causes of grammatical error.

The sentence, "*Le soleil est plus grand* que *la lune*," stands in the place of another, "*Le soleil est plus grand* que *la lune n'est grande*," in which you may perceive the whole part of the second proposition which the *que* was designed to unite with the first: *Le soleil est plus grand.*

In the sentences { *Que* vous êtes bonne et aimable! / *Que* le ciel comble vos vœux!

the whole of the first proposition is suppressed. In the first it is such a one as, *On ne peut répéter assez* que, &c. It cannot be sufficiently repeated, *how*, &c. In the latter, *Je désire* que, &c. I wish *that*, &c.

From the above, I have a right to conclude that the comparative, exclamative, and admirative *que*, is neither more nor less than the conjunctive *que*.

S. What are the *compound* conjunctions?

M. They are the following, which we have divided into two classes, according as they govern the *indicative* or *subjunctive*. They are called *compound*, because the conjunction *que*, which gives them a conjunctive property, is combined with some of the other parts of speech. Owing to that circumstance, they have with propriety been denominated *conjunctive* phrases.

COMPOUND CONJUNCTIONS GOVERNING THE *INDICATIVE* EXEMPLIFIED.

Ainsi que.	Je l'ai fait *ainsi que* je vous l'ai promis.
As, as well as.	I have done it *as* I promised you.
Aussi que.	Une place *aussi* forte *que* l'était cette ville, n'aurait pas dû être prise.
So, as.	A place *so* strong *as* that city, should not have been taken.
Aussi peu que.	Vous en prendrez *aussi peu qu'*il vous plaira.
As little as.	You will take *as little as* you please.
Aussitôt que.	Je suis arrivé *aussitôt qu'*il m'a été possible.
As soon as.	I am come *as soon as* I could.
Aussi bien que.	Il est en état de le faire *aussi bien que* vous.
As well as.	He is able to do it *as well as* you.
Autant que.	Il aime la lecture *autant que* vous aimez le jeu.
As much as.	He loves reading *as much as* you love play.
Après que.	Nous sortirons *après que* vous aurez dîné.
When.	We will go out *when* you have dined.
Attendu que (seldom used).	Je l'ai puni *attendu qu'*il avait tort.
Since, because.	I punished him *because* (or *since*) he was in the wrong.
A (à) ce que.	*A ce que* je vois, vous ne l'aurez pas à temps.
By, according as.	*By* what I see, you will not have it in time.
A (à) mesure que.	*A mesure qu'*ils paraissaient, ils étaient accablés d'une grêle de balles.
As fast or as soon as.	*As fast* or *as soon as* they appeared, they were overpowered by a shower of balls.
A (à) cause que.	Faut-il qu'il soit insolent, *à cause qu'*il est riche ?
Because.	Must he be insolent, *because* he is rich ?
A (à) condition que.	J'y consens, *à condition qu'*il viendra.
On condition that.	I agree to it, *on condition that* he will come.
A (à) la charge que.	Je vous loue cette maison, *à la charge que* vous l'entretiendrez.
On condition that.	I let this house to you, *on condition that* you will keep it in repair.
Bien entendu que.	Je vous l'accorde, *bien entendu que* vous tiendrez parole.
Provided.	I grant it to you, *provided* you will keep your word.
C'est pour cela que.	*C'est pour cela que* je ne lui ai pas accordé sa demande.
It is for that.	*It is for that* I did not grant him his request.
Dès que.	*Dès que* la paix sera faite, je partirai pour l'Europe.
As soon as.	*As soon as* peace is made, I shall set off for Europe

Depuis que.	Qu'avez-vous fait, *depuis que* vous êtes ici ?
Since.	What have you done *since* you have been here?
De manière que.	*De manière qu'*il n'était pas content du tout.
So that.	*So that* he was not pleased at all.
De sorte que.	*De sorte qu'*il n'a pu en venir à bout.
So that, insomuch.	*So that* he could not bring it about.
De façon que.	La nuit vint, *de façon que* je fus contraint de me retirer.
So that.	Night came on, *so that* I was obliged to retire.
Lorsque.	*Lorsqu'*il apprit cette fatale nouvelle, il partit sur le champ.
When.	*When* he learnt this fatal news, he set off immediately.
Parce que.	Je vous reprends de vos fautes, *parce que* je vous aime.
Because.	I chide you for your faults, *because* I love you.
Pendant que.	*Pendant que* vous jouez, il étudie sa leçon.
While.	*While* you play, he studies his task.
Puisque.	*Puisque* vous le voulez, cela m'est égal.
Since.	*Since* you will have it so, it is all one to me.
Sitôt que.	*Sitôt que* j'eus reçu le paquet, je le lui adressai.
As soon as.	*As soon as* I had received the bundle, I forwarded it to him.
Tandis que.	*Tandis que* vous causez, le chat emporte la viande.
While.	*While* you prate, the cat carries off the meat.
Tant que.	*Tant que* j'aurai de l'argent, vous n'en manquerez pas.
As long as.	*As long as* I have money you shall not want any.
Tellement que.	*Tellement que* vous ne voulez pas me répondre,
So that.	*So that* you refuse to answer me.
Tellement que.	Il est *tellement* occupé *qu'*il ne reçoit personne.
So very that.	He is *so very* busy *that* he admits nobody.
Vu que.	Il ne le fera pas, *vu qu'*on le lui a défendu.
Seeing that, considering.	He will not do it, *seeing that* it is forbidden to him.

COMPOUND CONJUNCTIONS GOVERNING THE *SUBJUNCTIVE* EXEMPLIFIED.

A (à) Dieu ne plaise que.	*A Dieu ne plaise que* j'en aie envie.
God forbid that.	*God forbid that* I should wish for it.
Afin que.	Je suis sa caution, *afin qu'*il soit mis en liberté.
That, to the end that.	I am his surety, *that* he may be set at liberty.

A (à) moins que.	Vous ne l'aurez pas, *à moins que* vous n'en payiez la moitié.
Unless.	You shall not have it, *unless* you pay the half of it.
Avant que.	Il est entré *avant que* nous fussions levés.
Before.	He came in *before* we were up.
Au cas que.	Il faudra nous retirer, *au cas que* cela arrive.
In case, if.	We must withdraw, *in case* it should happen.
En cas que.	*En cas qu'*elle vienne, dites-lui que je suis sorti.
In case, if.	*If* she comes, tell her I am gone out.
A (à) la bonne heure que.	*A la bonne heure qu'*il sorte, pourvu qu'il revienne bientôt.
I, &c. agree.	*I agree* he shall go out, provided he soon comes back.
Bien que.	Il est honnête homme, *bien qu'*il soit pauvre.
Though, although.	He is an honest man, *though* he be poor.
Encore que.	*Encore qu'*il soit riche, il n'en vaut pas mieux.
Though, although.	*Although* he be rich, he is not a bit the better for it.
Ce n'est pas que.	*Ce n'est pas que* je croie un mot de ce qu'il dit.
It is not that.	*It is not that* I believe a word of what he says.
De peur que.	Il a fait son testament, *de peur qu'*il ne mourût.
For fear, lest.	He made his will, *for fear*, or *lest*, he should die.
De crainte que.	Dépêchez-vous, *de crainte que* l'heure ne soit passée.
For fear.	Make haste, *for fear* the hour be past.
Loin que.	*Loin qu'*il fasse du bruit, il est tranquille.
Far from.	*Far from* making a noise, he is quiet.
Moyennant que.	Il l'aura, *moyennant qu'*il en paye la valeur.
Provided that.	He shall have it, *provided that* he pays its value.
Non que, ou *non pas que.*	*Non que* (ou *non pas que*) j'y prétende.
Not that.	*Not that* I should pretend to it.
Plût à Dieu!	*Plût à Dieu* que les hommes entendissent leurs vrais intérêts!
Would to God!	*Would to God* that men understood their own interests!
Pour que.	Il faut un autre gouvernement, *pour que* j'aille dans ce pays-là.
For that, before.	*Before* I go to that country, there must be another government.
Pour peu que.	Il le fera, *pour peu que* vous lui en parliez.
If ever so little.	He will do it, *if* you speak *ever so little* to him about it.
Pourvu que.	Ils travailleront, *pourvu qu'*on les paye bien.
Provided.	They will work, *provided* they are well paid.

Quoique.	Sa philosophie fut adoptée, *quoiqu*'on s'y opposât d'abord.
Though.	His philosophy was adopted, *though* they opposed it at first.
Sans que.	Cela pourrait arriver, *sans qu*'il méritât des reproches.
Without.	That might take place, *without* his deserving reproaches.
Soit que.	*Soit qu*'il parte ou qu'il demeure.
Whether.	*Whether* he sets out or remains.
Supposé que.	Quel fruit en retirerez-vous, *supposé qu*'il y consente ?
Supposing that.	What will you gain by it, *supposing that* he consent to it ?

NOTE.—The following modes of expression, having *de*, instead of *que*, require the verb in the *infinitive* only.

A (à) la charge de	Je lui ai vendu ma terre, *à la charge de* payer mes créanciers.
On condition of.	I sold him my estate, *on condition of* his paying my creditors.
Afin de.	Il est allé le trouver, *afin d*'obtenir sa grâce.
In order to.	He called upon him, *in order to* obtain his pardon.
De crainte de.	Les troupes se fortifièrent, *de crainte d*'être surprises.
Lest, for fear of.	The troops fortified themselves where they were *for fear of* being surprised.
De peur de.	Nous avons fait venir du blé, *de peur d*'en manquer.
Lest, for fear of.	We have caused corn to be brought, *for fear of* wanting it.

CONVERSATION XV.

ON THE INTERJECTION.

Scholar. What are the interjections ?

Master. They are sounds which serve to pourtray, in a lively manner, the affections of the soul, whether in *joy, pain, trouble, despair, indignation, admiration, surprise,* &c.; but those *sounds* are sometimes equivalent to whole sentences.

S. Please to acquaint me with the principal French interjections, exemplified in sentences.

M. With pleasure. They are as follow: *ah! ha! aïe! eh! bé! fi! O! oh! ouf! hum! hom! hon! hélas! hi, hi, hi!*

Ah! expresses *remorse, wrath, admiration,* or *joy.*

Ah! si tu l'avais vu, le poignard dans le sein,
S'attendrir à la vue de son lâche assassin!
VOLTAIRE.

Ah! que ton imprudence excite mon courroux!
RACINE.

Ah! qu'il t'en coûtait peu pour charmer Héloïse!
Tu parlais, à ta voix tu me voyais soumise.
COLARDEAU.

Ah! je respire: enfin nous l'emportons:
Vous devenez un homme raisonnable.
VOLTAIRE.

Ha! expresses nothing but *surprise,* and is used only in this sense:

Ha! vous voilà.

Aie! expresses *pain.*

Aie! Aie! voilà mes douleurs qui me reprennent.

Eh! expresses *mercy, pity,* or *tenderness.*

Jouis—Je le ferai—Mais quand donc? dès demain,
Eh! mon ami, la mort te peut prendre en chemin.
Jouis dès aujourd'hui.
LAFONTAINE.

Eh! seigneur, excusez sa jeunesse imprudente.
VOLTAIRE.

Eh! mon père, oubliez votre rang à ma vue.
RACINE.

Hé! serves chiefly to call. It is used also with *bien* in *interrogation,* and then it expresses *no passion.*

Hé, Petit-Jean, Petit-Jean!
RACINE.

Hé bien, ton maître, enfin, a-t-il trouvé sa botte?
REGNARD.

Hé bien, ma chère sœur, quel soin ici t'amène?
REGNARD.

Fi! expresses *contempt* or *disgust.*

——— *Fi* du plaisir
Que la crainte peut corrompre!
LAFONTAINE.

O! expresses *inward* and *profound grief, despair, love,* or *indignation.*

O douleur, *ô* regrets; *ô* vieillesse pesante!
O vengeance, *ô* tendresse, *ô* nature, *ô* devoir!
VOLTAIRE

O ciel! il est donc vrai qui mon amant me fuit!

COLARDEAU.

O douce volupté! plaisirs où je me noie!

COLARDEAU.

O jour! jour exécrable!
Jour affreux! où l'acier, dans une main coupable,
Osa ——————

COLARDEAU.

Oh! expresses *surprise*, as in

Oh! *oh!* je n'y prenais pas garde.

Oh! expresses *affirmation*, as in

Oh! parbleu, je vous tiens.

Oh! expresses *indignation*, as in

Oh! vieillesse facile! *Oh!* jeunesse imprudente!
Oh! de mes cheveux gris, honte trop évidente!
Est-il dessous le ciel père plus malheureux?

GRESSET.

Oh! is sometimes followed by *que*, and then expresses *desire*; as,

Oh! que le ciel, soigneux de notre poésie,
Grand roi, ne nous fit-il plus voisins de l'Asie!

BOILEAU.

Oh! que si cet hiver un rhume salutaire.

BOILEAU.

Ouf, expresses *suffocation*, *excess of fatigue*.

Ouf! ne m'étrangle pas—*Ouf!* je n'en puis plus.

Hum, *hom*, *hon*, express *doubt*, *interrogation*, and *astonishment*:

Hon! que dites-vous là?

Helas! expresses *grief* and *complaint*:

Hélas. plus je lui parle, et plus il m'interesse.

VOLTAIRE.

Hélas! petits moutons, que vous êtes heureux!

MADAME DESHOULIÈRES.

Hi, *hi*, *hi*, expresses *laughing*:

Hi, *hi*, *hi*, comme vous voilà bâti! Vous êtes si plaisant que je ne saurais m'empêcher de rire, *hi*, *hi*, *hi*.

MOLIÈRE.

OF SYNTAX.

Peu de règles et beaucoup d'exemples, voilà la clef des arts et des sciences

DUCLOS.

LESSON THE FIRST.

Scholar. WHAT is the meaning of *syntax?*

Master. Syntax is the right *ordering* of words when united to express thoughts, and is founded on the polite *custom* of the language of which it treats.

S. Instead of so many phrases, why did you not *first* teach me the *laws* and *rules* of syntax, according to the plan indicated by every writer on French grammar, for the use of the English pupil?

M. For one reason only, but which is irresistible. Those very *phrases* constitute the language with which I wish you to be acquainted; while all the *rules* of the language, put together, do not yield a jot.

These principles have guided me in the course of your instruction in French. What is the consequence? You are now, owing to the numerous phrases and modes of expression with which your memory is stored, not only able to speak and understand French, but even to understand and relish the *poets*, although, a few months ago, you knew not a single word of the language.

Moreover, from the plan pursued with you, besides the advantage of acquiring, in an amazingly short space, a sufficient knowledge of the French language, you have derived another, equally precious, that of improving the faculty of thinking: nor is this to be at all wondered at, considering that the true teachers of all things, *Nature* and *Analysis*, have been our only guide in this mode of tuition.

LESSON THE SECOND

ON THE ARTICLE.

M. The rules concerning the *article* being many, and it being contrary, in almost every instance, to the genius of the French language, to use a *noun* as a subject or object in a sentence, without preceding it by the *article*, I shall begin with it. Please to give particular attention therefore to the following rules.

RULE I.—The *article*, though often omitted in English, in French *precedes* the noun, in almost every instance, and *accords* with it in gender and number.—EXAMPLES:

La crainte *de la* mort est naturelle *à l'*homme	*The* fear *of* death is natural to man.
La paix ramène *le* repos, *la* tranquillité, et *les* richesses.	Peace restores rest, tranquillity, and wealth.
Il apprend *le* dessin, *la* danse, et *les* mathématiques.	He is learning drawing, dancing, and mathematics.
*L'*ignorance est *la* mère *de* l'admiration, *de l'*erreur, du scrupule, *de l'*irrésolution, *de la* superstition, *des* ridicules, et *des* préventions de toute espèce.	Ignorance is *the* mother *of* admiration, error, scruple, irresolution, superstition, ridicule, and prejudices of all kinds.
Les Egyptiens accoutumaient leurs enfans *à l'*obéissance, *au* travail, *à la* sobriété, *au* desintéressement, *à l'*amour *des* arts ou *des* lettres, et *au* désir *de l'*honneur.	*The* Egyptians trained up their children *to* obedience, labour, sobriety, disinterestedness, the love of arts or of letters, and the thirst of honour.
Apportez-moi *un* essuie-main, *un* verre, *un* couteau, *une* fourchette, *une* assiette, et *une* serviette.	Bring me *a* towel, tumbler, knife, fork, plate, and napkin.
J'ai besoin d'*un* manteau, d'*un* parapluie, et d'*une* paire de bottes.	I want *a* cloak, *an* umbrella, and *a* pair of boots.

RULE II. Although proper names of *men* and *cities*, in general, do *not* require the *article*, proper names of *countries*, *seas*, *rivers*, and *mountains*, always admit it before them.

La France est au nord *de la* Méditerranée.	France lies to the north *of the* Mediterranean.
J'ai passé par *la* Hollande, *l'*Allemagne, et *la* Pologne.	I have passed through Holland, Germany, and Poland.
J'ai traversé plusieurs fois *la* Tamise en bateau.	I have crossed *the* Thames several times in a boat.

Le Parnasse, *le* Pinde, et *l'*Hélicon, sont les montagnes favorites des poétes.	Parnassus, Pindus, and Helicon, are the favourite mountains of the poets.
La cime *du* Mont-Blanc a 2400 toises au-dessus du niveau de la mer.	The top of Mont-Blanc is 4800 yards above the level of the sea.

REMARKS ON THE ABOVE RULE.—Some provinces and kingdoms, having the *same* names with the capital cities thereof, always *dispense* with the article.—EXAMPLES:

Naples est un pays délicieux.	*Naples* is a delightful country.
Valence est une des plus agréables provinces d'Espagne.	*Valencia* is one of the most agreeable provinces of Spain.

To or *in*, when followed by the name of a country of Europe, is expressed by the preposition *en*, and *from* by *de*; but, when followed by the name of any of the *four quarters* of the world, *from* is better expressed by the preposition and article *de l'*.—EXAMPLES:

J'ai dessein d'aller *en* Italie, au printemps.	I intend going *to* Italy, in the spring.
J'ai voyagé *en* Angleterre, *en* Ecosse, et *en* Irlande.	I have travelled *in* England, Scotland, and Ireland.
Comptez-vous rester long-temps *en* Prusse?	Do you intend to stay long *in* Prussia?
D'où venez-vous? je viens *d'*Espagne, *de* Portugal, &c.	Whence do you come? I come *from* Spain, Portugal, &c.
J'arrive *de l'*Europe, de *l'*Asie, *de l'*Afrique, et *de l'*Amérique.	I come *from* Europe, Asia, Africa, and America.

But, when the country mentioned, is *out of Europe*, and not *generally* known, or of little importance, then the articles, *au, à la, aux, du, de la, des*, instead of the prepositions *en* or *de*, should always precede.—EXAMPLES:

Il m'a dit qu'il devait aller *au* Mexique, *au* Bengale, *à la* Floride, *au* Brésil, *au* Milanais.	He told me he was to go *to* Mexico, Bengal, Florida, Brasil, and to the Milanese.
Il vient d'arriver *du* Mexique, *du* Bengale, *de la* Floride, *du* Brésil, *du* Milanais.	He is just arrived *from* Mexico, Bengal, Florida, Brasil, and the Milanese.

RULE III.—When *national* adjectives, of *European* nations, or of the *four quarters* of the *globe*, or such adjectives as relate to cities in general, are used in English, before a noun denoting some *commodity, production*, or *peculiarity*, relative to that country or city, the adjective is translated, in French, by the name of the country *or* city *itself*, and placed after the noun of *commodity*, &c. which is immediately followed by the preposition *de*.—EXAMPLES:

Les fruits *de France* valent mieux que ceux *d'Angleterre.*	*French* fruits are better than the *English.*
Le drap *d'Espagne* est excellent.	*Spanish* cloth is excellent.
La bière *de Flandres* n'est pas aussi bonne que celle *de Hollande.*	*Flemish* beer is not so good as the *Dutch.*
Les vins *d'Asie* sont fort estimés.	*Asiatic* wines are highly esteemed.
La pourpre *de Tyr* était fort recherchée.	The *Tyrian* purple was much sought after.
Les côtes *d'Angleterre* sont bien défendues.	The *English* coasts are well defended.

Remark, that, although we may say, with equal propriety, la noblesse *Française*, and la noblesse *de France*, the French nobility, we cannot say, le roi *Français*, but le roi *de France*, the French king.

If the *national* adjectives of countries, *out* of *Europe*, or those of countries not *generally* known, be used, the article *du, de la*, &c. should be used, instead of the preposition *de*.—EXAMPLES:

L'or *du Pérou* fit commettre bien des crimes aux Espagnols.	*Peruvian* gold induced the Spaniards to commit a great many crimes.
Les mouchoirs *de l'Inde* sont à présent très à la mode.	*Indian* handkerchiefs are now much in fashion.
Les vins *du Mantouan* sont fort bons.	*Mantuan* wines are very good.

S. Do proper names of *individuals* and *cities* ever take the *article?*

M. Yes, in particular cases: 1st, we can place the article *plural* before the names of *great men*, as it has been remarked in a former part of this volume, to which you are referred (page 137).

2. Before the name of a *woman* (in the *singular* only,) by way of *derision* or *contempt*.

3. It is sometimes used before the names of *actresses*.—EXAMPLES:

La Brinvilliers était une fameuse empoisonneuse.	*Brinvilliers* was a famous poisoner.
La Saint-Huberti a charmé tout Paris par la mélodie de sa voix.	*Saint-Huberti* charmed all Paris by the melody of her voice.

N.B. Before the proper name of the first example, the words *femme appelée*, a woman called; and before that of the second, the words *actrice appelée*, an actress called; are understood.

The *article* is also placed before some names originally *Italian;* as, *Le* Tasse, *Le* Carrache, &c. before the first; the word *poéte*, and, before the second, the word *peintre*, being understood. French proper names of *men* and *cities*, take the article only when they have kept up their original *appellative* signification; as, *Les plaidoyers de le Maistre*, the

pleadings of Le Maistre; *les tableaux de Le Moine*, the paintings of Le Moine; *le Châtelet*, (for *le petit château,*) *la Rochelle*, *le Havre*, *le Caire* (la ville, *in Arabic*), &c.

Observe, the *article* may be used in French before *adjectives*, *prepositions*, *adverbs*, *conjunctions*, and the *infinitive* of some verbs, which thereby become so many nouns. As we have attended before (in page 137) to this property of the *articles*, the learner is referred back for examples.

RULE IV.—The *indicative* or *definite* article, instead of the *declarative* or *indefinite*, as used in English, is, in French, placed before nouns of *measure*, *weight*, and *number*.—EXAMPLES:

MESURE.	MEASURE.
Le drap vaut tant *la* verge.	Cloth is worth so much *a* yard.
Le charbon se vend trois chelins *le* boisseau.	Coals sell (*or* are sold) at three shillings *a* bushel.
POIDS.	WEIGHT.
Les chandelles se vendent trente sous *la* livre.	Candles are sold at fifteen-pence *a* pound.
Le foin coûte à présent une demi-guinée *le* quintal.	Hay now costs half-a-guinea *a* hundred-weight.
NOMBRE.	NUMBER.
Les œufs se sont vendus jusqu' à vingt sous *la* douzaine—et les choux jusqu' à deux piastres *le* cent.	Eggs have been sold as high as ten-pence *a* dozen; and cabbages, as much as two dollars a hundred.

Remark, that, in the following examples, and the like, the article *indicative*, or *definite*, is elegantly rendered by the preposition *par*.—EXAMPLES:

Elle donne à son maître de musique une guinée *par* leçon.	She gives her music-master a guinea *a* (or *per*) lesson.
Je prends trois leçons d'armes *par* semaine.	I take three lessons in fencing *a* week.

RULE V.—Whenever the word *some* is expressed or understood, in English, before a *noun*, singular or plural, or an *adjective* preceding a noun, in the singular only, it is rendered, in French, by *du*, *de la*, *de l'*, or *des*, and accords with the gender and number, and the initial letter of the substantive.

EXAMPLES FOR THE NOUN, SINGULAR OR PLURAL.

Envoyez-moi *du* poisson, *de l'*ail, *de l'*huile, *de la* moutarde, et *des* anchois.	Send me *some* fish, garlic, oil, mustard, and anchovies.
J'ai acheté *du* papier, *de la* cire à cacheter, *de l'*encre, et *des* plumes toutes taillées.	I have bought paper, sealing-wax, ink, and some ready-made pens.

EXAMPLES FOR THE ADJECTIVE, IN THE SINGULAR.

Du bon pain et *de la* bonne viande suffisent à l'homme tempérant.	Good bread and meat suffice for a temperate man.
Il nous a envoyé *de l'*excellent fromage, mais *du* mauvais beurre.	He sent us excellent cheese, but bad butter.

RULE VI.—If the word *some* be placed, or understood, before one of those adjectives, whose correspondents, in French, are put before their nouns, and are in the *plural* number, the preposition *de*, and no other, must be placed before the *former*. If the adjective be one of those that may change place, and come so immediately after the noun, *de* is changed for *des* (*).—EXAMPLES:

Il a *de* beaux chevaux dans son écurie.	He has fine horses in his stable.
Ce boulanger nous fournit *de* bons pains.	This baker gives us large loaves.
J'ai vu *de* bonnes viandes à la boucherie.	I saw good meat at the market.
De célèbres auteurs (* ou *des* auteurs célèbres) pensent ainsi.	Celebrated authors think so.

S. You appear to differ very widely in opinion with the writers of French grammars for the use of Englishmen. They all invariably maintain that *de* (preposition,) answering to *some*, expressed or understood, must constantly be used before an *adjective*, whether *singular* or *plural*, when preceding its *noun:* for instance, instead of saying with you, "*du* bon pain et *de la* bonne viande suffisent," &c. they would, according to their rule, say, "*de* bon pain *et de* bonne viande suffisent," &c.

M. This impropriety of expression not long ago struck some of our best grammarians; and they maintained that a preference should be given to the mode of expression I recommend, and which now also begins to be sanctioned by polite custom. In fact, when you say, "*de* bon pain et *de* bonne viande suffisent," owing to the pronunciation, which is the same in both cases, it cannot be discriminated, whether you do not mean, de bons pains et de bonnes viandes suffisent, &c.; the meaning of which is very different.

Please to give your attention to the following rule, which is rather difficult, and has been very wrongly explained in such *French* grammars as have fallen into my hands.

RULE VII.—When a French noun is accompanied by several *adjectives*, the *article* must be repeated before each of them, if they do not *qualify* the same object *individually*, although the same noun may be *qualified:* but, should the adjectives *qualify* both the *noun* and an *object*, which is the same individually, the *repetition* of the *article* is dispensed with.

EXAMPLES WITH THE REPETITION OF THE ARTICLE.

Le bon et *le* mauvais fruit, *ou* *Le* bon fruit et *le* mauvais,	ne sont pas encore cueillis.	*The* good and the bad fruit are not yet gathered.
Les vieux et *les* nouveaux soldats, *ou* *Les* vieux soldats et *les* nouveaux,	firent des merveilles.	*The* old and the new soldiers did wonders.

In the above examples, it is evident that the sense requires the *repetition* of the *article;* as *bon* and *mauvais* cannot *qualify* the same object; for a thing cannot be *good* and *bad* at the same time: two kinds of fruit, therefore, must be contrasted together; one *good,* and the other *bad.* The *article* must consequently be *repeated,* as there are *two* nouns implied, though only *one* expressed. The same reasoning applies to the second example, as also to all others of the same kind.

EXAMPLES WITHOUT THE REPETITION OF THE ARTICLE.

La sage et belle femme, *ou* *La* femme sage et belle,	que vous avez épousée.	*The* wise and handsome woman you have married.
La chaste et timide bergère, *ou* *La* bergère chaste et timide,	qui conduit son troupeau.	*The* chaste and bashful shepherdess who tends her flock.

In the preceding examples, the two adjectives concur to *qualify* an object which is the same *individually,* as there is but *one* woman who is both *sage* and *belle,* and *one* shepherdess who is both *chaste* and *timide.*

I shall conclude by observing, that the manner in which the above rule is treated in many *French* Grammars, will not hinder the scholar from making blunders; for, in them, it is generally thus explained:

"If a *substantive* be accompanied by several *adjectives,* the *article* is to be *repeated* before *both* adjectives, when they, each of them, imply *opposite* qualities; otherwise, the *article* is used before the *first* adjective only."

According to this rule, we could not say, in French,

Les beaux et *les* jolis objets n'inspirent pas les mêmes sentimens.	Handsome and pretty objects do not inspire the same feelings.

x or *beaux* and *jolis* are nearly *synonymous* terms: but logic, which is more obligatory than the rules of grammar, would reprove this construction; and, though the two epithets be nearly *synonymous*, yet, as the matter does not relate to objects altogether *beaux* and *jolis*, but to some that are exclusively *beaux*, and some that are exclusively *jolis*, it requires that the article be repeated. Our rule, being founded on a *distinction* of objects (which distinction precludes any error,) must, of consequence, be more correct than theirs, which is founded only on the *vague*, and oftentimes *fanciful*, comparison of *opposite* or *synonymous* meanings of adjectives.

RULE VIII.—Whenever a noun is *preceded* by an adjective in the *superlative*, the article is used but *once*.

EXAMPLES WITHOUT THE REPETITION OF THE ARTICLE.

Les plus habiles gens font quelquefois *les* plus grandes fautes.	*The* most skilful men sometimes commit *the* greatest blunders.
Il parle d'un *des* plus savans hommes.	He speaks of one *of the* most learned men.
Les plus profondes pensées et *les* plus brillantes idées sont toujours les fruits du génie.	*The* most profound thoughts and most brilliant ideas, are always the fruits of genius.

RULE IX.—But, should the *adjective* be placed *after* the *noun*, the *article* is repeated immediately *before* the *adjective*.

EXAMPLES WITH THE REPETITION OF THE ARTICLE.

Les gens *les* plus habiles font quelquefois *les* fautes *les* plus grandes.

Il parle d'un *des* hommes *les* plus savans.

Les pensées *les* plus profondes et *les* idées *les* plus brillantes sont toujours les fruits du génie.

M. Though it must appear to you that the French delight in using the *article* where it might often be dispensed with, as in English, in correspondent cases, yet they suppress it in several cases where, in English, it must be expressed. Your attention to the following, concerning the suppression of the *indicative* or *definite article*, will serve to secure you effectually, in such cases, from *Anglicisms*.

RULE X.—The *indicative* or *definite article*, *le*, &c. is not expressed, in French, 1st, before *ordinal* numbers, and *cardinal* numbers used in the same sense as the ordinal numbers, when the preceding noun is mentioned with a view of *quoting* it; 2dly, when they are annexed to *proper* names, to distinguish the same *proper* names from one another; 3dly, in some cases before the title of a book.—EXAMPLES:

Livre *premier*, chapitre *second*, paragraphe *trois*, section *six*.	Book *the first*, chapter *the second*, paragraph *the third*, section *the sixth*.
George *premier*, *second*, *trois*.	George *the first*, *the second*, *the third*.
Louis *seize* roi de France, fut assassiné par des factieux, le vingt-& un Janvier, mil sept cent quatre-vingt-treize.	Louis *the sixteenth*, king of France, was murdered by insurgents, on the twenty-first of January, one thousand seven hundred and ninety-three.
Histoire d'Angleterre, par Hume.	*The* history of England, by Hume.

RULE XI.—The *indicative* or *definite* article is also suppressed in the following modes of expression, and the like.—EXAMPLES:

Plus vous étudierez votre leçon, *mieux* vous la saurez.	*The more* you study your lesson, the *better* you will know it.
Plus une chose utile au public est difficile, *plus* elle est honorable.	*The more* difficult a thing useful to the public is, *the more* honourable it is.
Plus une femme est belle, *plus* elle doit être modeste.	*The more* handsome a woman is, *the more* modest she ought to be.
Moins on est riche, *moins* on a d'embarras.	*The less* rich we are, *the less* trouble we have.
Plutôt vous aurez écrit votre devoir, *plutôt* vous sortirez.	*The sooner* you shall have written your exercise, *the sooner* you shall go out.

RULE XII.—Before a noun *common*, modifying and immediately following one preceding it, the *indicative* or *definite*, and *declarative* or *indefinite*, articles, are suppressed.—EXAMPLES:

Voltaire est né à Paris, *ville* capitale de la France.	Voltaire was born at Paris, *the capital* of France.
Jean Howard, *célèbre philantrope* Anglais, mourut à Cherson, *ville* de la Nouvelle-Russie.	John Howard, *a celebrated* English *philanthropist*, died at Cherson, *a city* of New Russia.
J'ai lu la Vengeance, *tragédie célèbre* du Dr. Young, et la Femme Jalouse, *comédie excellente* de Colman.	I have read the Revenge, *a celebrated tragedy* of Dr. Young, and the Jealous Wife, *an excellent comedy* of Colman.
Télémaque, *fils* d'Ulysse, *roi* d'Ithaque.	Telemachus, *the son* of Ulysses, *king* of Ithaca.
Marie-Thérèse, *impératrice* d'Allemagne.	Maria-Theresa, *the empress* of Germany.
Le Duc d'York, *prince* du sang royal d'Angleterre.	The duke of York, *a prince* of the blood royal of England.

RULE XIII.—Nouns *common* stand without *articles*, when an appeal is made, or an exclamation used.—EXAMPLES:

O *héros* de la France! c'est à toi de rétablir la religion de nos pères.	O *hero* of France! it belongs to thee to restore the religion of our fathers.
Rois! soyez attentifs. *Peuples!* prêtez l'oreille.	*Kings!* be attentive. *Nations!* listen.
Courage! *matelots*, à l'abordage.	Courage! *sailors*, let us board

RULE XIV.—The *article* may also be omitted in the *enumeration* of objects, in the most general sense, or for the purpose of rendering the diction more lively.—EXAMPLES:

Femmes, enfans, vieillards, troupeaux, cabanes, maisons, palais, tout fut englouti par les flots de la mer.	*Women, children, old men, flocks, huts, houses, palaces*, every thing, was swallowed up by the waves of the sea.
Cet homme n'a ni *vice* ni *vertu*; ni *talens* ni *défauts*; ni *passions* d'aucune espèce.	This man has neither *vices* nor *virtues*; neither *talents* nor *defects*; nor *passions* of any kind.

RULE XV.—No *article* is used after the preposition *en*, and other prepositions, when they, with the following noun, have the sense of an *adjective*, or of an adverb.—EXAMPLES:

Il regarde tout le monde *en* pitié.	He looks on every body *with* contempt.
Il me reçut *avec* amitié.	He received me kindly (or *with* kindness).
Il est *sans* amis.	He is *without* friends.

Note.—Many French verbs will admit of no *article* between them and the following noun, which is their complement. A list of such of them as occur most frequently in conversation, is subjoined to this *lesson*.

RULE XVI.—The *declarative* or *indefinite* article, used in English after the verb *to be*, before a noun expressing *title, profession, trade, country*, or other attribute of the preceding noun, is omitted, in French; but, should *être* be preceded by *ce*, then the *declarative* or *indefinite* article must be used.—EXAMPLES:

Il est marchand *ou* c'est *un* marchand.	He is *a* shopkeeper.
On m'a dit qu'il était négociant, *ou* que c'était *un* négociant.	I was told that he was *a* merchant.
Il se vante que son père est noble, et moi, je crois qu'il est roturier, *ou* que c'est *un* roturier.	He boasts of his father being *a* nobleman, and I believe that he is *a* plebeian.

Il est ou Français, ou Italien, ou Espagnol; *ou*, c'est ou *un* Français, ou *un* Italien, ou *un* Espagnol.	He is either *a* Frenchman, an Italian, or *a* Spaniard.

RULE XVII.—In the following cases, the *declarative* or *indefinite* article is not expressed in French: 1st. Before a noun beginning an *incidental phrase*, which is an *observation* on what has before been said.—EXAMPLES:

Cet artiste a obtenu cinq cents guinées: *récompense* qu'il méritait bien.	This artist has obtained five hundred guineas; *a reward* which he well deserved.
Fontenelle était membre de l'Académie Française, et de celle des Sciences: *preuve* de l'universalité de ses talens.	Fontenelle was a member of the French Academy, and of that of the Sciences: *a proof* of the universality of his talents.

2d. Before the *title* of a book, or any other performance.—EXAMPLES:

Dictionnaire Critique de la Langue Française.	*A* Critical *Dictionary* of the French language.
Plan de la ville de Londres.	*A Plan* of the city of London.
Catalogue de livres.	*A Catalogue* of books.

3d. After the word *quel*, (what!) &c. when used to express surprise.—EXAMPLES:

Quel homme vous êtes!	*What* a man you are!
Quel tintamarre vous faites!	*What a* thundering noise you make!
Quelle nouvelle vous m'apprenez!	*What a* piece of news you tell me!

M. Your particular attention is now required to a mode of expression, which is truly *idiomatical*. The following rules will explain it.

RULE XVIII.—Whenever *two* nouns are joined together, in English, if the *first* adjectively modify the *second*, and, without trespassing on the sense, may be placed after the *second*, by placing the preposition *with*, or such an equivalent as *having*, *containing*, *&c.* before it; then, in French, the *first* noun is put *last*, and is joined to the *second* by the preposition and articles, *au*, *à l'*, *à la*, *aux*, according to circumstances of gender and number.—EXAMPLES:

Appelez l'homme *au* beurre; *aux* huîtres; *à la* volaille; *aux* paniers; *aux* vieux habits; *aux* marionettes; la femme *aux* fleurs; *aux* pommes; *aux* allumettes.	Call the butter-man; the oyster-man; the poultry-man; the basket-man; the old clothes-man; the showman; the flower-woman; the apple-woman; the match-woman.
Je préfère la sauce *aux* câpres à celle *au* vinaigre, *aux* œufs, ou *à l'*oignon.	I prefer the caper-sauce to the vinegar, the egg, or onion-sauce.
On nous servit de la soupe *au* vermicelle, *au* riz, *aux* pois, *aux* choux, et une tourte *à l'*anguille.	They served us with vermicelli, rice, peas, cabbage-soup, and an eel-pye.
Il demeure au marché *au* foin, ou à celui *au* blé.	He lives at the hay or at the corn-market.
Il a cassé le pot *à l'*eau et la bouteille *à l'*encre.	He has broken the water-pot and the ink-bottle.
Elle vend dans sa boutique de la poudre *à l'*œillet, *à la* rose, et du chocolat *à la* vanille.	She sells pink-scented powder, rose-scented powder, and vanilla-chocolate, in her shop.

Note, that, in French, the *prepositon* and *article* are sometimes rendered by the preposition *à* alone, instead of *au*, *à la*, &c.—EXAMPLES:

Voulez-vous coucher dans le grenier *à* foin ou dans celui *à* blé?	Will you lie in the hay-loft or in the corn-loft?
Il suivait la voiture *à* huit places dans un cabriolet *à* deux chevaux.	He followed the long coach in a two-horse chaise.
Sa boîte *à* mouches est dans la boîte *à* poudre.	Her patch-box is in the powder-box.
On servit sur la table *à* dix couverts une cafetière *à* vingt tasses.	On the table calculated for ten persons, they served up a twenty-dish coffee-pot.

RULE XIX.—An English adjective, expressing the idea of *pattern* or *resemblance*, is rendered, in French, in the same manner as the *first* noun in the preceding rule; it then becomes *feminine* in the singular, and is *substantively* taken.—EXAMPLES:

Les habits *à la* Française sont à présent à la mode.	French coats are now fashionable, *or* in fashion.
J'ai troqué ma selle *à l'*Anglaise pour une *à la* Prussienne.	I bartered my English saddle for a Prussian one.
Il porte un manteau *à l'*Espagnole et des bottes *à l'*Américaine.	He wears a Spanish cloak and American boots.

RULE XX.—When the words *good, fit,* &c. are understood, in English, before the second noun, when transposed as mentioned before, they are rendered by the preposition *à*.—EXAMPLES:

Je voudrais avoir une terre *à* bois et une *à* blé.	I wish I had some wood-land, and some for corn.
La colline est couverte de moulins *à* vent, et la vallée de moulins *à* eau.	The hill is covered with wind-mills, and the valley with water-mills.

RULE XXI.—When, in English, the *past* participle of a verb is preceded by the infinitive *to be,* and such adjectives as *fit, good;* in French, the adjective *fit,* and infinitive *to be,* are both rendered by the preposition *à;* and the *past* participle is rendered by the *infinitive* of the corresponding verb.—EXAMPLES:

C'est une fille *à marier.*	She is a girl *fit to be married; or* She is a *marriageable* girl.
Voilà du bois *à couper* et des arbres *à transplanter.*	That wood is *fit to be cut,* and those trees *to be transplanted.*
C'est un homme *à mépriser:*	That is a man *fit to be despised.*
C'est un coquin *à pendre.*	That scoundrel is *fit to be hanged.*

M. I have not made any mention of the preposition *de,* which sometimes must be placed between the two French nouns, instead of *à, au, à la,* &c. To prevent mistakes, I hasten to acquaint you with the following:

RULE XXII.—When *two* nouns come together, in English, and the *second* is said to be composed or made of the materials expressed by the *first;* the first, in French, is transposed after the *second,* with the preposition *de,* preceding.—EXAMPLES:

Il a perdu sa tabatière *d'*or, sa montre *d'*argent, sa chaîne *d'*acier, et sa bague *de* diamans.	He has lost his gold snuff-box, silver watch, steel-chain, and diamond-ring.
Il demeurait dans une maison *de* pierre, à présent il demeure dans une maison *de* brique.	He lived in a stone-house: now he lives in a brick one.
J'ai besoin de six paires de bas *de* soie, de quatre *de* laine, de deux *de* coton, et d'une *de* fil.	I want six pair of silk-stockings, four of worsted, two of cotton, and one of thread.
Il porte un habit *de* velours noir, un gilet *d'*écarlate, et un pantalon *de* casimir bleu.	He wears a black velvet coat, a scarlet jacket, and blue kerseymere trowsers.

M. The words, for which the following table is intended, always require the preposition *de* after them, as:

Genre, m.
Il mène un *genre de* vie qu'on ne saurait approuver.

Espèce, f.
Quelle *espèce d'*homme nous avez-vous amené là?

Sorte, f.
On voyait toute *sorte d'*animaux dans la ménagerie du roi.

Mélange, m.
La jalousie est un *mélange d'*amour et *de* haine; *de* crainte et *de* désespoir.

Composé, m.
Cette femme est un *composé de* bonnes et *de* mauvaises qualités.

Ne pas ou *ne point*,
(the latter is more forcible.)
Il *n'*a *pas* ou *point de* pain, *de* vin, *de* viande, *d'*argent, *d'*amis.

(Ne) jamais.
Ne me parlez *jamais de* ces choses-là, ni *de* ce coquin de valet.

Abondance, f.
Il est dans l'*abondance de* toutes choses.

Nombre, m.
J'ai vu *nombre de* sots et *de* fats, qui se croyaient de grands personnages.

Quantité, f.
Il a recueilli cette année-ci une grande *quantité de* blé, *de* foin, et *de* fruit.

J'ai rencontré *quantité de* cabriolets, *de* voitures, *de* carrosses, *de* phaétons, et *de* beaux chevaux de selle.

Quelque chose, m.
Il a toujours *quelque chose de* joli, *d'*agréable, et *de* gracieux à dire aux gens.

(Ne) rien, m.
Il *n'*y a *rien de* plus insolent qu'un parvenu.

Peu.
Donnez-moi un *peu de* bière ou *de* cidre.

Kind.
He leads a *kind of* life which cannot be approved.

Kind, species.
What *kind of* a man have you brought us here?

Sort.
All *sorts of* animals were seen in the king's menagerie.

Mixture.
Jealousy is a *mixture of* love and hatred; *of* fear and despair.

Compound.
This woman is a *compound of* good and bad qualities.

No, not.
He has *no* bread, *no* wine, *no* meat, *no* money, *no* friends.

Never.
Never speak to me *about* those things, nor *of* that rascally servant.

Plenty.
He has *plenty of* every thing.

Number, or *many.*
I have seen *many* fools and coxcombs who took themselves to be great people.

Number, quantity.
He has had a large *quantity of* corn, hay, and fruit, this year.

I met a *number of* chairs, carriages, coaches, phaetons, and fine saddle-horses.

Something.
He has always *something* pretty, agreeable, and kind, to tell people.

Nothing, none.
None are more insolent than upstarts.

Little, a few.
Give me a *little* beer or cider.

Je vous dirai en *peu de* mots toute l'affaire.

Assez.

Il y a *assez de* temps que je vous attends.

Plus, moins.

Il a *plus de* talens et *de* mérite que son frère; mais *moins de* savoir-vivre et *d'*usage du monde.

Autant.

Elle a *autant de* vertu que *de* douceur dans le caractère.

Tant.

Il est doué de *tant d'*esprit et *de* sagesse qu'il réussira, et il a *tant d'*amis qu'il ne manquera jamais de rien.

Trop.

Cet auteur embrasse *trop de* matières, *de* faits, et *de* détails.

Combien.

*Combien d'*argent lui devez-vous? *combien de* livres de chandelle avez-vous apportées?

Il y avait je ne sais *combien de* gens.

Que!

Que de sang répandu dans cette fatale querelle!

Que de chagrins vous aurez à souffrir!

Quoi!

Quoi de plus agréable pour des parens, que des enfans vertueux et bien élevés!

Beaucoup.

Il y a *beaucoup de* bien, mais ils sont *beaucoup d'*héritiers à partager cette succession.

I will tell you in *few* words the whole of the matter.

Enough.

I have been waiting for you long *enough*.

More, less.

He has *more* talents and merit than his brother, but *less* good breeding and knowledge of the etiquette of fashionable life.

As much as.

She has *as much* virtue *as* mildness in her temper.

So much, so many.

He is endowed with *so much* understanding and wisdom, that he will succeed, and he has *so many* friends that he will never want any thing.

Too much, too many.

This author embraces *too much* matter, *too many* facts and particulars.

How much, how many.

How much money do you owe him? *how many* pounds of candles have you brought?

There were I know not *how many* people.

How much, how many.

How much blood was spilt in this fatal quarrel!

How many sorrows you will have to bear!

What.

What is more agreeable to parents than to have virtuous and well-bred children!

Much, many.

There is *much* property; but this estate is to be divided among *many* heirs.

EXCEPTION.—*Bien*, when, in English, it means *much* or *many*, is an *exception;* for, instead of the preposition *de*, alone, it must be followed by that preposition and the article *indicative* or *definite*.—EXAMPLES:

Il y avait *bien du* monde à la comédie.

Il y a *bien des* gens qui le croient ainsi.

There were *many people* at the play.

There are *many* people who believe it so.

A TABLE OF FRENCH VERBS

IMMEDIATELY FOLLOWED BY NOUNS (WHICH ARE THEIR COMPLEMENT,) WITHOUT BEING CONNECTED WITH THEM BY ANY ARTICLE OR PREPOSITION.

Avoir appétit.	*Avez*-vous bon *appétit?*
To have an appetite.	*Have* you a good *appetite?*
Avoir compassion.	*Ayez compassion* de son infortune.
To have mercy.	*Have compassion* on his misfortune.
Avoir cours.	Je ne crois pas que cette monnaie *ait cours.*
To be current; to take; to be in vogue.	I do not believe that this coin *is current.*
Avoir coutume.	Il *a coutume* de se lever de bonne heure.
To be used to.	He *is used* to rise early.
Avoir dessein.	*J'ai dessein* de partir pour France.
To intend.	I *intend* to set off for France.
Avoir droit.	Vous n'*avez* pas *droit* de le faire.
To have a right.	You *have* not a *right* to do it.
Avoir envie.	*J'ai* grande *envie* de lui frotter les oreilles.
To have a mind.	I *have* a great *mind* to thrash him—to rub his ears.
Avoir mal.	*J'ai mal* à la tête et aux oreilles.
To ache.	My head and ears *ache.*
Avoir part au gâteau.	Si vous venez, vous aurez *part au gâteau.*
To share in the booty.	If you come, you will *share in the booty.*
*Avoir pitié.**	Il ne mérite pas qu'on *ait pitié* de lui.
To pity.	He does not deserve *to be pitied.*
Ajouter foi.	Il n'*ajoute* pas *foi* à ce que vous dites.
To believe.	He does not *believe* what you say.
Chanter pouilles.	Il ne fallait pas lui *chanter pouilles.*
To call names.	You should not have *called* him *names.*
Chercher chicane.	Il *cherche chicane* à tous ses voisins.
To wrangle.	He *wrangles* with all his neighbours.
Chercher querelle.	Il a été *chercher querelle* à cet homme-là.
To pick a quarrel.	He went *to pick a quarrel* with that man.
Chercher fortune.	Il est allé *chercher fortune* aux Indes.
To seek a fortune.	He went *to seek a fortune* in the Indies.
Chercher malheur.	Qui *cherche malheur,* le trouve.
To hunt for a misfortune.	Whoever *hunts for a misfortune,* finds it.
Couper court.	*Coupons court* à ces difficultés-là.
To make short.	Let us *make short* of those difficulties.

* For other nouns that may follow *avoir*, see the Table at the end of the conjugation of that auxiliary verb, p. 18.

Courir fortune.	Il *court fortune* d'être un jour fort riche.
To stand a chance.	He *stands a chance* to be one day very rich.
Courir risque.	Il *court risque* d'être pendu.
To run the risk.	He *runs the risk* of being hanged.
Courir hasard.	J'ai *couru hasard* de me tuer.
To run the risk.	I *ran the risk* of killing myself.
Crier vengeance.	Une pareille conduite *crie vengeance.*
To call for vengeance.	Such a conduct *calls for vengeance.*
Demander raison.	Je vous conseille de lui *demander raison.*
To ask satisfaction.	I advise you *to ask satisfaction* of him.
Demander justice.	J'ai *demandé justice,* sans pouvoir l'obtenir.
To ask for justice.	I *asked for justice,* without being able to obtain it.
Demander grâce.	Il a *demandé grâce* à genoux.
To ask pardon.	He *asked pardon* on his knees.
Demander quartier	Les troupes *demandèrent quartier.*
To cry for quarter.	The troops *cried for quarter.*
Demander avis.	N'allez pas plus loin sans *demander avis.*
To ask advice.	Go no farther without *asking advice.*
Demander caution.	Il s'est fâché lorsque je lui ai *demandé caution.*
To ask a surety.	He put himself into a passion, when I *asked surety* of him.
Demander vengeance.	Le sang de ce prince *demande vengeance.*
To ask for vengeance.	The blood of this prince *cries for vengeance.*
Demeurer court.	Il *demeura court* au beau milieu de son discours.
To stop short.	He *stopt short* in the very middle of his speech.
Dire vrai.	Croyez-vous réellement qu'il *dise vrai?*
To speak the truth.	Do you really believe he *speaks the truth?*
Dire faux.	Non, je crois qu'il *dit faux.*
To speak false.	No, I believe that he *speaks false.*
Donner prise sur soi.	En parlant ainsi, vous *donnez prise* sur vous.
To give others an advantage.	In speaking thus, you *give others an advantage* over you.
Donner carrière.	Il a *donné carrière* à tout son esprit.
To give full scope.	He gave *full scope* to his wit.
Donner carte blanche.	Je lui ai *donné carte blanche.*
To give full powers.	I *gave* him *full powers.*
Donner caution.	Il n'a pu *donner caution.*
To give bail.	He could not *give bail.*
Donner quittance.	Il a refusé de lui *donner quittance.*
To give a receipt.	He refused to *give* him *a receipt.*
Donner avis.	Il nous a *donné avis* de l'arrivée du bâtiment.
To give advice.	He *gave* us *advice* of the arrival of the vessel.

Donner parole, ou *sa parole.*	S'il vous *donne parole*, vous pouvez être tranquille
To give one's word.	If he *give* you *his word*, you may rest easy.
Donner leçon.	Je n'ai point le temps de vous *donner leçon.*
To give a lesson.	I have not time to *give* you *a lesson.*
Donner rendez-vous.	Il me *donna rendez-vous* à minuit.
To give a rendez-vous.	He *gave* me *a rendezvous* at 12 o'clock at night.
Donner congé.	Ce maître ne *donne* jamais *congé.*
To give a holiday.	This master never *gives a holiday.*
Donner ordre.	J'ai *donné ordre* au domestique de partir.
To give orders.	I *gave orders* to the servant to set off.
Donner beau jeu.	Est-ce que je ne lui *donne* pas *beau jeu ?*
To give fair play.	Do I not *give* him *fair play ?*
Donner audience.	Il a des jours réglés pour *donner audience.*
To give audience.	He has stated days for *giving audience.*
Donner envie.	Vos diamans lui *donnent* furieusement *envie.*
To set agog.	Your diamonds *set* her furiously *agog.*
Donner jour.	Elle ne m'a pas *donné jour* ou *heure.*
To appoint a day.	She did not *appoint* me *a day* or *an hour.*
Donner atteinte.	Cette loi *donne atteinte* aux droits du peuple.
To strike at.	This law *strikes at* the rights of the people.
L'échapper belle.	Vous l'avez *échappé belle*, en vérité.
To have a narrow escape.	You *had a narrow escape*, indeed.
Entendre raison.	Faites-lui *entendre raison*, si vous pouvez.
To listen to reason.	Make him *listen to reason*, if you can.
Entendre raillerie.	Il *entend raillerie* aussi bien que personne.
To take a joke.	He *takes a joke* as well as any body.
Y entendre malice.	Je ne croyais pas qu'elle *y entendît malice.*
To mean harm.	I did not think she *meant harm.*
Y entendre finesse.	Je vous assure qu'ils n'*y entendaient* pas *finesse.*
To be sly.	I assure you they *were* not *sly* about it.
Faire bonne chère.	On *fait bonne chère* dans cet hôtel.
To live well.	They *live well* in this hotel.
Faire vie qui dure.	L'homme sage *fait vie qui dure.*
To live within compass.	A wise man *lives within compass.*
Faire argent de tout.	Il est obligé de *faire argent de tout.*
To make money of every thing.	He is obliged to *make money of every thing.*
Faire envie.	Il vaut mieux *faire envie* que pitié.
To raise envy.	It is better to *raise envy* than excite compassion.

Faire peur.	On a tort de *faire peur* aux enfans.
To frighten.	It is wrong *to frighten* children.
Faire marché.	Je n'ai jamais pu *faire marché* avec lui.
To make a bargain.	I never could *make a bargain* with him.
Faire réflexion.	J'ai *fait réflexion* qu'il valait mieux s'en passer.
To reflect.	I *reflected* that it was better to do without it.
Faire attention.	Il ne *fait* point *attention* à ce qu'il dit.
To mind.	He does not *mind* what he says.
Faire alliance.	L'Autriche a *fait alliance* avec la Prusse.
To make a treaty of alliance.	Austria has *made a treaty of alliance* with Prussia.
Faire choix.	J'ai *fait choix* de votre neveu pour mon gendre.
To make a choice.	I have *made choice* of your nephew for my son-in-law.
Faire compassion.	L'état de ces pauvres gens *fait compassion.*
To excite compassion.	The condition of those poor people *excites compassion.*
Faire mention.	Il *fait mention* de vous dans son livre.
To mention.	He *mentions* you in his book.
Faire plaisir.	Votre lettre lui a *fait plaisir.*
To give pleasure, *or* to please.	Your letter has given him *pleasure.*
Faire honneur.	Vous me *faites honneur* de vous occuper de moi.
To do honour.	You *do* me *honour* to think of me.
Faire cas.	Elle m'a dit qu'elle *fesait* grand *cas* de vous.
To value.	She told me that she *valued* you much.
Faire provision.	Ce moine *fait provision* pour son couvent.
To provide for.	This monk *provides for* his convent.
Faire honte.	Vous aurez de la peine à lui *faire honte.*
To make ashamed.	It will be hard for you *to make* him *ashamed.*
Faire face.	Nos troupes *firent* bravement *face* à l'ennemi.
To face.	Our troops *faced* the enemy bravely.
Faire voile.	Le capitaine ordonna de *faire voile* vers Madère.
To set sail.	The captain gave the word *to set sail* towards Madeira.
Faire route.	Nous *fîmes route* long-temps vers le nord.
To steer.	We *steered* a great while towards the north.
Faire difficulté.	Ils ne *font* pas *difficulté* de s'en servir.
To make a scruple.	They *make* no *scruple* to use it.
Faire banqueroute.	Ce négociant a *fait* souvent *banqueroute.*
To be a bankrupt.	This merchant has *been* often a *bankrupt.*
Faire gras.	L'évêque lui a permis de *faire gras.*
To eat flesh.	The bishop gave him leave *to eat flesh.*
Faire maigre.	Les catholiques *font maigre* pendant le carême.
To eat fish.	The Roman catholics *eat fish* during lent.
Faire emplette.	Elle a *fait emplette* d'un bonnet à la mode.
To purchase.	She *purchased* a fashionable cap.

Faire sentinelle.	On lui fit *faire sentinelle* toute la journée.
To stand sentry.	They made him *stand sentry* the whole day.
Faire feu.	On ordonna aux troupes de *faire feu.*
To fire.	The troops were ordered *to fire.*
Faire main basse.	On *fit main basse* sur tous les habitans.
To put to the sword.	All the inhabitants *were put to the sword.*
Faire mal—tort.	Vous me *faites mal—tort.*
To hurt—to wrong.	You *hurt* me—you *wrong* me.
Faire serment.	Il n'est pas nécessaire que vous *fassiez serment.*
To swear, *or* take an oath.	It is not necessary you should *take an oath.*
Faire mine.	Elle *fait mine* d'être fâchée.
To pretend.	She *pretends* to be angry.
Faire fond.	Il ne fallait pas *faire fond* sur lui.
To depend.	You should not have *depended* upon him.
Faire ombrage.	Cette jeune personne *fait ombrage* à sa belle-mère.
To give umbrage.	This young lady *gives umbrage* to her step-mother.
Gagner pays.	Le plus sage est de *gagner pays.*
To scamper away.	The wisest plan is to *scamper away.*
Gagner gros.	Il a *gagné gros* dans son commerce.
To get much, to make a fortune.	He has *made a fortune* by his trade.
Jeter feu et flammes.	Vous lui avez fait *jeter feu et flammes.*
To fret and fume.	You made her *fret and fume.*
Jouer gros jeu.	On lui a défendu de *jouer gros jeu* à l'avenir.
To play deep.	They have forbidden him *to play deep* for the future.
Lâcher prise.	Pourquoi avez-vous *lâché prise?*
To let go our hold.	Why did you *let go your hold?*
Mettre pied à terre.	Nous *mîmes pied à terre* au milieu du bois.
To alight.	We *alighted* in the middle of the wood.
Mettre ordre.	Je *mettrai ordre* à cela une autre fois.
To see to, *or* set to rights.	I *will see to that,* or *set that to rights,* another time.
Mettre fin.	Je *mis fin* à la dispute, et les fis s'embrasser.
To put an end.	I *put an end* to the dispute, and made them shake hands.
Parler vrai.	Il n'a jamais *parlé vrai* de sa vie.
To speak truth.	He never *spoke truth* in his life.
Parler raison.	Quand il *parlera raison,* je l'écouterai.
To speak reason.	When he *speaks reason,* I shall listen to him.
Parler bon sens.	Je l'ai toujours entendu *parler bon sens.*
To speak good sense.	I have always heard him *talk good sense.*

Parler Français, &ç.	Il *parle Français, Anglais,* et *Allemand.*
To speak French, &c.	He *speaks French, English,* and *German.*
Porter amitié.	Il *porte amitié* à des gens qui le détestent.
To have a friendship.	He *has a friendship* for people who detest him.
Porter honneur.	On doit *porter honneur* aux savans.
To honour.	We ought *to honour* the learned.
Porter envie.	Le potier *porte envie* au potier, dit Hésiode.
To bear envy.	The potter *bears envy* to the potter, says Hesiod.
Porter respect.	Il faut toujours *porter respect* à ses père et mère.
To reverence.	We must always *reverence* our father and mother.
Porter coup.	Cet accident *a porté coup* à sa fortune.
To give a blow.	This accident has *given a blow* to his fortune.
Porter bonheur,— malheur.	J'espère que cela vous *portera* plutôt *bonheur* que *malheur.*
To bring good luck *or* bad luck.	I hope that this *will bring* you *good luck* rather than *bad.*
Porter parole.	Je lui ai *porté parole* de dix mille guinées.
To promise (in the name of one.)	I *promised* him ten thousand guineas.
Porter témoignage.	Il n'a pas voulu *porter témoignage* contre lui.
To bear witness.	He would not *bear witness* against him.
Prendre congé.	A présent, je vais *prendre congé* de vous.
To take leave.	Now, I am going *to take leave* of you.
Prendre exemple.	Vous devriez *prendre exemple* sur lui.
To take example.	You should *take example* from him.
Prendre conseil.	Il ne *prend conseil* que de lui-même.
To take counsel.	He *takes counsel* only from himself.
Prendre faveur.	On m'a mandé que son livre *prenait faveur.*
To succeed.	I have received word that his book *succeeds.*
Prendre garde.	Elle ne *prend* pas *garde* à ce que vous dites.
To mind.	She *don't mind* what you say.
Prendre goût.	Vous y *prenez goût,* à ce que je vois.
To take a liking.	You *take a liking* to it, from what I see.
Prendre jour.	Il a *pris jour* pour régler cette affaire.
To appoint a day.	He has *appointed a day* to settle this business.
Prendre langue.	Le général a envoyé son aide de camp pour *prendre langue.*
To obtain intelligence.	The general sent his aide-de-camp *to obtain intelligence.*
Prendre leçon.	Je *prends leçon* tous les deux jours *ou* de deux jours l'un.
To take a lesson.	I *take a lesson* every other day.
Prendre médecine.	Le médecin lui fit *prendre médecine.*
To take physic.	The physician made him *take physic.*

Prendre patience.
To have patience.
Prenons patience, nos maux vont finir.
Let us have patience, our ills will soon be at an end.

Prendre parti dans.
To enlist in.
Il a *pris parti dans* l'armée des rebelles.
He *enlisted in* the rebel army.

Prendre parti pour.
To take the side of.
Le cœur doit toujours *prendre parti pour* la justice.
The heart should always *take the side of* justice.

Prendre séance.
To take a seat.
Aussitôt qu'il fut fait pair, il *prit séance* au parlement.
As soon as he was created a peer, he *took his seat* in parliament.

Prendre terre.
To land.
Nous fûmes long-temps sans pouvoir *prendre terre.*
We were a great while before we could *land.*

Rendre amour pour amour.
To return love for love.
Vous ne lui *rendez* pas *amour pour amour.*
You do not *return* her *love for love.*

Rendre compte.
To give an account.
Il est temps qu'il *rende compte* de l'argent.
It is time he *should give an account* of the money.

Rendre gorge.
To refund.
Il a volé l'état, mais on lui a fait *rendre gorge.*
He has robbed the state, but they have made him *refund.*

Rendre grâces.
To return thanks.
Rendons grâces à l'Etre Suprême.
Let us return thanks to the Supreme Being.

Rendre honneur, ou *hommage.*
To render honour, *or* homage.
Il faut *rendre honneur,* ou *hommage,* au mérite.
We ought *to render honour,* or *homage,* to merit.

Rendre justice.
To do justice.
On ne *rend* pas toujours *justice* aux grands talens.
Justice is not always done to great talents.

Rendre obéissance.
To obey.
Un bon citoyen *rend obéissance* aux lois de son pays.
A good citizen *obeys* the laws of his country.

Rendre réponse.
To answer, *or* to give an answer.
Il exige qu'on lui *rende réponse* sur le champ.
He requires that *an answer be* immediately *given* him.

Rendre service.
To render service.
Il aime à *rendre service* à tout le monde.
He loves *to render service* to every body.

Rendre visite.
To pay a visit.
Je lui ai *rendu visite* aussitôt mon arrivée.
I *paid* him *a visit* immediately on my arrival.

Tenir auberge, école, &c.
To keep a tavern, a school, &c.
Il *tenait auberge,* à présent il *tient école.*
He *kept a tavern,* now he *keeps a school.*

Tenir bon.
To hold out.
Il a *tenu bon* quinze jours, à son poste.
He *held out* a whole fortnight at his post.

wide, &c. or their abstract nouns, *length*, *width*, &c. then the *abstract* nouns of dimension are used, in French, with the preposition *de* preceding them, which must also be placed before the *numerical article*, or *adjective of number*, specifying the number of times that the noun of measure is understood.—EXAMPLES:

J'ai sauté un fossé *de* vingt pieds *de* largeur.	I jumped over a ditch twenty feet wide, or *in* width.
C'est une rivière *de* quinze brasses *de* profondeur.	It is a river fifteen fathoms deep.
Il me faut des planches *de* vingt-sept pouces *de* longueur et *de* quatre *d'*épaisseur.	I want boards twenty-seven inches *in* length, and four inches *in* thickness.
Voilà un clocher *de* trois cents pieds *de* hauteur.	There is a steeple three hundred feet high.

Observe, 1st. If, as in the examples following, the verb *to be* be used, the preposition *de* should be omitted before the *numerical article*, or *adjective of number*, and *to be* rendered by *avoir*.—EXAMPLES:

Notre jardin *a* cent cinquante pieds *de* longueur et quarante-huit *de* largeur.	Our garden *is* one hundred and fifty feet long and forty-eight feet wide.
L'église de St. Paul *a* 500 pieds *de* longueur en dedans, 100 *de* largeur à l'entrée; mais 249 d'un portique à l'autre.	St. Paul's church *is* 500 feet long within, 100 feet in front; but 249 from one lateral portico to the other.

2d. That when *two* dimensions, belonging to the same object, are mentioned, the preposition *sur* will elegantly fill the place of the conjunction *et*; thus, we may properly say,

Les murs d'Alger ont seize pieds d'épaisseur *sur* trente *de* hauteur.	The walls of Algiers are sixteen feet thick, *and* thirty feet high.

M. Though it be more elegant, in French, to use the *abstract* nouns of dimension than the *adjectives*, yet the *latter* may also be used, as you will see, in the following examples:

J'ai acheté un tapis *long* de six verges, et *large* de deux.	I have bought a carpet six yards *long*, and two *wide*.
On a bâti une muraille *épaisse* de douze pieds.	A wall twelve feet *thick* has been built.

RULE III.—When the *title*, *rank*, or *degree of kindred*, of a person in a high or respectable station, is mentioned, polite custom often

requires, that such expressions as *monseigneur*, *monsieur*, *madame*, or *mademoiselle*, should be expressed before the name of the individual entitled to that distinction.—EXAMPLES:

Monseigneur le Prince de Galles est l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre.	The Prince of Wales is the heir-apparent to the crown of England.
Monsieur le colonel Williams s'est marié hier au soir.	Colonel Williams was married yesterday evening.
J'ai causé au bal avec *madame* votre tante, et dansé avec *mademoiselle* sa fille.	I conversed at the ball with your aunt, and danced with her daughter.

When we speak to or of *our own* relations, then, as tenderness should prevail over formality, such expressions as those above are omitted.

M. We have now to touch on a very nice point in the French language, relating to the law of *accord*, or *concordance;* and, as its observance, together with its exceptions, constitute some of the principal difficulties of the French language, I advise you to give particular attention to the following rules.

RULE IV.—The *noun* imposes its inflections on all its correspondents: on the *article*, which determines it; on the *adjective* and *participle*, which qualify it; on the *pronoun*, which recalls it to the mind; and on the *verb*, which announces as existing the object which the noun denominates.—EXAMPLES:

Le plaisir, *qui* ne *laisse* après soi que des remords, *est défendu* aux hommes, parce qu'*il est criminel.*	*That* pleasure, *which leaves* behind it nothing but remorse, *is forbidden* to man, because *it is criminal.*
Les consolations *les* plus *touchantes sont celles qui* nous *sont offertes* par la religion.	*The* most *endearing* consolations *are offered* to us by religion.
Ames douces et paisibles, *qui* ne *voulez* que des jours sereins et des sentimens agréables, ne *désirez* pas les hautes places.	Gentle and peaceful souls, *who wish* only for calm days and agreeable feelings, *do* not *desire* high stations.

You see that, in the *first* of the above sentences, the noun *plaisir* makes the words in *italics* assume the *inflections* they are liable to; the articles and adjectives, its *gender*, which is *masculine*, and its *number*, which is *singular;* and the verb, the third person *singular*, because that noun is the *thing* spoken of.

In the *second* example, the noun *consolations* being *plural feminine*, the article and adjectives become *so*, while the *verb* is in the *third* person *plural.*

In the *third* example, *ames* being in the *second* person *plural*, the verbs *voulez* and *désirez*, its correspondents, are also put in the *second* person *plural*.

If you reflect, that an object could not be denominated under a gender and number, and be announced, qualified, recalled, and presented, as existing by its correspondents, under a different gender and number, without producing an irregularity, which would render vague and doubtful the relations of words with the ideas they are designed to pourtray, you will easily conceive why all the words we have just noticed appear with these inflections; and this more necessarily, as such a character of uniformity can only manifest their dependance upon the *hero* of the phrase (the noun), for the sake of which they are used. However rational this rule of concordance may appear, it is still liable to many exceptions, which *custom*, that imperious law-giver of language, and to whom even philosophers must bow, has introduced. Of these, without entering into any superfluous details, I shall inform you; my design being to acquaint you solely with the particulars of French Syntax.

REMARK I.—Several nouns *subjects*, occurring in a sentence, although singular and of different genders, impose on their *correspondents* the *plural* number and *masculine* gender.—EXAMPLES:

Le mérite et la vertu *sont seuls faits* pour plaire toujours.	Virtue and merit *alone are calculated* to please us always.
Le mari et la femme *sont* toujours *malheureux*, lorsqu'il ne règne pas entre *eux* l'union la plus parfaite.	A husband and wife *are* always *unhappy*, when there does not reign between *them* the most perfect harmony.
Notre valet et notre servante *sont paresseux, impertinens*, et *raisonneurs*.	Our man and our maid *are idle, impertinent*, and *will retort*.

But, should the nouns be *objects*, instead of being *subjects*, then the correspondent should follow in *number* and *gender* those of the *last* noun.—EXAMPLES:

Cette femme a l'air et la physionomie *spirituelle*; ou Cette femme a la physionomie et l'air *spirituel*.	This woman has a *sprightly* air and countenance.
Il avait la bouche et les yeux *ouverts*; ou Il avait les yeux et la bouche *ouverte*.	He had his eyes and mouth *open*.
Cet acteur joue avec un goût et une noblesse *charmante*, ou Cet acteur joue avec une noblesse et un goût *charmant*.	This actor performs with taste and *charming* dignity.

Il a la tête et les pieds *nus;* ou
Il a les pieds et la tête *nue.* } His head and feet are *naked.*

REMARK II.—Collective nouns, or in other words, nouns representing several persons or things, under the title of a noun singular, as *multitude, armée, foule, forêt,* &c., or *numeral* nouns, such as *vingtaine, douzaine, cent,* &c. followed respectively by other nouns, from which they are separated by the preposition *de,* require that *verbs, adjectives,* &c. should agree in gender and number, either with them or the *second* noun, as reason or logical sense may determine, without paying any regard to *grammatical concordance,* which, requiring that the verb should agree with the *collective* noun, in this instance, may thereby be violated, as it may become indispensable, for the sake of *logical propriety,* that they should agree with the *second* noun.

In order to elucidate this intricate subject, we present the following examples, in which the *verbs,* &c. must sometimes agree, and sometimes not, with the *collective* noun; and, to render these examples the more forcible, and the less exceptionable, the respectable authorities from which they are drawn are occasionally quoted.

EXAMPLES

Of the agreement of the *verbs, adjectives,* &c. with the *collective* noun, in *number* and *gender.*

La *multitude des* étrangers *rend* les denrées et le pain extrêmement cher.

The *multitude of* strangers *makes* provisions and bread excessively dear.

L'armée des puissances combinées *a été taillée* en pièces.

The *army of* the combined powers *has* been cut to pieces.

La *troupe des* comédiens *est arrivée.*

The *company of* players *is* come.

La *forêt des* Ardennes *est* au couchant du Luxembourg.

The *forest of* Ardennes *is* to the west of the Luxembourg.

La *flotte des* alliés *a mis* à la voile pendant la nuit.

The *fleet* of the allies *set* sail during the night.

Le *Sénat ratifia* unanimement le traité.

The *Senate* unanimously ratified the treaty.

C'est une *classe de* lecteurs qui ne *cherche* et ne *consulte* que *son* plaisir.*

It is a *class of* readers that only *seeks* and *consults* its own pleasure.

Le parfait orateur ne négligera pas ces sciences abstraites, que le *commun des* hommes ne *méprise* que parce qu'*il* les *ignore.*†

The perfect orator will not neglect those abstract sciences, which the *generality of* men despise, only because *they are* ignorant of them.

* La Harpe, Eloge de Racine.
† D'Aguesseau, premier discours.

Un *corps de* Lacédémoniens, beaucoup plus nombreux que *le sien, retournait* par le même chemin. (1)

A *body of* Lacedemonians, much more numerous than *his own, was returning* by the same road.

La *foule* des affaires l'*accable*. (2)

A *multiplicity* of affairs *overwhelms* him.

Un certain *nombre de* différens modèles *a* déjà *composé une masse de* lumières et de connaissances nécessairement *supérieure* à ce que peut produire l'esprit le plus vaste. (3)

A certain *number of* various models *has* already *created a mass of* light and knowledge necessarily *superior* to what the greatest genius could produce.

La mort du général répandit la consternation parmi les Phéniciens; et la *multiplicité des* chefs y *mit* une confusion qui accéléra leur perte. (4)

The death of the general spread consternation among the Phenicians; and the *number of* the chiefs *caused* a confusion which accelerated their ruin.

Je lui disais qu'il était bien étrange qu'une *multitude d'*hommes *eût* jamais *pu* s'accorder à remettre *son* sort dans les mains d'un seul homme. (5)

I was telling him, it was very strange that a *multitude of* men *could* ever *agree* to submit *their* condition to the authority of one man.

Le *nombre des* gens fesant profession du célibat *est* prodigieux. (6)

The *number of* persons who make a profession of celibacy *is* prodigious.

Le plus *grand nombre des* tribuns du peuple *s'opposait* à la loi. (7)

The *greatest number of* the tribunes of the people *was* opposed to the law.

Une *partie des* soldats *s'enfuit*. (8)

A *part of* the soldiers *ran* away.

Un *peuple de* barbares *subjugua* tout le pays.

A *nation of* barbarians *subdued* the whole country.

La *pluralité des* maîtres n'*est* pas bonne. (9)

The *majority of* masters *are* not good.

Une *poignée d'*hommes *fit* l'attaque.

A *handful of* men *made* the attack.

La *douzaine d'*œufs qu'il a *achetée* n'*était* pas *complète*.

The eggs which he bought were not a full dozen.

Le *cent d'*huîtres que vous nous avez *envoyé, était* délicieux.

The *hundred* oysters which you sent us *were* delicious.

---

(1) Barthélemy, Voyages d'Anacharsis.
(2) Dictionnaire de l'Académie.
(3) La Harpe, Cours de Littérature.
(4) Barthélemy, Voyages d'Anacharsis.
(5) Marmontel, Bélisaire.
(6) Montesquieu, Lettres Persannes.
(7) Rollin.
(8) Buffier.
(9) Dictionnaire de l'Académie.

EXAMPLES

In which the verb, &c. does not agree with the *numeral* or *collective* noun, in gender or number.

Un *amas de* gens *s'attroupèrent.*	A *number of* people *collected together.*

Ce long *amas* d'aïeux que vous diffamez tous,
Sont autant de témoins qui parlent contre vous.
BOILEAU.

Au-dessous, on voit une vaste *forêt de* cèdres antiques, qui *paraissent* aussi vieux que la terre où ils sont plantés, et qui *portent leurs* branches épaisses jusque vers les nues.	Below, one beholds a *vast forest* of ancient cedars, that *appear* as old as the earth on which they are planted, and *lift their* thick branches to the very clouds.
Il est un *peuple d'*ignorans ou de sots qui *font* toutes leurs délices de tourmenter les gens d'esprit.	There is a *certain class of* ignoramuses, or stupid beings, whose greatest delight *is* to torment people of understanding.

En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la presse
D'un *peuple d'*importuns qui *fourmillent* sans cesse.
BOILEAU.

Une *douzaine d'*enfans *furent tués* le même jour.	*Twelve* children *were killed* the same day.
Une *centaine de* femmes *furent ensevelies* sous les ruines.	A *hundred* women *were buried* under the ruins.
Le *peu de* forces qu'avait ce malade ne *sont* pas *perdues.*	The *little strength* which this patient had, *is* not *gone.*
La *moitié de* ses forces lui *restent* fidèles.	The *half of* his troops *remain* faithful to him.
Il n'est *sorte de* soins qui ne lui *soient rendus* par le *peu d'*amis qui ne l'*ont* pas abandonné.	There is not any *kind of* attention which *is* not *paid* him by the *few* friends who *have* not forsaken him.
Une *foule de* soldats *ont* été *fusillés.*	A *great number of* soldiers *were shot.*
Une *infinité de* personnes en *sont instruites.*	*Vast numbers are acquainted with* it.
Un *grand nombre de* personnes *ont* été *mécontentes.*	A *great number of* people *have* been *discontented.*
Une *grande quantité de* dames *étaient présentes* à ce bal.	A *great number of* ladies *were present* at that ball.

Toute sorte de livres ne *sont* pas également *bons.*
Il n'est *sorte de* démonstrations de politesse qu'il ne lui ait *faites.*

Une *partie des* arbres qui me *restent sont chargés* de fruits.
Une *troupe de* nymphes *couronnées* de fleurs *étaient assises* auprès d'elle.
La *plupart des* femmes *ont* plus d'esprit que de savoir.

All kinds of books *are* not equally *good.*
There are no demonstrations *of* politeness whatever, which he has not *shown* him or her.

A *part of* the trees which I have remaining, *are loaded* with fruit.
A *band of* nymphs *crowned* with flowers *were seated* near her.

The *greater part of* women *have* more wit than learning.

REMARK III.—The words of quantity,—*beaucoup, peu, assez, moins, plus, trop, tant, combien,* and *que,* in the sense of *combien,* exercise no influence on the *verb* and the *adjective* which may follow the subject, the *totality* of which they help to form; for the *verb* and *adjective* receive the law, as in the above examples, from the noun that *follows* those words of *quantity.*

Beaucoup de personnes vous *aiment.*
Peu de vin *suffit* à l'homme.
Peu de soldats courageux *suffisent* pour remporter une victoire.
Assez d'ambitieux *recherchent* les places.
Moins de gens que vous ne pensez vous *approuvent.*
Plus de sagesse vous *eût* préservé de tomber dans de grandes fautes.
Plus de fous que de sages *ambitionnent* les grands emplois; *trop* d'ignorans les *obtiennent.*

Tant de soldats *défendent* nos foyers, que les efforts de nos ennemis seront nuls.
Combien de héros *combattirent* aux Thermopyles? Autant que de soldats.
Que de gens sans mœurs *occupent* des places où la vertu est plus nécessaire que les talens!

A great many people love you.

A little wine *is sufficient* for man.
A few courageous soldiers *are sufficient* to obtain a victory.
Enough of the ambitious *seek* after places.
Less people than you think *approve* of you.
More wisdom would *have* preserved you from falling into great faults.
More fools than wise men *are desirous* of great employments (or offices); *too many* ignorant men *obtain* them.

So many soldiers *defend* our hearths, that the efforts of our enemies will fail.
How many heroes *fought* at Thermopylæ? As many as soldiers.

How many profligate people *occupy* posts where virtue is more necessary than talents!

REMARK IV.—The noun *gens* exercises a very singular influence on the *adjective*, as being always put in the *feminine*, when the adjective *precedes* it.—EXAMPLES.

Ce sont de fort *dangereuses* gens.	They are very *dangerous* people.
Toutes les *vieilles* gens, *toutes* les *sottes* gens, et *toutes* les *méchantes* gens l'ont désapprouvé.	*All* the *old* people, *all* the *foolish* people, and *all* the *wicked* people, have disapproved of it.

EXCEPTIONS.—We say *tous* les gens, and not *toutes* les gens, all people.—EXAMPLES:

Tous les gens d'honneur et de probité l'estiment.	*All* people of honour and probity esteem him.

We also say, contrary to the rule,

Tous les *honnêtes* gens et *tous* les *habiles* gens l'honorent.	*All honest* people and *all intelligent* people honour him.

Because the adjectives *honnête* and *habile* have the same termination in *both* genders; but, should the adjective *follow* the word *gens*, the rule is very precise, as it is invariably of the *masculine* gender.—EXAMPLES:

Ce sont des gens fort *dangereux*.	They are very *dangerous* people.
Ce sont des gens *polis* et *prudens*.	They are *polite* and *prudent* people.
Il ne faut pas vous fier à des gens *indiscrets*. Toutes les vieilles gens sont *soupçonneux*.	You must not trust *indiscreet* people All old people are *distrustful*.

REMARK V.—*Quelque chose* always requires that its *correspondents*, from which it is separated by *de* or *qui*, should be in the *masculine* singular.—EXAMPLES:

Il a toujours *quelque chose* de *merveilleux* à raconter.	He has always *something wonderful* to relate.
On m'a dit *quelque chose* qui est très-*plaisant*.	I have been told *something* very *comical*.
Je sais *quelque chose* qui n'est pas *fait* pour vous réjouir.	I know *something* which is not *calculated* to make you merry.

REMARK VI.—*On* and *quiconque* commonly require their correspondents to be in the *masculine* gender.—EXAMPLES:

On est *venu* vous demander.	*Somebody* is *come* to ask for you.
On n'est ni *vertueux* ni *méchant* à demi.	*We* are neither *virtuous* nor *wicked* by halves.

Quiconque fait le mal en est *puni* tôt ou tard.	*Whoever* does harm is *punished* for it sooner or later.
Quiconque parlera Anglais sera *mis* à l'amende.	*Whosoever* speaks English shall be *fined*.

But, should the above words pointedly refer to *women*, the *feminine* must always be used.—EXAMPLES:

On doit toujours être *soumise* à son mari.	*A woman* should always be *obedient* to her husband.
Quand *on* est *belle*, *on* ne l'ignore pas.	When *a woman* is *handsome*, she is not *ignorant* of it.
Quand *on* est *jolie*, *on* n'est pas *la dernière* à le savoir.	When *a woman* is *pretty*, *she* is not *the last* to know it.
Quiconque de vous, mesdemoiselles, sera assez *imprudente* pour le faire, sera *punie*.	Young ladies, *whichsoever* of you shall be *thoughtless* enough to do it, shall be *punished*.

S. Have you any other observations to make on *on*?

M. Several more.—When *on* is repeated in a sentence, it must in each repetition refer to the *same* noun.—EXAMPLES:

On veut être instruit et l'*on* ne veut prendre aucune peine pour l'être.	*People* wish to be well-informed, and yet will take no pains to become so.
On croit souvent être aimé et *l'on* est haï.	*People* often believe themselves to be beloved, and are in reality hated.

We use *l'on* instead of *on*, in order to avoid a disagreeable clashing of vowels, or the tedious repetition of the same sound; therefore, *l'on* ought to be preferred after the following words, *et*, *si*, *où*, and *que*, especially when *on* precedes a word beginning with *son*, *con*.—EXAMPLES:

Quand *on* pardonne, *on* en est plus grand et *l'on* s'abaisse en se vengeant.	When *we* forgive, *we* become the greater for it, and *we* degrade ourselves by revenge.
Si *l'on* veut voir la fin d'un procès, il faut souvent le commencer dans sa jeunesse.	If *a man* wishes to see the end of a law-suit, it is often necessary that he should begin it in his youth.
C'est par la vertu qu'*on* lutte avec tranquillité contre les passions des hommes, et que *l'on* connaît le contentement au milieu de leurs injustices. C'est par elle qu'*on* voit venir la défaite sans abattement, et que *l'on* conserve encore du courage après la disgrace.	It is by the help of virtue *we* bear up, with tranquillity, against the passions of men, and enjoy self-content amidst their injustice. It is through her *we* meet defeat without being discouraged, and retain courage after an overthrow.

Dites-moi si *l'on* danse où *l'on* dîne.	Tell me if *they* dance in the place where *they* dine.

Observe, that, if *on* be followed by an *l*, in the next word, the *l* should be omitted before it; therefore, do not say, "et *l'*on l'entendit—si *l'*on le voit—où *l'*on le cherche, &c." but et *on* l'entendit—si *on* le voit—où *on* le cherche.

S. Are there not some difficulties, in the French language, concerning the use of the word *personne*?

M. Yes: and I will explain them. When this word is preceded by an *article*, it implies an individual of the human species, and requires that the correspondent *adjective* be always *feminine*.—EXAMPLES:

J'ai rencontré *la* personne que vous avez trouvée si *ennuyeuse*.	I met with *the* person you found so *tedious*.
Nulle ou *aucune* personne n'est assez *sotte* pour le croire.	*None* or *no one* is *foolish* enough to believe it.
Il n'y avait pas *une* personne qui n'en fût *fâchée*.	There was not *one* person but was *sorry* for it.

If *personne* be not preceded by an *article*, it requires that its correspondent should be *masculine*, and is then used to express any human being whatever.—EXAMPLES:

Personne n'est assez *sot* pour le croire.	Nobody is *foolish* enough to believe it.
Il n'y avait personne qui n'en fût très-*fâché*.	There was not any body but was very *sorry* for it.

Hence it is, that the presence or absence of the *article* before it, makes all the difference in its use. It is here necessary to observe with the French Academy, that such modes of expression as *une jolie, une charmante, une belle personne*, are never used but of *women*.

I cannot conclude this lesson, without descanting upon particulars attending the gender of certain *nouns*, to which your attention is earnestly solicited.

A TABLE OF NOUNS,

WHOSE GENDER VARIES ACCORDING TO THEIR NUMBER, ACCEPTATION, &c.

The nouns *amour, délice, orgue*, are masculine in the *singular* and feminine in the *plural*.—EXAMPLES:

Il est épris d'un *amour violent*. | He is intoxicated with *violent love*.

Observe, that, in poetry, *amour* in the *singular* is either *masculine* or *feminine*: however, the former is to be preferred.

Je crois depuis cinq ans jusqu' à ce dernier jour
Vous avoir assuré d'un véritable *amour*.
RACINE.

Quand je conçus pour elle un *amour* légitime.
RACINE.

Adieu, servons tous trois d'exemple à l'univers,
De l'*amour la* plus tendre et *la* plus *malheureuse*
Dont il puisse garder l'histoire douloureuse.
RACINE.

Au nom de *cette amour* que les dieux ont trahie,
Mon amour est un crime, il faut que je l'expie.
VOLTAIRE.

AMOURS, F. P.

Il n'y a point de *laides amours*. { There are no *ugly loves*, or, there is nothing ugly, or no ugliness in love.

The poets make *amour* either feminine or masculine in the plural. However, the former is to be preferred.

Pour parvenir au but de ses *noires amours*,
L'insolent de la force empruntait le secours.
RACINE.

Le passé n'a point vu d'*éternelles amours*,
Et les siècles futurs n'en doivent point attendre.
S. EVREMONT.

Il fallut oublier dans ses embrassemens,
Et mes *premiers amours*, et mes premiers sermens.
VOLTAIRE

But, observe that *amour* is *masculine*, in the *plural*, when it means the *graces personified*, or those small figures which serve as *emblems* in painting and sculpture.—EXAMPLES:

AMOURS, M. P.

Les *petits amours* sont de *cruels* tyrans. | *Little loves* are *cruel* tyrants.

Il a fait sculpter de *jolis petits amours* autour de la salle. | He caused several *pretty little cupids* to be carved around the parlour.

DÉLICE, M.

La promenade est *un délice* pour moi. | Walking is *a delight*, or a *luxury*, to me.

DÉLICES, F. P.

L'étude fait *toutes* mes *délices*. | Study is my *sole delight*.

ORGUE, M.

Voilà *un bel* orgue. | That is *a fine organ*.

ORGUES, F. P.

Ce sont de fort *belles orgues*. | They are very *fine organs*.

However, in a few instances it may be made *masculine*, in the *plural*, as

C'est un des plus beaux orgues de l'Italie. | It is one of the finest organs in Italy.

Aide is *feminine* when it signifies *succour, assistance*, or the *person* who *gives* it; but, it is *masculine* in the sense of being under the *command, direction*, &c. of a superior.—EXAMPLES:

AIDE, F.

Donnez-lui *une aide prompte*. | Give him *speedy help*.
Vous êtes *toute* mon *aide*. | You are *all* my *help*, or *support*.

AIDE, M.

Le général Wellington lui envoya *un aide* de camp. | General Wellington sent him *an aid*-de-camp.
Avez-vous besoin d'*un aide* de cuisine? | Do you want *an under*-cook?
Non, il me faut *un aide* à maçon. | No: I must have *a* mason's *assistant*.

Aigle is *feminine*, in *aigle impériale*, imperial eagle; *aigle Romaine*, Roman eagle; *aigle*, a constellation, and in heraldry. In other circumstances, it is *masculine*.—EXAMPLES:

AIGLE, M.

Il est chevalier de l'*aigle blanc*, et de l'*aigle noir*. | He is a knight of the *white eagle* and of the *black eagle*.
L'*aigle courageux* n'engendre point la timide colombe. | The *courageous eagle* does not beget the timid dove.
C'est *un aigle* pour le talent. | He is *a man* of transcendent genius.
Il crie comme *un aigle*. | He shrieks like *an eagle*.

Ne sais-tu pas encore, homme faible et superbe,
Que l'insecte insensible, enseveli sous l'herbe,
Et l'*aigle impérieux* qui plane au haut du ciel
Rentrent dans le néant aux yeux de l'Eternel.
VOLTAIRE. *Mahomet.*

There are nouns that, under the same acceptation, adopt *either* gender, according to the choice of him who speaks; such are, *automne* and *duché-pairie*.—EXAMPLES:

AUTOMNE, M. & F.

Un bel automne (masculine after the adjective) } *A fine* }
Une automne *pluvieuse* (fem. before the adjective) } *A rainy* } autumn.

DUCHÉ-PAIRIE, M. & F.

Un ou *une* duché-pairie (the masculine is more generally used.) } *A* dukedom.

Couleur is commonly *feminine*, as *La couleur* à la mode, the fashionable *colour*; des *couleurs* brillantes, vivid *colours*;—but it is *masculine* in such modes of expression as the following: Le *couleur* de feu, the flame *colour*; le *couleur* de paille, &c. the straw *colour*, &c.; because *couleur* is taken adjectively. *Le couleur de*, signifies, that which is the colour of.

Couple, when signifying number, is *feminine*.—EXAMPLE:

COUPLE, F.

Envoyez-moi *une couple* d'œufs, *une couple* de poulets, et *une couple* de dindons.	Send me *a couple* of eggs, *a couple* of chickens, and a *couple* of turkeys.

But, when it is said of two persons, united by the ties of *love* or *Hymen*, it becomes *masculine*.—EXAMPLES:

COUPLE, M.

Voilà *un couple* bien *uni*, bien *assorti*.	There is *a couple* happily *united*, well *matched*.
Couple heureux, puissent vos jours être longs!	*Happy couple*, may your days be long!

NOTE.—You are never to use the above expression to designate two things made to go together; in this case, the word *paire* must be used.—EXAMPLES:

PAIRE, F.

Prêtez-moi *une paire* de ciseaux, *une paire* de bas de soie, et *une paire* de gants de peau.	Lend me *a pair* of scissars, *a pair* of silk stockings, and *a pair* of leather gloves.

Echo is *masculine* when it signifies the *repetition* of *sound*.—EXAMPLE:

ÉCHO, M.

L'*écho* répond *seul* à ma voix.	The *echo alone* answers to my voice.

It is *feminine* when it designates the *nymph* of that name.—EXAMPLE:

ÉCHO, F.

Echo était *amoureuse* de Narcisse. | *Echo* was *in love* with Narcissus.

Enfant is *masculine* when signifying a *boy*, and *feminine* when signifying a *girl*.—EXAMPLES:

Cet enfant est très-*doux*. | *This boy* is very *gentle*.
Cette enfant est très-*douce*. | *That girl* is very *gentle*.

Une chambre où le jour n'entre que rarement,
Est de *la pauvre enfant* l'unique appartement.

Enseigne is *masculine*, only when it signifies a *standard-bearer* in a regiment.—EXAMPLE:

ENSEIGNE, M.

Cet *enseigne* a mérité d'être *fait* capitaine. | This *ensign* deserved to be *made* a captain.

Exemple is *feminine* only when it signifies a *copy* of *writing*.—EXAMPLE:

EXEMPLE, F.

Les *exemples* de ce maître d'écriture sont bien *faites*. | The *copies* of this writing-master are well *written*.

Foudre, in its primary acceptation, without epithet, is *feminine*, in the singular.—EXAMPLE:

FOUDRE, F.

Il a été frappé *de la foudre*. | He was struck *by thunder*.

But, if you add an *epithet* to it, or if it be *plural*, it is indifferently of *either* gender.—EXAMPLES:

FOUDRE, M. AND F.

Le foudre vengeur, ou *La foudre vengeresse* } les a punis. { *Avenging thunder* has punished them.

FOUDRES, M. AND F. P.

Les *foudres impuissans* s'éteignent dans les airs.
Je pourrais t'écraser et les *foudres* sont *prêtes*.

Foudre is *masculine* in the following *figurative* mode of expression.—EXAMPLES:

FOUDRE, M.

Curran, célèbre avocat Irlandais, était *un foudre* d'éloquence.	Curran, a celebrated Irish barrister, was *a thunderbolt* of eloquence.
Ce guerrier est *un foudre* de guerre.	This warrior is *a thunderbolt* of war.

It is also *masculine* when used to signify an extraordinarily large *vessel* for *liquids*.—EXAMPLES:

Le fameux foudre d'Heidelberg contient, dit-on, plus de cent barriques de vin.	*The famous* tun of Heidelburg contains, they say, above one hundred hogsheads of wine.

Garde is *masculine* when speaking of a *keeper* of any thing.—EXAMPLES:

GARDE, M.

On avait placé en sentinelle un *garde* du corps, *un garde* du roi, *un garde* Français, et *un garde* Suisse.	They had placed, as sentry, *a* king's life *guardsman*, *a* king's *guardsman*, *a* French *guard*, and *a* Swiss *guard*.
Le garde-magasin s'est évadé.	*The keeper* of the magazine has made his escape.

It is *feminine* in every other acceptation.

GARDE, F.

La garde nationale l'a arrêté.	*The national guard* arrested him.
On lui a refusé *une garde* d'honneur.	He has been denied *a guard* of honour.
Sa maladie est grave: il lui faut *une garde*.	His illness is serious: he wants *a nurse*.

Guide is *masculine*, when it means a *conductor*.—EXAMPLE:

GUIDE, M.

Fiez-vous à lui, c'est *un bon guide*.	Trust him, he is *a good guide*.

But guide is *feminine* when it means a *rein*.—EXAMPLE:

GUIDE, F.

La guide du côté droit de cette bride s'est *rompue*.	*The rein* on the right side of this bridle has been *broken*.

However, in this *last* sense, it is more frequently used in the *plural*. EXAMPLE:

GUIDES, F. P.

Les *guides* lui échappèrent de la main, *elles* étaient trop *courtes*.	The *reins* slipt from his hand: *they* were too *short*.

Hymne is *feminine*, when we speak of hymns sung in *church*.—EXAMPLE

HYMNE, F.

Santeuil a fait les plus *belles hymnes Latines.*	Santeuil has written the most *beautiful Latin hymns.*

In other circumstances it is *masculine*.—EXAMPLE:

HYMNE, M.

Je chante, l'Olympe m'écoute; et mon *hymne immortel* ajoute un plaisir aux plaisirs des dieux.	I sing: Heaven listens to me: and my *immortal hymn* adds a pleasure to the pleasure of the gods.

Livre is *masculine* when said of a *book*, and *feminine* when said of a *pound* (weight or an imaginary coin).—EXAMPLES:

Il a mis *son livre* au jour.	He has published *his book.*
Cela coûte vingt sous *la livre.*	That costs ten pence a *pound.*
On leur alloue *une livre* sterling par jour.	They are allowed *one pound* sterling per diem.

Combien, pour quelque temps, ont vu fleurir leur *livre*,
Dont les vers en paquet se vendent *à la livre.*

BOILEAU.

Loutre is *feminine* when it means an amphibious animal; and *masculine*, when it means a hat made out of its fur.—EXAMPLES:

La loutre dépeuple les étangs.	*The otter* destroys all the fish of ponds.
J'ai acheté *un beau* loutre.	I bought *a fine* otter hat.

Manœuvre is *masculine* when speaking of a *man*.—EXAMPLE:

MANŒUVRE, M.

C'est *un* manœuvre laborieux.	He is an *industrious* labourer.

But it is *feminine* in its other acceptations.

Remark, with the French Academy, that the word *manœuvre*, a workman, is used only in speaking of *un aide à maçon*, a help or assistant mason; *un aide à couvreur*, a help or assistant tiler. The word *manouvrier* is used to designate those who work with their hands, and by the day.

Masque is *feminine*, and a word of injury, when speaking of a woman. In its other applications it is *masculine*.

MASQUE, F.

La petite *masque!*	The ugly little *witch!*
Que la peste soit de la *masque!*	The deuce take this ugly *witch!*

MASQUE, M.

Avez-vous vu les jolis *masques?*	Did you see the pretty *maskers?*
Sous le *masque* du zèle et de la piété, il commit bien des crimes.	Under the *mask* of zeal and piety, he committed many a crime.

Œuvre is *masculine*, in the *singular*, only when it means *alchymy*, and then the epithet *grand* is always prefixed to it.—EXAMPLES:

ŒUVRE, M.

C'est un adepte *du grand œuvre.*	He is an adept in *alchymy.*

It is also *masculine* in lofty style; and when applied to the works of a *musician.*

Ce saint œuvre sera récompensé.	*This holy deed* will be rewarded.
Je voudrais avoir *le troisième œuvre* de ce musicien.	I wish that I had *the third work* of this musician.

Donnons à *ce grand œuvre* une heure d'abstinence.
BOILEAU.

Sans cela toute fable est *un œuvre imparfait.*
LAFONTAINE.

In its other applications it is *feminine*, in the *singular* and *plural.*—EXAMPLES:

ŒUVRE, F.

L'œuvre de la création fut *achevée* en six jours.	The *work* of the creation was *done* in six days.
C'est *une bonne œuvre* que vous ferez.	You will do *a good action.*
On a imprimé *toutes ses œuvres.*	*All his works* have been printed.

Office, when applied to the part of the house appropriated to preparing of *desserts*, and containing *linen*, &c. is always *feminine.*—EXAMPLE:

OFFICE, F.

Cette office est *placée* commodément.	*This buttery* is conveniently *situated.*

In all its other acceptations it is *masculine.*

Parallèle is *feminine* when applied to signify a straight *line* parallel to another.—EXAMPLE:

PARALLÈLE, F

Ces deux *parallèles* sont *égales* en longueur.	These two *parallels* are *equal* in length.

But *masculine* when it is intended to express a *circle* parallel to the equator, or (figuratively) a *comparison* between two objects.—EXAMPLES:

PARALLÈLE, M.

Ceux qui sont sous *le même parallèle* ont la même latitude.	Those that are under *the same parallel* have the same latitude.
Montesquieu a fait *le parallèle* de Caton avec Cicéron.	Montesquieu has drawn *a parallel* between Cato and Cicero.

Pendule is *masculine* when it signifies a heavy body, so suspended that it may vibrate or swing backwards and forwards.—EXAMPLE:

PENDULE, M.

Les vibrations de *ce pendule* sont très-rapides.	The motions of *this pendulum* are very rapid.

When it signifies a *clock*, it is *feminine*.—EXAMPLE:

PENDULE, F.

Combien voulez-vous de *cette pendule?*	How much do you ask for *this clock?*

Période is *feminine* when alluding to language.—EXAMPLE:

PÉRIODE, F.

C'est *une période nombreuse* et *exprimée* en termes bien arrangés.	It is *a harmonious paragraph expressed* in terms well arranged.

It is also *feminine* when it signifies the *revolution* of a celestial body, or the *crisis* of a fever.—EXAMPLE:

PÉRIODE, F.

La lune fait *sa période* en vingt-neuf jours et demi.	The moon completes *her periodical revolution* in twenty-nine days and a half.

PÉRIODE, M.

But it is *masculine* when it signifies the highest *degree* of any thing, or the highest *point* one may reach.—EXAMPLES:

Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à *son plus haut période.*	Demosthenes and Cicero have carried eloquence to *its highest pitch.*
Il est dans *le dernier période* de sa vie.	He is at *the last period* of his life.

Pâque, without an *s*, signifies the *passover* of the Jews, and is *feminine*.—EXAMPLE

PAQUE, F.

Notre Seigneur a célébré *la pâque* avec ses disciples.	Our Lord cebrated *the passover* with his disciples.

But, when signifying the *Easter* of the Christians, and spelt with an *s*, it is *masculine*, and admits of no *article*.—EXAMPLE:

PAQUES, M.

Quand *pâques* sera *venu*, je réglerai mon compte avec vous.	When *Easter* comes, I will settle my account with you.

When *pâques* is used in the plural, it becomes *feminine*.—EXAMPLE:

PAQUES, F.

Cette vieille dévote ne fait point de *bonnes pâques*.	This old devotee does not perform her *Easter duty* conscientiously.

Pourpre is *masculine*, when it signifies that which is dyed in the colour of red, tinctured with blue, and *feminine* when it signifies *the dye* itself, or is used in a figurative sense.—EXAMPLES:

Cette étoffe est d'*un beau pourpre*.	That stuff is of *a fine purple colour*
La pourpre de Tyr était la plus *estimée* de *toutes*.	*The* Tyrian *purple* was in higher *estimation* than *any other*.

Qui naquit dans *la pourpre* en est rarement digne.
VOLTAIRE.

Trompette is *feminine* when it means an instrument of *martial music*, and *masculine* when it means *he* that sounds it.—EXAMPLES:

La trompette sonnait la charge, la retraite.	*The trumpet* sounded the charge, the retreat.
Le trompette somma la citadelle de se rendre.	*The trumpeter* summoned the citadel to surrender.

Partout en même temps *la trompette* a sonné.
RACINE.

A peine il achevait ces mots,
Que lui-même sonna la charge,
Fut le *trompette* et le héros.
LAFONTAINE.

Vague is *masculine* when it signifies an indefinite *or* unconfined space, and *feminine* when it signifies a swell of water raised above the even surface.—EXAMPLES:

Le vague de l'air *ou* des airs.	The airy *way*, the airy *plains*.
Il fait de *grandes vagues*.	The *billows* run high.

Les vents sont déchaînés sur les *vagues émues*.
VOLTAIRE.

Voile, a sail, is *feminine*; and *voile*, a veil, blind, cover, &c. is *masculine*.—EXAMPLES:

Des *voiles latines*, ou *triangulaires*.	Lateen sails.
Les femmes en Orient ne sortent point qu'elles ne soient couvertes d'*un voile*.	The Oriental women never appear abroad without having their faces covered with *a veil*.

Si vous voulez partir, *la voile* est *préparée*.
RACINE.

L'air mugit, le jour fuit, une épaisse vapeur,
Couvre d'*un voile affreux* les vagues en fureur.
CRÉBILLON.

Pleurs, tears, is always *masculine*.—EXAMPLES:

PLEURS, M.

Le ciel dans *tous* leurs *pleurs* ne m'entend point nommer.
Voilà les *premiers pleurs* qui coulent de mes yeux.
Cesse tes *pleurs*, Alzire, *ils* outragent ton père.

There are some *nouns*, which, under the *same* inflection and gender, designate *two* sexes; such are, *auteur*, *docteur*, *écrivain*, *garant*, *témoin*, *médecin*, *orateur*, *peintre*, *soldat*, *poète*, &c.—EXAMPLES:

Cette *femme* est *auteur* de plusieurs bons ouvrages—c'est un charmant *écrivain* — un *poéte* élégant—un excellent *peintre* —en un mot c'est un *amateur* éclairé de tous les beaux arts.	This *woman* is the *author* of several good works—she is a charming *writer*—an elegant *poet*—an excellent *painter*; in a word, she is an enlightened *amateur* of all the fine arts.
Hipparchie, femme Grecque, était *professeur* de philosophie et *orateur*.	Hipparchia, a Grecian woman, was a *professor* of philosophy, and an *orator*.
Cette dame est aussi bon *médecin* et aussi grand *docteur* que son mari.	This lady is as good a *physician*, and as great a *doctor*, as her husband.
La fameuse madame D'Eon était *un* brave *soldat*.	The famous madame D'Eon was *a* brave *soldier*.
Cette femme est *un témoin* irrécusable dans cette affaire.	This woman is *an* unobjectionable *witness* in this business.

I will conclude by making some remarks on the manner of forming the plural of *compound nouns*.

1st. When a noun is composed of a *substantive* and an *adjective*, *both* take the termination of the *plural*.—EXAMPLES:

SINGULAR.	PLURAL.
Un arc-boutant.	Des arc*s*-boutan*s*.
Un bout-rimé.	Des bout*s*-rimé*s*.

2d. When compound nouns are formed with a *preposition*, or a *verb* and a *noun*, the *noun* alone can be made *plural*.—EXAMPLES:

SINGULAR.	PLURAL.
Un avant-coureur.	Des avant-coureurs.
Un entre-sol.	Des entre-sols.
Un abat-vent.	Des abat-vents.
Un garde-fou.	Des garde-fous.

3d. When a word is formed by uniting two nouns by means of a *preposition*, the *first* of the two nouns *alone* takes the inflection of the *plural*.—EXAMPLES:

SINGULAR.	PLURAL.
Un arc-en-ciel.	Des arcs-en-ciel.
Un chef-d'œuvre.	Des chefs-d'œuvre.
Un cul-de-lampe.	Des culs-de-lampe.
Un coq-à-l'âne.	Des coqs-à-l'âne.

Nouns, borrowed from *foreign* idioms, without being Gallicised, are written alike in the *plural* and *singular*; thus, we say, in French,

Des { alibi. alinea. ave. auto-da-fé.

Des { opéra. zéro. numéro. et cætera.

The words *factum*, *debet*, and *placet*, are an exception; for, to these, the French Academy adds an *s* in the *plural*.

Proper names, used in a *figurative* sense, admit of the *plural* final.—EXAMPLES:

Les Racines et les Voltaires sont des hommes rares.	The Racines and the Voltaires are rare men.
Les Lockes et les Montesquieus ont été les vrais législateurs du monde.	The Lockes and the Montesquieus have been the true legislators of mankind.

Proper names of persons, serving only to *distinguish* men by their names, though applied to several, do *not* assume the plural.—EXAMPLES:

Les deux *Corneille* se sont distingués dans la république des lettres.	The two *Corneilles* have distinguished themselves in the republic of letters.
Les trois *Bernard* ont été chantés par Voltaire.	The three *Bernards* have been sung by Voltaire.

LESSON THE FOURTH.

OF THE ADJECTIVE AND NUMBERS.

Master. The *adjective* must always, as we have already shown, agree with the *noun* in *gender* and *number*.—Having in the *first* part of this volume acquainted you with what relates to the gender and number of *adjectives*, I will now proceed to point out some difficulties in the French language, relative to the *place* which the adjectives, in some particular instances, ought to occupy, either *before* or *after* the noun.

RULE I.—Several kinds of adjectives, in French, are always placed *after* their noun: 1st. Adjectives formed of the *present* or *past* participles of the verbs.—EXAMPLES:

C'est un ouvrage *divertissant*.	It is an *entertaining* work.
Vous lui donnez là une preuve *convaincante* d'amitié.	You give him indeed a *convincing* proof of friendship.
Le medecin m'a dit que c'était un homme *mort*.	The physician told me he was a *dead* man.
Une belle pensée *embrouillée* est un diamant couvert de boue.	A fine thought, when *perplexed*, is like a diamond covered with mud.

There are but a few *exceptions* in which adjectives formed of the participles *present* can be put *before* the noun.—EXAMPLES:

Le plus *décidant* personnage n'est pas toujours le mieux instruit.	The most *dogmatizing* character is not always the best informed.
La campagne offre mille *riantes* images.	The country affords a thousand *delightful* objects.

2dly. Adjectives which denote *figure*, *colour*, *taste*, *sound*, or relate to the sense of *feeling*.—EXAMPLES:

Il me faut une table *ronde*.	I want a *round* table.
J'ai acheté une tabatière *carrée*.	I bought a *square* snuff-box.
Je préfère le vin *blanc* au vin *rouge*.	I prefer *white* wine to *red*.
Il porte des bas *noirs* avec un habit *vert*.	He wears *black* stockings with a *green* coat.
Le médecin lui a ordonné de boire une décoction d'herbes *amères*, et de manger des fruits *aigres*.	The physician has ordered him to drink a decoction of *bitter* herbs, and to eat *sour* fruits.
Au dernier concert, il joua sur un violon *sonore*; et elle enchanta tout le monde par sa voix *harmonieuse*.	At the last concert, he played on a *sonorous* violin; and she charmed every one by her *harmonious* voice.

La nuit passée, j'ai couché sur un lit *dur*.	Last night, I slept on a *hard* bed.
A dîné on nous servit une volaille *tendre* et des œufs *mollets*.	At dinner, they served us up a *tender* fowl and *soft* eggs.
Nous passâmes par plusieurs chemins *raboteux*.	We passed through several *rough* roads.

3dly. Those relating to *matter* or *spirit*, or which express any kind of *operation* or *action*.

La partie *aqueuse* du sang est la plus considérable.	The *aqueous* part of the blood is the most considerable.
Les esprits *aériens* n'existent que dans une imagination *superstitieuse*.	*Aerial* spirits exist only in the imagination of the *superstitious*.
Cette substance contient bien des parties *salines*.	That substance contains many *saline* parts.
Je cherche partout un domestique *actif*.	I look everywhere for an *active* servant.
Cet écrivain se sert toujours de mots *expressifs*.	This writer always uses *expressive* words.

4thly. Those expressing a quality relative to the *nature* or *species* of a thing.—EXAMPLES:

Cet avare n'a jamais éprouvé de plaisir *réel*.	This miser never experienced *real* pleasure.
L'ordre *logique* doit passer avant l'ordre *grammatical*.	*Logical* order must precede *grammatical* order.
La philosophie a banni pour toujours les qualités *occultes*.	Philosophy has for ever banished *occult* qualities.

5thly. Adjectives ending in *esque, ic, ique, il, ul, ier*.—EXAMPLES:

Scarron excellait dans le style *burlesque*.	Scarron excelled in the *burlesque* style.
Tous ceux qui voyagent en Suisse, en admirent les vues *pittoresques*.	All who travel in Switzerland admire its *romantic* landscapes.
Le bien *public* est préférable à l'intérêt *particulier*.	*Public* good is to be preferred to *private* interest.
Ce souverain a l'esprit *pacifique*.	That sovereign has a *pacific* mind.
On lui a fait présent d'un carrosse *magnifique*.	He *or* she has been presented with a *splendid* coach.
Cet homme a la conversation *puérile* et la conduite *incivile*.	This man is *childish* in conversation and *boorish* in his conduct.
Je ne crois pas que cette femme soit *crédule*.	I do not believe that she is a *credulous* woman.

6thly. Adjectives of *nations*.—EXAMPLES:

L'Iliade et l'Enéide sont les tableaux du peuple *Grec* et du peuple *Romain*.	The Iliad and Æneid are pictures of the *Greek* and *Roman* people.
Ce seigneur *Russe* a un cuisinier *Français* et un valet de chambre *Italien*.	This *Russian* lord has a *French* cook and an *Italian* valet de chambre.
La nouvelle constitution *Germanique* n'a pas été adoptée.	The new *German* constitution has not been adopted.

Adjectives chiefly relating to *moral* qualities, *or* to *vices*, are in general *indifferently* placed either before or after their *substantives*.—EXAMPLES:

C'est une femme *charmante*, *ou* c'est une *charmante* femme.	She is a *charming* woman.
Vous trouverez en lui un ami *fidèle*, *ou* un *fidèle* ami.	You will find in him a *faithful* friend.
Elle lui a fait de *sévères* réprimandes, *ou* des réprimandes *sévères*.	She reprimanded him *severely*.
Ce jeune homme a des maximes *détestables*, ou de *détestables* maximes.	This young man has *detestable* maxims.

Notwithstanding the *above* rules, harmony, taste, and poetical language countenance *deviations*. An attentive reading, therefore, of good authors, or practice in the conversation of the well-informed of the French, will be the best guides for the pupil.

RULE II.—In English, *two* adjectives may qualify a *noun*, without being united by a *conjunction*; but, in French, the conjunction is absolutely *indispensable*.—EXAMPLES:

C'est une femme *bonne* et *vertueuse*.	She is a *good*, *virtuous* woman.
C'est un homme *sobre* et *charitable*.	He is a *sober*, *charitable* man.

It is proper to mention, that some modern writers have thought fit to deviate from this rule by the suppression of the conjunction.

I must observe, that, though the learner might sometimes place *both* French adjectives thus united by the *conjunction* before the noun, yet, to prevent mistakes, I advise him always to place the two adjectives *after* the noun.

If *three* or *more* adjectives should qualify *one* noun, the *conjunction* is then placed *between* the two *last*, and the adjectives must always be put after the noun.—EXAMPLES:

Ce sont des leçons *longues, ennuyeuses,* et *embarrassantes.*	These are *long, tedious,* and *perplexing* lessons.
Un ami *constant, sincère,* et *désintéressé,* est rare.	A *constant, sincere,* and *disinterested* friend, is rare.

Custom sometimes permits *one* of the adjectives to *precede* the noun, while the *other,* or others, should *follow.*—EXAMPLES:

C'est une *grande* femme *blonde.*	She is a *tall, fair* woman.
C'est un *petit* homme *sec* et *robuste.*	He is a *small, raw-boned, robust* man.

RULE III.—The preposition *by,* when used, in English, before a word or words expressing *proportion,* by which one subject exceeds another, is always rendered, in French, by the preposition *de.*—EXAMPLES:

Je suis plus grand que vous *de* toute la tête.	I am taller than you *by* the whole head.
Il est plus âgé que moi *de* six ans.	He is older than I *by* six years.
Cette allée est plus étroite que l'autre *de* deux pieds et demi.	This alley is narrower than the other *by* two feet and a half.
C'était trop cher *de* moitié.	It was too dear *by* half.

Observe, that when, in English, *than* precedes *numbers,* it is also rendered, in French, by *de.*—EXAMPLES:

J'ai perdu au jeu plus *de* cent guinées.	I lost, in playing, more *than* one hundred guineas.
Elle n'a pas plus *de* dix-sept ans.	She is not more *than* seventeen.
Je l'ai vu plus *d'*une fois.	I have seen him more *than* once.

RULE IV.—When *than,* in a *comparative* sense, precedes a *verb,* it is rendered, in French, by *que ne.*—EXAMPLES:

Il est plus sage *que* vous *ne* pensez.	He is wiser *than* you think.
Je suis plus fort *que* je *n'*étais l'année passée.	I am stronger *than* I was last year.
Vous écrivez mieux *que* vous *ne* fesiez l'année dernière.	You write better *than* you did last year.

EXCEPTION I.—If the *verb* following *than* be in the *infinitive* mood, *que* is followed by *de* instead of *ne.*—EXAMPLES:

Il est plus noble de pardonner *que de* se venger.	It is more noble to forgive *than* to avenge ourselves.
Il est plus aisé d'obéir *que de* commander.	It is easier to obey *than* to command.

But, when the French *comparative* adjective requires the preposition

à before the *first* infinitive, *than* is then expressed by *qu'à*.—EXAMPLES:

Il est plus disposé *à* vous nuire *qu'à* vous obliger.	He is more inclined *to* hurt *than* to oblige you.
Il est plus sujet *à* médire *qu'à* bien faire.	He is more addicted *to* slander *than* to well-doing.

EXCEPTION II.—The word *than* is rendered by *que* only, when a *conjunction*, or *connective* word, is placed between *than* and the *verb*.—EXAMPLES:

Vous vous rétablirez plutôt *que si* vous étiez à la ville.	You will recover sooner *than if* you were in the city.
Elle est plus belle *que quand* je la vis.	She is handsomer *than when* I saw her.

RULE V.—When the *superlative* does not imply any comparison (although it relates to a noun *feminine*, singular or plural), *le*, instead of *la* or *les*, must invariably precede *plus*.—EXAMPLES:

La lune ne nous éclaire pas autant que le soleil, lors même qu'elle est *le* plus brillante.	The moon does not enlighten us as much as the sun, even when she shines *the* brightest.
La lune n'est pas, à beaucoup près, aussi éloignée de la terre que les autres astres, lors même qu'elle en est *le* plus éloignée.	The moon is not, by far, so distant from the earth as the other celestial bodies, even when she is *the* most distant from it.
Nous ne pleurons pas toujours quand nous sommes *le* plus affligés.	We do not always weep when we are *the* most afflicted.

It is very easy, in the above phrases, to see that no objects are designed to be *contrasted* or *compared* together.

RULE VI.—The preposition *in*, which sometimes follows a *superlative*, in English, is always rendered by *de*, *du*, or *de l'*, &c.—EXAMPLES:

C'est la plus grande coquette *de la* ville.	She is the greatest coquette *in* the city.
C'est le meilleur homme *du* monde.	He is the best man *in the* world.
La Russie est le pays le plus peuplé *de l'*Europe.	Russia is the most populous country *in* Europe.

RULE VII.—When a *superlative* is connected with a *verb*, by means of the words *qui*, *que*, *où*, it requires that verb to be in the *subjunctive*.—EXAMPLES:

C'est la plus belle fille *qui ait* jamais existé.	She is the most beautiful girl *that* ever existed.
C'est l'homme le plus fort *que j'aie* jamais vu.	He is the strongest man *that* I ever *saw*.
C'est une des affaires les plus désagréables *où* jamais un honnête homme se *soit* trouvé engagé.	It is one of the most disagreeable affairs *in which* an honest man *was* ever engaged.

M. I have acquainted you, in the conversation on the *adjective*, what was meant by its *regimen* or *complement*. My object, now, is to acquaint you what kind of adjectives require the preposition *de* before their *regimen* or *complementary* word, and what others require the preposition *à*.

RULE VIII.—French adjectives, expressing *plenty, satisfaction, desire, knowledge*, &c. as well as adjectives having a *contrary* signification; and, in general, those followed, in English, by the prepositions *of, from, after, with, by*, &c. require the preposition *de* after them.—EXAMPLES:

Il a été comblé *de* politesses.	He was loaded *with* kindnesses.
Je suis privé *de* tout.	I am deprived *of* every thing.
Il est très-avide *de* richesses.	He is very greedy *after* wealth.
Il est chargé *de* dettes.	He is deeply *in* debt.
Vous n'êtes pas capable *d'*expliquer cet auteur.	You are not able *to* construe this author.
Elle est incapable *de* mensonge.	She is incapable *of* an untruth.
Je suis content *de* votre réponse.	I am satisfied *with* your answer.
Il est mécontent *de* sa femme.	He is discontented *with* his wife.
Je suis ravi *de* son rétablissement.	I am overjoyed *at* his recovery.
Je suis exempt *de* crainte et *de* danger.	I am free *from* fear and danger.

RULE IX.—Adjectives which denote *aptness, fitness, inclination, conformity, habit, disposition*, &c. require the preposition *à* after them.—EXAMPLES:

Il est propre *à* tout.	He is fit *for* any thing.
Elle n'est propre *à* rien.	She is unfit *for* any thing.
Cela est nuisible *à* la santé.	That is hurtful *to* health.
Cela est aisé *à* dire et mal-aisé *à* faire.	This is easy *to* say and difficult *to* do.
Il est adonné *à* l'ivrognerie.	He is addicted *to* drunkenness.
Cela est-il conforme *à* la vérité ?	Is that conformable *to* truth ?
Le vôtre est semblable *au* mien.	Yours is *like* mine.
Je suis sensible *à* vos bontés.	I am sensible *of* your kindnesses.
Il est insensible *à* toutes les remontrances de ses amis.	He is insensible *to* all the remonstrances of his friends.

Ce négociant est très-exact *à* ses engagemens.	This merchant is very punctual *in* his engagements.
Il est habile *à* tout faire.	He is skilful *in* every thing.
Il est zélé *à* remplir ses devoirs.	He is zealous *in* discharging his duty.

A *few* adjectives are often followed, in French, by the preposition *envers*, which is then rendered, in English, by *to*.—EXAMPLES:

Il faut être poli *envers* tout le monde.	We ought to be polite *to* every body.
Ce maître est très-bon *envers* ses esclaves.	This master is very good *to* his slaves.
Ce capitaine de corsaire est très-cruel *envers* ses prisonniers.	This privateer-captain is very cruel *to* his prisoners.

RULE X.—When *numbers* are followed by a *noun* and a *past participle*, in English, the preposition *de* must be put, in French, *between* the *noun* and *participle*, which agree in *gender* and *number*.—EXAMPLES:

Dans le dernier incendie, il y eut vingt-sept maisons *de* brûlées, plus de cinquante personnes *d'*étouffées par les flammes, et un grand nombre *d'*ensevelies sous les ruines.	In the last fire, there were *twenty-seven houses* burnt, more than *fifty people* smothered, and a *great many* buried under the rubbish.
Cette frégate a eu, dans le combat, soixante hommes *de* tués et quatre-vingts *de* blessés.	This frigate, in the engagement, had *sixty men* killed, and *eighty* wounded.

S. Are there not some difficulties concerning the adjectives, *feu*, *nu*, and *grand*?

M. Yes: 1st, the adjective *feu*, preceded by the article *la*, is *feminine*; but, when it precedes that article, it is *masculine*.—EXAMPLES:

Feu la reine, ou la *feue* reine, était une femme accomplie.	The *late* queen was an accomplished woman.

Observe, that this adjective has no *plural*.

2d. The adjective *nu*, when it precedes a *noun*, is invariable; but, when it follows, it agrees with it in gender and number.—EXAMPLES:

Il lui parla *nu*-tête, *ou* la tête *nue*.	He spoke to him, *or* her, *bare*-headed.
Il va *nu*-pieds, *nu*-jambes; *ou* il va les pieds *nus*, les jambes *nues*.	He goes *bare*-footed, *bare*-legged.

3d. *Grande*, feminine, sometimes loses its *e* in pronunciation and in

writing, before a few nouns beginning with a *consonant*, which is signified by an *apostrophe* being put over the place where the *e* should be.—EXAMPLES:

Il est entré dans la *grand'* salle du palais.	He entered the *great* chamber of the palace.
Ce n'est pas *grand'* chose.	It is no *great* matter.
Cette nouvelle lui fera *grand'* peine.	This piece of news will grieve him, *or* her, *very much*.
Il eut *grand'* peur, et moi aussi.	He was *very much* afraid, and I also.
J'avais *grand'* faim, et lui aussi.	I was *very* hungry, and he also.
Avez-vous fait *grand'* chère?	Had you a *great* entertainment?
Il hérite de sa *grand'* mère et de sa *grand'* tante.	He inherits from his *grand*-mother and *great* aunt.
La *grand'* messe dura plus de quatre heures.	*High* mass lasted above four hours.

I conclude the syntax of the adjective by informing you, that *adjectives* used in the place of *adverbs* never vary.—EXAMPLES:

Cet orateur demeura *court*, contre son usage.	This orator stopped *short*, contrary to his custom.
L'aînée de ces demoiselles chante *juste*, la cadette chante *faux*.	The eldest of these young ladies sings *in tune*, and the youngest sings *out of tune*.
Vous parlez trop *vite* et trop *bas* pour moi.	You speak too *fast* and too *low* for me.

RULE XI.—In speaking of *sovereigns* and *princes*, the *cardinal* numbers are used in French, instead of the *ordinal*, as in English, except in alluding to the two *first* of the *dynasty*, when the *ordinal* number must be used.—EXAMPLES:

Louis *premier*, fils de Charlemagne, fut surnommé le débonnaire	Lewis *the first*, son of Charlemagne, was surnamed the Meek.
Jacques *second* mourut en France, le quatorze Septembre, mil sept cent un.	James *the second* died in France on * the 14th of September, 1701.
George *trois* fut couronné, le vingt-deux Septembre, mil sept cent soixante et un.	George *the third* was crowned on * the 22d of September, 1761.
Henri *quatre*, roi de France, fut assassiné par Ravaillac.	Henry *the fourth*, king of France, was murdered by Ravaillac.
Charles *cinq*, roi de France, fut surnommé le Sage.	Charles *the fifth*, king of France, was surnamed the Wise.

* *On* is never expressed in French.

Observe, that, when speaking of Charles the fifth, *emperor of Germany*, and *Pope* Sextus the fifth, we say, Charles *quint* et Sixte *quint*, instead of Charles *cinq*, and Sixte *cinq*.

We also make use of the *cardinal* number, instead of the *ordinal*, in speaking of *all* the *days* of the month, the *first* excepted.—EXAMPLE:

La société s'assemblera le *premier*, le deux, le dix-sept, et le vingt-et-un de Juin.	The society will meet on the *first*, the second, the seventeenth, and the twenty-first of June.

I have now to make a few remarks concerning the *numbers*.

1st. *Unième*, first, is used only after *vingt, trente, quarante, cinquante, soixante, quatre-vingts, cent*, and *mille*, as is exemplified in the following EXAMPLE:

C'est la vingt-*unième* fois que je lui écris.	It is the *one*-and-twentieth time that I have written to him.

2d. We say *vingt et un, trente et un*, and so on to *quatre-vingts*; but it is now customary to suppress the *conjunction* for the following numbers, and say, for instance, *vingt-deux*, &c. *trente-deux*, &c.

3d. Formerly, *septante* was said for *soixante-dix; huitante* for *quatre-vingts*, and *nonante* for *quatre-vingt-dix*. Those expressions have been very improperly banished from the language, as they keep up *analogy* in the formation of numbers, and thereby facilitate the exercise of the memory in numbering them. The first of these is now used only when speaking of the translation of the *Bible* by the *seventy* great interpreters, which we call *la version des septante*. The last is in use in *geometry* only.

4th. *Cent*, in the plural, is invariable, when followed by another *number*.—EXAMPLE:

Ils étaient trois *cent* vingt.	They were three *hundred* and twenty.

But, when it is *preceded* by one number, without being followed by another, it then takes an *s*, the mark of the plural.—EXAMPLE:

Il y en eut trois cent*s* de tués.	There were three hundred killed.

Vingt, in *quatre-vingts*, is invariable, when followed by another number.—EXAMPLE:

Cette montre me coûte *quatre-vingt-six* guinées.	This watch cost me *eighty-six* guineas.

But, should it be followed by a *noun*, then it also takes an *s*.—EXAMPLE:

La mienne ne me coûte que *quatre-vingts* guinées.	Mine cost me only *eighty* guineas.

Mille never takes the mark of the *plural*.—EXAMPLE:

Dix *mille* hommes d'infanterie et quatre *mille* de cavalerie.	Ten *thousand* infantry and four *thousand* cavalry.

In marking of dates we only write *mil*. - EXAMPLE:

L'an *mil* huit cent quinze sera, à jamais, célèbre par le rétablissement de l'auguste dynastie des Bourbons.	The year *one thousand* eight hundred and fifteen will be for ever distinguished for the restoration of the august dynasty of the Bourbons.

The *ordinal* and *collective* numbers take the mark of the *plural*.—EXAMPLE:

Les quatre *premières douzaines* d'œufs ne valent rien: mais les vingt *dernières* sont excellentes.	The four *first dozen* of eggs are good for nothing; but the twenty *last* are excellent.

5th *Onze* does not require the *elision* of vowels before it, nor to be connected with the final consonant of the preceding word, as it is generally aspirated.—EXAMPLES:

De *onze* enfans qu'ils étaient, il en est mort quatre.	Out of *eleven* children, four are dead.
De vingt il n'en reste plus que *onze*.	Out of twenty, *eleven* only remain.

Le *onze*, du *onze*, au *onze* de Septembre.

Ils étaient *onze*.—J'irai le voir sur les *onze* heures.	They were *eleven*.—I shall go and see him about *eleven* o'clock.

Une, in the following mode of expression, sur les *une* heure, about *one* o'clock, is likewise aspirated like *onze*.

I here conclude the syntax of the numbers. My next care will be to acquaint you with the use of some of the remaining *articles* or *pronouns*.

S. I find that, in the course of this lesson, you say nothing of the word *demi*.

M. I had forgot it, probably because it is a fractional number: but this does not excuse me, as nothing useful should be omitted. *Demi* is *masculine* when it *precedes* a noun *feminine;* but *feminine* when it comes *after* a noun of *that* gender. Thus it is said, *une demi*-heure, *half an* hour; une heure et *demie*, an hour and a *half*.

LESSON THE FIFTH.

ON THE POSSESSIVE ARTICLES OR PRONOUNS.

Master. The French and English languages exhibit, perhaps, no greater opposition or difference in any part of their *syntax* than in that of the *possessive articles or pronouns*, on which, in French, there are some very difficult and intricate rules, totally foreign to the idiom of the English. It will, therefore, be expedient to make these rules the object of your most attentive study.

RULE I.—*Possessive articles*, or *pronouns*, must be *repeated* before *each* noun, according to the *gender* and *number*.—EXAMPLES:

Mon père, *ma* mère, *mes* frères, et *mes* sœurs, sont à la campagne.	*My* father, mother, brothers, and sisters, are in the country.
J'ai parlé à *son* maître, à *sa* maîtresse, et à *ses* camarades d'école.	I spoke to *his* master, mistress, and schoolmates.
Ne sortez pas sans *votre* parasol, *vos* gants, et *votre* tabatière.	Do not go out without *your* umbrella, gloves, and snuff-box.

Observe, that, though a noun be *feminine*, should it begin with a *vowel* or *h* mute, the *possessive* article *or* pronoun *masculine* singular, *mon, ton, son*, must be respectively used before it, instead of *ma, ta, sa*. (See examples, page 129.)

RULE II.—*Possessive articles*, or *pronouns*, which, in English, agree with the *possessor*, must, in French, agree with the gender of the *thing possessed*.—EXAMPLES:

Ramassez *son* mouchoir.	Take up *his* handkerchief.
Ramassez *son* mouchoir.	Take up *her* handkerchief.
Connaissez-vous *son* mari?	Do you know *her* husband?
J'ai dansé avec *sa* fille.	I danced with *his* daughter.

RULE III.—In French, the *possessive article*, or *pronoun*, must be used, when we speak to or answer *relations, friends*, &c.—EXAMPLES:

Mon cousin, apportez-moi ce que vous m'avez promis.	*Cousin*, bring me what you promised me.
Ma tante, irez-vous ce soir à la comédie?	*Aunt*, will you go to the play this evening?
Non, *mon neveu*, car j'ai promis d'aller à un bal.	No, *nephew*, for I have promised to go to a ball.
Mon frère, prêtez-moi votre plume.	*Brother*, lend me your pen.
Je ne puis, *ma sœur*; car j'écris mon thème.	I cannot, sister; for I am writing my exercise.

Mon ami, approchez-vous de moi.	*Friend*, come near me.
Mon capitaine, je suis prêt à vous obéir.	*Captain*, I am ready to obey you.
Mon camarade, étiez-vous à ce combat sanglant?	*Comrade*, were you at that sanguinary engagement?

RULE IV.—When, in English, the *possessive articles* or *pronouns*, *its*, *their*, relating to *inanimate* objects, can be rendered by *of it*, *of them*, or *thereof*, they are always expressed, in French, by the adverb *en*: otherwise, they are expressed by *son*, *sa*, *ses*, *leurs*, respectively, as will appear in the following EXAMPLES:

La Tamise est une belle rivière; le lit *en* est assez profond pour admettre de gros vaisseaux.	The Thames is a fine river; *its* channel is deep enough to admit large vessels.
Comment trouvez-vous sa maison de campagne? la situation n'*en* est-elle pas charmante?	How do you like his country-seat? is not *its* situation pleasing?
Cette affaire est délicate: le succès *en* est douteux.	This business is delicate; *its* success is doubtful.
Ce simple est fort commun; cependant je n'*en* connais pas les vertus.	This plant is very common; yet I do not know *its* properties.
Il y a un très-grand verger derrière sa maison; les arbres *en* sont très-bien plantés; les fruits *en* sont excellens.	There is a very large orchard behind his house; *its* trees are very well planted; *its* fruits excellent.
La rivière est sortie de *son* lit.	The river forsook *its* channel.
C'est une petite maison, qui a *ses* commodités.	It is a small house, which has *its* conveniences.
Cette ville-là a *ses* beautés; j'admire la régularité et la propreté de *ses* rues.	That city has *its* beauties; I admire the regularity and cleanliness of *its* streets.
Voilà des arbres qui étendent *leurs* branches bien loin.	Those trees spread *their* branches very far.

In matters of *science*, custom authorises the use of the *possessive article* or *pronoun*, though it might be rendered, in English, by *of it*: thus, in speaking of a *triangle*, we may say, *ses* angles valent cent quatre-vingts degrés, *its* angles are equal to one hundred and eighty degrees. In speaking of *a grammar*, we may say, *ses* règles sont trop compliquées, *its* rules are too complicate, &c.

RULE V.—The English *possessive articles* or *pronouns*, *my*, *thy*, *his*, *her*, &c. are rendered, in French, by the *passive personal pronouns*, and the *indicative* or *definite articles*, *le*, *la*, *les*, when the verb, which precedes them, denotes *an action* over any part of the *body*. —EXAMPLES:

Vous *lui* avez rompu *le* bras.	You have broken *her* arm.
Vous *m'*avez marché sur *le* pied.	You have trod on *my* foot.
Il faudra *lui* couper *la* jambe.	*His* leg must be cut off.
Vous *me* blessez *la* main.	You hurt *my* hand.
Il ne peut sortir; la goutte *lui* a enflé *les* jambes.	He cannot go out; the gout has swelled *his* legs.
Je *me* suis fait couper *les* cheveux.	I have had *my* hair cut.

RULE VI.—In the following instances, and the like, the English *possessive articles* or *pronouns* are rendered, in French, by their *correspondents*, and the article is suppressed.—EXAMPLES:

Je vois que *mon* bras enfle.	I see that *my* arm is swelling.
Pensez-vous que *sa* blessure se guérisse jamais?	Do you believe that *his* wound will ever be cured?
Elle lui donna *sa* main à baiser.	She gave him *her* hand to kiss.
Elle donna hardiment *son* bras au chirurgien qui devait la saigner.	She boldly gave *her* arm to the surgeon, who was to bleed her.

Observe, that, as soon as the *indicative* or *definite article* may be used without apprehension of *ambiguity*, the articles *au*, *à la*, &c. are substituted for the *possessive article* or *pronoun*.—EXAMPLES:

J'ai mal *à l'*oreille et *aux* yeux.	*My* ears and eyes ache, *or* are sore.
J'ai grand mal *à la* gorge.	I have a violent sore throat.
N'avez-vous jamais eu mal *aux* dents?	Have you never had the tooth-ache?
Non; mais j'ai fort souvent mal *à l'*estomac.	No; but I have often a pain in *my* stomach.
J'ai eu mal *au* cœur à l'église.	*My* heart was faint at church.
J'ai mal *à la* tête, *au* côté, et *aux* reins.	I feel a pain in my head, side, and loins.

RULE VII.—The elliptical term *mine*, le mien, &c. in French, must agree, both in *gender* and *number*, with the *noun* to which it relates.—EXAMPLES:

Quand vous m'aurez dit votre sentiment, je vous dirai *le mien*.	When you have told me your opinion, I will tell you *mine*.
Songez-y de votre côté; j'y songerai aussi *du mien*.	Think about it, on your part; I will also think of it on *mine*.
Sa voiture et *la mienne* sont arrivées.	His carriage and *mine* are come.
Ses amis et *les miens* s'en sont mêlés.	His friends and *mine* have interfered.
J'ai perdu mon canif, prêtez-moi *le vôtre*.	I have lost my penknife, lend me *yours*.

Leur maison est presque vis-à-vis de *la nôtre.*	Their house is almost opposite to *ours.*
Le roi était dans son carrosse, et la reine dans *le sien.*	The king was in his coach, and the queen in *her's.*

RULE VIII.—When, in English, *mine*, &c. are preceded by *of*, then they are rendered by *mon*, &c. as in the following EXAMPLES:

Un *de mes* parens vient d'arriver des Indes.	A relation *of mine* is just arrived from the Indies.
C'est une *de mes* connaissances.	He *or* she is an acquaintance *of mine.*
Deux *de ses* domestiques l'ont volé.	Two servants *of his* robbed him.
Un *de leurs* chevaux boite.	A horse *of theirs* is lame.

RULE IX.—Should any of the *possessive articles* or *pronouns* be *preceded* by the verb *to be*, having for its subject a *noun*, or the pronouns *it*, *they*, &c. they are expressed, in French, by *à moi*, *à toi*, *à soi*, *à lui*, *à elle*, *à eux*, *à elles*.—EXAMPLES:

Ce livre est-il *à vous?* Non, il est *à lui*, ou *à elle.*	Is this book *yours?* No, it is *his* or *her's.*
Cette prairie est *à nous*, et ce bois est *à eux.*	This meadow is *ours*, and this wood is *theirs.*
La terre était *à moi*, à présent elle est *à toi.*	The land was *mine*, now it is *thine.*
On m'a dit que c'était *à lui;* si c'était *à moi*, je m'en déferais le plus promptement possible.	I have been told that it was *his;* if it were *mine*, I would get rid of it as quick as possible.
S'ils étaient *à moi*, je les garderais.	If they were *mine*, I would keep them

LESSON THE SIXTH.

ON THE DEMONSTRATIVE ARTICLE OR PRONOUN, &c.

Master. It is useless to repeat what has already been said concerning the *gender* and *number* of this *article* or *pronoun*, (see pages 135 and 136;) I will merely observe, that, like all others, it must be *repeated* before every noun, with *appropriate* gender and number, as is exemplified in the following beautiful passage from RACINE's *Bérénice:*

> De *cette* nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur?
> Tes yeux ne sont-ils pas tout pleins de sa grandeur?

Ces flambeaux, *ce* bûcher, *cette* nuit enflammée,
Ces aigles, *ces* faisceaux, *ce* peuple, *cette* armée,
Cette foule de rois, *ces* consuls, *ce* sénat,
Qui tous de mon amant empruntaient leur éclat;
Cette pompe, *cet* or, que rehaussait sa gloire,
Et *ces* lauriers encore, témoins de sa victoire.

In order to render the above words more fully determinative of the object spoken of, we often, in familiar language, add the small words *ci* and *là*.—EXAMPLES:

Cet homme-*ci* est honnête; mais *cet* homme-*là* est un coquin.	*This* man is honest; but *that* man is a rogue.
Cette année-*ci* ne nous a pas été favorable.	*This* year has not been favourable to us.
Ces plumes-*ci* sont meilleures que *celles-là*.	*These* pens are better than *those*.
Cette maison-*ci* est à vendre et *celle-là* est à louer.	*This* house is to be sold, and *that* is to be let.

RULE I.—The words *this* and *that*, when used to *point* at some object, without *naming* it, are rendered, in French, by *ceci*, *cela*.—EXAMPLES:

Ceci est bon, *cela* est mauvais.	*This* is good, *that* is bad.
Donnez-moi *ceci*, et envoyez-lui *cela*.	Give me *this*, and send him *that*.
Ceci est plus surprenant que *cela*.	*This* is more surprising than *that*.
Ceci fut approuvé de quelques-uns; mais *cela* déplut à toute la compagnie.	*This* was approved by a few; but *that* displeased the whole company.

RULE II.—*That which*, *what*, are rendered, in French, by *ce qui*, or *ce que*: *ce qui* is used as the *subject*, and *ce que* as the *object*, in a sentence.—EXAMPLES:

Ce qui le fâche, c'est de n'avoir pas réussi.	*That which* grieves him, is not to have succeeded.
Ce qui me réjouit, c'est de vous avoir vu, vous et toute votre famille en bonne santé.	*That which* rejoices me, is to have seen you and all your family in good health.
Ce qui me plaît, vous déplaît.	*That which* pleases me, displeases you.
Ce qui lui est arrivé est bien triste.	*That which* happened to him is very melancholy.
Ce qui est agréable au goût, est souvent contraire à la santé.	*That which* is agreeable to the taste, is often prejudicial to health.

Ce que je vous dis, est vrai.	*What* I tell you, is true.
Je sais *ce que* vous pensez de cela.	I know *what* you think of that.
Avouez franchement *ce que* vous avez fait.	Confess frankly *what* you have done.

RULE III.—Whenever *ce qui, ce que,* or *ce dont* (de quoi), and *ce à quoi,* be in a sentence composed of *two* members, *ce* must be *repeated* before the verb *être,* which begins the *second* member, provided it be *followed* by another *verb,* a *noun plural,* or a *pronoun.*—EXAMPLES:

Ce qui m'amuse, c'est d'apprendre ma leçon.	*That which* amuses me, is to learn my lesson.
Ce qui me chagrine, c'est de n'avoir point d'occupation.	*That which* vexes me, is to be without employment.
Ce que je crains le plus, *ce* sont les trahisons.	*That which* I fear most, is treason.
Ce que je déteste le plus, *ce* sont les injustices.	*That which* I hate most, is injustice.
Ce que j'aime le mieux, c'est d'être seul.	*What* I like best, is to be alone.
Ce dont je me plains, c'est qu'il soit sorti sans permission.	*That which* I complain of, is that he is gone out without leave.
Ce à quoi l'avare pense le moins, c'est de jouir de ses richesses.	*That which* a miser thinks the least of, is to enjoy his riches.
Ce qui m'attache à la vie, c'est vous.	*That which* keeps me attached to life, is you.

But, should the verb *être* be followed by a *noun singular,* instead of a *verb,* then *ce* may or may not be *repeated,* according to the choice or taste of the writer, which circumstances ought to regulate.—EXAMPLES:

Ce qui m'indigne est, *ou* c'est, l'injustice.	*That which* provokes me, is injustice.
Ce que je dis est, *ou* c'est, la vérité.	*That which* I say, is the truth.
Ce que je hais dans un jeune homme est, *ou* c'est, la paresse.	*That which* I hate in a young man, is laziness.

Ce should be omitted before *être,* if it be followed by an *adjective* or a *past* participle.—EXAMPLES:

Ce qu'il dit, *est* fait pour vous effrayer.	*That which* he says, *is* calculated to frighten you.
Ce que vous venez de m'apprendre, *est* bien fâcheux.	*That which* you have just been informing me of, *is* very unfortunate.
Ce dont j'avais peur *est* arrivé.	*That which* I was afraid of, *has* happened.
Ce que j'ai mangé, *était* délicieux.	*That which* I ate, *was* delicious.

S. I have observed that many people commit errors in the use of *ce qui, ce que,* in French, by substituting one for the other; which mistake appears so much the more natural, as the two expressions *above* are rendered, in English, by the same words, *that which.* Could you not give me such rules as would effectually prevent these mistakes?

M. I assigned the real difference between *ce qui* and *ce que,* when I first mentioned these *idiomatical* terms; I will now speak plainer. When *that which,* is placed immediately before a verb, it is rendered, in French, by *ce qui.*—EXAMPLE:

Ce qui coûte peu, est trop cher, dès qu'il n'est pas nécessaire.	*That which* costs little, is too dear, when it is not necessary.

Should a *pronoun* come between *that which* and the *verb, that which,* is always rendered by *ce que.*—EXAMPLES:

Nous ne devrions jamais parler de *ce que* nous ne savons pas.	We ought never to speak of *that which* we do not know.
Ce que vous proposez là pour le guérir, n'est que de l'onguent miton-mitaine.	*That which* you propose to cure him with, is mere powder of post.

RULE IV.—*This, that, these, those,* when used in order to avoid the repetition of the *noun* they relate to, are rendered, by *celui,* M. *celle,* F. *ceux,* M. P. *celles,* F. P.—EXAMPLES:

Il dépense tout son bien et *celui* de sa femme.	He is spending all his estate, and *that* of his wife also.
Cette maison est plus petite que *celle* de votre frère.	This house is smaller than *that* of your brother.
Ses chevaux sont plus beaux que *ceux* du roi.	His horses are finer than *those* of the king.
Mes vaches donnent plus de lait que *celles* de mon voisin.	My cows give more milk than *those* of my neighbour.

Observe, that *ci* and *là* are annexed to the above words, in pointing or alluding to the *contrast* or *comparison* of objects.—EXAMPLES:

Voici plusieurs draps; choisissez *celui-ci,* ou *celui-là.*	Here are several cloths, choose *this* or *that.*
Je ne veux ni de *celui-ci,* ni de *celui-là.*	I will have neither *this* one nor *that.*
La vertu et le vice produisent des effets différens; *celui-ci* cause le malheur de l'homme, *celle-là* le rend heureux.	Virtue and vice produce different effects; *this* causes the misery of man, *that* makes him happy.
Voilà des poires et des abricots; *ceux-ci* sont mûrs, *celles-là* ne le sont pas encore.	There are pears and apricots; *these* are ripe, but *those* are not yet so.

Le corps périt, l'ame est immortelle; cependant nous négligeons *celle-ci*, et nous sacrifions tout pour *celui-là*.	The body perishes, the soul is immortal; nevertheless, we neglect *this*, and sacrifice every thing for *that*.

RULE V.—Such expressions as *he who, she who, they who, that which, those who, such as*, &c. are expressed by *celui qui*, M. *celle qui*, F. *ceux qui*, M. P. *celles qui*, F. P. *Whom*, &c. *that which* (being objects), are rendered by *celui que*, &c.—EXAMPLES:

Celui qui ne sait pas garder un secret, est indigne de confiance.	*He who* does not know how to keep a secret, is unworthy of confidence.
Celle qui vient de passer, est mariée.	*She who* just went by, is married.
Ceux qui sont paresseux, ne connaissent pas le prix du temps.	*Such as* are idle, know not the value of time.
Ceux qui sont contens de leur sort sont heureux.	*Those who* are contented with their condition, are happy.
Celles qui ont le mieux dansé ont été récompensées.	*Those who* have danced the best, have been rewarded.
On doit encourager les efforts de *ceux qui* s'appliquent aux arts et aux sciences.	We ought to encourage the efforts of *those who* apply themselves to the arts and sciences.
Celui que vous voyez a manqué d'être pendu.	*He whom* you see, had like to have been hanged.
Ceux que vous protégez, vous trahissent.	*They whom* you protect, betray you.

Observe, 1st. That *qui* may be separated from *celui;* in that case, *là* is joined to *it;* so, instead of saying,

Celui qui médit de son prochain est un homme méchant,	*He who* slanders his neighbours is a wicked man,

We may say,

Celui-là est un homme méchant, *qui* médit de son prochain.	*He* is a wicked man *who* slanders his neighbours.

And, instead of

Ceux qui négligent de payer leurs dettes, se préparent bien des chagrins,	*Those who* neglect to pay their debts, bring upon themselves many cares,

We may say,

Ceux-là, se préparent bien des chagrins, *qui* négligent de payer leurs dettes.	*They* bring upon themselves many cares, *who* neglect to pay their debts.

2d. If a question be asked by the English relative *which*, it is, in French, rendered, in the answer, by *celui que, celle que*, &c. or *celui qui, celle qui*, &c. on such occasions as in the following EXAMPLES:

Laquelle de ces deux oranges voulez-vous? *Celle qu'il* vous plaira.	*Which* of these two oranges will you have? *Which* you please.
Lequel de ces deux draps préférez-vous? *Celui qui* vous plaisait beaucoup.	*Which* of these cloths do you like best? *That which* pleased you much.
Lequel de ces deux hommes est le plus grand? *Celui qui* est à votre droite.	*Which* of these two men is the tallest? *The one* on your right.

RULE VI.—*Ce* joined to the verb *être* requires it should *accord* with the *substantive* that follows.—EXAMPLES:

C'est votre temps, *ce sont* vos soins, vos affections, *c'est* vous-même qu'il faut donner à votre ami.	*It is* your time, *it is* your cares and affections, *it is* yourself, you must bestow on your friend.
Si *ce n'est* pas la religion, *ce sont* les coutumes qu'on y révère au lieu de lois.	If *it be* not religion, *it is* custom that is venerated there instead of the law.
Sont-ce là vos gens?	*Are these* your people?
Ce furent ces associations qui firent fleurir si long-temps la Grèce.	*It was* those associations that made Greece flourish so long.
Ce furent les Français qui prirent la place d'assaut.	*It was* the French who took the place by storm.

Poets and *prose writers* occasionally deviate from the above rule.

Observe, that, if *être* be followed by several nouns in the *singular*, it remains in the *singular*, though those nouns, united, be equivalent to a *plural*.—EXAMPLES:

C'*est* votre frère et votre ami, qui vous demandent.	It *is* your brother and your friend who ask for you.
Ce qui fait le triomphe d'une femme, c'*est* la vertu et l'esprit.	That which forms the triumph of a woman, *is* virtue and understanding.

RULE VII.—Should the verb *être* be followed by a *plural* pronoun, it remains notwithstanding in the *singular*, except that pronoun be of the *third* person *plural*; and then it assumes the number *corresponding* thereto.—EXAMPLES:

C'*est nous* qui avons enlevé le drapeau.	It *is we* who have carried the colours off.
Est-ce nous qui l'avons oublié?	*Is* it *we* who have forgotten it?

Ce *fut nous* qu'on choisit pour cette expédition.	It *was we* that were chosen for that expedition.
C'*est vous*, messieurs, qui en êtes cause.	It *is you*, gentlemen, who are the cause of it.
Est-ce *vous*, mesdames, qui avez dansé les premières?	*Was* it *you*, ladies, who danced first?
Ce *sont eux* qui lui apprendront la vraie manière de se bien conduire dans le monde.	It *is they* who will teach him the true manner of behaving in the world.
Est-ce *eux* qui s'y opposent?*	*Is* it *they* who are against it?
C'*étaient elles* qui fesaient les honneurs de la maison.	It *was they* who did the honours of the house.

RULE VIII.—When a question is asked, in French, by *est-ce là, sont-ce là*, &c. if it relate to one *thing*, the answer, in the affirmative, is *oui, ce l'est;* if to several, *oui, ce les sont;* but, if to *persons*, the *proper* pronouns are used and placed *after* the verb, *être*.—EXAMPLES:

Est-ce là la maison de votre père? *Oui, ce l'est.*	*Is this* your father's house? *Yes, it is.*
Est-ce là votre mouchoir? *Oui, ce l'est—Non, ce ne l'est pas.*	*Is that* your handkerchief? *Yes, it is—No, it is not.*
Sont-ce là vos gants? *Oui, ce les* sont—*Non, ce ne les sont pas.*	*Are these* your gloves? *Yes, they are—No, they are not.*
Sont-ce là ses amusemens? *Oui, ce les sont.*	*Are these* his amusements? *Yes, they are.*
Est-ce là leur maître de Français? *Oui, c'est lui.*	*Is that* their French master? *Yes, it is he.*
Etait-ce là sa sœur? *Oui, c'était elle.*	*Was that* his *or* her sister? *Yes, it was.*
Sont-ce là vos amis? *Oui, ce sont eux.*	*Are these* your friends? *Yes, they are.*
Sont-ce là vos parentes? *Oui, ce sont elles.*	*Are these* your kinswomen? *Yes, they are.*

Observe, 1st, When such an indeterminate question as *sont-ce des hommes que je vois?* are these men that I see? is asked, the answer is, *c'en est*, yes, they are: one cannot answer *c'en sont*, which would be quite as harsh as *sont-ce eux?*

2d, The answer to such a question as *est-ce là nos gens?* are these our people? (which can be resolved, in French, by *cela est-il* nos gens? is that our people?) is, *oui, c'est eux;* that is to say, *cela est eux;* but, if the question was expressed thus, which is the most correct way, *sont-ce là* nos gens? the answer would be, *ce sont* eux.

---

* In interrogation, *sont-ce eux?* would be too grating to the ear; the singular, *est-ce-eux?* though it militates against the above rule, is preferred.

LESSON THE SEVENTH.

OF QUI, QUE, &c.

RULE I.—*Who, that,* and *which,* not acted upon by a *preposition,* are expressed by *qui,* which, when those words are placed before a *verb,* in English, if some one of the active pronouns *I, thou,* &c. be not interposed *between* them and the verb, is appropriate to *any* object to be determined.—EXAMPLES:

L'homme *qui* parle est un de mes amis.	The man *who* speaks is a friend of mine.
La demoiselle *qui* me parle a été dangereusement malade.	The young lady *who* speaks to me has been dangerously ill.
La femme *qui* prend soin de son ménage est estimable.	The woman *who* takes care of her house is estimable.
Voyez-vous ces chevaux *qui* courent?	Do you see those horses *that* run?
Passez-moi le plat *qui* est sur la table.	Hand me the dish *which* is on the table.

RULE II.—When *whom, that,* or *which,* are placed before a *verb* attended by the *active* pronouns *I, thou,* &c. they are translated, in French, by *que.*—EXAMPLES:

La dame *que* vous avez vue doit se marier la semaine prochaine.	The lady *whom* you have seen is to be married next week.
Est-ce là le chapeau neuf *que* vous avez acheté?	Is that the new hat *which* you bought?
La leçon *que* j'ai apprise, est longue et difficile.	The lesson *which* I learnt is long and difficult.

EXCEPTION.—*Who* or *whom,* though placed before an *active* pronoun, when it is meant to express *what person,* must be translated by *qui,* which stands for *quel est* or *qui est celui que.*—EXAMPLES:

Je sais *qui* vous voulez dire.	I know *whom* you mean.
Devinez *qui* j'aime.	Guess *whom* I love.
Je ne saurais deviner *qui* vous aimez.	I cannot guess *whom* you love.
Eh bien! vous ne saurez jamais *qui* c'est.	Well! you will never know *who* it is.

RULE III.—*Of whom, of whose,* or *whose,* are generally expressed by *dont,* for all sorts of objects (singular or plural, masculine or feminine,) when the noun they relate to is the subject or object of a sentence. *Of whom,* or *whose,* relating to *persons* only, may also be rendered by *de qui.*—EXAMPLES:

Dieu *de qui*, ou *dont* nous admirons les œuvres.	God *whose* works we admire.
C'est l'homme *de qui* ou *dont* je vous ai parlé.]	It is the man *of whom* I spoke to you.
Les héros *de qui* ou *dont* il tire son origine.	The heroes *of whom* he draws his origin.
Est-ce là le cheval *dont* vous venez de faire l'acquisition?	Is that the horse *of which* you have just now made a purchase?
Le moyen *dont* il s'est servi n'est pas honnête.	The means *of which* he made use is not honest.
C'est une maladie *dont* on ne connaît point la cause.	It is an illness, the cause *of which* is unknown.
C'est un événement *dont* il n'est point fait mention dans l'histoire.	It is an event *of which* no account is given in history.

Observe, that *from whom* is always rendered by *de qui*, and never by *dont*.—EXAMPLES:

Le jeune homme *de qui* j'ai reçu une lettre, il y a quelque temps, est mort.	The young man *from whom* I received a letter, some time ago, is dead.
Le négociant, *de qui* vous réclamez cet argent, vient de faire banqueroute.	The merchant, *from whom* you claim that money, has just become a bankrupt.
Les gens, *de qui* vous attendez tant de services, vous trompent.	The people *from whom* you expect so many services, deceive you.

RULE IV.—Instead of *dont*, we use, 1st, *de qui*, m. and f. s. and p. or *duquel*, m. s. *de laquelle*, f. s. &c. for *persons;* and 2dly, *duquel*, m. s. *de laquelle*, f. s. &c. (and never *de qui*) for *things*, when the sense or construction of the phrase admits of a *noun* acted upon by a *preposition* placed between them and the noun it relates to.—EXAMPLES:

1st.	1st.
C'est un homme à la prudence *de qui*, ou *duquel*, vous pouvez vous fier.	He is a man to *whose* prudence, *or* to the prudence *of whom*, you may trust.
Il me faut une femme de chambre sur la conduite *de qui*, ou *de laquelle*, il n'y ait rien à redire.	I want a chambermaid, *in whose* behaviour, *or* in the behaviour *of whom*, there is nothing to censure.
Je cherche un négociant sur l'honneur et la probité *de qui* ou *duquel* il ne puisse y avoir de doute.	I am looking after a merchant, of the honour and probity *of whom* there is no doubt.
2d.	2d.
La Seine, dans le lit *de laquelle* viennent se jeter plusieurs rivières, arrose la Champagne, l'Isle de France, &c.	The Seine, into the bed *of which* several rivers empty themselves, waters Champagne, the Isle of France, &c.

Voilà un régiment à la valeur *duquel* l'ennemi n'a pu résister.	This is a regiment *whose* valour the enemy has been unable to resist.
Les passions violentes sont des maladies aux progrès *desquelles* on ne saurait apporter des remèdes trop prompts.	Violent passions are ills, against *whose* progress one cannot apply too speedy remedies.

RULE V.—When *whom*, and *which*, are governed by the prepositions *to*, *on*, *in*, &c. the former, applying to *persons* or *personified beings* only, is translated by *qui*; and the latter, applying to *animals*, and *things in general*, by *lequel*, &c.—EXAMPLES:

1st.	1st.
Votre père est un homme *à qui* j'ai beaucoup d'obligations, *en qui* j'ai mis ma confiance, et *sans qui* je serais mort à présent.	Your father is a man to whom I am much obliged, *in whom* I have put my confidence, and *without whom* I should have been now dead.
Le négociant *pour qui* je tiens les livres est très-opulent.	The merchant *for whom* I keep accounts, is very wealthy.
Les amis *sur qui* vous comptez, vous abandonneront.	The friends *on whom* you depend, will forsake you.
Dieu, *vers qui* vous tournez votre cœur, vous aidera.	God, *toward whom* you turn your heart, will help you.
La Mort, *à qui* tout cède, n'effraye pas le sage.	Death, *to whom* every thing yields, does not frighten the sage.
2d.	2d.
Et cette mort, *à laquelle* vous ne vous attendiez pas, vous a effrayé.	And that death *which* you did not expect, has frightened you.
Le cheval, *auquel* vous avez donné à manger, n'est pas à moi.	The horse *to which* you gave some feed, is not mine.
Le plaisir, *auquel* vous vous livrez, est nuisible à la santé.	The pleasure *to which* you devote yourself, is hurtful to health.
La chose, *à laquelle* je pense, est fort intéressante.	The thing *of which* I am thinking, is very interesting.
L'emplacement, *sur lequel* je veux bâtir, est très-grand.	The lot *on which* I intend to build, is very large.
Voilà les raisons *sur lesquelles* je me fonde.	These are the reasons *upon which* I rest.

Some authors of French Grammars will have it, that *quoi*, with the prepositions *à*, *sur*, &c. may apply to *inanimate* objects; for instance, instead of saying, les raisons *sur lesquelles*, &c. they maintain that we might equally well say, les raisons *sur quoi*.

Polite custom, however, is against using *quoi*, in such cases, at all; but there are circumstances in which *à quoi* and *de quoi* are used, when they allude to things: for example, *à quoi* is used when *to*

be is followed by a *verb* or *adjective*, requiring after it the preposition *to*, or any other rendered by *à*, before the words *that which*, *which* or *that*, *what*.—EXAMPLES:

C'est *à quoi* je m'applique.	It is *to that* I apply myself.
C'était *à quoi* je ne pensais pas.	It was *that which* I did not think *about*.
C'était *à quoi* elle l'exhortait.	It was *what* she exhorted him *to*.
Vous devriez payer vos dettes; c'est *à quoi* cependant vous ne pensez guère.	You should pay your debts; it is *that*, however, of *which* you seldom think.
Il n'y a rien *à quoi* je ne sois disposé.	There is nothing *which* I am not disposed *to*.

De quoi is used, when *to be* is followed by a *verb* or *adjective*, the correspondent of which, in French, requires the preposition *de*.—EXAMPLES:

C'est *de quoi* je m'occupe sans cesse.	It is *that about which* I am always occupying myself.
C'est *de quoi* je vous assure.	It is *that of which* I assure you.
C'est *de quoi* je suis très-mécontent.	It is *that at which* I am very much dissatisfied.

De quoi signifies also *something in itself that may*, &c. as in the following phrase:

Une juste louange a *de quoi* flatter un homme sensible.	Just praise has *something in it that may* flatter a man of feeling.

De quoi also signifies *sufficiency* and even *abundance*, in the familiar style.—EXAMPLES:

C'est un homme qui a *de quoi* vivre.	He is a man who has *wherewith* to live upon.
On m'a dit que cette demoiselle avait *de quoi*.	I was told that this young lady was *rich*.

But, if *rien* be used after *être*, *dont* must be preferred to *de quoi*.—EXAMPLES:

Il n'y a rien au monde *dont* Dieu ne soit l'auteur.	There is nothing in the world *of which* God is not the author.
Il n'y a rien *dont* ce coquin ne soit capable.	There is nothing *that* this rascal is not capable *of*.
Il n'y a rien *dont* il se plaigne davantage.	There is nothing *of which* he more complains.

RULE VI.—*Quoi* may be acted upon by other prepositions, when it corresponds with the English *that*, *what*, or *which*, meaning, in general, *that thing*, *what thing*.—EXAMPLES:

Je ne vois pas *sur quoi* ses prétentions peuvent être fondées.	I see not *upon what* his pretensions are grounded.
Faites-le; *sans quoi* vous n'y parviendrez pas.	Do it; *without that* you will never succeed in it.
Dites-moi *avec quoi* vous prétendez en venir à bout.	Tell me *by what means* you expect to bring it about.
Avec la prodigalité, vous serez généreux pendant six mois: *après quoi* vous ne pourrez plus l'être.	With prodigality, you will be generous for six months; *after which* you cannot be so any longer.

RULE VII.—Should *whom*, *that*, or *which*, be understood, in *English*, as in the following phrases and the like, they must, *in French*, by no means be omitted.—EXAMPLES:

La demoiselle, *que* vous avez rencontrée est Française.	The young lady you met is a French woman.
L'arbre, *que* vous voyez là-bas, a été frappé de la foudre.	The tree you see yonder has been struck with lightning.
La compagnie *qu'*il fréquente n'est pas honnête.	The company he keeps is not reputable.
C'est à vous *que* j'en veux.	It is against you I have a grudge
C'est à lui *que* je parle, et non pas à vous.	It is to him I am speaking, and not to you.
C'est de moi *qu'*il se plaint.	It is of me he complains.
C'est contre eux *que* j'écris.	It is against them I write.
Je connais la personne avec *qui* vous causiez.	I know the person you were conversing with.
L'homme *de qui*, ou *dont*, vous avez reçu vos marchandises, est parti pour France.	The man you received your goods *from* has set off for France.

N. There are some particular cases wherein *lequel*, &c. is preferred to *qui*, even in the circumstances expressed by Rule I.; as in the following EXAMPLES:

La fille de votre ami, *laquelle* est infiniment agréable, est venue vous demander.	Your friend's daughter *who* is infinitely agreeable, is come to inquire after you.
C'est un effet de la Providence, *lequel* convaincra les incrédules.	It is an act of Providence *which* will convince the incredulous

If, in the first sentence, *qui* were put instead of *laquelle*, it would not be certain whether it were intended to signify, that *the friend*, or his *daughter*, is infinitely agreeable; and, in the second, were it not for *lequel*, it could not be determined, whether it be *Providence*, or its *act*, that will convince the incredulous.

RULE VIII.—When things are spoken of, and followed by *in which*, *in what*, *to which*, *at what*, *from which*, *through which*, &c.

in the sense of *where, wherein, whereat;* these, if the noun to which they relate metaphorically imply some kind of *motion* or *rest*, may be rendered elegantly, in French, by *lequel*, M. S. *laquelle*, F. S. *lesquels*, M. P. *lesquelles*, F. P. *duquel*, &c. *par lequel*, &c. *vers lequel*, &c. instead of *où, d'où, par où.*—EXAMPLES:

Voyez le mauvais état *où*, ou *dans lequel*, vous l'avez laissée.	Behold the bad condition *in which* you left her.
Le siècle *où*, ou *dans lequel*, nous vivons.	The age we live *in*.
Le danger *où*, ou *dans lequel*, il se trouve.	The danger *in which* he finds himself.
Voilà le but *où*, ou *vers lequel*, il tend.	That is the end he aims *at*.
Je me suis rendu à la maison *où*, ou *dans laquelle*, elle demeure.	I repaired to the house *in which* she lives.
Philippe dit à son fils Alexandre, en lui donnant Aristote pour précepteur, apprenez, sous un si bon maître, à éviter les fautes *où*, ou *dans lesquelles*, je suis tombé.	Philip said to his son Alexander, in giving him Aristotle for his preceptor, learn, under so good a master, to avoid the faults *into which* I have fallen.
Je connais le principe *d'où*, ou *duquel*, découle votre système.	I know the principle *from which* your system is derived.
Voilà les raisons *d'où*, ou *desquelles*, il conclut.	These are the reasons *from which* he concludes.
Henri quatre regardait la bonne éducation de la jeunesse comme une chose *d'où*, ou *de laquelle*, dépend la félicité des royaumes et des peuples.	Henry the Fourth regarded the good education of youth as a thing *upon which* the felicity of kingdoms and nations depended.
Voilà le chemin *par où*, ou *par lequel*, j'ai passé.	There is the road *through which* I passed.
Je sais les moyens *par où*, ou *par lesquels*, il parvint à ses fins.	I know the means *by which* he gained his point.

LESSON THE EIGHTH.

OF QUI, LEQUEL, &c. USED INTERROGATIVELY.

RULE I.—*Who* is translated, in French, by *qui*, or by *qui est-ce qui*. in familiar language, relating to persons only.—EXAMPLES:

Qui, ou *qui est-ce qui*, va là?	*Who* goes there?
Qui, ou *qui est-ce qui*, est venu?	*Who* is come?
Qui, ou *qui est-ce qui*, osera le faire?	*Who* will dare to do it?
Qui, ou *qui est-ce qui*, en veut?	*Who* wants some of it?

RULE II.—*Whom*, not being acted upon by a *preposition*, is rendered, in French, by *qui*, or *qui est-ce que*; if by *qui*, the *pronoun* must be placed *after* the verb.—EXAMPLES:

Qui poursuivez-*vous* si vivement?	*Whom* do you pursue so closely?
Qui découvrez-*vous* là-bas?	*Whom* do you descry yonder?
Qui aimez-*vous* le mieux?	*Whom* do you love best?

On the contrary, if it be rendered by *qui est-ce que*, the pronoun must *precede* the verb.—EXAMPLES:

Qui est-ce que VOUS poursuivez si vivement?
Qui est-ce que VOUS découvrez là-bas?
Qui est-ce que VOUS aimez le mieux?

RULE III.—When *whom* is acted upon by a *preposition*, it is rendered, in French, by *qui*, acted upon by an appropriate preposition, and not so well by *qui est-ce que*, acted upon by the same preposition.—EXAMPLES:

De qui vous entretenez-vous?	*Of whom* do you speak?
De qui tenez-vous cette nouvelle? ou *de qui est-ce que* VOUS tenez cette nouvelle?	*From whom* have you this piece of news?
A qui écrivez-vous?	*To whom* do you write?
Avec qui demeure-t-elle?	*With whom* does she live?
Sur qui comptez-vous le plus?	*Upon whom* do you rely the most?
Pour qui travaillez-vous?	*For whom* do you work?

RULE IV.—*Whose*, interrogatively used, is rendered by *à qui*.—EXAMPLES:

A qui est cette belle maison?	*Whose* fine house is that?
A qui est ce ruban bleu?	*Whose* blue riband is this?
A qui est cette clé?	*Whose* key is this?
A qui sont ces bas de soie?	*Whose* silk stockings are these?
A qui sont ces boucles d'acier?	*Whose* steel buckles are these?
A qui sont ces jolies boucles d'oreille?	*Whose* pretty ear-rings are these?

RULE V.—*Which*, relating to *persons* or *things*, is rendered by *lequel*, m. *laquelle*, f. &c.—EXAMPLES:

Lequel de vos frères est élève de la marine ?	*Which* of your brothers is a midshipman ?
Laquelle de ces demoiselles veut-il épouser ?	*Which* of these young ladies does he wish to marry ?
Lequel de ces deux tableaux me conseillez-vous d'acheter ?	*Which* of these two pictures do you advise me to buy ?
Laquelle de ces deux oranges souhaitez-vous ?	*Which* of these two oranges do you wish for ?
De ces éditions, à *laquelle* dois-je donner la préférence ?	Of these editions, to *which* ought I to give the preference ?
Des romans que j'ai achetés pour vous, *lesquels* trouvez-vous les plus amusans ?	Of the novels I bought for you, which do you think the most entertaining ?

RULE VI.—*What*, when applied to *persons* or *things*, used *interrogatively*, and followed by a *substantive*, is translated by *quel*, m. *quelle*, f. &c.—EXAMPLES:

Quel capitaine commandait ce jour-là ?	*What* captain commanded on that day ?
A *quel* homme pensez-vous avoir affaire ?	*What* man do you think you have to deal with ?
De *quel* monsieur parlez-vous ?	*What* gentleman do you speak of ?
De *quels* messieurs avez-vous reçu cet argent ?	Of *what* gentlemen did you receive that money ?
Quel profit vous en revient-il ?	*What* profit do you receive by it ?
Quelle toile avez-vous apportée ?	*What* linen have you brought ?
Quelles chemises porte-t-il ?	*What* sort of shirts does he wear ?
En *quelle* monnaie vous a-t-il payé ?	In *what* coin has he paid you ?
A *quel* jeu jouerons-nous ?	*What* game shall we play at ?
Voici mon avis ; *quel* est le vôtre ?	This is my advice ; *what* is yours ?
C'était son sentiment ; *quel* était le leur ?	It was his sentiment ; *what* was theirs ?
Voilà mon opinion ; savez-vous *quelle* est la sienne ?	That is my opinion ; do you know *what* is his ?

RULE VII.—*What*, signifying *what thing*, not acted upon by a *preposition*, when it is the *object* of the verb, is rendered,

1st. By *que*, or *qu'est-ce que :* if *que* be used, the active pronoun *follows* the verb, as is generally done in interrogations ; but if, on the contrary, *qu'est-ce que* be preferred, the active pronoun, as in affirmation, *precedes* the verb.—EXAMPLES:

Que dites-vous, *ou qu'est-ce que* vous dites ?	*What* do you say ?
Que craignez-vous, *ou qu'est-ce que* vous craignez ?	*What* do you fear ?
Que cherche-t-elle, *ou qu'est-ce qu'*elle cherche ?	*What* does she look for ?

2d. By *que*, or *qu'est-ce qui*, when it is the *subject* of the verb: in using *que*, the active pronoun will be necessary, as in the foregoing examples; in using *qu'est-ce qui*, no active pronoun will be required: the *passive* pronoun, if any be used, will, as a matter of course, *precede* the verb.—EXAMPLES:

*Qu'*est-il arrivé, ou *qu'est-ce qui* est arrivé?	*What* has happened?
Que lui est-il arrivé, ou *qu'est-ce qui* lui est arrivé?	*What* happened to him?

Observe, that *why*, implying *for what reason*, and attended by a *negative*, may be translated by *que*, followed by *ne*, instead of *pourquoi* and the negative *ne pas*.—EXAMPLES:

Que ne le corrige-t-il, ou *pourquoi ne* le corrige-t-il *pas?*	*Why* does he *not* correct him?
*Que n'*attendez-vous?	*Why* do you *not* wait?
*Que n'*est-il venu plutôt?	*Why* is he *not* come sooner?
*Que n'*est-il plus soigneux de ses affaires?	*Why* is he *not* more careful of his business?
*Que n'*y va-t-il lui-même?	*Why* does he *not* go thither himself?
Que ne faites-vous ce qu'on vous dit?	*Why* do *not* you do what you are bid?

Que, in a very few phrases, may be used *without* the negative.—EXAMPLES:

Que tardez-vous?	*Why* do you stay?
Que différons-nous?	*Why* do we delay?

It is safer, in general, to use *pourquoi*, as, by this means, no room for error is left.

RULE VIII.—*What*, implying *what thing*, acted upon by a *preposition*, is rendered, in French, by *quoi*, with an *appropriate* preposition before it.—EXAMPLES:

De quoi vous accuse-t-on?	*Of what* do they accuse you?
De quoi parle-t-on?	*Of what* do they talk?
En quoi est-elle coupable?	*In what* is she guilty?
Sur quoi en étiez-vous quand je suis entré?	*What* were you talking *about* when I came in?
Auquoi en attribuez-vous la faute?	*To what* do you impute the fault?

Observe, 1st. That, in English, though *what* be *not* acted upon by a *preposition*, its correspondent, *quoi*, may, in French,—owing to the French verb requiring a preposition, while the *English* verb does *not*.—EXAMPLES:

De quoi s'agit-il?	*What* is the matter?
A quoi peut-il s'attendre?	*What* can he expect?

2d. That *why* is sometimes rendered, in French, by *quoi*, preceded by a *preposition*.—EXAMPLES:

De quoi vous mêlez-vous?	*Why* do you concern yourself?
A quoi bon tant de façons?	*Why* so much ado?

3d. *How*, generally rendered by *comment*, or *de quelle manière*, is sometimes rendered by *quoi*, preceded by a *preposition*.—EXAMPLES:

A quoi passez-vous votre temps à la campagne?	*How* do you spend your time in the country?
A quoi nous amuserons-nous ce soir?	*How* shall we divert ourselves this evening.

LESSON THE NINTH.

OF THE ACTIVE PRONOUNS.

RULE I.—The *active* pronouns, of the *first* and *second* persons, if their verbs be in *different* tenses, must be *repeated* before every *verb* of the sentence in which they are found. Should the verbs be in the *same* tense, the pronoun, according to fancy or taste, *may* or *may not* be repeated. It is, however, most advisable to repeat it.—EXAMPLES:

Je pense et *je* penserai toujours la même chose.	*I think*, and shall always think, the same thing.
Vous l'avez vue, et *vous* la verrez encore.	*You* have seen her, and will see her again.
Nous pêchons à présent, et *nous* avons dessein d'aller à la chasse cette après-midi.	*We* are fishing now, and intend to go a-hunting this afternoon.
Je dis et déclare, ou *je* dis et *je* déclare, que cela est ainsi.	*I* say, and declare, that it is so.

RULE II.—The *active* pronouns of the *third* person are *not* to be repeated before *verbs* when those verbs are in the *same* tense.—EXAMPLES:

La bonne grâce ne gâte rien; *elle* ajoute à la beauté, relève la modestie, et y donne du lustre.	Gracefulness spoils nothing; *it* adds to beauty, heightens modesty, and gives it a lustre.

Lévizac, who gives, in his Grammar, the foregoing rule, justly remarks, that clearness requires the repetition of the pronoun, when the *second* verb, besides the conjunction *et*, is *preceded* by a *preposition*, which, with its regimen *(complement)*, forms a long incidental phrase, as:

Il fond sur son ennemi, et *après l'avoir saisi d'une main victorieuse, il* le renverse, comme le cruel aquilon abat les tendres moissons qui dorent la campagne.	*He* rushes on his enemy, and, *after having taken hold of him with a victorious hand, he* throws him down, as the ruthless north wind crushes the tender harvests that gild the field.

Should the verbs be in a *different* tense, we may *either* repeat the pronouns or *not;* but it is advisable to repeat them.—EXAMPLES:

Elle est vertueuse et *elle* le sera toujours.	*She* is virtuous, and will be so always.
Il n'a jamais rien valu, et ne vaudra jamais rien.	*He* never was good for any thing, nor ever will be.

On must *always* be repeated.—EXAMPLES:

On parle d'une manière, et *l'on* agit souvent d'une autre.	*They* speak in one way, and often act in another.
On dit, *on* écrit, et *l'on* assure, que la paix sera bientôt signée.	*They* say, write, and speak positively, that peace will soon be signed.
On épie la fortune, *on* travaille, *on* se fatigue, *on* cherche tous les moyens de la fixer; et, après bien des soins, le tombeau s'ouvre, et *l'on* s'aperçoit trop tard que tout ici bas n'est que vanité.	*We* watch fortune, *we* labour, *we* exhaust ourselves, *we* try all means to fix her; and, after much anxiety, the grave opens, and, when too late, *we* discover that all below is vanity.

RULE III.—*Active* pronouns, of *whatever* persons they be, *ought* to be repeated before the *verbs* to which they relate:

1st. When we pass from *negation* to *affirmation*, or from *affirmation* to *negation*.

2d. When the verbs are connected by a *conjunction*.—EXAMPLES:

Vous voulez et *vous* ne voulez pas tour à tour.	*You* will, and will not, by turns.
Il ne parle pas quand il le faut, et *il* parle quand il ne le faut pas.	*He* does not speak when it is necessary, and speaks when he should not.
Elle n'est pas riche, mais *elle* est jeune et belle.	*She* is not rich, but *she* is young and handsome.
Nous le recevons chez nous, cependant *nous* ne pouvons pas le souffrir.	*We* receive him in our house, yet *we* cannot endure him.

Et and *ni* (when the verb is not used *negatively*) are an exception among the conjunctions; for they require the *suppression* of the *active* pronouns before the *verbs* which *follow*.—EXAMPLES:

Vous aimez les complimens, *et* les entendez toujours avec plaisir.	*You* love compliments, *and* always hear them with pleasure.
Il donne *et* dépense tout son argent.	*He* gives *and* spends all his money.
Je ne bois *ni* ne mange.	*I* neither drink *nor* eat.
Il n'invite *ni* ne reçoit personne chez lui.	*He* neither invites *nor* receives any body into his house.

RULE IV.—The *active* pronouns, occurring *without* a mark of interrogation, are, in the three following cases, placed *after* the verb.

1st. They are placed *after* the *seven* following verbs, when they are joined with them only by way of *parenthesis*: *dire, répondre, répliquer, repartir, continuer, poursuivre, s'écrier*.—EXAMPLES:

Vous voyez, *dit-il*, l'état affreux où je suis réduit.	You see, *said he*, the frightful condition to which I am reduced.
Pourquoi, lui *répondis-je*, ne me l'avez-vous pas dit plutôt?	Why, *answered I*, have you not told it me sooner?
Je ne pouvais vous l'apprendre auparavant, me *répliqua-t-il*.	I could not inform you of it before, *replied he*.
Cependant, *repartis-je* brusquement, vous m'avez vu plusieurs fois.	Nevertheless, *retorted I*, bluntly, you have seen me often.
Oh! *continua-t-il*, je n'ai jamais osé le faire.	Oh! *continued he*, I never dared to do it.
Il fallait, *poursuivis-je*, avec chaleur, avoir plus de courage avec le meilleur de vos amis.	You should, *pursued I*, with warmth, be bolder with the best of your friends.
Ah! *s'écria-t-il*, avec l'accent de la plus vive reconnaissance, vous m'avez rendu trop de services, pour que j'osasse vous en demander un nouveau.	Ah! *exclaimed he*, with an emotion of the liveliest gratitude, you have rendered me too many services for me to presume to ask another.

2d. Principally *after* such expressions, as *dussé-je, dût-il*, &c. *fussé-je, fussiez-vous*, &c. *puisse-t-il, puissiez-vous*, &c. in the *subjunctive*.—EXAMPLES:

Je l'entreprendrai, *dussé-je* échouer.	I will undertake it, *though I should* miscarry.
Il partira cette nuit, *dût-il* être assassiné.	He will set off to-night, *though he should* be murdered.
Dussiez-vous m'en vouloir, je vous dirai ma façon de penser.	*Though you may* hate me for it, I will tell you my mind.

Fussé-je le seul de cette opinion, cela ne m'empèchera pas de la manifester.	*Though I were* the only one of that opinion, it would not prevent me from manifesting it.
Fussiez-vous plus nombreux, vous éprouveriez de la résistance.	*Though you were* more numerous, you would experience resistance.
Puisse-t-il se guérir de sa maladie, et vivre encore long-temps pour votre bonheur !	*May he be* cured of his illness, and still live long to render you happy !

Though the subject were *not* an *active* pronoun, it should always be placed *after* the verb, as in the two cases below.—EXAMPLES:

Rien n'est plus commun que de prendre un engouement passager pour de l'amitié. Il faut *(dit Plutarque)* avoir mangé un minot de sel avec celui qu'on veut aimer.	Nothing is more common than to mistake a momentary partiality for friendship. We ought *(says Plutarch)* to eat three bushels of salt with him we wish to love.
Puissent *tous les vrais citoyens* se réunir contre les mal-intentionnés !	May *all true citizens* be united against evil-minded men !

3d. When the *verb* is *preceded* by any of the following conjunctive words, *aussi, peut-être, autant, du moins, au moins, en vain, encore, à peine.*—EXAMPLES:

La rose est la reine des fleurs; *aussi* est-*elle* l'emblème de la beauté.	The rose is the queen of flowers; *therefore it* is the emblem of beauty.
Il lui a manqué essentiellement; *aussi* est-*il* très-fâché.	He has affronted him grossly; *therefore he* is very angry.
Si vous allez chez lui à présent, *peut-être* le trouverez-*vous* occupé.	If you go to his house now, *perhaps you* will find him engaged.
Autant vaudrait-*il*, une bonne fois, lui dire ce qu'il en est.	*It* would be *as well*, once for all, to tell him how the matter stands.
On le soupçonnait d'être le chef de la conspiration, *du moins* est-*il* certain qu'il était instruit du complot.	They suspected him to be the head of the conspiracy, *at least it* is certain he was acquainted with the plot.
En cela, *au moins*, ou *du moins*, aviez-*vous* raison.	In that, *at least*, *you* were very right.
En vain lui porta-t-*il* ses plaintes; tout cela ne lui servit à rien.	*In vain* did *he* lay his complaints before him; all that was of no service to him.
Il a été long-temps à se faire prier, *encore*, ne l'a-t-*il* accordé que de mauvaise grâce.	He suffered himself to be long entreated, *and finally he* granted it with a bad grace

A peine César fut-*il* entré au sénat, que les conjurés se jetèrent sur lui et le poignardèrent.	*Scarcely* had Cæsar entered the senate, when the conspirators rushed on him and stabbed him.

In some of the above examples the English construction might have been safely followed, but at much expence of the grace and energy of the sentence.

RULE V.—The *active* pronouns which, in English, are considered as useless in an *interrogation* in which a noun is the *subject* of the *verb*, must, in French, be *always* expressed.—EXAMPLES:

Votre maître est-*il* à la maison?	Is your master at home?
Mes souliers sont-*ils* décrottés?	Are my shoes cleaned?
Mes bas sont-*ils* raccommodés?	Are my stockings mended?
Votre montre va-t-*elle* bien?	Does your watch go well?
Votre sœur dessine-t-*elle* bien?	Does your sister draw well?
Ces demoiselles ont-*elles* un maître de musique?	Have these young ladies a music-master?
Le tailleur a-t-*il* apporté mon habit neuf?	Has the tailor brought my new coat?
Votre marchande de modes a-t-*elle* reçu les nouvelles modes?	Has your milliner received the new fashions?
Votre frère n'est-*il* pas arrivé des Indes.	Is not your brother arrived from the Indies?

RULE VI.—If the verb used *interrogatively* were in the *first* person, and ended in *e* feeble, this *e* should be made *open*, by placing over it an *acute* accent, owing to the weak syllable *je* that follows it. —EXAMPLES:

Rêvé-je? Pensé-je? Dussé-je?	Do I dream? Do I think? Should I?

Should the verb in the *first* person be a *monosyllable*, terminated by two *consonants*, the pronoun *je* cannot *follow* it: thus, you will avoid saying, *sors-je? mens-je? sers-je?* Instead of it, you will place, in order to ask the question, *est-ce que* before the verb preceded by *je*, and say:

Est-ce que je sors? *Est-ce que* je mens? *Est-ce que* je sers?	Do I go out? Do I lie? Do I serve?

Observe, that *est-ce que*, which is a very familiar mode of expression among the French, is applicable, in the same manner, to other *persons* and *tenses* of the verb.—EXAMPLES:

Est-ce que vous écrivez? *Est-ce que* vous n'écrivez pas?	Do you write? Do you not write?

Est-ce qu'il est venu? *Est-ce qu*'il n'est pas venu?	Is he come? is he not come?
Est-ce que votre frère obtiendra permission?	Will your brother obtain leave?

LESSON THE TENTH.

OF THE PASSIVE PRONOUNS.

RULE I.—*Passive* pronouns, in French, 1st. immediately *precede* the verb. 2d, They must be *repeated* before *every* verb in the sentence to which they belong.—EXAMPLES:

1st.	1st.
Il *m*'a dit cela—Je ne *vous* ai jamais dit cela.	He told *me* that—I never told *you* that.
Je *vous* apporte des fruits mûrs—Il *nous* ennuie beaucoup—Je *lui* parlerai en particulier—Je *leur* ferai entendre raison.	I bring *you* ripe fruits—He tires *us* much—I will speak to *him* in private—I shall make *them* listen to reason.
2d.	**2d.**
Je *vous* aime et *vous* estime—L'idée de ses malheurs *le* poursuit, *le* tourmente, et *l*'accable—Un fils bien élevé ne se révolte jamais contre son père; il *l*'aime, *l*'honore, et *le* respecte—On *nous* veille et on *nous* observe.	I love and esteem *you*—The idea of his misfortunes pursues, torments, and overwhelms *him*—a son well educated never rebels against his father; he loves, honours, and respects *him*—They watch and observe *us*.

N.B. To the above rule, verbs in the *imperative* afford an exception; for which, see Rule IV. of this Lesson.

RULE II.—If a *verb* be attended by *two passive* pronouns, they must both *precede* the verb; and the one affected by the preposition *à* (understood) corresponding to *to* (expressed *or* understood) *in English*, should *precede*.—EXAMPLES:

Il *me* l'a promis—Je *vous* la montrerai—Elle *nous* les renverra—Je crois qu'elle ne *vous* les renverra pas.	He promised it *to* me—I will show her *or* it *to* you—She will send them back *to* us—I believe she will not send them back *to* you.

RULE III.—Should the *two* pronouns belong equally to the *third* person, the *contrary* of what is required by the preceding rule takes

place; that is to say, the *pronoun* before which the preposition *à* is understood should *follow* the one unattended by it.—EXAMPLES:

Nous le *lui* dirons—Vous les *leur* avez promis—Je vous assure que je ne les *leur* ai pas promis—Je la *lui* présenterai—Elle ne veut pas que vous la *lui* présentiez.	We will tell it *to him*—You have promised them *to them*—I assure you that I have not promised them *to them*—I will introduce her *to him* or *to her*—She will not have you to introduce her *to him* or *to her*.

RULE IV.—When the pronouns *le, la, les,* attended by the disjunctives *moi, toi, nous, vous, lui,* or *leur,* become the *object* of the *imperative* without a *negative,* they should always *precede* the disjunctives, and both follow the verb.—EXAMPLES:

Donnez-*le* moi—Envoyez-*la* lui—Prêtez-*les* leur—Apportez-*les* nous—Assurez-*les* vous.	Give *him* or *it* to me—Send *her* or *it* to him *or* to her—Lend *them* to them—Bring *them* to us—Make sure of *them*.

It is to be noticed, that *moi* and *toi* become *me* and *te,* when they are linked with *en*.—EXAMPLES:

Cherchez-*m'*en—Donne-*t'*en de garde.	Hunt some for *me*—Beware of it.

RULE V.—When two imperatives, *without* a negative, accompanied by pronouns, follow one another, we place the *first* pronoun after the *first* verb, and the *second* pronoun before the *second* verb.—EXAMPLES:

Cherchez-*le*, et *lui* dites que je l'attends.	Look for *him*, and tell *him* I am waiting for him.
Levez-*vous* et *vous* apprêtez à sortir.	Rise and make ready to go out.
Prêtez-le *moi* ou *me* le vendez.	Lend or sell it to *me*.

RULE VI.—If the imperative be attended *with* a negative, the *pronouns* occupy their *natural* place, before the verb, in the same order as they do in the other tenses of the verb; and *moi, toi,* become *me, te*.—EXAMPLES:

Ne *me* trompez pas—Ne *te* flatte pas ainsi.	Do not deceive *me*—Do not flatter *thyself* thus.
Ne *me le* renvoyez pas encore.	Do not send *it* back to *me* yet.
Ne *me la* refusez pas, je vous en conjure.	Do not refuse it *me*, I entreat you.

Ne *nous le* dites pas—Ne *la lui* gardez pas.	Do not tell *it to us*—Do not keep *it for him* or *her*.
Ne *les leur* accordez pas.	Do not grant *them to them*.

RULE VII.—The *pronouns* or *adverbs y* and *en* precede invariably the *verb;* and, when they are used together, *y* is always put first.

EXAMPLES FOR Y.

J'*y* travaille depuis le matin jusqu'au soir—N'*y* travaillez plus—Je vous *y* menerai, si vous voulez—Non, ne m'*y* menez pas—*Y* est-il à cette heure?—*Y* resterez-vous long-temps?	I work *at it* from morning till evening—Work *at it* no more—I will take you *there*, if you choose—No, do not take me *there*—Is he *there* at this time?—Shall you stay *there* long?

EXAMPLE FOR EN.

Qu'*en* dites-vous maintenant? Il ne s'*en* repent point—Il avait deux fils; il lui *en* est mort un—Combien *en* voulez-vous?—J'*en* veux seulement trois douzaines—Ne m'*en* apportez plus—Je ne leur *en* demande pas—*En* venez-vous?—Oui, j'*en* viens.	What do you say *to it*, or *of it*, now?—He does not repent *of it*—He had two sons, one *of them* died—How many do you want *of them?*—Three dozen only—Do not bring me any more *of them*—I do not ask *any* of them—Do you come *from there?*—Yes, I do.

EXAMPLES WHEN USED TOGETHER.

N'*y en* a-t-il pas suffisamment?	Is *there* not plenty *of it?*
Vous n'*y en* avez pas trop mis.	You did not put too much *of it in it*.
Y en a-t-il qui le sachent?	Is *there any* one who knows it?
Je vous *y en* ferai tenir.	I will forward *some* to you *there*.
Il nous *y en* portera davantage, si nous le souhaitons.	He will bring us *some* more *thither*, if we desire it.

In the imperative, *without* a negative, *y* or *en* follow the verb; and, if they meet with a *pronoun*, they are put after it.

EXAMPLES FOR Y.

Allez-*y*—Menez-nous-*y*—Conduisez-les-*y*—Rendez-vous-*y*—Fiez-vous-*y*.	Go *thither*—Take us *thither*—Conduct them *thither*—Repair *thither*—Trust *to him* or *to it*.

We do not say, however, as it would be too harsh, *menez-moi-y*, *envoyez-moi-y*; but place *y* before the pronoun, as *menez-y-moi*, *envoyez-y-moi*.

EXAMPLES FOR EN.

Donnez-lui-*en*—Envoyez-nous-*en* —Gardez-vous-*en*.	Give him *some*—Send us *some*—Beware *of it*.

But, for a similar reason, we do not say, *donnez-moi*-en, *envoyez-moi*-en, *apportez-moi*-en; but *donnez-m'en*, *envoyez-m'en*, *apportez-m'en*,—as has already been noticed.

The following TABLE will familiarise the union of pronouns and verbs in their *affirmative, interrogative,* and *negative* senses. The reader is to suppose the pronouns in each line to be in the places marked by *asterisks;* thus, he is to read,—il *me le* donnera, he will give *it to me;* il *me l'y* enverra, he will send *it to me thither,* &c.

Me le,	me la,	me les,	m'en.	Il ** donnera.
Me l'y,	me les y,	m'y,	m'y en.	Il ** enverra.
Te le,	te la,	te les,	t'en.	** donnerai-je ?
Te l'y,	te les y,	t'y,	t'y en.	** enverrai-je ?
Nous le,	nous la,	nous les,	nous en.	Il ne ** donne pas.
Nous l'y,	nous les y,	nous y,	nous y en.	Il ne ** enverra pas.
Vous le,	vous la,	vous les,	vous en.	Ne ** donnerai-je pas ?
Vous l'y,	vous les y,	vous y,	vous y en.	Ne ** enverrai-je pas ?
Se le,	se la,	se les,	s'en.	Il ** promet ; il s'en défend.
Se l'y,	se les y,	s'y,	s'y en.	Il ** procura ; il s'y en détacha.
Le lui,	la lui,	les lui,	lui en.	Nous ** promettons.
Le leur,	la leur,	les leur,	leur en.	Vous ne ** donnez pas.
Le leur y,	la leur y.	les leur y,	leur y en.	** enverrai-je ?

LESSON THE ELEVENTH.

OF THE DISJUNCTIVE PRONOUNS.

RULE I.—The *disjunctive* pronouns, *moi, toi, lui,* &c. are used in the following circumstances:

1st. Before the words *qui, que,* or *seul.*—EXAMPLES:

Moi qui vous parle, je l'ai vu.	*I, who* speak to you, have seen him or it.
Lui seul était présent. *Elle seule* l'a fait.	*He alone* was present. *She alone* has done it.
Toi que j'aime et *que* je respecte.	*Thou, whom* I love and respect.

2d. After *être,* used *affirmatively* or *interrogatively.*—EXAMPLES:

Vous voulez absolument que ce *soit elle* ou *nous.*	You insist upon it that it is *she* or *we.*
C'*est lui* qui le dit, et non pas moi.	It *is he* who says it, and not I.
Non; je vous assure que *ce n'est pas lui.* Qui donc?	No; I assure you that *it is not he.* Who then?
C'*est* ou *elle* ou *vous* ou *eux.*	It *is* either *she, you,* or *they.*
Est-ce *toi* ou *moi?* parle.	*Is* it *you* or *me?* speak.

3d. Before a *noun,* or a *verb* used in *opposition* or *distinction* to the preceding one, and to *enumerate* the various parts different persons had in a *transaction.*—EXAMPLES:

Vous aimez la pêche, et *moi* la chasse.	*You* love fishing, and *I* hunting.
Vous préférez l'étude, *lui* le jeu, et *elle* la danse.	*You* prefer study, *he* gaming, and *she* dancing.
Les passans et le chirurgien ont secouru le blessé: *eux* l'ont relevé et *lui* l'a pansé.	The passengers and the surgeon assisted the wounded man; *they* raised him, and *he* dressed him.

Observe, that before *je, tu, nous, vous, il,* &c. the corresponding pronouns, *moi, toi, nous, vous, lui,* &c. may be used in cases in which it is wished to give the sentence great energy and precision; and in these, taste, circumstances, and good writers, are the best guides.—EXAMPLES:

Nous avons l'un et l'autre des motifs puissans de l'obliger; *moi je* lui dois de la reconnaissance pour des bienfaits reçus, et *vous, vous* espérez en recevoir	We have both powerful motives to oblige him; *I* owe him gratitude for benefits received, and *you* hope to receive some from him.

Toi, tu oserais le faire! Je n'en crois rien.	*Thou* wouldst dare to do it! I disbelieve it.
Nous, nous pensons ainsi; mais *lui, il* pense tout autrement.	*We* think so, but *he* thinks quite differently.

4th. When they are united to *nouns* or *pronouns* by a *conjunction*. —EXAMPLES:

Moi et mon domestique, nous nous y rendrons sur le champ.	My servant and *I* will repair thither immediately.
Ma sœur et *moi*, nous y étions.	My sister and *I* were there.

5th. After a *preposition*, as has already been noticed in the first part of this volume. See page 145, &c.

RULE II.—When *a verb* relates to subjects of *different* persons, the pronouns *subject* are *disjunctive*, and the verb agrees with the *first* person, in preference to the *second;* and with the *second*, in preference to the *third*. The *active* pronouns must attend the *verb*, though they be omitted in English; and, through politeness, we first name the person *to* or *of whom* we are speaking, and ourselves last.—EXAMPLES:

Vous et moi *nous* sommes bons amis.	You and I are good friends.
Lui, votre frère, et moi, *nous* lisions ensemble la nouvelle brochure.	He, your brother, and I, were reading together the new pamphlet.
Elle et moi, *nous* sortîmes pour aller nous promener.	She and I went out to take a walk.
Vous, votre ami, et son cousin, *vous* viendrez me trouver.	You, your friend, and his cousin, will call upon me.

It is natural to suppose, that when superiors, such as a father or a master, mention what they have done in conjunction with a child, a servant, &c. the pronoun of the first person is mentioned *first*, which forms an exception to the above rule; so we may say,

Moi et mon fils.	*I* and my son.
Moi et mon domestique.	*I* and my servant.

It is essential to observe that, if the *subjects* relating to the *verb* are all of the *third* person, the *verb* then is *not*, as in the above cases, preceded by a pronoun *active*.—EXAMPLES:

Lui et *eux* ne partiront point, j'en suis sûr.	*He* and *they* will not set off, I am sure.
Lui et *ce monsieur*, que vous voyez là-bas, sont associés.	*He* and *that gentleman* you see yonder, are partners.
Lui et *son frère* apprennent le Français, l'Allemand, la danse, l'escrime, le dessein, la tenue des livres, et les mathématiques.	*He* and *his brother* are learning French, German, dancing, fencing, drawing, book-keeping, and mathematics.

LESSON THE TWELFTH.

OF THE USE OF THE PRONOUNS LUI, EUX, ELLE, ELLES, SE, LUI-MEME, SOI.

RULE I.—The personal pronouns *leur* and *lui, eux, elle, elles*, acted upon by a *preposition*, are not, in general, used for *animals* or *things*, except *both* the pronoun and preposition cannot be rendered by any of the adverbs and prepositions *en, y, dessus, dedans, auprès*, &c.—EXAMPLES:

La fortune de son frère va bientôt augmenter la sienne : il ne devait pas *y* compter sitôt; *and not*, il ne devait pas compter sitôt sur *elle*.	The fortune of his brother will soon increase his own: he could not have calculated *on it* so soon.
En traversant le désert, j'*en* avais grand' peur; *and not*, j'avais grand' peur d'*eux*.	In crossing the desert, I was very much afraid *of them*—(tigers).
J'*en* ai été content; *and not*, j'ai été content de *lui*.	I have been pleased *with it*—(a poem).
Je m'*en* approchai; *and not*, je m'approchai d'*elle*.	I came near *it*—(a table).
Je m'*y* suis assis *ou* je me suis assis *dessus; and not*, je me suis assis sur *elle*.	I sat *upon it*—(a chair).
J'*y* ai compté *ou* j'ai compté *dessus; and not*, j'ai compté sur *lui*.	I relied *upon it*—(fair weather).
Il faut *y* opposer de la résistance; *and not*, il faut *leur* opposer, &c.	We must oppose resistance to *them*—(beasts).
J'*y* donne mon consentement; *and not*, je *lui* donne, &c.	I give my consent *to it*—(a proposition).
Mon bonheur *en* dépend; *and not*, dépend de *lui*.	My happiness depends *upon it*—(a law-suit).
Ne vous *y* fiez pas; *and not*, ne vous fiez pas à *lui*.	Do not trust *to it*—(a bad bridge).
Servez-vous-*en; and not*, servez-vous de *lui*.	Make use *of it*—(a stick).
Ne crachez pas *dessus; and not*, ne crachez pas sur *lui*.	Do not spit *upon it*—(a carpet).
Ne montez pas *dessus; and not*, ne montez pas sur *lui*.	Do not get *on him*—(a horse).
Je ne m'*en* suis pas encore servi; *and not*, je ne me suis pas encore servi de *lui*.	I have not yet made use *of him*—(a horse).
Nous allâmes camper *auprès; and not*, près d'*elle*	We went to encamp *near it*—(an army).

Vous pouvez être sûr que l'oiseau n'y est plus *ou* n'est plus *dedans; and not*, dans *elle*.	You may be sure that the bird is no longer *in it*—(the cage).
Voyez-vous cette maison? Il demeure *vis-à-vis; and not*, vis-à vis d'*elle*.	Do you see that house? He lives *over against it*.

After the prepositions *sans*, *avec*, or *après*, the above *pronouns*, acted upon by them, *may* be always properly used for *animals* or *things*.—EXAMPLES:

Elle en raffole, elle ne saurait faire un pas sans *lui*.	She doats upon him, she cannot go a single step without *him*—(a lap-dog).
On m'a dit qu'il ne sortait jamais sans ses pistolets. Cela est vrai, il ne sort jamais sans *eux*.	I have been told that he never went out without his pistols. It is true, he never goes out without *them*.
Ce torrent est si rapide qu'il entraîne avec *lui* tout ce qu'il rencontre; il ne laisse après *lui* que du sable et des cailloux.	This torrent is so rapid, that it carries with *it* every thing it meets; it leaves nothing behind but sand and pebbles.
Les plaisirs ne laissent souvent après *eux* que des regrets.	Pleasures often leave nothing after *them* but regret.

In many other cases, which custom alone can point out, the *above* pronouns may be used for *things* with other prepositions.

1st. With the preposition *à*, in speaking of an enemy's army, we say, nous marchâmes *à elle*, we marched up *to it*. This is even the most proper way of expressing that idea.

2d. With *de*; as, ces choses sont bonnes *d'elles-mêmes*, these things are good *in themselves*.

3d. With *pour*; as, j'aime la vérité au point que je sacrifierais tout *pour elle*; I love truth to the degree that I would sacrifice every thing *for it*.

4th. With *en*; as, ces raisons sont solides *en elles-mêmes*; these reasons are solid *in themselves*.

Lui and *leur*, without a preposition, may apply to *animals* or *things*, as in the following phrases, and the like.—EXAMPLES:

Ce cheval a faim, donnez-*lui* à manger.	This horse is hungry, give *him* something to eat.
Cette plante et ces orangers ont besoin d'eau: il faut *leur* en donner.	That plant and these orange-trees want water: it ought to be given *to them*.

A man, very partial to a *house* which he has embellished, may say,

J'y ai fait de grandes dépenses; mais elle m'en dédommage	I have been at much expense (with it), but it has well indem-

bien; car je *lui* dois ma santé et mon bien-être: je ne vivrais pas sans *elle*.	nified me; for *to it* I owe my health and my comfort: I could not live without *it*.

We may also say, with great propriety.

Ce chien et ces oiseaux font tout mon plaisir: je n'aime qu'*eux*; eux seuls font tout mon amusement; je ne songe qu'à *eux*.	This dog and these birds are all my pleasure; I love nothing but *them*; they alone are all my amusement; I think of nothing but *them*.

The English compound pronouns, *himself, herself, itself, themselves,* are rendered, in French, when they serve to make a verb *reflected,* by *se,* as it has been shown in the conjugation of *s'*habiller, to dress *one's self.*—But, when they do *not* render the verb *reflected,* they are expressed by *lui* or *lui-même; elle,* or *elle-même; eux* or *eux-mêmes; elles* or *elles-mêmes,* according to *gender* and *number.*—EXAMPLES:

Il parle toujours de *lui,* ou de *lui-même,* et jamais des autres.	He always speaks of *himself,* and never of others.
Il m'a dit qu'il avait parlé à *elle-même,* à *eux-mêmes,* à *elles-mêmes.*	He told me that he had spoken to *herself,* to *themselves.*

One's self, himself, and *herself,* in the singular, used in a vague and indeterminate sense, or after the indeterminate words, *one, people, a man, everybody, nobody, whoever, &c.* and *itself,* applying to *things,* are rendered, in French, by *soi.*—EXAMPLES:

On doit travailler non-seulement pour *soi,* mais aussi pour la société.	A man should not only work for *himself,* but also for society.
Chacun pour *soi,* dit l'égoïste.	Every one for *himself,* says the selfish man.
Personne n'est sûr de *soi.*	None can answer for *himself.*
L'homme qui n'aime que *soi,* ne se fait point d'amis.	The man who loves nobody but *himself,* does not make friends.
Quiconque ne pense qu'à *soi,* est indigne de vivre.	Whoever thinks only of *himself,* is unworthy of living.
La vertu est aimable de *soi.*	Virtue is amiable in *itself.*
L'aimant attire le fer à *soi.*	The loadstone attracts iron to *itself.*
Cela est bon en *soi.*	That is good in *itself.*

In speaking of *persons*, *même* is very commonly, and sometimes indispensably, *added* to *soi*, as in the following EXAMPLES:

Il ne faut pas se louer *soi-même.*	We must not praise *ourselves.*
Il faut se rendre compte *à soi-même.*	We should be accountable to *ourselves.*
Avoir un ami, c'est avoir un autre *soi-même.*	To have a friend, is to have another *self.*

LESSON THE THIRTEENTH.

OF SOME DIFFICULTIES IN THE FRENCH LANGUAGE.

FIRST DIFFICULTY.

The word *le* is used, in French, to represent,—1st. A part of a phrase, or even a whole one. 2d. An adjective, or a substantive taken *adjectively*. 3d. A substantive, or an adjective, taken *substantively*.

In the *two first* instances, *le* is an *adverb*, and of course can suffer *no* alteration. In the *third*, as it represents a *substantive* or a *noun*, it is subject to the laws of concordance, which require that it should *assume* the *gender* and *number* thereof.

1st, *Le*, representing *part* of a phrase, or a *whole* proposition EXAMPLES:

Pouvez-vous aller à la Nouvelle-Orléans? Oui, je *le* puis.—(Le *is used instead of* y aller, *which is understood*).	Can you go to New-Orleans? Yes, I can.
Si le public a eu quelque indulgence pour moi, je *le* dois à votre protection.—(*Je le dois*, is clearly equivalent to *je dois que le public ait eu quelque indulgence pour moi*).	If the public has shown me some indulgence, I owe *it* to your protection.

Si Rome a souvent même estimé mes exploits,
C'est à vous, ombre illustre, à vous que je *le* dois.

2d. *Le*, representing an *adjective*, or a substantive taken *adjectively*. —EXAMPLES:

Madame, êtes vous malade? Oui, je *le* suis.	Madam, are you sick? Yes, I am (*so*).
Mesdemoiselles, êtes-vous musiciennes? Oui, nous *le* sommes.	Young ladies, are you musicians? Yes, we are (*so*).
Messieurs, êtes-vous héritiers du défunt? Oui, nous *le* sommes.	Gentlemen, are you heirs of the deceased? Yes, we are (*so*).

Passant! c'est un enfant, ton maître.
Il l'est, *le* fut, ou *le* doit être.

Zaïre, es-tu chrétienne?
Oui, seigneur, je *le* suis.

N. B. In the above phrases, the abverb, *le*, is the *correspondent* of the adverb *so*, which is understood in English.

3d. *Le*, *la*, or *les*, representing a *noun*, or an *adjective* taken *substantively*, according to circumstances of gender and number.—EXAMPLES:

Monsieur, êtes-vous le médecin? Oui, je *le* suis.	Sir, are you the physician? Yes, I am.
Madame, êtes-vous la malade? Oui, je *la* suis.	Madam, are you the patient? Yes, I am.
Mesdemoiselles, êtes-vous les musiciennes? Oui, nous *les* sommes.	Young ladies, are you the musicians? Yes, we are.
Messieurs, êtes-vous les héritiers du défunt? Non, nous ne *les* sommes pas.	Gentlemen, are you the heirs of the deceased? No, we are not.

N. B. In the *first* example, *le*, instead of being used for an adverb, is used to avoid the repetition of the noun *médecin:* it is the same in the *other* examples, with regard to *la* or *les*.

SECOND DIFFICULTY.

The words *chacun* and *leur* present great and numerous difficulties; but we shall enter into no critical investigation of the opinions of different grammarians upon this subject, because, we cannot see what advantage could be derived to the scholar, to compensate for the *tedium* that must attend such discussion. We shall therefore pass on; and only give a few phrases, wherein *chacun* is put in its proper

place, in order that they may serve as a *model* for forming others.—EXAMPLES:

Chacune de ces charrettes a perdu son essieu.	*Both* of these carts have lost their axle-trees.
Chacune de ces femmes est très-attachée à son mari.	*Every one* of these women is very much attached to her husband.
Que *chacun* de nous prenne son chapeau.	Let *each* of us take his hat.
Que *chacun* de nous s'en aille chez soi.	Let *each* of us go to his house.
Chacun s'en alla chez soi.	*Every one* went to his own house.

Instead of the above phrases, the following incorrect ones are frequently used in *conversation*, and even in *writing:*

Ces deux charrettes ont perdu chacune *leur* essieu (ou *leurs* essieux).
Ces femmes sont très-attachées chacune à *leur* mari (ou à *leurs* maris).
Prenons chacun *notre* chapeau (ou *nos* chapeaux).
Allons-nous-en, chacun chez nous.
Ils s'en allèrent, chacun chez *eux*.

We may remark, with a judicious grammarian, that, though we can never use *leur, leurs*, after *chacun*, it does not follow one always can use *son, sa, ses;* as we can by no means say, "*Ils ont apporté chacun son offrande.*" This is the rule: We cannot use *son, sa, ses*, unless that which precedes *chacun* offers a complete and finished sense. It is therefore necessary, that what precedes *chacun* be a complete phrase; because, we do not begin with a new phrase till the preceding one is completed: therefore we cannot say,

Ces deux charrettes ont perdu chacune *son* essieu.
Ces femmes sont très-attachées chacune à *son* mari.
Prenons chacun *son* chapeau.

Because { Ces deux charrettes ont perdu———— ————
Ces femmes sont très-attachées———— ————
Prenons———— ————

are not complete phrases. Every verb which terminates them, is in want of a *complement*. But, on the contrary, we may say,

Ils ont tous apporté des offrandes au temple, chacun selon *ses* moyens.	They have all brought offerings to the temple, each according to *his* means.
Ils ont tous jugé différemment, chacun selon *ses* intérêts.	They have all judged differently, each according to *his* interests.
Ils passèrent tous en revue devant l'inspecteur, chacun à *son* tour.	They were all reviewed by the inspector, each in *his* turn.

Elles partirent toutes pour Paris, chacune dans *sa* voiture.	They all set off for Paris, each in *her* coach.

Because { Ils ont tous apporté des offrandes———— ——
Ils ont tous jugé différemment —— ——

are complete phrases; the words following *chacun* are *not* necessary to the fulness of the sense thereof; *chacun* begins a new phrase, to express a circumstance of the action, which is expressed in the *first*.

Ils ont tous apporté des offrandes au temple, chacun selon ses moyens; that is to say,

Ils ont tous apporté des offrandes au temple, et chacun *en* a *apporté* selon ses moyens.	They have all brought offerings to the temple, and every one *has brought some*, according to his means.

We might here indulge ourselves with some criticisms on the modes of expression relative to *chacun*, used by several writers; but it is unnecessary: the above rules, supported by practice, will remove every difficulty concerning *chacun*.

THIRD DIFFICULTY.

Quelque, signifying *though*, *although*, *whatever*, *whatsoever*, *however*, or *howsoever*, is an *adverb*, when it is placed *before* an *adjective* separated from its *noun*, and is, therefore, invariably *quelque*; it always requires the *verb* in the *subjunctive preceded* by the conjunction *que*.—EXAMPLES:

Quelque riches *qu'*ils soient, ils ont toujours peur de manquer.	*Though* they be ever so rich, they are always afraid of being in want.
Quelque bonnes *que* soient vos raisons, on ne les écoutera pas.	*Although* your reasons be ever so good, they will not be heard.
Quelque rusés *qu'*ils paraissent, ils sont quelquefois trompés.	*However* cunning they appear, they are sometimes taken in.

Quelque brillans *que* soient les dons de la fortune,
La vertu les efface, elle seule a du prix.

But, if *quelque*, with the same meaning as above, be placed before a *plural* noun, either by itself, or joined to an *adjective*, it takes the mark of the *plural*, as it then becomes an *adjective*.—EXAMPLES:

Quelques fautes *qu'il* ait commises, je lui pardonnerai.	*Whatever* faults he may have committed, I will forgive him.

Quelques heureux talens *que* vous ayez, vous ne réussirez jamais sans application.	*Whatever* happy talents you may have, you will never succeed without application.

Quelque is followed by *qui*, with the *subjunctive*, in the following examples, and the like:

Quelques avantages *qui* lui soient offerts, il ne les acceptera pas.	*Whatever* advantages may be offered to him, he will not accept of them.

Quelques prix glorieux *qui* lui soient proposés;
Quels lauriers me plairont de son sang arrosés?

When the verb *être* is used, the construction of the phrase will *sometimes* not admit of a *noun* or *adjective* being interposed between *quelque* and the *verb*: then *quelque* becomes *quel que*, governing the *subjunctive*, and *quel* is liable to *gender* and *number*.

The following examples will point out to the scholar in what instances this mode of expression may be used.—EXAMPLES:

Il ne veut entendre parler d'aucun accommodement, *quel qu'*il puisse être.	He will not hear of any accommodation, *whatever* it may be.
Quelles que soient les nouvelles, faites m'en part.	*Whatever* the news may be, impart it to me.
Envoyez-moi ces marchandises, *quelles qu'*elles soient.	Send me those goods, *whatever* they may be.
Quels que soient vos amis, vous ne l'obtiendrez pas.	*Whoever* your friends may be, you will not obtain it.
Quelle que soit cette demoiselle, elle est bien mal-honnête.	*Whoever* this young lady be, she is very unpolite.
Je ne me soucie pas de lui, *quel qu'*il soit.	I do not care for him, *whoever* he may be.

Mais *quel que* soit l'état où ton penchant t'appelle,
Que la probité soit ta compagne fidelle.

Quel que soit l'intérêt qui fait parler la reine,
La réponse, seigneur! doit-elle être incertaine?

FOURTH DIFFICULTY.

Tout, when it corresponds with the adverbs *quite*, *entirely*, or the conjunctions *though*, *although*, &c. is invariable; except when it *precedes* an adjective *feminine*, beginning with a *consonant*, or *h aspirated*, as custom requires that it should then assume the inflection of the *adjective*.

Observe, that when *tout* corresponds to the *above* conjunctions, the *adjective* is *followed* by *que*, which governs the verb in the *indicative*.—EXAMPLES:

Cette femme fut *toute* surprise.	This woman was *quite* surprised.
Elle a la figure *toute* hâlée.	Her face is *quite* sunburnt.
Elles furent *toutes* pénétrées de douleur.	They were *quite* overwhelmed with grief.
Elle était *toute* honteuse.	She was *quite* ashamed.
Toute charmante *qu'*elle est.	*Although* she is charming.
Toute malade *qu'*elle était, elle est parfaitement guérie.	Sick *as* she was, she is perfectly cured.
Toutes hardies *qu'*elles sont.	*Although* they are bold.
Toute femme *que* je suis.	*Although* I am a woman.
Toute votre amie *qu'*elle est.	*Although* she is your friend.

But, before a *vowel* or an *h mute*, and before an adjective *masculine plural*, it remains invariably *tout*.—EXAMPLES:

Elle fut *tout* étonnée.	She was *quite* astonished.
Elles étaient *tout* habillées de blanc.	They were *entirely* dressed in white.
Ils étaient *tout* interdits.	They were *quite* thunderstruck.
Ils étaient *tout* mouillés.	They were *quite* wet.
Tout innocente *qu'*elle était.	*Although* she was innocent.
Tout humble *qu'*elle est.	*Although* she is humble.
Tout aimables *qu'*elles sont.	*Though* they are amiable.
Tout sages *qu'*ils sont.	*Although* they are wise.
Tout charmans *qu'*ils paraissent être.	*Although* they appear to be charming.

The adjective *tout*, all, on the contrary, is always *obedient* to the laws of *concordance*.—EXAMPLES:

Elles furent *toutes* étonnées.	They were *all* astonished.
Elles étaient *toutes* habillées de blanc.	They were *all* dressed in white.
Ils étaient *tous* interdits.	They were *all* thunderstruck.
Ils furent *tous* mouillés.	They were *all* wet.

FIFTH DIFFICULTY.

Même, a *pronoun* singular, after *moi*, *toi*, *soi*, *lui*, *elle*, takes the mark of the *plural*, after *nous*, *vous*, *eux*, *elles*; and is always joined to the above pronouns by a *hyphen*; it is used to give more energy to the expression.—EXAMPLES:

Moi-*même*, toi-*même*, soi-*même*, lui-*même*, elle-*même*, nous-*mêmes*, vous-*mêmes*, eux-*mêmes*, elles-*mêmes*.

Soyons vrais; de nos maux n'accusons que nous-*mêmes*.

When *même* answers to *same*, it is an *adjective*, and, of course, is *liable* to all the *accidents* of that part of speech.—EXAMPLES:

Le *même* homme; la *même* femme.	The *same* man; the *same* woman.
Les *mêmes* sentimens; les *mêmes* raisons.	The *same* sentiments; the *same* reasons.

Même, answering to *even*, is an *adverb*, and, therefore, does *not* vary.—EXAMPLES:

L'estime et le respect sont les justes tributs
Qu'aux cœurs *même* ennemis arrachent les vertus.

Observe, that *même*, same, in a *comparative* sense, requires *que*; therefore, St. Evremond, in speaking of the Romans, instead of saying,

Les esclaves s'animaient du *même* esprit *de* leur maître,	The slaves were animated with the *same* spirit as their master,

He should have said,

Les esclaves s'animaient du *même* esprit *que* leur maître.

SIXTH DIFFICULTY.

L'un l'autre, l'une l'autre; les uns les autres, &c. answering to *one another*, in English, are used whenever the *reflective* verb becomes *reciprocal*.—EXAMPLES:

Ils s'aiment *l'un l'autre* depuis leur enfance.	They have loved *one another* from their youth.
Nous devons nous aider *les uns les autres*.	We ought to help *one another*.

En ce monde, il se faut *l'un l'autre* secourir.

When a preposition affects *one another*, l'un l'autre, it is, in English, placed before it; but, in French, it is placed between *l'un* and *l'autre*.—EXAMPLES:

Ils se sont donné le mot les uns *aux* autres.	They gave the word *to* one another.
Ils travaillèrent comme à l'envi l'un *de* l'autre.	They worked as if it were through emulation *of* one another.
Ils brûlèrent les vaisseaux les uns *des* autres.	They burnt each *other's* vessels.

SEVENTH DIFFICULTY.

L'un et l'autre, both, requires the verb, which relates to it, to be always in the *plural*, notwithstanding the authority of some gramma-

rians, who, countenanced by certain writers, and even by the French Academy, pretend that the verb may be either *singular* or *plural*; but reason, stronger than all grammatical authorities, in unison with polite practice, reproves the *latter* construction, and only admits the *former*.—EXAMPLES:

L'un et l'autre vous *ont* obligé.	Both *have* obliged you.
L'un et l'autre *sont* mauvais.	Each of them *is* bad.
L'un et l'autre *ont* été payés.	They *were* both paid.

Ni l'un ni l'autre, neither, follows the same syntax with *l'un et l'autre*.—EXAMPLES:

Ni l'un ni l'autre ne *viendront*.	Neither of them *will come*.
Ni l'un ni l'autre ne vous *ont* trompé.	Neither of them *has* deceived you.

Observe, that *l'un ou l'autre, either*, requires the verb to be in the *singular*; and the same preposition should be used before both *l'un* and *l'autre*.

S. To say, that a woman appears to be good, which of the two following modes of expression must be used in French?

Cette femme a l'air *bon*, ou Cette femme a l'air *bonne*.	This woman has a *good-natured* countenance.

M. As the verb *a* and *l'air*, though constituting a compound expression, express but the *single* idea which may be represented by the verbs *semble, paraît*; and as the adjective *bon* is not used to qualify merely the *air*, but the *woman* herself, whose *air* announces the *moral quality* which is affirmed of her, I think that a preference must be given to "cette femme a l'air *bonne*," though almost every grammarian is in favour of the *other* mode of expression.

If, instead of saying, "cette femme a l'air," you had said, "cette femme a *un* air," &c. *bon* instead of *bonne* must necessarily be used, because the *quality* is *no longer* affirmed of the *woman*, but of the *air* itself.

Observe, we are not to confound "avoir l'air *mauvais*," to look ill-natured, with "avoir *mauvais* air," to have a mean appearance; as the former relates to the *moral character* of a person, and the latter to the *exterior*. Also, that the former mode of expression requires, before *air*, the article, which the latter does *not* admit.—EXAMPLES:

Cléon, lorsque vous nous braver,
En démontant votre figure,
Vous n'avez pas l'air *mauvais*; je vous jure,
C'est *mauvais* air que vous avez.

SYNTAX OF THE VERB.

LESSON THE FOURTEENTH.

ON THE USE OF THE TENSES AND THEIR CORRESPONDENCE WITH EACH OTHER.

INDICATIVE MOOD.

PRESENT.

This tense is used, 1st, to denote an *actual* state, as,

Je *suis* fâché de tout ce qui vous est arrivé.	I *am* sorry for all that has happened to you.

2d. It is used in propositions of *eternal* truth, as,

Dieu seul *est* tout-puissant.	God alone *is* almighty.
Les trois angles d'un triangle *valent* deux angles droits.	The three angles of a triangle *are equal* to two right angles.

3d. It is used, in lieu of the *future*, in the following phrase, and the like:

Je *pars* demain pour les Pays-bas.	I *set out* to-morrow for the Netherlands.

It is here proper to mention, that Je *pars* demain, and Je *partirai* demain, do not convey exactly the same idea; the *latter* meaning, that I intend or am disposed to set off, while the *former* expresses, along with it, a degree of impatience that the circumstance should take place.

The same difference also exists, but rather in a more pointed manner, between the two modes of expression—

Finissez-vous bientôt? and	*Shall* you *finish* soon?
Finirez-vous bientôt?	*Shall* you soon *have finished*?

The *first* question expresses a fit of *impatience*, while the *second* may be dictated by mere *curiosity*.

4th. It is often used in the recital of an *event* instead of the *past tense*. The *present*, by rendering the event in some degree visible, highly enhances the interest it may inspire, and makes the hearer feel, at least, a part of the sensations he would have experienced, had he been a spectator.

We may see an instance of the *present*, used for the *past*, in Telemachus.—*Adoam*, after having related various circumstances attending the death of *Pygmalion*, goes on in the following manner:

Cependant tout le palais *est* plein d'un tumulte affreux; on *entend* partout les cris de ceux qui *disent:* le roi *est* mort. Les uns *sont* effrayés, les autres *courent* aux armes: tous *paraissent* en peine des suites, mais ravis de cette nouvelle. La renommée la *fait* voler, de bouche en bouche, dans toute la grande ville de Tyr, et il ne se *trouve* pas un seul homme qui *regrette* le roi: sa mort *est* la délivrance et la consolation de tout le peuple.

In the mean time, the whole palace *is* in tumult, and on all sides *are* heard the cries of those who say, the king *is* dead. Some *are* terrified; others *run* to arms; and all *seem* fearful of the consequences, and yet overjoyed at the news. Rumour *carries* it from mouth to mouth, and throughout the great city of Tyre, and *there is* not a single person who *laments* the king; his death *is* the deliverance and consolation of all.

But it is in poetry that the *present* animates with a peculiar degree of energy, and graces the recital of a transaction: witness the following magic lines of the immortal Racine, wherein Théramène relates to Thésée the death of his son Hippolyte:

Un effroyable cri, sorti du fond des flots,
Des airs, en ce moment, a troublé le repos;
Et, du sein de la terre, une voix formidable
Répond, en gémissant, à ce cri redoutable.
Jusqu'au fond de nos cœurs notre sang s'est glacé.
Des coursiers attentifs le crin s'est hérissé.
Cependant, sur le dos de la plaine liquide,
S'*élève* à gros bouillons une montagne humide.
L'onde *approche*, se *brise*, et *vomit* à nos yeux,
Parmi des flots d'écume, un monstre furieux.
Son front large *est* armé de cornes menaçantes;
Tout son corps *est* couvert d'écailles jaunissantes;
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se *recourbe* en replis tortueux;
Ses longs mugissemens *font* trembler le rivage.
Le ciel avec horreur *voit* ce monstre sauvage.
La terre s'en *émeut*, l'air en *est* infecté.
Le flot qui l'apporta *recule* épouvanté.
Tout *fuit;* et, sans s'armer d'un courage inutile,
Dans le temple voisin chacun *cherche* un asile,
Hippolyte lui seul, digne fils d'un héros,
Arrête ses coursiers, *saisit* ses javelots,
Pousse au monstre, et, d'un dard lancé d'une main sûre,
Il lui *fait* dans le flanc une large blessure.
De rage et de douleur le monstre bondissant,
Vient aux pieds des chevaux tomber en mugissant
Se *roule* et leur *présente* une gueule enflammée,
Qui les *couvre* de feu, de sang, et de fumée

La frayeur les *emporte;* et, sourds à cette fois,
Ils ne *connaissent* plus ni le frein, ni la voix.
En efforts impuissans leur maître se *consume.*
Ils *rougissent* le mords d'une sanglante écume.
On dit qu'on a vu même, en ce désordre affreux,
Un dieu qui d'aiguillons pressait leurs flancs poudreux.
A travers les rochers la peur les *précipite.*
L'essieu *crie* et se *rompt.* L'intrépide Hippolyte
Voit voler en éclats tout son char fracassé.
Dans les rênes lui-même il *tombe* embarrassé.
Excusez ma douleur. Cette image cruelle
Sera pour moi de pleurs une source éternelle.
J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Il *veut* les rappeler, et sa voix les *effraie.*
Ils *courent.* Tout son corps n'*est* bientôt qu'une plaie.
De nos cris douloureux la plaine *retentit.*
Leur fougue impétueuse enfin se *ralentit.*
Ils *s'arrêtent,* non loin de ces tombeaux antiques,
Où des rois ses aïeux sont les froides reliques.
J'y *cours,* en soupirant, et sa garde me *suit.*
De son généreux sang la trace nous *conduit.*
Les rochers en *sont* teints; les ronces dégouttantes
Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes.
J'*arrive,* je l'*appelle;* et me tendant la main,
Il *ouvre* un œil mourant qu'il *referme* soudain.

PHÈDRE, ACTE V. Sc. VI.

The following cases correspond with the present of the indicative:

On dit que
- Vous partez aujourd'hui, pour Rome.
- Vous serez parti, si———
- Vous partirez demain.
- Vous partiez hier, quand je vous rencontrai.
- Vous partîtes hier.
- Vous êtes parti ce matin.
- Vous étiez parti hier, avant moi.
- Vous fussiez parti plutôt, si———
- Vous partiriez aujourd'hui, si———
- Vous seriez parti hier, si———

OBSERVATION.—The same correspondence takes place when the sentence is *negative,* except in the present of the *indicative,* which is supplied by the present of the *subjunctive.* Example: *On ne dit pas que vous partez aujourd'hui,* would be a discordance in grammar; and the genius of the French language requires that we should say, *On ne dit pas que vous partiez aujourd'hui.* We shall soon treat more at length on this subject.

PRESENT ANTERIOR, OR *IMPERFECT.*

As it is natural for Englishmen to confound this tense with the *present-anterior-periodical* or *preterite,* and the *past* or *compound of*

the present, I shall endeavour to explain the nice difference that exists between them; and, at the same time, recommend an attentive re-perusal of Conversation IX. on *moods and tenses*, in which these, with the other tenses, are fully characterised.

The *present-anterior*, or *imperfect*, is used,

1st, To express an action co-existing with another action in a period of time elapsed.—EXAMPLES:

Je *pensais* à vous quand vous *êtes entré*.	I *was thinking* of you when *you came in*.
J'*allais* m'habiller lorsque *je reçus* votre lettre.	I *was going* to dress myself when I *received* your letter.
J'*écrivais* pendant qu'il *dessinait*.	I *was writing* while he *was drawing*.
Je *sortais* comme il *entrait*.	I *was going out* as he *came* in.

2d. When we speak of actions that have become habitual, or have been repeatedly done, of the habits, feelings, dispositions, &c. of persons.—EXAMPLES:

Henry IV *était** un grand roi; il *aimait* son peuple.	Henry IV. *was* a great king; he *loved* his people.
Quand je *demeurais* à Paris, j'*allais* souvent aux spectacles.	When I *lived* in Paris, I often *visited* the theatres.
Vous *aviez* l'air triste tout-à-l'heure.	You *looked* serious just now.
J'*avais* raison de l'être.	I *had* cause for it.
Qu'est-ce que vous *aviez*?	What *was* the matter with you?
J'*avais* le cœur serré de douleur; je *venais* de recevoir une nouvelle bien affligeante.	My heart *was* oppressed with grief; I *had* just received a most distressing piece of news.
À quoi *passiez*-vous le temps à la campagne?	How *did* you *spend* your time in the country?
J'*allais* à la pêche, à la chasse ou je *montais* à cheval.	I *went* a-fishing, a-hunting, or *rode* out on horseback.
Son père *était* un honnête homme qui *aimait* l'esprit sans en avoir, et qui *admirait* sans savoir	His father *was* a good sort of a man: he *was* fond of wit without possessing any; and *ad-*

* A celebrated grammarian judiciously observes, "But if we speak of persons that are still living, we use *the compound of the present*; as, *mon père* a été *bel homme*, my father *has been* a handsome man: or, if we use *the imperfect*, we must mention a particular time; as, *ma sœur* était *belle*, my sister *was* handsome (supposing she is dead). *Ma sœur* a été *belle*, my sister *has been* handsome (supposing she is still living). *Ma sœur* était *belle dans sa jeunesse*, or *avant d'avoir eu la petite vérole*, my sister *was* handsome in her youth, or before she had the small-pox (whether she be alive or dead)."

pourquoi, tout ce qui *venait* de la capitale. Il *avait* même des relations littéraires et du nombre de ses correspondans *était* un connaisseur nommé M. de Fintac.

mired, without knowing why, every thing that *came* from the metropolis. Nay, he even *had* some literary connexions; and, among his correspondents, *was* a connoisseur of the name of Fintac.

3d. It is used in the descriptive style; as in the following elegant passage from **Fénélon**:

Calypso ne *pouvait* se consoler du départ d'Ulysse. Dans sa douleur, elle se *trouvait* malheureuse d'être immortelle. Sa grotte ne *résonnait* plus de son chant: les nymphes qui la *servaient*, n'*osaient* lui parler. Elle se *promenait* souvent seule sur les gazons fleuris dont un printemps éternel *bordait* son île; mais ces beaux lieux, loin de modérer sa douleur, ne *faisaient* que lui rappeler le triste souvenir d'Ulysse, qu'elle y *avait* vu tant de fois auprès d'elle. Souvent elle *demeurait* immobile sur le rivage de la mer, qu'elle *arrosait* de ses larmes; et elle *était* sans cesse tournée vers le côté où le vaisseau d'Ulysse, fendant les ondes, *avait* disparu à ses yeux. Tout-à-coup, elle apperçut les débris d'un navire qui *venait* de faire naufrage; puis elle découvre de loin deux hommes dont l'un *paraissait* âgé; l'autre quoique jeune *ressemblait* à Ulysse; il *avait* sa douceur et sa fierté, avec sa taille et sa démarche majestueuse. La déesse comprit que c'*était* Télémaque fils de ce héros, mais elle ne put découvrir qui *était* cet homme vénérable dont Télémaque *était* accompagné; c'est que Minerve qui l'*accompagnait*,

Calypso *could* not be comforted for the departure of Ulysses. In her grief she *found* herself unhappy by being immortal. Her grotto no more *echoed* with the music of her voice: the nymphs who *attended* her *dared* not speak to her. She often *walked* alone on the flowery turf with which an eternal spring *surrounded* her island: but these beautiful scenes, far from soothing her grief, *did* but *recall* the sad remembrance of Ulysses, whom she there *had* seen so many times with her. She often *stood* motionless on the beach, which she *watered* with her tears; and *was* continually turned towards the part where the ship of Ulysses, ploughing the waves, *had* disappeared from her eyes. On a sudden, she perceived the fragments of a vessel that *had* just been wrecked. Soon after, she descried, at a distance, two men, one of whom *seemed* in years; the other, though young, *resembled* Ulysses; he *had* his sweet and noble aspect, with his stature and majestic port. The goddess knew immediately that this *was* Telemachus, the son of that hero; but she *could* not discover who the venerable person *was* by whom Telema-

sous la figure de Mentor, ne *voulait* pas être connue de Calypso.	chus was attended, as Minerva, who *accompanied* him in the shape of Mentor, *would* not be known by Calypso.

4th. It is used in relation to the present time; but, in this case, it must be preceded by the conjunction *si*.—EXAMPLES:

Si j'*avais* de l'argent, je vous en prêterais.	If I had money, I would lend you some.
S'il l'*aimait*, il l'épouserait.	If he loved her, he would marry her.
S'il *arrivait*, il entrerait.	If he should happen to arrive, he would come in.

The tenses which correspond with the *present anterior* or *imperfect* are, the *present anterior* or *imperfect*, the *present anterior periodical* or *preterite*, and the *past* or *compound of the present* of the indicative.—EXAMPLES:

Je *lisais* quand vous *entriez*.
Je *lisais* hier quand vous *entrâtes*.
Je *lisais*, il n'y a qu'un instant, quand vous êtes entré.

THE PRESENT ANTERIOR PERIODICAL, OR *PRETERITE*.

This tense is used when speaking of, or alluding to, an action that took place within a period of time specified and entirely past; such as, *hier, la semaine dernière, le mois dernier, il y a trois mois, l'année passée, le siècle dernier*, &c.—EXAMPLES:

J'*écrivis* hier à mes amis, mais le courrier ne *partit* point.	I *worte* yesterday to my friends, but the mail *did* not *set* off.
Je *passai* chez vous la semaine dernière.	I *called* at your house last week.
Y *trouvâtes*-vous quelqu'un?	*Did* you *find* any body there?
Je n'y *vis* personne.	I *saw* no body there.
Je *fis* un voyage en Ecosse l'année dernière. On m'y *fit* bon accueil.	I *took* a journey to Scotland last year. I *met* with a good reception there.
Je le *rencontrai* il y a trois mois; il *parut* étonné de me voir.	I *met* him three months ago; he *appeared* surprised to see me.

Observe that, in order to authorise the use of this tense, there must be the interval of a whole day: we could not, therefore, make use of it, in mentioning a circumstance that took place in the morning of a day not yet elapsed. In lieu of it, the *past* or *compound of the present*, J'ai été, &c. should be used.

This tense is chiefly used in the historic style, because the events

or facts narrated in it are entirely elapsed, as illustrated in the following passage, in which Telemachus relates the manner of his escape from the Trojan fleet.

La douceur et le courage du sage Mentor me *charmèrent:* mais je *fus* encore bien plus surpris quand je *vis* avec quelle adresse il nous *délivra* des Troyens. Dans le moment où le ciel commençait à s'éclaircir, et où les Troyens nous voyant de près, n'auraient pas manqué de nous reconnaître, il *remarqua* un de leurs vaisseaux qui était presque semblable au nôtre, et que la tempête avait écarté. La poupe en était couronnée de certaines fleurs: il se *hâta* de mettre sur notre poupe des couronnes de fleurs semblables; il les *attacha* lui-même avec des bandelettes de la même couleur que celles des Troyens; il *ordonna* à nos rameurs de se baisser le plus qu'ils pourraient le long de leurs bancs, pour n'être point reconnus des ennemis. En cet état nous *passâmes* au milieu de leur flotte: ils *poussèrent* des cris de joie en nous voyant, comme en revoyant les compagnons qu'ils avaient cru perdus, &c.

The good-nature and courage of Mentor *charmed* me; but I *was* still more surprised, when I *saw* with what dexterity he *delivered* us from the Trojans. The moment the heavens began to clear up, and when the Trojans, seeing us near, could not but have known us, he *observed* one of their ships which nearly resembled ours, and had been separated by the storm, whose stern was crowned with certain flowers. He immediately *placed* garlands of the like flowers upon our stern: he *tied* them himself with ribbands of the same colour as those of the Trojans, and *ordered* all our rowers to stoop as close as possible to their benches, that they might not be known by the enemy. In this condition we *passed* through the most of their fleet, while they *shouted* for joy at seeing us, as though they had seen their companions, whom they thought they had lost, &c.

This tense corresponds with itself, and almost always with the *past anterior periodical*, or *compound of the preterite*, as,

Quand vous le *voulutes*, je *vins*.
Quand j'*eus fini*, j'y *allai*.

When you required it, I came.
When I *had done*, I *went* ther

THE PAST, OR *COMPOUND OF THE PRESENT.*

This tense is used indiscriminately to signify a period of time *entirely* past, or one which is *partly* so only.—EXAMPLES:

Avez-vous *voyagé* en Allemagne?
Nous nous *sommes rencontrés* en Russie.

Have you *travelled* in Germany?
We *met* in Russia.

J'*ai déjeûné* chez lui ce matin.	I *breakfasted* this morning at his house.
Il *est mort* cette semaine.	He *died* this week.

It is used sometimes instead of a future just approaching; as,

Avez-vous bientôt *fini?*	*Have* you nearly *done?*
Attendez un peu, j'*ai fini* dans un petit moment.	Stay a little; I *shall have done* in half a moment.

This tense corresponds with *itself*, the *present anterior* or *imperfect*, and the *past comparative* or *double compound of the present*, as,

J'*ai lu* { aussitôt que vous l'*avez voulu.*
pendant que vous *écriviez.*
après que vous *avez eu dîné.*

There are cases in which we may indifferently use either of the above three tenses, the differences of which we have been endeavouring to establish; but, as they have been already noticed, page 155, we refer the reader to it.

THE PAST ANTERIOR, OR *COMPOUND OF THE IMPERFECT.*

This tense denotes a thing not only past in itself, but also as past with regard to another thing also past; thus, when I say: J'AVAIS DÉJEUNÉ *quand vous* VÎNTES *me demander*, I HAD BREAKFASTED when you CAME to ask for me. By this expression, I give you to understand that my breakfast was done with regard to the party's coming, which is itself past or elapsed so far as regards the present utterance of the above sentence.

This tense corresponds with the *past, present anterior periodical, past anterior periodical*, and *present anterior*, or, in other terms, with the *compound of the present, preterite, compound of the preterite*, and *imperfect of the indicative*—EXAMPLES:

J'*avais lu* { quand vous *êtes entré.*
quand vous *entrâtes.*
quand vous *fûtes entré.*
quand vous *entriez.*

PAST ANTERIOR PERIODICAL, OR *COMPOUND OF THE PRETERITE.*

This tense expresses commonly that a thing has been done before another in a time totally past, as is evinced in the following EXAMPLES:

Quand j'*eus dit* ma leçon, vous *commençâtes*.	When I *had said* my lesson, you *began*.
Après que j'*eus aimé* les jeux d'enfant, je *m'appliquai* à des choses plus importantes.	After *loving* the sports of childhood, I *applied* myself to things of more importance.

This tense corresponds almost always to the *present anterior periodical* or *preterite*.

THE CONDITIONAL

Is used, 1st, to signify that a thing would be done, if certain conditions were granted.—EXAMPLES:

Nous *goûterions* bien des jouissances, si nous savions faire un bon usage du temps.	We *should experience* many pleasures, did we know how to make good use of time.
S'il demandait cette grâce, on la lui *accorderait*.	If he asked for this favour, they *would grant* it to him.
Je le *ferais*, si je le pouvais.	I *would do* it, if I could.

2d. To express a wish.

Je *voudrais* ou je *souhaiterais* qu'il fît beau dimanche prochain.	I *wish* it may be fair weather on Sunday next.
Voudriez-vous me faire un plaisir?	*Would* you *do* me a piece of kindness?
Pourriez-vous me prêter de l'argent?	*Could* you lend me some money?
Que je *serais* content d'obtenir votre consentement!	How glad I *should be* to obtain your consent!
Que je *serais* heureux de lui plaire!	How happy I *should be* to please her!

3d. It is generally used after *quand*, when it is substituted in lieu of *si*, *quoique*, *lors même*, *quand même*.—EXAMPLES:

Quand l'histoire *serait* inutile aux autres hommes, il faudrait la lire aux princes.	*Were* history *to be* useless to all other men, it would be necessary to read it to princes.

Quand vous me *haïriez*, je ne m'en plaindrais pas.

Quand le malheur ne *serait* bon
Qu'à mettre un sot à la raison,
Toujours serait-ce à juste cause
Qu'on le dit bon à quelque chose.
LAFONTAINE.

It is used with *si*, when this conjunction expresses a state of *doubt* or *uncertainty*; in this case, the *past* or *compound of the conditional*,

the *past anterior*, or *compound of the imperfect of the subjunctive* stript of the conjunction *que*, must be used in the following instance, and the like:

Demandez-lui s'il *serait venu*, ou s'il *fût venu* avec nous, supposé qu'il n'eût pas eu affaire.	Ask him whether he *would have come* with us, had he not been busy.

5th. To express that a thing would have been done in a time elapsed, if the condition on which it depended for its execution had been fulfilled; either the *past* or *compound of the conditional*, or the *past anterior* or *compound of the imperfect of the subjunctive*, deprived of the conjunction *que*, must be used.—EXAMPLES:

Il *serait allé* à la campagne, si son temps le lui avait permis.	He *would have gone* into the country, if time had allowed it.
Il n'*eût* pas *mis* au jour son ouvrage, s'il n'eût pas cru qu'il pût être utile.	He *would* not *have published* his work, had he not thought that it would be useful.

6th. It is used for various tenses of the indicative.—EXAMPLES:

J'aimerais que l'on travaillât à former le cœur de la jeunesse; ce devrait être le principal but de l'éducation.	I *should like* that they should aim at giving a proper bias to the heart of youth; it ought to be the principal end of education.
Pourriez-vous croire votre fils coupable d'ingratitude?	*Could* you, or *can* you, believe your son guilty of ingratitude?
L'*auriez*-vous *soupçonné* d'un vice si déshonorant?	*Could* you *have suspected* him of so disgraceful a vice?
Pourquoi *violerait-il* un des devoirs les plus saints?	Why *should* he *violate* one of the most sacred of duties?

In the first and second sentences, the *conditional* is used for the *present*; J'AIME qu'on travaille, &c. POUVEZ-vous croire, &c. In the third, it is used for the *compound of the present*, l'AVEZ VOUS SOUPÇONNÉ, &c. and in the fourth for a *future*. Pourquoi VIOLERA'-T-IL, &c.

It is necessary to observe, that the *conditional present*, and its compound, as well as the *future*, cannot be used after *si*, when it means *supposé que*. Foreigners are apt to fall into the following errors: they will say, for instance,—vous auriez vu le roi, *si* vous *seriez venu*.—Les soldats feront bien leur devoir *s'*ils *seront* bien *commandés*.

The following rule will, we think, shield them from such mistakes, and, at the same time, throw light upon the subject.

RULE.—Whenever a verb is preceded by *si*, in the sense of *supposé que*, the *present anterior*, or *imperfect of the indicative*, is used

in lieu of the *conditional;* the *past anterior*, or *compound of the imperfect*, in lieu of the *past*, or *compound of the conditional;* the *present of the indicative*, in lieu of the *future;* and the *past*, or *compound of the present*, in lieu of the *compound of the future*.—EXAMPLES:

Vous auriez vu le roi, *si* vous *étiez* venu.	You would have seen the king, *if* you *had* come.
Les soldats feront bien leur devoir, *s'*ils *sont* bien *commandés*.	The soldiers will do their duty well, *if* they be well commanded.
J'irai avec vous *si* vous *voulez* venir avec moi.	I will go with you, *if* you *will come* with me.
J'irais avec vous, *si* vous *vouliez* venir avec moi.	I would go with you, *if* you *would come* with me.
Je serais heureux, *si* vous *réussissiez*.	I should be happy, *if* you *did succeed*.
Il aura fait fortune aux Indes, *s'*il *a eu* de la conduite.	He will have made a fortune in the Indies, *if* he *has had* conduct.

Observe that, if *si* can be rendered by *whether*, the French tenses necessarily correspond to the English.—EXAMPLES:

Savez-vous *s'*il *viendra?*	Do you know *whether* he *will come?*
Je ne sais *s'*il *viendra*.	I do not know *whether* he *will come?*
Je veux savoir *s'*il *viendrait* avec nous.	I want to know *whether* he *would come* with us.
Pourriez-vous me dire *s'*il *a reçu* ma lettre?	Could you inform me *whether* he *has received* my letter?

This tense, in the *present*, corresponds to the *present anterior*, or *imperfect* of the indicative.—EXAMPLES:

Vous *sortiriez*, si je l'*exigeais*.	You *would go out*, *should* I require it, *or* if I *should* require it.

In the *past*, it corresponds to the *past anterior* or *compound of the imperfect* of the *indicative*, or to the *past anterior* or *compound of the subjunctive*.—EXAMPLE:

Vous lui *auriez accordé* cette grâce s'il l'*avait* ou s'il l'*eût demandée*.	You *would have granted* him this favour, if he *had asked* it.

In the *past comparative*, it corresponds to the *past anterior* or *compound of the imperfect* of the *indicative*, or that of the *subjunctive*.—EXAMPLE:

J'*aurais eu fini* long-temps avant vous, si je n'*avais* pas *été* interrompu, *ou* si je n'*eusse* pas *été* interrompu.	I *should have done* long before you, *had* I not *been* interrupted.

The following tenses correspond to the conditional *past*.—EXAMPLES:

Je croyais J'ai cru Je crus J'avais cru J'aurais cru	que vous *seriez parti.*	I did believe I have believed I believed I had believed I would have believed	that you *would have set off.*

THE COMPARATIVE TENSES OF THE INDICATIVE.

These tenses, though seldom used, are still necessary to express, with all possible precision, the moment when an action (the existence of which is yet unknown) began.

I refer you, for further information on this subject, to page 159.

They are exemplified as follows:

Quand { *J'ai eu* / *J'eus eu* / *J'aurai eu* } *dîné* { vous *êtes entré.* / vous *entrâtes.* / vous *entrerez.* }

Après que j'*ai eu fait* mon dernier voyage, je me *suis mis* à l'étude des langues vivantes, par nécessité.	After I *had just performed* my last voyage, I *betook* myself to the study of the living languages through necessity.
S'il *avait eu aimé* l'art militaire, avant de s'y engager, il *aurait fait* plus d'exploits.	*Had* he really *loved* the military art before he engaged in it, he *would have done* more exploits.

LESSON THE FIFTEENTH.

ON THE SUBJUNCTIVE.

OF ADJECTIVES, NOUNS, AND VERBS, WHICH IMPOSE THE SUBJUNCTIVE FORM ON THE NEXT VERB.

RULE I.—*Qui, que, où, dont,* serving to connect a verb with a *superlative,* impose the *subjunctive* form on the verb.—EXAMPLES:

C'est le personnage *le plus* suffisant *que* j'*aie* jamais rencontré.
C'est l'homme *le plus* obligeant *dont* j'*aie* jamais ouï parler.
Ce sont *les plus* belles marchandises qui *aient* été envoyées.
Voilà bien *le meilleur* vin que j'*aie* jamais bu.
C'est le combat *le plus* meurtrier où cet officier *ait commandé*.

He is *the most* conceited man I ever *met* with.
He is *the most* obliging man I ever *heard* of.
They are *the finest* goods that *have* been sent.
That is, indeed, *the best* wine I ever *drank*.
It is *the most* bloody battle in which this officer has *commanded*.

RULE II.—*Qui, que, où, dont*, generally govern the *subjunctive*, after the words *seul, unique, premier, dernier, pas un, aucun, personne, rien, peu, qui que ce soit*.—EXAMPLES:

C'est le *seul* ami qui vous *soit* resté fidèle.
C'est le *seul*, l'*unique* souvenir qui *puisse* nous consoler.
Cet auteur est le *premier* qui en *fasse mention*.
Cette lettre est une des *dernières* que ce grand homme *ait* écrites.
Il ne trouve *pas un* ou *aucun* domestique qui *veuille* le servir.
Je ne connais *personne* qui vous *soit* plus sincèrement attaché.
Y a-t-il *rien* qui *rende* les hommes plus heureux que la vertu?
Il est *peu* de plaisirs qui ne *soient* suivis de quelques remords.
A *qui que ce soit* que vous vous *adressiez*, parlez hardiment.

He is the *only* friend that has *remained* faithful to you.
It is the *only*, the *sole* remembrance that *can* console us.
This author is the *first* that *mentions* it.
That letter is one of the *last* that great man wrote.
He cannot find *any* servant that *will* wait upon him.
I know *nobody* that *is* more sincerely attached to you.
Is there *any thing* which *renders* men more happy than virtue?
There are *few* pleasures that *are* not followed by some remorse.
To *whomsoever* you *address* yourself, speak boldly.

RULE III.—When, after *si*, *que* is used, instead of repeating *si*, it then imposes the *subjunctive* form on the verb.—EXAMPLES:

*S'*il arrive en Angleterre, et *qu'*il *veuille* y faire quelque séjour, il faudra qu'il obtienne l'agrément du gouvernement.
Si vous venez dans notre pays, et *que* vous y *demeuriez* quelque temps, j'espère que nous aurons souvent le plaisir de vous voir.

If he arrive in England, and *wish* to remain there any time, he must obtain the consent of government.
If you come in our part of the country, and *live* there some time, I hope that we shall often have the pleasure of seeing you.

RULE IV.—After all verbs which express *doubt*, *fear*, *desire*, *uncertainty*, the action of *commanding*, *supposing*; some *passion*, *affection*; or, in more general terms, that belong to the dominion of the *heart* or the *will*; QUE imposes the *subjunctive* form on the verb, —EXAMPLES:

Je *veux* qu'il *s'y rende* sur le champ.	I will have him *repair* there immediately.
Je *doute* qu'il y *aille*.	I *doubt* whether he *will go* there.
Supposons que la flotte *soit* battue, que deviendront les envahisseurs?	*Let us suppose* that the fleet *be* beaten, what will become of the invaders?
Je *prétends* qu'ils s'y *soumettent* sans hésitation.	I *insist* that they *submit* to it without hesitation.
Il ne *permet* pas que je m'en *serve*.	He does not *permit* me to *make use* of it.
Et vous *souffrez* qu'il vous *écrive!*	And you *suffer him* to *write* to you!
J'*exige* qu'il vous *obéisse* comme à moi.	I *require* that he *should obey* you as myself.
J'*approuve* qu'il le lui *défende*.	I *approve* he *should forbid* it to him.
Je suis *fâchée* et *surprise* qu'il *soit* venu.	I am *sorry* and *surprised* that he *is* come.
J'*ignore* qu'il *ait* reçu votre lettre.	I do *not know* that he *has* received your letter.

Observe, that some of the verbs called *impersonals*, also govern the *subjunctive* mood.—EXAMPLES:

Il *faut* qu'elle le *sache* un jour ou l'autre.	She *must become acquainted with* it one day or other.
Faut-il que je *sorte* sur le champ?	*Must* I *go out* immediately?
Il *faudra* bien que vous en *passiez* par-là.	It *will be necessary* for you to *abide* by it, or to submit to it.
Il *vaut mieux* que vous vous y *trouviez*.	It *is better* you *should be* there.
Il *vaudra mieux* que vous y *consentiez*.	It *would be better* that you *should consent* to it.
Il *convient* que vous lui *disiez* votre façon de penser.	It *becomes* you to *tell* him your mind.
Il *importe* fort que vous l'en *préveniez*.	It *is* of the utmost *consequence* you *should inform* him of it.
Il *est nécessaire* qu'il *fasse semblant* de l'ignorer.	It *is necessary* that he *should pretend* to be ignorant of it.
Il *est surprenant* qu'elle se *soit* mariée.	It *is surprising* that she *got* married.
Il *est douteux* qu'il en *vienne* à bout.	It *is doubtful* whether he *will bring* it about.
Il *est possible* que vous l'*obteniez*.	It *is possible* that you *may obtain* it.

Il *est impossible* qu'on le *paye*.	It *is impossible* he *should be paid*.
Il *est à propos* que vous l'*avertissiez*.	It *is fit* that you *give* him *warning*.
Il *semble* (without a complement) que vous n'*ayez* jamais rien vu.	It *seems* that you *have* never seen any thing.
Il *est juste* qu'il *soit* remboursé de toutes ses dépenses.	It *is just* that he *should be* reimbursed in all his expenses.
Il *est injuste* qu'il *soit* puni.	It *is unjust* that he *should be* punished.
Il *est cruel* qu'il en *soit* la victime.	It *is cruel* that he *should be* a sufferer for it.
Il *suffit* que vous lui *écriviez*.	It *is sufficient* that you *write* to him.
Il *est temps* qu'il le *voie*.	It *is time* that he *should* see him.
Il *est honteux* qu'on le *laisse* mourir de faim.	It is shameful that they *should let* him starve.
Il *n'y* a pas *moyen* qu'il y *aille*.	*There is* no possibility for him *to go* there.
Il *est de la bienséance* qu'on lui *rende* les honneurs dus à son rang.	It *is seemly* that they *should render* him the honours due to his rank.
Il *est plaisant* qu'il l'*ait* deviné.	It *is odd* that he *should have guessed* it.
Il *est indécent* qu'on ne l'*ait* pas *prévenu* de cela.	It *is unseemly* that he *should* not *have been informed* of it.
Il *est de la décence* qu'il *agisse* ainsi.	It *is seemly* that he *should act* thus.
Il *est expédient, bienséant, d'une nécessité absolue*, ou *de toute nécessité*, qu'il lui *fasse* ses adieux.	It *is proper, fitting, of absolute necessity*, that *he should bid* farewell to her.

N.B. After verbs which express neither *doubt* nor *fear*, but which, on the contrary, announce *certitude, persuasion*, in a word, after all verbs which rather belong to the *judgment, understanding, &c.* the conjunction *que* imposes the *indicative* form on the following verb. —EXAMPLES:

Je *crois* qu'il y *est*.	I *believe* that he *is* there.
Je *pense* qu'il s'*est* mépris.	I *think* he *is* mistaken.
J'*apprends* que vous lui *avez* écrit.	I *learn* that you *have* written to him.
Vous *jugez* que cela lui *appartient*.	You *judge* that it *belongs* to him *or* her.
Il *affirmera* qu'il l'*a* vu.	He *will affirm* that he *saw* him.
Je *dis*, je *soutiens*, je *prouve* que cela *est* ainsi.	I *say*, I *maintain*, I *prove* that this *is so*.
Il *paraît* qu'il *va* se marier.	It *appears* that he *is going* to be married.

Il *semble* (with a complement) à un aveugle que tout *est* ténébreux.	To a blind man, it *seems* that all *is* dark.
Il me *semble* qu'il *est* malade.	It *seems* to me that he *is* sick.
Il y *a apparence* que vous le *recevrez* sous peu.	It *is likely* that you *will receive* it before long.
Il *est certain* qu'il *a* perdu le pari.	It *is certain* that he *has* lost the bet.
Il *est vrai* qu'il *a* tenu ce propos.	It *is true* that he *has used* this expression.

RULE V.—If any verb whatever be used either *negatively* or *interrogatively*, *que* always imposes the *subjunctive* form on it.—EXAMPLES:

Pensez-vous qu'il *parte* bientôt?	*Do you think* that he *will* soon *set off?*
Non, je *ne crois pas* qu'il le *fasse.*	No, I *do not believe* he *will do* it.
On *ne dit pas* que cela *soit* ainsi.	They *do not say* that this *is* so.
Il *ne paraît pas* que vous le *connaissiez.*	It *does not seem* that you *know* him.
Est-il sûr qu'il soit exilé?	*Is it* certain that he *is* banished?
Il *n'est pas* sûr qu'il *revienne* cet hiver.	*It is not* certain that he *will come back* this winter.
Y a-t-il apparence qu'elle l'*ait* jamais aimé?	*Is it* likely that she ever *loved* him?
Il *ne semble pas* qu'elle *ait* jamais voulu de lui.	It *does not seem* that she ever *would* have him.

It is worthy of observation, that *que* sometimes does not govern the *subjunctive*, even after a verb used *interrogatively* with a *negative*. This deviation from the above rule requires some explanation.

If the interrogation express either *doubt* or *uncertainty*, QUE imposes the *subjunctive* on the verb following; but, if the interrogation do *not* express it, the *indicative* is to be used.—EXAMPLES:

Croyez-vous que Jean *est* à la campagne?
Croyez-vous que Jean *soit* à la campagne?
Ne croyez-vous pas que Jean *est* à la campagne?
Ne croyez-vous pas que Jean *soit* à la campagne?

The sense of the *first* phrase is,

Je sais que Jean est à la campagne; ne croyez-vous pas qu'il y soit?	I know that John is in the country; do you not believe he is.

That of the *second* is,

Je ne sais si Jean est à la campagne; pouvez-vous me l'apprendre?	I know not whether John be in the country; can you inform me?

That of the *third* is,

Jean est certainement à la campagne; pourquoi ne voulez-vous pas le croire?	John is certainly in the country; why will you not believe it?

That of the *fourth* is,

Je doute que Jean soit à la campagne; qu'en pensez-vous?	I doubt whether John be in the country; what is your opinion?

We may plainly see, that the construction of such phrases as these depends entirely on the *sense* which is intended by the person who speaks. If it be not possible to judge of it by what has preceded, we must examine whether the person who speaks be not in *doubt:* if he be, *que* governs the *subjunctive;* if, on the contrary, the person *affirms*, the *indicative* after *que* is *indispensable.*

In order to guide you in the *subjunctive* (a very nice and difficult point in the French language), we shall observe, that whenever the article conjunctive, *qui*, serves as a link to *two* phrases, (the first of which we shall call *principal*, and the second *complementary*, because it serves to *complete* the thought begun by the *first*,) it is necessary to examine, whether it be intended to express something *positive* or *determinate*, or on the contrary, something *dubious* or *indeterminate.*

In the first instance, the verb of the *complementary* phrase must be expressed in the *indicative;* and, in the second, it must be expresed in the *subjunctive.*

The following phrases will completely establish and fix your ideas on this head.

PHRASES EXPRESSING SOMETHING POSITIVE.

Je lui donnerai des raisons qui *pourront* le convaincre.
Je veux épouser une femme qui me *plaît* infiniment.
J'aspire à une charge qui *est* agréable.
Montrez-moi le chemin qui *conduit* à Windsor.
Donnez-moi le mouchoir qui *est* blanc.
Préférez des expressions où la naïveté *est* unie à la clarté.

PHRASES EXPRESSING SOMETHING DOUBTFUL.

Je lui donnerai des raisons qui *puissent* le convaincre.
Je veux épouser une femme qui me *plaise* infiniment.
J'aspire à une charge qui *soit* agréable.
Montrez-moi un chemin qui *conduise* à Windsor.
Donnez-moi un mouchoir qui *soit* blanc.
Préférez des expressions où la naïveté *soit* unie à la clarté.

M. As it is of importance that you should know what tense of the subjunctive to use, in the *complementary* phrase, I desire you to fix your attentionon the following rules.

RULE VI.—When the verb of the *principal* phrase is expressed in the *present* or *future* of the *indicative*, that of the *complementary* phrase, if it be meant to express a *present* or a *future*, must be in the *present* of the *subjunctive*.—EXAMPLES:

Je *crains* qu'elle ne *vienne*.	I *fear* lest she *should come*.
Il *faut* que vous *passiez* chez lui.	You *must call* upon him.
Il *craindra* qu'elle ne s'en *aperçoive*.	He *will fear* that she *should perceive* it.
Il *faudra* que vous lui *parliez*.	*It will be necessary* for you to *speak* to him.

RULE VII.—Though the verb of the *principal* phrase be in the *present* or *future* of the *indicative*, yet the verb of the *complementary* phrase, if it be intended to express a *past*, must be in the subjunctive *past*, instead of the subjunctive *present* as above.—EXAMPLES:

Je ne *crois* pas qu'il *ait eu* autant de succès qu'il le dit.	I do not *believe* he *has had* so much success as he says.
On ne me *persuadera* jamais qu'il *ait appris* le Français en si peu de temps.	Nobody shall ever *persuade* me that he *has learned* French in so short a time.

RULE VIII.—Though the first verb of the *complementary* phrase be in the *present*, the second is put in the *present anterior* or *imperfect*; and in the *past anterior* or *compound of the imperfect* of the *subjunctive*, when some *condition* expressed follows it.—EXAMPLES:

Croyez-vous qu'ils me *refusassent*, si je les en priais?	*Do* you *think* they *would refuse* me, if I should beg it of them?
Il n'*est* point d'homme qui ne *fût* très-*mortifié*, s'il savait tout ce qu'on dit de lui.	There *is* no man that *would* not *feel* much *mortified*, were he to know all that people say of him.
Je *doute que* votre frère *eût réussi*, sans votre secours.	I *doubt whether* your brother *would have succeeded* without your assistance.
Je *suis* persuadé qu'il ne s'en *fût* jamais *tiré*, sans l'entremise de son ami.	I *am* persuaded that he *could* never *have extricated* himself but for the interference of his friend.

RULE IX.—When the tense of the verb of the *principal* phrase is not in the *present* of the indicative, but either in the *present anterior* or *imperfect*, the *present anterior periodical* or *preterite*, or any of the two first *pasts* or *compounds* of that mood, or the *conditional*, then the verb of the *complementary* phrase must be put in the *present anterior* or *imperfect* of the *subjunctive*, if it be intended to speak of *futurity*.—EXAMPLES:

Je voulais Je voulus J'ai voulu J'avais voulu Je voudrais J'eusse voulu	que vous *partissiez* avant lui.	I was willing I have been willing I had been willing I should be willing I might have been willing	that you *should set off* before him.
Je craignais J'ai craint, &c.	que vous ne *vinssiez* trop tôt	I was afraid I have been afraid, &c.	lest you *should come* too soon.

But should we wish to express an idea of time *past*, while the verb of the *principal* phrase remains in either of the tenses just noticed, the verb of the *complementary* phrase must be put in the *past anterior* or *compound of the imperfect* of the *subjunctive*.—EXAMPLES:

Je ne croyais pas—*Je* n'ai pas cru, &c. qu'elle *eût chanté* la veille.	I did not believe that she *had sung* the day before.
J'avais craint qu'ils n'eussent pas voulu y consentir, avant que j'*eusse reçu* leur lettre.	I was afraid lest they should have refused to consent to it, before I *had received* their letter.

I would just observe, that the subjunctive mood, when employed in elliptical phrases, where the principal proposition is omitted, contributes greatly to the elegance of diction.—EXAMPLES:

Qu'il *vive!*	*May* he *live!*
Qu'il se *soit oublié* jusqu'à ce point!	That he *should* so *forget* himself!
Qui m'*aime*, me *suive!*	Whoever *loves* me, *let* him *follow* me!

M. I give you no list of the *conjunctions* that impose the *subjunctive* form on the verb which they precede, because this would be repeating what has been already said, in the Conversation on that part of speech, to which I refer you.

Though this lesson on the *subjunctive* may appear to some very extensive, yet the subject is far from being exhausted: several more exceptions might have been noticed, and perhaps new rules discovered; but, as the cases which they embrace are not common, I trust that practice, and the habit of reading good authors, will put you into possession of those niceties of the French language.

LESSON THE SIXTEENTH.

OF THE COMPLEMENT OT VERBS.

RULE I.—*Active* verbs, such as *aimer, estimer,* &c. require the word representing the *object* to which the action is extended (and such we call its *complement,* as it is necessary to *complete* the sense) to be united to them without the intervention of a *preposition.* —EXAMPLES:

J'admire le génie de Shakspeare.	I admire Shakspeare's genius.
Aimez-vous les légumes et les fruits ?	Do you like vegetables and fruits?

RULE II.—When *active* verbs, instead of *one* complement, have *two,* the one which is the *object* of the action they express may be called *direct,* and is placed immediately *before* the verb, when it is a *pronoun,* or immediately *after,* when it is a *noun;* the second, which may be called *indirect,* is expressed either by a *preposition* and its *noun,* which immediately follows the first complement of the verb, or by a *pronoun,* (before which the preposition *à* is understood) which precedes the verb.—EXAMPLES:

Tout le monde accuse *cette femme d'un crime.*	Every body accuses *that woman of a crime.*
Tout le monde *l'*accuse *du crime.*	Every body accuses *her of the crime.*
Le maître pardonne *la faute à l'écolier.*	The master forgives *the fault of the scholar.*
Le maître *lui* pardonne *sa faute.*	The master forgives *him his fault.*

M. You have probably already taken notice, that the complement *indirect* of some verbs is formed with the preposition *de,* and its *complement,* while that of others is formed with the preposition *à,* and its *complement.* To prevent you from falling into an error, you will find subjoined a list of the principal verbs which require the preposition *de,* &c. after them; and of those which, on the contrary, demand the preposition *à,* &c.

You will exercise yourselves on them, by forming phrases of your own, which will insure you a facility and readiness in using the true preposition.

A LIST OF ACTIVE VERBS WHICH REQUIRE *DE* BEFORE THEIR COMPLEMENT INDIRECT.

Absoudre,	to absolve.	*Accepter,*	to accept.
Accabler,	to overwhelm.	*Accuser,*	to accuse.

Avertir,	to warn.	*Exclure,*	to exclude
Bannir,	to banish.	*Expulser,*	to turn out.
Blâmer,	to blame.	*Fléchir,*	to move.
Chasser,	to expel.	*Implorer,*	to implore
Corriger,	to correct.	*Informer*	to inform.
Débusquer.	to drive out.	*Louer,*	to praise.
Dégoûter,	to disgust.	*Menacer,*	to threaten.
Délivrer,	to free.	*Obtenir,*	to obtain.
Détourner,	to divert.	*Priver,*	to deprive.
Dissuader,	to dissuade.	*Recevoir,*	to receive.
Emplir,	to fill.	*Soupçonner,*	to suspect.
Enfreindre,	to transgress.		

A LIST OF ACTIVE VERBS WHICH REQUIRE À BEFORE THEIR COMPLEMENT INDIRECT.

Accorder,	to grant.	*Confier,*	to trust.
Adresser,	to direct.	*Conseiller,*	to advise.
Annoncer,	to announce.	*Communiquer,*	to communicate.
Apporter,	to bring.	*Confesser,*	to confess.
Attribuer,	to attribute.	*Déclarer,*	to declare.
Avouer,	to own.	*Dédier,*	to dedicate.
Dire,	to tell.	*Présenter,*	to present.
Donner,	to give.	*Prêter,*	to lend.
Demander,	to ask.	*Procurer,*	to procure.
Devoir,	to owe	*Promettre,*	to promise.
Ecrire,	to write.	*Raconter,*	to relate.
Enseigner,	to teach.	*Rapporter,*	to bring back.
Envoyer,	to send.	*Refuser,*	to refuse.
Expliquer,	to explain.	*Rendre,*	to return.
Oter,	to take away.	*Renvoyer,*	to send back.
Pardonner,	to forgive.	*Répéter,*	to repeat.
Prédire,	to foretell.	*Reprocher,*	to reproach.
Préférer,	to prefer.	*Révéler,*	to reveal.
		Vendre,	to sell.

RULE III.—When the verb *être* is joined to the past participle of an *active* verb, and any *complement* follows, it is generally composed of the preposition *de,* and its complement.—EXAMPLES:

Il *est* estimé *de* tous les gens de bien.	He *is* esteemed *by* all men of probity.
Elle *est* chérie *de* tous ses parens.	She *is* beloved *by* all her relations.

Observe, that the preposition *par*, by, is generally used in speaking *of physical* actions.—EXAMPLES:

Il a été tué *par* des voleurs de grand chemin.	He was killed *by* highwaymen.
La ville fut pillée *par* les soldats.	The city was pillaged *by* the soldiers.

Par is required after verbs expressing the actions of the *mind*, when an *adverbial* phrase or an *adverb*, has been previously used. —EXAMPLE:

Je m'attends que mon ouvrage sur la vraie manière d'enseigner les langues, sera critiqué *avec acharnement* PAR les maîtres qui sont servilement attachés aux vieilles routines, qu'ils ont la bonté de regarder comme autant de méthodes d'instruction.	I am prepared to see my work, on the true manner of teaching languages, *unmercifully* criticised BY teachers, who are servilely attached to old systems, which they complacently regard as so many methods of instruction.

A LIST OF STATIONARY OR NEUTER VERBS WHICH SHOULD BE FOLLOWED BY *à*, AND ITS COMPLEMENT.

Applaudir,	to applaud.	*Contribuer*,	to contribute.
Consentir,	to consent.	*Déplaire*,	to displease.
Contrevenir,	to infringe.	*Désobéir*,	to disobey.
Nuire,	to hurt.	*Remédier*,	to remedy.
Obéir,	to obey.	*Ressembler*,	to resemble.
Obvier,	to obviate.	*Résister*,	to resist.
Pardonner,	to forgive.	*Rêver*,	to dream.
Parvenir,	to attain.	*Songer*,	to think of.
Penser,	to think of.	*Subvenir*,	to relieve.
Persuader,	to persuade.	*Succéder*,	to succeed.
Plaire,	to please.	*Survivre*,	to outlive.
Renoncer,	to renounce.	*Travailler*,	to work.

A LIST OF SUCH REFLECTIVE VERBS AS REQUIRE THE PREPOSITION *à*, AND ITS COMPLEMENT.

S'abandonner,	to abandon one's self.	*S'appréter*,	to dispose one's self.
S'accoutumer,	to accustom one's self.	*S'arrêter*,	to stop.
S'adonner,	to addict one's self.	*S'attacher*,	to stick.
S'amuser,	to amuse one's self.	*S'adresser*,	to apply one's self.
S'appliquer,	to apply one's self.	*Se déterminer*,	to resolve upon.
S'attendre,	to hope for.	*Se disposer*,	to prepare one's self.
		S'endurcir,	to inure one's self.

S'engager,	to engage.	*S'obstiner*.	to be obstinately resolved.
S'exposer,	to expose one's self.	*S'opiniâtrer*,	to be obstinate.
Se fier,	to trust.	*S'occuper*,	to employ one's self.
S'habituer,	to accustom one's self.	*S'opposer*,	to oppose one's self.

OBSERVATION.—With regard to the remainder of *reflective* verbs (which form a more numerous class than the above) when they have a *complement*, they require the preposition *de* and its *complement*.—EXAMPLES:

Croyez-vous qu'il se repente *de* sa faute ?	Do you believe that he repents *of* his fault ?
Il se prévaut *de* vos bontés.	He takes advantage *of* your kindness.
Il ne s'aperçoit pas *du* tour qu'on lui joue.	He does not perceive the trick which is played him.
Vous ressouvenez-vous *de* cette anecdote ?	Do you remember this anecdote?

OBSERVATION.—When the verb *jouer* is intended to signify to play on a *musical instrument*, it is necessary it should be followed by the preposition *de*; but, when it is intended to signify to play *at* some *game*, it requires the preposition *à*.—EXAMPLES:

Ma sœur joue *de* la guitare, *de* la harpe, et *du* forté-piano; et mon frère joue *de* la flûte, *du* violon, et *de* la clarinette.	My sister plays *on* the guitar, the harp, and piano-forte; and my brother plays *on* the flute, the violin, and the clarinet.
J'aime mieux jouer *aux* cartes qu'*à* la boule, *aux* quilles, *au* palet, ou *à* la paume.	I had rather play *at* cards than *at* bowls, nine-pins, quoits, or tennis.

LESSON THE SEVENTEENTH.

ON THE INFINITIVE.

Master. French *infinitives* may be preceded by either of the prepositions *de*, *à*, *pour*, or *sans*, as is shown by the following rules:

RULE I.—The preposition *de* is used before the *infinitive* of verbs in the following cases:

1st. When the *infinitive* is preceded by a *noun* which requires *de* after it.—EXAMPLES:

Croyez-vous qu'il ait eu le temps *d'*y aller?	Do you believe that he has had time *to* go there?
Il est sur le point *de* mourir.	He is on the point *of* death, *or* very near dying.
Je ne l'ai point trouvé en état *de* faire une si longue route.	I did not find him in a state *to* perform so long a journey.

2d. Before the infinitive of verbs to which are joined certain nouns *without* an *article*, of which a *list* of the principal was given in treating of the *article*.—EXAMPLES:

N'avez-vous pas envie *de* faire un petit tour de promenade?	Have you not a mind *to* take a little walk?
Prenez garde *de* lui déplaire.	Beware of displeasing him *or* her.

3d. Before the *infinitive* of a verb preceded by the verb *être*, to be, and before the greater number of French adjectives.—EXAMPLES:

Qu'il est heureux de ne pas être obligé *de* travailler!	How happy he is, not to be obliged *to* work!
Il est incapable *de* faire tort à qui que ce soit.	He is incapable *of* wronging any body whatever.
Je suis las *de* vous répéter toujours la même chose.	I am tired *of* always repeating the same thing to you.

4th. Before the *infinitive* of a verb *following* any of the verbs mentioned in the preceding *lesson*, with *de*, &c. for their *complement*.

The following list of verbs, which frequently occur, and are followed by *de*, before another verb in the *infinitive*, will be of service.

Accuser,	to accuse.	*Différer*,	to differ.
Affecter,	to affect.	*Dire*,	to tell.
Avertir,	to advise.	*Dispenser*,	to excuse.
Blâmer,	to blame.	*Dissuader*,	to dissuade.
Cesser,	to cease.	*Ecrire*,	to write.
Commander,	to command.	*Empêcher*,	to hinder.
Conjurer,	to intreat.	*Enjoindre*,	to enjoin.
Conseiller,	to advise.	*Entreprendre*,	to undertake.
Craindre,	to fear.	*Essayer*,	to try.
Détourner,	to deter.	*Feindre*,	to feign.
Défendre,	to forbid.	*Finir*,	to finish.

Menacer,	to threaten.	*Presser,*	to urge.
Mériter,	to deserve.	*Prier,*	to pray.
Négliger,	to neglect.	*Promettre,*	to promise.
Offrir,	to offer.	*Proposer,*	to propose.
Omettre,	to omit.	*Refuser,*	to refuse.
Ordonner,	to order.	*Remercier,*	to thank.
Oublier,	to forget.	*Résoudre,*	to resolve.
Parler,	to speak.	*Sommer,*	to summon.
Permettre,	to permit.	*Soupçonner,*	to suspect.
Persuader,	to persuade.	*Supplier,*	to beg.
Plaindre,	to pity.	*Tâcher,*	to endeavour.
Prescrire,	to prescribe.		

It is proper to observe, that, in general, whenever, in English, instead of the preposition *to*, with the *infinitive*, either of the prepositions *of*, *from*, *by*, or *with*, and the *participle present*, are used, the French make use of *de*, and the *infinitive* of the corresponding verb.—EXAMPLES:

Finissez *de* jouer.	Make an end *of* playing.
Il m'a empêché *de* l'acheter.	He prevented me *from* buying it.
Il est accusé *de* l'avoir assassiné.	He is charged *with* murdering him.

RULE II.—The preposition *à* is generally put *before* an *infinitive*.

1st. After *adjectives* denoting *aptness*, *fitness*, *unfitness*, *inclination*, *repugnancy*, and particularly after the following:

Adroit,	dexterous in.	*Assidu,*	assiduous in.
Affreux,	dreadful to.	*Beau,*	fine to.
Agréable,	agreeable to.	*Bon,*	good to.
Aisé,	easy to.	*Charmant,*	charming to.
Ardent,	eager in.	*Curieux,*	curious to.
Diligent,	diligent in.	*Porté,*	inclined to.
Disposé,	disposed to.	*Le premier,*	the first to.
Désagréable,	disagreeable to.	*Le dernier,*	the last to.
Enclin,	inclined to.	*Prêt,*	ready to.
Exact,	exact in.	*Prompt,*	quick in.
Facile,	easy to.	*Sujet,*	liable to.
Habile,	skilful in.	*Terrible,*	dreadful to.
Lent,	slow in.		

2d. The following verbs also require the *infinitive* with *à*:

Admettre,	to admit.	*Aimer,*	to like,
Accoutumer,	to accustom.	*Autoriser,*	to authorise.
Aider,	to help.	*Chercher,*	to endeavour.

Condamner	to condemn.	*Inviter,*	to invite.
Consister,	to consist.	*Penser*	to think of.
Disposer,	to dispose to.	*Persister,*	to persist in.
Donner,	to give.	*Porter,*	to induce to.
Employer,	to employ.	*Pousser,*	to excite to.
Encourager,	to encourage.	*Rester,*	to stay.
Engager,	to engage.	*Travailler,*	to work.
Exhorter,	to exhort.		

RULE III.—The verbs *commencer, continuer, discontinuer, contraindre, engager, s'engager, exhorter, forcer, s'efforcer, manquer, obliger, tâcher,* and *tarder,* require the infinitive with *de* or *à*, as may be most agreeable to the ear.—EXAMPLES:

A peine a-t-on *commencé à* vivre qu'il faut songer à mourir.	Scarcely have we *begun to* live than we must think of dying.
Il avait *commencé d'*écrire sa lettre quand je suis entré.	He had *begun to* write his letter when I entered.
Je ne pus l'*empêcher de* continuer *à* nous débiter ses extravagances.	I could not *prevent* him *from* continuing to fill our ears with his extravagances.
Il voulut *continuer de* faire la guerre.	He would *continue to* carry on the war.
Il commence *à* descendre de sa chambre.	He begins to come down from his room.
Il commençait *à* demander de vos nouvelles.	He began *to* inquire about you.
Il avait commencé *de* changer de conduite.	He had begun *to* alter his conduct.
Il me força *d'*abandonner cette entreprise.	He forced me *to* abandon this undertaking.
Cela les obligea *de* camper à quelques lieues plus loin.	That obliged them *to* encamp a few leagues further off.

With the above verbs, *à* is used to avoid the repetition of *de;* and *de* is reciprocally used, to avoid the repetition of *à* or the collision of several *vowels.*

N.B. Il commence *de* descendre, il commençait *de* demander *de,* il me força *à*, &c. would produce a very uncouth and barbarous sound.

OBSERVATIONS.

1st. When *commencer* signifies *to begin by,* it is followed by *par.*—EXAMPLE:

Assez de gens se mêlent de réformer le monde; mais presque personne ne commence *par* se réformer soi-même.	There are people enough who employ themselves in reforming the world; but there is hardly one who begins *by* reforming himself.

2d. The verbs *engager, s'engager, exhorter*, are more often construed with *à*.—EXAMPLES:

Je l'ai engagé *à* venir nous voir.	I invited him *to* come and see us.
Il s'engage *à* descendre le premier.	He engages *to* come down first.

However, *de* may be used to avoid the repetition of *à*, or the collision of several *vowels*.

3d. *S'efforcer*, when it signifies, *to make use of all one's strength*, or to *strain*, requires the preposition *à* before the next infinitive.—EXAMPLE:

Il s'est efforcé *à* courir.	He strove *to* run.

But when it signifies to *endeavour*, to *make use of one's industry*, it requires the preposition *de*.—EXAMPLE:

Chacun doit s'efforcer *de* croître en sagesse.	Every one ought to endeavour *to* grow in wisdom.

4th. The verb *manquer* requires the preposition *de* when it is used *negatively*, or when it signifies to *be near*, to *have like*.—EXAMPLES:

Les malheureux n'ont jamais manqué *de* se plaindre.	The unfortunate have never failed *to* complain.
Je manquai *de* tomber—*de* me casser le bras.	I had like *to* fall—*to* break my arm.

But *manquer*, without a *negative*, is commonly construed with *à*.—EXAMPLE:

J'ai manqué *à* faire ce que je vous avais promis.	I have failed in doing what I had promised you.

5th. When *tâcher* signifies *to aim*, it requires the preposition *à* before the infinitive.—EXAMPLES:

Vous tâchez *à* m'embarrasser.	You try *to* puzzle me.
Il tâche *à* me nuire.	He aims *to* hurt me.

But, when that verb signifies to *endeavour*, to *use our utmost endeavours*, it requires the preposition *de*.—EXAMPLE:

Je tâcherai *de* vous faire obtenir ce que vous désirez si ardemment.	I will endeavour *to* make you obtain what you so ardently wish for.

6th. *Tarder*, when it means to *tarry*, to *delay*, &c. requires *à*.—EXAMPLES:

Ne tardez pas *à* revenir.	Do not delay coming back.
Pourquoi tardez-vous *à* y aller ?	Why do you delay going thither !
Il ne tarda guère *à* le punir.	He did not delay long his punishment.

But, if it signifies to *long*, it requires *de*, and then is used *impersonally* only in the *third* person *singular* of each tense.—EXAMPLES:

Il me tarde *de* revoir mon pays natal.	I long *to* see my native country.
Il nous tardait *d'*arriver.	We longed *to* arrive.

RULE IV.—When *to* (the sign of the infinitive) is used to denote the *end* or *design* for which a thing is done, and, in general, when with equal propriety *to* can be rendered by *in order to*, it is translated, in French, by *pour*, placed before the *infinitive*.—EXAMPLES:

Les hommes sont nés *pour* s'entr'aimer et s'entr'aider.	Men were born *to* love and help one another.
Je suis venu *pour* vous voir.	I came *to* (or *in order to*) see you.
Je ferai tout *pour* vous obliger.	I will do every thing *to* oblige you.
Il ne l'a pas dit *pour* vous faire de la peine.	He did not say so *to* give you pain.
Pour être heureux, il faut être content.	*To* (or *in order to*) be happy, we must be contented.

Observe, that after the words, *assez, trop, suffire, suffisant, pour* is placed before the *infinitives*.—EXAMPLES:

Il n'est pas *assez* sot *pour* y ajouter foi.	He is not foolish *enough to* give credit to it.
Il a *trop* d'esprit *pour* se fâcher d'une plaisanterie innocente.	He has *too much* understanding *to* be angry at an innocent joke.
Son revenu ne *suffit* pas *pour* payer ses dettes.	His income does not *suffice to* pay his debts.
Trente hommes sont *suffisans pour* défendre ce pont.	Thirty men are *sufficient to* defend that bridge.

In the following phrases, however, and the like, the preposition *de* must be used, instead of *pour*, after the above words.—EXAMPLES:

Ce sera *assez de* m'en écrire.	It will be *enough to* write to me about it.
Ce serait *trop*, en vérité, de le recevoir d'une manière si distinguée.	It would be *too much*, indeed, to receive him in so distinguished a manner.
Il *suffira de* l'en prévenir.	It *will suffice to* give notice of it to him, *or* to her.

In the following phrases, and the like, the preposition is suppressed before the *infinitive* following the words *assez* and *trop*.—EXAMPLES:

C'est *assez* danser, en vérité.	It is *enough* of dancing, indeed.
C'était aussi *trop* exiger de lui.	It was requiring *too much* of him indeed.

RULE V.—A verb, in the *participle present*, in English, preceded by *without*, is rendered, in French, by the *infinitive* preceded by the preposition *sans*.—EXAMPLES:

Il a bu tout son vin *sans* y *mettre* de l'eau.	He drank all his wine *without putting* water to it.
Il parle souvent *sans savoir* ce qu'il dit.	He often speaks *without knowing* what he says.

NOTE.—That *for*, coming before a *participle present*, in English, is translated by *pour*, with the *infinitive present* of the verb, if it has reference to a *present* or a *future* time; or the *infinitive past*, if to a *past* time.—EXAMPLES:

Combien me demandez-vous *pour* me *faire* un habit?	How much do you ask *for making* me a coat?
Il fut pendu *pour avoir* volé.	He was hanged *for robbing*.

RULE VI.—The following verbs admit of no *prepositions* after them, before the *infinitive* of the succeeding verbs.

Aller,	to go.	*Devoir*,	to own.
Croire,	to believe.	*Entendre*,	to hear.
Daigner,	to deign.	*Envoyer*,	to send.
Déclarer,	to declare.	*Pouvoir*,	to be able.
Faire,	to do.	*Savoir*,	to know.
Falloir,	to be requisite.	*Sembler*,	to appear.
Laisser,	to let.	*Soutenir*,	to maintain.
Nier,	to deny.	*Venir*,	to come.
Oser,	to dare.	*Voir*,	to see.
Paraître,	to appear.	*Vouloir*,	to be willing.
Prétendre,	to pretend.		

I will observe here, that the *infinitive*, is also often *substantively* used, without being acted upon by a *preposition*; as appears by the following phrases, wherein it represents a *noun* as *subject* of the *proposition*.—EXAMPLES:

Mentir (le mensonge) est indigne d'un galant homme.	*To lie*, or *lying*, is unworthy of a gentleman.
Trop *parler* (trop de paroles) nuit souvent.	*To speak* too much is often hurtful.

Aimer (l'amour de) notre prochain est notre premier devoir.	*To love* one's neighbour is one's first duty.
Lire (la lecture) est une occupation utile.	*To read* is a useful occupation.

I conclude by observing, that the French language derives a great deal of beauty and elegance from the manner in which this tense is applied, as will be seen in the following lines, from *Bajazet*, one of Racine's tragedies, in which that prince defends himself against *Roxana's* reproach of ingratitude.

Déjà plein d'un amour, dès l'enfance formé,
A tout autre désir mon cœur était fermé ;
Vous me vîntes *offrir*, et la vie, et l'empire ;
Et même votre amour, si j'ose vous le *dire*,
Consultant vos bienfaits, les crut, et, sur leur foi,
De tous mes sentimens vous répondit pour moi.
Je connus votre erreur ; mais que pouvais-je *faire* ?
Je vis, en même temps qu'elle vous était chère.
Combien le trône tente un cœur ambitieux !
Un si noble présent me fit *ouvrir* les yeux.
Je chéris, j'acceptai, sans parler davantage,
L'heureuse occasion de *sortir* d'esclavage,
D'autant plus qu'il fallait l'*accepter* ou *périr* :
D'autant plus que vous-même, ardente à me l'*offrir*
Vous ne craigniez rien tant que d'être refusée ;
Que même mes refus vous auraient exposée !
Qu'après avoir osé me *voir* et me *parler*,
Il était dangereux pour vous de *reculer*.
Cependant je n'en veux pour témoins que vos plaintes,
Ai-je pu vous *tromper* par des promesses feintes ?

LESSON THE EIGHTEENTH.

REMARKS ON COMPLEMENTS.

FIRST.—In order that a *complement* may, at the same time, be under the dependence of several words, it is necessary that every one of the *latter* should require the same kind of *complement* : thus we may say,

Ne voyez que les personnes qui vous estiment ; les autres ne vous entourent que pour *connaître* et *publier* vos défauts.

Je serai *docile* et *fidèle* à vos ordres.
Il se *plaint* et s'*ennuie* de tout.

because *connaître* and *publier* both govern in a *direct* manner;—because *docile* and *fidèle* equally require the preposition *à*—and *se plaindre* and *s'ennuyer* the preposition *de*.

But we cannot say,

C'est par la vertu qu'on *chérit* et qu'on *tient* à ses devoirs sans effort.
C'est par la vertu qu'on *aime* et qu'on *se plaît* dans ses sacrifices.
Je fus très-*sensible* et très-*mécontent* de ce procédé.

because we cannot say, chérir *à* ses devoirs, as we say, tenir *à* ses devoirs—aimer *dans* ses sacrifices, as, se plaire *dans* ses sacrifices—très-sensible *de* ce procédé, as, très-mécontent *de* ce procédé. We must, in that case, have recourse, to *y* and *en*, or to pronouns, and say, for instance:

C'est par la vertu qu'on *chérit* ses devoirs et qu'on *y tient* sans effort.
C'est par la vertu qu'on *se plaît* dans ses sacrifices et qu'on *les aime*.
Je fus très-*sensible à* ce procédé et j'en fus très *mécontent*.

The following phrase is incorrect:

Il *s'est* trompé lui-même et tous ceux qui l'ont cru.

It should be,

Il *s'est* trompé et *a* trompé avec lui tous ceux qui l'ont cru;

because the verb *être* cannot supply the place of the verb *avoir* in that case.

The following phrase is incorrect:

Il *se* vint présenter et dire qu'il n'était point coupable.

It should be,

Il vint *se* présenter et dire qu'il n'était point coupable;

because we cannot say *il se vint* dire, as we say, *il se vint* présenter.

The following phrase is incorrect:

Il *s'est* attiré l'estime publique, et rendu célèbre.

It should be,

Il *s'est* attiré l'estime publique, et *s'est* rendu célèbre;

because *se* meaning, in the first instance, *à soi*, and, in the second, *soi*, cannot be at the same time both a *direct* and an *indirect* complement.

SECOND.—When the *same* word has *several* particular *complements*, coupled together by a *conjunction*, they should be expressed by words of the same species; hence the following modes of construction are incorrect:

Il aime le jeu et *à danser*.
Il se plaît au spectacle et à *se promener*.
Je crois vos raisons bonnes et *que* vous le convaincrez.

They should be,

Il aime le jeu et *la danse*.
Il se plaît au spectacle et à *la promenade*.
Je crois *que* vos raisons *sont* bonnes et *que* vous le convaincrez.

THIRD.—When a *word* has *several* different *complements*, the *shortest* should be expressed first: we are to say,

Le temps seul assure *au génie* des hommages et des partisans.
Le roi ne confie pas *à des incrédules* le commandement de ses armées et de ses flottes.

And not,

Le temps seul assure des hommages et des partisans *au génie*.
Le roi ne confie pas le commandement de ses armées et de ses flottes *à des incrédules*.

The reason of this mode of construction is, that, if the *shortest* were not placed *first*, it would be separated from the verb by a complement expressed by *many* words, which would weaken the connection between the *verb* and the *shortest* complement:—But, should the *complements* be of *equal* length, the *direct* complement comes *first*.

Il faut prêcher *la diligence* aux paresseux et *la modération* aux emportés.
Le roi ne confie pas *le commandement de ses armées* à des hommes qui sont sans religion.

LESSON THE NINETEENTH.

ON THE PARTICIPLE PRESENT.

RULE I.—The participle *present* is always *indeclinable;* that is to say, it ends invariably in *ant*, whether relating to a noun of the *masculine* or *feminine* gender, or to a noun *singular* or *plural*.—EXAMPLES:

Les hommes *alliant* le courage à la prudence sont rares—et les femmes *joignant* les grâces de leur sexe aux vertus et aux talens du nôtre sont encore plus rares.	Men, *uniting* courage to prudence, are rare—and women, *joining* the graces of their own sex to the virtues and talents of ours, are still more rare.

Et c'est là que *fuyant* l'orgueil du diadème,
Lasse de vains honneurs et me *cherchant* moi-même;
Aux pieds de l'Eternel je viens m'humilier.

RULE II.—When the participle *present*, by qualifying an object, completes a verb at the same time, it is generally preceded by *en*, which answers in English to *by*, *in*, or *while*. The participle *present* is a *complement* to the verb, whenever it expresses a *means*, *circumstance*, or the *mode* of the *action* expressed by the verb.—EXAMPLES:

Nous avons obtenu la paix *en faisant* de grands sacrifices.	We have obtained peace *by making* great sacrifices.
On acquiert plus de gloire *en défendant* qu'*en accusant* ses concitoyens.	A man acquires more glory *by defending* than *by accusing* his fellow-citizens.
Il mourut *en déjeûnant*.	He died while *eating* his breakfast.
Diogène dit un jour *en dînant* avec ses amis: ô mes amis! il n'est plus d'amis.	One day Diogenes said, *while he dined* with his friends: O my friends! there is no longer any friendship.

Des trompeuses grandeurs le sage se console:
En cultivant en paix les arts, la vérité,
Il ennoblit son être et sert l'humanité.

Le peuple ailé des bois, s'essayant dans les airs,
D'un vol timide encor rase les champs déserts.
Il s'anime, il s'égaie, et d'une aile hardie
Il s'élance, *en chantant*, vers l'astre de la vie.

Il dompte, *en se jouant*, ce taureau menaçant
Qui résiste avec crainte et cède *en mugissant*.

Pauvre Didon? où t'a réduite
De tes maris le triste sort?
L'un, *en mourant*, cause ta fuite;
L'autre, *en fuyant*, cause ta mort.

There are many cases in which the participle *qualifying* and *completing* all at once, is *not* preceded by the preposition *en;* as in the following phrase:

Comment voulez-vous que, n'*étudiant* pas, on devienne savant?	How can you expect, without *studying*, to become learned?

Etudiant both *qualifies* and *completes:* it is as if there were,

Comment voulez-vous que, *lorsqu'on n'étudie pas*, on devienne savant?

NOTE, in general, that whenever, without *en*, the sense would be *equivocal* or *ambiguous*, this word must be expressed.

RULE III.—When a participle *present* is employed, solely to qualify a substantive, and *not* to complete a verb, it ought not to be preceded by the preposition *en;* and it accomplishes this, when it can be rendered by *qui*, and the *indicative* of the verb; which construction is generally preferable to the *participle present*, especially if the participle present have a reference to a *noun* acted upon by the preposition *à*.—EXAMPLES:

J'ai vu votre frère *courant*, ou qui courait, à toutes jambes.	I saw your brother *running* at full speed.
Apercevez-vous les matelots *ramant*, ou qui rament, vers la côte?	Do you perceive the sailors *rowing* towards the coast?
C'est une femme *aimant*, ou qui aime, son mari.	She is a woman that *loves* her husband.

In the first place, *courant* merely qualifies the noun *frère*, and does *not* at the same time *complete* the verb *j'ai vu;* because we may say, j'ai vu votre frère *qui courait* à toutes jambes.

By placing *en*, therefore, before *courant*, the sense of the phrase would be changed. The participle would qualify the pronoun *je*, and would *complete*, at the same time, the verb, *j'ai vu*—j'ai vu votre frère *en courant* à toutes jambes; that is to say, j'ai vu votre frère, *lorsque je courais* à toutes jambes.

As you might be apt to impose *gender* or *number* on the participle *present*, as beginners often do, owing to many adjectives ending in *ant*,* such as *charmant*, *obligeant*, *souffrant*, &c. which assume *gender* or *number*, as the nouns to which they are subject require it, it is ne-

* Of all the participles in *ant*, only those of the *neuter* or *stationary* verbs may vary. Thus we may say, *Une humeur répugnante à la mienne—une étoffe approchante de la vôtre.* But this rule is far from being general, as one could not say, *des filles travaillantes à la terre; des personnes arrivantes de campagne.* We might find, in some of our best poets, instances of participles present, both of *active* and *stationary* verbs, made variable; but this licence has not been fully sanctioned by *usage*.

cessary for me to establish the material difference which exists between the *real* participle *present* and the adjective in *ant*.—The former is a *verb*, because either it has a complement or it expresses a circumstance of time; and the latter has no complement, at least direct, and expresses *no* circumstance of time.

It is true, that these adjectives were formerly *participles present*, and were then liable to *gender* or *number*, as may be noticed in some law terms; such as les gens *tenans* notre cour; la *rendante* compte: but, as the French language has since acquired a fixed character, by which the participle present is rendered *invariable*, we must conform to it. In a word, to distinguish the *participle present* from the *adjective*, which has the *same* termination, it suffices to know, that the verb *être* connects itself well with the *adjective* ending in *ant*, but *cannot*, by any means, with the *participle present*.

We may say	We cannot say
Je suis *prévenant.*	Je suis *lisant.*
Tu es *charmant.*	Tu es *vendant.*
Il est *séduisant.*	Il est *servant.*

Almost every grammarian admits, besides the participle *present* of a *gerund*, which is in reality only the participle *present* preceded by the preposition *en*. This denomination appearing to me, after mature consideration, quite superfluous, I have not adopted it. I conclude this account of the participle present by observing, that *ayant* and *étant* very seldom admit before them the preposition *en*.

LESSON THE TWENTIETH.

ON THE DECLINABILITY OR INDECLINABILITY OF THE PAST PARTICIPLE.

Master. The question, when the *past* participle of a verb is *declinable* or when it is *indeclinable*, involves many difficulties; as even the first-rate grammarians appear divided among themselves on some of its points, while they have all supported their opinions by very ingenious reasons. Our opinion on this subject will, I think, be found conformable to reason, and our principles adequate to the solution of the difficulties alluded to. If I do not always impart my motives for adopting one opinion and rejecting another, it is merely owing to the long process of reasoning necessary to support my doctrine; as I could not presume to adopt an opinion, different from

that of *Vaugelas, Regnier, Condillac, Wailly,* &c. without assigning reasons at full length for it. Besides, upon the whole, I consider, that however interesting these discussions may be to a *critic,* or a *philologist,* or a *professed grammarian,* they are by no means so to the learner, who cannot discover in them sufficient utility to compensate the loss of time he might have so much better employed, and the difficulty he experiences in the investigation of the subject.

To proceed, at the same time, with a certain degree of regularity and simplicity, I will consider the *past* participle conjugated,

1st, with *être,*
2d, with *avoir,*
3d, with the *reflective* verb.

1st. Of the participle *past,* conjugated with *être.*

RULE I.—The *past* participle conjugated with *être* always agrees in *gender* and *number* with the *subject* of the *verb.*—EXAMPLES:

Le *crime* est *détesté;* mais la *vertu* n'est pas toujours *aimée.*	*Vice* is *detested;* but *virtue* is not always *loved.*
Elle était, dans sa jeunesse, *douée* d'une beauté ravissante.	*She* was, in her youth, *endowed* with enchanting beauty.
Les *hommes* vertueux sont *estimés* même des méchans.	Virtuous *men* are *esteemed* even by the wicked.
Les *femmes* vertueuses sont *respectées* de tout le monde.	Virtuous *women* are *respected* by every body.

O toi, qui vois la honte où *je* suis *descendue,*
Implacable Vénus! suis-*je* assez *confondue!*
Tu ne saurais plus loin pousser ta cruauté,
Ton *triomphe* est *parfait,* tes traits ont tous porté.

RULE II.—When *été,* joined to one of the tenses of *avoir,* is followed by another *participle,* the latter is *declinable.*—EXAMPLES:

Cette actrice a été *applaudie* du parterre et des loges.	This actress has been *applauded* by the pit and boxes.
Nous avons été *trahis* par ceux même à qui nous avions été *recommandés.*	We have been *betrayed* even by those to whom we had been *recommended.*

M. As the *declinability* or *indeclinability* of the *past* participle, in the examples that will now follow, depends upon its being *preceded* by its direct complement, or upon its preceding its *indirect* complement, I give you a list of the complements *direct,* and another of the complements *indirect,* which always *precede* the *past* participle.

The complements *direct* are *fifteen* in number.

me.	which may be rendered by	moi.	and	*que.*
te.		toi.		*que de!*
se.		soi.		*combien de?*
nous.		nous.		*quel*, M. S.
vous.		vous.		*quelle*, F. S.
le.		lui.		*quels*, M. P.
la.		elle.		*quelles*, F. P.
les.		eux.		

The complements *indirect* are *seven* in number.

me.	and may be rendered by	à moi.
te.		à toi.
se.		à soi.
lui.		à lui, *ou* à elle.
leur.		à eux, *ou* à elles.
nous.		à nous
vous.		à vous.

2d. Of the *past* participle, conjugated with *avoir*.

RULE I.—The *past* participle is *indeclinable*, when it *precedes* its *direct* complement.—EXAMPLES:

Elle a *reçu* des *nouvelles*.	She has *received* news.
Nous avons *trouvé* cette *pièce* intéressante.	We *found* this *piece* interesting.
Ces hommes ont *rendu* leurs *talens* célèbres.	These men have *rendered their talents* famous.

Mânes de mon amant, j'ai donc *trahi* ma *foi!*
C'en est fait, et Gusman règne à jamais sur moi.

RULE II.—The *past* participle is *declinable*, when it is *preceded* by its *direct* complement, even when it is followed by an *adjective* or another *past* participle.—EXAMPLES:

Les *nouvelles* qu'elle a *reçues*.	The *news* which she has *received*.
La *pièce* que vous avez *trouvée* intéressante.	The *piece* which you *found* entertaining.
Les *hommes* que leurs talens ont *rendus* célèbres.	The *men* whom their talents have *rendered* famous.
Il n'a pas eu le temps de faire réponse aux *lettres* que vous lui avez *écrites*.	He had no time to answer the *letters* you *wrote* him.

Quels charmes ont pour vous des yeux infortunés
Qu' à des pleurs éternels vous avez *condamnés!*

On m'a blâmé de *l'*en avoir *prévenue.*	I have been blamed for *informing her* of it.

Seigneur, vous *m'*avez *vue* attachée à vous nuire;
Dans le fond de mon cœur vous ne pouviez pas lire.

Le malheur *t'*a *livrée,* ô reine courageuse, dans les mains de tes bourreaux!	Misfortune has *given thee,* O courageous queen, into the hands of thy murderers!

Que je crains — mais, dis-moi, Bajazet *t'*a-t-il *vue?*

Il *nous* a *reçus* avec beaucoup d'honnêteté.	He *received us* with much politeness.

Je reconnais l'erreur qui *nous* avait *séduits.*

Je ne *vous* avais pas *aperçue, madame,* lorsque vous *l'*avez *rencontrée.*	I had not *perceived you, madam,* when you *met her.*

Oui, Roxane, il est vrai que je *vous* ai *trompée.*

Y a-t-il long-temps que vous ne *les* avez *vus?*	Is it long since you *saw them?*

De soins plus importans je *l'*ai *vue* agitée.
Je *l'*ai *rendue* horrible à *ses* yeux inhumains.
Le bruit de nos trésors *les* a tous *attirés.*

Que de peines ne me suis-je pas *données* pour vous!	*What* trouble did I not *give* myself for you!
Que de fatigues n'a-t-il *pas soutenues!*	*What* hardships did he not *bear!*
Que de folies n'a-t-il pas *faites!*	*What* pranks did he not *play!*
Combien d'arpens de terre avez-vous *achetés?*	*How many* acres of land have you *bought?*

Pendant ces derniers temps, *combien* en a-t-on *vus,*
Qui, du soir au matin, sont pauvres devenus?
Pour vouloir trop tôt être riches.

Quelle maison avez-vous *bâtie?*	*What* house have you *built?*
Quelles dames avez-vous *connues?*	*What* ladies did you *know?*

Quels assauts, *quels* combats j'ai tantôt *soutenus.*

RULE III.—The *past* participle is *indeclinable,* when preceded by its *direct* complement, and followed by an *infinitive* implying *action* on individuals mentioned in the phrase.—EXAMPLES:

Les soldats que j'ai *vu* désarmer.	*The* soldiers I *saw* disarmed.
Les vertus que j'ai *entendu* louer.	*The* virtues I *heard* praised.

Les jeunes gens que j'ai *voulu* instruire, ne m'ont pas écouté.	*The* young men whom I *wished* to instruct, paid no attention to me.
Je *l'*ai *vu* peindre.	I *saw her* picture drawn.
Je *l'*ai *entendu* chanter.	I *heard it* sung (a song).
Je *l'*ai *vu* bâtir.	I *saw it* built (a house).
Je *les* ai *entendu* réciter.	I *heard them* recited (lines).
Je *les* ai *vu* porter.	I *saw them* carried (goods).

RULE IV.—The *past* participle is *declinable*, when preceded by its *direct* complement, and followed by an *infinitive*, expressing an action done by the *person* or *thing* spoken of.—EXAMPLES:

Je *l'*ai *vue* tomber.	I *saw it* fall (a house).
Je *l'*ai *vue* peindre.	I saw her while painting.
Je *l'*ai *entendue* chanter.	I *heard her* sing.
Je *les* ai *entendus* réciter.	I *heard them* recite.
Je *les* ai *vues* danser.	I *saw them* dance.
Je *les* ai *vus* jouer.	I *saw them* play.
Les soldats que j'ai *vus* désarmer.	*The soldiers* I *saw* disarming.
Les courtisans que j'ai *entendus* louer.	*The courtiers* whom I *heard* praising.

RULE V.—The *past* participle is *indeclinable*, when preceded by its *direct* complement, and immediately followed by the preposition *à* or *de*, before an *infinitive:* we *cannot*, by suppressing the complement *direct*, place the subject of the proposition *after* the participle.—EXAMPLES:

L'histoire que j'ai *commencé à* lire est très-amusante.	The history which I have *begun to* read, is very entertaining.
La garnison qu'il a *cherché à* séduire est restée fidèle.	The garrison, which he *sought to* seduce, remained faithful.
Les hommes que nous avons *craint d'*aborder, étaient des voleurs.	The men whom we *feared to* come up with, were thieves.
La demoiselle que vous avez *cessé de* voir, est fort spirituelle.	The young lady whom you *left off* seeing, is very witty.

Vous me donnez des noms qui doivent me surprendre,
Madame; on ne *m'*a point *instruit* à les entendre.

It is contrary to the genius of the French language to say,

J'ai commencé *l'histoire* à lire.
Il a cherché *la garnison* à séduire.
Nous avons craint *les hommes* d'aborder.
Vous avez cessé *la demoiselle* de voir.

RULE VI.—The *past* participle is *declinable*, when preceded by its complement *direct*, and immediately followed by the preposition

à or *de* before an *infinitive:* we can, by suppressing the complement *direct*, place the name of the object spoken of *after* the participle, —EXAMPLES:

Les ouvriers, *qu'*il a *obligés* à travailler, ne sont pas contens de lui.	The workmen *whom* he *obliged* to work, are not pleased with him.
Les femmes, *que* nous avons *instruites* à feindre, nous ont surpassés.	The women *whom* we have *instructed* to dissemble, have surpassed us.
Les hommes *que* nous avons *convaincus* d'avoir volé, sont en prison.	The men *whom* we have *convicted* of robbery, are in gaol.
La simplicité, *que* j'ai *eue* de les croire, est la cause de tout mon malheur.	The folly *that* I *was guilty of* in believing them, is the cause of all my misfortunes.

We can say, agreeably to the genius of the French language,

Il a obligé *les ouvriers* à travailler.
Nous avons instruit *les femmes* à feindre.
Nous avons convaincu *les hommes* d'avoir volé.
J'ai eu *la simplicité* de les croire.

RULE VII.—The *past* participle, preceded by the relative adverb *en*, without being first preceded by the complement *direct*, is *indeclinable*.—EXAMPLES:

Il a fait lui seul plus d'exploits *que* les autres n'*en* ont *lu*.	He alone has performed more exploits than the others have *read*.
J'ai maintenant plus de santé *que* je n'*en* ai jamais *eu*.	I have at this time better health than I ever *had*.
J'ai dessiné plus de paysages *que* vous n'*en* avez *vu*.	I have drawn more landscapes than you have *seen*.
De deux filles, la mère *en* avait *fait* une religieuse.	Of two daughters, the mother had *made* one a nun.

It is evident that, in the sentences above, *que* is not the complement *direct* of the *past* participle; it is only a *conjunction*, taken in an *adverbial* sense, which, of course, does not receive the *influence* of the participle, so as to become its complement *direct*.

RULE VIII.—The *past* participle is *declinable*, when preceded by *en* and its complement *direct*.—EXAMPLES:

Les en avez-vous *prévenus?*	Have you *informed them of it?*
Les femmes *que* j'*en* ai *convaincues*.	The women *whom* I have *convinced of it*.
Vous parlez de ses fautes; *combien* n'*en* a-t-il pas *commises!*	You speak of his faults: *how many* has he not *committed*?

——— Déjà la renommée
Par d'étonnans récits m'en avait *informée*.

RULE IX.—When the *past* participle is followed by *que*, it is always *indeclinable*.—EXAMPLES:

Terminez les affaires que vous avez *prévu que* vous auriez.	Put an end to the business which you *foresaw* you should have.
Les bijous que j'ai *ordonné qu'*on m'envoyât.	The jewels which I *ordered* to be sent to me.
Les dépenses qu'ils ont *cru que* je ferais.	The expenses which they *thought* I should incur.
Les terres qu'il aurait *désiré que* j'eusse achetées.	The lands that he would have *desired* I should have bought.

3d. Of the *past* participle of reflective verbs.

RULE I.—The *past* participle of *reflective* verbs is always *declinable*, when attended by its complement *direct*.—EXAMPLES:

Les Amazones *se* sont *couvertes* de gloire.	The Amazons covered *themselves* with glory.
Ils *se* sont *décidés* à lui faire un procès.	They have *determined* to sue him.
Elle *s'est avisée* de me donner un soufflet.	She *took it into her head* to give me a box on the ear.
Elle *s'est assise* auprès de moi.	She *sat* by me.
Ils *se* sont *rendus* formidables.	They have *rendered themselves* formidable.
Elle *s'était flattée* de réussir.	She *flattered herself* she should succeed.

RULE II.—The *past* participle of *reflective* verbs, when attended by a complement *indirect*, is *indeclinable*.—EXAMPLES:

Lucrèce *s'est donné la mort*.	Lucretia *killed* herself.
Elle *s'est mis des chimères* dans l'esprit.	She has *stored chimeras* in her head.
Les Amazones *se* sont *acquis de la gloire*.	The Amazons have *acquired* to *themselves* glory.
Vous *vous* êtes *dit des honnêtetés*.	You *spoke* to one another *civilly*.
Ils *se* sont *préparé bien des peines*.	They have *prepared* themselves much *trouble*.

Deux fois nos tristes yeux *se* sont *vu retracer*,
Ce même enfant toujours tout prêt à me percer.

RULE III.—The *past* participle of *reflective* verbs, when attended at the same time by *two* complements, one *direct*, and the other *indirect*, is *declinable*.—EXAMPLES:

La mort *que* Lucrèce *s'est donnée.*	The death *that* Lucretia *gave* herself.
Les chimères *qu'*elle *s'est mises* dans l'esprit.	The chimeras *which* she has *put* into her brain.
La gloire *que se* sont *acquise* les Amazones.	The glory *which* the Amazons *acquired.*
Les honnêtetés *que* vous *vous* êtes *dites.*	The civil speeches you *made* one to another.
Les peines *qu'*ils *se* sont *préparées.*	The trouble they *prepared* for themselves.

S. You have said nothing concerning the *declinability* of the *past* participle of *stationary* or *neuter* verbs, construed with *avoir.*

M. For a good reason: you have seen, in all the above examples concerning the *past* participle, that, to be *declinable,* it must be preceded by a complement *direct;* and, as the *stationary* or *neuter* verbs have none, their *past* participle must necessarily be *indeclinable,* when construed with *avoir.*—EXAMPLES:

On pourrait compter par les bienfaits de cet homme rare les jours *qu'*il a *vécu.*	We may reckon the good deeds of that extraordinary man by the days *that* he has *lived.*
Il faut retrancher de la vie les heures *qu'*on a *dormi.*	We must deduct from life the hours we have *slept.*

In the two above examples, *que* is not a *complement:* it is used, in the first, instead of *pendant lesquels;* and, in the second, instead of *pendant lesquelles.*

The *past* participle of *stationary* or *neuter* verbs, is, on the contrary, always *declinable,* when construed with *être.*—EXAMPLES:

Elle est *venue* me parler.	She *came* and spoke to me.
Elle s'est *allée* baigner.	She *went* to bathe herself.
Les navires sont *allés* se briser à la côte.	The vessels *went* and bilged on the coast.
Cette femme est *arrivée* à cinq heures, et est *repartie* à sept.	This woman *arrived* at five o'clock, and *set off again* at seven.

I conclude this account of the *declinability* of the *past* participle, by observing,

1st. That *fait* is *indeclinable,* as well as some other *past* participles, when used in an *abstract* sense.—EXAMPLES:

La pluie qu'il a *fait* m'a empêché de sortir.	The rain which has *fallen* has prevented me from going out.
Les troupes qu'il a *fallu* leur envoyer ont affaibli l'armée.	The troops, which it has been *necessary* to send them, have enfeebled the army.
La dépense qu'il y a *eu* dans cette maison est effroyable.	The expense which there has *been* in that house, is horrible.

2d. That *fait*, of all the *past* participles which may be united either to the infinitive of *active*, or to that of *stationary* or *neuter* verbs, is the *only* one that always remains *indeclinable*.—EXAMPLES:

Les chemises que j'ai *fait* faire.	The shirts that I *caused* to be made.
Voilà les livres que j'ai *fait* venir de France.	There are the books I *ordered* from France.
Je l'ai *fait* entrer avec beaucoup de difficulté.	With a great deal of difficulty I *made* her come in.

But, if *fait* has the sense of *fabriquer, créer, former, produire*, &c. it is *declinable*.—EXAMPLE:

Les bottes qu'il m'a *faites* sont trop étroites.	The boots he *made* for me are too tight.

3d. That when the *past* participle has after it an *infinitive* understood, it is then *indeclinable*.—EXAMPLES:

J'ai cité les plus beaux traits que j'ai *pu*.	I have cited the noblest traits I *could*.
Elle a dit toutes les plaisanteries qu'elle a *voulu*.	She said all the pleasantries she *pleased*.
J'ai fait toutes les démarches que j'ai *dû*.	I took all the steps I *should* or *ought*.

The infinitives *citer, dire*, and *faire*, are understood in the foregoing phrases.

LESSON THE TWENTY-FIRST.

ON THE PROPER CHOICE OF THE AUXILIARY

Master. You have undoubtedly observed, in the course of this work, that the *past* participles of *active* verbs, having a *direct* complement, are combined with the auxiliary *être*, in order to give a *passive* sense to the phrase, as in the following line:

Tout mortel *est chargé* de sa propre douleur:

est chargé is used in a *passive* sense, because one may say, *charger quelqu'un*.

Also, that all French *reflective* verbs, contrary to the genius of the English, are conjugated with *être* in their *past* tenses; as,

Je suis père et ce cœur qu'un tel arrêt déchire
S'*en est dit* cent fois plus que tu ne peux m'en dire.

There are some verbs, which, without being used *passively* or *reflectively*, take the auxiliary *être*; as,

Aller, arriver, décéder, déchoir, entrer, mourir, naître, partir, rester, sortir, tomber, venir, and its compounds *devenir, intervenir, parvenir, revenir*, and *survenir*.

REMARKS ON ALLER, SORTIR, AND TOMBER.

ALLER.

We always make use of *être*, when *aller* is conjugated with its *own* participle: thus it is said, Il *est allé*, il *était allé*; but, should the word *été* be substituted for the word *allé*, then the auxiliary *avoir* must be substituted for the auxiliary *être*; so we must say, in the sense of *aller*, Il *a été*, instead of Il *est été*, which is a barbarism in French. There is a very nice distinction between Il *est allé*, and Il *a été*, for they are by no means synonymous; the *former* meaning that the person is gone and is *not* yet returned, while the *latter* means that he is returned from the place where he had been, or where he had lived. From this remark, it is evident that *aller*, conjugated with the verb *être*, cannot be used for the *first* nor the *second* person, but only for the *third*.

SORTIR.

This verb first takes the auxiliary *avoir*, to express that somebody who was *out*, returned: so we say of somebody that has returned, Il *a* sorti; but, should he *not* be returned yet, we would say, Il *est* sorti.

Sortir is also conjugated with *avoir*, when it is followed by a *complement*.—EXAMPLES:

Le palefrenier *a*-t-il sorti mes chevaux de l'écurie?	*Has* the hostler taken my horses out of the stable?
Remerciez-le de vous *avoir* sorti d'une affaire si fâcheuse.	Thank him for *having* extricated you from so unpleasant an affair.

TOMBER.

This verb never admits for the conjugation of its *past* tenses of any other auxiliary than *être:* so we must say, je *suis* tombé, j'*étais* tombé; but never, j'*ai* tombé, j'*avais* tombé, which are mistakes into which the French themselves are very liable to fall: even *Voltaire*, one of the most correct of our writers, has committed it in the following lines:

Où serais-je, grand Dieu! si ma crédulité
Eût tombé dans le piége à mes pas présenté?

Fût should have been used instead of *eût*.

The verbs *subvenir, apparaître, comparaître, approcher*, are always conjugated with the auxiliary *avoir*.—EXAMPLES:

On a subvenu à tous les besoins les plus urgens.	All the most urgent wants *have* been relieved.
Il croit que l'ombre de sa maîtresse lui *a* apparu en songe.	He believes that the ghost of his mistress *has* appeared to him in a dream.
J'étais sûr qu'il n'*eût* point comparu devant les juges.	I was sure that he would not *have* made his appearance before the judges.

Vieillards, femmes, enfans, troupeau faible et timide,
Dont n'a point approché cette guerre homicide.

The verbs *accourir, disparaître, croître, décroître, contrevenir*, are conjugated with *either* of these auxiliary verbs.—EXAMPLES:

J'ai accouru, *ou* je *suis* accouru au bruit.	I *ran* to the noise.
La rivière *a* cru, *ou est* crue.	The river *has* increased.
Les eaux *ont* bien décru, *ou sont* bien décrues.	The waters *have* much decreased.
Il prétendait n'*avoir* point contrevenu, *ou* n'*être* point contrevenu à la loi.	He contended that he *had* not contravened the law.
Je n'ai fait que tourner la tête, elle *a* disparu, *ou* elle *est* disparue.	I did but turn my head, and she disappeared.

Périr is generally ranked by all grammarians (Restaut excepted) among the verbs which admit equally well of *either* auxiliary. The distinction which the latter makes, appearing as delicate as it is judicious, I shall insert his remark on the use of this verb:

"It is probable that the auxiliary *avoir* suits better when the verb has a general and indeterminate sense; as, when we say, Les enfans du grand prêtre (high priest) *ont* péri misérablement: and that the auxiliary *être* is preferable, when the verb is attended by *particular* circumstances, as in the following phrases:

Les habitans de Jérusalem *sont* péris *par le fer* et *par le feu*.
L'armée de Pharaon *est* périe *dans les eaux de la Mer Rouge*."

The meaning of the following verbs is affected by changing their auxiliary.

Cesser is always conjugated with *avoir*, when it has a *complement*; it then means to *leave off*, to *cease*.—EXAMPLES:

Il *a* cessé *ses plaintes.*	He *has* ceased *his complaints.*
Il *a* cessé *de pleurer.*	He *has* left off *weeping.*

The same verb is conjugated with *either* of the auxiliaries, when it has *no* complement; it means to *be over*, to *have ceased*.—EXAMPLE:

Sa fièvre *a* cessé, ou *est* cessée.	His fever *is* over.

Convenir, when it is conjugated with *avoir*, means *être convenable* to suit; and, when it is conjugated with *être*, it means *demeurer d'accord*, to agree.—EXAMPLE:

Cette maison m'*a convenu*, et je *suis convenu* du prix.	This house *suited* me, and I *agreed* for the price.

Demeurer, when it is conjugated with *avoir*, means to *reside*, or *tarry*; to *stay a long while*.—EXAMPLES:

J'ai demeuré près de onze ans à Philadelphie.	I *have resided* near eleven years in Philadelphia.
Sa plaie *a demeuré* long-temps à se fermer.	It *was* a long time before his wound was healed.

But, when this verb means to *remain*, it requires *être*.—EXAMPLE:

Il *est demeuré* deux mille hommes dans la place.	Two thousand men *remained* in the place.

Racine therefore commits a fault, when he says

——Ma langue embarrassée
Dans ma bouche vingt fois *a* demeuré glacée.

Est should have been used instead of *a*.

Monter and *descendre* admit of *either* auxiliary; but *être* should be preferred.—EXAMPLES:

Notre Seigneur *est monté* au ciel.	Our Lord *ascended* into heaven.
Il *a*, *ou* il *est*, *monté* à cheval.	He *went* on horseback.
Il était enseigne; il *a monté* à la lieutenance.	He was an ensign: he *has been promoted* to a lieutenancy.
Le blé *a* ou *est monté* jusqu'à vingt francs le setier.	Corn *has risen* to twenty francs the twelve bushels.
Il *est descendu* de sa chambre.	He *came down* from his room.
La justice *a descendu* dans ce lieu.	The officers of justice *went into* that place.

But, should these verbs have a *direct* complement, only the auxiliary *avoir* should be used.—EXAMPLES:

Il *a monté* un superbe cheval.	He *mounted* a superb horse.
Il *a descendu* les degrés avec précipitation.	He *came down* stairs with precipitation.

Passer, when followed by *any complement*, is conjugated with *avoir*.—EXAMPLES:

Il *a passé* le long de la Tamise.	He *has passed* along the Thames.
Il *a passé* par tous les grades.	He *has passed* through all the degrees.
Elle *a passé* comme une chandelle qui s'éteint.	She *went off* like a candle that burns out.

On these lines of *Boileau*,

——Si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,
Est passé jusqu'a vous de Lucrèce en Lucrèce;

D'Olivet observes, that *a passé* would be better; but, should that verb *close* the phrase, the auxiliary *être* should be used.—EXAMPLES:

L'année *est passée*.	The year *is elapsed*.
Mes beaux jours *sont passés*.	My happy days *are past*.

We say, however, Ce mot *a* passé, to intimate that it has been *admitted*;—and, Ce mot *est* passé, to assert that it is *no longer in use*.

Echapper is conjugated with *avoir*, when it is attended by a *direct* complement.—EXAMPLES:

Il *a échappé* la côte, le danger, la potence.	He *escaped* the coast, the danger, the gallows.
Vous pouvez vous vanter que vous l'*avez échappé belle*.	You may boast that you *had a narrow escape*.

Except in the above cases, it takes *either* of the auxiliaries.—EXAMPLES:

Il *a* échappé des mains du guet.	He *escaped* from the hands of the watch.
Il *est* échappé du feu, des galères.	He *escaped* from fire, from the galleys.
Le cerf *a*, ou *est*, échappé aux chiens.	The stag has *escaped* from the dogs.

Courir, signifying to *run*, admits of the auxiliary *avoir* only.—EXAMPLE:

J'y *ai* couru aussitôt avec empressement.	I *ran* there immediately with eagerness.

Racine has therefore committed an error in the following line:

Il en était sorti lorsque j'y *suis* couru.

I believe the above list comprises all the verbs of which custom has justified the conjugation, occasionally, either with one or *both* of the auxiliaries. Should any verb have escaped our inquiries, we must refer to the reading of good authors, which cannot fail to establish the habit of applying the proper *auxiliary* to the *stationary* or *neuter* verbs. But I will here give a rule, discovered by Restaut, which, I think, is accurate.

"All neuter, or *stationary* verbs, whose past participle is *declinable*, are conjugated with the verb *être;* the neuter verbs, whose past participle is *indeclinable*, ought to be conjugated with *avoir*. Thus, since we may say, Un homme *tombé;* une femme *arrivée*, we ought to conjugate *tomber*, and *arriver*, with the verb *être;* but, as we cannot say Un homme *dormi:* une femme *régnée*, we cannot conjugate *dormir* and *régner* with the verb *être;* they must be conjugated with *avoir*."

LESSON THE TWENTY-SECOND.

ON THE PREPOSITION.

RULE I.—The prepositions *à*, *de*, or *en*, must be *repeated* in a sentence *before* each *complement* of theirs.

EXAMPLES FOR *À*.

Le jargon supplée *à* l'esprit, *à* la raison, *à* la science, dans les personnes qui ont un grand usage du monde.	Jargon supplies the place *of* understanding, reason, and science, in persons who are thoroughly trained to the world.

Je l'apporte en naissant, elle est écrite en moi,
Cette loi qui m'instruit de tout ce que je doi
A mon père, *à* mon fils, *à* ma femme, *à* moi-même.

EXAMPLES FOR *DE*.

Sa gaieté est un peu bruyante, il est vrai; mais il a tant *de* franchise, *de* naturel, et *de* bonhomie, qu'il est impossible de le trouver importun.	His gaiety is rather boisterous, it is true; but he has so much openness, ingenuousness, and good-nature, that it is impossible to find him troublesome.

Eh! Que vois-je partout! La terre n'est couverte
Que *de* palais détruits, *de* trônes renversés,
Que *de* lauriers flétris, que *de* sceptres brisés.

EXAMPLES FOR *EN*.

La conversation d'aujourd'hui est toute *en* saillies—*en* menus propos—*en* équivoques—*en* calembours—*en* jolis riens.	Modern conversation consists altogether *in* sallies—*in* trifling talk—*in* equivoque—*in* puns—*in* pretty trifles *or* nonsense.

En Asie, *en* Afrique, *en* Europe, et partout,
La vertu ne peut rien; et c'est l'or qui peut tout.

OBSERVATIONS.

FIRST.

Other *monosyllabic* prepositions must, in general, be also *repeated* before each *complement* of theirs.—EXAMPLES:

Le jargon, ce ramage de société, consiste *dans* des tours de phrases particuliers; *dans* un usage bizarre des mots; *dans* l'art de relever de petites idées par des expressions recherchées: on peut le pardonner aux femmes, mais il est indigne d'un homme	Jargon, this namby-pamby of society, consists *in* particular turns of phrase; *in* a whimsical usage of words; *in* the art of setting off trifling ideas by means of affected expressions: it may be forgiven in women, but it is unworthy of a man.
Les ministres de la religion se regardent comme les docteurs, les pères, et les médecins des ames, *pour* les instruire de la pure doctrine du salut; *pour* pourvoir à tous leurs besoins; *pour* guérir leurs maux, ou *pour* les prévenir.	The ministers of religion look upon themselves as teachers, fathers, and physicians of souls; *to* instruct them in the pure doctrine of salvation; *to* provide for all their wants; *to* cure their infirmities; or *to* prevent them.
L'homme poli est patient, indulgent, généreux, *sans* ivresse d'amour-propre; *sans* écarts ridicules de vanité; *sans* humeur.	A polite man is patient, indulgent, generous, and *without* the intoxication of self-love; *without* ridiculous flights of vanity; without ill-humour.

Comment opposerais-je au reste des humains
Un stupide sauvage, errant, à l'aventure,
A peine de nos traits conservant la figure;
Un misérable peuple, égaré dans les bois,
Sans maître, *sans* états, *sans* villes, et *sans* lois?

Prepositions of more than *one* syllable are *seldom* repeated, if the nouns complementary, or the ideas they express, be ever so little *synonymous* or *congenial*. EXAMPLE:

Aujourd'hui, pourvu qu'on entre dans un cercle *avec* un air d'importance et un habit de goût, on est sûr d'être bien accueilli.	Provided we enter a circle now-a-days *with* an air of self-importance and a fashionable coat, we are sure of being well received.

But, should the complementary words have meanings totally *different*, the preposition must commouly be *repeated*.—EXAMPLE:

Rien n'est moins *selon* Dieu et *selon* le monde.	Nothing is less *according* to God and *according to* the world.

I conclude, by observing that *custom* alone will acquaint you with every circumstance under which the *prepositions* must be *repeated*, and those under which it is required that they should be expressed *only* before the *first* complement; for they are all, except *à*, *de*, and *en*, liable to variations, which cannot be embraced by any rule.

En differs from *dans*, in this respect, that the *first* is always used in an *indefinite* sense, while the *second* is used in a *definitive* sense.

EXAMPLES FOR EN.

Il loge *en* chambre garnie.	He lodges *in* a furnished room.
Elle est *en* pension.	She is *at* board.
Il est *en* chemin.	He is *a* coming.
Elle est *en* ville.	She is abroad.
Il vit *en* liberté.	He lives *at* ease.
Il entra *en* fureur.	He got *into* a fury.

EXAMPLES FOR *DANS*.

Vous le trouverez *dans* sa chambre.	You will find him *in* his room.
Elle est *dans* une pension.	She is *in* a boarding-house.
Il est *dans* le chemin.	He is *on* the road.
Elle est *dans* la ville.	She is *in* the city.
Il vit *dans* une grande liberté.	He lives *in* great liberty.
Il entra *dans* une fureur extrême.	He got *into* an extreme passion.

From the *indeterminate* meaning of *en*, you might naturally infer, that it ought not to be followed by the *article;* but *exceptions* have crept into a few familiar modes of expression, such as the following:

Vous vous en allez à vue d'œil *en* l'autre monde.	You are visibly dying.
On l'a bien reçu *en* l'honneur de vous.	He has been well received, *in* honour of you.
En l'honneur de quel saint vous voit-on à cette heure ?	Upon what account do we see you at this time ?
Je n'ai voulu lui parler qu'*en la* présence de ses parens.	I was unwilling to speak to him, except *in the* presence of his relations.
Je n'ai pas voulu la voir *en* l'absence de son mari.	I would not see *or* visit her *in the* absence of her husband.

By attending to the following observations and remarks, you will become sensible of the *difference* in the use of *en*, *dans*, and *à*.

First. { Il arrivera *en* trois jours.
Il arrivera *dans* trois jours.

The *first* means that he will be three days coming.
The *second* means that three days will elapse before his coming.

Second. { Il est *à* la prison.
Il est *en* prison.
Il est *dans* la prison.

The *first* of the above phrases is construed to signify that he is *voluntarily* gone to the prison.
The *second*, that he has been put there, *without any regard to his will.*
The *third* is doubtful or equivocal.

Third. { Les officiers sont *en* campagne.
Les officiers sont *à* la campagne.

The *first* means that the officers are *on* the *field.*
The *second*, that they are *in* the *country.*

THIRD.

The prepositions *dessus*, and *dessous*, *dedans* and *dehors*, cannot be used by themselves; they must be construed together, and have the *same* complement —EXAMPLES:

J'ai cherché *dessus* et *dessous* la table.	I have looked *under* and *over* the table.
La peste est *dedans* et *dehors* la ville.	The plague is *within* and *without* the city.

The prepositions are in the following phrases, of course, misapplied.

J'ai cherché *dessus* la table.
J'ai cherché *dessous* la table.
La peste est *dedans* la ville.
La peste est *dehors* la ville.

To render these phrases correct, the prepositions *sur*, *sous*, *dans*, *hors de*, must be substituted for those used.

The above abuse has even crept into the poetry of *Racine* and *Desbarreaux*, as in these lines:

———— Ses sacriléges mains
Dessous le même joug rangent tous les humains.

Mais *dessus* quel endroit tombera ton tonnerre
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ?

In order that *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*, may be used correctly by themselves, they must be *respectively* acted upon by *another* preposition.—EXAMPLES:

Il a passé *par dedans* ou *par dehors* la ville.	He has passed *within* or *without* the town.
Il avait de l'eau *par dessus* la tête.	The water was *above* his head.
On l'a tiré *de dessus* les épines—*de dessous* les décombres.	He was taken *off* the thorns—*from under* the rubbish.
On l'a enlevé *par dessous* les bras.	They raised him, by taking him *under* the arms.

In the Conversation on the *Preposition*, I have shown in what circumstances *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*, might be used *singly* and without any *complement*; to this, in order to avoid repetition, I now refer.

FOURTH.

Durant and *pendant* denote a duration of time, with this difference, that *durant* is applied to what lasts any *unlimited* time; and *pendant* generally, to what lasts but a *short* time.—EXAMPLES:

Nos ennemis ont resté en quartiers d'hiver *durant* la campagne.	Our enemies have remained in winter quarters *during* the campaign.
Il est dangereux de sortir de chez soi *pendant* les grandes chaleurs.	It is dangerous to go out of one's house *during* the dog-days.

Le régal fut fort honnête;
Rien ne manquait au festin;
Mais quelqu'un troubla la fête,
Pendant qu'ils étaient en train.

Durant is the only preposition that can be placed *after* its *complement*, as in the following phrases:

On lui fait une rente sa vie *durant*.	They pay him an annuity *during* his life.
Il a été absent six ans *durant*.	He has been absent *for* six years.

The words *proche*, *près*, *hors*, require the preposition *de* after them. The only cases in which it may be suppressed are in *directions* to *places*, or in *conversation*.—EXAMPLES:

Il loge *proche* le palais.	He lodges *near* the court-house.
A monsieur un tel, *près* le Cimetière des Innocens, à Paris.	To Mr. such-a-one, *near* the Cemetery of the Innocents, at Paris.
Cette maison est située *hors* la ville.	This house is situated *out* of the city.

SIXTH.

Never make use of *vis-à-vis* in the sense of *envers*, *à l'égard*, &c. as a great many French people do: and instead of saying Les torts que j'ai *vis-à-vis* de vous: say,

Les torts que j'ai *envers* vous, ou *à* votre *égard*.	My acting wrong *towards* you, or *with regard* to you.

Let *vis-à-vis* express *physical* relations only; as,

Il demeure *vis-à-vis* de mes fenêtres.	He lives *opposite* to my windows.

SEVENTH.

In prose, prefer *avant de* to *avant que de;* but, in poetry, the measure will fix the choice.

Ciel, ouvre-moi la tombe *avant de* m'avilir:
De cent coups de poignard que l'infidelle meure
Mais *avant de* frapper—ah! cher ami, demeure.
Vous êtes citoyenne *avant que* d'être mère.

EIGHTH.

Many people mistake the preposition *près* for the adjective *prêt*, m. *prête*, f.; hence, a gross counter-sense results; as, when they say, Il était *prêt à* tomber, for Il était *près de* tomber; since *prêt à*, signifies *disposé à*, ready to; and *près de*, signifies *sur le point de*, upon the point of, near.

LESSON THE TWENTY-THIRD.

ON THE ADVERB

RULE I.—The adverb must be, in general, placed in a sentence *before* the *adjective* or *participle* which it modifies.—EXAMPLES:

On est *aisément* intéressé par des aspects divers, lorsqu'on entre dans la carrière de la fortune: mais lorsqu'on est arrivé aux *plus* hautes places, les plaisirs de l'imagination finissent avec elles. —Tels on croit voir ces navigateurs qui, après avoir *vainement* essayé de s'ouvrir un passage aux extrémités du monde, retournent tristement sur leurs pas, et considèrent d'un œil morne et languissant les divers spectacles de la nature dont ils avaient été si *vivement* frappés, lorsque naguère ils traversaient les mers, l'esprit *vivement* ému par la curiosité et par l'espérance.

We are *readily* attracted by various prospects, when we enter into the career of fortune; but, when we have reached the highest preferments, the pleasures of imagination are then at an end. Such we may fancy those navigators, who, after having *vainly* tried to open to themselves a passage to the extremities of the world, return sadly on their track, viewing, with a melancholy and languid look, the various scenes of nature by which they had been struck in so lively a manner, when, not long before, they crossed the seas with a mind *strongly* agitated by curiosity and hope.

OBSERVATION.

There are circumstances in which *taste* alone can direct the proper use of the adverbs of *manner*, which may be placed either *before* or *after* the *adjective*.—Thus, we may say, with equal propriety,

César était { *ouvertement* ambitieux, / *ou* ambitieux *ouvertement*. } Cæsar was openly ambitious.

RULE II.—The *adverb*, in general, is placed immediately *after* the *verb*, in its *radical* tenses; or *between* the *past* participle and the *auxiliary*, in its *compound* tenses.—EXAMPLES:

C'est le destin des choses humaines de n'avoir qu'une durée courte et rapide, et de tomber *aussitôt* dans l'éternel oubli d'où elles étaient sorties.—Mais, votre église, grand Dieu! mais, le chef-

It is the fate of human things to have but a short and fleeting duration, and *then* to fall into that eternal abyss whence they came. —But your church, great God! but the admirable master-piece

d'œuvre admirable de votre sagesse et de votre miséricorde envers les hommes; mais, votre empire, maître souverain des cœurs! n'aura point d'autres bornes que celles de l'éternité. —Tout nous échappe, tout disparaît *sans cesse* autour de nous, c'est une scène sur laquelle, à chaque instant, paraissent de nouveaux personnages qui se remplacent; et de tous ces rôles pompeux qu'ils ont *si bien* joués, pendant le moment qu'on les a vus sur leur théâtre, il ne leur reste à *la fin* que le regret de voir finir la représentation et de ne se trouver *réellement* que ce qu'ils sont devant vous.

of your wisdom and of your mercy to mankind; but your empire, sovereign Master of all hearts! will have no limits but those of eternity.—Every thing flies from us: all *continually* vanishes around us; it is a scene on which every instant new performers appear and succeed one another; and, out of all the pompous parts they play *so well*, during the short period they are seen on the stage, nothing remains to them, *in the end*, but regret to see the conclusion of the drama, and to find themselves *only* what, in your eyes, they are.

Exception.—In the *compound* tenses of verbs, we may, however, sometimes place the *adverb* either *before* or *after* the *past* participle. Custom alone will direct in that respect; thus, we may say, equally well,

Les femmes l'ont *prodigieusement* gâté, *ou* l'ont gâté *prodigieusement*.	The women have *prodigiously* spoiled him.

We place, either *before* or *after* the verb, the adverbs of *order* and *rank*, and those which denote *time* in a *determinate* manner; thus we may say,

Nous devons faire, *premièrement*, notre devoir; *secondement*, chercher les plaisirs permis.	We ought, *first*, to do our duty; *secondly*, seek lawful pleasures.
Aujourd'hui il fait beau; il pleuvra, peut-être, *demain*.	*To-day* it is fine weather; it will rain, perhaps, *to-morrow*.
On servit *d'abord* la soupe et le bouilli, ou *d'abord* on servit la soupe et le bouilli.	The soup and bouilli were served up *first*.

OBSERVATIONS.

FIRST.

Davantage, which many people are apt to confound with *plus*, and use for it, is, by no means, an expression *synonymous* with *plus*; the following particularly distinguishes it from that expression.

1st. It will admit neither the preposition *de*, nor the conjunction *que*, after it: do not say, therefore,

Si je reste ici j'aurai *davantage de* plaisir.
Il est aimé *davantage que* vous.

Instead of it, in the above, use *plus;* thus:

Si je reste ici, j'aurai *plus de* plaisir.	If I stay here, I shall have *more* pleasure.
Il est *plus* aimé *que* vous.	He is *more* beloved *than* you.

2d. It is always placed *after* the word which it modifies, and answers, in English, to *the more*, when *the more* is not to be *repeated;* say, therefore,

Il en sera aimé *davantage*,—and not Il en sera *davantage* aimé.	He will be *the more* loved for it.

3d. It is *never* construed with an *adjective;* therefore, do not say,

Il est *davantage* prudent, *ou* prudent *davantage*.	He is *more wise*.

4th. It can *never* be used in the sense of *le plus* (the most,) as it is done by many French; therefore, do not say,

De toutes les fleurs d'un parterre, la rose est celle qui me plaît *davantage;* but— De toutes les fleurs d'un parterre, la rose est celle qui me plaît *le plus*.	Of all the flowers of a parterre, the rose pleases me *most*.

SECOND.

Autant and *aussi* are often confounded, in familiar discourse, as *synonymous* expressions. Some French people, for instance, say,

Pierre est *autant* riche *que* Jacques; *or*,
Pierre est riche *autant que* Jacques.

While they should say,

Pierre est *aussi* riche *que* Jacques.	Peter is *as* rich *as* James.

Should it be required to establish a *comparison* between two *qualities*, we should also make use of *aussi;* as,

Il est *aussi* avare que soupçonneux.	He is *as* avaricious *as* suspicious.

In order that *autant* may be substituted for *aussi* in the above phrase, it must be placed between the *two* adjectives, and followed by *que;* as,

Il est avare *autant que* soupçonneux.	He is *as* avaricious *as* suspicious.

L'Anglais, indépendant, et libre *autant que* brave,
Des caprices de cour ne fut jamais esclave.

Mais, Hélénus, sensible *autant que* généreux,
N'a jamais su, seigneur, braver un malheureux.

Autant que may also serve as a *connexion* between two phrases; as,

Je l'estime *autant que* je l'aime.	I esteem him *as much as* I love him.

When *autant* serves to compare the merit of *two* actions expressed by the infinitive of two verbs, we must not fail of joining the preposition *de* to the *que* which precedes the *second* action. Hence, the following phrases, where this preposition is omitted, are incorrect:

Il vaut *autant* écrire *que* parler.
J'aime *autant* le faire tout à l'heure *que* différer.

We must say,

Il vaut *autant* écrire *que de* parler.	It is *as well* to write *as* to speak.
J'aime *autant* le faire tout à l'heure *que de* différer.	I like *as well* to do it immediately *as* to procrastinate.

Autant does not modify an *adverb*, therefore the following sentence is incorrect:

Ils les régalèrent *autant bien que* pouvait le permettre la pauvreté de leur pays.	They treated them *as well as* the poverty of their country would allow.

From what precedes, we shall establish, as a principle, the difference between *aussi* and *autant* to be as follows:

Aussi is the proper modification of an *adverb*, and never of the *quality* expressed in the verb. *Autant never* modifies the adverb, and *seldom* the quality; and, when it does, it must be followed by *que*, and placed between the two *adjectives it modifies*. *Autant*, modifying the quality expressed in the verb, must be followed then by *que de*, or simply *que*, according as the verb is or is not in the infinitive mood. When *autant* is used to express a *comparison*, the *que*, which, in the above cases, is inseparable from *autant*, is supplied by

de, and is placed *between* the two objects compared, or relating to each other.—EXAMPLES:

Il a *autant de* vertu *que de* talens.	He has *as much* virtue *as* talents.
L'armée de Léonidas, composée de trois cents hommes, avait *autant de* héros *que de* soldats.	The army of Leonidas, composed of three hundred men, had *as many* heroes *as* soldiers.

There are several authors who have made use of *autant comme*, instead of *autant que*.—EXAMPLES:

Ils étaient courageux *autant comme* les meilleurs soldats de l'empire.	They were *as* courageous *as* the best soldiers of the empire.
Le vrai brave conserve son jugement au milieu du péril avec *autant de* présence d'esprit *comme* s'il n'y était pas.	The truly brave preserve judgment amid danger, with *as much* presence of mind *as* if they were not in it.

It is a mistake, and, to rectify it, *que* must be substituted for *comme*. It is also a mistake to use *comme* after *aussi*, as in the following sentence:

Tant qu'a duré la guerre on m'a vu constamment
Aussi bon citoyen *comme* fidèle amant.

Que should have been used instead of *comme*, but the line would be deficient in *one* syllable.

Instead of *autant*, we make use of *tant*, when there is *no comparison*; as,

Il a *tant* de richesses qu'on ne saurait les compter.	His wealth is *so great* that it cannot be counted.
Cette pièce de vers offre *tant* de beautés, que je l'aurais crue de Voltaire.	This piece of poetry possesses *so many* beauties, that I should have thought it was Voltaire's.

THIRD.

Si, so, is used to give some *extension* to a qualification, and not, in general, to express a *comparison*.—EXAMPLES:

Il est *si* bon qu'il n'a pas son pareil.	He is *so* good that he has no equal.
Un corps *si* faible ne saurait résister à la fatigue.	*So* weak a body cannot bear fatigue.
Elle vous aime *si* tendrement que vous ne pouvez vous empêcher de la payer de retour.	She loves you *so* tenderly, that you cannot help loving her in return.

Il n'est pas *si* fin qu'on ne puisse bien le jouer.	He is not *so* cunning, but that he may be tricked.

In the above phrases, it would be an egregious blunder to use *aussi*, instead of *si*. *Aussi* should be used only when a *comparison* is made, and there is *none* in the above examples.

Some authors, and even the French Academy, are of opinion, that *si* may be used as an adverb of *comparison*, when attended with a *negative*; so that we may say, with equal propriety,

Il n'est pas *si* ou *aussi* éclairé qu'il le paraît.	He is *not so* enlightened as he appears to be.
Il n'est pas *si* ou *aussi* estimé que lui.	He is *not as* much esteemed as he.

In attentively reading the most polished writers, I have observed that many would prefer *aussi* in the above examples. Several excellent grammatical authorities decide in favour of *aussi*, in the case of a *comparison*; and for not using *si*, when a comparison is expressed, which establishes a striking *difference* between *aussi* and *si*; the *former* being an adverb of *comparison*, the *latter* an adverb, used only when it is necessary to extend a *qualification*.

FOURTH.

When we wish to raise a *qualification* by a *comparison*, we are sometimes at a loss whether to make use of *plus* or *mieux* before it. In this case, the attention ought to be directed to the *qualification*. If it be susceptible of extension, *plus* must be used: if it be susceptible of improvement, *mieux* must be used. Thus, *plus* is used in the following phrases, because the quality is *extended*.

Guillaume est *plus* léger à la course qu'Etienne.	William is *more* nimble in the race than Stephen.
Marie est *plus* laborieuse que Sylvie.	Maria is *more* industrious than Sylvia.

And *mieux*, in the following phrases, because the quality is susceptible of *perfection*.

Julie est *mieux* faite que Jeanne.	Julia is *better* made than Joan.
Henriette est *mieux* mise qu'Elizabeth.	Henrietta is *better* dressed than Elizabeth.

In the following sentence *plus* and *mieux* are both used in their *natural* acceptation.

L'abbé Prévôt a *plus* écrit que Fénélon; mais Fénélon a *mieux* écrit que l'abbé Prévôt.	The abbe Prevot has written *more* than Fenelon; but Fenelon has written *better* than the abbe Prevot.

In the *first* member *plus* relates to the *number* of volumes; and, in the *second*, *mieux* relates to the *perfection* of style.

The following is to acquaint you with a *mistake* but too common in French, which you must carefully avoid.

J'ai gagné *mieux* de cent fiches au jeu.	I have won *more* than one hundred fishes at play.
C'est une terre qui vaut *mieux* de cent mille livres de reute.	It is an estate which is worth *more* than a hundred thousand livres a year.

Plus must be substituted for *mieux*, to render the above phrases correct.

I shall conclude by observing, that when *better*, in English, is followed by *two* infinitives, the verb, corresponding to the second, must be preceded in French, by the preposition *de:*

La maxime des paresseux est celle des habitans de l'Indostan; qu'il vaut *mieux* s'asseoir que *de* marcher, se coucher que *de* s'asseoir; dormir que *de* veiller; et mourir que *de* vivre.	The maxim of the lazy is that of the inhabitants of Hindostan: that it is *better* to sit down than *to* walk; to lie down than *to* sit; to sleep than *to* watch; and *to* die than *to* live.

FIFTH.

If *que* follows the adverbs *plus, moins, mieux, pis, autrement;* the adjectives *meilleur, moindre, pire, autre;* the verbs *empêcher, craindre, avoir peur, appréhender, prendre garde,* and the conjunctions *de crainte que, de peur que; ne* should always be placed between *it* and the *succeeding verb.*— EXAMPLE:

Les louanges sont *plus* utiles *qu*'on *ne* se l'imagine: comme le vin, elles fortifient quand elles n'enivrent pas.	Praise is of *more* service *than* is imagined: like wine, it strengthens, if it does not intoxicate.

Voltaire has therefore committed a *mistake*, when, in *Orestes*, he makes *Electra* say to the *Furies*,

Accourez de l'enfer en ces horribles lieux,
En ces lieux *plus* cruels et *plus* remplis de crimes
Que vos gouffres profonds* regorgent de victimes.

Les gens qui s'expriment avec le plus de facilité, sont souvent beaucoup *moins* instruits *qu*'on *ne* pense.	People who express themselves with most ease, are often much *less* informed *than* is thought.

* Ne should have been used here before *regorgent;* but the line would have been *deficient* in its measure.

Il se porte beaucoup *mieux qu'*il *ne* fesait.	He is much *better than* he was.
C'est bien *pis qu'*on *ne* l'a dit, ma foi!	Faith, it is much *worse than* has been said!
La chose est tout *autrement que* vous *ne* le croyez.	The thing is quite *otherwise than* you believe.
Il n'est pas *meilleur* écolier *qu'*il *n'*était.	He is not a *better* scholar *than* he was.
Cette somme n'est pas *moindre qu'*elle *n'*était.	This sum is not *less than* it was.
Les passions nous font voir souvent les objets tout *autres qu'*ils *ne* sont.	Passions often make us see objects quite *different* from what they are.
Lorsqu'on vous flatte, *apprehendez qu'*on *ne* vous trompe.	When you are flattered, *fear* lest you are deceived.
Lors même que vous louez un homme vain, il est à *craindre qu'*il *ne* soit très-mécontent de vous; car si vous restez en deçà de l'opinion qu'il a de lui-même, il oubliera ce que vous avez dit, pour ne penser qu'à ce que vous auriez dû dire de lui.	Even when you praise a vain man, it is to be *feared that* he will be much displeased with you; for, if you fall short of the good opinion he has conceived of himself, he will forget what you have said, to think only of what you should have said.
Un homme d'esprit conseillait à son ami de ne se faire jamais attendre, *de peur que*, ou *de crainte que*, celui qui l'attendrait n'eût le temps de faire l'énumération de tous ses défauts.	A man of understanding advised his friend never to cause himself to be waited for, *for fear*, or *lest*, he that waited should have time to make an enumeration of all his defects.

It is essential to remark, that, if the above verbs *empêcher*, &c. come between the negatives *ne* and *pas*, or *ne* and *point*, the negative *ne* cannot be used after the *que*. Hence Racine committed an error, when he said,

> Vous souffrez qu'il vous parle et vous ne *craignez* pas,
> Que du fond de l'abîme entr'ouvert sous vos pas,
> Il *ne* sorte à l'instant des feux qui vous embrasent,
> Ou qu'en tombant sur lui, ces murs *ne* vous écrasent.

SIXTH.

Pas and *point* are suppressed—1st, before *jamais*, *guère*, and *plus*, when they are intended to express *time*; before *nul*, *aucun*, *rien*, *personne*, *nullement*, and *que*, in the expression *ne que*, meaning *seulement*.—EXAMPLES:

Un lâche peut combattre; un lâche peut même vaincre; mais	A coward may fight; a coward may even conquer; but a cow-

un lâche *ne* peut *jamais* pardonner, dit Addison.	ard can *never* forgive, says Addison.

J'en suis assez punie—Il est donc des forfaits
Que le courroux des dieux *ne* pardonne *jamais*.

Il *n*'a *guère* d'argent à dépenser.	He has *but little* money to spend.
Il *n*'a *guère* resté auprès de vous.	He did *not* stay *long* with you.
Il *n*'est *plus* en ville, j'en suis sûr.	He is *no longer* in town, I am sure.

C'en est fait, mes amis, il *n*'est *plus* de patrie,
Plus d'honneur, plus de lois, Rome est anéantie.

Ce *n*'est l'opinion de *nul* d'entre eux.	It is the opinion of *none* of them.
Je *ne* l'ai communiqué à *nul* de ceux qui pouvaient en abuser.	I have communicated it to *none* of those who might have made a bad use of it.
Je *ne* connais *aucun* de ces messieurs.	I know *none* of those gentlemen.
Qui n'a besoin de rien *n*'est *jamais* pauvre.	He who wants nothing is *never* poor.

Here is an example of *rien*, attended by its *negative*, in the following epitaph on *Lafontaine*, written by himself.

Jean s'en alla comme il était venu,
Mangeant son fonds après son revenu,
Croyant le bien chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien le sut dépenser,
Deux parts en fit, dont il soulait passer,
L'une à dormir, & l'autre à *ne rien* faire.

J'avoue que je *ne* m'attendais *nullement* à cette bonne aubaine.	I confess that I did *not in the least* expect that good luck.
Je *ne* vis *personne* qui pût en venir à bout.	I saw *nobody* that could bring it about.
Il faut, disait Chilon, oublier le bien qu'on fait aux autres, et *ne* se ressouvenir *que* de celui qu'on reçoit.	We ought, said Chilo, to forget the good we do to others, and remember *only* that which we receive.

2d. After the verbs *oser cesser*, *pouvoir*, and *savoir* followed by *si*,
EXAMPLES:

Vos saints, grand Dieu! ont paru intrépides devant les tyrans; ils vous ont confessé au milieu des roues et des feux; et je *n'oserais* vous rendre gloire, au mi-	Your saints, great God! have stood intrepid before tyrants; they have confessed you amid flames and racks; and shall *not* I *dare* to glorify you amid your

lieu de votre peuple, par la crainte de quelques censures! Je *ne cesserai* de vous bénir publiquement, puisque vous *ne cessez* vous-même de me combler de vos saintes bénédictions. C'est vous promettre un culte aussi durable que votre éternelle providence. Je *ne puis* rappeler, grand Dieu! l'excès de vos miséricordes, sans rappeler, en même temps, l'excès honteux de mes désordres.

people, through the dread of scoffs? I will *not cease* to bless you publicly, since you *cease not* to load me with your holy blessings. This is to promise you a worship as lasting as your eternal providence. Great God! I *cannot* recal your excessive mercies, without recalling, at the same time, the shameful excess of my guilt.

Je *ne sais* s'il viendra vous voir.

I do *not know* whether he will come to see you.

I will conclude this account of the *adverb*, by observing that the negatives *pas* and *point* are not entirely synonymous, and by establishing, with Girard, their true *difference*.

Pas expresses simply the negation.

Point expresses it in a strong and undeniable manner.

The *former* often denies the thing but *partly*, or with *modification* The *second always* denies it *absolutely*. This is the reason why the one is very well placed before modifications, while the other would appear there with but a bad grace.

Thus we can say with *pas*.

Il *n'*a *pas* même le nécessaire. | He has *not* even a competency.

But if you would make use of *point*, the *modification* should be *suppressed*, and you should say,

Il *n'*a *point* le nécessaire.

This is also the reason that *pas* is always used with words which serve to express the *degree* of *quality* or *quantity:* as *beaucoup*, *fort*, *très*, *bien*, *un*, and the like: and that *point* suits better at the *end* of a sentence, before the preposition *de*, with *du tout*, which, instead of *limiting* the negative, *confirms* the totality thereof.

EXAMPLES.

Pour l'ordinaire, il *n'*y a *pas* beaucoup d'argent chez les gens de lettres.

In common, there is *not* much money among men of letters.

La plupart des philosophes *ne* sont *pas* fort raisonnables.

The greater part of philosophers are *not* very rational.

Qui *n*'a *pas* un sou à dépenser, *n*'a *pas* un grain de mérite à faire paraître.	He that has *not* a penny to spend, has *not* a grain of sense to show.
Si pour avoir du bien, il en coûte à la probité, je *n*'en veux *point*.	If to obtain property, probity must be sacrificed, I will *not* have it.
Je croyais avoir affaire à un honnête homme ; mais *point*.	I thought I had to deal with a man of honour ; but *no*.
Il *n*'y a *point* de ressource dans une personne qui n'a *point* d'esprit.	A person that has *no* wit, has *no* resource in himself.
Rien *n*'est sûr avec les capricieux : vous croyez être bien ; *point du tout ;* la plus belle humeur est suivie de la plus fâcheuse.	Nothing is to be depended upon with capricious people : you think that you are on good terms; *by no means :* their best humour is followed by their worst.

Observe, that *point* is used in answer to interrogative sentences.—EXAMPLE :

Irez-vous ce soir au bal masqué ? —*Point*.	Shall you go this evening to the masquerade ?—*No*.

LE

LECTEUR FRANÇAIS;

OU

CHOIX DE MORCEAUX:

EN PROSE ET EN VERS

SECONDE PARTIE.

RELIGION ET MORALE, &c.

Consulte Zoroastre, et Minos, et Solon,
Et le sage Socrate, et le grand Cicéron:
Ils ont adoré tous un maître, un juge, un père.
Ce système sublime à l'homme est nécessaire.
C'est le sacré lien de la société,
Le premier fondement de la sainte équité;
Le frein du scélérat, l'espérance du juste.
Si les cieux dépouillés de leur empreinte auguste
Pouvaient cesser jamais de la manifester;
Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.
Que le sage l'annonce, et que les grands le craignent;
Rois, si vous m'opprimez, si vos grandeurs dédaignent
Les pleurs de l'innocent que vous faites couler,
Mon vengeur est au ciel, apprenez à trembler.

VOLTAIRE.

Existence de Dieu.

Il y a une première puissance qui a formé le ciel et la terre; lumière infinie et immuable, elle se donne à tous sans se partager; vérité souveraine et universelle, elle éclaire tous les esprits, comme le soleil éclaire tous les corps. Celui qui n'a pas vu cette lumière pure est aveugle comme un aveugle né: il passe sa vie dans une profonde nuit, comme les peuples que le soleil n'éclaire point pendant plusieurs mois de l'année; il croit être sage et il est insensé; il croit tout voir et il ne voit rien; il meurt n'ayant jamais rien vu; tout au plus il aperçoit de sombres et fausses lueurs, de vaines ombres, des fantômes qui n'ont rien de réel. Ainsi sont tous les hommes entraînés par les plaisirs des sens et par le charme de l'imagination. Il n'y a point sur la terre de véritables hommes, excepté ceux qui consultent, qui aiment, qui suivent cette raison éternelle; c'est elle qui nous inspire quand nous pensons bien; c'est elle qui nous reprend quand nous pensons mal. Nous ne tenons pas moins d'elle la raison que la vie. Elle est comme un vaste océan de lumière; nos esprits sont comme de petits ruisseaux qui en portent, et qui y retournent pour s'y perdre.

Fénélon. Télémaque.

Continuation du même Sujet.

Grand Dieu, souverain maître de l'univers, quel lieu de la terre pourrais-je parcourir, où je ne trouve partout sur mes pas les marques sensibles de votre présence, et de quoi admirer la grandeur et la magnificence de votre saint nom? Si des peuples sauvages ont pu laisser effacer l'idée que vous en aviez gravée dans leur ame, toutes les créatures qu'ils ont sous les yeux, le portent écrit en caractères si ineffaçables et si éclatans, qu'ils sont inexcusables de ne pas vous y reconnaître. L'impie lui-même a beau se vanter qu'il ne vous connaît pas, et qu'il ne retrouve en lui-même aucune notion de votre essence infinie; c'est qu'il vous cherche dans son cœur dépravé, et dans ses passions, Dieu très-saint, plutôt que dans sa raison. Mais qu'il regarde du moins autour de lui, il vous retrouvera partout; toute la terre lui annoncera son Dieu; il verra les traces de votre sagesse, imprimées sur toutes les créatures; et son cœur corrompu se trouvera le seul dans l'univers, qui n'annonce et ne reconnaisse pas l'auteur de son être.

Qu'est-il besoin, en effet, mon Dieu, de vaines recherches et de spéculations pénibles pour connaître ce que vous êtes? Je n'ai qu'à lever les yeux en haut; je vois l'immensité des cieux, qui sont l'ouvrage de vos mains, ces grands corps de lumière qui roulent si régulièrement et si majestueusement sur nos têtes, et auprès desquels la terre, n'est qu'un atome imperceptible. Quelle magnificence, grand Dieu! Qui a dit au soleil: sortez du néant, et présidez au jour; et à la lune: paraissez, et soyez le flambeau de la nuit? Qui a donné l'être et le nom à cette multitude d'étoiles qui décorent avec tant de splendeur le firmament, et qui sont autant de soleils immenses attachés chacun à une espèce de monde nouveau qu'ils éclairent? Quel est l'ouvrier dont la toute-puissance a pu opérer ces merveilles, où tout l'orgueil de la raison éblouie se perd et se confond? Eh, quel autre que vous, souverain Créateur de l'univers, pourrait les avoir opérées? Seraient-elles sorties d'elles-mêmes du sein du hasard et du néant? Et l'impie sera-t-il assez désespéré pour attribuer à ce qui n'est pas, une toute-puissance qu'il ose refuser à celui qui est essentiellement, et par qui tout a été fait?

Massillon, Ps. viii.

Continuation du même Sujet.

Il est un Dieu. Les herbes de la vallée et les cèdres de la montagne le bénissent; l'insecte bourdonne ses louanges, l'éléphant le salue au lever du jour; l'oiseau le chante dans le feuillage; la foudre fait éclater sa puissance, et l'océan déclare son immensité. L'homme seul a dit: il n'y a point de Dieu.

Il n'a donc jamais, celui-là, dans ses infortunes, levé les yeux vers le ciel, ou, dans son bonheur, abaissé ses regards vers la terre? La nature est-elle si loin de lui, qu'il ne l'ait pu contempler, ou la croit-il le simple

résultat du hasard? Mais quel hasard a pu contraindre une matière désordonnée et rebelle à s'arranger dans un ordre si parfait?

On pourrait dire que l'homme est *la pensée manifestée de Dieu*, et que l'univers est *son imagination rendue sensible*. Ceux qui ont admis la beauté de la nature comme une preuve d'une intelligence supérieure, auraient dû faire remarquer une chose qui agrandit prodigieusement la sphère des merveilles; c'est que le mouvement et le repos, les ténèbres et la lumière, les saisons, la marche des astres, qui varient les décorations du monde, ne sont pourtant successifs qu'en apparence, et sont permanens en réalité. La scène qui s'efface pour nous, se colore pour un autre peuple; ce n'est pas le spectacle, ce n'est que le spectateur, qui change. Ainsi Dieu a su rendre, dans son ouvrage, la durée *absolue* et la durée *progressive*: la première est placée dans le *temps*; la seconde dans l'*étendue*: par celle-là les grâces de l'univers sont unes, infinies, toujours les mêmes; par celle-ci elles sont multiples, finies, et renouvelées: sans l'une, il n'y eût point eu de grandeur dans la création; sans l'autre, il y eût eu monotonie.

Ici le temps se montre à nous sous un rapport très-nouveau; la moindre de ses fractions devient un *tout complet*, qui comprend tout, et dans lequel toutes choses se modifient, depuis la mort d'un insecte jusqu'à la naissance d'un monde: chaque minute est en soi une petite éternité. Réunissez donc en un même moment, par la pensée, les plus beaux accidens de la nature. Supposez que vous voyez à la fois toutes les heures du jour, et toutes les saisons, un matin de printemps et d'automne, une nuit semée d'étoiles et une nuit couverte de nuages, des prairies émaillées de fleurs, des forêts dépouillées par les frimas, des champs dorés par les moissons, vous aurez alors une idée juste du spectacle de l'univers. N'est-il pas bien prodigieux que, tandis que vous admirez ce soleil, qui se plonge sous les voûtes de l'occident, un autre observateur le regarde sortir des régions de l'aurore? Par quelle inconcevable magie, ce vieil astre qui s'endort fatigué et brûlant dans la poudre du soir, est-il en ce moment même ce jeune astre qui s'éveille humide de rosée, dans les voiles blanchissans de l'aube. A chaque moment de la journée le soleil se lève, brille à son zénith, et se couche sur le monde; ou plutôt nos sens nous abusent, et il n'y a ni orient, ni midi, ni occident vrai. Tout se réduit à un point fixe, d'où le flambeau du jour fait éclater à la fois trois lumières en une seule substance. Cette triple splendeur est peut-être ce que la nature a de plus beau; car en nous donnant l'idée de la perpétuelle magnificence et de la toute-présence de Dieu, elle nous fait aussi concevoir une image de sa trinité glorieuse.

Conçoit-on ce que serait une scène de la nature, si elle était abandonnée au mouvement de la matière? Les nuages obéissant aux lois de la pesanteur, tomberaient perpendiculairement sur la terre, ou monteraient en pyramide dans les airs; l'instant d'après l'atmosphère serait trop épaisse ou trop rarefiée pour les organes de la respiration. La lune trop près ou trop loin de nous, tour-à-tour serait invisible, pour-à-tour se montrerait sanglante, couverte de taches énormes, ou

remplissant seule de son orbe démesuré tout le dôme céleste. Tout à coup un signe d'été serait atteint par un signe d'hiver ; le bouvier conduirait les pléïades, et le lion rugirait dans le verseau. Là, des astres passeraient avec la rapidité de l'éclair; ici, ils sembleraient morts et immobiles. Quelquefois ils se presseraient en groupes, comme dans la voie lactée, puis disparaissant tous ensemble, ils laisseraient apercevoir les abîmes de l'éternité.

Mais de pareils spectacles n'épouvanteront point les hommes, avant le jour où Dieu lâchant les rênes de l'univers n'aura besoin pour le détruire, que de l'abandonner.

M. de Châteaubriand. Génie du Christianisme.

Invocation à l'Auteur de la Nature.

Grand Dieu! dont la seule présence soutient la nature, et maintient l'harmonie des lois de l'univers; vous qui, du trône immobile de l'empirée voyez rouler sous vos pieds les sphères célestes sans choc et sans confusion ; qui, du sein du repos, reproduisez à chaque instant leurs mouvemens immenses, et seul régissez, dans une paix profonde, ce nombre infini de cieux et de mondes : rendez, rendez enfin le calme à la terre agitée : qu'elle soit dans le silence ! qu'à votre voix, la discorde et la guerre cessent de faire retentir leurs clameurs orgueilleuses. Dieu de bonté, auteur de tous les êtres, vos regards paternels embrassent tous les objets de la création ; mais l'homme est votre être de choix ; vous avez éclairé son ame d'un rayon de votre lumière immortelle ; comblez vos bienfaits, en pénétrant son cœur d'un trait de votre amour: ce sentiment divin, se répandant partout, réunira les natures ennemies ; l'homme ne craindra plus l'aspect de l'homme ; le fer homicide n'armera plus sa main ; le feu dévorant de la guerre ne fera plus tarir la source des générations ; l'espèce humaine, maintenant affaiblie, mutilée, moissonnée dans sa fleur, germera de nouveau, et se multipliera sans nombre: la nature, accablée sous le poids des fléaux, stérile, abandonnée, reprendra bientôt, avec une nouvelle vie, son ancienne fécondité ; et nous, Dieu bienfaiteur, nous la seconderons, nous la cultiverons sans cesse, pour vous offrir à chaque instant un nouveau tribut de reconnaissance et d'admiration.

Buffon.

Avantages de la Religion.

Un des plus grands avantages, un des plus touchans attributs de la religion, ce sont les consolations qu'elle présente à tous les fidèles, et contre les dégoûts de l'opulence, et contre les horreurs de la pauvreté, et contre la fureur des persécutions, et contre les angoisses même de la mort. Il le faut avouer ; la plus sublime philosophie est bien loin d'offrir à l'homme un pareil secours. En le courbant sous le sceptre de

fer de la nécessité, en promettant au trépas son être tout entier, l'incrédulité laisse le raisonneur en proie au désespoir le plus affreux. Plus ce raisonneur sera juste, honnête, vertueux, plus il aura à gémir de l'impunité des crimes qui l'environnent, des méchans qui l'accablent, des iniquités dont il sera la victime. Mais la foi soutient, au contraire, le courage des hommes pénétrés de ces vérités célestes. Elle les ranime, et s'ils sont éprouvés dans cette vie par des afflictions qui l'empoisonnent, rien n'altere du moins leur espérance, qui est, selon l'expression des livres saints, pleine d'immortalité. *Spes eorum immortalitatis plena.*

Linguet,

Bonheur de la Religion.

Religion, quel est ton empire! que de vertus te doivent les humains! oh, qu'il est heureux le mortel qui, pénétré de tes vérités sublimes, trouve sans cesse dans ton sein un asile contre le vice, un refuge contre le malheur! tant que l'inconstante fortune sourit à ses innocens désirs, tant qu'il coule des jours sans nuage, tu sais les embellir encore: tu viens ajouter un nouveau plaisir au bien qu'il fait à ses semblables; tu donnes un charme de plus aux délices d'une bonne action. Ta sévérité même est un bienfait: tu ne retranches du bonheur que ce qui pourrait le corrompre: tu ne défends de chérir que ce qu'on rougirait d'aimer. Si le sort accable au contraire une ame soumise à tes lois saintes, c'est alors, surtout, c'est alors qu'elle trouve en toi son plus ferme appui. Sans prescrire l'insensibilité que la nature heureusement rend impossible, tu nous apprends à supporter les maux dont tu permets qu'on s'afflige, tu descends dans les cœurs déchirés pour calmer leurs douleurs cuisantes, pour leur présenter un dernier espoir, et tu n'éteins pas ce pur sentiment qui les fait souffrir et qui les fait vivre.

Florian. Gonsalve de Cordoue.

L'Eloquence Chrétienne.

Les anciens n'ont connu que l'éloquence judiciaire et politique: l'éloquence morale, c'est-à-dire, l'éloquence de tout temps, de tout gouvernement, de tout pays, n'a paru sur la terre qu'avec la loi évangélique. Cicéron défend un client, Démosthène combat un adversaire, ou tâche de rallumer l'amour de la patrie chez un peuple dégénéré: l'un et l'autre ne savent que remuer les passions, et fondent toutes leurs espérances de succès sur le trouble qu'ils jettent dans les cœurs. L'éloquence de la chaire a cherché les siens dans une région plus élevée. C'est en combattant les mouvemens de l'ame, qu'elle prétend séduire; c'est en apaisant toutes les passions, qu'elle s'en veut faire écouter: Dieu et la charité voilà son texte, toujours le même, toujours inépuisable. Il ne lui faut ni les cabales d'un parti, ni des émotions populaires,

ni de grandes circonstances pour briller. Dans la paix la plus profonde, sur le cercueil du citoyen le plus obscur, elle trouvera ses mouvemens les plus sublimes; elle saura intéresser pour une vertu ignorée; elle fera couler des larmes pour un homme dont on n'a jamais entendu parler. Incapable de crainte et d'injustice, elle donne des leçons aux rois, mais sans les insulter; elle console le pauvre, mais sans flatter ses vices. La politique et toutes les choses de la terre ne lui sont point inconnues; mais ces choses, qui fesaient les premiers motifs de l'éloquence antique, ne sont pour elle que des raisons secondaires; elle les voit des hauteurs où elle domine, comme un aigle aperçoit du sommet de la montagne les objets abaissés de la plaine.

Châteaubriand. Génie du Christianisme.

Exorde d'un Sermon par Bridaine.

Je me souviens de lui avoir entendu répéter le début d'un premier sermon qu'il prêcha dans l'église de St. Sulpice, à Paris, en 1751. La plus haute compagnie de la capitale vint l'entendre par curiosité. Bridaine aperçut dans l'assemblée plusieurs évêques, des personnes décorées, une foule innombrable d'ecclésiastiques; et ce spectacle, loin de l'intimider, lui inspira l'exorde qu'on va lire. Voici ce que ma mémoire me rappelle de ce morceau dont j'ai toujours été vivement frappé, et qui ne paraîtra peut-être point indigne de Bossuet ou de Démosthènes.

" A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, il semble, mes frères, que je ne devrais ouvrir la bouche que pour vous demander grâce en faveur d'un pauvre missionnaire, dépourvu de tous les talens que vous exigez quand on vient vous parler de votre salut. J'éprouve cependant aujourd'hui un sentiment bien différent; et, si je suis humilié, gardez-vous de croire que je m'abaisse aux misérables inquiétudes de la vanité. A Dieu ne plaise qu'un ministre du ciel pense jamais avoir besoin d'excuse auprès de vous! car, qui que vous soyez, vous n'êtes, comme moi, que des pécheurs; c'est devant votre Dieu et le mien que je me sens pressé dans ce moment de frapper ma poitrine. Jusqu'à présent j'ai publié les justices du Très-Haut dans des temples couverts de chaume; j'ai prêché les rigueurs de la pénitence à des infortunés qui manquaient de pain; j'ai annoncé aux bons habitans des campagnes les vérités les plus effrayantes de ma religion qu'ai-je fait malheureux? j'ai contristé les pauvres, les meilleurs amis de mon Dieu; j'ai porté l'épouvante et la douleur dans ces ames simples et fidèles, que j'aurais dû plaindre et consoler. C'est ici, où mes regards ne tombent que sur des grands, sur des riches, sur des oppresseurs de l'humanité souffrante, ou sur des pécheurs audacieux et endurcis: ah! c'est ici seulement qu'il fallait faire retentir la parole sainte dans toute la force de son tonnerre, et placer avec moi dans cette chaire, d'un côté la mort qui vous menace, et de l'autre mon grand Dieu qui vient vous juger. Je tiens aujourd'hui votre sentence à la main. Tremblez donc devant moi, hommes superbes et dédaigneux qui m'écoutez. La nécessité du

salut, la certitude de la mort, l'incertitude de cette heure si effroyable pour vous, l'impénitence finale, le jugement dernier, le petit nombre des élus, l'enfer, et, par-dessus tout, l'éternité—l'éternité! voilà les sujets dont je viens vous entretenir, et que j'aurais dû, sans doute, réserver pour vous seuls. Et qu'ai-je besoin de vos suffrages, qui me damneraient, peut-être, sans vous sauver? Dieu va vous émouvoir, tandis que son indigne ministre vous parlera; car j'ai acquis une longue expérience de ses miséricordes. Alors, pénétrés d'horreur pour vos iniquités passées, vous viendrez vous jeter dans mes bras, en versant des larmes de componction et de repentir, et à force de remords vous me trouverez assez éloquent."

Le Cardinal Maury.

Eloquence de Bridaine.

Rappellerai-je encore une parabole employée par ce même missionnaire (Bridaine), qu'on a voulu faire passer pour un bouffon?

" Un homme accusé d'un crime dont il n'était pas coupable, était condamné à la mort par l'iniquité de ses juges. On le mène au supplice, et il ne se trouve ni potence dressée, ni bourreau pour exécuter la sentence. Le peuple, touché de compassion, espère que ce malheureux évitera la mort. Un homme élève la voix et dit: *Je vais dresser une potence, et je servirai de bourreau.* Vous frémissez d'indignation. Eh bien, mes frères, chacun de vous est cet homme inhumain. Il n'y a plus de Juif, aujourd'hui pour crucifier Jésus-Christ; vous vous levez et vous dites: " *C'est moi qui le crucifierai.*"

J'ai moi-même entendu Bridaine, avec la voix la plus perçante et la plus déchirante, avec la figure d'apôtre la plus vénérable, tout jeune qu'il était, avec un air de componction que personne n'a jamais eu comme lui en chaire; je l'ai entendu prononçant ce morceau, et j'ose dire que l'éloquence n'a jamais produit un effet semblable: on n'entendit que des sanglots.

Marmontel.

Petit Nombre des Elus.

Je m'arrête à vous, mes frères, qui êtes ici assemblés. Je ne parle plus du reste des hommes; je vous regarde comme si vous étiez seuls sur la terre: et voici la pensée qui m'occupe et qui m'épouvante.* Je

* La première fois que Massillon prêcha ce sermon à la cour, lorsqu'il fut à cet endroit un transport de saisissement s'empara de tout l'auditoire; presque tout le monde se leva à moitié par un mouvement involontaire: le murmure d'acclamation et de surprise fut si fort qu'il troubla l'orateur, et ce trouble ne servit qu'à augmenter le pathétique de ce morceau.

suppose que c'est ici votre dernière heure et la fin de l'univers; que les cieux vont s'ouvrir sur vos têtes, Jésus-Christ paraître dans sa gloire au milieu de ce temple, et que vous n'y êtes assemblés que pour l'attendre, et comme des criminels tremblans à qui l'on va prononcer une sentence de grâce ou un arrêt de mort éternelle: car vous avez beau vous flatter, vous mourrez tels que vous êtes aujourd'hui; tous ces désirs de changement qui vous amusent, vous amuseront jusqu'au lit de la mort, c'est l'expérience de tous les siècles; tout ce que vous trouverez alors en vous de nouveau sera peut-être un compte un peu plus grand que celui que vous auriez aujourd'hui à rendre; et sur ce que vous seriez si l'on venait vous juger dans le moment, vous pouvez presque décider de ce qui vous arrivera au sortir de la vie.

Or je vous demande, et je vous le demande frappé de terreur, ne séparant pas en ce point mon sort du vôtre, et me mettant dans la même disposition où je souhaite que vous soyez; je vous demande donc: si Jésus-Christ paraissait dans ce temple, au milieu de cette assemblée la plus auguste de l'univers, pour nous juger, pour faire le juste discernement des boucs et des brebis, croyez-vous que le plus grand nombre de tout ce que nous sommes ici fût placé à la droite? Croyez-vous que les choses du moins fussent égales? Croyez-vous qu'il s'y trouvât seulement dix justes, que le Seigneur ne put trouver autrefois en cinq villes toutes entières; Je vous le demande, vous l'ignorez et je l'ignore moi-même. Vous seul, ô mon Dieu! connaissez ceux qui vous appartiennent. Mais si nous ne connaissons pas ceux qui lui appartiennent, nous savons du moins que les pécheurs ne lui appartiennent pas. Or, qui sont les fidèles? Les titres et les dignités ne doivent être comptés pour rien; vous en serez dépouillés devant Jésus-Christ; qui sont-ils? beaucoup de pécheurs qui ne veulent pas se convertir; encore plus, qui le voudraient, mais qui différent leur conversion; plusieurs autres, qui ne se convertissent jamais que pour retomber; enfin un grand nombre qui croient n'avoir pas besoin de conversion; voilà le parti des réprouvés. Retranchez ces quatre sortes de pécheurs de cette assemblée sainte; car ils en seront retranchés au grand jour: paraissez maintenant, justes; où êtes-vous? Restes d'Israël, passez à la droite: froment de Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille destinée au feu: ô Dieu! où sont vos élus, et que reste-il pour votre partage?

Massillon.

Incertitude du Temps de la Mort.

Ici, mes frères, je ne vous demande que de la raison. Quelles sont les conséquences naturelles que le bon sens tout seul doit tirer de l'incertitude de la mort?

Premièrement, l'heure de la mort est incertaine; chaque année, chaque jour, chaque moment peut être le dernier de notre vie: donc, c'est une folie de s'attacher à tout ce qui doit passer en un instant, et de perdre par-là le seul bien qui ne passera pas: donc, tout ce que vous faites uniquement pour la terre doit vous paraître perdu, puisque vous

n'y tenez à rien, que vous n'y pouvez compter sur rien, et que vous n'en emporterez rien que ce que vous aurez fait pour le ciel; donc, les royaumes du monde et toute leur gloire ne doivent pas balancer un moment les intérêts de votre éternité, puisque les grandes fortunes ne vous assurent pas plus de jours que les médiocres, et que l'unique avantage qui peut vous en revenir, c'est un chagrin plus amer, quand il faudra au lit de la mort s'en séparer pour toujours: donc, tous vos soins, tous vos mouvemens, tous vos désirs doivent se réunir à vous ménager une fortune durable, un bonheur éternel que personne ne puisse plus vous ravir.

Secondement, l'heure de votre mort est incertaine: donc, vous devez mourir chaque jour; ne vous permettre aucune action dans laquelle vous ne voulussiez point être surpris; regarder toutes vos démarches comme les démarches d'un mourant qui attend à tous momens qu'on lui vienne redemander son ame; faire toutes vos œuvres comme si vous deviez à l'instant en aller rendre compte; et puisque vous ne pouvez pas répondre du temps qui suit, régler tellement le présent que vous n'ayez pas besoin de l'avenir pour le réparer.

Enfin l'heure de votre mort est incertaine: donc, ne différez pas votre pénitence; ne tardez pas de vous convertir au Seigneur: le temps presse. Vous ne pouvez pas même vous répondre d'un jour, et vous renvoyez à un avenir éloigné et incertain. Si vous aviez imprudemment avalé un poison mortel, renverriez-vous à un temps éloigné le remède qui presse et qui peut seul vous conserver la vie? La mort que vous porteriez dans le sein, vous permettrait-elle des délais et des remises? voilà votre état. Si vous êtes sages, prenez à l'instant vos précautions: vous portez la mort dans votre ame puisque vous y portez le péché: hâtez-vous d'y remédier; tous les instans sont précieux à qui ne peut se répondre d'aucun: le breuvage empoisonné qui infecte votre ame ne saurait vous mener loin; la bonté de Dieu vous offre encore le remède; hâtez-vous encore une fois d'en user, tandis qu'il vous en laisse le temps. Faudrait-il des exhortations pour vous y résoudre? Ne devrait-il pas suffire qu'on vous montrât le bienfait de la guérison? Faut-il exhorter un infortuné que les flots entraînent, à faire des efforts pour se garantir du naufrage? Devriez-vous avoir besoin là-dessus de notre ministère? Vous touchez à votre dernière heure; vous allez paraître dans un clin d'œil devant le tribunal de Dieu; vous pouvez employer utilement le moment qui vous reste: presque tous ceux qui meurent tous les jours à vos yeux le laissent échapper, et meurent sans en avoir fait aucun usage; vous imitez leur négligence; la même surprise vous attend; vous mourrez comme eux, avant d'avoir commencé à mieux vivre: on le leur avait annoncé, et nous vous l'annonçons: leur malheur vous laisse insensibles, et le sort infortuné qui vous attend ne touchera pas davantage ceux à qui nous l'annoncerons un jour: c'est une succession d'aveuglement qui passe du père aux enfans, et qui se perpétue sur la terre: nous voulons tous mieux vivre, et nous mourons tous avant d'avoir bien vécu.

Massillon. Sermon sur la Mort.

Portrait du Pécheur Mourant.

Ainsi tout change pour cet infortuné, et ces changemens font, avec ses surprises et ses séparations, la dernière amertume du spectacle de la mort.

Changement dans son crédit et dans son autorité : dès qu'on n'espère plus rien de sa vie, le monde commence à ne plus compter sur lui : ses amis prétendus se retirent : ses créatures se cherchent déjà ailleurs d'autres protecteurs et d'autres maîtres : ses esclaves même sont occupés à s'assurer après sa mort, une fortune qui leur convienne ; à peine en reste-t-il auprès de lui pour recueillir ses derniers soupirs. Tout l'abandonne. Tout se retire. Il ne voit plus autour de lui ce nombre empressé d'adulateurs : c'est peut-être un successeur qu'on lui désigne déjà, chez qui tout se rend en foule ; tandis que lui, dit Job, seul dans le lit de sa douleur, n'est plus environné que des horreurs de la mort, entre déjà dans cette solitude affreuse que le tombeau lui prépare, et fait des réflexions amères sur l'inconstance du monde et sur le peu de fond qu'il y a à faire sur les hommes.

Changement dans l'estime publique dont il avait été si flatté, si enivré : hélas ! le monde qui l'avait tant loué, l'a déjà oublié. Le changement, que sa mort va faire sur la scène, réveillera encore durant quelques jours les discours publics ; mais ce court intervalle passé, il va retomber dans le néant et dans l'oubli : à peine se souviendra-t-on qu'il a vécu : on ne sera peut-être occupé que des merveilles d'un successeur, qu'à l'élever sur les débris de sa réputation et de sa mémoire. Il voit déjà cet oubli : qu'il n'a qu'à mourir ; que le vide sera bientôt rempli ; qu'il ne restera pas même des vestiges de lui dans le monde ; et que les gens de bien tout seuls, qui l'avaient vu environné de tant de gloire, se diront à eux-mêmes ; où est-il maintenant ? Que sont devenus ces applaudissemens que lui attirait sa puissance ? Voilà à quoi conduit le monde, et ce qu'on gagne en le servant !

Changement dans son corps : cette chair qu'il avait flattée, idolâtrée ; cette vaine beauté qui lui avait attiré tant de regards, et corrompu tant de cœurs, n'est déjà plus qu'un spectacle d'horreurs dont on peut à peine soutenir la vue : ce n'est plus qu'un cadavre dont on craint déjà l'approche. Cette infortunée créature qui avait allumé tant de passions injustes, hélas ! ses amis, ses proches, ses esclaves même, la fuient, s'écartent, se retirent, n'osent approcher qu'avec précaution, ne lui rendent plus que des offices de bienséance et de contrainte : elle-même ne se souffre plus qu'avec peine, et ne se regarde qu'avec horreur. Moi qui attirais autrefois tous les regards, se dit-elle avec Job, mes esclaves que j'appelle refusent maintenant de m'approcher ; et mon souffle même est devenu une infection et un souffle de mort pour mes enfans et pour mes proches.

Enfin changement dans tout de qui l'environne : ses yeux cherchent à se reposer quelque part, et ils ne retrouvent partout que les images lugubres de la mort. Mais ce n'est rien encore pour ce pécheur mourant, qui le souvenir du passé et le spectacle du présent. Il ne serait

pas si malheureux, s'il pouvait borner là toutes ses peines: c'est la pensée de l'avenir, qui le jette dans un saisissement d'horreur et de désespoir. Cet avenir, cette région de ténèbres où il va entrer seul, accompagné de sa seule conscience: cet avenir, cette terre inconnue d'où nul mortel n'est revenu, où il ne sait ni ce qu'il trouvera, ni ce qu'on lui prépare: cet avenir, cet abîme immense où son esprit se perd et se confond, et où il va s'ensevelir incertain de sa destinée: cet avenir, ce tombeau, ce séjour d'horreur, où il va prendre sa place avec les cendres et les cadavres de ses ancêtres: cet avenir, cette éternité etonnante dont il ne peut soutenir le premier coup-d'œil: cet avenir enfin, ce jugement redoutable où il va paraître devant la colère de Dieu, et rendre compte d'une vie dont tous les momens presque ont été des crimes. Ah! tandis qu'il ne voyait cet avenir terrible que de loin, il se fesait une gloire affreuse de ne le pas craindre: il demandait sans cesse d'un ton de blasphème et de dérision: qui en est revenu? Il se moquait des frayeurs vulgaires, et se piquait là-dessus de fermeté et de bravoure. Mais dès qu'il est frappé de la main de Dieu, dès que la mort se fait voir de près, que les portes de l'éternité s'ouvrent à lui, et qu'il touche enfin à cet avenir terrible contre lequel il avait paru si rassuré; ah! il devient alors, ou faible, tremblant, éploré, levant au ciel des mains suppliantes; ou sombre, taciturne, agité, roulant au-dedans de lui des pensées affreuses, et n'attendant pas plus de ressource du côté de Dieu, de la faiblesse de ses lamentations et de ses larmes, que de ses fureurs et de son désespoir.

Massillon. Avent, Sermon sur la Mort.

La Mort du Sage.

On annonce à l'homme juste qu'il doit mourir: il n'en est pas ému. Son cœur est tranquille, et son visage ne s'altère pas. Sa gaieté même l'abandonne pas un moment: entouré de visages désolés, lui seul paraît indifférent et calme. Sa grandeur est sans efforts, et sa fermeté sans ostentation. Il ne s'élève pas. Il ne voit pas même qu'on le regarde. Chaque jour il mesure l'état où il est, par la clarté de ses idées, et calcule avec tranquillité la diminution successive de ses forces. Il a le loisir de se livrer à l'impression de tous les objets qui l'affectent. Il observe tout. Il sourit au milieu de ses douleurs. Une douce plaisanterie se mêle à ces momens affreux. On dirait qu'il n'est que le spectateur d'une chose indifférente; et la mort ne semble être pour lui qu'une action ordinaire de la vie. Quoi! dans le moment où tout échappe, quand tous les êtres s'éloignent, pour ainsi dire, et se reculent; lorsque le temps n'est plus que le calcul lent et affreux de la destruction; quand l'ame solitaire, arrachée à la nature et à ses propres sens, est sur le point d'entrer dans un avenir impénétrable; quoi! dans ce moment être tranquille! Qui peut ainsi affermir l'homme, au milieu de tout ce qu'il y a de plus effrayant pour l'homme? Ah! c'est la paix de l'homme de bien. C'est la douce conscience de la vertu. C'est le sen-

timent secret de l'immortalité ; l'immortalité, le plus saint des désirs, la plus précieuse des espérances, qui pendant la vie donne des transports à l'ame généreuse, et rassure à la mort l'ame juste. Et que peut craindre l'homme vertueux quand il va rejoindre le premier être? N'a-t-il pas rempli le poste qui lui était assigné dans la nature? Il a été fidèle aux lois qu'il a reçues ; il n'a point défiguré son ame aux yeux de celui qui l'a faite. Peut-être a-t-il ajouté quelque chose à l'ordre moral de l'univers. L'heure sonne. Le temps a cessé pour lui. Il va demander à Dieu la récompense du juste. C'est un fils qui a voyagé, et qui retourne vers son père. Qu'est-ce qu'un trône dans ce moment? Un grain de sable un peu plus élevé sur la terre. Alors ces vains objets disparaissent. Mais il en est de plus touchans, et qui ont le droit d'intéresser jusque dans les bras de la mort. Ce sont ceux qui pendant une vie courte et agitée ont été les appuis de notre faiblesse: ce sont les ames sur qui la nôtre se reposait avec attendrissement, et qui, partageant avec nous nos plaisirs et nos peines, nous fesaient éprouver les charmes si doux de la sensibilité. C'est en les quittant que l'ame se déchire. C'est alors que l'on meurt ; car qu'est-ce que mourir, sinon se séparer pour toujours de ceux qu'on aime?

Thomas.

De la Vertu.

Le mot de vertu vient de force, la force est la base de toute vertu.

L'homme vertueux est celui qui sait vaincre ses affections.

La vertu n'appartient qu'à un être faible par sa nature et fort par sa volonté ; c'est en cela que consiste le mérite de l'homme juste.

L'exercice des plus sublimes vertus élève et nourrit le génie.

Les ames d'une certaine trempe transforment, pour ainsi dire, les autres en elles-mêmes : elles ont une sphère d'activité dans laquelle rien ne leur résiste ; on ne peut les connaître sans les vouloir imiter, et de leur sublime élévation elles attirent à elles tout ce qui les environne.

Il n'est pas si facile qu'on pense de renoncer à la vertu. Elle tourmente long-temps ceux qui l'abandonnent, et ses charmes qui font les délices des ames pures, font le premier supplice du méchant, qui les aime encore et n'en saurait plus jouir.

L'exercice des vertus sociales porte au fond des cœurs l'amour de l'humanité ; c'est en fesant le bien qu'on devient bon.

La vertu est si nécessaire à nos cœurs, que quand on a une fois abandonné la véritable, on s'en fait une à sa mode, et l'on y tient plus fortement, peut-être parce qu'elle est de notre choix.

Si les sacrifices à la vertu coûtent souvent à faire, il est toujours doux de les avoir faits, et l'on n'a jamais vu personne se repentir d'une bonne action.

Une ame, une fois corrompue, l'est pour toujours, et ne revient plus au bien d'elle-même ; à moins que quelque révolution subite, quelque brusque changement de fortune et de situation ne change tout-à-coup

ses rapports, et par un violent ébranlement ne l'aide à retrouver une bonne assiette. Toutes ses habitudes étant rompues et toutes ses passions modifiées, dans ce bouleversement général, on reprend quelquefois son caractère primitif, et l'on devient comme un nouvel être sorti récemment des mains de la nature. Alors le souvenir de sa première bassesse, peut servir de préservatif contre une rechute. Hier on était abject et faible, aujourd'hui l'on est fort et magnanime. En se contemplant de si près dans deux états si différens, on en sent mieux le prix de celui où l'on est remonté : et l'on en devient plus attentif à s'y soutenir.

La jouissance de la vertu est toute intérieure, et ne s'aperçoit que par celui qui la sent : mais tous les avantages du vice frappent les yeux d'autrui, et il n'y a que celui qui les a qui sache ce qu'ils lui coûtent. C'est peut-être là la clef des faux jugemens des hommes sur les avantages du vice et sur ceux de la vertu.

Il n'y a que des ames de feu qui sachent combattre et vaincre. Tous les grands efforts, toutes les actions sublimes sont leur ouvrage ; la froide raison n'a jamais rien fait d'illustre, et l'on ne triomphe des passions qu'en les opposant l'une à l'autre. Quand celle de la vertu vient à s'élever, elle domine seule, et tient tout en équilibre : voilà comme se forme le vrai sage, qui n'est pas plus qu'un autre à l'abri des passions, mais qui seul sait les vaincre par elles-mêmes, comme un pilote fait route par les mauvais vents.

La vertu est un état de guerre, et pour y vivre, on a toujours quelque combat à rendre contre soi.

Si la vie est courte pour le plaisir, qu'elle est longue pour la vertu ! il faut être incessamment sur ses gardes. L'instant de jouir passe et ne revient plus ; celui de mal-faire passe et revient sans cesse : on s'oublie un moment, et l'on est perdu.

La fausse honte et la crainte du blâme inspirent plus de mauvaises actions que de bonnes, mais la vertu ne sait rougir que de ce qui est mal.

L'homme de bien porte avec plaisir le doux fardeau d'une vie utile à ses semblables : il sent ce que la vaine sagesse des méchans n'a jamais pu croire ; qu'il est un bonheur réservé dès ce monde aux seuls amis de la vertu.

Il vaut mieux déroger à la noblesse qu'à la vertu, et la femme d'un charbonnier est plus respectable que la maîtresse d'un prince.

On a dit "qu'il n'y avait point de héros pour son valet de chambre :" cela peut être ; mais l'homme juste a l'estime de son valet, ce qui montre assez que l'héroïsme n'a qu'une vaine apparence, et qu'il n'y a rien de solide que la vertu.

Charme inconcevable de la beauté qui ne périt point ! Ce ne sont point les vicieux au faîte des honneurs, dans le sein des plaisirs, qui font envie ; ce sont les vertueux infortunés, et l'on sent au fond de son cœur a félicité réelle que couvraient leurs maux apparens. Ce sentiment est commun à tous les hommes, et souvent même en dépit d'eux. Ce divin modèle que chacun de nous porte avec lui, nous enchante malgré que nous en ayons ; sitôt que la passion nous permet de le voir, nous

lui voulons ressembler, et si le plus méchant des hommes pouvait être un autre que lui-même, il voudrait être un homme de bien.

Les vertus privées sont souvent d'autant plus sublimes, qu'elles n aspirent point à l'approbation d'autrui, mais seulement au bon témoignage de soi-même; et la conscience du juste lui tient lieu des ouanges de l'univers.

La félicité est la fortune du sage, et il n'y en a point sans vertu.

J. J. Rousseau.

Du Courage.

Le vrai courage est une des qualités qui supposent le plus de grandeur d'ame. J'en remarque beaucoup de sortes: un courage contre la fortune, qui est philosophie; un courage contre les misères, qui est patience; un courage à la guerre, qui est valeur; un courage dans les entreprises, qui est hardiesse; un courage fier et téméraire, qui est audace; un courage contre l'injustice, qui est fermeté; un courage contre le vice, qui est sévérité; un courage de réflexion, de tempérament, &c.

Il n'est pas ordinaire qu'un même homme assemble tant de qualités. Octave, dans le plan de sa fortune, élevée sur des précipices, bravait des périls éminens; mais la mort présente à la guerre ébranlait son ame. Un nombre innombrable de Romains, qui n'avaient jamais craint la mort dans les batailles, manquaient de cet autre courage, qui soumit la terre à Auguste.

On ne trouve pas seulement plusieurs sortes de courages, mais dans le même courage bien des inégalités. Brutus, qui eut la hardiesse d'attaquer la fortune de César, n'eut pas la force de suivre la sienne; il avait formé le dessein de détruire la tyrannie avec les ressources de son seul courage, et il eut la faiblesse de l'abandonner avec toutes les forces du peuple Romain: faute de cette égalité de force et de sentiment, qui surmonte les obstacles et la lenteur des succès.

Je voudrais pouvoir parcourir ainsi en détail toutes les qualités humaines: un travail si long ne peut manquer de m'arrêter. Je terminerai cet écrit par de courtes définitions.

Observons néanmoins encore que la petitesse est la source d'un nombre incroyable de vices; de l'inconstance, de la légèreté, la vanité, l'envie, l'avarice, la bassesse, &c. elle rétrécit notre esprit autant que la grandeur d'ame l'élargit; mais elle est malheureusement inséparable de l'humanité, et il n'y a point d'ame si forte, qui en soit tout-à-fait exempte. Je suis mon dessein.

La probité est un attachement à toutes les lois civiles

La droiture est une habitude des sentiers de la vertu.

L'équité peut se définir par l'amour de l'égalité: l'intégrité paraît une équité sans tache, et la justice une équité pratique.

La noblesse est la préférence de l'honneur à l'intérêt: la bassesse, la préférence de l'intérêt à l'honneur.

L'intérêt est la fin de l'amour propre : la générosité en est le sacrifice.

La méchanceté suppose un goût à faire le mal : la malignité, une méchanceté cachée : la noirceur, une malignité profonde.

L'insensibilité à la vue des misères, peut s'appeler dureté ; s'il y entre du plaisir, c'est cruauté. La sincérité me paraît l'expression de la vérité ; la franchise, une sincérité sans voile ; la candeur, une sincérité douce ; l'ingénuité, une sincérité innocente ; l'innocence, une pureté sans tache.

L'imposture est le manque de la vérité ; la fausseté, une imposture naturelle ; la dissimulation, une imposture réfléchie ; la fourberie, une imposture qui veut nuire ; la duplicité, une imposture qui a deux faces.

La libéralité est une branche de la générosité ; la bonté, un goût à faire du bien, et à pardonner le mal ; la clémence, une bonté envers nos ennemis.

La simplicité nous présente l'image de la vérité et de la liberté.

L'affectation est le dehors de la contrainte et du mensonge ; la fidélité n'est qu'un respect pour nos engagemens ; l'infidélité, une dérogeance ; la perfidie, une infidélité couverte et criminelle.

La bonne foi est une fidélité sans défiance et sans artifice.

La force d'esprit est le triomphe de la réflexion ; c'est un instinct supérieur aux passions, qui les calme ou qui les possède : on ne peut pas savoir d'un homme qui n'a pas les passions ardentes, s'il a de la force d'esprit ; il n'a jamais été dans des épreuves assez difficiles.

La modération est l'état d'une ame qui se possède ; elle naît d'une espèce de médiocrité dans les désirs, et de satisfaction dans les pensées, qui dispose aux vertus civiles.

L'immodération, au contraire, est une ardeur inaltérable et sans délicatesse, qui mène quelquefois à de grands vices.

La tempérance n'est qu'une modération dans les plaisirs, et l'intempérance, au contraire.

L'humeur est une inégalité qui dispose à l'impatience ; la complaisance est une volonté flexible ; la douceur, un fonds de complaisance et de bonté.

La brutalité est une disposition à la colère et à la grossièreté ; l'irrésolution, une timidité à entreprendre ; l'incertitude, une irrésolution à croire ; la perplexité, une irresolution inquiète.

La prudence, une prévoyance raisonnable ; l'imprudence, tout au contraire.

L'activité naît d'une force inquiète : la paresse, d'une impuissance paisible.

La mollesse est une paresse voluptueuse.

L'austérité est une haîne des plaisirs ; et la sévérité, des vices.

La solidité, une consistance et une égalité d'esprit ; la légèreté, un défaut d'assiette et d'uniformité de passions ou d'idées.

La constance, une fermeté raisonnable dans nos sentimens ; l'opiniâtreté, une fermeté déraisonnable ; la pudeur, un sentiment de la difformité du vice, et du mépris qui le suit.

La sagesse, la connaissance et l'affection du vrai bien; l'humilité, un sentiment de notre bassesse devant Dieu; la charité, un zèle de religion pour le prochain; la grâce, une impulsion surnaturelle vers le bien.

Vauvenargues. Connaissance de l'Esprit Humain.

Louis XI. et le Cardinal Bessarion.

Un savant n'est pas propre pour gouverner; mais il vaut encore mieux qu'un bel esprit, qui ne peut souffrir ni la justice ni la bonne foi.

Louis XI. Bon jour, monsieur le cardinal. Je vous recevrai aujourd'hui plus civilement que quand vous vîntes me voir de la part du pape. Le cérémonial ne peut plus nous brouiller: toutes les ombres sont ici pêle-mêle et *incognito;* les rangs sont confondus.

Le C. Bessarion. J'avoue que je n'ai pas encore oublié votre injustice, quand vous me prîtes par la barbe, dès le commencement de ma harangue.

Louis. Cette barbe Grecque me surprit; et je voulais couper court pour la harangue, qui eût été longue et superflue.

Le C. Pourquoi cela? ma harangue était des plus belles; je l'avais composée sur le modèle d'Isocrate, de Lysias, d'Hypéridès, et de Périclès.

Louis. Je ne connais point tous ces messieurs-là. Vous aviez été voir le duc de Bourgogne mon vassal, avant que de venir chez moi. Il aurait bien mieux valu ne lire pas tant vos vieux auteurs, et savoir mieux les règles du siècle présent. Vous vous conduisîtes comme un pédant qui n'a aucune connaissance du monde.

Le C. J'avais pourtant étudié à fond les lois de Dracon, celles de Lycurgue et de Solon, les lois et la république de Platon, tout ce qui nous reste des anciens orateurs qui ont gouverné les peuples, enfin les meilleurs scoliastes d'Homère, qui ont parlé de la police d'une république.

Louis. Et moi, je n'ai jamais rien lu de tout cela; mais je sais qu'il ne fallait pas qu'un cardinal envoyé par le pape pour faire rentrer le duc de Bourgogne dans mes bonnes grâces, allât le voir avant que de venir chez moi.

Le C. J'avais cru pouvoir suivre l'*Usteron Proteron* des Grecs; je savais même, par la philosophie, *que ce qui est le premier quant à l'intention, est le dernier quant à l'exécution.*

Louis. Oh! laissons-là votre philosophie: venons au fait.

Le C. Je vois en vous toute la barbarie des Latins, chez qui la Grèce désolée, après la prise de Constantinople, essaya en vain de défricher l'esprit et les lettres.

Louis. L'esprit ne consiste que dans le bon sens, et point dans le Grec: la raison est dans toutes les langues. Il fallait garder l'ordre, et mettre le seigneur avant le vassal. Les Grecs, que vous vantez tant, n'étaient que des sots, s'ils ne savaient pas ce que savent les hommes

.es plus grossiers. Mais je ne puis m'empêcher de rire, quand je me souviens comment vous voulûtes négocier. Dès que je ne convenais pas de vos maximes, vous ne me donniez pour toute raison que des passages de Sophocle, de Lycophron, et de Pindare. Je ne sais comment j'ai retenu ces noms, dont je n'avais jamais ouï parler qu'à vous; mais je les ai retenus à force d'être choqué de vos citations. Il était question des places de la Somme; et vous me citiez un vers de Ménandre, ou de Callimaque. Je voulais demeurer uni aux Suisses et au duc de Lorraine, contre le duc de Bourgogne, et vous me prouviez par Gorgias et Platon, que ce n'était pas mon véritable intérêt. Il s'agissait de savoir si le roi d'Angleterre serait pour ou contre moi; vous m'alléguiez l'exemple d'Epaminondas. Enfin, vous me consolâtes de n'avoir jamais guère étudié. Je disais en moi-même: heureux celui qui ne sait pas tout ce que les autres ont dit, et qui sait un peu ce qu'il faut dire!

Le C. Vous m'étonnez par votre mauvais goût; je croyais que vous aviez bien étudié. On m'avait dit que le roi votre père vous avait donné un assez bon précepteur, et qu'ensuite vous aviez pris plaisir en Flandres, chez le duc de Bourgogne, à faire raisonner tous les jours de la philosophie.

Louis. J'étais encore bien jeune quand je quittai le roi mon père et mon précepteur. Je passai à la cour de Bourgogne, où l'inquiétude et l'ennui me réduisirent à goûter un peu quelques savans: mais j'en fus bientôt dégoûté. Ils étaient pédans, imbécilles comme vous; ils n'entendaient point les affaires; ils ne connaissaient point les différens caractères des hommes; ils ne savaient ni dissimuler, ni se taire, ni s'insinuer, ni entrer dans les passions d'autrui, ni trouver des ressources dans les difficultés, ni deviner les desseins des autres. Ils étaient vains, indiscrets, disputeurs, toujours occupés de mots et de faits inutiles, pleins de subtilités qui ne persuadent personne, incapables d'apprendre à vivre et de se contraindre. Je ne pus souffrir de tels animaux.

Le C. Il est vrai que les savans ne sont pas d'ordinaire trop propres à l'action, parce qu'ils aiment le repos des muses: il est vrai aussi qu'ils ne savent guère se contraindre ni dissimuler, parce qu'ils sont au-dessus des passions grossières des hommes, et de la flatterie que les tyrans demandent.

Louis. Allez, grande barbe, pédant hérissé de Grec; vous perdez .e respect qui m'est dû.

Le C. Je ne vous en dois point. Le sage, suivant les stoïciens et toute la secte du portique, est plus roi que vous ne l'avez jamais été par le rang et par la puissance. Vous ne le fûtes jamais comme le sage, par un véritable empire sur vos passions: d'ailleurs, vous n'avez plus qu'une ombre de royauté: d'ombre à ombre, je ne vous cède point.

Louis. Voyez l'insolence de ce vieux pédant!

Le C. J'aime encore mieux être pédant, que fourbe et tyran du genre humain. Je n'ai pas fait mourir mon frère; je n'ai pas tenu en prison mon fils; je n'ai employé ni le poison ni l'assassinat pour me défaire de mes ennemis; je n'ai point eu une vieillesse affreuse, semblable à celle des tyrans que la Grèce a tant détestés. Mais il faut vous

excuser. Avec beaucoup de finesse et de vivacité, vous aviez beaucoup de chose d'une tête un peu démontée. Ce n'était pas pour rien que vous étiez fils d'un homme qui s'était laissé mourir de faim, et petit-fils d'un autre qui avait été renfermé tant d'années. Votre fils même n'a la cervelle guère assurée; et ce sera un grand bonheur pour la France, si la couronne passe après lui dans une branche plus sensée.

Louis. J'avoue que ma tête n'était pas tout-à-fait bien réglée. J'avais des faiblesses, des visions noires, des emportemens furieux; mais j'avais de la pénétration, du courage, de la ressource dans l'esprit, des talens pour gagner les hommes, et pour accroître mon autorité; je savais fort bien laisser à l'écart un pédant inutile à tout, et découvrir les qualités utiles dans les sujets les plus obscurs. Dans les langueurs même de ma dernière maladie, je conservai encore assez de fermeté d'esprit pour travailler à faire une paix avec Maximilien. Il attendait ma mort, et ne cherchait qu'à éluder la conclusion. Par mes émissaires secrets je soulevai les Gantois contre lui: je le réduisis à faire malgré lui un traité de paix avec moi, où il me donnait, pour mon fils, Marguerite sa fille, avec trois provinces. Voilà mon chef-d'œuvre de politique dans ces derniers jours, où l'on me croyait fou. Allez, vieux pédant, allez chercher vosGrecs, qui n'ont jamais su autant de politique que moi: allez chercher vos savans, qui ne savent que lire, et parler de leurs livres; qui ne savent ni agir, ni vivre avec les hommes.

Le C. J'aime encore mieux un savant qui n'est pas propre aux affaires etqui ne sait que ce qu'il a lu, qu'un esprit inquiet, artificieux, et entreprenant, qui ne peut souffrir ni la justice, ni la bonne foi, et qui renverse tout le genre humain. *Fénélon.*

Le Prince de Galles et Richard, son fils.

Caractère d'un prince faible.

Le P. de Galles. Hélas! mon cher fils! je te vois avec douleur; j'espérais pour toi une vie plus longue, et un règne plus heureux. Qu'est-ce qui a rendu ta mort si prompte? N'as-tu point fait la même faute que moi, en ruinant ta santé par un excès de travail dans la guerre contre la France?

Richard. Non, mon père, ma santé n'a point manqué. D'autres malheurs ont fini ma vie.

Le P. Quoi donc! quelque traître a-t-il trempé ses mains dans ton sang? Si cela est, l'Angleterre, qui ne m'a pas oublié, vengera ta mort.

Rich. Hélas! mon père, toute l'Angleterre a été de concert pour me déshonorer, pour me dégrader, pour me faire périr.

Le P. O Ciel! qui l'aurait pu croire! A qui se fier désormais! Mais, qu'as-tu donc fait, mon fils? n'as-tu point de tort? dis la vérité à ton père.

Rich. A mon père! ils disent que vous ne l'êtes pas, et que je suis le fils d'un chanoine de Bordeaux.

Le P. C'est de quoi personne ne peut répondre: mais je ne saurais le croire. Ce n'est pas la conduite de ta mère qui leur donne cette pensée: mais n'est-ce point la tienne qui leur fait tenir ce discours?

Rich. Ils disent que je prie Dieu comme un chanoine, que je ne sais ni conserver l'autorité sur les peuples, ni exercer la justice, ni faire la guerre.

Le P. O mon enfant! tout cela est-il vrai? Il aurait mieux valu pour toi, passer ta vie moine à Westminster, que d'être sur le trône avec tant de mépris.

Rich. J'ai eu de bonnes intentions, j'ai donné de bons exemples, j'ai eu même quelquefois assez de rigueur. Par exemple, je fis enlever et exécuter le duc de Glocester, mon oncle, qui ralliait tous les mécontens contre moi, et qui m'aurait détrôné si je ne l'eusse prévenu.

Le P. Ce coup était hardi et peut-être nécessaire; car je connaissais bien mon frère, qui était dissimulé, artificieux, entreprenant, ennemi de l'autorité légitime, propre à rallier une cabale dangereuse. Mais, mon fils, ne lui avais-tu donné aucune prise sur toi? D'ailleurs, ce coup était-il assez mesuré? l'as-tu bien soutenu?

Rich. Le duc de Glocester m'accusait d'être trop uni avec les Français, ennemis de notre nation. Mon mariage avec la fille de Charles VI. roi de France, servit au duc à éloigner de moi les cœurs des Anglais.

Le P. Quoi, mon fils! tu t'es rendu suspect aux tiens, par une alliance avec les ennemis irréconciliables de l'Angleterre? Et que t'ont-ils donné par ce mariage? As-tu joint le Poitou et la Touraine à la Guienne, pour unir tous nos états de France jusqu'à la Normandie.

Rich. Nullement: mais j'ai cru qu'il était bon d'avoir hors de l'Angleterre un appui contre les Anglais factieux.

Le P. O malheur de l'état! ô déshonneur de la maison royale! Tu vas mendier le secours de tes ennemis, qui auront toujours un intérêt capital de rabaisser ta puissance. Tu veux affermir ton règne en prenant des intérêts contraires à la grandeur de ta propre nation. Tu ne te contentes pas d'être aimé de tes sujets: tu veux en être craint comme leur ennemi, qui s'entend avec les étrangers pour les opprimer. Hélas! que sont devenus ces beaux jours où je mis en fuite le roi de France dans les plaines de Crécy, inondées du sang de trente mille Français, et où je pris un autre roi de cette nation, aux portes de Poitiers! Oh, que les temps sont changés! Non, je ne m'étonne plus qu'on t'ait pris pour le fils d'un chanoine. Mais qui est-ce qui t'a détrôné?

Rich. Le comte de Derby.

Le P. Comment! a-t-il assemblé une armée? a-t-il gagné une bataille?

Rich. Rien de tout cela. Il était en France à cause d'une querelle avec le grand maréchal, pour laquelle je l'avais chassé: l'archevêque de Canterbury y passa secrètement, pour l'inviter à entrer dans une conspiration. Il passa par la Bretagne, arriva à Londres, pendant que je n'y étais pas, et trouva le peuple prêt à se soulever. La plupart des mutins prirent les armes; leurs troupes montèrent jusqu'à soixante mille hommes: tout m'abandonna: le comte vint me trouver dans un

château où je me renfermai. Il eut l'audace d'y entrer presque seul! je pouvais alors le faire périr.

Le P. Pourquoi ne le fis-tu pas, malheureux?

Rich. Les peuples que je voyais de toutes parts armés dans la campagne m'auraient massacré.

Le P. Et ne valait-il pas mieux mourir en homme de courage?

Rich. Il y eut d'ailleurs un présage qui me découragea.

Le P. Qu'était-ce?

Rich. Ma chienne, qui n'avait jamais voulu caresser que moi seul, me quitta d'abord pour aller caresser le comte. Je vis bien ce que cela signifiait, et je le dis au comte même.

Le P. Voilà une belle naïveté! Un chien a donc décidé de ton autorité et de ton honneur, de ta vie, et du sort de toute l'Angleterre. Alors que fis-tu?

Rich. Je priai le comte de me mettre en sureté, contre la fureur de ce peuple.

Le P. Hélas! il ne te manquait plus que de demander lâchement la vie à l'usurpateur. Te la donna-t-il au moins?

Rich. Oui, d'abord. Il me renferma dans la tour, où j'aurais vécu assez doucement: mais mes amis me firent plus de mal que mes ennemis. Ils voulurent se rallier pour me tirer de captivité, et pour renverser l'usurpateur. Alors il se défit de moi, malgré lui; car il n'avait pas envie de se rendre coupable de ma mort.

Le P. Voilà un malheur complet. Mon fils est faible et inégal: sa vertu mal soutenue le rend méprisable: il s'allie avec ses ennemis, et soulève ses sujets: il ne prévoit point l'orage: il se décourage dès qu'il est attaqué: il perd les occasions de punir l'usurpateur: il demande lâchement la vie, et ne l'obtient pas. O ciel! vous vous jouez de la gloire des princes et de la prospérité des états. Voilà le petit-fils d'Edouard qui a vaincu Philippe et ravagé son royaume! voilà mon fils, de moi, qui ai pris le roi Jean, et fait trembler la France et l'Espagne!

Fénélon.

Un Seigneur et un Villageois.

Le Bonheur Champêtre.

Le Seig. Dieu vous garde, bon homme! vous êtes bien gai.

Le Vil. Comme de coutume.

Le Seig. J'en suis bien aise; cela prouve que vous êtes content de otre état.

Le Vil. Jusqu'à présent j'ai lieu de l'être.

Le Seig. Etes-vous marié?

Le Vil. Oui, grâce au ciel.

Le Seig. Avez-vous des enfans?

Le Vil. J'en avais cinq: j'en ai perdu un, mais ce malheur peut se réparer.

Le Seig. Votre femme est jeune?

Le Vil. Elle a vingt-cinq ans.

Le Seig. Est-elle jolie?

Le Vil. Elle l'est pour moi; mais elle est mieux que jolie, elle est bonne.

Le Seig. Et vous l'aimez?

Le Vil. Si je l'aime! eh! qui ne l'aimerait pas?

Le Seig. Et vos enfans, viennent-ils bien?

Le Vil. Ah! c'est un plaisir. L'aîné n'a que cinq ans; il a déjà plus d'esprit que son père! et mes deux filles!. c'est cela qui est charmant. Le dernier tette encore: mais le petit compère sera robuste et vigoureux. Croiriez-vous bien qu'il bat ses sœurs, quand elles veulent baiser leur mère? il a toujours peur qu'on ne vienne le détacher du teton.

Le Seig. Tout cela est donc bien heureux?

Le Vil. Heureux! je le crois. Il faut voir la joie quand je reviens du labourage. On dirait qu'ils ne m'ont pas vu d'un an: je ne sais auquel entendre. Ma femme est à mon cou, mes filles dans mes bras, mon aîné me saisit les jambes; il n'y a pas jusqu'au petit Jeannot, qui, se roulant sur le lit de sa mère, ne me tende ses petites mains, et moi je ris, et je pleure, et je les baise, car tout cela m'attendrit.

Le Seig. Je le crois.

Le Vil. Vous devez le sentir, car sans doute vous êtes pere.

Le Seig. Je n'ai pas ce bonheur.

Le Vil. Tant pis: il n'y a que cela de bon.

Le Seig. Et comment vivez-vous?

Le Vil. Fort bien. D'excellent pain, de bon laitage, et du fruit de notre verger. Ma femme, avec un peu de lard, fait une soupe aux choux, dont le roi mangerait. Nous avons encore les œufs de nos poules, et le Dimanche nous nous régalons, et nous buvons un petit coup de vin.

Le Seig. Oui, mais quand l'année est mauvaise?

Le Vil. On s'y est attendu, et l'on vit doucement de ce que l'on a épargné dans la bonne.

Le Seig. Il y a encore la rigueur du temps, le froid, la pluie, les chaleurs que vous avez à soutenir.

Le Vil. On s'y accoutume; et si vous saviez quel plaisir on a de venir le soir respirer le frais après un jour d'été, ou l'hiver, se dégourdir les mains au feu d'une bonne bourrée entre sa femme et ses enfans! Et puis on soupe de bon appetit, et on se couche; et croyez-vous qu'on se souvienne du mauvais temps? Allez, monsieur, il y a bien du monde qui ne vit pas aussi content que nous.

Le Seig. Et les impôts?

Le Vil. Nous les payons gaiement; il le faut bien. Tout le pays ne peut pas être noble. Celui qui nous gouverne, et celui qui nous juge ne peuvent pas venir labourer. Ils font notre besogne, et nous fesons la leur. Chaque état, comme on dit, a ses peines.

Le Seig. Quelle équité! qu'ils sont heureux! *Marmontel.*

NARRATIONS, TABLEAUX, &c.

Soyez vif et pressé dans vos narrations;
Soyez riche et pompeux dans vos descriptions.

BOILEAU.

Les Bords du Meschacebé, ou Mississippi.

LE Meschacebé*, dans un cours de plus de mille lieues, arrose une délicieuse contrée, que les habitans des Etats-Unis appellent le nouvel Eden, et à qui les Français ont laissé le doux nom de Louisiane. Mille autres fleuves, tributaires du Meschacebé, le Missouri, l'Illinois, l'Akanza, l'Ohio, le Wabache, le Tenase, l'engraissent de leur limon, et la fertilisent de leurs eaux. Quand tous ces fleuves se sont gonflés des déluges de l'hiver; quand les tempêtes ont abattu des pans entiers de forêts, le temps assemble, sur toutes les sources, les arbres déracinés. Il les unit avec des lianes, il les cimente avec des vases, il y plante de jeunes arbrisseaux, et lance son ouvrage sur les ondes. Chariés par les vagues écumantes, ces radeaux descendent de toutes parts au Meschacebé. Le vieux fleuve s'en empare, et les pousse à son embouchure, pour y former une nouvelle branche. Par intervalle, il élève sa grande voix en passant sous les monts, et répand ses eaux débordées autour des colonnades des forêts, et des pyramides des tombeaux Indiens: c'est le Nil des déserts. Mais la grâce est toujours unie à la magnificence dans les scènes de la nature; et tandis que le courant du milieu entraîne vers la mer les cadavres des pins et des chênes, on voit sur les deuxcourans latéraux remonter, le long des rivages, des îles flottantes de Pistia et de Nénuphar, dont les roses jaunes s'élèvent comme de petits pavillons. Des serpens verts, des hérons bleus, des flamans roses, de jeunes crocodiles s'embarquent passagers sur ces vaisseaux de fleurs, et la colonie, déployant au vent ses voiles d'or, va aborder, endormie, dans quelque anse retirée du fleuve.

Les deux rives du Meschacebé présentent le tableau le plus extraordinaire. Sur le bord occidental, des savannes se déroulent à perte de vue; leurs flots de verdure, en s'éloignant, semblent monter dans l'azur du ciel, où ils s'évanouissent. On voit dans ces prairies sans bornes, errer à l'aventure des troupeaux de trois ou quatre mille buffles sauvages. Quelquefois un bison chargé d'années, fendant les flots à la nage, se vient coucher parmi de hautes herbes, dans une île du Meschacebé. A son front orné de deux croissans, à sa barbe antique et limoneuse, vous le prendriez pour le dieu mugissant du fleuve, qui jette un œil satisfait sur la grandeur de ses ondes, et la sauvage abondance de ses rives.

---

* Vrai nom du Mississippi, *vieux* père des eaux.

Telle est la scène sur le bord occidental ; mais elle change tout-à-coup sur la rive opposée, et forme avec la première un admirable contraste. Suspendus sur le cours des ondes, groupés sur les rochers et sur les montagnes, dispersés dans les vallées, des arbres de toutes les formes de toutes les couleurs, de tous les parfums, se mêlent, croissent ensemble, montent dans les airs à des hauteurs qui fatiguent les regards. Les vignes sauvages, les bignonias, les coloquintes, s'entrelacent au pied de ces arbres, escaladent leurs rameaux, grimpent à l'extrémité des branches, s'élancent de l'érable au tulipier, du tulipier à l'alcée, en formant mille grottes, mille voûtes, mille portiques. Souvent égarées, d'arbre en arbre, ces lianes traversent des bras de rivières, sur lesquels elles jettent des ponts et des arches de fleurs. Du sein de ces massifs embaumés, le superbe magnolia élève son cône immobile. Surmonté de ses larges roses blanches, il domine toute la forêt, et n'a d'autre rival que le palmier, qui balance légèrement autour de lui ses éventails de verdure.

Une multitude d'animaux, placés dans ces belles retraites par la main du Créateur, y répandent l'enchantement de la vie. De l'extrémité des avenues, on aperçoit des ours enivrés de raisins, qui chancellent sur les branches des ormeaux ; des troupes de cariboux se baignent dans un lac ; des écureuils noirs se jouent dans l'épaisseur des feuillages ; des oiseaux moqueurs, des colombes virginiennes, de la grosseur d'un passereau, descendent sur les gazons rougis par les fraises ; des perroquets verts à tête jaune, des piverts empourprés, des cardinaux de feu, grimpent, en circulant, au haut des cyprès ; des colibris étincellent sur le jasmin des Florides, et des serpens oiseleurs sifflent suspendus aux dômes des bois, en s'y balançant comme des lianes.

Si tout est silence et repos dans les savannes de l'autre côté du fleuve, tout ici, au contraire, est mouvement et murmure : des coups de bec contre le tronc des chênes, des froissemens d'animaux, qui marchent, broutent, ou broient entre leurs dents les noyaux des fruits ; des bruissemens d'ondes, de faibles gémissemens, de sourds meuglemens, de doux roucoulemens, remplissent ces déserts d'une tendre et sauvage harmonie. Mais quand une brise vient à animer toutes ces solitudes, à balancer tous ces corps flottans, à confondre toutes ces masses de blanc, d'azur, de vert, de rose, à mêler toutes les couleurs, à réunir tous les murmures ; alors il sort de tels bruits du fond des forêts, il se passe de telles choses aux yeux, que j'essaierais en vain de les décrire à ceux qui n'ont pas parcouru ces champs primitifs de la nature. *M. de Châteaubriand.*

La Cataracte de Niagara.

Nous arrivâmes bientôt au bord de la cataracte, qui s'annonçait par d'affreux mugissemens. Elle est formée par la rivière Niagara, qui sort du lac Erié et se jette dans le lac Ontario ; sa hauteur perpendiculaire est de cent quarante-quatre pieds : depuis le lac Erié jusqu'au saut, le fleuve arrive toujours en déclinant par une pente rapide ; et au moment de la chute, c'est moins un fleuve qu'une mer, dont les torrens

se pressent à la bouche béante d'un gouffre. La cataracte se divise en deux branches, et se courbe en fer à cheval. Entre les deux chutes, s'avance une île, creusée en dessous, qui pend, avec tous ses arbres, sur le chaos des ondes. La masse du fleuve, qui se précipite au midi s'arrondit en un vaste cylindre, puis se déroule en nappe de neige, et brille au soleil de toutes les couleurs : celle qui tombe au levant, descend dans une ombre effrayante ; on dirait que c'est une colonne d'eau du déluge. Mille arcs-en-ciel se courbent et se croisent sur l'abîme. L'onde, frappant le roc ébranlé, rejaillit en tourbillons d'écume qui s'élèvent au-dessus des forêts, comme les fumées d'un vaste embrasement. Des pins, des noyers sauvages, des rochers taillés en forme de fantômes, décorent la scène. Des aigles, entraînés par le courant d'air, descendant en tournoyant au fond du gouffre, et des carcajoux se suspendant par leurs longues queues au bout d'une branche abaissée, pour saisir dans l'abîme les cadavres brisés des élans et des ours.

Le même. Génie du Christianisme.

Le Spectacle d'une Belle Nuit dans les Déserts du Nouveau Monde.

Une heure après le coucher du soleil, la lune se montra au-dessus des arbres ; à l'horizon opposé, une brise embaumée qu'elle amenait de l'orient avec elle, semblait la précéder, comme sa fraîche haleine, dans les forêts. La reine des nuits monta peu-à-peu dans le ciel : tantôt elle suivait paisiblement sa course azurée ; tantôt elle reposait sur des groupes de nues, qui ressemblaient à la cime des hautes montagnes couronnées de neige. Ces nues, ployant et déployant leurs voiles, se déroulaient en zones diaphanes de satin blanc, se dispersaient en légers flocons d'écume, ou formaient dans les cieux des bancs d'une ouate éblouissante, si doux à l'œil, qu'on croyait ressentir leur mollesse et leur élasticité.

La scène, sur la terre, n'était pas moins ravissante ; le jour bleuâtre et velouté de la lune, descendait dans les intervalles des arbres, et poussait des gerbes de lumières jusque dans l'épaisseur des plus profondes ténèbres. La rivière qui coulait à mes pieds, tour-à-tour se perdait dans les bois, tour-à-tour reparaissait toute brillante des constellations de la nuit, qu'elle répétait dans son sein. Dans une vaste prairie, de l'autre côté de cette rivière, la clarté de la lune dormait sans mouvement sur les gazons. Des bouleaux agités par les brises, et dispersés, çà et là, dans la savanne, formaient des îles d'ombres flottantes, sur une mer immobile de lumière. Auprès, tout était silence et repos, hors la chute de quelques feuilles, le passage brusque d'un vent subit, les gémissemens rares et interrompus de la hulotte ; mais au loin, par intervalles, on entendait les roulemens solemnels de la cataracte de Niagara, qui, dans le calme de la nuit, se prolongeaient de désert, en désert, et expiraient à travers les forêts solitaires.

La grandeur, l'étonnante mélancolie de ce tableau, ne sauraient s'exprimer dans les langues humaines : les plus belles nuits en Europe

ne peuvent en donner une idée. En vain, dans nos champs cultivés, l'imagination cherche à s'étendre; elle rencontre de toutes parts les habitations des hommes: mais dans ces pays déserts, l'ame se plaît à s'enfoncer dans un océan de forêts, à errer aux bords des lacs immenses, à planer sur le gouffre des cataractes, et, pour ainsi dire, à se trouver seule devant Dieu. *Le même. Génie du Christianisme.*

Mœurs, Union, Bonheur des Familles dans l'Amérique Septentrionale.

Les mœurs sont ce qu'elles doivent être chez un peuple nouveau, chez un peuple cultivateur, chez un peuple qui n'est ni poli ni corrompu par le séjour des grandes cités. Il règne généralement de l'économie, de la propreté, du bon ordre dans les familles. La galanterie et le jeu, ces passions de l'opulence oisive, altèrent rarement cette heureuse tranquillité. Les femmes sont encore ce qu'elles doivent être, douces, modestes, compatissantes, et secourables; elles ont ces vertus qui perpétuent l'empire de leurs charmes. Les hommes sont occupés de leurs premiers devoirs, du soin et du progrès de leurs plantations, qui seront le soutien de leur postérité. Un sentiment de bienveillance unit toutes les familles. Rien ne contribue à cette union, comme une certaine égalité d'aisance, comme la sécurité qui naît de la propriété, comme l'espérance et la facilité communes d'augmenter ces possessions, comme l'indépendance réciproque où tous les hommes sont pour leurs besoins, jointe au besoin mutuel de société pour leurs plaisirs. A la place du luxe qui traîne la misère à sa suite, au lieu de ce contraste affligeant et hideux, un bien-être universel, réparti sagement par la première distribution des terres, par le cours de l'industrie, a mis dans tous les cœurs le désir de se plaire mutuellement; désir plus satisfesant, sans doute, que la secrète envie de nuire, qui est inséparable d'une extrême inégalité dans les fortunes et les conditions. On ne se voit jamais sans plaisir, quand on n'est, ni dans un état d'éloignement réciproque qui conduit à l'indifférence, ni dans un état de rivalité, qui est près de la haîne. On se rapproche, on se rassemble; on mène enfin dans les colonies cette vie champêtre, qui fut la première destination de l'homme, la plus convenable à la santé, à la fécondité. On y jouit peut-être de tout le bonheur compatible avec la fragilité de la condition humaine. On n'y voit pas ces grâces, ces talens, ces jouissances recherchées, dont l'apprêt et les frais usent et fatiguent tous les ressorts de l'ame, amènent les vapeurs de la mélancolie après les soupirs de la volupté; mais les plaisirs domestiques, l'attachement réciproque des parens et des enfans, l'amour conjugal, cet amour si pur, si délicieux pour qui sait le goûter et mépriser les autres amours. C'est-là le spectacle enchanteur qu'offre partout l'Amérique septentrionale; c'est dans les bois de la Floride et de la Virginie, c'est dans les forêts même du Canada, qu'on peut aimer toute sa vie ce qu'on aima pour la première fois, l'innocence et la vertu, qui ne laissent jamais périr la beauté toute entière. *Raynal, liv.* 18.

Orage sur Mer.

Cependant l'horizon se chargeait au loin de vapeurs ardentes et sombres; le soleil commençait à pâlir; la surface des eaux, unie et sans mouvement, se couvrait de couleurs lugubres, dont les teintes variaient sans cesse. Déjà le ciel, tendu et fermé de toutes parts, n'offrait à nos yeux qu'une voûte ténébreuse que la flamme pénétrait, et qui s'appesantissait sur la terre. Toute la nature était dans le silence, dans l'attente, dans un état d'inquiétude qui se communiquait jusqu'au fond de nos ames. Nous cherchâmes un asile dans le vestibule du temple, et bientôt nous vîmes la foudre briser à coups redoublés cette barrière de ténèbres et de feux suspendus sur nos têtes; des nuages épais rouler par masses dans les airs, et tomber en torrens sur la terre; les vents déchaînés fondre sur la mer, et la bouleverser dans ses abîmes. Tout grondait, le tonnerre, les vents, les flots, les antres, les montagnes; et de tous ces bruits réunis, il se formait un bruit épouvantable qui semblait annoncer la dissolution de l'univers. L'aquilon ayant redoublé ses efforts, l'orage alla porter ses fureurs dans les climats brûlans de l'Afrique. Nous le suivîmes des yeux; nous l'entendîmes mugir dans le lointain; le ciel brilla d'une clarté plus pure; et cette mer, dont les vagues écumantes s'étaient élevées jusques aux cieux, traînait à peine ses flots jusque sur le rivage. *Barthélemy.*

Orage en Amérique.

Cependant l'obscurité redouble: les nuages abaissés entrent sous l'ombrage des bois. Tout-à-coup la nue se déchire, et l'éclair trace un rapide losange de feu. Un vent impétueux, sorti du couchant, mêle en un vaste chaos les nuages avec les nuages. Le ciel s'ouvre coup sur coup, et à travers ces crevasses, on aperçoit de nouveaux cieux et des campagnes ardentes. La masse entière des forêts plie. Quel affreux et magnifique spectacle! La foudre allume les bois; l'incendie s'étend comme une chevelure de flammes; des colonnes d'étincelles et de fumée assiégent les nues, qui dégorgent leurs foudres dans le vaste embrasement. Les détonations de l'orage et de l'incendie, le fracas des vents, les gémissemens des arbres, les cris des fantômes, les hurlemens des bêtes, les clameurs des fleuves, les sifflemens des tonnerres qui s'éteignent en tombant dans les ondes; tous ces bruits, multipliés par les échos du ciel et des montagnes, assourdissent le désert.
M. de Châteaubriand.

L'Ouragan des Antilles.

L'ouragan est un vent furieux, le plus souvent accompagné de pluie, d'éclairs, de tonnerre, quelquefois de tremblemens de terre, et toujours

des circonstances les plus terribles, les plus destructives que les vents puissent rassembler. Tout-à-coup au jour vif et brillant de la zône torride succède une nuit universelle et profonde ; à la parure d'un printemps éternel, la nudité des plus tristes hivers. Des arbres aussi anciens que le monde sont déracinés, ou leurs débris dispersés; les plus solides édifices n'offrent en un moment que des décombres. Où l'œil se plaisait à regarder des côteaux riches et verdoyans, on ne voit plus que des plantations bouleversées et des cavernes hideuses. Des malheureux, dépouillés de tout, pleurent sur des cadavres, ou cherchent leurs parens sous des ruines. Le bruit des eaux, des bois, de la foudre, et des vents, qui tombent et se brisent contre des rochers ébranlés et fracassés ; les cris et les hurlemens des hommes et des animaux, pêle-mêle emportés dans un tourbillon de sable, de pierres, et de débris; tout semble annoncer les dernières convulsions et l'agonie de la nature.

Raynal, liv. 11.

Symptômes et Ravages d'un Ouragan à l'Ile de France.

Un de ces étés, qui désolent de tems à autre les terres situées entre les tropiques, vint étendre ici ses ravages. C'était vers la fin de Décembre, lorsque le soleil au Capricorne échauffe pendant trois semaines l'île de France de ses feux verticaux. Le vent du sud-est qui y règne presque toute l'année, n'y soufflait plus. De longs tourbillons de poussière s'élevaient sur les chemins et restaient suspendus en l'air. La terre se fendait de toutes parts; l'herbe était brûlée, des exhalaisons chaudes sortaient du flanc des montagnes, et la plupart de leurs ruisseaux étaient desséchés. Aucun nuage ne venait du côté de la mer. Seulement, pendant le jour, des vapeurs rousses, s'élevaient de dessus ses plaines, et paraissaient, au coucher du soleil, comme les flammes d'un incendie. La nuit même n'apportait aucun rafraîchissement à l'atmosphère embrasée. L'orbe de la lune, tout rouge, se levait dans un horizon embrumé, d'une grandeur démesurée. Les troupeaux, abattus sur les flancs des collines, le cou tendu vers le ciel, aspirant l'air, faisaient retentir les vallons de tristes mugissemens: le Cafre même qui les conduisait, se couchait sur la terre, pour y trouver de la fraîcheur. Partout le sol était brûlant, et l'air étouffant retentissait du bourdonnement des insectes qui cherchaient à se désaltérer dans le sang des hommes et des animaux.

Cependant ces chaleurs excessives élevèrent de l'océan des vapeurs qui couvrirent l'île comme un vaste parasol. Les sommets des montagnes les rassemblaient autour d'eux, et de longs sillons de feu sortaient de temps en temps de leurs pitons embrumés. Bientôt des tonnerres affreux firent retentir de leurs éclats, les bois, les plaines, et les vallons; des pluies épouvantables, semblables à des cataractes, tombèrent du ciel. Des torrens écumeux se précipitaient le long des flancs de cette montagne; le fond de ce bassin était devenu une mer; le plateau où sont assises les cabanes, une petite île, et l'entrée de ce vallon une écluse, par

où sortaient pêle-mêle, avec les eaux mugissantes, les terres, les arbres, et les rochers. Sur le soir la pluie cessa, le vent alisé du sud-est reprit son cours ordinaire ; les nuages orageux furent jetés vers le nord-ouest, et le soleil couchant parut à l'horizon.

Bernardin de Saint-Pierre. Paul et Virginie.

L'Orage et la Caverne des Serpens au Pérou.

Un murmure profond donne le signal de la guerre que les vents vont se déclarer. Tout-à-coup leur fureur s'annonce par d'effroyables sifflemens. Une épaisse nuit enveloppe le ciel, et le confond avec la terre ; la foudre, en déchirant ce voile ténébreux, en redouble encore la noirceur ; cent tonnerres qui roulent et semblent rebondir sur une chaîne de montagnes, et se succédant l'un à l'autre, ne forment qu'un mugissement qui s'abaisse, et qui se renfle comme celui des vagues. Aux secousses que la montagne reçoit du tonnerre et des vents, elle s'ébranle, elle s'entrouvre ; et de ses flancs, avec un bruit horrible, tombent de rapides torrens. Les animaux épouvantés s'élançaient des bois dans la plaine ; et à la clarté de la foudre, les trois voyageurs pâlissant, voyaient passer à côté d'eux, le lion, le tygre, le lynx, le léopard, aussi tremblans qu'eux-mêmes : dans ce péril universel de la nature, il n'y a plus de férocité, et la crainte a tout adouci.

L'un des guides d'Alonzo avait, dans sa frayeur, gagné la cime d'une roche. Un torrent qui se précipite en bondissant, la déracine et l'entraîne ; et le sauvage qui l'embrasse, roule avec elle dans les flots. L'autre Indien croyait avoir trouvé son salut dans le creux d'un arbre ; mais une colonne de feu, dont le sommet touche à la nue, descend sur l'arbre, et le consume avec le malheureux qui s'y était sauvé.

Cependant Molina s'épuisait à lutter contre la violence des eaux : il gravissait dans les ténèbres, saisissant tour-à-tour les branches, les racines des bois qu'il rencontrait, sans songer à ses guides, sans autre sentiment que le soin de sa propre vie ; car il est des momens d'effroi, où toute compassion cesse, où l'homme, absorbé en lui-même, n'est plus sensible que pour lui.

Enfin il arrive en rampant au bas d'une roche escarpée, et à la lueur des éclairs, il voit une caverne, dont la profonde et ténébreuse horreur l'aurait glacé dans tout autre moment. Meurtri, épuisé de fatigue, il se jette au fond de cet antre ; et là, rendant grâces au ciel, il tombe dans l'accablement.

L'orage enfin s'apaise : les tonnerres, les vents cessent d'ébranler la montagne ; les eaux des torrens, moins rapides, ne mugissent plus à l'entour ; et Molina sent couler dans ses veines le baume du sommeil. Mais un bruit, plus terrible que celui des tempêtes, le frappe au moment même qu'il allait s'endormir.

Ce bruit, pareil au broyement des cailloux, est celui d'une multitude de serpens, dont la caverne est le refuge. La voûte en est revêtue, et, entrelacés l'un à l'autre, ils forment, dans leurs mouvemens, ce bruit

qu'Alonzo reconnaît. Il sait que le venin de ces serpens est le plus subtil des poisons; qu'il allume soudain, et dans toutes les veines, un feu qui dévore et consume, au milieu des douleurs les plus intolérables, le malheureux qui en est atteint. Il les entend, il croit les voir rampans autour de lui, ou pendus sur sa tête, ou roulés sur eux-mêmes, et prêts à s'élancer sur lui. Son courage épuisé succombe; son sang se glace de frayeur; à peine il ose respirer. S'il veut se traîner hors de l'antre, sous ses mains, sous ses pas, il tremble de presser un de ces dangereux reptiles. Transi, frissonnant, immobile, environné de mille morts, il passe la plus longue nuit dans une pénible agonie, désirant, frémissant de revoir la lumière, se reprochant la crainte qui le tient enchaîné, et fesant sur lui-même d'inutiles efforts pour surmonter cette faiblesse.

Le jour, qui vint l'éclairer, justifia sa frayeur. Il vit réellement tout le danger qu'il avait pressenti; il le vit plus horrible encore. Il fallait mourir, ou s'échapper. Il ramasse péniblement le peu de forces qui lui restent; il se soulève avec lenteur, se courbe, et, les mains appuyées sur ses genoux tremblans, il sort de la caverne, aussi défait, aussi pâle, qu'un spectre qui sortirait de son tombeau. Le même orage qui l'avait jeté dans le péril l'en préserva, car les serpens en avaient eu autant de frayeur que lui-même; et c'est l'instinct de tous les animaux, dès que le péril les occupe, de cesser d'être malfesans.

Un jour serein consolait la nature des ravages de la nuit. La terre, échappée comme d'un naufrage, en offrait partout les débris. Des forêts, qui, la veille, s'élançaient jusqu'aux nues, étaient courbées vers la terre; d'autres semblaient se hérisser encore d'horreur. Des collines, qu'Alonzo avait vues s'arrondir sous leur verdoyante parure, entr'ouvertes en précipices, lui montraient leurs flancs déchirés. De vieux arbres déracinés, précipités du haut des monts; le pin, le palmier, le gayac, le caobo, le cédre, étendus, épars dans la plaine, la couvraient de leurs troncs brisés et de leurs branches fracassées. Des dents de rochers détachées, marquaient la place des torrens; leur lit profond était bordé d'un nombre effrayant d'animaux doux, cruels, timides, féroces, qui avaient été submergés et revomis par les eaux.

Cependant ces eaux écoulées, laissaient les bois et les campagnes se ranimer aux feux du jour naissant. Le ciel semblait avoir fait la paix avec la terre, et lui sourire en signe de faveur et d'amour. Tout ce qui respirait encore, recommençait à jouir de la vie; les oiseaux, les bêtes sauvages, avaient oublié leur effroi; car, le prompt oubli des maux est un don que la nature leur a fait, et qu'elle a refusé à l'homme.

Marmontel. Les Incas.

Le Calme, au Milieu de l'Océan.

Dix fois le soleil fit son tour, sans que le vent fût apaisé. Il tombe enfin, et bientôt après un calme profond lui succède. Des ondes, violemment émues, se balancent long-temps encore après que le vent a cessé. Mais insensiblement leurs sillons s'aplanissent; et sur une mer immo-

bile, le navire, comme enchaîné, cherche inutilement dans les airs un souffle qui l'ébranle ; la voile, cent fois déployée, retombe cent fois sur les mâts. L'onde, le ciel, un horizon vague, où la vue a beau s'enfoncer dans l'abîme de l'étendue, un vide profond et sans bornes, le silence et l'immensité ; voilà ce que présente aux matelots ce triste et fatal hémisphère. Consternés et glacés d'effroi, ils demandent au ciel des orages et des tempêtes ; et le ciel, devenu d'airain comme la mer, ne leur offre de toutes parts qu'une affreuse sérénité. Les jours, les nuits s'écoulent dans ce repos funeste : ce soleil, dont l'éclat naissant ranime et réjouit la terre ; ces étoiles, dont les nochers aiment à voir briller les feux étincelans ; ce liquide cristal des eaux, qu'avec tant de plaisir nous contemplons du rivage, lorsqu'il réfléchit la lumière et répète l'azur des cieux, ne forment plus qu'un spectacle funeste ; et tout ce qui, dans la nature, annonce la paix et la joie, ne porte ici que l'épouvante, et ne présage que la mort.

Cependant les vivres s'épuisent, on les réduit, on les dispense d'une main avare et sévère. La nature qui voit tarir les sources de la vie, en devient plus avide ; et plus les sources diminuent, plus on sent croître les besoins. A la disette enfin succède la famine, fléau terrible sur la terre, mais plus terrible mille fois sur le vaste abîme des eaux ; car au moins sur la terre quelque lueur d'espérance peut abuser la douleur et soutenir le courage ; mais au milieu d'une mer immense, solitaire, et environné du néant, l'homme, dans l'abandon de toute la nature, n'a pas même l'illusion pour le sauver du désespoir : il voit comme un abîme l'espace épouvantable qui l'éloigne de tout secours ; sa pensée et ses vœux s'y perdent ; la voix même de l'espérance ne peut arriver jusqu'à lui.

Les premiers accès de la faim se font sentir sur le vaisseau : cruelle alternative de douleur et de rage, où l'on voyait des malheureux étendus sur les bancs, lever les mains vers le ciel, avec des plaintes lamentables, ou courir éperdus et furieux, de la proue à la poupe, et demander au moins que la mort vînt finir leurs maux ! *Le même.*

Volcans.

Les montagnes ardentes, qu'on appelle *volcans*, renferment dans leur sein le souffre, le bitume, et les matières qui servent d'aliment à un feu souterrain, dont l'effet plus violent que celui de la poudre ou du tonnerre, a de tout temps étonné, effrayé les hommes, et désolé la terre. Un volcan est un canon d'un volume immense, dont l'ouverture a souvent plus d'une demi-lieue : cette large bouche à feu vomit des torrens de fumée et de flammes, des fleuves de bitume, de souffre, et de métal fondu, des nuées de cendre et de pierres, et quelquefois elle lance, à plusieurs lieues de distance, des masses de rochers énormes, et que toutes les forces humaines réunies ne pourraient pas mettre en mouvement. L'embrasement est si terrible, et la quantité des matières ardentes, fondues,

calcinées, vitrifiées, que la montagne rejette, est si abondante, qu'elle enterrent les villes et les forêts, couvrent les campagnes de cent et deux cents pieds d'épaisseur, et forment quelquefois des collines et des montagnes, qui ne sont que des monceaux de matières entassées. L'action de ce feu est si grande, la force de l'explosion est si violente, qu'elle produit, par sa réaction, des secousses assez fortes pour ébranler la terre et la faire trembler, agiter la mer, renverser les montagnes, détruire les villes et les édifices les plus solides, à des distances même très-considérables. *Buffon.*

Eruption du Volcan de Quito.

Heureux les peuples qui habitent les vallées et les collines que la mer forma dans son sein, des sables que roulent ses flots, et des dépouilles de la terre! le pasteur y conduit ses troupeaux sans alarmes: le laboureur y sème et y moissonne en paix. Mais malheur aux peuples voisins de ces montagnes sourcilleuses, dont le pied n'a jamais trempé dans l'océan, et dont la cime s'élève au-dessus des nues! Ce sont des soupiraux que le feu souterrain s'est ouverts en brisant la voûte des fournaises profondes où sans cesse il bouillonne. Il a formé ces monts des rochers calcinés, des métaux brûlans et liquides, des flots de cendres et de bitume qu'il lançait, et qui dans leur chute s'accumulaient aux bords de ces gouffres ouverts. Malheur aux peuples que la fertilité de ce terrain perfide attache! les fleurs, les fruits, et les mois sous couvrent l'abîme sous leurs pas. Ces germes de fécondité, dont la terre est pénétrée, sont les exhalaisons du feu qui la dévore; sa richesse, en croisant, présage sa ruine, et c'est au sein de l'abondance qu'on lui voit engloutir ses heureux possesseurs. Tel est le climat de Quito. La ville est dominée par un volcan terrible, qui, par de fréquentes secousses, en ébranle les fondemens.

Un jour que le peuple Indien, répandu dans les campagnes, labourait semait, moissonnait (car ce riche vallon présente tous ces travaux à la fois), et que les filles du soleil, dans l'intérieur de leur palais, étaient occupées les unes à filer, les autres à ourdir les précieux tissus de laine dont le pontife et le roi sont vêtus, un bruit sourd se fait d'abord entendre dans les entrailles du volcan. Ce bruit, semblable à celui de la mer, lorsqu'elle conçoit les tempêtes, s'accroît, et se change bientôt en un mugissement profond. La terre tremble, le ciel gronde, de noires vapeurs l'enveloppent, le temple et les palais chancellent et menacent de s'écrouler; la montagne s'ébranle et sa cime entr'ouverte vomit, avec les vents enfermés dans son sein, des flots de bitume liquide, et des tourbillons de fumée qui rougissent, s'enflamment, et lancent dans les airs des éclats de rochers brûlans qu'ils ont détachés de l'abîme: superbe et terrible spectacle de voir des rivières de feu bondir à flots étincelans, au travers des monceaux de neige, et s'y creuser un lit vaste et profond.

Dans les murs, hors des murs, la désolation, l'épouvante, le vertige de la terreur se répandent en un instant. Le laboureur regarde et reste immobile. Il n'oserait entamer la terre qu'il sent comme une mer flottante sous ses pas. Parmi les prêtres du soleil, les uns tremblans s'élancent hors du temple; les autres consternés embrassent l'autel de leur Dieu. Les vierges éperdues sortent de leurs palais, dont les toits menacent de fondre sur leur tête, et courant dans leurs vastes enclos, pâles, échevelées, elles tendent leurs mains timides vers ces murs, d'où la pitié même n'ose approcher pour les secourir.

Marmontel. Les Incas.

L'Eclipse de Soleil au Pérou.

L'astre adoré dans ces climats s'obscurcit tout-à-coup au milieu d'un ciel sans nuage. Une nuit soudaine et profonde investit la terre. L'ombre ne venait point de l'orient; elle tomba du haut des cieux, et enveloppa l'horizon. Un froid humide a saisi l'atmosphère: les animaux, subitement privés de la chaleur qui les anime, de la lumière qui les conduit, dans une immobilité morne, semblent se demander la cause de cette nuit inopinée. Leur instinct, qui compte les heures, leur dit que ce n'est pas encore celle de leur repos. Dans les bois, ils s'appellent d'une voix frémissante, étonnés de ne pas se voir; dans les vallons, ils se rassemblent et se pressent en frissonnant. Les oiseaux, qui, sur la foi du jour, ont pris leur essor dans les airs, surpris par les ténèbres, ne savent où voler. La tourterelle se précipite au devant du vautour, qui s'épouvante à sa rencontre. Tout ce qui respire est saisi d'effroi. Les végétaux eux mêmes se ressentent de cette crise universelle. On dirait que l'ame du monde va se dissiper ou s'éteindre; et dans ses rameaux infinis, le fleuve immense de la vie semble avoir ralenti son cours.

Et l'homme! ah! c'est pour lui que la réflexion ajoute, aux frayeurs de l'instinct, le trouble et les perplexités d'une prévoyance impuissante. Aveugle et curieux, il se fait des fantômes de tout ce qu'il ne conçoit pas, et se remplit de noirs présages, aimant mieux craindre qu'ignorer. Heureux, dans ce moment, les peuples à qui des sages ont révélé les mystères de la nature! Ils ont vu sans inquiétude l'astre du jour, à son midi, dérober sa lumière au monde; sans inquiétude, ils attendent l'instant marqué où le globe sortira de l'obscurité. Mais comment exprimer la terreur, l'épouvante, dont ce phénomène a frappé les adorateurs du soleil? Dans une pleine sérénité, au moment où leur Dieu, dans toute sa splendeur, s'élève du plus haut de sa sphère, il s'évanouit! et la cause de ce prodige et sa durée, ils l'ignorent profondément. La ville de Quito, la ville du Soleil, Cusco, les camps des deux Incas, tout gémit, tout est consterné. *Le même.*

La Peste d'Athènes.

Jamais ce fléau terrible ne ravagea tant de climats. Sorti de l'Ethiopie, il avait parcouru l'Egypte, la Libye, une partie de la Perse, l'île de Lemnos, et d'autres lieux encore. Un vaisseau marchand l'introduisit sans doute au Pirée, où il se manifesta d'abord ; de-là il se répandit avec fureur dans la ville, et surtout dans ces demeures obscures et malsaines, où les habitans de la campagne se trouvaient entassés.

Le mal attaquait successivement toutes les parties du corps: les symptômes en étaient effrayans, les progrès rapides, les suites presque toujours mortelles. Dès les premières atteintes, l'ame perdait ses forces, le corps semblait en acquérir de nouvelles; et c'était un cruel supplice de résister à la maladie, sans pouvoir résister à la douleur. Les insomnies, les terreurs, des sanglots redoublés, des convulsions effrayantes, n'étaient pas les seuls tourmens réservés aux malades. Une chaleur brûlante les dévorait intérieurement. Couverts d'ulcères et de taches livides, les yeux enflammés, la poitrine oppressée, les entrailles déchirées, exhalant une odeur fétide de leur bouche souillée d'un sang impur, on les voyait se traîner dans les rues, pour respirer plus librement ; et ne pouvant éteindre la soif brûlante dont ils étaient consumés, se précipiter dans des puits ou dans les rivières couvertes de glaçons.

La plupart périssaient au septième ou au neuvième jour. S'ils prolongeaient leur vie au-delà de ces termes, ce n'était que pour éprouver une mort plus douloureuse et plus lente.

Ceux qui ne succombaient pas à la maladie, n'en étaient presque jamais atteints une seconde fois. Faible consolation ! car ils n'offraient plus aux yeux que les restes infortunés d'eux-mêmes. Les uns avaient perdu l'usage de plusieurs de leurs membres ; les autres ne conservaient aucune idée du passé : heureux sans doute d'ignorer leur état; mais ils ne pouvaient reconnaître leurs amis.

Le même traitement produisait des effets tour-à-tour salutaires et nuisibles: la maladie semblait braver les règles de l'expérience. Comme elle infestait aussi plusieurs provinces de la Perse, le roi Artaxercès résolut d'appeler à leur secours le célèbre Hippocrate, qui était alors dans l'île de Cos: il fit briller à ses yeux de l'or et des dignités; mais le grand homme répondit au grand roi qu'il n'avait ni besoins, ni désirs, et qu'il se devait aux Grecs, plutôt qu'à leurs ennemis. Il vint ensuite offrir ses services aux Athéniens, qui le reçurent avec d'autant plus de reconnaissance, que la plupart de leurs médecins étaient morts victimes de leur zèle ; il épuisa les ressources de son art, et exposa plusieurs fois sa vie. S'il n'obtint pas tout le succès que méritaient de si beaux sacrifices et de si grands talens, il donna du moins des consolations et des espérances. On dit que pour purifier l'air, il fit allumer des feux dans les rues d'Athènes ; d'autres prétendent que ce moyen fut employé, avec quelque succès, par un médecin d'Agrigente, nommé *Acron*.

On vit, dans les commencemens, de grands exemples de piété filiale, d'amitié généreuse; mais comme ils furent presque toujours funestes à

leurs auteurs, ils ne se renouvelèrent que rarement dans la suite. Alors les liens les plus respectables furent brisés; les yeux, près de se fermer, ne virent de toutes parts qu'une solitude profonde, et la mort ne fit plus couler de larmes.

Cet endurcissement produisit une licence effrénée. La perte de tant de gens de bien, confondus dans un même tombeau avec les scélérats; le renversement de tant de fortunes, devenues tout-à-coup le partage ou la proie des citoyens les plus obscurs, frappèrent vivement ceux qui n'ont d'autre principe que la crainte; persuadés que les dieux ne prenaient plus d'intérêt à la vertu, et que la vengeance des lois ne serait pas aussi prompte que la mort dont ils étaient menacés, ils crurent que la fragilité des choses humaines leur indiquait l'usage qu'ils en devaient faire: et que n'ayant plus que des momens à vivre, il devaient du moins les passer dans le sein des plaisirs.

Au bout de deux ans, la peste parut se calmer. Pendant ce repos, on s'aperçut plus d'une fois que le germe de la contagion n'était pas détruit: il se développa dix-huit mois après; et dans le cours d'une année entière, il reproduisit les mêmes scènes de deuil et d'horreur. Sous l'une et l'autre époque, il périt un très-grand nombre de citoyens, parmi lesquels il faut compter près de cinq mille hommes en état de porter les armes. La perte la plus irréparable fut celle de Périclès, qui, dans la troisième année de la guerre, mourut des suites de la maladie.

Barthélemy. Voyage d'Anacharsis.

Les Fléaux de 1709 : *l'Humanité de Fénélon.*

Elle n'est point effacée de notre mémoire, cette époque désastreuse et terrible, cette année, la plus funeste des dernières années de Louis XIV., où il semblait que le ciel voulût faire expier à la France ses prospérités orgueilleuses, et obscurcir l'éclat du plus beau règne qui eût encore illustré ses annales. La terre stérile sous les flots de sang qui l'inondent, devient cruelle et barbare comme les hommes qui la ravagent, et l'on s'égorge en mourant de faim. Les peuples accablés à-la-fois par une guerre malheureuse, par les impôts, et par le besoin, sont livrés au découragement et au désespoir. Le peu de vivres qu'on a pu conserver ou recueillir est porté à un prix qui effraie l'indigence, et qui pèse même à la richesse. Une armée, alors la seule défense de l'état, attend en vain sa subsistance des magasins qu'un hiver destructeur n'a pas permis de remplir. Fénélon donne l'exemple de la générosité; il envoie le premier toutes les récoltes de ses terres, et l'émulation gagnant de proche en proche, les pays d'alentour font les mêmes efforts, et l'on devient libéral même dans la disette. Les maladies, suite inévitable de la misère, désolent bientôt et l'armée et les provinces. L'invasion de l'ennemi ajoute encore la terreur et la consternation à tant de fléaux accumulés. Les campagnes sont désertes, et leurs habitans épouvantés fuient dans les villes. Les asiles manquent à la foule des malheureux. C'est alors que Fénélon fit voir que les cœurs

sensibles, à qui l'on reproche d'étendre leurs affections sur le genre humain, n'en aiment pas moins leur patrie. Son palais est ouvert aux malades, aux blessés, aux pauvres sans exception. Il engage ses revenus pour faire ouvrir des demeures à ceux qu'il ne saurait recevoir. Il leur rend les soins les plus charitables; il veille sur ceux qu'on doit leur rendre. Il n'est effrayé ni de la contagion, ni du spectacle de toutes les infirmités humaines rassemblées sous ses yeux. Il ne voit en eux que l'humanité souffrante Il les assiste, leur parle, les encourage. Oh! comment se défendre de quelque attendrissement, en voyant cet homme vénérable par son âge, par son rang, par ses lumières, tel qu'un génie bienfesant, au milieu de tous ces malheureux qui le bénissent, distribuer les consolations et les secours, et donner les plus touchans exemples de ces mêmes vertus dont il avait donné les plus touchantes leçons. *La Harpe. Eloge de Fénélon.*

Embrasement Du Vaisseau Le Devonshire.

Duguay-Trouin s'avance; la victoire le suit. La ruse et l'audace, l'impétuosité de l'attaque et l'habileté de la manœuvre, l'ont rendu maître du vaisseau commandant. Cependant l'on combat de tous côtés: sur une vaste étendue de mer règne le carnage. On se mêle; les proues heurtent contre les proues; les manœuvres sont entrelacées dans les manœuvres; les flots sont teints de sang; les foudres qui se choquent, retentissent avec un bruit effroyable. Duguay-Trouin, parmi le tumulte et l'horreur, observe avec un œil tranquille la face du combat, pour porter des secours, réparer des défaites, ou achever des victoires. Il aperçoit un vaisseau redoutable, armé de cent canons, défendu par une armée entière. C'est là qu'il porte ses coups. Il préfère, à la gloire d'un triomphe facile, l'honneur d'un combat dangereux. Deux fois il ose l'aborder, deux fois l'incendie qui s'allume dans le vaisseau ennemi l'oblige de s'écarter. Le Devonshire, semblable à un volcan allumé, tandis qu'il est consumé au-dedans, vomit au dehors des feux encore plus terribles. Les Anglais d'une main lancent des flammes; de l'autre ils tâchent d'éteindre celles qui les environnent. Duguay-Trouin frémit du sort de tant de braves ennemis; il n'eût désiré les vaincre que pour les sauver. Ce fut un horrible spectacle pour un cœur tel que le sien, de voir ce vaisseau immense brûler en pleine mer la lueur affreuse de l'embrasement, réfléchie au loin sur les flots, tant d'infortunés errans en furieux, ou palpitans immobiles au milieu des flammes; s'embrassant les uns les autres, ou se déchirant eux-mêmes; levant vers le ciel des bras consumés, ou précipitant leurs corps fumans dans la mer: d'entendre le mugissement de l'incendie, les hurlemens des mourans, les vœux de la religion mêlés aux cris du désespoir et aux imprécations de la rage, jusqu'au moment terrible où le vaisseau s'enfonce: l'abîme se referme, et tout disparaît. Puisse le génie de l'humanité mettre souvent de pareils tableaux devant les yeux des rois! *Thomas.*

Prise de Rio-Janeiro.

La nuit est destinée pour s'emparer d'un poste. O nuit affreuse ! nuit terrible ! son silence est tout-à-coup troublé par les décharges de toute l'artillerie de Duguay-Trouin. En même temps, le ciel se couvre d'orages : le feu des éclairs qui se mêle au feu continuel et rapide des batteries ; le bruit des canons joint aux éclats redoublés du tonnerre ; les échos des rochers, les remparts qui s'écroulent, les mugissemens de la mer agitée par la tempête ; tous ces objets réunis dans l'obscurité d'une nuit sombre, formaient autour de Rio-Janeiro une scène d'horreur et d'épouvante. Les habitans prennent la fuite. L'avarice emporte ses trésors avec elle au fond des bois et dans les cavernes des montagnes Les soldats étonnés cèdent eux-mêmes au torrent, ils fuient ; leurs mains ont livré aux flammes les dépôts des richesses publiques ; mais dans les entrailles de la terre ils ont caché des feux secrets destinés à les venger. Duguay-Trouin s'avance avec autant de précaution que s'il n'était pas vainqueur ; il achève de mériter sa victoire en l'assurant. Quel spectacle pour ce héros, lorsque les Français, qui sur cette rive étrangère avaient gémi dans les prisons, portant sur leur visage défiguré l'empreinte de leur infortune ; le front pâle, les yeux éteints, le corps revêtu de lambeaux, vinrent en foule embrasser ses genoux, baisèrent sa main sanglante ; et l'appelant cent fois leur libérateur, lui exprimèrent cette reconnaissance vive et sensible qui n'est connue que des malheureux ! *Le même.*

Duguay-Trouin enveloppé, avec un seul Bâtiment, par vingt-et-un Vaisseaux de Guerre Ennemis, leur échappe.

Duguay-Trouin va être exposé à un des plus grands périls où se soit jamais trouvé un homme de mer. Vingt-et-un vaisseaux de guerre fondent sur lui, l'attaquent, et l'environnent. Déjà il en a mis un hors de combat ; mais de quoi lui sert ce triomphe ? Ses ennemis peuvent renaître vingt fois pour l'accabler. Tout-à-coup le vent tombe, le combat cesse, la nuit vient. Le héros, entouré de toutes parts, ne peut échapper ; enfin, les Anglais tiennent enfermé cet homme terrible, qui tant de fois porta le carnage dans leurs vaisseaux. Cependant son ame n'est point abattue : il veut du moins dans sa défaite, entraîner une partie de ses vainqueurs. Dès que le jour paraîtra, il doit se jeter avec ses troupes dans le plus redoutable des vaisseaux ennemis. Il a inspiré à tous ses officiers ce courage de désespoir, qui est le dernier sentiment d'une ame magnanime. Le sommeil ne peut suspendre ses inquiétudes. Pendant la nuit, il laisse tristement errer ses regards sur ses ennemis, sur la mer, sur ce ciel où bientôt va reparaître le jour qui sera témoin de son désastre. Tout-à-coup il aperçoit à l'horizon le présage d'un vent prêt à s'élever. Il donne des ordres, on obéit en silence ·

toutes ses voiles sont tendues, le vent s'élève, et son vaisseau s'échappe rapidement à travers les Anglais étonnés. *Le même.*

Les Ruines de Palmyre.

Le soleil venait de se coucher ; un bandeau rougeâtre marquait encore sa trace à l'horizon lointain des monts de la Syrie : la pleine lune, à l'orient, s'élevait sur un fond bleuâtre, aux plaines rives de l'Euphrate ; le ciel était pur, l'air calme et serein ; l'éclat mourant du jour tempérait l'horreur des ténèbres ; la fraîcheur naissante de la nuit, calmait les feux de la terre embrasée ; les pâtres avaient retiré leurs chameaux ; l'œil n'apercevait plus aucun mouvement sur la plaine monotone et grisâtre ; un vaste silence régnait sur le désert ; seulement, à de longs intervalles, l'on entendait les lugubres cris de quelques oiseaux de nuit et de quelques *chacals*. L'ombre croissait, et déjà, dans le crépuscule, mes regards ne distinguaient plus que les fantômes blanchâtres des colonnes et des murs. Ces lieux solitaires, cette soirée paisible, cette scène majestueuse, imprimèrent à mon esprit un recueillement religieux. L'aspect d'une grande cité déserte, la mémoire des temps passés, la comparaison de l'état présent, tout éleva mon cœur à de hautes pensées. Je m'assis sur le tronc d'une colonne ; et là, le coude appuyé sur le genou, la tête soutenue sur la main, tantôt portant mes regards sur le désert, tantôt les fixant sur les ruines, je m'abandonnai à une rêverie profonde.

Ici, me dis-je, ici fleurit jadis une ville opulente ; ici fut le siége d'un empire puissant. Oui ! ces lieux maintenant si déserts, jadis une multitude vivante animait leur enceinte ; une foule active circulait dans ces routes aujourd'hui solitaires : en ces murs où règne un morne silence, retentissaient sans cesse le bruit des arts et les cris d'allégresse et de fête : ces marbres amoncelés formaient des palais réguliers ; ces colonnes abattues ornaient la majesté des temples ; ces galeries écroulées dessinaient les places publiques. Là, pour les devoirs respectables de son culte, pour les soins touchans de sa subsistance, affluait un peuple nombreux. Là, une industrie créatrice de jouissances appelait les richesses de tous les climats, et l'on voyait s'échanger la pourpre de *Tyr* pour le fil précieux de la *Sérique ;* les tissus moelleux de *Cachemire* pour les tapis fastueux de la *Lydie ;* l'ambre de la Baltique pour les perles et les parfums Arabes ; l'or d'*Ophir* pour l'étain de *Thulé.*

Et maintenant, voilà ce qui subsiste de cette ville puissante, un lugubre squelette ! Voilà ce qui reste d'une vaste domination, un souvenir obscur et vain ! Au concours bruyant qui se pressait sous ces portiques, a succédé une solitude de mort. Le silence des tombeaux s'est substitué au murmure des places publiques. L'opulence d'une cité de commerce s'est changée en une pauvreté hideuse. Les palais des rois sont devenus le repaire des fauves ; les troupeaux parquent au seuil des temples, et les reptiles immondes habitent les sanctuaires des dieux !

Ah! comment s'est éclipsée tant de gloire! Comment se sont anéantis tant de travaux! Ainsi donc périssent les ouvrages des hommes! Ainsi s'évanouissent les empires et les nations!

Volney. Les Ruines.

Combat des Messéniens et des Spartiates.

Tels que les feux du tonnerre, lorsqu'ils tombent dans les gouffres de l'Etna, et les embrasent, le volcan s'ébranle et mugit; il soulève ses flots bouillonnans; il les vomit de ses flancs qu'il entr'ouvre; il les lance contre les cieux qu'il ose braver. Indignée de son audace, la foudre chargée de nouveaux feux qu'elle a puisés dans la nue, redescend plus vite que l'éclair, frappe à coups redoublés le sommet de la montagne; et après avoir fait voler en éclats ses roches fumantes, elle impose silence à l'abîme, et le laisse couvert de cendres et de ruines éternelles. Tel Aristomène, à la tête des jeunes Messéniens, fond avec impétuosité sur l'élite des Spartiates, commandés par leur roi Anaxandre. Ses guerriers, à son exemple, s'élancent comme des lions ardens; mais leurs efforts se brisent contre cette masse immobile et hérissée de fer, où les passions les plus violentes se sont enflammées, et d'où les traits de la mort s'échappent sans interruption. Couverts de sang et de blessures, ils désespéraient de vaincre, lorsqu'Aristomène, se multipliant dans lui-même et dans ses soldats, fait plier le brave Anaxandre et sa redoutable cohorte; parcourt rapidement les bataillons ennemis; écarte les uns par sa valeur, les autres par sa présence; les disperse, les poursuit, et les laisse dans leur camp, ensevelis dans une consternation profonde. *Barthélemy.*

Combat des Egyptiens et des Tyriens, ou Mort de Bocchoris.

Les Egyptiens qui avaient appelé à leur secours les étrangers après avoir favorisé leur descente, attaquèrent les autres Egyptiens qui avaient le roi à leur tête. Je voyais ce roi qui animait les siens par son exemple, il paraissait comme le dieu Mars: des ruisseaux de sang coulaient autour de lui; les roues de son char étaient teintes d'un sang noir, épais, et écumant; à peine pouvaient-elles passer sur des tas de corps morts écrasés.

Ce jeune roi, bien fait, vigoureux, d'une mine haute et fière, avait dans ses yeux la fureur et le désespoir; il était comme un beau cheval qui n'a point de bouche; son courage le poussait au hasard, et la sagesse ne modérait pas sa valeur. Il ne savait ni réparer ses fautes, ni donner des ordres précis, ni prévoir les maux qui le menaçaient, ni ménager les gens dont il avait le plus grand besoin. Ce n'était pas qu'il manquât de génie; ses lumières égalaient son courage: mais il n'avait jamais été instruit par la mauvaise fortune: ses maîtres avaient empoisonné, par la

flatterie, son beau naturel. Il était enivré de sa puissance et de son bonheur; il croyait que tout devait céder à ses désirs fougueux : la moindre résistance enflammait sa colère. Alors il ne raisonnait plus, il était comme hors de lui-même; son orgueil furieux en fesait comme une bête farouche; sa bonté naturelle et sa droite raison l'abandonnaient en un instant; ses plus fidèles serviteurs étaient réduits à s'enfuir; il n'aimait plus que ceux qui flattaient ses passions. Ainsi, il prenait toujours des partis extrêmes contre ses véritables intérêts, et il forçait tous les gens de bien à détester sa folle conduite. Long-temps sa valeur le soutint contre la multitude de ses ennemis; mais enfin il fut accablé. Je le vis périr: le dard d'un Phénicien perça sa poitrine; les rênes lui échappèrent des mains, il tomba de son char sous les pieds des chevaux. Un soldat de l'île de Cypre lui coupa la tête, et, la prenant par les cheveux, il la montra, comme en triomphe, à toute l'armée victorieuse.

Je me souviendrai toute ma vie d'avoir vu cette tête qui nageait dans le sang, ces yeux fermés et éteints, ce visage pâle et défiguré, cette bouche entr'ouverte qui semblait vouloir encore achever des paroles commencées, cet air superbe et menaçant que la mort même n'avait pu effacer. Toute ma vie, il sera peint devant mes yeux; et, si jamais les dieux me fesaient régner, je n'oublierais point, après un si funeste exemple, qu'un roi n'est digne de commander, et n'est heureux dans sa puissance, qu'autant qu'il la soumet à la raison. Eh! quel malheur pour un homme destiné à faire le bonheur public, de n'être le maître de tant d'hommes que pour les rendre malheureux!

Fénélon.

Combat de Télémaque et d'Hippias.

A peine Télémaque eut tiré cette épée, qu'Hippias, qui voulait profiter de l'avantage de sa force, se jette pour l'arracher des mains du jeune fils d'Ulysse, l'épée se rompt dans leurs mains: ils se saisissent et se serrent l'un l'autre. Les voilà comme deux bêtes cruelles qui cherchent à se déchirer; le feu brille dans leurs yeux; ils se raccourcissent, ils s'allongent, ils se baissent, ils se relèvent, ils s'élancent, ils sont altérés de sang. Les voilà aux prises, pieds contre pieds, mains contre mains: ces deux corps entrelacés paraissent n'en faire qu'un. Mais Hippias, d'un âge plus avancé, semblait devoir accabler Télémaque, dont la tendre jeunesse était moins nerveuse. Déjà Télémaque, hors d'haleine, sentait ses genoux chanceler. Hippias, le voyant ébranlé redoublait ses efforts. C'était fait du fils d'Ulysse; il allait porter la peine de sa témérité et de son emportement, si Minerve, qui veillait de loin sur lui, et qui ne le laissait dans cette extrémité de péril que pour l'instruire, n'eût déterminé la victoire en sa faveur.

Le même.

Les Combats de Mer bien différens de ceux sur Terre.

Si jamais l'homme eut occasion de développer cet instinct de courage que lui donna la nature, c'est dans les combats qui se livrent sur mer. Les batailles de terre présentent à la vérité un spectacle terrible : mais du moins le sol qui porte les combattans ne menace point de s'entr'ouvrir sous leurs pas ; l'air qui les environne n'est pas leur ennemi, et les laisse diriger leurs mouvemens à leur gré ; la terre entière leur est ouverte pour échapper au danger. Dans les combats de mer, tout conspire à augmenter les périls, à diminuer les ressources. L'eau n'offre que des abîmes, dont la surface, balancée par d'éternelles secousses, est toujours prête à s'ouvrir. L'air agité par les vents produit les orages, trompe les efforts de l'homme, et le précipite au devant de la mort qu'il veut éviter. Le feu déploie sur les eaux son activité terrible, entr'ouvre les vaisseaux, et réunit la double horreur d'un naufrage et d'un embrasement. La terre, ou reculée à une grande distance, refuse son asile ; ou, si elle est près, sa proximité même est dangereuse, et le refuge est souvent un écueil. L'homme isolé et séparé du monde entier, est resserré dans une prison étroite, d'où il ne peut sortir, tandis que la mort y entre de toutes parts. Mais parmi ces horreurs, il trouve quelque chose de plus terrible pour lui ; c'est l'homme son semblable qui, armé du fer, et mêlant l'art à la fureur, l'approche, le joint, le combat, lutte contre lui sur ce vaste tombeau, et unit les efforts de sa rage à celle de l'eau, des vents, et du feu.

Thomas. Eloge de Duguay-Trouin.

L'Apollon du Belvedère.

De toutes les statues antiques qui ont échappé à la fureur des barbares, et à la puissance du temps, celle d'Apollon est sans contredit la plus sublime. L'artiste a composé cet ouvrage sur l'idéal, et n'a employé de matière que ce qu'il lui en fallait pour exécuter et représenter son idée. Autant la description qu'Homère a donnée d'Apollon surpasse les descriptions qu'en ont faites après lui les autres poëtes, autant cette figure l'emporte sur toutes les figures de ce même Dieu. Sa taille est au-dessus de celle de l'homme, et son attitude respire la majesté. Un éternel printemps, tel que celui qui règne dans les champs fortunés de l'Elysée, revêt son beau corps d'une aimable jeunesse, et brille avec douceur sur la fine structure de ses membres. Pour sentir tout le mérite de ce chef-d'œuvre de l'art, tâchez de pénétrer dans l'empire des beautés incorporelles, et devenez, s'il se peut, créateur d'une nature céleste ; car il n'y a rien ici qui soit mortel, rien qui soit sujet aux besoins de l'humanité. Ce corps n'est ni échauffé par des veines, ni agité par des nerfs ; un esprit céleste circule comme une douce vapeur dans tous les contours de cette figure admirable. Ce Dieu a poursuivi Python, contre lequel il a tendu pour la première fois son arc redoutable ; dans sa course

rapide il l'a atteint, et lui a porté le coup mortel. De la hauteur de sa joie, son auguste regard pénètre comme dans l'infini, et s'étend bien au-delà de la victoire. Le dédain siége sur ses lèvres, l'indignation qu'il respire gonfle ses narines, et monte jusqu'à ses sourcils ; mais une paix éternelle, inaltérable, est empreinte sur son front, et son œil est plein de douceur, comme s'il était au milieu des muses empressées à le caresser. Parmi toutes les figures qui nous restent de Jupiter, vous ne verrez dans aucune le père des dieux approcher de la grandeur avec laquelle il se manifesta jadis à l'intelligence d'Homère, comme dans les traits que vous offre ici son fils ; les beautés individuelles de tous les dieux sont réunis dans cette figure comme dans celle de Pandore Ce front est le front de Jupiter renfermant la déesse de la sagesse : ses sourcils, par leur mouvement, annoncent sa volonté ; ce sont les grands yeux de la reine des déesses, et sa bouche est la bouche même qui inspirait la volupté au beau Branchus. Semblable aux tendres rejetons du pampre, sa belle chevelure flotte autour de sa tête, comme si elle était légèrement agitée par l'haleine du zéphir. Elle semble parfumée de l'essence des dieux, et attachée négligemment au haut de sa tête par la main des grâces. A l'aspect de ce chef-d'œuvre, j'oublie tout l'univers ; je prends moi-même une attitude noble pour le contempler avec dignité. De l'admiration, je passe à l'extase ; je sens ma poitrine qui se dilate et s'élève comme l'éprouvent ceux qui sont remplis de l'esprit des prophéties ; je suis transporté à Délos et dans les bois sacrés de la Lycie, lieux qu'Apollon honorait de sa présence ! car la figure que j'ai sous les yeux paraît recevoir le mouvement, comme le reçut jadis la beauté qu'enfanta le ciseau de Pygmalion ; mais comment pouvoir te décrire, ô inimitable chef-d'œuvre ! Il faudrait pour cela que l'art même daignât m'inspirer et conduire ma plume. Les traits que je viens de crayonner, je les dépose à tes pieds ; ainsi ceux qui ne peuvent atteindre jusqu'à la tête de la Divinité qu'ils adorent, mettent à ses pieds les guirlandes dont ils auraient voulu la couronner. *Winkelmann. Histoire de l'Art chez les Anciens.*

Le Chien.

Le chien, fidèle à l'homme, conservera toujours une portion de l'empire, un degré de supériorité sur les autres animaux : il leur commande, il règne lui-même à la tête d'un troupeau, il s'y fait mieux entendre que la voix du berger ; la sureté, l'ordre, et la discipline sont le fruit de sa vigilance et de son activité ; c'est un peuple qui lui est soumis, qu'il conduit, qu'il protège, et contre lequel il n'emploie jamais la force, que pour y maintenir la paix. Mais c'est sur-tout à la guerre, c'est contre les animaux ennemis ou indépendans, qu'éclate son courage, et que son intelligence se déploie toute entière. Les talens naturels se réunissent ici aux qualités acquises. Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor ou la voix du chasseur a donné

le signal d'une guerre prochaine, brûlant d'une ardeur nouvelle, le chien marque sa joie par les plus vifs transports, il annonce par ses mouvemens et par ses cris l'impatience de combattre et le désir de vaincre ; marchant ensuite en silence, il cherche à reconnaître le pays, à découvrir, à surprendre l'ennemi dans son fort ; il recherche ses traces, il les suit pas-à-pas, et par des accens différens indique le temps, la distance, l'espèce, et même l'âge de celui qu'il poursuit.

Le chien, indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la légèreté, a par excellence toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme. Un naturel ardent, colère, même féroce et sanguinaire, rend le chien sauvage redoutable à tous les animaux, et cède, dans le chien domestique, aux sentimens les plus doux, au plaisir de s'attacher et au désir de plaire : il vient en rampant mettre aux pieds de son maître son courage, sa force, ses talens ; il attend ses ordres pour en faire usage ; il le consulte, il l'interroge, il le supplie ; un coup d'œil suffit, il entend les signes de sa volonté ; sans avoir comme l'homme la lumière de la pensée, il a toute la chaleur du sentiment, il a de plus que lui la fidélité, la constance dans ses affections ; nulle ambition, nul intérêt, nul désir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire ; il est tout zèle, toute ardeur, et toute obéissance ; plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne se rebute pas par les mauvais traitemens, il les subit, les oublie, ou ne s'en souvient que pour s'attacher davantage ; loin de s'irriter ou de fuir, il s'expose de lui-même à de nouvelles épreuves, il lèche cette main, instrument de douleur qui vient de le frapper, il ne lui oppose que la plainte, et la désarme enfin par la patience et la soumission. *Buffon. Quadrupèdes.*

Le Cheval.

La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, est celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats ; aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte ; il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche, et s'anime de la même ardeur : il partage aussi ses plaisirs ; à la chasse, aux tournois, à la course, il brille, il étincelle ; mais docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter à son feu, il sait réprimer ses mouvemens ; non-seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses désirs, et obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère, ou s'arrête, et n'agit que pour y satisfaire. C'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'une autre, qui sait même la prévenir, qui, par la promptitude et la précision de ses mouvemens, l'exprime, et l'exécute ; qui sent autant qu'on le désire, et ne rend qu'autant qu'on veut, qui se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excède et même meurt pour mieux obéir.

Le même.

Le Lion et le Tigre

Dans la classe des animaux carnassiers, le lion est le premier, le tigr est le second; et comme le premier, même dans un mauvais genre, est toujours le plus grand et souvent le meilleur; le second est ordinairement le plus méchant de tous. A la fierté, au courage, à la force, le lion joint la noblesse, la clémence, la magnanimité, tandis que le tigre est bassement féroce, cruel sans justice, c'est-à-dire sans nécessité. Il en est de même dans tout ordre de choses où les rangs sont donnés par la force; le premier qui peut tout est moins tyran que l'autre, qui ne pouvant jouir de la puissance plénière, s'en venge en abusant du pouvoir qu'il a pu s'arroger. Aussi le tigre est-il plus à craindre que le lion; celui-ci souvent oublie qu'il est le roi, c'est-à-dire, le plus fort de tous les animaux; marchant d'un pas tranquille, il n'attaque jamais l'homme, à moins qu'il ne soit provoqué; il ne précipite ses pas, il ne court, il ne chasse que quand la faim le presse. Le tigre, au contraire, quoique rassasié de chair, semble toujours être altéré de sang: sa fureur n'a d'autres intervalles que ceux du temps qu'il faut pour dresser des embûches; il saisit et déchire une nouvelle proie avec la même rage qu'il vient d'exercer, et non pas d'assouvir, en dévorant la première; il désole le pays qu'il habite; il ne craint ni l'aspect, ni les armes de l'homme; il égorge, il dévaste les troupeaux d'animaux domestiques; met à mort toutes les bêtes sauvages, attaque les petits éléphans, les jeunes rhinocéros, et quelquefois même ose braver le lion.

La forme du corps est ordinairement d'accord avec le naturel. Le lion a l'air noble: la hauteur de ses jambes est proportionnée à la longueur de son corps, l'épaisse et grande crinière qui couvre ses épaules et ombrage sa face, son regard assuré, sa démarche grave tout semble annoncer sa fière et majestueuse intrépidité. Le tigre, trop long de corps, trop bas sur ses jambes, la tête nue, les yeux hagards, la langue couleur de sang, toujours hors de la gueule, n'a que les caractères de la basse méchanceté et de l'insatiable cruauté; il n'a pour tout instinct qu'une rage constante, une fureur aveugle, qui ne connaît, qui ne distingue rien, et qui lui fait souvent dévorer ses propres enfans, et déchirer leur mère, lorsqu'elle veut les défendre. Que ne l'eût-il à l'excès cette soif de son sang! ne pût-il l'éteindre qu'en détruisant, dès leur naissance, la race entière des monstres qu'il produit! *Le même*

Le Cygne.

Dans toute société, soit des animaux, soit des hommes, la violence fit les tyrans, la douce autorité fait les rois. Le lion et le tigre sur la terre, l'aigle et le vautour dans les airs ne règnent que par l'abus de la force et par la cruauté, au lieu que le cygne règne sur les eaux à tous les titres qui fondent un empire de paix, la grandeur, la majesté, la douceur, avec

des puissances, des forces, du courage, et la volonté de n'en pas abuser, et de ne les employer que pour la défense ; il sait combattre et vaincre sans jamais attaquer ; roi paisible des oiseaux d'eau, il brave les tyrans de l'air ; il attend l'aigle sans le provoquer, sans le craindre ; il repousse ses assauts en opposant à ses armes la résistance de ses plumes, et les coups précipités d'une aile vigoureuse qui lui sert d'égide, et souvent la victoire couronne ses efforts. Au reste, il n'a que ce fier ennemi, tous les oiseaux de guerre le respectent, et il est en paix avec toute la nature ; il vit en ami plutôt qu'en roi, au milieu des nombreuses peuplades des oiseaux aquatiques, qui toutes semblent se ranger sous sa loi ; il n'est que le chef, le premier habitant d'une république tranquille, où les citoyens n'ont rien à craindre d'un maître qui ne demande qu'autant qu'il leur accorde, et ne veut que calme et liberté.

Les grâces de la figure, la beauté de la forme répondent, dans le cygne, à la douceur du naturel ; il plaît à tous les yeux, il décore, embellit tous les lieux qu'il fréquente ; on l'aime, on l'applaudit, on l'admire ; nulle espèce ne le mérite mieux ; la nature en effet n'a répandu sur aucune autant de ces grâces nobles et douces, qui nous rappellent l'idée de ses plus charmans ouvrages : coupe de corps élégante, formes arrondies, gracieux contours, blancheur éclatante et pure, mouvemens flexibles et ressentis, attitudes tantôt animées, tantôt laissées dans un mol abandon, tout dans le cygne respire la volupté, l'enchantement que nous font éprouver les grâces et la beauté ; tout nous l'annonce, tout le peint comme l'oiseau de l'amour, tout justifie la spirituelle et riante mythologie d'avoir donné ce charmant oiseau pour père à la plus belle des mortelles.

A la plus noble aisance, à la facilité, la liberté de ses mouvemens sur l'eau, on doit le reconnaître non-seulement comme le premier des navigateurs ailés, mais comme le plus beau modèle que la nature nous ait offert pour l'art de la navigation. Son cou élevé et sa poitrine relevée et arrondie, semblent, en effet, figurer la proue du navire fendant l'onde, son large estomac en représente la carène, son corps penché en avant pour cingler, se redresse à l'arrière et se relève en poupe. La queue est un vrai gouvernail ; les pieds sont de larges rames, et ses grandes ailes demi-ouvertes au vent et doucement enflées, sont les voiles qui poussent le vaisseau vivant, navire et pilote à la fois.

Fier de sa noblesse, jaloux de sa beauté, le cygne semble faire parade de tous ses avantages : il a l'air de chercher à recueillir des suffrages, à captiver les regards, et il les captive en effet, soit que voguant en troupe, on voie de loin, au milieu des grandes eaux, cingler la flotte ailée, soit que s'en détachant et s'approchant du rivage aux signaux qui l'appellent, il vienne se faire admirer de plus près, en étalant ses beautés, et développant ses grâces par mille mouvemens doux, ondu-ans, et suaves.

Aux avantages de la nature, le cygne réunit ceux de la liberté ; il n'est pas du nombre de ces esclaves que nous puissions contraindre ou renfermer ; libre sur nos eaux, il n'y séjourne, ne s'établit qu'en y jouissant d'assez d'indépendance pour exclure tout sentiment de servitude et de

captivité; il veut à son gré parcourir les eaux, débarquer au rivage, s'éloigner au large ou venir longeant la rive, s'abriter sur les bords, se cacher dans les joncs, s'enfoncer dans les anses les plus écartées, puis quitter sa solitude, revenir à la société, et jouir du plaisir qu'il paraît prendre et goûter en s'approchant de l'homme, pourvu qu'il trouve en nous ses hôtes et ses amis, et non ses maîtres et ses tyrans.

Chez nos ancêtres, trop simples ou trop sages pour remplir leurs jardins des beautés froides de l'art en place des beautés vives de la nature, les cygnes étaient en possession de faire l'ornement de toutes les pièces d'eau : ils animaient, égayaient les tristes fossés des châteaux, ils décoraient la plupart des rivières, et même celle de la capitale, et l'on vit l'un des plus sensibles et des plus aimables de nos princes mettre au nombre de ses plaisirs, celui de peupler de ces beaux oiseaux, les bassins de ses maisons royales; on peut encore jouir aujourd'hui du même spectacle dans les belles eaux de Chantilly, où les cygnes font un des ornemens de ce lieu vraiment délicieux, dans lequel tout respire le noble goût du maître.

Les cygnes dans la domesticité sont silencieux, et ce n'est point du tout sur ces cygnes presque muets, que les anciens avaient pu moduler ces cygnes harmonieux qu'ils ont rendus si célèbres. Mais il paraît que le cygne sauvage a mieux conservé ses prérogatives, et qu'avec le sentiment de la pleine liberté, il en a aussi les accens: l'on distingue en effet dans ses cris, ou plutôt dans les éclats de sa voix, une sorte de chant mesuré, modulé, des sons bruyans de clairon, mais dont les tons aigus et peu diversifiés sont néanmoins très-éloignés de la tendre mélodie, et de la variété douce et brillante du ramage de nos oiseaux chanteurs.

Au reste, les anciens ne s'étaient pas contentés de faire du cygne un chantre merveilleux; seul entre tous les êtres qui frémissent à l'aspect de leur destruction, il chantait encore au moment de son agonie, et préludait par des sons harmonieux à son dernier soupir: c'était, disaient-ils, près d'expirer, et pesant à la vie un adieu triste et tendre que le cygne rendait ces accens si doux et si touchans, et qui, pareils à un léger et douloureux murmure, d'une voix basse, plaintive, et lugubre, formaient son chant funèbre; on entendait ce chant lorsqu'au lever de l'aurore, les vents et les flots étaient calmes; on avait même vu des cygnes expirant en musique et chantant leurs hymnes funéraires. Nulle fiction en histoire naturelle, nulle fable chez les anciens n'a été plus célébrée, plus répétée, plus accréditée, elle s'était emparée de l'imagination vive et sensible des Grecs; poëtes, orateurs, philosophes même l'ont adoptée, comme une vérité trop agréable pour vouloir en douter. Il faut bien leur pardonner leurs fables, elles étaient aimables et touchantes : elles valaient bien de tristes, d'arides vérités, c'étaient de doux emblèmes pour les ames sensibles. Les cygnes sans doute ne chantent point leur mort, mais toujours en parlant du dernier essor et des derniers élans d'un beau génie prêt à s'éteindre, on rappellera avec sentiment cette expression touchante: *C'est le chant du cygne. Buffon.*

Le Rossignol.

Il n'est point d'homme bien organisé à qui ce nom ne rappelle quelqu'une de ces belles nuits de printemps où le ciel étant serein, l'air calme, toute la nature en silence, et, pour ainsi dire, attentive, il a écouté avec ravissement le ramage de ce chantre des forêts. On pourrait citer quelques autres oiseaux chanteurs, dont la voix le dispute, à certains égards, à celle du rossignol; les alouettes, le serin, le pinson, les fauvettes, la linotte, le chardonneret, le merle commun, le merle solitaire, le moqueur d'Amérique se font écouter avec plaisir, lorsque le rossignol se tait: les uns ont d'aussi beaux sons; les autres ont le timbre aussi pur et plus doux; d'autres ont des tours de gosier aussi flatteurs; mais il n'en est pas un seul que le rossignol n'efface par la réunion complète de ces talens divers, et par la prodigieuse variété de son ramage; en sorte que la chanson de chacun de ces oiseaux prise dans toute son étendue, n'est qu'un couplet de celle du rossignol. Le rossignol charme toujours, et ne se répète jamais, du moins jamais servilement; s'il redit quelque passage, ce passage est animé d'un accent nouveau, embelli par de nouveaux agrémens: il réussit dans tous les genres; il rend toutes les expressions, il saisit tous les caractères, et de plus il sait en augmenter l'effet par les contrastes. Ce coryphée du printemps se prépare-t-il à chanter l'hymne de la nature? il commence par un prélude timide, par des tons faibles, presque indécis, comme s'il voulait essayer son instrument, et intéresser ceux qui l'écoutent; mais ensuite, prenant de l'assurance, il s'anime par degrés, il s'échauffe, et bientôt il déploie dans leur plénitude toutes les ressources de son incomparable organe: coups de gosier éclatans, batteries vives et légères; fusées de chant, où la netteté est égale à la volubilité; murmure intérieur et sourd qui n'est point appréciable à l'oreille, mais très-propre à augmenter l'éclat des tons appréciables, roulades précipitées, brillantes, et rapides, articulées avec force, et même avec une dureté de bon goût; accens plaintifs, cadencés avec mollesse, sons filés sans art, mais enflés avec ame; sons enchanteurs et pénétrans, vrais soupirs d'amour et de volupté qui semblent sortir du cœur, et font palpiter tous les cœurs, qui causent à tout ce qui est sensible une émotion si douce, une langueur si touchante. C'est dans ces tons passionnés que l'on reconnaît le langage du sentiment qu'un époux heureux adresse à une compagne chérie, et qu'elle seule peut lui inspirer, tandis que dans d'autres phrases plus étonnantes peut-être, mais moins expressives, on reconnaît le simple projet de l'amuser et de lui plaire, ou bien de disputer devant elle le prix du chant à des rivaux jaloux de sa gloire et de son bonheur.

Ces différentes phrases sont entremêlées de silences, de ces silences qui, dans tout genre de mélodies, concourent si puissamment aux grands effets; on jouit des beaux sons que l'on vient d'entendre, et qui retentissent encore dans l'oreille; on en jouit mieux parce que la jouissance est plus intime, plus recueillie, et n'est point troublée par des sensations nouvelles; bientôt on attend, on désire une autre reprise: on

espère que ce sera celle qui plaît; si l'on est trompé, le beauté du morceau que l'on entend ne permet pas de regretter celui qui n'est que différé, et l'on conserve l'intérêt de l'espérance pour les reprises qui suivront. Au reste, une des raisons pourquoi le chant du rossignol est plus remarqué et produit plus d'effet, c'est parce que, chantant la nuit, qui est le temps le plus favorable, et chantant seul, sa voix a tout son éclat, et n'est offusquée par aucune autre voix; il efface tous les autres oiseaux, par ses sons moelleux et flûtés, et par la durée non interrompue de son ramage qu'il soutient quelquefois pendant vingt secondes; un observateur a compté dans ce ramage seize reprises différentes, bien déterminées par leurs premières et dernières notes, et dont l'oiseau sait varier avec goût les notes intermédiaires; enfin il s'est assuré que la sphère que remplit la voix d'un rossignol n'a pas moins d'un mille de diamètre, sur-tout lorsque l'air est calme: ce qui égale au moins la portée de la voix humaine. *Gueneau de Montbeillard.*

L'Oiseau-Mouche.

De tous les êtres animés, voici le plus élégant pour la forme, et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art, ne sont pas comparables à ce bijou de la nature; elle l'a placé dans l'ordre des oiseaux au dernier degré de l'échelle de grandeur; son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux, légèreté, rapidité, prestesse, grâce, et riche parure, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la topaze, brillent sur ses habits, il ne les souille jamais de la poussière de la terre, et dans sa vie toute aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instans; il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs; il a leur fraîcheur comme il a leur éclat: il vit de leur nectar, et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent.

C'est dans les contrées les plus chaudes du Nouveau-Monde que se trouvent toutes les espèces d'oiseaux-mouches; elles sont assez nombreuses, et paraissent confinées entre les deux tropiques, car ceux qui s'avancent en été dans les zones tempérées n'y font qu'un court séjour: ils semblent suivre le soleil, s'avancer, se retirer avec lui, et voler sur l'aile des zéphyrs à la suite d'un printemps éternel.

Les Indiens, frappés de l'éclat et du feu que rendent les couleurs de ces brillans oiseaux, leur avaient donné les noms de *rayons*, ou *cheveux du soleil*. Les petites espèces de ces oiseaux, sont au-dessous de la grande mouche-asyle (le taon) pour la grandeur, et du bourdon pour la grosseur. Leur bec est une aiguille fine, et leur langue un fil délié; leurs petits yeux noirs ne paraissent que deux points brillans; les plumes de leurs ailes sont si délicates, qu'elles en paraissent transparentes. A peine aperçoit-on leurs pieds, tant ils sont courts et menus; ils en font peu d'usage, ils ne se posent que pour

passer la nuit et se laissent, pendant le jour, emporter dans les airs; leur vol est continu, bourdonnant, et rapide: on compare le bruit de leurs ailes à celui d'un rouet. Leur battement est si vif, que l'oiseau s'arrêtant dans les airs paraît non-seulement immobile, mais tout-à-fait sans action; on le voit s'arrêter ainsi quelques instans devant une fleur, et partir comme un trait pour aller à une autre; il les visite toutes, plongeant sa petite langue dans leur sein, les flattant de ses ailes, sans jamais s'y fixer, mais aussi sans les quitter jamais. Il ne presse ses inconstances que pour mieux suivre ses amours et multiplier ses jouissances innocentes, car cet amant léger des fleurs vit à leurs dépens sans les flétrir, il ne fait que pomper leur miel, et c'est à cet usage que sa langue paraît uniquement destinée; elle est composée de deux fibres creuses, formant un petit canal, divisé au bout en deux filets; elle a la forme d'une trompe dont elle fait les fonctions: l'oiseau la darde hors de son bec; et la plonge jusqu'au fond du calice des fleurs pour en tirer les sucs. Rien n'égale la vivacité de ces petits oiseaux, si ce n'est leur courage, ou plutôt leur audace. On les voit poursuivre avec furie des oiseaux vingt fois plus gros qu'eux, s'attacher à leur corps, et se laissant emporter par leur vol, les becqueter à coups redoublés, jusqu'à ce qu'ils aient assouvi leur petite colère. Quelquefois même ils se livrent entre eux de très-vifs combats, l'impatience paraît être leur ame: s'ils s'approchent d'une fleur, et qu'ils la trouvent fanée ils lui arrachent les pétales avec une précipitation qui marque leur dépit. Ils n'ont d'autre voix qu'un petit cri fréquent et répété, ils le font entendre dans les bois dès l'aurore, jusqu'à ce qu'aux premiers rayons du soleil, tous prennent l'essor, et se dispersent dans les campagnes. Le nid qu'ils construisent répond à la délicatesse de leur corps; il est fait d'un coton fin ou d'une bourre soyeuse, recueillie sur des fleurs; ce nid est fortement tissu et de la consistance d'une peau douce et épaisse; la femelle se charge de l'ouvrage, et laisse au mâle le soin d'apporter les matériaux; on la voit empressée à ce travail chéri, chercher, choisir, employer brin à brin les fibres propres à former le tissu de ce doux berceau de sa progéniture: elle en polit les bords avec sa gorge, le dedans avec sa queue; elle le revêt à l'extérieur de petits morceaux d'écorce de gommiers, qu'elle colle à l'entour, pour le défendre des injures de l'air autant que pour le rendre plus solide; le tout est attaché à deux feuilles ou à un seul brin d'oranger, de citronnier, ou quelquefois à un fétu qui pend de la couverture de quelque case. Ce nid n'est pas plus gros que la moitié d'un abricot, et fait de même en demi-coupe; on y trouve deux œufs tout blancs, et pas plus gros que de petits pois, le mâle et la femelle les couvent tour-à-tour pendant douze jours; les petits éclosent au treizième jour, et ne sont alors pas plus gros que des mouches. " Je n'ai jamais pu re-" marquer," dit le P. Dutertre, " quelle sorte de becquée la mère leur " apporte, sinon qu'elle leur donne à sucer la langue encore toute " emmiellée du suc tiré des fleurs." *Buffon*

MŒURS DES PEUPLES, PORTRAITS, &c.

Conservez à chacun son propre caractère.
* * * * * * *
La nature féconde en bizarres portraits,
Dans chaque ame est marquée à de différens traits.

Caractère des Peuples.

CHAQUE peuple a son caractère comme chaque homme, et ce caractère général est formé de toutes les ressemblances que la nature et l'habitude ont mises entre les habitans d'un même pays, au milieu des variétés qui les distinguent. Ainsi le caractère, le génie, l'esprit Français, résulte de ce que les différentes provinces de ce royaume ont entre elles de semblable. Les peuples de la Guyenne et ceux de la Normandie diffèrent beaucoup; cependant on reconnaît en eux le génie Français, qui forme une nation de ces différentes provinces, et qui les distingue au premier coup d'œil des Italiens et des Allemands. Le climat et le sol impriment évidemment aux hommes, comme aux animaux et aux plantes, des marques qui ne changent point. Celles qui dépendent du gouvernement, de la religion, de l'éducation, s'altèrent. C'est là le nœud qui explique comment les peuples ont perdu une partie de leur ancien caractère et ont conservé l'autre. Le gouvernement barbare des Turcs a énervé les Grecs sans avoir pu détruire le fond du caractère et la trempe de l'esprit de ces peuples.

Dans les beaux siècles des Arabes, les sciences et les arts fleurirent chez les Numides; aujourd'hui ils ne savent pas même régler leur année, et en fesant sans cesse le métier de pirate, ils n'ont pas un pilote qui sache prendre hauteur, pas un bon constructeur de vaisseau. Ils achètent des chrétiens et surtout des Hollandais, les agrès, les canons, la poudre dont ils se servent pour s'emparer de nos vaisseaux marchands.

Depuis la mort de Toman-Bey, dernier roi Mamelut, le peuple d'Egypte fut enseveli dans le plus honteux avilissement; cette nation qu'on dit avoir été si guerrière du temps de Sésostris, est devenue plus pusillanime que du temps de Cléopâtre. On nous dit qu'elle inventa les sciences, et elle n'en cultive pas une; qu'elle était sérieuse et grave, et aujourd'hui on la voit légère et gaie, chanter et danser dans la pauvreté et dans l'esclavage; cette multitude d'habitans qu'on disait innombrable, se réduit à trois millions tout au plus. Il ne s'est pas fait un plus grand changement dans Rome et dans Athènes; c'est une preuve sans réplique, que si le climat influe sur le caractère des hommes, le gouvernement a bien plus d'influence encore que le climat.

Les peuples sont ce que les rois ou les ministres les font être. Le courage, la force, l'industrie, tous les talens restent ensevelis, jusqu'à ce qu'il paraisse un génie qui les ressuscite. On a cru que la monarchie Espagnole était anéantie, parce que les rois Philippe III. Philippe IV. et Charles II. ont été malheureux ou faibles. Mais que l'on voie comment cette monarchie a repris tout d'un coup une nouvelle vie sous le cardinal Albéroni.

Il serait aussi déraisonnable de condamner toute une nation pour les crimes éclatans de quelques particuliers, que de la canoniser sur la réforme de la Trappe. *Voltaire.*

Grecs et Romains comparés avec l'Europe Moderne.

Les anciens Romains éclipsèrent, il est vrai, toutes les autres nations de l'Europe, quand la Grèce fut amollie et désunie, et quand les autres peuples étaient encore des barbares, destitués de bonnes lois, sachant combattre et ne sachant pas faire la guerre, incapables de se réunir à propos contre l'ennemi commun, privés du commerce, privés de tous les arts et de toutes les ressources. Aucun peuple n'égale encore les anciens Romains. Mais l'Europe entière vaut aujourd'hui beaucoup mieux que ce peuple vainqueur et législateur; soit que l'on considère tant de connaissances perfectionnées, tant de nouvelles inventions; ce commerce immense et habile qui embrasse les deux mondes; tant de villes opulentes élevées dans des lieux qui n'étaient que des déserts sous les consuls et sous les Césars; soit qu'on jette les yeux sur ces armées nombreuses et disciplinées, qui défendent vingt royaumes policés: soit qu'on perce cette politique toujours profonde, toujours agissante, qui tient la balance entre tant de nations. Enfin, la jalousie même qui règne entre les peuples modernes, qui excite leur génie et qui anime leurs travaux, sert encore à élever l'Europe au-dessus de ce qu'elle admirait autrefois stérilement dans l'ancienne Rome, sans avoir ni la force, ni même le désir de l'imiter.

La France ni l'Espagne ne peuvent être en guerre avec l'Angleterre, que cette secousse qu'elles donnent à l'Europe, ne se fasse sentir aux extrémités du monde. Si l'industrie et l'audace de nos nations modernes ont un avantage sur le reste de la terre, et sur toute l'antiquité, c'est par nos expéditions maritimes. On n'est pas assez étonné peut-être, de voir sortir des ports de quelques petites provinces inconnues autrefois aux anciennes nations civilisées, des flottes dont un seul vaisseau eût détruit les navires des anciens Grecs et des Romains. D'un côté, ces flottes vont au-delà du Gange, se livrer des combats à la vue des plus puissans empires, qui sont les spectateurs tranquilles d'un art et d'une fureur qui n'ont point encore passé jusqu'à eux: de l'autre, elles vont au-delà de l'Amérique se disputer des esclaves dans un nouveau monde.

Serait-il vrai ce qu'on lit dans les Lettres Persannes, que les hommes

manquent à la terre, et qu'elle est dépeuplée, en comparaison de ce qu'elle était il y a deux mille ans? Rome, il est vrai, avait alors plus de citoyens qu'aujourd'hui. J'avoue qu'Alexandrie et Carthage étaient de grandes villes; mais Paris, Londres, Constantinople, le Grand-Caire, Amsterdam, Hambourg, n'existaient pas. Il y avait trois cents nations dans les Gaules; mais ces trois cents nations ne valaient pas la nôtre, ni en nombre d'hommes ni en industrie. L'Allemagne était une forêt; elle est couverte de cent villes opulentes. Il semble que l'esprit de critique, lassé de ne persécuter que des particuliers, ait pris pour objet l'univers. On crie toujours que ce monde dégénère, et on veut encore qu'il se dépeuple. Quoi donc? Nous faudra-t-il regretter les temps où il n'y avait pas de grands chemins de Bordeaux à Orléans, et où Paris était une petite ville dans laquelle on s'égorgeait? On a beau dire, l'Europe a plus d'hommes qu'alors, et les hommes valent mieux. *Le même.*

Les Anciens et les Modernes, ou la Toilette de Madame de Pompadour.

Mde. de Pompadour. Quelle est donc cette dame au nez aquilin, aux grands yeux noirs, à la taille si haute et si noble, à la mine si fière et en même temps si coquette, qui entre à ma toilette sans se faire annoncer, et qui fait la révérence en religieuse?

Tullia. Je suis Tullia, née à Rome il y a environ dix-huit cents ans; je fais la révérence à la Romaine, et non à la Française; je suis venue, je ne sais d'où, pour voir votre pays, votre personne, et votre toilette.

Mde. de Pom. Ah! madame, faites-moi l'honneur de vous asseoir. Un fauteuil à madame Tullia.

Tullia. Qui? moi, madame, que je m'asseye sur cette espèce de petit trône incommode, pour que mes jambes pendent à terre, et deviennent toutes rouges!

Mde. de Pom. Comment vous asseyez-vous donc, madame?

Tullia. Sur un bon lit, madame.

Mde. de Pom. Ah, j'entends, vous voulez dire sur un bon canapé. En voilà un sur lequel vous pouvez vous étendre à votre aise.

Tullia. J'aime à voir que les Françaises sont aussi bien meublées que nous.

Mde. de Pom. Ah! ah! madame, vous n'avez point de bas; vos jambes sont nues; vraiment elles sont ornées d'un ruban fort joli en forme de brodequin.

Tullia. Nous ne connaissions point les bas; c'est une invention agréable et commode que je préfère à nos brodequins.

Mde. de Pom. Dieu me pardonne! madame, je crois que vous n'avez point de chemise!

Tullia. Non, madame, nous n'en portions point de notre temps.

Mde. de Pom. Et dans quel temps viviez-vous, madame?

Tullia. Du temps de Sylla, de Pompée, de César, de Caton, de Catilina, de Cicéron, dont j'ai l'honneur d'être la fille; de ce Cicéron, qu'un de vos protégés* a fait parler en vers barbares. J'allai hier à la comédie de Paris; on y jouait Catilina, et tous les personnages de mon temps; je n'en reconnus pas un. Mon père m'exhortait à faire des avances à Catilina; je fus bien surprise. Mais, madame, il me semble que vous avez là de beaux miroirs; votre chambre en est pleine. Nos miroirs n'étaient pas la sixième partie des vôtres. Sont-ils d'acier?

Mde. de Pom. Non, madame; ils sont faits avec du sable, et rien n'est si commun parmi nous.

Tullia. Voilà un bel art; j'avoue que cet art nous manquait. Ah! le joli tableau que vous avez là!

Mde. de Pom. Ce n'est point un tableau, c'est une estampe; cela n'est fait qu'avec du noir de fumée: on en tire cent copies en un jour, et ce secret éternise les tableaux que le temps consume.

Tullia. Ce secret est admirable; nos Romains n'ont jamais eu rien de pareil.

Un Savant, *qui assistait à la toilette, prit alors la parole, et dit à Tullia, en tirant un livre de sa poche:* Vous serez bien étonnée, madame, quand vous saurez que ce livre n'est point écrit à la main, qu'il est imprimé à-peu-près comme les estampes, et que cette invention éternise aussi les ouvrages de l'esprit.

Le Savant présenta son livre à Tullia; c'était un recueil de vers pour madame la marquise. Tullia *en lut une page, admira les caractères, et dit à l'auteur:* Monsieur, l'impression est une belle chose: et si elle peut immortaliser de pareils vers, cela me paraît le plus grand effort de l'art. Mais n'auriez-vous pas du moins employé cette invention à imprimer les ouvrages de mon père?

Le Savant. Oui, madame, mais on ne les lit plus; j'en suis fâché pour monsieur votre père; mais aujourd'hui nous ne connaissons guère que son nom.

Alors on apporta du chocolat, du thé, du café, des glaces. Tullia fut étonnée de voir en été de la crème et des groseilles gelées. On lui dit que ces boissons figées avaient été composées en six minutes par le moyen du salpêtre dont on les avait entourées, et que c'était avec du mouvement qu'on avait produit cette fixation et ce froid glaçant. Elle demeurait interdite d'admiration. La noirceur du chocolat et du café lui inspira quelque dégoût; elle demanda comment ces liqueurs étaient extraites des plantes du pays. Un duc et pair *qui se trouva là lui répondit:* Les fruits dont ces boissons sont composées viennent d'un autre monde, et du fond de l'Arabie.

Tullia. Pour l'Arabie, je la connais; mais je n'avais pas entendu parler de ce que vous appelez *café;* et pour l'autre monde, je ne connais que celui d'où je viens, et je vous assure qu'il n'y a point de chocolat dans ce monde-là.

---

* Crébillon, auteur de Catilina, &c.

M. de Duc. Le monde dont on vous parle, madame, est un continent nommé l'Amérique, presque aussi grand que l'Asie, l'Europe, et l'Afrique ensemble, et dont on a des nouvelles beaucoup plus certaines que de celui d'où vous venez.

Tullia. Comment! nous qui nous appelions les maîtres de l'univers, nous n'en aurions donc possédé que la moitié? cela est humiliant.

Le Savant, *piqué de ce que madame Tullia avait trouvé ses vers mauvais, lui répliqua brusquement:* Vos Romains, qui se vantaient d'être les maîtres de l'univers, n'en avaient pas conquis la vingtième partie: nous avons à présent au bout de l'Europe un empire qui est plus vaste lui seul que l'empire Romain; encore est-il gouverné par une femme,* qui a plus d'esprit que vous, qui est plus belle que vous, et qui porte des chemises. Si elle lisait mes vers, je suis sûr qu'elle les trouverait bons.

Madame la marquise fit taire le savant qui manquait de respect à une dame Romaine, à la fille de Cicéron. M. le duc expliqua comment on avait découvert l'Amérique, et tirant sa montre à laquelle pendait galamment une petite boussole, il lui fit voir que c'était avec une aiguille qu'on était arrivé dans un autre hémisphère. La surprise de la Romaine redoublait à chaque mot qu'on lui disait, et à chaque chose qu'elle voyait. Elle s'écria enfin: Je commence à craindre que les modernes ne l'emportent sur les anciens; j'étais venue pour m'en éclaircir, et je sens que je vais rapporter de tristes nouvelles à mon père.

Voici ce que lui répondit M. le Duc. Consolez-vous, madame; nul homme n'approche parmi nous de votre illustre père, pas même l'auteur de la *Gazette Ecclésiastique*, ou celui du *Journal Chrétien*; nul homme n'approche de César avec qui vous avez vécu, ni de vos Scipions qui l'avaient précédé. Il se peut que la nature forme aujourd'hui, comme autrefois, de ces ames sublimes; mais ce sont de beaux germes qui ne viennent point à maturité dans un mauvais terrain.

Il n'en est pas de même des arts et des sciences; le temps et d'heureux hasards les ont perfectionnés. Il nous est plus aisé, par exemple, d'avoir des Sophocles et des Euripides, que des personnages semblables à monsieur votre père, parce que nous avons des théâtres, et que nous ne pouvons avoir de tribune aux harangues. Vous avez sifflé la tragédie de Catilina: quand vous verrez jouer Phèdre, vous conviendrez peut-être que le rôle de Phèdre dans Racine est prodigieusement supérieur au modèle que vous connaissez dans Euripide. J'espère que vous conviendrez que notre Molière l'emporte sur votre Térence. J'aurai l'honneur, si vous le permettez, de vous donner la main à l'opéra, et vous serez étonnée d'entendre chanter en parties. C'est encore là un art qui vous est inconnu.

Voici, madame, une petite lunette: ayez la bonté d'appliquer votre œil à ce verre, et regardez cette maison qui est à une lieue.

Tullia. Par les dieux immortels! cette maison est au bout de ma lunette, et beaucoup plus grande qu'elle ne paraissait!

M. le Duc. Eh bien, madame, c'est avec ce joujou que nous avons vu de nouveaux cieux, comme c'est avec une aiguille que nous avons connu

* Catherine II.

un nouvel hémisphère. Voyez-vous cet autre instrument verni dans lequel il y a un petit tuyau de verre proprement enchassé ? C'est cette bagatelle qui nous a fait découvrir la quantité juste de la pesanteur de l'air.

Enfin, après bien des tâtonnemens, il est venu un homme qui a découvert le premier ressort de la nature, la cause de la pesanteur, et qui a démontré que les astres pèsent sur la terre, et la terre sur les astres. Il a parfilé la lumière du soleil, comme nos dames parfilent une étoffe d'or.

Tullia. Qu'est-ce que parfiler, monsieur ?

M. le Duc. Madame, l'équivalent de ce mot ne se trouve pas dans les oraisons de Cicéron. C'est effiler une étoffe, la détisser fil à fil, et en séparer l'or; c'est ce que Newton a fait des rayons du soleil; les astres lui ont été soumis; et un nommé Locke en a fait autant de l'entendement humain.

Tullia. Vous en savez beaucoup pour un duc et pair; vous me paraissez plus savant que ce savant qui veut que je trouve ses vers bons, et vous êtes beaucoup plus poli que lui.

M. le Duc. Madame, c'est que j'ai été mieux élevé; mais pour ma science, elle est très-commune: les jeunes gens, en sortant des écoles, en savent plus que tous vos philosophes de l'antiquité. C'est dommage seulement que nous ayons, dans notre Europe, substitué une demi-douzaine de jargons très-imparfaits à la belle langue Latine, dont votre père fit un si admirable usage: mais avec des instrumens grossiers, nous n'avons pas laissé de faire de très-bons ouvrages, même dans les belles-lettres.

Tullia. Il faut que les nations qui ont succédé à l'empire Romain, aient toujours vécu dans une paix profonde, et qu'il y ait eu une suite continue de grands hommes depuis mon père jusqu'à vous, pour qu'on ait pu inventer tant d'arts nouveaux, et que l'on soit parvenu à connaître si bien le ciel et la terre.

M. le Duc. Point du tout, madame, nous sommes des barbares qui sommes venus presque tous de la Scythie détruire votre empire, et les arts et les sciences. Nous avons vécu sept à huit cents ans comme des sauvages; et pour comble de barbarie, nous avons été inondés d'une espèce d'hommes, nommés les moines, qui ont abruti dans l'Europe le genre humain que vous aviez éclairé et subjugué. Ce qui vous étonnera, c'est que dans les derniers siècles de cette barbarie, c'est parmi ces moines mêmes, parmi ces ennemis de la raison, que la nature a suscité des hommes utiles. Les uns ont inventé l'art de secourir la vue affaiblie par l'âge; les autres ont pétri du salpêtre avec du charbon, et cela nous a valu des instrumens de guerre, avec lesquels nous aurions exterminé les Scipions, Alexandre, et César, et la phalange Macédonienne et toutes vos légions; ce n'est pas que nous soyons plus grands capitaines que les Scipions, Alexandre, et César, mais c'est que nous avons de meilleures armes.

Tullia. Je vois toujours en vous la politesse d'un grand seigneur, avec l'érudition d'un homme d'état; vous auriez été digne d'être sénateur Romain.

M. le Duc. Ah! madame, vous êtes bien plus digne d'être à la tête de notre cour.

Mde de Pom. Madame aurait été trop dangereuse pour moi.

Tullia. Consultez vos beaux miroirs faits avec du sable, et vous verrez que vous n'auriez rien à craindre. Eh bien, monsieur, vous disiez donc le plus poliment du monde, que vous en savez beaucoup plus que nous.

M. le Duc. Je disais, madame, que les derniers siècles sont toujours plus instruits que les premiers, à moins qu'il n'y ait eu quelque révolution générale qui ait absolument détruit tous les monumens de l'antiquité. Nous avons eu des révolutions horribles, mais passagères; et dans ces orages, on a été assez heureux pour conserver les ouvrages de votre père, et ceux de quelques autres grands hommes: ainsi le feu sacré n'a jamais été totalement éteint, et il a produit à la fin une lumière presque universelle. Nous sifflons les scholastiques barbares qui ont régné long-temps parmi nous; mais nous respectons Cicéron et tous les anciens qui nous ont appris à penser. Si nous avons d'autres lois de physique que celles de votre temps, nous n'avons point d'autres règles d'éloquence; et voilà peut-être de quoi terminer la querelle entre les anciens et les modernes.

Toute la compagnie fut de l'avis de M. le duc. On alla ensuite à l'opéra de Castor et Pollux. Tullia fut très-contente des paroles et de la musique. Elle avoua qu'un tel spectacle valait mieux qu'un combat de gladiateurs. *Le même.*

Caractère des Français,

De tous les peuples le Français est celui dont le caractère a dans tous les temps éprouvé le moins d'altération. On retrouve les Français d'aujourd'hui dans ceux des croisades, et en remontant jusqu'aux Gaulois on y remarque encore beaucoup de ressemblance. Cette nation a toujours été vive, gaie, brave, généreuse, sincère, présomptueuse, inconstante, avantageuse, inconsidérée. Ses vertus partent du cœur, ses vices ne tiennent qu'à l'esprit, et ses bonnes qualités corrigeant ou balançant les mauvaises, toutes concourent peut-être également à rendre le Français de tous les peuples le plus sociable.

Le grand défaut du Français est d'être toujours jeune, et presque jamais homme; par là il est souvent plus aimable, et rarement sûr; il n'a presque point d'âge mûr, et passe de la jeunesse à la caducité.— Nos talens s'annoncent de bonne heure; on les néglige long-temps par dissipation, et à peine commence-t-on à vouloir en faire usage, que leur temps est passé; il y a peu d'hommes parmi nous qui puissent s'appuyer de l'expérience.

Il est le seul peuple dont les mœurs peuvent se dépraver, sans que le cœur se corrompe et que le courage s'altère; qui allie les qualités héroïques avec le plaisir, le luxe, et la mollesse; ses vertus ont peu de consistance, ses vices n'ont point de racine. Le caractère d'Alcibiade n'est pas rare en France. Le déréglement des mœurs et de l'imagination ne donne point atteinte à la franchise et à la bonté naturelle du Français. L'amour-propre contribue à le rendre aimable: plus il croit plaire, plus

il a de penchant à aimer. La frivolité qui nuit au développement de ses talens et de ses vertus, le préserve en même temps des crimes noirs et réfléchis : la perfidie lui est étrangère, et il est emprunté dans l'intrigue. Si l'on a quelquefois vu chez lui des crimes odieux, ils ont disparu plutôt par le caractère national, que par la sévérité des lois.

Duclos.

Les mêmes.

Voyagez beaucoup, et vous ne trouverez pas de peuple aussi doux, aussi affable, aussi franc, aussi poli, aussi spirituel, aussi galant que le Français; il l'est quelquefois trop, mais ce défaut est-il donc si grand? Il s'affecte avec vivacité et promptitude, et quelquefois pour des choses très-frivoles, tandis que des objets importans, ou le touchent peu, ou n'excitent que sa plaisanterie. Le ridicule est son arme favorite, et la plus redoutable pour les autres et pour lui-même. Il passe rapidement du plaisir à la peine, et de la peine au plaisir. Le même bonheur le fatigue. Il n'éprouve guère de sensations profondes. Il s'engoue, mais il n'est ni fantasque, ni intolérant, ni enthousiaste. Il ne se mêle jamais d'affaires d'état que pour chansonner ou dire son épigramme sur les ministres. Cette légèreté est la source d'une espèce d'égalité dont il n'existe aucune trace ailleurs : elle met de temps en temps l'homme du commun qui a de l'esprit au niveau du grand seigneur ; c'est en quelque sorte un peuple de femmes : car c'est parmi les femmes qu'on découvre, qu'on entend, qu'on aperçoit à côté de l'inconséquence, de la folie, et du caprice, un mouvement, un mot, une action forte et sublime. Il a le tact exquis, le goût très-fin ; ce qui tient au sentiment de l'honneur, dont la nuance se répand sur toutes les conditions et sur tous les objets. Il est brave. Il est plutôt indiscret que confiant, et plus libertin que voluptueux. La sociabilité qui le rassemble en cercle nombreux, et qui le promène en un jour en vingt cercles différens, use tout pour lui en un clin d'œil, ouvrages, nouvelles, modes, vices, vertus. Chaque semaine a son héros en bien comme en mal; c'est la contrée où il est le plus facile de faire parler de soi, et le plus difficile d'en faire parler long-temps. Il aime les talens en tout genre ; et c'est moins par les récompenses du gouvernement que par la considération populaire qu'ils se soutiennent dans son pays. Il honore le génie, il se familiarise trop aisément; ce qui n'est pas sans inconvénient pour lui-même, et pour ceux qui veulent se faire respecter. Le Français est avec vous ce que vous désirez qu'il soit ; mais il faut se tenir avec lui sur ses gardes. Il perfectionne tout ce que les autres inventent. Tels sont les traits dont il porte l'empreinte, plus ou moins marquée, dans les contrées qu'il visite plutôt pour satisfaire sa curiosité, que pour ajouter à son instruction, aussi n'en rapporte-t-il que des prétentions. Il est plus fait pour l'amusement que pour l'amitié. Il a des connaissances sans nombre, et souvent il meurt seul. C'est l'être de la terre qui a le plus de jouissances et le moins de regrets. Comme

il ne s'attache à rien fortement, il a bientôt oublié ce qu'il a perdu. Il possède supérieurement l'art de remplacer, et il est secondé dans cet art par tout ce qui l'environne. Si vous en exceptez cette prédilection offensante qu'il a pour sa nation, et qu'il n'est pas en lui de dissimuler il me semble que le jeune Français, gai, léger, plaisant, et frivole, est l'homme aimable de sa nation; et que le Français mûr, instruit, et sage, qui a conservé les agrémens de sa jeunesse, est l'homme aimable et estimable de tous les pays.

Raynal.

Giton et Phédon, ou le Riche et le Pauvre.

Giton a le teint frais, le visage plein, et les joues pendantes, l'œil fixe et assuré, les épaules larges, l'estomac haut, la démarche ferme et délibérée: il parle avec confiance, il fait répéter celui qui l'entretient, et il ne goûte que médiocrement tout ce qu'il lui dit: il déploie un ample mouchoir, et se mouche avec grand bruit; il crache fort loin, et il éternue fort haut; il dort le jour, il dort la nuit, et profondément; il ronfle en compagnie. Il occupe, à table et à la promenade, plus de place qu'un autre; il tient le milieu en se promenant avec ses égaux; il s'arrête, et l'on s'arrête; il continue de marcher, et l'on marche; tous se règlent sur lui; il interrompt, il redresse ceux qui ont la parole: on ne l'interrompt pas, on l'écoute aussi long-temps qu'il veut parler, on est de son avis; on croit les nouvelles qu'il débite. S'il s'assied, vous le voyez s'enfoncer dans un fauteuil, croiser les jambes l'une sur l'autre, froncer le sourcil, abaisser son chapeau sur ses yeux pour ne voir personne, ou le relever ensuite, et découvrir son front par fierté, ou par audace. Il est enjoué, grand rieur, impatient, présomptueux, colère, libertin, politique, mystérieux sur les affaires du temps: il se croit des talens et de l'esprit; il est riche.

Phédon a les yeux creux, le teint échauffé, le corps sec, et le visage maigre: il dort peu, et d'un sommeil fort léger: il est abstrait, rêveur, et il a, avec de l'esprit, l'air d'un stupide: il oublie de dire ce qu'il sait, ou de parler d'événemens qui lui sont connus; et, s'il le fait quelquefois, il s'en tire mal; il croit peser à ceux à qui il parle: il conte brièvement, mais froidement; il ne se fait pas écouter, il ne fait point rire: il applaudit, il sourit à ce que les autres lui disent, il est de leur avis, il court, il vole pour leur rendre de petits services: il est complaisant, flatteur, empressé: il est mystérieux sur ses affaires, quelquefois menteur; il est superstitieux, scrupuleux, timide: il marche doucement et légèrement, il semble craindre de fouler la terre: il marche les yeux baissés, et il n'ose les lever sur ceux qui passent. Il n'est jamais du nombre de ceux qui forment un cercle pour discourir, il se met derrière celui qui parle, recueille furtivement ce qui se dit, et se retire si on le regarde. Il n'occupe point de lieu, il ne tient point de place, il va les épaules serrées, le chapeau abaissé sur ses yeux pour n'être point vu, il se replie, et se renferme dans son manteau: il n'y a point de galeries si embarrassées et si

remplies de monde où il ne trouve moyen de passer sans effort, et de se couler, sans être aperçu. Si on le prie de s'asseoir, il se met à peine sur le bord d'un siége : il parle bas dans la conversation, et il articule mal : libre néanmoins sur les affaires publiques, chagrin contre le siècle, médiocrement prévenu des ministres et du ministère. Il n'ouvre la bouche que pour répondre : il tousse, il se mouche sous son chapeau, il crache presque sur soi, et il attend qu'il soit seul pour éternuer ; ou si cela lui arrive, c'est à l'insçu de la compagnie, il n'en coûte à personne ni salut, ni compliment ; il est pauvre.

Labruyère.

Gnathon, ou l'Egoïste.

Gnathon ne vit que pour soi, et tous les hommes ensemble sont à son égard comme s'ils n'étaient point. Non content de remplir à une table la première place, il occupe lui seul celle de deux autres ; il oublie que le repas est pour lui et pour toute la compagnie ; il se rend maître du plat, et fait son propre de chaque service : il ne s'attache à aucun des mets, qu'il n'ait achevé d'essayer de tous ; il voudrait pouvoir les savourer tous tout-à-la-fois : il ne se sert à table que de mains, il manie les viandes, les remanie, démembre, déchire, et en use de manière qu'il faut que les conviés, s'ils veulent manger, mangent ses restes ; il ne leur épargne aucune de ces mal-propretés dégoûtantes, capables d'ôter l'appétit aux plus affamés : le jus et les sauces lui dégouttent du menton et de la barbe : s'il enlève un ragoût de dessus un plat, il le répand en chemin dans un autre plat ; et sur la nappe, on le suit à la trace ; il mange haut et avec grand bruit, il roule les yeux en mangeant, la table est pour lui un ratelier ; il écure ses dents, et il continue à manger. Il se fait, quelque part où il se trouve, une manière d'établissement, et ne souffre pas d'être plus pressé au sermon ou au théâtre que dans sa chambre. Il n'y a dans un carrosse, que les places du fond qui lui conviennent : dans toute autre, si on veut l'en croire, il pâlit, et tombe en faiblesse. S'il fait un voyage avec plusieurs, il les prévient dans les hôtelleries, et il sait toujours se conserver dans la meilleure chambre, le meilleur lit. Il tourne tout à son usage : ses valets, ceux d'autrui courent dans le même temps pour son service : tout ce qu'il trouve sous sa main lui est propre, hardes, équipages : il embarrasse tout le monde, ne se contraint pour personne, ne plaint personne, ne connaît de maux que les siens, que sa réplétion et sa bile ; ne pleure point la mort des autres, n'appréhende que la sienne, qu'il racheterait volontiers de l'extinction du genre humain.

Le même.

Cliton, ou l'Homme né pour la Digestion.

Cliton n'a jamais eu en toute sa vie que deux affaires, qui sont de dîner le matin, et de souper le soir; il ne semble né que pour la digestion; il n'a de même qu'un entretien; il dit les entrées qui ont été servies au dernier repas où il s'est trouvé; il dit combien il y a eu de potages, et quels potages; il place ensuite le rôt et les entre-mets; il se souvient exactement de quels plats on a relevé le premier service; il n'oublie pas les hors d'œuvres, le fruit, et les assiettes: il nomme tous les vins et toutes les liqueurs dont il a bu; il possède le langage des cuisines autant qu'il peut s'étendre, et il ne fait envie de manger à une bonne table où il ne soit point: il a surtout un palais sûr, qui ne prend point le change, et il ne s'est jamais vu exposé à l'horrible inconvénient de manger un mauvais ragoût, ou de boire d'un vin médiocre. C'est un personnage illustre dans son genre, et qui a porté le talent de se bien nourrir jusques où il pouvait aller; on ne reverra plus un homme qui mange tant, et qui mange si bien; aussi est-il l'arbitre des bons morceaux; et il n'est guères permis d'avoir du goût pour ce qu'il désapprouve. Mais il n'est plus, il s'est fait du moins porter à table jusqu'au dernier soupir: il donnait à manger le jour qu'il est mort. Quelque part où il soit, il mange; et s'il revient au monde, c'est pour manger. *Le même.*

Ménippe, ou les Plumes du Paon.

Ménippe est l'oiseau paré de divers plumages, qui ne sont pas à lui; il ne parle pas, il répète des sentimens et des discours, se sert même si naturellement de l'esprit des autres, qu'il y est le premier trompé, et qu'il croit souvent dire son goût, ou expliquer sa pensée, lorsqu'il n'est que l'écho de quelqu'un qu'il vient de quitter. C'est un homme qui est de mise un quart d'heure de suite, qui le moment d'après baisse, dégénère, perd le peu de lustre qu'un peu de mémoire lui donnait, et montre la corde: lui seul ignore combien il est au-dessous du sublime et de l'héroïque: et incapable de savoir jusqu'où l'on peut avoir de l'esprit, il croit naïvement que ce qu'il en a, est tout ce que les hommes en sauraient avoir; aussi a-t-il l'air et le maintien de celui qui n'a rien à désirer sur ce chapitre, et qui ne porte envie à personne. Il se parle souvent à soi-même, et il ne s'en cache pas; ceux qui passent le voient, et il semble toujours prendre un parti, ou décider qu'une telle chose est sans réplique. Si vous le saluez quelquefois, c'est le jeter dans l'embarras de savoir s'il doit rendre le salut ou non; et pendant qu'il délibère, vous êtes déjà hors de portée. Sa vanité l'a fait honnête homme, l'a mis au-dessus de lui-même, l'a fait devenir ce qu'il n'était pas. L'on juge, en le voyant, qu'il n'est occupé que de sa personne, qu'il sait que tout lui sied bien et que sa parure est assortie, qu'il croit

que tous les yeux sont ouverts sur lui, et que les hommes se relayen pour le contempler. *Le même.*

Le Fat.

C'est un homme dont la vanité seule forme le caractère; qui ne fait rien par goût, qui n'agit que par ostentation, et qui voulant s'élever au-dessus des autres, est descendu au-dessous de lui-même. Familier avec ses supérieurs, important avec ses inférieurs, il tutoie, il protège, il méprise. Vous le saluez, et il ne vous voit pas; vous lui parlez, et il ne vous écoute pas; vous parlez à un autre, et il vous interrompt. Il lorgne, il persiffle au milieu de la société la plus respectable, et de la conversation la plus sérieuse; une femme le regarde, et il s'en croit aimé. Soit qu'on le souffre, soit qu'on le chasse, il en tire également avantage. Il dit à l'homme vertueux de venir le voir, et il lui indique l'heure du brodeur et du bijoutier. Il offre à l'homme libre une place dans sa voiture, et il lui laisse prendre la moins commode. Il n'a aucune connaissance, et il donne des avis aux savans et aux artistes. Il en eût donné à Vauban sur les fortifications, à Lebrun sur la peinture, à Racine sur la poésie. Sort-il du spectacle? il parle à l'oreille de ses gens. Il part: vous croyez qu'il vole à un rendez-vous: il va souper seul chez lui. Il se fait rendre mystérieusement en public des billets vrais ou supposés: on croirait qu'il a fixé une coquette, ou déterminé une prude. Il fait un long calcul de ses revenus: il n'a que soixante mille livres de rente, et il ne peut vivre. Il consulte la mode pour ses travers comme pour ses habits, pour ses indispositions comme pour ses voitures, pour son médecin comme pour son tailleur. Vrai personnage de théâtre, à le voir, vous croiriez qu'il a un masque; à l'entendre, vous diriez qu'il joue un rôle; ses paroles sont vaines, ses actions sont des mensonges, son silence même est menteur. Il manque aux engagemens qu'il a; il en feint quand il n'en a pas. Il ne va pas où on l'attend, il arrive tard où il n'est pas attendu. Il n'ose avouer un parent pauvre ou peu connu. Il se glorifie de l'amitié d'un grand à qui il n'a jamais parlé, ou qui ne lui a jamais répondu. Il a du bel esprit, la suffisance et les mots satiriques; de l'homme de qualité, les talons rouges, le coureur, et les créanciers; de l'homme à bonnes fortunes, la petite maison, l'ambre, et les grisons. Pour peu qu'il fût fripon, il serait en tout le contraste de l'honnête homme. En un mot, c'est un homme d'esprit pour les sots qui l'admirent, c'est un sot pour les gens sensés qui l'évitent. Mais si vous connaissez bien cet homme, ce n'est ni un homme d'esprit, ni un sot; c'est un fat, c'est le modèle d'une infinité de jeunes sots mal élevés.

Desmahis.

Homère.

Je ne suis qu'un Scythe, et l'harmonie des vers d'Homère, cette harmonie qui transporte les Grecs, échappe souvent à mes organes trop grossiers: mais je ne suis plus maître de mon admiration, quand je vois ce génie altier planer pour ainsi dire sur l'univers, lançant de toutes parts ses regards embrasés, recueillant les feux et les couleurs dont les objets étincellent à sa vue; assistant au conseil des dieux; sondant les replis du cœur humain, et bientôt, riche de ses découvertes, ivre des beautés de la nature, et ne pouvant plus supporter l'ardeur qui le dévore, la répandre avec profusion dans ses tableaux et dans ses expressions; mettre aux prises le ciel avec la terre, et les passions avec elles-mêmes; nous éblouir par ces traits de lumière qui n'appartiennent qu'aux talens supérieurs; nous entraîner par ces saillies de sentiment qui sont le vrai sublime, et toujours laisser dans notre ame une impression profonde qui semble l'étendre et l'agrandir; car ce qui distingue surtout Homère, c'est de tout animer et de nous pénétrer sans cesse des mouvemens qui l'agitent; c'est de tout subordonner à la passion principale, de la suivre dans ses fougues, dans ses écarts, dans ses inconséquences; de la porter jusqu'aux nues et de la faire tomber quand il le faut, par la force du sentiment et de la vertu, comme la flamme de l'Etna que le vent repousse au fond de l'abîme; c'est d'avoir saisi de grands caractères, d'avoir différencié la puissance, la bravoure, et les autres qualités de ses personnages, non par des descriptions froides et fastidieuses, mais par des coups de pinceau rapides et vigoureux, ou par des fictions neuves et semées presque au hasard dans ses ouvrages. Je monte avec lui dans les cieux: je reconnais Vénus toute entière à cette ceinture d'où s'échappent sans cesse les feux de l'amour, les désirs impatiens, les grâces séduisantes, et les charmes inexprimables du langage et des jeux: je reconnais Pallas et ses fureurs, à cette égide où sont suspendues la terreur, la discorde, la violence, et la tête épouvantable de l'horrible Gorgone: Jupiter et Neptune sont les plus puissans des dieux; mais il faut à Neptune un trident pour secouer la terre; à Jupiter, un clin d'œil pour ébranler l'Olympe. Je descends sur la terre: Achille, Ajax, et Diomède sont les plus redoutables des Grecs; mais Diomède se retire à l'aspect de l'armée Troyenne; Ajax ne cède qu'après l'avoir repoussée plusieurs fois: Achille se montre, et elle disparaît.

Barthélemy. Voyage d'Anacharsis.

Démosthène et Cicéron.

Parallèle de ces deux Orateurs, où l'on donne le Caractère de la véritable Eloquence.

Cicéron. Quoi! prétends-tu que j'aie été un orateur médiocre?

Démosthène. Non pas médiocre: car ce n'est pas sur une personne médiocre que je prétends avoir la supériorité. Tu as été dans doute un orateur célèbre. Tu avais de grandes parties; mais souvent tu t'es écarté du point en quoi consiste la perfection.

Cicéron. Et toi, n'as-tu point eu de défauts?

Démosthène. Je crois qu'on ne m'en peut reprocher aucun pour l'éloquence.

Cicéron. Peux-tu comparer la richesse de ton génie à la mienne? toi qui es sec, sans ornement; qui es toujours contraint par des bornes étroites et resserrées; toi qui n'entends aucun sujet; toi à qui on ne peut rien retrancher, tant la manière dont tu traites les sujets est, si j'ose me servir de ce terme, affamée; au lieu que je donne aux miens une étendue qui fait paraître une abondance et une fertilité de génie qui a fait dire qu'on ne pouvait rien ajouter à mes ouvrages.

Démosthène. Celui à qui on ne peut rien retrancher, n'a rien dit que de parfait.

Cicéron. Celui à qui on ne peut rien ajouter, n'a rien omis de tout ce qui pouvait embellir son ouvrage.

Démosthène. Ne trouves-tu pas tes discours plus remplis de traits d'esprit que les miens? Parle de bonne foi; n'est-ce pas là la raison pour laquelle tu t'élèves au-dessus de moi?

Cicéron. Je veux bien te l'avouer, puisque tu me parles ainsi. Mes pièces sont infiniment plus ornées que les tiennes. Elles marquent bien plus d'esprit, de tour, d'art, de facilité, Je fais paraître la même chose sous vingt manières différentes. On ne pouvait s'empêcher, en entendant mes oraisons, d'admirer mon esprit, d'être continuellement surpris de mon art, de s'écrier sur moi, de m'interrompre pour m'applaudir et me donner des louanges. Tu devais être écouté fort tranquillement, et apparemment tes auditeurs ne t'interrompaient pas.

Démosthène. Ce que tu dis de nous deux est vrai. Tu ne te trompes que dans la conclusion que tu en tires. Tu occupais l'assemblée de toi-même; et moi, je ne l'occupais que des affaires dont je parlais. On t'admirait; et moi, j'étais oublié par mes auditeurs qui ne voyaient que le parti que je voulais leur faire prendre. Tu réjouissais par les traits de ton esprit; et moi, je frappais, j'abattais, j'atterrais par des coups de foudre. Tu fesais dire: qu'il parle bien! et moi, je fesais dire: Allons, marchons contre Philippe. On te louait; on était trop hors de soi pour me louer. Quand tu haranguais, tu paraissais orné; on ne découvrait en moi aucun ornement: il n'y avait dans mes pièces que des raisons précises, fortes, claires: ensuite des mouvemens semblables à des foudres, auxquels on ne pouvait résister. Tu as été un orateur parfait, quand tu as été comme moi, simple, grave, austère, sans art apparent; en un mot, quand tu as été Démosthénique: mais lorsqu'on a senti en tes discours l'esprit, le tour, et l'art; alors tu n'étais que Cicéron, t'éloignant de la perfection, autant que tu t'éloignais de mon caractère. *Fénélon.*

Horace et Virgile.

Caractères de ces deux Poëtes.

Virgile. Que nous sommes tranquilles et heureux sur ces gazons toujours fleuris, au bord de cette onde si pure, auprès de ces bois odoriférans !

Horace. Si vous n'y prenez garde, vous allez faire une églogue. Les ombres n'en doivent point faire. Voyez Homère, Hésiode, Théocrite couronnés de lauriers ; ils entendent chanter leurs vers ; mais ils n'en font plus.

Virgile. J'apprends avec joie que les vôtres sont encore, après tant de siècles, les délices des gens de lettres. Vous ne vous trompiez pas quand vous disiez dans vos odes d'un ton si assuré ; Je ne mourrai pas tout entier.

Horace. Mes ouvrages ont résisté au temps, il est vrai ; mais il faut vous aimer autant que je le fais, pour n'être point jaloux de votre gloire. On vous place d'abord après Homère.

Virgile. Nos muses ne doivent point être jalouses l'une de l'autre ; leurs genres sont différens. Ce que vous avez de merveilleux, c'est la variété ; vos odes sont tendres, gracieuses, souvent véhémentes, rapides, sublimes. Vos satires sont simples, naïves, courtes, pleines de sel. On y trouve une profonde connaissance de l'homme, une philosophie très-sérieuse, avec un tour plaisant qui redresse les mœurs des hommes et qui les instruit en jouant. Votre art poétique montre que vous aviez toute l'étendue des connaissances acquises, et toute la force de génie nécessaire, pour exécuter les plus grands ouvrages, soit pour le poëme épique, soit pour la tragédie.

Horace. C'est bien à vous à parler de variété, vous qui avez mis dans vos églogues la tendresse naïve de Théocrite. Vos géorgiques sont pleines de peintures les plus riantes. Vous embellissez et vous passionnez toute la nature. Enfin, dans votre Enéide, le bel ordre, la magnificence, la force, et la sublimité d'Homère éclatent partout.

Virgile. Mais je n'ai fait que le suivre pas à pas.

Horace. Vous n'avez point suivi Homère, quand vous avez traité les amours de Didon. Ce quatrième livre est tout original. On ne peut pas même vous ôter la louange d'avoir fait la descente d'Enée aux enfers plus belle que n'est l'évocation des ames qui est dans l'Odyssée.

Virgile. Mes derniers livres sont négligés. Je ne prétendais pas les laisser si imparfaits. Vous savez que je voulus les brûler.

Horace. Quel dommage, si vous l'eussiez fait ! c'était une délicatesse excessive. On voit bien que l'auteur des géorgiques aurait pu finir l'Enéide avec le même soin. Je regarde moins cette dernière exactitude, que l'effort du génie, la conduite de tout l'ouvrage, la force et la hardiesse des peintures. A vous parler ingénument, si quelque chose vous empêche d'égaler Homère, c'est d'être plus poli, plus châtié, plus

fini; mais moins simple, moins fort, moins sublime: car d'un seul trait il met la nature toute nue devant les yeux.

Virgile. J'avoue que j'ai dérobé quelque chose à la simple nature, pour m'accommoder au goût d'un peuple magnifique et délicat sur toutes les choses qui ont rapport à la politesse. Homère semble avoir oublié le lecteur, pour ne songer à peindre en tout que la vraie nature. En cela je lui cède.

Horace. Vous êtes toujours ce modeste Virgile qui eut tant de peine à se produire à la cour d'Auguste. Je vous ai dit librement ce que j'ai pensé sur vos ouvrages; dites-moi de même les défauts des miens Quoi donc! me croyez-vous incapable de les reconnaître?

Virgile. Il y a, ce me semble, quelques endroits de vos odes qui pourraient être retranchés sans rien ôter au sujet, et qui n'entrent point dans votre dessein. Je n'ignore point le transport que l'ode doit avoir: mais il y a des choses écartées, qu'un beau transport ne va point chercher. Il y a aussi quelques endroits passionnés, merveilleux, où vous remarquerez peut-être quelque chose qui y manque ou pour l'harmonie, ou pour la simplicité de la passion. Jamais homme n'a donné un tour plus heureux que vous à la parole, pour lui faire signifier un beau sens avec brièveté et délicatesse. Les mots deviennent tous nouveaux par l'usage que vous en faites: mais tout n'est pas également coulant: il y a des choses que je croirais un peu trop tournées.

Horace. Pour l'harmonie, je ne m'étonne pas que vous soyez si difficile. Rien n'est si doux et si nombreux que vos vers: leur cadence seule attendrit et fait couler les larmes des yeux—

Virgile. L'ode demande une autre harmonie, toute différente, que vous avez trouvée presque toujours, et qui est plus variée que la mienne.

Horace. Enfin, je n'ai fait que de petits ouvrages. J'ai blâmé ce qui est mal; j'ai montré les règles de ce qui est bien; mais je n'ai rien exécuté de grand, comme votre poëme héroïque.

Virgile. En vérité, mon cher Horace, il y a déjà trop long-temps que nous nous donnons des louanges pour d'honnêtes gens; j'en ai honte. Finissons.

Le même.

Shakespear.

Shakespear naquit en 1564 à Stratford, dans le comté de Warwick, et mourut en 1616. Il créa le théâtre Anglais par un génie plein de naturel, de force, et de fécondité, sans aucune connaissance des règles; on trouve dans ce grand génie le fonds inépuisable d'une imagination pathétique et sublime, fantasque et pittoresque, sombre et gaie; une variété prodigieuse de caractères, tous si bien contrastés, qu'ils ne tiennent pas un seul discours que l'on pût transporter de l'un à l'autre: talens personnels à Shakespear, et dans lesquels il surpasse tous les poëtes du monde. Il y a de si belles scènes, des morceaux si grands et

si terribles répandus dans ses pièces tragiques, d'ailleurs monstrueuses, qu'elles ont toujours été jouées avec le plus grand succès. Il était si bien né avec toutes les semences de la poésie, qu'on peut le comparer à la pierre enchassée dans l'anneau de Pyrrhus, qui, à ce que nous dit Pline, représentait la figure d'Apollon avec les neuf muses, dans ces veines que la nature y avait tracées elle-même sans aucun secours de l'art.

Non-seulement il est le chef des poétes dramatiques Anglais, mais il passe toujours pour le plus excellent : il n'eut ni modèles ni rivaux, les deux sources de l'émulation, les deux principaux aiguillons du génie. La magnificence ou l'équipage d'un héros ne peut donner à Brutus la majesté qu'il reçoit de quelques lignes de Shakespear : doué d'une imagination également forte et riche, il peint tout ce qu'il voit, et embellit presque tout ce qu'il peint. Dans les tableaux de l'Albane, les amours de la suite de Vénus ne sont pas représentés avec plus de grâces, que Shakespear en donne à ceux qui font le cortége de Cléopâtre, dans la description de la pompe avec laquelle cette reine se présente à Antoine sur les bords du Cydnus.

Ce qui lui manque, c'est le choix. Quelquefois en lisant ses pièces, on est surpris de la sublimité de ce vaste génie ; mais il ne laisse pas subsister l'admiration : à des portraits où règnent toute l'élévation et toute la noblesse de Raphaël, succèdent de misérables tableaux dignes des peintres de taverne.

Il ne se peut rien de plus intéressant que le monologue de Hamlet, prince de Danemarck, dans le troisième acte de la tragédie de ce nom. L'ombre du père de Hamlet paraît, et porte la terreur sur la scène, tant Shakespear possédait le talent de peindre : c'est par là qu'il sut toucher le faible superstitieux de l'imagination des hommes de son temps, et réussir en de certains endroits où il n'était soutenu que par la seule force de son propre génie. Il y a quelque chose de si bizarre, et avec cela de si grave, dans les discours de ses fantômes, de ses fées, de ses sorciers, et de ses autres personnages chimériques, qu'on ne saurait s'empêcher de les croire naturels, quoique nous n'ayons aucune règle fixe pour en bien juger ; et qu'on est contraint d'avouer que, s'il y avait de tels êtres au monde, il est fort probable qu'ils parleraient et agiraient de la manière dont il les a représentés. Quant à ses défauts, on les excusera sans doute, si l'on considère que l'esprit humain ne peut de tous côtés franchir les bornes qu'opposent à ses efforts le ton du siècle, les mœurs, et les préjugés.

Marmontel.

Corneille et Racine.

Corneille dut avoir pour lui la voix de son siècle dont il était le créateur ; Racine doit avoir celle de la postérité dont il est à jamais le modèle. Les ouvrages de l'un ont dû perdre beaucoup avec le temps

sans que sa gloire personnelle doive en souffrir; le mérite des ouvrages du second doit croître et s'agrandir dans les siècles avec sa renommée et nos lumières. Peut-être les uns et les autres ne doivent point être mis dans la balance; un mélange de beautés et de défauts ne peut entrer en comparaison avec des productions achevées qui réunissent tous les genres de beautés dans le plus éminent degré, sans autres défauts que ces taches légères qui avertissent que l'auteur était homme. Quant au mérite personnel, la différence des époques peut le rapprocher malgré la différence des ouvrages; et si l'imagination veut s'amuser à chercher des titres de préférence pour l'un ou pour l'autre, que l'on examine lequel vaut le mieux d'avoir été le premier génie qui ait brillé après la longue nuit des siècles barbares, ou d'avoir été le plus beau génie du siècle le plus éclairé de tous les siècles.

Le dirai-je? Corneille me paraît ressembler à ces Titans audacieux qui tombent sous les montagnes qu'ils ont entassées: Racine me paraît le véritable Prométhée qui a ravi le feu des cieux.

La Harpe. Eloge de Racine.

Racine et Voltaire.

Tous deux ont possédé ce mérite si rare de l'élégance continue et de l'harmonie, sans lequel, dans une langue formée, il n'y a point d'écrivain; mais l'élégance de Racine est plus égale; celle de Voltaire est plus brillante. L'une plaît davantage au goût; l'autre, à l'imagination. Dans l'un, le travail sans se faire sentir, a effacé jusqu'aux imperfections les plus légères; dans l'autre, la facilité se fait apercevoir à-la-fois et dans les beautés et dans les fautes. Le premier a corrigé son style, sans en refroidir l'intérêt; l'autre y a laissé des taches, sans en obscurcir l'éclat. Ici, les effets tiennent plus souvent à la phrase poétique; là, ils appartiennent plus à un trait isolé, à un vers saillant. L'art de Racine consiste plus dans le rapprochement nouveau des expressions; celui de Voltaire, dans de nouveaux rapports d'idées. L'un ne se permet rien de ce qui peut nuire à la perfection; l'autre ne se refuse rien de ce qui peut ajouter à l'ornement. Racine, à l'exemple de Despréaux, a étudié tous les effets de l'harmonie, toutes les formes du vers, toutes les manières de le varier. Voltaire, sensible, surtout, à cet accord si nécessaire entre le rhythme et la pensée, semble regarder le reste comme un art subordonné, qu'il rencontre plutôt qu'il ne le cherche. L'un s'attache plus à finir le tissu de son style; l'autre à en relever les couleurs. Dans l'un, le dialogue est plus lié; dans l'autre, il est plus rapide. Dans Racine il y a plus de justesse; dans Voltaire, plus de mouvemens. Le premier l'emporte pour la profondeur et la vérité, le second, pour la véhémence et l'énergie. Ici les beautés sont plus sévères, plus irréprochables; là elles sont plus variées, plus séduisantes. On admire dans Racine cette perfection toujours plus étonnante à mesure qu'elle est plus examinée; on adore dans Voltaire cette magie qui donne de l'attrait même à ses défauts. L'un vous paraît toujours

p us grand par la réflexion ; l'autre ne laisse pas le maître de réfléchir. Il semble que l'un ait mis son amour-propre à défier la critique, et l'autre à la désarmer. Enfin, si l'on ose hasarder un résultat sur des objets livrés à jamais à la diversité des opinions, Racine, lu par les connaisseurs, sera regardé comme le poéte le plus parfait qui ait écrit; Voltaire, aux yeux des hommes rassemblés au théâtre, sera le génie le plus tragique qui ait régné sur la scène.

Le même. Eloge de Voltaire.

Péroraison de l'Eloge de Racine.

O mes concitoyens! ne vous opposez point à votre gloire, en vous opposant à celle de Racine. L'éloge de ce grand homme doit vous être cher, et peut-être n'est-il pas inutile. Les barbares approchent, l'invasion vous menace ; songez que les déclamateurs en vers et en prose ont succédé jadis aux poétes et aux orateurs. Retardez du moins parmi vous, s'il est possible, cette inévitable révolution. Joignez-vous aux disciples du bon siècle pour arrêter le torrent ; encouragez l'étude des anciens, qui seule peut conserver parmi vous le feu sacré prêt à s'éteindre. N'en croyez pas surtout ces esprits impérieux et exaltés qui trouvent la littérature du dernier siècle timide et pusillanime, qui, sous prétexte de nous délivrer de ces utiles entraves qui ne donnent que plus de ressort aux talens et plus de mérite aux beaux arts, ne songent qu'à se délivrer eux-mêmes des règles du bon sens qui les importunent. Ne les croyez pas, ceux qui veulent être poétes sans faire de vers, et grands hommes sans savoir écrire : ne voyez-vous pas que leur esprit n'est qu'impuissance, et qu'ils voudraient mettre les systèmes à la place des talens ? Ne les croyez pas ceux qui vantent sans cesse la nature brute; ils portent envie à la nature perfectionnée ; ceux qui regrettent les beautés du chaos ; vous avez sous vos yeux les beautés de la création : ceux qui préfèrent un mot sublime de Shakespear aux vers de *Phèdre* et de *Mérope ;* Shakespear est le poéte du peuple ; *Phèdre* et *Mérope* sont les délices des hommes instruits ; ne les croyez pas ceux qui relèvent avec enthousiasme le mérite médiocre de faire verser quelques larmes dans un roman ; il est un peu plus beau d'en faire couler à la première scène d'*Iphigénie:* ceux qui justifient l'invraisemblable, l'outré, le gigantesque, sous prétexte qu'ils ont produit quelquefois un effet passager, et qu'ils peuvent étonner un moment ; malheur à qui ne cherche qu'à étonner, car on n'étonne pas deux fois! O mes concitoyens! je vous en conjure encore, méfiez-vous de ces législateurs enthousiastes : opposez-leur toujours les anciens et Racine : opposez-leur ce grand axiome de son digne ami, ce principe qui paraît si simple et qui est si fécond, *Rien n'est beau que le vrai.* Et si vous voulez avoir sans cesse sous les yeux des exemples de ce *beau* et de ce *vrai*, relisez sans cesse Racine. *Le même.*

Lafontaine.

Il est donc aussi des honneurs publics pour l'homme simple et le talent aimable! Ainsi donc la postérité, plus promptement frappée en tout genre de ce qui se présente à ses yeux avec un éclat imposant, occupée d'abord de célébrer ceux qui ont produit des révolutions mémorables dans l'esprit humain, ou qui ont régné sur les peuples, par les puissantes illusions du théâtre; la postérité a tourné ses regards sur un homme, qui, sans avoir à lui offrir des titres aussi magnifiques, ni d'aussi grands monumens, ne méritait pas moins ses attentions et ses hommages; sur un écrivain original et enchanteur, le premier de tous dans un genre d'ouvrage plus fait pour être goûté avec délices, que pour être admiré avec transport: à qui nul n'a ressemblé dans le talent de raconter; que nul n'égala jamais dans l'art de donner des grâces à la raison, et de la gaieté au bon sens; sublime dans sa naïveté, et charmant dans sa négligence; sur un homme modeste qui a vécu sans éclat en produisant des chefs-d'œuvre, comme il vivait avec sagesse en se livrant dans ses écrits à toute la liberté de l enjouement, qui n'a jamais rien prétendu, rien envié, rien affecté; qui devait être plus relu que célébré, et qui obtint plus de renommée que de récompenses; homme d'une simplicité rare, qui, sans doute, ne pouvait pas ignorer son génie, mais ne l'appréciait pas, et qui même, s'il pouvait être témoin des honneurs qu'on lui rend aujourd'hui, serait étonné de sa gloire, et aurait besoin qu'on lui révélât le secret de son mérite.

Le même. Eloge de Lafontaine.

Molière et Lafontaine.

Molière, dans chacune de ses pièces, ramenant la peinture des mœurs à un objet philosophique, donne à la comédie la moralité de l'apologue. Lafontaine, transportant dans ses fables la peinture des mœurs, donne à l'apologue une des plus grandes beautés de la comédie, les caractères. Doués tous les deux au plus haut degré du génie d'observation, génie dirigé dans l'un par une raison supérieure, guidé dans l'autre par un instinct non moins précieux, ils descendent dans le plus profond secret de nos travers et de nos faiblesses; mais chacun, selon la double différence de son genre et de son caractère, les exprime différemment. Le pinceau de Molière doit être plus énergique et plus ferme, celui de Lafontaine plus délicat et plus fin. L'un rend les grands traits avec une force qui le montre comme supérieur aux nuances; l'autre saisit les nuances avec une sagacité qui suppose la science des grands traits. Le poéte comique semble s'être plus attaché aux ridicules, et a peint quelquefois les formes passagères de la société. Le fabuliste semble s'adresser davantage aux vices, et a peint une nature encore plus générale. Le premier me fait plus rire de mon voisin; le second me ramène plus à moi-même. Celui-ci me venge davantage des sottises d'autrui; celui-

là me fait mieux songer aux miennes. L'un semble avoir vu les ridicules comme un défaut de bienséance choquant pour la société; l'autre avoir vu les vices comme un défaut de raison fâcheux pour nous-mêmes. Après la lecture du premier, je crains l'opinion publique; après la lecture du second, je crains ma conscience. Enfin, l'homme corrigé par Molière, cessant d'être ridicule, pourrait demeurer vicieux: corrigé par Lafontaine, il ne serait plus ni vicieux ni ridicule, il serait raisonnable et bon; et nous nous trouverions vertueux, comme Lafontaine était philosophe, sans nous en douter.

Champfort. Eloge de Lafontaine.

Bossuet et Fénélon.

Bossuet, après sa victoire, passa pour le plus savant et le plus orthodoxe des évêques; Fénélon, après sa défaite, pour le plus modeste et le plus aimable des hommes. Bossuet continua de se faire admirer à la cour; Fénélon se fit adorer à Cambrai, et dans l'Europe. Peut-être serait-ce ici le lieu de comparer les talens et la réputation de ces deux hommes également célèbres, également immortels. On pourrait dire que tous deux eurent un génie supérieur; mais que l'un avait plus de cette grandeur qui nous élève, de cette force qui nous terrasse; l'autre plus de cette douceur qui nous pénètre, et de ce charme qui nous attache. L'un fut l'oracle du dogme, l'autre celui de la morale: mais il paraît que Bossuet, en fesant des conquêtes pour la foi, en foudroyant l'hérésie, n'était pas moins occupé de ses propres triomphes, que de ceux du Christianisme: il semble au contraire que Fénélon parlait de la vertu comme on parle de ce qu'on aime, en l'embellissant sans le vouloir, et s'oubliant toujours, sans croire même faire un sacrifice. Leurs travaux furent aussi différens que leurs caractères. Bossuet, né pour les luttes de l'esprit et les victoires du raisonnement, garda même dans les écrits étrangers à ce genre cette tournure mâle et nerveuse, cette vigueur de raison, cette rapidité d'idées, ces figures hardies et pressantes, qui sont les armes de la parole. Fénélon, fait pour aimer la paix et pour l'inspirer, conserva sa douceur, même dans la dispute, mit de l'onction jusques dans la controverse, et parut avoir rassemblé dans son style tous les secrets de la persuasion. Les titres de Bossuet dans la postérité sont, surtout, ses *Oraisons funèbres*, et son *Discours sur l'Histoire*. Mais Bossuet, historien et orateur, peut rencontrer des rivaux; le *Télémaque* est un ouvrage unique, dont nous ne pouvons rien rapprocher. Au livre des *variations*, aux combats contre les hérétiques, on peut opposer le livre sur *l'Existence de Dieu*, et les combats contre l'athéisme: doctrine funeste et destructive, qui dessèche l'ame et l'endurcit, qui tarit une des sources de la sensibilité, et brise le plus grand appui de la morale, arrache au malheur sa consolation, à la vertu son immortalité, glace le cœur du juste en lui ôtant un témoin et un ami, et ne rend justice qu'au méchant qu'elle anéantit.

La Harpe. Eloge de Fénélon.

Massillon.

Il excelle dans la partie de l'orateur, qui seule peut tenir lieu de toutes les autres, dans cette éloquence qui va droit à l'ame, mais qui l'agite sans la renverser, qui la consterne sans la flétrir, et qui la pénètre sans la déchirer. Il va chercher au fond du cœur ces replis cachés où les passions s'enveloppent, ces sophismes secrets dont elles savent si bien s'aider pour nous aveugler et nous séduire. Pour combattre et détruire ces sophismes, il lui suffit presque de les développer avec une onction si affectueuse et si tendre, qu'il subjugue moins qu'il n'entraîne, et qu'en nous offrant même la peinture de nos vices, il sait encore nous attacher et nous plaire. Sa diction, toujours facile, élégante, et pure, est partout de cette simplicité noble, sans laquelle il n'y a ni bon goût, ni véritable éloquence; simplicité qui, réunie dans Massillon à l'harmonie la plus séduisante et la plus douce, en emprunte encore des grâces nouvelles; et ce qui met le comble au charme que fait éprouver ce style enchanteur, on sent que tant de beautés ont coulé de source, et n'ont rien coûté à celui qui les a produites. Il lui échappe même quelquefois, soit dans les expressions, soit dans les tours, soit dans la mélodie si touchante de son style, des négligences qu'on peut appeler heureuses, parce qu'elles achèvent de faire disparaître non-seulement l'empreinte, mais jusqu'au soupçon du travail. C'est par cet abandon de lui-même que Massillon se fesait autant d'amis que d'auditeurs; il savait que plus un orateur paraît occupé d'enlever l'admiration, moins ceux qui l'écoutent sont disposés à l'accorder, et que cette ambition est l'écueil de tant de prédicateurs, qui, chargés, si on peut s'exprimer ainsi, des intérêts de Dieu même, veulent y mêler les intérêts si minces de leur vanité.

D'Alembert. Eloge de Massillon.

Descartes et Newton.

Les deux grands hommes qui se trouvent dans une si grande opposition, ont eu de grands rapports. Tous deux ont été des génies du premier ordre, nés pour dominer sur les autres esprits, et pour fonder des empires. Tous deux, géomètres excellens, ont vu la nécessité de transporter la géométrie dans la physique. Tous deux ont fondé leur physique sur une géométrie qu'ils ne tenaient presque que de leurs propres lumières. Mais l'un, prenant un vol hardi, a voulu se placer à la source de tout, se rendre maître des premiers principes par quelques idées claires et fondamentales, pour n'avoir, plus qu'à descendre aux phénomènes de la nature, comme à des conséquences nécessaires. L'autre, plus timide, ou plus modeste, a commencé sa marche par s'appuyer sur les phénomènes, pour remonter aux principes inconnus, résolu de les admettre, quels que les pût donner l'enchaînement des conséquences. L'un part de ce qu'il entend nettement, pour trouver la cause de ce qu'il voit; l'autre part de ce qu'il voit, pour en trouver la cause, soit claire, soit obscure. Les principes évidens de l'un ne le conduisent pas tou-

ours aux phénomènes tels qu'ils sont, les phénomènes ne conduisent pas toujours l'autre à des principes assez évidens. Les bornes qui, dans ces deux routes contraires, ont pu arrêter deux hommes de cette espèce, ne sont pas les bornes de leur esprit, mais celle de l'esprit humain. *Fontenelle. Eloge de Newton.*

Descartes, Bacon, Leibnitz. et Newton.

Si on cherche les grands hommes modernes avec qui on peut comparer Descartes, on en trouvera trois; Bacon, Leibnitz, et Newton. Bacon parcourut toute la surface des connaissances humaines; il jugea les siècles passés, et alla au-devant des siècles à venir: mais il indiqua plus de grandes choses qu'il n'en exécuta; il construisit l'échafaud d'un édifice immense, et laissa à d'autres le soin de construire l'édifice. Leibnitz fut tout ce qu'il voulut être; il porta dans la philosophie une grande hauteur d'intelligence; mais il ne traita la science de la nature que par lambeaux: et ses systèmes métaphysiques semblent plus faits pour étonner et accabler l'homme, que pour l'éclairer. Newton a créé une optique nouvelle, et démontré les rapports de la gravitation dans les cieux. Je ne prétends point ici diminuer la gloire de ce grand homme; mais je remarque seulement tous les secours qu'il a eus pour ces grandes découvertes. Je vois que Galilée lui avait donné la théorie de la pesanteur; Kepler, les lois des astres dans leurs révolutions: Huyghens, la combinaison et les rapports des forces centrales et des forces centrifuges; Bacon, le grand principe de remonter des phénomènes vers les causes; Descartes, sa méthode pour le raisonnement, son analyse pour la géométrie, une foule innombrable de connaissances pour la physique, et plus que tout cela peut-être, la destruction de tous les préjugés. La gloire de Newton a donc été de profiter de tous ces avantages, de rassembler toutes ces forces étrangères, d'y joindre les siennes propres qui étaient immenses, et de les enchaîner toutes par les calculs d'une géométrie aussi sublime que profonde. Si maintenant on rapproche Descartes de ces hommes célèbres, j'oserai dire qu'il avait des vues aussi nouvelles et bien plus étendues que Bacon; qu'il a eu l'éclat et l'immensité du génie de Leibnitz, mais bien plus de consistance et de réalité dans sa grandeur; qu'enfin il a mérité d'être mis à côté de Newton, et qu'il n'a été créé que par lui-même; parce que si l'un a découvert plus de vérités, l'autre a ouvert la route de toutes les vérités; géomètre aussi sublime, quoiqu'il n'ait point fait un aussi grand usage de la géométrie; plus original par son génie, quoique ce génie l'ait souvent trompé; plus universel dans ses connaissances, comme dans ses talens, quoique moins sage et moins assuré dans sa marche; ayant peut-être en étendue ce que Newton avait en profondeur; fait pour concevoir en grand, mais peu fait pour suivre les détails, tandis que Newton donnait aux plus petits détails l'empreinte du génie; moins admirable sans doute pour la connaissance des cieux, mais bien plus utile pour le genre humain, par sa grande influence sur les esprits et sur les siècles. *Thomas. Eloge de Descartes.*

Péroraison de l'Eloge de Descartes.

Avec ses sentimens, son génie, et sa gloire, il dut trouver l'envie à Stockholm, comme il l'avait trouvée à Utrecht, à la Haye, et dans Amsterdam. L'envie le suivait de ville en ville et de climat en climat. Elle avait franchi les mers avec lui; elle ne cessa de le poursuivre, que lorsqu'elle vit entre elle et lui un tombeau. Alors elle sourit un moment sur sa tombe, et courut dans Paris, où la renommée lui dénonçait Corneille et Turenne.

Hommes de génie, de quelque pays que vous soyez, voilà votre sort! Les malheurs, les persécutions, les injustices, le mépris des cours, l'indifférence du peuple, les calomnies de vos rivaux ou de ceux qui croiront l'être, l'indigence, l'exil, et peut-être une mort obscure à cinq cents lieues de votre patrie, voilà ce que je vous annonce. Faut-il que pour cela vous renonciez à éclairer les hommes? Non, sans doute; et quand vous le voudriez, en êtes-vous les maîtres? Etes-vous les maîtres de dompter votre génie, et de résister à cette impulsion rapide et terrible qu'il vous donne? N'êtes-vous pas nés pour penser, comme le soleil pour répandre sa lumière? N'avez-vous pas reçu comme lui votre mouvement? Obéissez donc à la loi qui vous domine, et gardez-vous de vous croire infortunés. Que sont tous vos ennemis auprès de la vérité? Elle est éternelle, et le reste passe. La vérité fait votre récompense; elle est l'aliment de votre génie, elle est le soutien de vos travaux. Des milliers d'hommes, ou insensés, ou indifférens, ou barbares, vous persécutent ou vous méprisent; mais dans le même temps il y a des ames avec qui les vôtres correspondent d'un bout de la terre à l'autre. Songez qu'elles souffrent et pensent avec vous, songez que les Socrates et les Platons, morts il y a deux mille ans, sont vos amis; songez que dans les siècles à venir il y aura d'autres ames qui vous entendront de même, et que leurs pensées seront les vôtres. Vous ne formez qu'un peuple et une famille avec tous les grands hommes qui furent autrefois ou qui seront un jour. Votre sort n'est pas d'exister dans un point de l'espace ou de la durée. Vivez pour tous les pays et pour tous les siècles: étendez votre vie sur celle du genre humain. Portez vos idées encore plus haut: ne voyez-vous point le rapport qui est entre Dieu et votre ame? Prenez devant lui cette assurance qui sied si bien à un ami de la vérité. Quoi! Dieu vous voit, vous entend, vous approuve, et vous seriez malheureux! Enfin, s'il vous faut le témoignage des hommes, j'ose encore vous le promettre, non point faible et incertain, comme il l'est pendant ce rapide instant de la vie, mais universel et durable pendant la vie des siècles. Voyez la postérité qui s'avance, et qui dit à chacun de vous: Essuie tes larmes; je viens te rendre justice et finir tes maux. C'est moi qui fais la vie des grands hommes; c'est moi qui ai vengé Descartes de ceux qui l'outrageaient; c'est moi qui, du milieu des rochers et des glaces, ai transporté ses cendres dans Paris; c'est moi qui flétris les calomniateurs et anéantis les hommes qui abusent de leur

pouvoir ; c'est moi qui regarde avec mépris ces mausolées élevés dans plusieurs temples à des hommes qui n'ont été que puissans, et qui honore comme sacrée la pierre brute qui couvre la cendre de l'homme de génie. Souviens-toi que ton ame est immortelle, et que ton nom le sera. Le temps fuit, les momens se succèdent, le songe de la vie s'écoule. Attends, et tu vas vivre, et tu pardonneras à ton siècle ses injustices, aux oppresseurs leur cruauté, à la nature de t'avoir choisi pour instruire et pour éclairer les hommes. *Le même.*

Fontenelle.

On sait que Fontenelle est le premier qui ait orné les sciences des grâces de l'imagination ; mais, comme il le dit lui-même, il est très-difficile d'embellir ce qui ne doit l'être que jusqu'à un certain degré. Un tact très-fin, et pour lequel l'esprit ne suffit pas, a pu seul lui indiquer cette mesure. Fontenelle a surtout cette clarté qui, dans les sujets philosophiques, est la première des grâces. Son art de présenter les objets, est pour l'esprit ce que le télescope est pour l'œil de l'observateur : il abrège les distances. L'homme peu instruit voit une surface d'idées qui l'intéresse ; l'homme savant découvre la profondeur cachée sous cette surface. Ainsi il donne des idées à l'un, et réveille les idées de l'autre. Pour la partie morale, Fontenelle a l'air d'un philosophe qui connaît les hommes, qui les observe, qui les craint, qui quelquefois les méprise, mais qui ne trahit son secret qu'à demi. Presque toujours il glisse à côté des préjugés, se tenant à la distance qu'il faut, pour que les uns lui rendent justice, et que les autres ne lui en fassent pas un crime. Il ne compromet point la raison, ne la montre que de loin, mais la montre toujours. A l'égard de sa manière, car il en a une, la finesse et la grâce y dominent, comme on sait, bien plus que la force. Il n'est point éloquent, ne doit et ne veut point l'être ; mais il attache et il plaît. D'autres relèvent les choses communes par des expressions nobles ; lui, presque toujours, peint les grandes choses sous des images familières. Cette manière peut être critiquée ; mais elle est piquante. D'abord elle donne le plaisir de la surprise par le contraste, et par les nouveaux rapports qu'elle découvre : ensuite on aime à voir un homme qui n'est pas étonné des grandes choses ; ce point de vue semble nous agrandir. Peut-être même lui savons-nous gré de ne pas vouloir nous forcer à l'admiration, sentiment qui nous accuse toujours un peu ou d'ignorance, ou de faiblesse. *Le même. Essai sur les Eloges.*

Buffon.

Quel est celui qui s'avance d'un pas ferme et gigantesque dans cette route encore infréquentée ? c'est un orateur, c'est un poéte,

c'est un philosophe: c'est Buffon! Buffon, dont la tête est vaste comme le monde: dont l'imagination est féconde comme la nature. Les siècles qui se sont écoulés, les siècles qui s'écouleront lui sont présens: ni la hauteur des cieux, ni les profondeurs de la terre, ni l'immensité que le regard humain ne peut embrasser, ni l'exiguité qu'il ne peut saisir, ne dérobent un secret à son génie. Confident de l'origine et de la fin des choses, il voit, il devine, il explique, depuis l'énorme quadrupède qui pèse sur le globe, jusqu'au chétif animal dont l'herbe abrite la petitesse; ses yeux ont tout observé, sa plume a tout décrit: exact et magnifique, majestueux et simple, il semble imaginer quand il définit; quand il peint, il semble créer. Un idiome vulgaire ne traduit qu'imparfaitement les conceptions de cet esprit supérieur. Cette langue neuve et sublime comme ses idées, cette langue que parle Buffon, il se l'est faite. *Arnaud.*

Tibère.

Après Auguste, vient ce Tibère, d'une politique sombre et d'une cruauté réfléchie; fourbe dans sa haine, et tyran dans ses caprices; aussi ennemi du courage que de la bassesse; craignant de commander à des hommes, et s'indignant de ne trouver que des esclaves; bourreau de sa famille, de ses amis, de ses sujets; aussi redoutable par ses favoris que par lui-même. Ce monstre fut aussi orateur; et, à ce que nous apprend Tacite, il avait même une éloquence mâle et forte. Il avait loué Drusus, son frère; il prononça l'éloge funèbre d'Auguste, son beau-père; et, dans la suite, il eut le triste courage de faire l'éloge de son fils unique, empoisonné par Séjan. ; Mais ce qui eût passé peut-être pour fermeté dans un autre, ne fut attribué, dans ce cœur sombre, qu'à une dure insensibilité.

Thomas. Essai sur les Eloges.

Le Chancelier de l'Hôpital.

Poéte, jurisconsulte, législateur, et grand homme, qui empêcha en France le fléau de l'inquisition; qui parlait d'humanité à Catherine de Médicis, et d'amour des peuples à Charles IX.; qui fut exclu du conseil, parce qu'il combattait l'injustice; qui sacrifia sa dignité, parce qu'il ne pouvait plus être utile; qui, à la Saint-Barthélemi, vit presque les poignards des assassins levés sur lui, et à qui d'autres satellites étant venus annoncer que la cour lui pardonnait: Je ne croyais pas, dit-il d'un air calme, avoir rien fait dans ma vie qui méritât un pardon. *Le même.*

Le Prince Noir.

Le prince de Galles fut, sans contredit, un des plus grands hommes que l'Angleterre ait produits. Intrépide à la tête des armées, terrible dans le combat, toujours vainqueur, affable et modeste après la victoire, généreux, libéral, juste appréciateur du vrai mérite, ami du genre humain. Jamais l'éclat que tant de sublimes qualités réunissaient en sa personne, ne lui fit oublier ses devoirs; son père n'eut point de fils plus respectueux, plus tendre. Les Anglais le pleurèrent universellement. Leurs descendans rendent encore aujourd'hui hommage à la mémoire de ce prince. *Villaret.*

Parallèle d'Elizabeth Reine d'Angleterre et de Marie-Thérèse Archiduchesse d'Autriche.

Peut-être, MM., manquerais-je ici à votre attente, si j'éloignais de vos yeux un tableau vers lequel l'imagination semble se porter presque involontairement. Qui de vous en effet ne rapproche pas dans ce moment la célèbre Elizabeth d'Angleterre de l'immortelle Marie-Thérèse! Je sais que la religion les distingue; mais quel brillant parallèle pour l'histoire! Toutes deux, honorant leur sexe, leur pays, leur trône, ont donné des leçons de génie aux rois, et ce qui est plus rare encore, ont consacré le génie au bonheur des peuples: toutes deux exercées par le malheur ont appris, dans la lutte pénible contre l'adversité, à fortifier leur caractère, à étendre les ressources de leur ame, à se soumettre les événemens, et à se faire *un héroïsme de circonstances autant que de principes*. Elizabeth, plus créatrice peut-être et plus hardie, a préparé les ambitieux destins de l'Angleterre: Marie-Thérèse, plus mesurée, a déployé cette *intelligence conservatrice*, qu'exigeait la longue et antique domination de l'Autriche. La première, réprimant un peuple impatient et fougueux, galement terrible, soit qu'il sente l'excès de la servitude ou de la liberté, le contint sans l'avilir; et détournant cette activité inquiète vers de grands objets, lui créa, si j'ose ainsi parler, un nouvel apanage, la mer: une nouvelle patrie, les deux mondes. La seconde excitant un peuple calme, et dès long-temps plié par *la douce discipline* des lois et *des camps*, lui a inspiré le goût d'une richesse utile, et d'un genre de conquête conforme à ses mœurs, celle de son propre pays par le travail et l'industrie. Ainsi, l'une tourna vers l'empire et la fortune, le génie de la liberté: l'autre a dirigé vers un bonheur tranquille, *le génie de l'obéissance*. Toutes deux ont joui d'un pouvoir presque absolu; mais l'espèce de despotisme d'Elizabeth tenait à son caractère; celui de Marie-Thérèse à la constitution de l'état. Elizabeth par sa fierté naturelle tendait sans cesse le ressort d'un gouvernement, où les droits des peuples étaient indécis, où les bornes mobiles de l'autorité étaient déplacées à chaque règne par la faiblesse ou la fermeté des monarques. Marie-Thérèse, en montant

sur le trône, hérita d'une puissance illimitée, appuyée sur plusieurs siècles, accrue, et pour ainsi dire, consacrée par l'opinion; cette première législatrice des états, qui fonde ou justifie tous les droits; mais cette constitution sans équilibre, *trouva son contre-poids dans l'ame de la souveraine* qui devait y présider. L'une enfin, par ses succès et sa grandeur, força le fier Breton de lui pardonner le despotisme de sa volonté; l'autre, par sa modération et sa douceur, tempéra le despotisme des armes et de la législation arbitraire: elle n'en retint que le droit d'être bienfaisante sans contradiction, et de faire envier à l'indépendance même l'heureuse nécessité de lui obéir.

L'Abbé de Boismont.

Colbert.

L'éclat et la prospérité du règne de Louis XIV., la grandeur du souverain, le bonheur des peuples, feront regretter à jamais le plus grand ministre qu'ait eu la France: ce fut par lui que les arts furent portés à ce degré de splendeur qui a rendu le règne de Louis XIV. le plus beau règne de la monarchie; et, ce qui est à remarquer, c'est que cette protection signalée qu'il leur accorda n'était peut-être pas en lui l'effet seul du goût et des connaissances: ce n'était pas par sentiment qu'il animait les artistes et les savans; c'était comme homme d'état qu'il les protégeait, parce qu'il avait reconnu que les beaux arts sont seuls capables de former et d'immortaliser les grands empires. Homme mémorable à jamais! ses soins étaient partagés entre l'économie et la prodigalité; il économisait dans son cabinet, par l'esprit d'ordre qui le caractérisait, ce qu'il était obligé de prodiguer aux yeux de l'Europe, tant pour la gloire de son maître, que par la nécessité de lui obéir; esprit sage, et n'ayant point les écarts du génie: *Per negotiis, neque supra erat.* (Tacite.) Il ne fut que huit jours malade: on a dit qu'il était mort hors de la faveur: grande instruction pour les ministres.

Le Président Hénault.

Pierre le Grand, Empereur de Russie.

Pierre le grand fut regretté en Russie de tous ceux qu'il avait formés; et la génération qui suivit celle des partisans des anciennes mœurs, le regarda bientôt comme son père. Quand les étrangers ont vu que tous ses établissemens étaient durables, ils ont eu pour lui une admiration constante, et ils ont avoué qu'il avait été inspiré plutôt par une sagesse extraordinaire, que par l'envie de faire des choses étonnantes. L'Europe a reconnu qu'il avait aimé la gloire, mais qu'il l'avait mise à faire du bien; que ses défauts n'avaient jamais affaibli ses grandes qualités; qu'en lui l'homme eut ses taches, et que le monarque fut toujours grand; il a forcé la nature en tout, dans ses sujets, dans lui-même, et sur la terre et sur les eaux; mais il l'a forcée

pour l'embellir. Les arts, qu'il a transplantés de ses mains dans des pays dont plusieurs alors étaient sauvages, ont, en fructifiant, rendu témoignage à son génie et éternisé sa mémoire; ils paraissent aujourd'hui originaires des pays même où il les a portés. Lois, police, politique, discipline militaire, marine, commerce, manufactures, sciences, beaux arts, tout s'est perfectionné selon ses vues; et par une singularité dont il n'est point d'exemple, ce sont quatre femmes, montées après lui sur le trône, qui ont maintenu tout ce qu'il acheva, et ont perfectionné tout ce qu'il entreprit.

C'est aux historiens nationaux d'entrer dans tous les détails des fondations, des lois, des guerres, et des entreprises de Pierre le grand. Il suffit à un étranger d'avoir essayé de montrer ce que fut le grand homme qui apprit de Charles XII. à le vaincre, qui sortit deux fois de ses états pour les mieux gouverner, qui travailla de ses mains à presque tous les arts nécessaires, pour en donner l'exemple à son peuple, et qui fut le fondateur et le père de son empire.

Voltaire. Histoire de Pierre le Grand.

Charles XII.

Charles XII. roi de Suède, éprouva ce que la prospérité a de plus grand, et ce que l'adversité a de plus cruel, sans avoir été amolli par l'une, ni ébranlé un moment par l'autre. Presque toutes ses actions, jusqu'à celles de sa vie privée et unie, ont été bien loin au-delà du vraisemblable. C'est peut-être le seul de tous les hommes, et jusqu'ici le seul de tous les rois, qui ait vécu sans faiblesse; il a porté toutes les vertus des héros à un excès où elles sont aussi dangereuses que les vices opposés. Sa fermeté, devenue opiniâtreté, fit ses malheurs dans l'Ukraine, et le retint cinq ans en Turquie; sa libéralité, dégénérant en profusion, a ruiné la Suède: son courage, poussé jusqu'à la témérité, a causé sa mort: sa justice a été quelquefois jusqu'à la cruauté: et, dans les dernières années, le maintien de son autorité approchait de la tyrannie. Ses grandes qualités, dont une seule eût pu immortaliser un autre prince, ont fait le malheur de son pays. Il n'attaqua jamais personne; mais il ne fut pas aussi prudent qu'implacable dans ses vengeances. Il a été le premier qui ait eu l'ambition d'être conquérant, sans avoir l'envie d'agrandir ses états; il voulait gagner des empires pour les donner. Sa passion pour la gloire, pour la guerre, et pour la vengeance, l'empêcha d'être bon politique, qualité sans laquelle on n'a jamais vu de conquérant. Avant la bataille, et après la victoire, il n'avait que de la modestie; après la défaite, que de la fermeté: dur pour les autres comme pour lui-même, comptant pour rien la peine et la vie de ses sujets, aussi bien que la sienne: homme unique plutôt que grand homme, admirable plutôt qu'à imiter. Sa vie doit apprendre aux rois combien un gouvernement pacifique et heureux est au-dessus de tant de gloire. *Le même. Histoire de Charles XII.*

Frédéric le Grand.

La nature sembla réserver pour lui cette gloire extraordinaire, que, né sur le trône, il fut le premier de sa nation et de son siècle. Également remarquable par l'audace de sa pensée, la sagacité de son esprit, l'énergie de sa prudence, et la fermeté de son caractère, on ne sait qu'admirer le plus, de ses talents variés, de son profond jugement, ou de sa grande ame. Brillant de toutes les qualités physiques et morales, fort comme sa volonté, beau comme le génie, actif jusqu'au prodige, il perfectionna, il compléta tous ses avantages, et ne fut pas moins éminemment son propre ouvrage que celui de la nature. Né facile, il se rendit sévère. Absolu jusqu'à la plus redoutable impatience, il fut tolérant jusqu'à la longanimité. Vif, ardent, impétueux; il se fit modéré, calme, réfléchi. Sa destinée fut telle, que les évenemens tournèrent à son avantage, souvent par le concours de sa bonne conduite, quelquefois malgré ses fautes; et tout, jusqu'au tribut d'erreurs qu'il paya à l'humaine faiblesse, porta l'empreinte de sa grandeur, de son originalité, de son indomptable caractère.

Jamais mortel ne fut constitué pour le commandement comme lui. Il le savait. Il semblait se croire l'ame universelle du monde, et n'admettait aux autres hommes que je ne sais quelle ame sensitive, instinct animal plus ou moins ingénieux. Aussi les méprisait-il; et cependant, il travailla infatigablement, selon ses lumières, à leur bonheur. Ainsi l'extrême justesse de son esprit fit plus pour le rendre équitable et bienfesant, que n'eût fait l'équivoque bonté des cœurs nés sensibles. Il ne connut qu'une passion; la gloire, et il fut ennemi de la louange: qu'un goût; soi-même, et sa vie entière fut pour les autres: qu'une occupation; son noble métier de roi. Il le fit avec la plus inimitable persévérance, pendant quarante-six années, sans discontinuation, jusqu'au jour qui précéda sa mort philosophique et simple, après dix-huit mois de douleur et d'angoisses, qui ne lui arrachèrent pas une plainte.

Frédéric cessa de vivre le dix-sept Août* mil sept cent quatre-vingt-six. Il ne cessa de régner que la veille.

Mais c'est à l'histoire à peindre Frédéric le grand: c'est à elle à

---

* A deux heures et vingt minutes du matin. C'est une chose remarquable qu'il est mort de la même maladie que le grand électeur, avec la même égalité d'ame et la même persévérance dans son application au gouvernement. Le 15, où il sommeilla, contre son habitude constante, jusqu'à onze heures, il avait fait encore son travail du cabinet, avec une présence d'esprit et une concision admirables. Aussi lorsque le 16, le roi aujourd'hui régnant envoya à M. Selle l'ordre de se rendre à Potzdam le plutôt possible, parce que Frédéric était dans un sommeil léthargique, ce médecin apercevant au roi mourant du feu dans les yeux, de la sensibilité dans les organes, et de la connaissance, n'osa pas se montrer; mais il le jugea sans ressource, moins à l'état désespéré de ses plaies, qu'en remarquant qu'il ne se rappelait pas de n'avoir point expédié les affaires du cabinet. C'était trop bien conclure. Frédéric ne pouvait oublier son métier qu'au dernier soupir. Quel exemple de la dignité persévérante, et de l'invincible courage d'une ame héroïque!

noter ses hauts faits, ses succès éclatans, ses ressources inconcevables, la grandeur de son règne, la simplicité de sa vie et de sa mort. C'est à elle à dire ce qu'il fit pour rehausser sa nation, pour éclairer l'espèce humaine. Pour moi, qui l'ai vu, qui l'ai entendu; moi qui nourrirai jusqu'au tombeau le doux orgueil de l'avoir intéressé, je frémis encore et mon ame s'indigne du spectacle qu'offrit Berlin à mes yeux stupéfaits, le jour de la mort du héros, *qui fit taire d'étonnement ou parler d'admiration l'univers.* Tout était morne; personne n'était triste: tout était occupé; personne n'était affligé: pas un regret, pas un soupir, pas un éloge!

C'est donc là qu'aboutissent tant de batailles gagnées, tant de gloire, un règne de près d'un demi-siècle, rempli d'une multitude de prodiges! On en était fatigué jusqu'à la haine.—Qu'attendaient-ils: les dépouilles du trésor!—Le seul général Mœllendorf pleurait:* au serment des troupes, son regard profondément triste, ses larmes involontaires, son parler mâle et attendri, sa contenance d'un héros blessé, brisaient l'ame de l'observateur sensible. Mais il était le seul dont on aperçut la douleur, et je le dis pour sa gloire.

Pourquoi cette farouche ingratitude? C'est que Frédéric aima plus ceux auxquels ils se devait, que ceux qui se devaient à lui:† et ces derniers seuls entouraient sa tombe.

Mirabeau; de la Monarchie Prussienne.

Washington.‡

Il est des hommes prodigieux qui apparaissent d'intervalle en intervalle, sur la scene du monde, avec le caractère de la grandeur et de la domination. Une cause inconnue et supérieure les envoie, quand il en est temps, pour fonder le berceau, ou pour réparer les ruines des empires. C'est en vain que ces hommes désignés d'avance se tiennent à l'écart, ou se confondent dans la foule: la main de la fortune les soulève tout-à-coup, et les porte rapidement d'obstacle en obstacle, et de triomphe en triomphe, jusqu'au sommet de la puissance. Une sorte d'inspiration surnaturelle anime toutes leurs pensées; un mouvement irrésistible est donné à toutes leurs entreprises. La multitude les cherche encore au milieu d'elle, et ne les trouve plus; elle lève les yeux en haut, et voit, dans une sphère éclatante de lumière et de gloire, celui qui ne semblait qu'un téméraire aux yeux de l'ignorance et de l'envie.

Tel est le privilége des grands caractères: ils semblent si peu appar-

---

* On m'a assuré qu'il en fut de même du général Pritwitz; mais je ne l'ai pas vu ce premier jour.

† Louis XI. disait à Philippes de Comines, qu'il aimait bien plus ceux qui se devaient à lui, que ceux auxquels il se devait.

‡ Ces quinze ou vingt lignes qui forment comme les premiers linéamens de l'image de *Washington*, ne rappellent-ils pas la manière de Bossuet

tenir aux âges modernes, qu'ils impriment, dès leur vivant même, je ne sais quoi d'auguste et d'antique à tout ce qu'ils osent exécuter. Leur ouvrage, à peine achevé, s'attire déjà cette vénération qu'on n'accorde volontiers qu'aux seuls ouvrages du temps. La révolution Américaine, dont nous sommes les contemporains, semble en effet affermie pour jamais. Washington la commença par l'énergie, et l'acheva par la modération. Il sut la maintenir en la dirigeant toujours vers la plus grande prospérité de son pays, et ce but est le seul qui puisse justifier, au tribunal de l'avenir, des entreprises aussi extraordinaires.

C'est aux guerriers seuls qu'il appartient de marquer la place qu'occupera Washington parmi les capitaines fameux. Ses succès parurent avoir plus de solidité que d'éclat, et le jugement domina plus que l'enthousiasme dans sa manière de commander et de combattre.

Au milieu de tous les désordres des camps et de tous les excès inséparables de la guerre civile, l'humanité se réfugia sous sa tente, et n'en fut jamais repoussée. Dans les triomphes et dans l'adversité, il fut toujours tranquille comme la sagesse, et simple comme la vertu. Les affections douces restèrent au fond de son cœur, même dans ces momens, où l'intérêt de sa propre cause semblait légitimer en quelque sorte les lois de la vengeance.

Les mouvemens d'une ame magnanime, n'en doutons point, achèvent et maintiennent les révolutions plus sûrement que les trophées et les victoires. L'estime qu'obtint le caractère du général Américain contribua plus que ses armes à l'indépendance de sa patrie.

Si tôt que la paix fut signée, il remit au congrès tous les pouvoirs dont il était investi. Il ne voulut se servir contre ses compatriotes égarés, que des armes de la persuasion. S'il n'eût été qu'un ambitieux vulgaire, il eût pu accabler la faiblesse de toutes les factions divisées, et lorsque aucune constitution n'opposait de barrière à l'audace, il se serait emparé du pouvoir, avant que les lois en eussent réglé l'usage et les limites. Mais ces lois furent provoquées par lui-même avec une constance opiniâtre. C'est quand il fut impossible à l'ambition de rien usurper, qu'il accepta, du choix de ses concitoyens, l'honneur de les gouverner pendant sept années. Il avait fui l'autorité, quand l'exercice pouvait en être arbitraire; il n'en voulut porter le fardeau, que lorsqu'elle fut resserrée dans des bornes légitimes. Un tel caractère est digne des plus beaux jours de l'antiquité. On doute, en rassemblant les traits qui le composent, qu'il ait paru dans notre siècle. On croit retrouver une vie perdue de quelques-uns de ces hommes illustres dont Plutarque a si bien tracé le tableau.

Son administration fut douce et ferme au dedans, noble et prudente au dehors. Il respecta toujours les usages des autres peuples, comme il avait voulu qu'on respectât les droits du peuple Américain. Aussi, dans toutes les négociations, l'héroïque simplicité du président des Etats-Unis traitait sans jactance et sans abaissement avec la majesté des rois. Ne cherchez point dans son administration ces pensées que le siècle appelle grandes et qu'il n'aurait crues que téméraires. Ses conceptions furent plus sages que hardies: il n'entraîna point l'admi-

ration: mais il soutint toujours l'estime au même degré, dans les camps et dans le sénat, au milieu des affaires et dans la solitude.

Washington n'eut point ces traits fiers et imposans qui frappent tous les esprits: il montra plus d'ordre et de justesse, que de force et d'élévation dans les idées. Il posséda surtout, dans un degré supérieur, cette qualité qu'on croit vulgaire, et qui est si rare, cette qualité, non moins utile au gouvernement des états qu'à la conduite de la vie, qui donne plus de tranquillité que de mouvement à l'ame, et plus de bonheur que de gloire à ceux qui la possèdent, ou à ceux qui en ressentent les effets: c'est le bon sens dont je veux parler; le bon sens, dont l'orgueil a trop rejeté les anciennes règles, et qu'il est temps de réhabiliter dans tous ses droits. L'audace détruit, le génie élève, le bon sens conserve et perfectionne. Le génie est chargé de la gloire des empires; mais le bon sens peut assurer seul et leur repos et leur durée.

Washington était né dans une opulence qu'il avait noblement accrue, comme les héros de l'antique Rome, au milieu des travaux de l'agriculture. Quoiqu'il fût ennemi d'un vain faste, il voulait que les mœurs républicaines fussent environnées de quelque dignité. Nul de ses compatriotes n'aima plus vivement la liberté; nul ne craignit plus les opinions exagérées de quelques démagogues. Son esprit, ami de la règle, s'éloigna constamment de tous les excès. Il n'osait insulter à l'expérience des âges; il ne voulait ni tout changer, ni tout détruire à-la-fois: il conservait à cet égard la doctrine des anciens législateurs.

Comme eux, Washington gouverna par les sentimens et par les affections, plus que par des ordres et des lois; comme eux, il fut simple au faîte des honneurs; comme eux il resta grand au milieu de la retraite. Il n'avait accepté la puissance, que pour affermir la prospérité publique; il ne voulut pas qu'elle lui fût rendue, quand il vit que l'Amérique était heureuse, et n'avait plus besoin de son dévouement. Il voulut jouir avec tranquillité, comme les autres citoyens, de ce bonheur qu'un grand peuple avait reçu de lui. Mais c'est en vain qu'il abandonna la première place: le premier nom de l'Amérique était toujours celui de Washington.

Quatre ans s'étaient écoulés à peine, depuis qu'il avait quitté l'administration. Cet homme, qui long-temps conduisit des armées, qui fut le chef de treize états, vivait sans ambition dans le calme des champs, au milieu de vastes domaines, cultivés par ses mains et de nombreux troupeaux, que ses soins avaient multipliés dans les solitudes d'un nouveau monde. Il marquait la fin de sa vie par toutes les vertus domestiques et patriarchales, après l'avoir illustrée par toutes les vertus guerrières et politiques. L'Amérique jetait un œil respectueux sur la retraite habitée par son défenseur; et de cette retraite où s'était renfermée tant de gloire, sortaient souvent de sages conseils, qui n'avaient pas moins de force que dans les jours de son autorité: ses compatriotes se promettaient encore de l'écouter long-temps; mais la mort l'a tout-à-coup enlevé au milieu des occupations les plus douces et les plus dignes de la vieillesse.

Fontanes. Eloge funèbre de Washington.

Eliza Draper.

Territoire d'Anjinga,* tu n'es rien; mais tu as donné naissance à Eliza. Un jour, ces entrepôts de commerce fondés par les Européens sur les côtes d'Asie ne subsisteront plus. L'herbe les couvrira, ou l'Indien vengé aura bâti sur leurs débris, avant que quelques siècles se soient écoulés. Mais, si mes écrits ont quelque durée, le nom d'Anjinga restera dans la mémoire des hommes. Ceux qui me liront, ceux que les vents pousseront vers ces rivages, diront: C'est-là que naquit Eliza Draper; et s'il est un Breton parmi eux, il se hâtera d'ajouter avec orgueil, et qu'elle y naquit de parens Anglais.

Qu'il me soit permis d'épancher ici ma douleur et mes larmes! Eliza fut mon amie. O lecteur, qui que tu sois, pardonne-moi ce mouvement involontaire! Laisse-moi m'occuper d'Eliza. Si je t'ai quelquefois attendri sur les malheurs de l'espèce humaine, daigne aujourd'hui compatir à ma propre infortune. Je fus ton ami, sans te connaître: sois un moment le mien. Ta douce pitié sera ma récompense.

Eliza finit sa carrière dans la patrie de ses pères, à l'âge de trente-trois ans. Une ame céleste se sépara d'un corps céleste. Vous qui visitez le lieu où reposent ses cendres sacrées, écrivez sur le marbre qui les couvre: Telle année, tel mois, tel jour, à telle heure, Dieu retira son souffle à lui, et Eliza mourut.

Auteur original, son admirateur et son ami, ce fut Eliza qui t'inspira tes ouvrages, et qui t'en dicta les pages les plus touchantes. Heureux Sterne, tu n'es plus, et moi je suis resté. Je t'ai pleuré avec Eliza; tu la pleurerais avec moi: et si le ciel eût voulu que vous m'eussiez survécu tous les deux, tu m'aurais pleuré avec elle.

Les hommes disaient qu'aucune femme n'avait autant de grâces qu'Eliza. Les femmes le disaient aussi. Tous louaient sa candeur; tous louaient sa sensibilité; tous ambitionnaient l'honneur de la connaître. L'envie n'attaqua point un mérite qui s'ignorait.

Anjinga, c'est à l'influence de ton heureux climat qu'elle devait, sans doute, cet accord presqu'incompatible de volupté et de décence qui accompagnait toute sa personne et qui se mêlait à tous ses mouvemens. Le statuaire, qui aurait eu à représenter la Volupté l'aurait prise pour modèle. Elle en aurait également servi à celui qui aurait eu à peindre la Pudeur. Cette ame inconnue dans nos contrées, le ciel sombre et nébuleux de l'Angleterre n'avait pu l'éteindre. Quelque chose que fit Eliza, un charme invincible se répandait autour d'elle. Le désir, mais le désir timide, la suivait en silence. Le seul homme honnête aurait osé l'aimer, mais n'aurait osé le lui dire.

Je cherche partout Eliza. Je rencontre, je saisis quelques-uns de ses traits, quelques-uns de ses agrémens épars parmi les femmes les plus intéressantes. Mais qu'est devenue celle qui les réunissait? Dieux qui épuisâtes vos dons pour former une Eliza, ne la fîtes-vous que pour

* Comptoir des Anglais aux Indes.

un moment, pour être un moment admirée et pour être toujours regrettée!

Tous ceux qui ont vu Eliza la regrettent. Moi, je la pleurerai tout le temps qui me reste à vivre. Mais est-ce assez de la pleurer? Ceux qui auront connu sa tendresse pour moi, la confiance qu'elle m'avait accordée, ne me diront-ils point: Elle n'est plus, et tu vis?

Eliza devait quitter sa patrie, ses parens, ses amis, pour venir s'asseoir à côté de moi, et vivre parmi les miens. Quelle félicité je m'étais promise! Quelle joie je me fesais de la voir recherchée des hommes de génie; chérie des femmes du goût le plus difficile? Je me disais, Eliza est jeune, et tu touches à ton dernier terme. C'est elle qui te fermera les yeux. Vaine espérance! O renversement de toutes les probabilités humaines! ma vieillesse a survécu à ses beaux jours. Il n'y a plus personne au monde pour moi. Le destin m'a condamné à vivre et à mourir seul.

Eliza avait l'esprit cultivé: mais cet art, on ne le sentait jamais. Il n'avait fait qu'embellir la nature; il ne servait en elle qu'à faire durer le charme. A chaque moment elle plaisait plus; à chaque moment elle intéressait davantage. C'est l'impression qu'elle avait faite aux Indes; c est l'impression qu'elle fesait en Europe. Eliza était donc très-belle? Non, elle n'était que belle: mais il n'y avait point de beauté qu'elle n'effaçât, parce qu'elle était la seule comme elle.

Eliza a écrit; et les hommes de sa nation, qui ont mis le plus d'élégance et de goût dans leurs ouvrages, n'auraient pas désavoué le petit nombre de pages qu'elle a laissées.

Lorsque je vis Eliza, j'éprouvai un sentiment qui m'était inconnu. Il était trop vif pour n'être que de l'amitié; il était trop pur pour être de l'amour. Si c'eût été une passion, Eliza m'aurait plaint: elle aurait essayé de me ramener à la raison, et j'aurais achevé de la perdre.

Eliza disait souvent qu'elle n'estimait personne autant que moi. A présent, je le puis croire.

Dans ses derniers momens, Eliza s'occupait de son ami: et je ne puis tracer une ligne sans avoir sous les yeux le monument qu'elle m'a laissé. Que n'a-t elle pu douer aussi ma plume de sa grâce et de sa vertu? Il me semble du moins l'entendre: "Cette muse sévère qui te regarde," me dit-elle, "c'est l'histoire, dont la fonction auguste est de "déterminer l'opinion de la postérité. Cette divinité volage qui plane "sur le globe, c'est la Renommée, qui ne dédaigna pas de nous entre-"tenir un moment de toi: elle m'apporta tes ouvrages, et prépara "notre liaison par l'estime. Vois ce phénix immortel parmi les "flammes: c'est le symbole du génie qui ne meurt point. Que ces "emblèmes t'exhortent sans cesse à te montrer le défenseur *de l'Hu-*"*manité, de la Vérité, de la Liberté.*"

Du haut des cieux, ta première et dernière patrie, Eliza, reçois mon serment. *Je jure de ne pas écrire une ligne, où l'on ne puisse reconnaître ton ami.*

Raynal.

RÈGLES DE L'ART D'ÉCRIRE.

Il s'est trouvé, dans tous les temps, des hommes qui ont su commander aux autres par la puissance de la parole. Ce n'est néanmoins que dans les siècles éclairés que l'on a bien écrit et bien parlé. La véritable éloquence suppose l'exercice du génie et la culture de l'esprit. Elle est bien différente de cette facilité naturelle de parler, qui n'est qu'un talent, une qualité accordée à tous ceux dont les passions sont fortes, les organes souples, et l'imagination prompte. Ces hommes sentent vivement, s'affectent de même, le marquent fortement au dehors; et, par une impression purement mécanique, ils transmettent aux autres leur enthousiasme et leurs affections. C'est le corps qui parle au corps; tous les mouvemens, tous les signes, concourent et servent également. Que faut-il pour émouvoir la multitude et l'entraîner? que faut-il pour ébranler la plupart même des autres hommes et les persuader? un ton véhément et pathétique, des gestes expressifs et fréquens, des paroles rapides et sonnantes. Mais pour le petit nombre de ceux dont la tête est ferme, le goût délicat, et le sens exquis, et qui comptent pour peu le ton, les gestes, et le vain son des mots, il faut des choses, des pensées, des raisons; il faut savoir les présenter, les nuancer, les ordonner: il ne suffit pas de frapper l'oreille, d'occuper les yeux: il faut agir sur l'ame, et toucher le cœur en parlant à l'esprit.

Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées; si on les enchaîne étroitement, si on les serre, le style devient ferme, nerveux, et concis; si on les laisse se succéder lentement, et ne se joindre qu'à la faveur des mots, quelqu'élégans qu'ils soient, le style sera diffus, lâche, et traînant.

Mais avant de chercher l'ordre dans lequel on présentera ses pensées, il faut s'en être fait un autre plus général et plus fixe, où ne doivent entrer que les premières vues et les principales idées; c'est en marquant leur place sur ce premier plan, qu'un sujet sera circonscrit et que l'on en connaîtra l'étendue; c'est en se rappelant sans cesse ces premiers linéamens, qu'on déterminera les justes intervalles qui séparent les idées principales, et qu'il naîtra des idées accessoires et moyennes qui serviront à les remplir. Par la force du génie, on se représentera toutes les idées générales et particulières, sous leur véritable point de vue; par une grande finesse de discernement, on distinguera les pensées stériles des idées fécondes: par la sagacité que donne la grande habitude d'écrire, on sentira d'avance quel sera le produit de toutes ces opérations de l'esprit. Pour peu que le sujet soit vaste ou compliqué, il est bien rare qu'on puisse l'embrasser d'un coup d'œil, ou le pénétrer en entier d'un seul et premier effort de génie, et il est

rare encore qu'après bien des réflexions on en saisisse tous les rapports. On ne peut donc trop s'en occuper; c'est même le seul moyen d'affermir, d'étendre, et d'élever ses pensées. Plus on leur donnera de substance et de force par la méditation, plus il sera facile ensuite de les réaliser par l'expression.

Ce plan n'est pas encore le style, mais il en est la base; il le soutient, il le dirige, il régle son mouvement, et le soumet à des lois; sans cela, le meilleur écrivain s'égare, sa plume marche sans guide, et jette à l'aventure des traits irréguliers et des figures discordantes. Quelque brillantes que soient les couleurs qu'il emploie, quelques beautés qu'il sème dans les détails, comme l'ensemble choquera, ou ne se fera pas assez sentir, l'ouvrage ne sera point construit; et, en admirant l'esprit de l'auteur, on pourra soupçonner qu'il manque de génie. C'est par cette raison que ceux qui écrivent comme ils parlent, quoiqu'ils parlent très-bien, écrivent mal; que ceux qui s'abandonnent au premier feu de leur imagination, prennent un ton qu'ils ne peuvent soutenir; que ceux qui craignent de perdre des pensées isolées, fugitives, et qui écrivent en différens temps des morceaux détachés, ne les réunissent jamais sans transitions forcées; qu'en un mot, il y a tant d'ouvrages faits de pièces de rapport, et si peu qui soient fondus d'un seul jet.

Cependant tout sujet est un, et, quelque vaste qu'il soit, il peut être renfermé dans un seul discours: les interruptions, les repos, les sections ne devraient être d'usage que quand on traite des sujets différens, ou lorsque, ayant à parler de choses grandes, épineuses, et disparates, la marche du génie se trouve interrompue par la multiplicité des obstacles, et contrainte par la nécessité des circonstances; autrement, le grand nombre de divisions, loin de rendre un ouvrage plus solide, en détruit l'assemblage; le livre paraît plus clair aux yeux, mais le dessein de l'auteur demeure obscur; il ne peut faire impression sur l'esprit du lecteur, il ne peut même se faire sentir que par la continuité du fil, par la dépendance harmonique des idées, par un développement successif, une gradation soutenue, un mouvement uniforme que toute interruption détruit ou fait languir.

Pourquoi les ouvrages de la nature sont-ils si parfaits? c'est que chaque ouvrage est un tout, et qu'elle travaille sur un plan éternel dont elle ne s'écarte jamais. Elle prépare en silence les germes de ses productions, elle ébauche, par un acte unique, la forme primitive de tout être vivant; elle la développe, elle la perfectionne par un mouvement continu et dans un temps prescrit. L'ouvrage étonne, mais c'est l'empreinte divine dont il porte les traits qui doit nous frapper. L'esprit humain ne peut rien créer, il ne produira qu'après avoir été fécondé par l'expérience et la méditation; ses connaissances sont les germes de ses productions. Mais s'il imite la nature dans sa marche et dans son travail, s'il s'élève par la contemplation aux vérités les plus sublimes, s'il les réunit, s'il les enchaîne, s'il en forme un tout, un système par la réflexion, il établira, sur des fondemens inébranlables, des monumens immortels.

C'est faute de plan, c'est pour n'avoir pas assez réfléchi sur son objet, qu'un homme d'esprit se trouve embarrassé, et ne sait par où commencer à écrire : il aperçoit à la fois un grand nombre d'idées ; et comme il ne les a ni comparées, ni surbordonnées, rien ne le détermine à préférer les unes aux autres il demeure donc dans la perplexité. Mais lorsqu'il se sera fait un plan, lorsqu'une fois il aura rassemblé et mis en ordre toutes les pensées essentielles à son sujet, il s'apercevra aisément de l'instant auquel il doit prendre la plume, il sentira le point de maturité de la production de l'esprit, il sera pressé de la faire éclore, il n'aura même que du plaisir à écrire ; les idées se succéderont aisément, et le style sera naturel et facile ; la chaleur naîtra de ce plaisir, se répandra partout, et donnera de la vie à chaque expression ; tout s'animera de plus en plus, le ton s'élèvera, les objets prendront de la couleur ; et le sentiment, se joignant à la lumière, l'augmentera, la portera plus loin, la fera passer de ce que l'on a dit à ce qu'on va dire, et le style deviendra intéressant et lumineux.

Rien ne s'oppose plus à la chaleur, que le désir de mettre partout des traits saillans ; rien n'est plus contraire à la lumière qui doit faire un corps, et se répandre uniformément dans un écrit, que ces étincelles qu'on ne tire que par force en choquant les mots les uns contre les autres, et qui ne vous éblouissent pendant quelques instans que pour nous laisser ensuite dans les ténèbres. Ce sont des pensées qui ne brillent que par l'opposition ; l'on ne présente qu'un côté de l'objet, on met dans l'ombre toutes les autres faces, et, ordinairement, ce côté qu'on choisit est une pointe, un angle sur lequel on fait jouer l'esprit avec d'autant plus de facilité, qu'on l'éloigne davantage des grandes faces sous lesquelles le bon sens a coutume de considérer les choses.

Rien n'est encore plus opposé à la véritable éloquence, que l'emploi de ces pensées fines, et la recherche de ces idées légères, déliées, sans consistance, et qui, comme la feuille du métal battu, ne prennent de l'éclat qu'en perdant de la solidité : aussi, plus on mettra de cet esprit mince et brillant dans un écrit, moins il aura de nerf, de lumière, de chaleur, et de style, à moins que cet esprit ne soit lui-même le fond du sujet, et que l'écrivain n'ait pas eu d'autre objet que la plaisanterie ; alors l'art de dire de petites choses, devient peut-être plus difficile que l'art d'en dire de grandes.

Rien n'est plus opposé au beau naturel, que la peine qu'on se donne pour exprimer des choses ordinaires : on commence d'une manière singulière ou pompeuse ; rien ne dégrade plus l'écrivain. Loin de l'admirer, on le plaint d'avoir passé tant de temps à faire de nouvelles combinaisons de syllabes, pour ne rien dire que ce que tout le monde dit. Ce défaut est celui des esprits cultivés, mais stériles ; ils ont des mots en abondance, point d'idées ; ils travaillent donc sur des mots, et s'imaginent avoir combiné des idées, parce qu'ils ont arrangé des phrases, et avoir épuré le langage quand ils l'ont corrompu en détournant les acceptions. Ces écrivains n'ont point de style, ou, si l'on veut, ils n'en ont que l'ombre. Le style doit graver des pensées ; ils ne savent que tracer des paroles.

Pour bien écrire, il faut donc posséder pleinement son sujet; il faut y réfléchir assez pour voir clairement l'ordre de ses pensées, et en former une suite, une chaîne continue, dont chaque point représente une idée; et lorsqu'on aura pris la plume, il faudra la conduire successivement sur ce premier trait, sans lui permettre de s'en écarter, sans l'appuyer trop inégalement, sans lui donner d'autre mouvement que celui qui sera déterminé par l'espace qu'elle doit parcourir. C'est en cela que consiste la sévérité du style, c'est aussi ce qui en fera l'unité et ce qui en réglera la rapidité, et cela seul aussi suffira pour le rendre précis et simple, égal et clair, vif et suivi. A cette première règle, dictée par le génie si l'on joint de la délicatesse et du goût, du scrupule sur le choix des expressions, de l'attention à ne nommer les choses que par les termes les plus généraux, le style aura de la noblesse. Si l'on y joint encore de la défiance pour son premier mouvement, du mépris pour tout ce qui n'est que brillant, et une répugnance constante pour l'équivoque et la plaisanterie, le style aura de la gravité, il aura même de la majesté; enfin, si l'on écrit comme l'on pense, si l'on est convaincu de ce que l'on veut persuader, cette bonne foi avec soi-même, qui fait la bienséance pour les autres, et la vérité du style, lui fera produire tout son effet, pourvu que cette persuasion intérieure ne se marque pas par un enthousiasme trop fort, et qu'il y ait partout plus de candeur que de confiance, plus de raison que de chaleur.

Les règles ne peuvent suppléer au génie; s'il manque, elles seront inutiles. Bien écrire, c'est tout à la-fois bien penser, bien sentir, et bien rendre; c'est avoir en même temps de l'esprit, de l'ame, et du goût. Le style suppose la réunion et l'exercice de toutes les facultés intellectuelles; les idées seules forment le fond du style, l'harmonie des paroles n'en est que l'accessoire, et ne dépend que de la sensibilité des organes; il suffit d'avoir un peu d'oreille pour éviter les dissonnances, et de l'avoir exercée, perfectionnée par la lecture des poétes et des orateurs, pour que, mécaniquement, on soit porté à l'imitation de la cadence poétique et des tours oratoires. Or, jamais l'imitation n'a rien créé; aussi cette harmonie de mots ne fait ni le fond, ni le ton du style, et se trouve souvent dans des écrits vides d'idées.

Le ton n'est que la convenance du style à la nature du sujet; il ne doit jamais être forcé; il naîtra naturellement du fond même de la chose, et dépendra beaucoup du point de généralité auquel on aura porté ses pensées. Si l'on s'est élevé aux idées les plus générales, et si l'objet en lui-même est grand, le ton paraîtra s'élever à la même hauteur: et si, en le soutenant à cette élévation, le génie fournit assez pour donner à chaque objet une forte lumière, si l'on peut ajouter la beauté du coloris à l'énergie du dessin; si l'on peut, en un mot, représenter chaque idée par une image vive et bien terminée, et former de chaque suite d'idées un tableau harmonieux et mouvant, le ton sera non-seulement élevé, mais sublime.

Les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité: la quantité des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes ne sont pas de sûrs garans de l'immortalité: si

les ouvrages qui les contiennent ne roulent que sur de petits objets, s'ils sont écrits sans goût, sans noblesse, et sans génie, ils périront, parce que les connaissances, les faits, et les découvertes s'enlèvent aisément, se transportent, et gagnent même à être mises en œuvre par des mains plus habiles. Ces choses sont hors de l'homme, le style est l'homme même· le style ne peut donc ni s'enlever, ni se transporter, ni s'altérer: s'il est·élevé, noble, sublime, l'auteur sera également admiré dans tous les temps, car il n'y a que la vérité qui soit durable, et même éternelle. Or un beau style n'est tel en effet que par le nombre infini des vérités qu'il présente. Toutes les beautés intellectuelles qui s'y trouvent, tous les rapports dont il est composé, sont autant de vérités aussi utiles, et peut-être plus précieuses pour l'esprit humain, que celles qui peuvent faire le fond du sujet.

Le sublime ne peut se trouver que dans les grands sujets. La poésie, l'histoire, et la philosophie, ont toutes le même objet, et un très-grand objet, l'homme et la nature. La philosophie décrit et dépeint la nature; la poésie la peint et l'embellit; elle peint aussi les hommes, elle les agrandit, elle les exagère, elle crée les héros et les Dieux. L'histoire ne peint que l'homme, et le peint tel qu'il est; ainsi, le ton de l'historien ne deviendra sublime que quand il fera le portrait des plus grands hommes, quand il exposera les plus grandes actions, les plus grands mouvemens, les plus grandes révolutions, et partout ailleurs il suffira qu'il soit majestueux et grave. Le ton du philosophe pourra devenir sublime toutes les fois qu'il parlera des lois de la nature, des êtres en général, de l'espace, de la matière, du mouvement et du temps, de l'ame, de l'esprit humain, des sentimens, des passions; dans le reste, il suffira qu'il soit noble et élevé. Mais le ton de l'orateur et du poéte, dès que le sujet est grand, doit toujours être sublime, parce qu'ils sont les maîtres de joindre à la grandeur de leur sujet autant de couleur, autant de mouvement, autant d'illusion qu'il leur plaît; et que, devant toujours peindre et toujours agrandir les objets, il doivent aussi partout employer toute la force, et déployer toute l'étendue de leur génie.

Buffon. Discours de Réception à l'Académie Française.

RÈGLES DE LA PONCTUATION.

L'OBJET de la ponctuation est d'indiquer dans le discours écrit les repos qu'on doit observer en le prononçant:

> Des passages divers distinguez les nuances,
> Ponctuez les repos, observez les silences,

dit M. Dorat, dans son poëme sur la déclamation. Or, comment observer ces repos, et surtout distinguer ces nuances, si les uns et les autres ne sont indiqués par une ponctuation correcte et invariable? C'est la ponctuation qui doit indiquer au lecteur la véritable articulation des divers sens partiels qui concourent à la formation d'un sens total. Cette partie de la grammaire n'est donc pas aussi indifférente qu'on paraît le croire; et les avantages qu'elle présente, semblent importer assez pour qu'on ne doive pas négliger d'en apprendre les règles. "Il est très-vrai," dit M. l'Abbé Girard, "que, par rapport à la pureté du langage, à la netteté de la phrase, à la beauté de l'expression, à la délicatesse et à la solidité des pensées, la ponctuation n'est que d'un mince mérite....mais....la ponctuation soulage et conduit le lecteur; elle lui indique les endroits où il faut se reposer, pour prendre sa respiration, et combien de temps il y doit mettre; elle contribue à l'honneur de l'intelligence, en dirigeant la lecture de manière que le stupide paraisse, comme l'homme d'esprit, comprendre ce qu'il lit; elle tient en règle l'attention de ceux qui écoutent, et leur fixe les bornes du sens; elle remédie aux obscurités qui viennent du style."

Les signes de ponctuation sont: la virgule (,), le point-virgule (;), les deux points (:), le point (.), le point interrogatif (?), le point exclamatif (!), les points suspensifs (....), le trait de séparation (—), les parenthèses (()), les guillemets ("), et l'alinéa.

Comme le système de ponctuation de M. Beauzée est le meilleur que nous ayons, je ne ferai que le simplifier. Ce célèbre grammairien établit d'abord trois principes généraux, dont il déduit ensuite avec autant de clarté que de justesse, des règles particulières avec le secours desquelles on peut triompher des principales difficultés que présente l'art de la ponctuation. Ces trois principes fondamentaux sont, 1. le besoin de respirer; 2. la distinction des sens partiels; 3. la différence des degrés de subordination qui conviennent à chacun

de ces sens partiels dans l'ensemble du discours. Pour que la ponctuation soit juste et exacte, il faut que l'attention se porte sur ces trois principes à-la-fois, et non sur quelqu'un d'eux exclusivement aux autres. Mais l'on ne doit rompre l'unité du discours, dit M. Beauzée, qu'autant que l'exige l'un de ces trois principes; il faut n'accorder à la faiblesse de l'organe ou de l'intelligence, continue-t-il, que ce qu'on ne peut leur refuser, et conserver avec scrupule l'unité de la pensée, dont la parole doit présenter une image fidèle. Passons aux règles particulières.

VIRGULE.

I. Lorsqu'il y a deux sujets, deux attributs, ou deux complémens semblables; ou ces parties sont liées ensemble par une conjonction, ou elles sont rapprochées sans conjonction: dans le premier cas, il ne faut de virgule que lorsque la longueur de ces parties sollicite un repos pour la voix. Dans ces phrases,

Il ne faut, pour plaire à Comus,
Ni le régime d'Hypocrate
Ni le luxe de Lucullus.

Cicéron dit que *les sciences et les lettres* sont *l'aliment de la jeunesse et l'amusement de la vieillesse.*

Le peuple et les savans sont ceux qui éprouvent *le plus souvent et le plus vivement* l'émotion du beau: le peuple, parce qu'il admire, comme autant de prodiges, les effets dont *les causes et les moyens* lui semblent incompréhensibles; les savans, parce qu'ils sont en état *d'apprécier et de sentir* l'excellence *et des causes et des moyens.*

Celui *qui doute et qui fait des expériences* augmente sa science, mais celui *qui est crédule et qui n'examine rien* augmente son ignorance.

J'écris les deux parties semblables sans les séparer par une virgule, parce qu'elles ne sont pas assez longues pour nécessiter un repos: dans ces phrases, au contraire,

Un fou *rempli d'erreurs que le trouble accompagne,*
Et malade à la ville ainsi qu'à la campagne,
En vain monte à cheval pour tromper son ennui
Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

L'esprit d'administration n'est pas simplement *la faculté d'approfondir un objet, ni la capacité d'en bien comparer deux ensemble;* ce n'est pas non plus *cette attention vigoureuse qui mène d'une première proposition à toutes celles qui s'y enchaînent, ni cette faculté de pénétration qui aide à juger sur des aperçus:* l'esprit d'administration dans sa perfection est un composé de tous ces talens.

L'ambitieux capable *de consulter sans prévention la mesure de ses*

forces, et de n'être point abusé par le sentiment de leur étendue : l'ambitieux dont les vues sont *d'opérer le plus grand bien possible, et de renverser avec intrépidité tout ce qui pourrait le contrarier :* cet ambitieux annonce une ame grande et digne des plus hauts emplois.

Les deux parties semblables, quoique rapprochées par une conjonction, sont cependant séparées entr'elles par une virgule ; parce qu'elles sont trop longues pour pouvoir être prononcées d'un seul trait.

Dans le second cas, c'est-à-dire, lorsque les deux parties sont rapprochées sans conjonction ; la virgule doit avoir lieu après chacune de ces parties.

L'affluence des mots, celle des tours heureux, constituent l'abondance du style.

Quitte-t-on *ses penchans, ses plaisirs les plus doux?*

Il n'y a pas de service *plus pénible, plus dur,* que celui *des parvenus, des gens de rien enrichis ;* étonnés d'un pouvoir qui n'était pas fait pour eux, ils exercent un empire cruel sur leurs malheureux serviteurs.

Remarquez que, lorsqu'on n'a que deux de ces parties, on ne doit omettre la conjonction que dans les cas où la seconde partie est synonyme de la première, ou lui est ajoutée pour peindre une nuance de plus, comme dans le dernier exemple que nous venons de citer. Mais on dirait mal sans conjonction :

Rien n'est plus impoli que ces regards effrontés, que les jeunes gens jettent souvent sur les femmes dans les promenades, dans les autres lieux publics.

Il faut dire,

Dans les promenades et dans les autres lieux publics.

II. Lorsqu'il y a plus de deux sujets, de deux attributs, de deux complémens semblables, chacun d'eux veut la virgule après lui.

> ..... *la satiété, la langueur, le dégoût,*
> Naissent du vrai malheur d'avoir joui de tout.

Un esprit orné, un caractère doux, une politesse attentive, des manières aisées, le maintien et les propos décens, sont les seules qualités qui puissent nous rendre véritablement aimables dans la société.

Les moyens qu'on emploie, le but qu'on se propose, les talens qu'on réunit ou dont on est privé, rendent l'ambition ou louable ou criminelle.

> Les faux talens sont *hardis, effrontés,*
> *Souples, adroits, et jamais rebutés.*

La sagesse *fixe le point auquel les idées les plus salutaires commencent à se dénaturer, indique le moment où il faut agir et celui où il faut s'arrêter, s'applique essentiellement à prévenir les fautes, et pose des barrières sur le bord des précipices.*

Ce n'est qu'auprès des grands qu'on trouve *cette aisance, cette politesse, cette aménité, ce je ne sais quoi qu'on peut appeler le vernis de l'esprit et la fleur de l'imagination.*

J'ai vu mille peines cruelles
Sous un vain masque de bonheur
Mille petitesses réelles
Sous une écorce de grandeur,
Mille lâchetés infidelles
Sous un coloris de candeur.

C'est une divinité *qui n'accepte des offrandes que pour les répandre, qui demande plus d'attachement que de crainte, qui sourit en fesant du bien, et qui soupire en lançant la foudre.*

Remarquez 1. que nous séparons aussi le dernier sujet de l'attribut; parce que celui-ci est un attribut commun, dont la correspondance est la même avec tous les sujets: l'absence de la virgule après le dernier sujet, accuserait une correspondance exclusive entre ce sujet et l'attribut, ce qui serait faux. Il est cependant des cas où le dernier sujet reçoit seul l'attribut, et alors il ne faut point de virgule. Ponctuez donc ainsi ces deux vers suivans,

Le Pérou, le Potose, *Alzire* est sa conquête.

Paris, les champs, *tout* convient à mon cœur.

Parce que l'attribut n'est adapté grammaticalement qu'au dernier sujet.

Remarquez 2. que, quoique ces deux dernières parties soient jointes ensemble par une conjonction, il faut également la virgule avant celle-ci. Ponctuez donc ainsi les phrases suivantes,

Le sagesse, l'esprit, *les grâces, et la raison,* sont des qualités rarement réunies dans la même personne.

Les biens, *les honneurs, ni la beauté,* n'éblouissent jamais les yeux du sage.

L'homme de bon sens n'a les yeux fixés que sur le mérite personnel, *sur les avantages réels, ou sur l'emploi qu'on fait de ceux qui ne le sont pas.*

Les auteurs, en général, ne mettent point de virgule avant la conjonction; mais cette manière de ponctuer n'est pas exacte, parce que la dernière partie, quoique précédée d'une conjonction, n'a pas une liaison plus étroite avec celle qui la précède immédiatement qu'avec les autres. Le cas où il ne faut point de virgule, c'est lorsqu'on

groupe cette dernière partie avec celle qui la précède pour leur adapter une idée commune, comme dans cette phrase déjà citée.

Un esprit orné, un caractère doux, une politesse attentive, des manières aisées, *le maintien et le propos décens*, sont les seules qualités, &c.

Là, *le maintien et le propos* ne sont point séparés par une virgule; parce que ces deux mots sont unis ensemble pour recevoir la qualification *décens*, qui correspond également à l'un et à l'autre.

III. Un complément quelconque qui détermine la signification du mot qu'il complète, ne doit point en être séparé par la virgule; celui, au contraire, qui ne fait que développer son mot dominant, doit toujours en être séparé par une virgule. Dans ces phrases,

Qui trouve tout mauvais est rempli de malice;
Un œil *qui voit tout jaune* est rempli de jaunisse.

Je ne vois que des supplices
A la suite des délices
Que promet la volupté.

La patrie est aux lieux *où l'ame est enchaînée.*

Je puis choisir, dit-on, ou beaucoup d'ans *sans gloire*,
Ou peu de jours *suivis d'une longue mémoire.*

Il ne faut point de virgule entre le mot dominant et son complément, parce que celui-ci détermine la signification du mot qu'il complète. Un complément détermine la signification de son mot dominant, toutes les fois que celui-ci, sans ce complément, ne pourrait se construire avec les autres mots de la phrase, sans présenter une idée fausse ou vide de sens. Or, dans les phrases citées, on ne pourrait pas dire avec vérité qu'un œil est rempli de jaunisse, qu'on ne voit que des supplices à la suite des délices; parce que tous les yeux ne sont pas remplis de jaunisse; parce qu'on ne voit pas des supplices à la suite des délices que promet la vertu, par exemple. De même il serait ridicule de dire tout simplement que la vertu est aux lieux. Il est donc clair que dans ces exemples les compléments sont déterminatifs, et que par conséquent ils ne doivent point être précédés d'une virgule. Dans les phrases suivantes, au contraire:

Le temps, *qui fuit sur nos plaisirs*,
Semble s'arrêter sur nos peines.

Le temps, *qui détruit tout*, semble accroître mes maux.

Diogène dit que les grands sont comme le feu, *dont il ne faut ni trop s'éloigner ni s'approcher de trop près.*

L'amour-propre, *qui toujours flatte*, et l'étourderie, *qui ne voit guère les choses telles qu'elles sont*, font que bien des gens présument

trop de l'amitié des personnes qu'ils fréquentent, et ne savent pas mesurer jusqu'où l'on peut aller avec elles.

L'harmonieux Vertot, *toujours noble et rapide*,
Fait revivre Népos, Salluste, et Thucydide.
Le véhément Raynal, *quelquefois trop hardi*,
Profond comme Tucite, est plus brillant que lui.

L'ennui, *cette stagnation mortelle*, est produite dans l'homme par l'absence des sensations capables de l'avertir de son existence d'une manière agréable.

Le sage gagne à tout : l'école du malheur
Lui sert à mieux sentir le vrai prix du bonheur,
Il sait à quels malheurs l'expose sa nature;
Dans des jours malheureux disciple de Zénon,
Dans des jours fortunés disciple d'Epicure,
Pour tous les cas prévus il arme sa raison.

Il faut une virgule entre le mot dominant et son complément, parce que celui-ci n'est point déterminatif. Le mot dominant, privé de son complément, n'en pourrait pas moins être construit avec les autres mots de la phrase, sans présenter une idée fausse ou vide de sens. On dirait avec la même vérité, le temps semble s'arrêter sur nos peines; le temps semble accroître mes maux. Diogène dit que les grands sont comme le feu; &c. &c. Le complément s'appelle alors explicatif.

IV. Deux phrases dépendantes l'une de l'autre ou par le sens ou par la forme grammaticale, ne doivent être séparées que par une virgule; lorsque quelqu'une de leurs parties n'a pas réclamé la virgule :

L'intérêt est l'aiguillon du peuple, mais la gloire est celui des grandes ames.

On doit parler des vertus le plus hautement possible, mais il faut les pratiquer avec modestie.

Le cœur d'un avare est le tonneau des Danaïdes, rien ne saurait le remplir.

La jeunesse d'une femme est pour elle les jardins d'Armide, mais le désert est au bout.

Son esprit est encore dans le bouton, il n'attend qu'un coup de soleil pour éclore.

Mon assertion ne fait épigramme sur personne, c'est une vérité qu frappe sur le général.

Les plus coupables sont les moins généreux, c'est la règle.

Aussitôt que la lumière
A redoré nos côteaux,
Je commence ma carrière
Par visiter mes tonneaux, &c.

V. Dans le style coupé, où les phrases se succèdent rapidement, n'employez que la virgule ; à moins que quelqu'une d'elles ne renferme des parties subalternes qui exigent la virgule.

Les voilà comme deux bêtes qui cherchent à se déchirer ; *le feu brille dans leurs yeux, ils se raccourcissent, ils s'alongent, ils se baissent, ils se relèvent, ils s'élancent, ils sont altérés de sang.*

Tibulle est sans contredit le premier des poétes érotiques ; *sa philosophie est douce, sa mélancolie est touchante, son coloris est brillant, ses tableaux sont animés, sa sensibilité est profonde.*

On débute par une phrase principale, qui est séparée des autres par une ponctuation plus forte ; parce que les autres phrases ne font que développer ce que présente la première : et quoique chacune de ces phrases soit indépendante des autres, à ne considérer que la forme grammaticale ; elles ont cependant ensemble une affinité logique, qui les rend toutes parties similaires d'un sens total et principal. Ponctuez de même avec la seule virgule les vers suivans de la Cantate de Circé de Rousseau :

Sa voix redoutable
Trouble les enfers,
Un bruit formidable
Gronde dans les airs,
Un voile effroyable
Couvre l'univers,
La terre tremblante
Frémit de terreur,
L'onde turbulente
Mugit de fureur,
La lune sanglante
Recule d'horreur.

Une ponctuation plus forte semblerait devoir donner des entraves à la véhémence et à la rapidité avec laquelle ces vers doivent être prononcés. Les idées s'y précipitent comme un torrent, la prononciation doit se précipiter avec elles ; elle ne doit observer de repos, qu'autant qu'il en faut pour qu'on puisse distinguer chaque idée l'une de l'autre : or le plus faible repos peut suffire, la plus faible ponctuation doit donc suffire aussi.

VI. Si une phrase ne renferme aucune inversion, et qu'elle ne soit pas assez longue pour fatiguer les poumons ; elle doit être écrite sans ponctuation.

Le sourire des grâces est la parure des vertus.
Le mépris de la gloire conduit au mépris de la vertu.
C'est par le temple de la vertu qu'on arrive à celui du bonheur.
Le grand art de vivre est d'exiger fort peu et d'accorder beaucoup.

Il ne faut pas de très-bons poumons pour fournir cette tenue. Du reste si l'on a besoin de prendre haleine, on ne doit pas craindre de sus-

pendre sa lecture où même il n'y a pas de repos indiqué ; on fatiguerait bien plus l'oreille par un essoufflement, qu'on ne peut nuire à l'unité du sens par un repos ménagé entre des parties qui semblent indivisibles. Dans l'écriture, pour ne pas la hérisser de signes de ponctuation; on ne doit indiquer que les silences qu'on juge absolument nécessaires ; mais le lecteur doit se ménager les suspensions qui lui sont nécessaires, pour lire avec grâce et sans contrainte.

Si l'étendue de la phrase excède les forces ordinaires des poumons, il faut y ménager des silences par des virgules, placées de manière qu'elles servent à y distinguer quelqu'une des parties qui la constituent, comme le sujet, un complément, &c.

Nul ne sait mieux priser les beautés d'un ouvrage,
Que celui qui s'occupe à chercher ses défauts.
Ce que j'appelle esprit, c'est la vive peinture
Des naïves beautés qu'étale la nature,
Qui fait que d'un coup d'œil le lecteur aperçoit,
Un objet tout entier et tel qu'il le conçoit.

Le plaisir de soulager un infortuné, est un remède sûr contre le déplaisir que nous fait sa présence.

Lorsque la construction naturelle est gênée par quelque inversion, la partie transposée doit être entre deux virgules ; mais il faut que cette partie ne soit qu'un complément circonstanciel, et non un complément déterminatif. On entend par complément circonstanciel celui qui exprime une circonstance quelconque de l'action énoncée dans le verbe. Ainsi dans ces vers,

Une divinité volage
Nous anime et nous conduit tous;
C'est elle qui, *dans le même âge*,
Renouvelle cent fois nos goûts.
Ainsi, *pour peindre l'origine*
De nos caprices renaissans,
Regarde une troupe enfantine
Qui, *par des tuyaux différens*,
Dans l'onde où le savon domine,
Forme des globes transparens.
Un souffle *à ces boules légères*
Porte l'éclat brillant des fleurs ;
De leurs nuances passagères
Un souffle nourrit les couleurs ;
L'air qui les enfle et les colore,
En voltigeant sous nos lambris,
Leur donne ou la fraîcheur de Flore,
Ou le teint ambré de l'Aurore,
Ou le vert inconstant d'Iris :
Mais ce vain chef-d'œuvre d'Eole
Qu'un souffle léger a produit,
Dans l'instant qu'il brille et qu'il vole,
Par un souffle s'évanouit.
Français, connaissez votre image :
Des modes vous êtes l'ouvrage,
Leur souffle incertain vous conduit,

Vous séduisez, on rend hommage
A l'illusion qui vous suit ;
Mais ce triomphe de passage,
Effet rapide de l'usage
Par un autre usage est détruit.—*Le C. de B**.*

Dans le même âge, pour peindre l'origine de nos caprices renaissans, par des tuyaux différens, dans l'onde où le savon domine, en voltigeant sous nos lambris, dans l'instant qu'il brille et qu'il vole, sont tout autant de complémens circonstanciels ; parce qu'ils expriment des circonstances ou de temps, ou de lieu, ou de manière, &c, aussi sont-ils tous insérés entre deux virgules : mais ceux-ci, *à ces boules légères, de leurs nuances passagères, des modes, par un autre usage,* sont tous des complémens déterminatifs ; c'est pourquoi ils ne sont point séparés par une virgule des mots qu'ils complètent.

Remarquez que si le complément circonstanciel était très-court, il ne faudrait point de virgules. Ainsi, dans ces vers de la pièce citée,

Par un souffle s'évanouit,

nous n'avons point mis de virgule ; parce que ce complément circonstanciel est court. Dans la phrase suivant,

La vue d'un infortuné fait sur quelques hommes le même effet que la tête de Méduse, à son aspect leurs cœurs se changent en rochers ;

A son aspect, qui est un complément circonstanciel transposé, n'est cependant pas séparé par une virgule des mots qu'il complète ; parce qu'il est court.

VII. Les phrases incidentes, les apostrophes, et tous les mots jetés dans la phrase pour lui donner de l'énergie, doivent être entre deux virgules.

La pudeur, *dit l'impudent Diogène lui-même,* est la couleur de la vertu.

Le sage, *dit Horace,* ne reconnaît que Jupiter au-dessus de lui.

Non, non, sans le secours des filles de mémoire,
Vous vous flattez en vain, *partisans de la gloire,*
D'assurer à vos noms un heureux souvenir ;
Si la main des neuf sœurs ne pare vos trophées,
Vos vertus étouffées
N'éclaireront jamais les yeux de l'avenir.
Moi, je m'arrêterais à de vaines menaces !
Et je fuirais l'honneur qui m'attend sur vos traces !
Les parques à ma mère, *il est vrai,* l'ont prédit ;
Lorsque, &c.

POINT-VIRGULE, OU VIRGULE PONCTUÉE.

I. Lorsque les parties semblables d'une phrase, ou deux phrases liées ensemble par une conjonction ou par le sens, ont déjà réclamé le secours de la virgule dans quelqu'une de leurs parties subalternes ;

ces parties semblables ou ces phrases doivent être séparées les unes des autres par le point-virgule.

Des membres souples et nerveux, des articulations marquées, des formes qui portent l'empreinte ou d'une résistance ferme ou d'une action libre et prompte ; une stature dont l'élégance et la hauteur n'aient rien de frêle, dont la solidité robuste n'ait rien de lourd ni de massif ; une telle correspondance des parties l'une avec l'autre, une symétrie, un accord, un équilibre si parfaits, que le jeu mécanique en soit facile et sûr ; des traits où la fierté, l'assurance, l'audace, et pour une autre cause, la bonté, la tendresse, la sensibilité, soient peintes ; des yeux où brille une ame à-la-fois douce et forte ; une bouche qui semble disposée à sourire à la nature et à l'amour : tout cela compose le caractère de la beauté mâle.

Notre ame, ce rayon de la divinité,
Dans le calme des sens, *médite en liberté ;*
Sonde ses profondeurs ; cherche au fond d'elle-même
Les trésors qu'en son sein cacha l'Etre suprême ;
S'échauffe par degrés ; prépare ce moment
Où, saisi tout-à-coup d'un saint frémissement
Sur des ailes de feu l'esprit vole et s'élance,
Et des lieux et des temps franchit l'espace immense,
Ramenant tour à-tour son vol audacieux,
Et des cieux à la terre et de la terre aux cieux.

Politesse noble, *qui sait approuver sans fadeur, louer sans jalousie, railler sans aigreur ; qui saisit les ridicules avec plus de gaieté que de malice ; qui jette de l'agrément sur les choses les plus sérieuses, soit par le sel de l'ironie, soit par la finesse de l'expression ; qui passe légèrement du grave à l'enjoué, sait se faire entendre en se faisant deviner, montre de l'esprit sans en chercher, et donne à des sentimens vertueux le ton et les couleurs d'une joie douce.*

Ne se fier à personne, se fier à tout le monde, sont deux vices, dit Sénèque ; mais il y a plus d'honnêteté dans l'un et plus de sûreté dans l'autre.

Si l'on voulait, dans le commerce de la vie, s'obstiner à ne mettre jamais les hommes qu'à leur vraie place ; on se verrait bientôt brouillé avec tout le monde.

Le commerce qui s'établit assez souvent entre la noblesse indigente et la bourgeoisie opulente, n'est ordinairement qu'un combat de deux vanités assez ridicules ; les financiers sont méprisés des grands qu'ils fréquentent, et se dégradent ainsi par une liaison qu'ils croient les illustrer.

Le monde est un théâtre sur lequel chacun veut se montrer à son avantage ; pour bien jouer son rôle, il est utile de laisser chacun jouer le sien.

Tous les hommes désirent les louanges ; soit parce qu'ils ont des doutes sur leur propre mérite, et qu'elles les rassurent contre le sentiment de leur faiblesse ; soit parce qu'elles contribuent à leur donner

promptement le plus grand avantage de la société, c'est-à-dire, l'estime du public.

Dans le premier exemple, les sujets distincts sont séparés les uns des autres par le point-virgule ; parce que la plupart d'eux ont des parties subalternes distinguées par la virgule.

On a remarqué sans doute que chaque sujet particulier, dans cet exemple, n'est pas toujours distingué par le point-virgule ; mais voici la raison de cette ponctuation : dans ce groupe de sujets, par exemple,

Des membres souples et nerveux, des articulations marquées, des formes qui portent l'empreinte ou d'une résistance ferme ou d'une action libre et prompte ;

Nous ne les séparons les uns des autres que par la virgule ; parce qu'ils ont entr'eux un rapport plus étroit, plus intime, qu'avec les autres sujets. Le dernier n'est que le développement des deux premiers, ces trois sujets semblent n'en faire qu'un ; c'est pourquoi nous ne plaçons le point-virgule qu'après le dernier. Dans tous les cas semblables, on aura soin de ponctuer de même.

Dans le second exemple, les attributs distincts sont séparés les uns des autres par le point-virgule : parce que l'un d'eux a besoin de la virgule pour le distinguer des parties subalternes.

Dans le troisième, les phrases complétives sont aussi séparées les unes des autres par le point-virgule ; parce qu'elles ont des parties subalternes distinguées par la virgule. La première de ces phrases est séparée de son mot dominant par une virgule, parce que cette phrase est un complément explicatif et non déterminatif.

Dans les autres exemples enfin, on voit deux phrases liées ensemble par une conjonction ou par le sens, qui sont séparées l'une de l'autre par le point-virgule ; parce que l'une ou l'autre de ces phrases a des parties subalternes distinguées par la virgule.

II. Dans le style coupé, si quelqu'une des phrases détachés a des parties subalternes distinguées par la virgule, il faut séparer par un point et une virgule toutes les phrases homologues du sens total, c'est-à-dire, celles qui concourent de la même manière à l'intégrité de ce sens total.

Il (le coq) est né pour l'amour, il est né pour l'empire.

. . . . . .

Une crête de pourpre arme son front royal ;
Son œil noir lance au loin de vives étincelles ;
Un plumage éclatant peint son corps et ses ailes,
Dore son cou superbe, et flotte en longs cheveux ;
De sanglans éperons arment ses pieds nerveux ;
Sa queue, en se jouant du dos jusqu'à la crête,
S'avance, se recourbe en ombrageant sa tête.

Quand César expira . . . . . .

. . . . . .

Des bataillons armés dans les airs se heurtaient;
Sous leurs glaçons tremblans les Alpes s'agitaient;
On vit errer, la nuit, des spectres lamentables;
Des bois muets sortaient des voix épouvantables;
L'airain même parut sensible à nos malheurs;
Sur le marbre amolli l'on vit couler des pleurs;
La terre s'entr'ouvrit; les fleuves reculèrent;
Et, pour comble d'effroi,—les animaux parlèrent.

III. Dans une énumération quelconque dont les principaux articles sont subdivisés, pour quelque raison que ce puisse être, en parties subalternes qui réclament la virgule, il faut distinguer les articles principaux par un point et une virgule.

On distingue diverses sortes de styles: le style uni, où l'on ne voit ni expressions ni pensées bien remarquables; le style facile, qui ne sent point le travail; le style naturel, qui n'est ni recherché ni forcé; le style rapide, qui attache et entraîne; le style grave, qui évite les saillies et les plaisanteries; le style méthodique, qui marche avec ordre, ne se permettant aucun écart; le style précis, qui rend les idées avec le moins de mots qu'il est possible; le style ferme et énergique, où la justesse des expressions répond à la solidité des pensées; le style doux et insinuant, qui fait concevoir et sentir les choses sans effort; le style vif et animé, où les idées sont pressées et se succèdent avec rapidité; le style pathétique, qui remue, agite, transporte, subjugue; le style fin, qui sous des expressions simples montre des idées choisies; le style gracieux, qui est plein de pensées délicates et de descriptions riantes; le style élégant, où les expressions sont bien choisies et bien arrangées; le style varié, qui se fait remarquer par la multiplicité des tours et des ornemens; le style riche, qui abonde en idées et en expressions; le style brillant et fleuri, qui éclate en images; le style nombreux, dont le mouvement agréable flatte l'oreille; le style pittoresque, qui présente vivement les objets.

Là règnent les bons rois qu'ont produits tous les âges;
Là sont les vrais héros; là vivent les vrais sages;
Là, sur un trône d'or, Charlemagne et Clovis
Veillent du haut des cieux sur l'empire des lis.

Un peuple de héros va naître en ces climats.

. . . . . .

A travers mille feux je vois Condé paraître,
Tour-à-tour la terreur et l'appui de son maître;
Turenne, de Condé le généreux rival,
Moins brillant, mais plus sage, et du moins son égal;
Catinat réunit, par un rare assemblage,
Les talens du guerrier et les vertus du sage;
Vauban, sur un rempart, le compas à la main,
Rit du bruit impuissant de cent foudres d'airain;
Malheureux à la cour, invincible à la guerre,
Luxembourg fait trembler l'empire et l'Angleterre;
Regardez dans Denain l'audacieux Villars,
Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars,
Arbitre de la paix que la victoire amène,
Digne appui de son roi, digne rival d'Eugène.

DEUX POINTS.

I. Nous avons dit ailleurs que, lorsque plusieurs parties semblables sont subdivisées en parties distinguées par la virgule, ces parties semblables doivent être séparées les unes des autres par un point-virgule; nous disons maintenant que ces parties semblables ainsi ponctuées, doivent être séparées par les deux points de la phrase dont elles dépendent.

L'affluence des sentimens, des images, et des pensées; les grands développemens des idées qu'un esprit lumineux anime et fait éclore; la langue même, devenue plus abondante et plus féconde pour exprimer de nouveaux rapports, ou pour donner plus d'énergie ou de chaleur aux mouvemens de l'ame: tout cela nous étonne, et le ravissement où nous sommes n'est que le sentiment du beau.

Avoir parcouru l'un et l'autre hémisphère, traversé les continens et les mers, surmonté les sommets sourcilleux de ces montagnes embrasées, où des glaces éternelles bravent également et les feux souterrains et les feux du midi; s'être livré à la pente précipitée de ces cataractes écumantes, dont les eaux suspendues semblent moins rouler sur la terre que descendre des nues; avoir pénétré dans ces vastes déserts, dans ces solitudes immenses, où l'on trouve à peine quelques vestiges de l'homme, où la nature, accoutumée au plus profond silence, dut être étonnée de s'entendre interroger pour la première fois; avoir plus fait, en un mot, par le seul motif de la gloire des lettres, que l'on ne fit jamais par la soif de l'or: voilà ce que connaît de vous (M. de la Condamine) l'Europe, et ce que dira la postérité.

On voit dans ces exemples que les parties semblables sont distinguées par un point-virgule, et que la phrase à laquelle appartiennent ces parties semblables est séparée de celles-ci par deux points. La raison de cette ponctuation est facile à saisir. Si la phrase à laquelle appartiennent ces parties n'était séparée d'elles que par un point-virgule; revêtue du même caractère de subordination que ces phrases, elle semblerait être aussi une partie semblable; il faut donc qu'elle soit distinguée par un autre signe de ponctuation, puisqu'elle n'a pas le même degré de proportion.

II. Si, après deux phrases séparées l'une de l'autre par un point-virgule, on en ajoute une troisième qui leur appartienne par le sens; celle-ci doit être distinguée par les deux points.

L'esprit, les talens, le génie, procurent la célébrité; c'est le premier pas vers la renommée: mais les avantages en sont peut-être moins réels que ceux de la réputation d'honneur.

Il ne faut se lier qu'avec des personnes estimables, dont on n'ait point à rougir; parce qu'en vivant dans l'intimité avec des gens

méprisables, il faut nécessairement avoir l'air de l'estime auprès d'eux: et le bas flatteur, l'homme vil est le seul qui puisse consentir à vivre long-temps sous le masque.

En général il ne peut y avoir d'agrémens réciproques et durables dans les mésalliances de société, dans les liaisons avec des personnes qui diffèrent trop; ceux qui sentent leur supériorité la font bientôt sentir: et bientôt naissent les discordes et les haines, fruits nécessaires des hauteurs, des mépris, des railleries, que l'on fait communément éprouver à ceux qu'on voit au-dessous de soi.

III. Si une énumération est précédée d'une phrase qui l'annonce, cette phrase doit être séparée des détails par les deux points.

Il y a deux grands traits qui peignent le caractère: l'activité à rendre service, qui prouve de la générosité; le silence sur les services rendus, qui annonce de la grandeur d'ame.

L'ignoble peut être dans l'air, dans les manières, dans les sentimens, dans le style: l'air est ignoble, lorsqu'au premier aspect d'un homme qui se présente à nous, nous nous méprenons sur son état, et nous sommes tentés de le reléguer dans quelque condition abjecte; les manières sont ignobles, lorsqu'elles décèlent un intérêt sordide; les sentimens sont ignobles, lorsqu'on y remarque la vérité, la justice, et la vertu, blessées par la préférence qu'on accorde sur elles à tout autre objet; le ton dans la conversation et le style dans les écrits sont ignobles, lorsque les expressions, les comparaisons, les idées, sont empruntées d'objets vils et populaires.

IV. Une suite de phrases énonçant des maximes, des sentences relatives à un même objet principal, à une même fin, et indépendantes les unes des autres et pour la forme grammaticale et pour le sens, doivent être distinguées entr'elles par les deux points; si elles sont construites à-peu-près de la même manière.

L'heureuse conformation des organes s'annonce par un air de force: celle des fluides par un air de vivacité: un air fin est comme l'étincelle de l'esprit: un air doux promet des égards flatteurs: un air noble marque l'élévation des sentimens: un air tendre semble être le garant d'un retour d'amitié.

Dans les sujets qui appartiennent à la mémoire, l'écrivain expose, raconte; il faut que son style soit uni, facile, naturel, et rapide: dans les sujets qui appartiennent à la raison, l'écrivain se propose d'instruire; il faut que son style soit grave, méthodique, précis, ferme, énergique: dans les sujets qui appartiennent au sentiment, l'écrivain veut toucher; il faut que son style soit doux, insinuant, vif, animé, pathétique: dans les sujets qui appartiennent à l'imagination, l'écrivain cherche à plaire; il faut que son style soit fin, gracieux, élégant, varié, riche, brillant, fleuri, nombreux, pittoresque.

V. Toute citation, longue ou courte, doit être distinguée de la phrase qui l'annonce par les deux points:

Nous devons avoir beaucoup d'indulgence pour les folies des autres, disons comme les Lacédémoniens: *puisqu'Alexandre veut être Dieu, qu'il soit Dieu.*

La mort n'effraie point l'homme vertueux, qui, satisfait du rôle qu'il a joué, se retire de la scène avec tranquillité et dit: *J'ai vécu, j'ai bien fourni la carrière que le sort m'avait tracée.*

Une femme Spartiate disait à son fils: *Console-toi, mon fils, de la jambe que tu as perdue; tu ne feras pas un pas qui ne te rappelle que tu as défendu la patrie.*

POINT.

Le point doit terminer toutes les phrases indépendantes de celles qui suivent, ou du moins qui ne se lient avec elles que par ces rapports vagues et généraux qui règnent entre toutes les parties d'un discours.

M. Beauzée voudrait qu'on n'employât pas le point aussi fréquemment qu'on le fait ordinairement. " La plupart des écrivains," dit-il, " multiplient trop l'usage du point, et tombent par-là dans l'inconvénient de trop diviser des sens, qui tiennent ensemble par des liens plus forts que ceux dont on laisse subsister les traces. Ce n'est pas que ces auteurs ne voient parfaitement toute la liaison des parties de leur ouvrage; mais ou ils ignorent l'usage précis des ponctuations, ou ils négligent d'y donner l'attention convenable: par-là ils mettent dans la lecture de leurs œuvres une difficulté réelle, pour ceux mêmes qui savent le mieux lire; et quelquefois ils courent les risques d'être mal-entendus."

POINT INTERROGATIF.

Toute phrase qui interroge doit être terminée par le point interrogatif.

Pourrais-je, en proie aux soins vulgaires,
Dans la commune illusion,
Offusquer mes propres lumières
Du bandeau de l'opinion?
Irais-je, adulateur sordide,
Encenser un sot dans l'éclat,
Amuser un Crésus stupide,
Et monseigneuriser un fat;
Sur des espérances frivoles,
Adorer avec lâcheté
Ces chimériques fariboles
De grandeur et de dignité,
Et vil client de la fierté,
A de méprisables idoles
Prostituer la vérité?
Irais-je, par d'indignes brigues,

Ramper à replis tortueux
Dans de puériles intrigues,
Sans oser être vertueux?
De la sublime poésie
Profanant l'aimable harmonie,
Irais-je par de vains accens,
Chatouiller l'oreille engourdie
De cent ignares importans,
Dont l'ame massive, assoupie
Dans des organes impuissans,
Ou livrée aux fougues des sens;
Ignore les dons du génie
Et les plaisirs du sentiment?—*Gresset.*

POINT EXCLAMATIF.

Toutes les phrases et même tous les mots qu'on doit prononcer avec exclamation, doivent être suivis du point exclamatif.

Quoi! toujours malgré nos remontrances,
Heurter le fondement de toutes les sciences,
La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois,
Et les fait, la main haute, obéir à ses lois!

Tout ce que vous prêchez est, je crois, bel et bon;
Mais je ne saurais, moi, parler votre jargon.

L'impudente! appeler un jargon le langage
Fondé sur la raison et sur le bel usage!—

Quand on se fait entendre, on parle toujours bien;
Et tous vos beaux dictons ne servent pas de rien.

Eh! ne voilà-t-il pas encore de son style?
Ne servent pas de rien!
ô cervelle indocile!
Faut-il qu'avec les soins qu'on prend incessamment,
On ne te puisse apprendre à parler congrûment? &c.
Les Femmes Savantes de Molière.

POINTS SUSPENSIFS.

Les points suspensifs servent à désigner les morceaux dont l'intérêt exige une longue suspension. Cette ponctuation, peut avoir également lieu dans le genre sérieux et dans le genre plaisant.

Que te dirai-je enfin?...dans ce péril extrême,
Je tremblai, Sophronyme, et tremblai pour moi-même...
Pour apaiser les dieux, je priai...je promis...
Non, je ne promis rien, dieux cruels! j'en frémis...
Neptune, l'instrument d'une indigne faiblesse
S'empara de mon cœur et dicta la promesse.
S'il n'en eût inspiré le barbare dessein;
Non, je n'aurais jamais promis de sang humain.

"Sauve des malheureux si voisins du naufrage,
Dieux puissants," m'écriai-je, "et rends-nous au rivage;
Le premier des sujets rencontré par son roi,
A Neptune immolé satisfera pour moi."...
Mon sacrilége vœu rendit le calme à l'onde,
Mais rien ne peut le rendre à ma douleur profonde;
Et, l'effroi succédant à mes premiers transports,
Je me sentis glacé en revoyant ces bords;
Je les trouvai déserts; tout avait fui l'orage..
Un seul homme alarmé parcourait le rivage;
Il semblait de ses pleurs mouiller quelques débris;
J'en approche en tremblant... hélas! c'était mon fils.
Idoménée, trag. de Crébillon.

Après le malheur effroyable
Qui vient d'arriver à mes yeux,
Je croirai désormais, grands dieux,
Qu'il n'est rien d'incroyable.
J'ai vu.. sans mourir de douleur,
J'ai vu... siècles futurs, vous ne le pourrez croire;
Ah! j'en frémis encor de dépit et d'horreur:
J'ai vu mon verre plein, et je n'ai pu le boire.

TRAIT DE SÉPARATION.

Dans le dialogue, pour faire disparaître ces monotones *dit-il, reprit-il, répondit-il,* on emploie un trait de séparation. Ce signe tient lieu de ces phrases incidentes, et annonce un autre interlocuteur. On peut en voir l'usage et l'utilité dans les inimitables contes de M. de Marmontel. Je ne citerai que cet exemple, tiré de la fable du loup et du chien:

Chemin fesant, il vit le cou du chien pelé.
Qu'est cela, lui dit-il?—rien—quoi rien?—peu de chose—
Mais encor—le collier dont je suis attaché,
De ce que vous voyez, est peut-être la cause.—
Attaché, dit le loup, vous ne courez donc pas
Où vous voulez?—pas toujours; mais qu'importe—
Il m'importe si bien que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte.

PARENTHÈSES.

On n'emploie ces signes que pour clore une espèce de note qui jette un trait de lumière dans la phrase où elle est interposée, ou y ajoute une idée qui ne s'enchaîne pas avec les autres.

Eh bien, que gagnez-vous, dites-moi, par journée?—
Tantôt plus, tantôt moins; le mal est que toujours,
(Et sans cela nos gains seraient assez honnêtes)
Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours
Qu'il faut chômer; on nous ruine en fêtes.

L'homme vertueux n'est jamais malheureux; *on n'est point sous le malheur*, a dit un philosophe (Démocrite), *tant qu'on est loin de l'injustice.*

Que peuvent contre lui (contre Dieu) tous les rois de la terre?

GUILLEMETS.

On emploie ces signes devant le premier mot, et quelquefois devant chaque nouvelle ligne d'un discours cité, et après le dernier mot de ce discours.

Mes lecteurs ne seront pas fâchés de trouver ici un des plus beaux morceaux de *la Jérusalem Délivrée;* on y verra presque toute la nature dans l'abattement et dans la langueur: le voici: " Cependant " le soleil est dans le signe du cancer, et du feu de ses rayons il em- " brase la terre. La chaleur épuise les forces des guerriers, et nuit " aux desseins des héros. Les astres ne répandent plus une bénigne " influence, leur aspect malfesant porte dans l'air les impre- " ssions les plus funestes; tout est en proie à une ardeur qui con- " sume et dévore. A un jour brûlant succède une nuit plus " cruelle, que remplace un jour plus affreux. Jamais le soleil ne " se lève que couvert de vapeurs sanglantes, sinistre présage " d'un jour malheureux; jamais il ne se couche que des taches " rougeâtres ne menacent d'un aussi triste lendemain: toujours le " mal présent est aigri par l'affreuse certitude du mal qui doit le " suivre. Sous ses rayons brûlans, la fleur tombe desséchée; la " feuille pâlit; l'herbe languit altérée; la terre s'ouvre; et les sources " tarissent. Tout éprouve la colère céleste; et les nues stériles, ré- " pandues dans les airs, n'y sont plus que des vapeurs enflammées. " Le ciel semble une noire fournaise; les yeux ne trouvent plus où se " reposer; le zéphir se tait, enchaîné dans ses grottes obscures; l'air " est immobile; quelquefois seulement la brûlante haleine d'un vent " qui souffle du côté du rivage more, l'agite et l'enflamme encore " davantage. Les ombres de la nuit sont embrasées de la chaleur du " jour, son voile est allumé du feu des comètes, et chargé d'exha- " laisons funestes. O terre malheureuse! le ciel te refuse sa rosée; " les herbes et les fleurs mourantes attendent en vain les pleurs de " l'aurore. Le doux sommeil ne vient plus, sur les ailes de la nuit, " verser ses pavots aux mortels languissans; d'une voix éteinte, ils " implorent ses faveurs, et ne peuvent les obtenir. La soif, le plus " cruel de tous ces fléaux, consume les chrétiens; le tyran de la " Judée a infecté toutes les fontaines de mortels poisons, et leurs " eaux funestes ne portent plus que les maladies et la mort. Le " Siloë, qui, toujours pur, leur avait offert le trésor de ses ondes, " appauvri maintenant, roule lentement sur des sables qu'il mouille à " peine. Quelle ressource? Hélas! L'Eridan débordé, le Gange, le " Nil même, lorsqu'il franchit ses rives et couvre l'Egypte de ses eaux

" fécondes, suffiraient à peine à leurs désirs. Dans l'ardeur qui les " dévore, leur imagination leur rappelle ces ruisseaux argentés qu'ils " ont vu couler au travers des gazons, ces sources qu'ils ont vues " jaillir du sein d'un rocher et serpenter dans des prairies; ces " tableaux, jadis si rians, ne servent plus qu'à nourrir leurs regrets " et à redoubler leur désespoir. Ces robustes guerriers, qui ont " vaincu la nature et ses obstacles, qui jamais n'ont ployé sous leur " pesante armure, que n'ont pu dompter le fer ni l'appareil de la " mort, faibles maintenant, sans courage et sans vigueur, pressent la " terre de leur poids inutile; un feu secret circule dans leurs veines, " les mine, et les consume. Le coursier, jadis si fier, languit auprès " d'une herbe aride et sans saveur; ses pieds chancellent; sa tête " superbe tombe négligemment penchée; il ne sent plus l'aiguillon de " la gloire; il ne se souvient plus des palmes qu'il a cueillies; ces " riches dépouilles dont il était autrefois si orgueilleux, ne sont plus " pour lui qu'un odieux et vil fardeau. Le chien fidèle oublie son " maître et son asile; il languit, étendu sur la poussière et toujours " haletant; il cherche en vain à calmer le feu dont il est embrasé; " l'air lourd et brûlant pèse sur les poumons qu'il devait ra- " fraîchir."

On n'emploie jamais les guillemets dans les morceaux de vers qu'on cite à moins que ce ne soit dans une pièce de vers.

Toute citation courte se souligne dans l'écriture, et s'imprime en lettres italiques.

ALINÉA.

L'alinéa s'emploie toutes les fois qu'on passe d'un point de vue à un nouveau, toutes les fois que ce qu'on vient de terminer par un point, exige un silence plus long que celui qu'accuse le point.

Dans une lettre, ayez soin de faire autant d'alinéa des différens objets que vous y présentez, ou des divers points de vue sous lesquels vous considérez un même objet. Ce caractère de ponctuation, en rompant la monotonie des lignes, donne du répit à l'esprit, offre de la variété à la vue, et jette dans l'écriture de la netteté et de la grâce. On me pardonnera de citer pour exemple une lettre un peu longue, mais elle renferme des leçons de vertu présentées avec tant de douceur, de politesse, et d'amitié, qu'elle sera agréable à tous mes lecteurs, et peut-être utile à quelques-uns d'eux: c'est Mlle. de Barry qui écrit à son frère au moment qu'il quitte l'école royale militaire pour entrer au service. La voici:

J'apprends, mon cher frère, que vous allez sortir de l'école militaire, pour entrer dans la carrière des armes. Vous êtes un des premiers que cette école ait formés; et, comme étant parmi ses enfans du

nombre des ses aînés, vous allez porter despremiers dans le sein de la patrie les fruits de cette excellente culture.

Je n'ai eu jusqu'à ce moment que la douce habitude de vous aimer; mais je vous avouerai que je mêle à cet amour un vrai respect, quand je me représente votre destinée honorable. Vous n'aviez reçu en naissant qu'un nom et de la pauvreté, c'était beaucoup que le premier de ces dons; mais la cruelle médiocrité rend cet honneur bien pesant: et qui sait si cette fâcheuse compagne vous aurait permis de vivre et de mourir avec toute la pureté de votre naissance?

Heureusement pour vous et pour vos pareils, dans un de ces momens où Dieu parle aux cœurs des bons rois, celui qui nous gouverne a jeté les yeux sur la pauvre noblesse de son royaume. Son ame s'est ouverte au mouvement le plus généreux; il a adopté sur-le-champ une foule d'enfans illustres et infortunés; un édit plein de grandeur leur imprime sa protection royale, et a consolé par cet appui les mânes plaintifs de leurs pères.

Bénissons, mon cher frère, les circonstances qui ont fait éclore un acte aussi grand, dans ces premières années de votre vie; dix ans plus tard, ce bienfait n'eût existé que pour vos concitoyens: mais bénissons sur-tout ces ames vraiment héroïques qui ont embrassé et exécuté un projet aussi noble et aussi paternel.

Vous voilà donc, grâces à cet établissement, muni des leçons de l'honneur le plus pur et des plus belles lumières; votre éducation a été une espèce de choix parmi les autres éducations: et l'état vous a prodigué ses soins les plus précieux et les plus chers. En vérité, mon cher frère, je considère avec joie tant d'avantages; mais je ne saurais m'empêcher de murmurer un peu contre mon sexe, qui, en me laissant sentir toutes ces choses comme vous, met entre votre bonheur et le mien une si grande différence. Suivez donc vos destins, puisqu'il le faut: augmentez même, j'y consens, ma jalousie: je ne vous dissimulerai pourtant pas que votre tâche me paraît un peu difficile; vos secours passés augmentent vos engagemens, et des succès ordinaires ne vous acquitteraient peut-être pas. Si les inspirations du cœur valaient toujours celles de la raison; je romprais sans doute le silence, et je risquerais auprès de vous ces conseils que l'amitié me suggère sur votre conduite et sur vos devoirs:

1. Mon cher frère, je me figurerais à votre place qu'en tout état et en tout temps je dois être modeste; et quoique les bienfaits du roi honorent ses plus grands sujets, je m'en tiendrais dans ce sens fort glorieux: mais j'irais aussi jusqu'à considérer dans ce bienfait ma patrie entière, et je ferais en sorte que ma conduite fût l'expression de ma reconnaissance.

2. J'aurais un courage prudent et rassis; point de tons, point de prétentions; je céderais, dès que je pourrais descendre avec décence; je voilerais même mes forces; et je serais plus touché d'obtenir les suffrages que de les contraindre.

3. J'aimerais mieux être un homme estimé qu'un homme aimable,

un officier de nom qu'un joli cavalier ; et je prendrais en talens, si je pouvais, la part de mérite que les Français cherchent trop souvent en agrémens et en amabilité.

4. Je fuirais les passions, je les crois au moins une trève à nos devoirs ; cependant, comme il serait peu raisonnable d'aller sur ce point jusqu'au précepte, je ferais en sorte de n'avoir dans mes goûts que des objets respectables : c'est le seul moyen de restituer par un côté, ce que l'amour fait toujours perdre de l'autre à l'exacte vertu.

J'allais mettre 5, mon cher frère ; mais la crainte de faire un sermon m'arrête ; et puis, je me persuade qu'il faut de courtes leçons aux grands courages : c'est ainsi que mon ame se plaît à parler à la vôtre ; et j'entre à merveille, comme vous voyez, dans l'éducation que vous avez reçue.

Il faut pourtant que j'ajoute à mes avis le pouvoir de l'exemple, je suis assez heureuse pour le trouver dans notre sang ; de tels exemples sont, comme vous savez, des commandemens absolus. Je ne sais si c'est cette raison seule qui me détermine à vous les transcrire ici ; mais quand j'y mêlerais un peu d'orgueil, c'est peut-être là toute la gloire de notre sexe : la vôtre consiste à les imiter.

Barry, notre grand-oncle, était gouverneur de Leucate en Languedoc, sous le règne de Henri IV. Les ligueurs, l'ayant fait prisonnier, le conduisirent dans la ville de Narbonne, qu'ils avaient en leur pouvoir ; là on le menaça de la mort la plus rigoureuse, s'il ne livrait la place : sa réponse fut qu'il était prêt à mourir. *Barry* avait une jeune épouse qui s'était renfermée dans Leucate ; les ligueurs la crurent plus facile à vaincre ; ils l'avertirent du dessein de son mari, et lui promirent sa vie, si elle livrait la ville : la réponse de la femme de *Barry* fut que l'honneur de son mari lui était encore plus cher que ses jours. La grandeur fut égale de part et d'autre : *Barry* souffrit la mort ; et sa femme, après avoir défendu la place avec succès, alla ensevelir sa douleur et sa jeunesse dans un couvent de Beziers, où elle mourut.

Le fils de ce généreux *Barry* succéda à son gouvernement en 1637. *Serbelloni*, après avoir investi cette place, tenta de le corrompre ; il lui promit des avantages considérables, s'il embrassait le service des Espagnols : l'histoire de son père fut la seule réponse que le général Espagnol en reçut.

Voilà, mon cher frère, deux *Barry* qui n'ont point eu d'école militaire pour berceau, et qui ont été pourtant bien grands l'un et l'autre. Souvenez-vous d'eux, je vous conjure, toute votre vie ; souvenez-vous-en le jour d'une bataille et dans toutes les occasions où il s'agira de bien faire ; dites-vous sans cesse : *je suis devant les yeux de mes ancêtres, ils me voient* ; et ne soyez pas après cela digne d'eux, si vous le pouvez : ma main tremble en vous écrivant ceci, mais c'est moins de crainte que de courage.

Entrez donc, mon cher frère, de l'école dans la carrière militaire ;

portez les armes que vos pères ont portées, et que ce soit avec honneur comme eux. Que je vous trouve heureux d'avoir tant d'obligations à devenir un sujet distingué, et de devoir au roi votre vie et vos services, au double titre de votre maître et de votre père! Vous porterez toute votre vie sur votre personne les signes glorieux de sa bonté (la croix de l'ordre de St. Lazare), mais je suis sûre qu'on les reconnaîtra encore mieux à vos actions; je suis certaine encore que vous ne perdrez jamais le souvenir de ce que vous devez à ceux qui vous ont dirigé dans l'école que vous quittez, et principalement à ce citoyen vertueux, que ses grandes qualités ont, pour ainsi dire, associé à l'œuvre immortelle de ce règne. Je vous aimerai alors de tendresse et de fierté: et tandis que, confinée dans un château, je partagerai ma vie entre les soins de mon sexe et des amusemens littéraires; je vous perdrai de vue dans le chemin de la gloire. Vous cueillerez des lauriers, et votre sœur disputera aux jeux floraux leurs couronnes; elle s'élèvera peu-à-peu à un style plus noble: et si vous devenez jamais un grand guerrier, vous lui apprendrez à vous chanter; et vous aurez de sa part un poëme. Je meurs d'envie d'avoir quelque jour le talent, et vous sentez par-là ce que mon ambition vous demande.

Adieu, mon cher frère, pardonnez à ma jeunesse ces réflexions; mais sachez en gré à mon amitié. J'ai voulu vous écrire dans l'époque la plus importante de votre vie; et mon cœur a volé pour cela jusqu'à vous, c'est lui qui m'a dicté tout ce que cette lettre contient: il vous aime trop pour avoir pu se tromper.

RÈGLES DE LA VERSIFICATION.

Ce n'est pas seulement à ceux qui ont reçu du Ciel le talent éminent de peindre la nature, que nous adressons ce Traité ; c'est à tous ceux qui ne sont pas aussi heureusement nés, et aussi privilégiés que ces génies du premier ordre, que nous allons révéler, non le secret de cet art sublime, connu sous le nom de *poésie*, mais la connaissance des règles qu'il faut suivre, en Français, quand on est appelé à cette merveilleuse destination. Nous ne pouvons le dissimuler, tout ce que nous allons enseigner sur l'art des vers, ne formera pas un poéte ; mais personne ne le deviendra sans avoir appris ce que nous allons dire de la *versification*. Eh ! comment des règles sur la rime, sur la césure, sur le nombre des syllabes prescrites pour la facture du vers, serviraient-elles à former un poéte ? Il suffirait, pour se désabuser d'une si folle prétention, de réfléchir, un instant, après la lecture d'une belle tragédie de l'immortel Racine, sur tout ce qu'il a fallu de talens pour une si étonnante composition.

En effet, qu'est-ce qu'un véritable poéte, et quelles doivent être ses dispositions, pour mériter ce titre ? Que faut-il qu'il trouve en lui-même, pour se répondre qu'il peut, sans présomption, saisir, avec confiance et d'une main hardie, le pinceau d'Homère, de Virgile, et de Racine, pour peindre, à grands traits, d'après les modèles que la nature lui présente sans cesse, des copies tellement ressemblantes, qu'on croie, en les voyant, ne voir que des originaux et des modèles aussi parfaits que ceux qu'il voulait imiter ?

Ah ! qui pourrait s'y tromper ? Le poéte sent, de bonne heure, une sorte de feu intérieur, qu'on nomme *imagination*, et qui s'enflamme facilement, à la vue des moindres traits échappés au grand tableau de la nature ; c'est celui dont le cœur suit naturellement l'élan brûlant de l'imagination ; celui dont l'oreille du cœur est encore plus sensible que l'oreille organique à la magie enchanteresse du nombre et de l'harmonie ; celui dont l'ame s'élève, à mesure que s'élèvent, dans leurs peintures, les peintres audacieux qui montent jusqu'au sommet de la montagne où l'antiquité fabuleuse plaçait, et les neuf Muses, et cet Apollon si sévère qui repousse dans le marais qui entoure le mont sacré tant de téméraires rimeurs. Le poéte est celui qui, fier d'avoir conçu une vaste pensée, la voit s'agrandir et se développer dans une ame heureusement féconde ; c'est celui dont l'ame de feu sent l'irré-

sistible besoin de se répandre, et de communiquer ces idées qui peignent si bien les objets dont elles sont les images, ces idées qui se pressent dans un esprit qui ne peut plus les contenir.

Que chacun se compare à ce portrait, et qu'il se juge; qu'il se contente de connaître l'art des vers et de jouir, par la lecture, de tous ceux qui sont, depuis long-temps, en possession de l'admiration universelle, sans aspirer à l'honneur de partager avec les vrais poétes ce sentiment auquel il ne peut avoir jamais aucun droit. Traçons encore, plus pour celui-ci que pour ces esprits privilégiés, ces règles de la versification que le génie a devinées, et dont les lecteurs des bons vers ne peuvent se passer.

Les vers, à ne les considérer que sous le rapport de leur mécanisme, sont des paroles arrangées selon certaines régles fixes et déterminées.

Ces règles regardent sur-tout le nombre des syllabes, la césure, la rime, les mots que le vers exclut, les licences qu'il permet, et enfin les différentes manières dont il doit être arrangé dans chaque sorte de Poëme.

Des différentes espèces de Vers Français.

On compte ordinairement cinq sortes de vers Français. C'est par le nombre des syllabes qu'on les distingue.

1°. Ceux de douze syllabes, comme:

Dans le ré-duit obs-cur d'u-ne al-co-ve en-fon-cée
S'é-lève un lit de plu-me à grands frais a-ma-ssée:
Qua-tre ri-deaux pom-peux, par un dou-ble con-tour,
En dé-fen-dent l'en-trée à la clar-té du jour.

Ces vers s'appellent *alexandrins, héroïques* ou *grands vers.*

2°. Ceux de dix syllabes comme:

Du peu qu'il a le sa-ge est sa-tis-fait.

3°. Ceux de huit syllabes, comme:

L'hi-po-cri-te en frau-des fer-ti-le,
Dès l'en-fan-ce est pé-tri de fard;
Il sait co-lo-rer a-vec art
Le fiel que sa bou-che dis-ti-lle.

4° Ceux de sept syllabes, comme:

Grand Dieu! vo-tre main ré-cla-me
Les dons que j'en ai re-çus.
E-lle vient cou-per la tra-me
Des jours qu'e-lle m'a ti-ssus.
Mon der-nier so-leil se lè-ve,
Et vo-tre souf-fle m'en-lè-ve.

De la ter-re des vi-vans,
Com-me la feu-ille sé-chée,
Qui, de sa ti-ge a-rra-chée,
De-vient le jou-et des vents.

5°. Ceux de six syllabes, comme :

A soi mê-me o-di-eux
Le sot de tout s'ir-ri-te :
En tous lieux il s'é-vi-te,
Et se trou-ve en tous lieux.

Les vers qui ont moins de six syllabes ne sont guère d'usage que pour la poésie lyrique, et quelques petites pièces badines.

DE LA CÉSURE.

La césure est un repos, qui coupe le vers en deux parties ou hémistiches.

Ce repos doit être à la sixième syllabe dans les grands vers, et à la quatrième dans ceux de dix syllabes. L'esprit et l'usage de la césure sont très-bien exprimés dans ces vers de Boileau :

Que toujours en vos vers—le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche—en marque le repos.

Sur les ailes du temps—la tristesse s'envole.

Que le mensonge—un instant vous outrage,
Tout est en feu—soudain pour l'appuyer;
La vérité—perce enfin le nuage,
Tout est de glace—à vous justifier.

Il n'y a que les vers de douze et de dix syllabes qui aient une césure.

Pour que la césure soit bonne, il faut que le sens autorise le repos; ainsi dans les vers suivans, la césure est défectueuse.

N'oublions pas les grands—bienfaits de la patrie.
Faites voir un regret—sincère de vos fautes.
Mon père, quoiqu'il eût—la tête des meilleures,
Ne m'a jamais rien fait—apprendre que mes heures.

La césure ne vaut rien dans ces exemples, parce que le sens exige que le mot où est la césure, et celui qui le suit, soient prononcés tout de suite et sans pause.

Mais la césure est bonne dans les vers suivans :

Ses chanoines vermeils—et brillans de santé
S'engraissaient d'une longue—et sainte oisiveté.

Ici la césure est bonne, parce qu'on peut faire une petite pause après un substantif suivi de plusieurs adjectifs, ou entre plusieurs adjectifs qui suivent ou qui précèdent un substantif.

I. REMARQUE. Le dernier mot du premier hémistiche, peut se terminer par le *e* muet, pourvu que le mot suivant commence par une voyelle.

Ami, lui dit le chantre encor pâle d'horreur,
N'insulte pas de grâce à ma juste terreur.
Il trépigne de joie, il pleure de tendresse.

II. REMARQUE. Les pronoms *cela*, *celui*, *celui-là*, &c. et *de qui* mis pour *dont*, peuvent aussi terminer le premier hémistiche, ou recevoir la césure; on souffre cette négligence, mais il faut se la permettre rarement; elle donne toujours aux vers un air prosaïque.

Il n'est fort entre ceux que tu prends par centaines,
Qui ne puisse arrêter un rimeur six semaines.
Bénissons Dieu de qui la puissance est sans bornes.

Les vers de dix et de douze syllabes sont, comme tous les autres, assujettis aux règles dont il nous reste à parler.

DE LA RIME.

La rime est la convenance de deux sons qui terminent deux vers. Quelquefois on exige aussi qu'il y ait convenance d'orthographe, que deux sons semblables soient représentés par les mêmes lettres.

Où me cacher? fuyons dans la nuit infernale.
Mais que dis-je? mon père y tient l'urne fatale.
Le sort, dit-on, l'a mise en ses sévères mains.
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.

On distingue deux sortes de rimes, la féminine et la masculine. La première est celle de vers qui se terminent par un *e* muet, soit seul, soit suivi d'un *s* ou de *nt*.

Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez point d'une folle vitesse.
Il veut les rappeler, et sa voix les effraie;
Ils courent; tout son corps n'est bientôt qu'une plaie.
Dans quels ravissemens, à votre sort liée,
Du reste des mortels je vivrais oubliée.
Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices,
Est prêt à recevoir l'impression des vices.
C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent,
Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent.

Ces vers féminins ont une syllabe de plus que les masculins: mais comme le *e* muet sonne faiblement dans la syllabe qui termine le vers, cette syllabe est comptée pour rien.

La rime masculine est celle qui finit par une autre lettre que le *e* muet, ou seul, ou suivi d'un *s*, ou enfin de *nt*.

Chaque vertu devient une divinité;
Minerve est la prudence, et Vénus la beauté.
Le travail est souvent le père du plaisir;
Je plains l'homme accablé du poids de son loisir.

REMARQUE. La syllabe *oient*, ou *aient*, qui se trouve dans les imparfaits et les conditionnels des verbes, forme une rime masculine, parce que cette syllabe a le son de le *è* ouvert. Ainsi les vers suivans sont masculins.

Aux accords d'Amphion les pierres se mouvaient,
Et sur les murs Thébains en ordre s'élevaient.

RIMES RICHES ET SUFFISANTES.

Les rimes masculines et féminines se divisent en *riches* et en *suffisantes*.

I. La rime riche est formée de deux sons parfaitement semblables, et souvent représentés par les mêmes lettres.

Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.
De rage et de douleur le monstre bondissant
Vient aux pieds des chevaux tomber en mugissant.
Au moment que je parle, ah, mortelle-pensée!
Ils bravent la fureur d'une amante insensée.

II. La rime suffisante est celle qui n'a pas une convenance aussi exacte de sons et d'orthographe.

Hélas! Dieux tout-puissans que nos pleurs vous appaisent,
Que ces vains ornemens, que ces voiles me pèsent!
Quelle importune main, en formant tous ces nœuds,
A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux?

III. Dans la rime masculine, on n'a guère égard en général qu'au dernier son des mots; ainsi *maison* rime avec *poison*; *piété* avec *pureté*; *procès* avec *succès*.

IV. Mais dans la rime féminine, on fait une attention particulière au son de l'avant-dernière syllabe, parce que celui de la dernière n'est ni assez plein, ni assez marqué, pour produire une conformité de son sensible et agréable à l'oreille. Ainsi *mère* et *mare*, *audace* et *justice*, *estime* et *diadême*, ne rimeraient pas ensemble, quoique ces mots se terminent par la même syllabe *re*, *ce*, *me*.

Mais *visible* et *sensible*, *monde* et *profonde*, *justice* et *précipice*, *usage* et *partage*, peuvent rimer ensemble, parce que ces mots ont une convenance de sons dans les avant-dernières syllabes.

V. Comme la convenance de sons est essentielle à la rime, on ne saurait bien faire rimer les syllabes brèves avec les longues, les *l* mouillés avec les *l* non mouillés, &c. comme *maître* et *mètre*; *joûte*

et *route; jeune* (qui n'est pas vieux) et *jeûne* (abstinence;) la *fille* et la *file: péril* et *puéril*, &c. Ainsi J. B. Rousseau a manqué à son exactitude ordinaire, quand il disait à son ami:

Et sur ce bord *ensuillé*
Où Neuilli borde la Seine,
Reviens au vin d'*Auvilé*
Mêler les eaux d'Hippocrène.

VI. Le *é* fermé; le *i* et le *u*, soit seuls, soit suivis des consonnes *l*, *s*, *t*, ou *x*, ne forment pas de bonnes rimes, si dans les deux syllabes rimantes ils ne sont précédés de la même consonne. Ainsi *bonté* et *donné*, *vertus* et *reçus*, *amis* et *avis*, *cultivez* et *portez*, ne rimeraient pas bien.

Choisissez des amis de qui la piété
Vous soit un sûr garant de leur fidelité.
Ami droit et sincère, on doit à ses amis
Garder fidèlement ce qu'on leur a promis.

VII. L'observation précédente a lieu pour le *a* dans les verbes: il *donna* et il *aima*, il *porta* et il *réva*, il *immola* et il *saura*, ne rimeraient pas ensemble. Et en général elle est d'usage pour tous les sons communs à un grand nombre de mots. Ainsi les sons *ant* ou *ent*, *ion* et *on* ne riment bien qu'autant qu'ils sont précédés des mêmes lettres, comme *puissant*, *chassant*, *agrément*, *régiment*; *passion*, *mission*; *ambitieux*, *religieux*; *vieux*, *mieux*.

Les mots suivans ne rimeraient donc pas bien ensemble; *puissant*, *chancelant*, *raison*, *passion*; *heureux*, *religieux*, &c.

VIII. Quand la rime est formée par des sons pleins, comme *ar*, *as*, *at*, *or*, *os*, *ot*, *er*, *ès*, *et*, *ai*, *ei*, *oi*, *au*, *eau*, *eu*, *ou*; par *an*, *am*, *en*, *em*, *ion*, *oin*; en un mot par des voyelles précédées d'une ou de plusieurs consonnes, alors on n'exige pas que la lettre qui précède soit la même dans les mots qu'on veut faire rimer. Par exemple: *embarras* et *combats*, *gros* et *sots*, *progrès* et *succès*, *mer* et *enfer*, *ouvert* et *souffert*, *soupir* et *désir*, *espoir* et *devoir*, *jamais* et *parfaits*, *pain* et *main*, *nuit* et *conduit*, *témoins* et *besoins*, *soutiens* et *souviens*, et autres semblables peuvent rimer ensemble.

IX. Un mot en *s*, *x*, ou *z*, ne peut rimer qu'avec un mot terminé par l'une des trois consonnes. Ainsi *admirable* et *tables*, *risible* et *plausibles*, le *secours* et le *jour*, la *vanité* et vous *mériterez*, la *foi* et les *lois*, le *courroux* et le *genou*, &c. ne rimeront pas bien ensemble.

Mais *lois* et *rois*, *courroux* et *tous*, *célestes* et tu *détestes*, *vanités* et vous *méditez*, le *discours* et le *cours*, formeront de bonnes rimes.

X. Dans les verbes *ais* et *ait*, ayant le son de le *è* ouvert, ne riment guère qu'avec un autre verbe. Quoique *j'aimais* et *jamais*, *donnais* et *harnais*, *plaçait* et *lacet*, *manquait* et *banquet*, *je déplaçais* et *les*

succès, se terminent par le même son, l'usage ordinaire est de ne les pas faire rimer ensemble.

XI. Les terminaisons *et t*, *aient*, ne doivent rimer qu'avec des verbes qui aient les mêmes terminaisons: ils *privent*, ils *écrivent*; ils *lurent*, ils *burent*; qu'ils *surpassent*, qu'ils *effacent*, &c. mais ils *méprisent* ne rimerait pas bien avec *entreprise*; la *surface* avec ils *surpassent*.

XII. La convenance des sons et d'ortographe ne peut autoriser la rime du mot avec lui-même, d'un simple avec son composé, ni même de deux mots dérivés de la même racine, quand ils se ressemblent trop pour la signification. Ainsi la rime est défectueuse dans ces vers:

Je connais trop les grands, dans le malheur *amis*,
Ingrats dans la fortune, et bientôt *ennemis*.

Elle est tout-à-fait vicieuse dans ceux-ci:

Les chefs et les soldats ne se connaissent *plus*,
L'un ne peut commander, l'autre n'obéit *plus*.

XIII. Mais deux mots entièrement semblables par le son et l'orthographe riment bien ensemble, lorsqu'ils ont des significations différentes. Les dérivés sont dans le même cas, s'ils n'ont plus un rapport sensible pour le sens.

Prends-moi le bon parti, laisse là tous les *livres*:
Cent francs au denier cinq, combien font-ils? vingt *livres*.
Nobles, souvenez-vous qu'une naissance *illustre*
Des sentimens du cœur reçoit son plus beau *lustre*.
Dieu punit les forfaits que les rois ont *commis*,
Ceux qu'ils n'ont point vengés, et ceux qu'ils ont *permis*.

XIV. Les deux hémistiches d'un vers ne doivent pas rimer ensemble, ni même avoir une convenance de sons, comme:

Il ne tiendra qu'à *toi* de partir avec *moi*.
Aux Saumaises *futurs* préparer des *tortures*.

XV. Le dernier hémistiche d'un vers ne doit pas non plus rimer avec le premier du vers précédent ou du vers suivant.

Il faut, pour les avoir, employer tous vos *soins*,
Ils sont à moi, du *moins*, tout autant qu'à mon frère.

Un fiacre, me couvrant d'un déluge de boue
Contre le mur *voisin* m'écrase de sa roue;
Et voulant me sauver, des porteurs *inhumains*,
De leur maudit bâton me donnent dans les reins.

XVI. Il faut encore éviter la rime dans les premiers hémistiches de deux vers qui se suivent.

Sinon demain *matin*, si vous le trouvez bon,
Je mettrai de *ma main* le feu dans la maison.

Quelquefois cependant la rime des premiers hémistiches n'a rien de choquant: c'est lorsqu'elle se fait par la répétition d'une pensée, d'une expression qu'on reproduit à dessein, pour fixer davantage l'attention du lecteur; comme:

Qui cherche *vraiment Dieu*, dans lui seul se repose;
Et qui craint *vraiment Dieu*, ne craint rien autre chose.

Des termes que le vers exclut.

I. Les bons poétes rejettent avec soin tous les termes durs ou difficiles à prononcer, ou bas et prosaïques. Rarement ils se servent des conjonctions que les orateurs emploient souvent pour lier et arrondir leurs périodes; telles que *c'est pourquoi, parce que, pourvu que, puisque, de manière, de façon que, de sorte que* ou *en sorte que, outre, d'ailleurs, en effet*, &c.

Il est un heureux choix de mots harmonieux;
Fuyez des mauvais sons le concours odieux.
Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée.

II. Un mot terminé par une autre voyelle que le *e* muet, ne peut être suivi d'un mot qui commence aussi par une voyelle ou un *h* muette: ce serait un *hiatus*.

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Ainsi les phrases suivantes ne formeraient pas des vers:

Que l'aimable vertu a peu d'adorateurs!
Evites le souci, et fuyez la colère.

III. Comme la conjonction *et* a toujours le son de le *é* fermé, elle ne saurait non plus dans les vers être suivie d'une voyelle. On ne pourrait pas dire en vers:

Qui sert *et* aime Dieu, possède toutes choses.

Mais on dira bien:

Qui connaît et sert Dieu, possède toutes choses.

IV. Les voyelles nasales qui, dans la prononciation, ne doivent pas être liées avec le mot suivant, ne peuvent avec grâce être suivies d'un mot qui commence par une voyelle. Ainsi la rencontre des voyelles nasales et des voyelles simples est désagréable dans ce vers:

Un grand *nom* est un poids difficile à porter.
Ah! j'attendrai long-temps, la nuit est *loin* encore.

Cependant cette rencontre peut se souffrir, quand la prononciation permet de pratiquer un petit repos entre le mot qui finit par un son

nasal, et le mot qui commence par une voyelle ; comme dans ce vers de l'Athalie de Racine :

Celui qui met un *frein* à la fureur des flots,
Sait aussi des méchans arrêter les complots.

V. Le *e* muet final précédé d'une voyelle, comme dans *donnée*, *aimée*, *Asie*, *envie*, la *paye*, la *joie*, la *proie*, la *rue*, *entrevue*, &c. ne peut entrer dans le corps du vers qu'au moyen de l'élision ; ainsi les vers suivans sont mal construits :

Au travers du soleil, ma *vue* s'éblouit.
Ils vous *louent* tout haut et vous *jouent* tout bas.
Il *avoue* sa faute et demande pardon.

Mais ceux-ci sont réguliers à cause de l'élision :

La *joie* est naturelle aux ames innocentes.
A quels mortels regrets ma *vie* est réservée !

VI. Le *e* muet, dans le corps du mot et précédé d'une voyelle, est compté pour rien dans la prononciation ; souvent même on ne l'écrit pas, Il *agréera*, *criera*, *louera*, *reniement*, *dévouement*, &c. ne font pas plus de syllabes que *agréra*, *crîra*, *loûra*, *renîment*, *dévoûment*

ENJAMBEMENT DES VERS.

Les vers n'ont ni grâce ni harmonie, quand on rejette au commencement du second vers des mots qui dépendent nécessairement de ce qui se trouve à la fin du premier.

Quel que soit votre ami, sachez que mutuelle
Doit être l'amitié ; même ardeur, même zèle.
Il n'est donc point d'amis, pour la dernière fois
Je le répète encor peu connaissent les lois
D'une vraie amitié.

Dans le premier vers, *mutuelle* dépend nécessairement de ces mots *doit être l'amitié*.

Dans les derniers, ces mots *d'une vraie amitié* sont dépendans de ceux-ci, *les lois*, et l'on ne peut les séparer dans la prononciation.

Ces enjambemens sont proscrits dans la haute poésie, mais ils se tolèrent dans les fables et dans les autres pièces de style familier.

Si néanmoins la dépendance d'un vers s'étendait jusqu'à la fin du suivant, en sorte qu'à la fin du premier il y eût un petit repos, l'harmonie, loin d'être blessée, n'en serait que plus sensible.

Là gît la sombre envie, à l'œil timide et louche,
Versant sur des lauriers les poisons de sa bouche.
Ce malheureux combat ne fit qu'approfondir
L'abîme dont Valois voulait en vain sortir. VOLT.

Des licences qu'on se permet dans les Vers.

Ces licences consistent dans certaines dispositions de mots, dans l'emploi de plusieurs termes dont la prose n'oserait se servir, dans le retranchement d'une lettre.

DES TRANSPOSITIONS.

I. On place avec grâce les régimes composés ou les compléments avant les mots et les verbes dont ils dépendent.

A la Religion soyez toujours fidelle,
Les mœurs et la vertu ne sauvent point *sans elle.*
C'est Dieu qui *du néant* a tiré l'univers;
C'est lui qui, *sur la terre,* a répandu les mers.
Sans Dieu rien n'eût été,
Et lui seul *des mortels* fait la félicité.
A vous former le cœur appliquez-vous sans cesse.

II. On place entre l'auxiliaire et le participe, entre le verbe et son régime, des mots qui n'y seraient pas soufferts en prose.

Un vieillard vénérable avait, *loin de la cour,*
Cherché la douce paix dans un obscur séjour:
Dieu fit *dans ce désert* descendre la sagesse.

Les transpositions, quand elles sont naturelles, et qu'elles n'embarrassent pas le sens de la phrase, donnent de la grâce et de la noblesse à la poésie; mais elles ne valent rien, lorsqu'elles rendent le vers dur, ou qu'elles obscurcissent la pensée, comme dans les vers suivans:

Quoi! voit-on revêtu de l'étole sacrée
Le prêtre *de l'autel* s'arrêter à l'entrée?
Craignez *de votre orgueil* de vous rendre la dupe.
Que toujours la fierté, l'honneur, la bienséance
De cette folle ardeur s'oppose à la naissance.

Des mots propres à la Poésie.

La poésie se sert en général des mêmes mots que la prose; cependant il y a quelques expressions que les poëtes emploient heureusement, et qui seraient déplacées dans la prose. Telles sont *antique* pour *ancien; coursier* pour *cheval; l'Eternel, le Très-Haut, le Tout-Puissant* pour *Dieu; le flanc* pour *le sein, le ventre; le glaive* pour *l'épée; les humains, les mortels, la race de Japet* pour *les hommes; hymen* ou *hyménée* pour *mariage; espoir* pour *espérance; le penser* pour *la pensée; jadis* pour *autrefois; naguère* ou *naguères* pour *il n'y a pas long-temps; labeur* pour *travail; repentance* pour *repentir; soudain* pour *aussi-tôt; ombre éternelle, sombres bords* pour *l'enfer,* &c.

Où sont, Dieu de Jacob, tes *antiques* bontés?
On fait cas d'un *coursier*, qui, fier et plein de cœur,
Fait paraître en courant sa bouillante vigueur.
L'Eternel en ses mains tient seul nos destinées.
Célébrons dans nos chants la gloire du *Très-Haut*.
Si quelque audacieux embrasse sa querelle.
Qu'à la fureur du *glaive* on le livre avec elle.
Souvent d'un faux *espoir* un amant est nourri.
Les Dieux m'en sont témoins, ces Dieux qui dans mon *flanc*
Ont allumé le feu fatal à tout mon sang,
Ces Dieux qui se sont fait une gloire cruelle
De séduire le cœur d'une faible *mortelle*.
Soumise à mon époux, et cachant mes ennuis,
De son fatal *hymen* je cultivais les fruits.
On n'aime plus comme on aimait *jadis*,
Va dans *l'ombre éternelle*, ombre pleine d'envie;
Et ne te mêle plus de censurer ma vie.

La lecture des bons poétes fournira une foule d'autres expressions propres à la poésie

Nous écrivons en prose je *crois*, je *vois*, je *dis*, je *sais*, je *vis*, j'*avertis*, &c. Les poétes, selon le besoin, emploient ou retranchent le *s* dans ces mots. Ils écrivent de même *jusque ou jusques*, *encore* ou *encor*, *grâce au Ciel* ou *grâces au Ciel*. Ils emploient aussi *alors que* pour *lorsque*, *cependant que* pour *pendant que*, *avecque* pour *avec*, &c.

Les bons poétes se servent rarement de la plupart de ces dernières licences; et ceux qui se livrent à la poésie ne doivent pas oublier le précepte de Boileau.

Sur-tout qu'en vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée;
En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre ou le tour vicieux;
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin,
Est toujours, quoiqu'il fasse, un méchant écrivain.

DE L'ARRANGEMENT DES VERS ENTRE EUX.

Dans les différentes manières dont les vers doivent être arrangés, il faut considérer la rime et le nombre des syllabes.

Le nombre des syllabes est arbitraire dans les pièces libres et dans la poésie lyrique; mais il est déterminé dans les autres pièces sérieuses, qui sont la plupart écrites en vers de douze syllabes. Ainsi dans le poëme épique, l'églogue, l'élégie, la satire, l'épître: et dans la tragédie et la haute comédie, il est d'usage de n'employer que le vers Alexandrin.

Quand à la rime, deux vers masculins peuvent être suivis de deux vers féminins, *et vice versâ*; ou bien un vers masculin est suivi d'un ou de deux féminins, et un vers féminin d'un ou de deux masculins.

On appelle vers *à rimes plates* ceux qui sont disposés de la première façon, comme les suivans :

De figures sans nombre, égayez votre ouvrage;
Que tout y fasse aux yeux une riante image :
On peut être à la fois et pompeux et plaisant,
Et je hais un sublime ennuyeux, languissant.
Un poëme excellent où tout marche et se suit,
N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit :
Il veut du temps, des soins; et ce pénible ouvrage
Jamais d'un écolier ne fut l'apprentissage.

On appelle vers *à rimes croisées* ceux qui sont ordonnés de la seconde manière, comme ceux-ci dans lesquels Rousseau dit en parlant de Circé furieuse :

Sa voix redoutable
Trouble les enfers,
Un bruit formidable
Gronde dans les airs,
Un voile effroyable
Couvre l'Univers.

Mais quand on n'observe d'autre règle que de ne pas mettre de suite plus de deux vers masculins ou féminins, et qu'on fait suivre un vers masculin ou féminin d'un ou de deux vers d'une rime différente, alors ils s'appellent vers *à rimes mêlées*, comme ceux-ci :

Ah! si d'une pauvreté dure
Nous cherchons à nous affranchir,
Rapprochons-nous de la nature,
Qui seule peut nous enrichir.
Forçons de funestes obstacles;
Réservons pour nos tabernacles
Cet or, ces rubis, ces métaux;
Ou dans le sein des mers avides
Jetons ces richesses perfides,
L'unique aliment de nos maux.

Lorsque les vers sont à rimes plates, ils ont ordinairement le même nombre de syllabes. Mais lorsqu'ils sont à rimes croisées ou à rimes mêlées, souvent ils ont une mesure inégale.

Dans les vers à rimes plates, c'est un défaut de faire revenir deux rimes masculines ou féminines déjà employées, de manière qu'elles ne soient séparées de deux autres semblables que par deux rimes d'une espèce différente, comme dans cet exemple :

Soudain Potier se lève et demande *audience;*
Chacun, à son aspect, garde un profond *silence.*
Dans ces temps malheureux par le crime *infecté,*
Potier fut toujours juste, et pourtant *respecté.*
Souvent on l'avait vu, par sa mâle *éloquence*
De leurs emportemens réprimer la *licence,*
Et conservant sur eux sa vieille *autorité,*
Leur montrer la justice avec *impunité.*

L'oreille est aussi choquée par la convenance de sons dans les rimes masculines et féminines qui se suivent, comme dans ces vers, d'ailleurs pleins de belles images.

Tel des antres du Nord échappés sur la *terre*,
Précédés par les vents, et suivis du *tonnerre*,
D'un tourbillon de poudre obscurcissant les *airs*,
Les orages fougueux parcourent l'*Univers*.

On compose à rimes plates les grands poëmes, tels que l'épopée, la tragédie, la comédie, l'églogue, l'élégie, la satire, l'épître; à rimes croisées, l'ode, le sonnet, le rondeau; et à rimes mêlées, les stances, l'épigramme, les fables, les madrigaux, les chansons.

Il n'y a d'autres règles à observer dans les grands poëmes pour la distribution des rimes, que d'éviter la consonnance, et de ranger les vers masculins et féminins deux à deux les uns après les autres. Nous ne nous étendrons donc pas davantage sur cet article par rapport à l'épopée, à la tragédie, &c. Nous ne dirons rien non plus des autres règles de ces poëmes. Ces dissertations nous meneraient trop loin. Consultez l'Art poétique de Boileau, et les meilleures poétiques anciennes et modernes.

Mais l'ordonnance des vers dans plusieurs petits poëmes a des règles fixes et particulières. Ce sera le sujet des articles suivans.

DES STANCES.

Une *Stance* est un certain nombre de vers, après lesquels le sens est fini. Dans une ode elle s'appelle *Strophe*.

Une stance n'a pas ordinairement moins de quatre vers, ni plus de dix. La mesure des vers y est arbitraire, ils peuvent être ou tous grands ou tous petits, ou bien mêlés les uns avec les autres.

Les stances sont appelées *régulières*, lorsqu'elles ont un même nombre de vers, un même mélange de rimes, et que les grands et les petits vers y sont également distribués. Elles sont appelées *irrégulières* lorsqu'elles n'ont pas toutes ces convenances.

Pour la perfection des stances, il est nécessaire 1°. que le sens finisse avec le dernier vers de chacune.

2°. Que le dernier vers d'une stance ne rime pas avec le premier de la suivante.

3°. Que les stances d'une même pièce commencent et finissent par des rimes de même nature; c'est-à-dire, que si le premier vers d'une stance finit par une rime masculine, les premiers vers des strophes suivantes doivent également être masculins. Il est cependant bon de remarquer que quoiqu'en général il ne soit pas permis de mettre de suite quatre rimes de même espèce, cependant plusieurs auteurs l'ont fait d'une stance à l'autre, parce qu'ils ont regardé chaque stance d'une pièce comme isolée, et comme indépendante de celle qui suit.

Mais nous croyons que cette licence ne peut être tolérée que dans les chansons.

Si une stance est seule, elle prend un nom particulier du nombre de vers dont elle est composée. Elle s'appelle *Quatrain*, si elle en a quatre; *Sixain*, si elle en a six; *Dixain*, si elle en a dix. Et quelquefois à raison du sujet, c'est une *épigramme*, un *madrigal*. On appellait autrefois *octave* une stance de huit vers.

On voit que toutes ces stances sont du nombre pair. Il y en a aussi du nombre impair, de cinq, de sept, et de neuf vers.

RÈGLES POUR LES STANCES DE NOMBRE PAIR.

I. *Stances de quatre vers.*

Ces stances sont plusieurs quatrains joints ensemble, et liés par un sens qui dure jusqu'à la fin de la pièce. Entre le premier vers masculin ou féminin, et celui qui lui répond, on met un ou deux vers d'une rime différente; comme dans ces vers où l'Amitié fait elle-même son portrait:

J'ai le visage long, et la mine naïve,
Je suis sans finesse et sans art.
Mon teint est fort uni, ma couleur assez vive,
Et je ne mets jamais de fard.
Mon abord est civil; j'ai la bouche riante,
Et mes yeux ont mille douceurs:
Mais quoique je sois belle, agréable et charmante,
Je règne sur bien peu de cœurs.
On me proteste assez, et presque tous les hommes
Se vantent de suivre mes lois:
Mais que j'en connais peu dans le siècle où nous sommes
Dont le cœur réponde à ma voix!
Ceux que je fais aimer d'une flamme fidelle,
Me font l'objet de tous leurs soins;
Et quoique je vieillisse, ils me trouvent fort belle,
Et ne m'en estiment pas moins.
On m'accuse pourtant d'aimer trop à paraître
Où l'on voit la prospérité;
Cependant il est vrai qu'on ne me peut connaître
Qu'au milieu de l'adversité.

Autre exemple:

Dans ce salon pacifique
Où président les neuf sœurs,
Un loisir philosophique
T'offre encore d'autres douceurs.

Là, nous trouverons sans peine
Avec toi, le verre en main,
L'homme après qui Diogène
Courut si long-temps en vain.

Et dans la douce alégresse
Dont tu sais nous abreuver,
Nous puiserons la sagesse
Qu'il chercha sans la trouver. J. B. ROUSSEAU.

REMARQUE. Les véritables quatrains n'ont aucune liaison pour le sens, et la morale en est ordinairement la matière.—EXEMPLES:

Ne demandez à Dieu ni gloire ni richesse,
Ni ces biens dont l'éclat rend le peuple étonné:
Mais pour bien commander, demandez la sagesse;
Avec un don si saint tout vous sera donné.

Ecoutez et lisez la céleste parole,
Que dans les livres saints Dieu nous donne pour loi.
La politique humaine au prix d'elle est frivole,
Et forme plus souvent un tyran qu'un bon roi.

II. *Stances de six vers.*

Elles sont composées d'un quatrain et de deux vers d'une même rime, qui se mettent au commencement ou à la fin. D'ailleurs les vers d'un quatrain se mêlent de la même manière que ci-dessus.

Si les deux vers d'une même rime sont au commencement, alors à la fin du troisième on met ordinairement un repos, et le sens ne doit pas s'étendre jusqu'au quatrième. Ce repos donne beaucoup de grâce et d'harmonie à cette sorte de stances.

On peut voir, par les exemples suivans, que ce repos peut être plus ou moins marqué, et qu'il n'est pas rigoureusement exigé dans les sixains.

Ce n'est donc point assez que ce peuple perfide,
De la sainte cité profanateur stupide,
Ait dans tout l'Orient porté ses étendards;
Et paisible tyran de la Grèce abattue,
Partage à notre vue
La plus belle moitié du trône des Césars.

Des veilles, des travaux un faible cœur s'étonne.
Apprenons toutefois, que le fils de Latone
Dont nous suivons la Cour,
Ne nous vend qu'à ce prix ces traits de vive flamme,
Et ces ailes de feu qui ravissent une ame
Au céleste séjour.

La place de ce repos varie, et est tantôt après le second, tantôt après le quatrième vers, dans les sixains où les deux vers d'une même rime sont à la fin de la strophe, comme dans les stances suivantes:

Seigneur, dans ton temple adorable
Quel mortel est digne d'entrer?
Qui pourra, grand Dieu, pénétrer
Ce sanctuaire impénétrable,
Où tes Saints inclinés, d'un œil respectueux
Contemplent de ton front l'éclat majestueux?

Ce sera celui qui du vice
Evite le sentier impur,
Qui marche d'un pas ferme et sûr,
Dans le chemin de la justice;
Attentif et fidèle à distiguer sa voix,
Intrépide et sévère à pratiquer ses lois.

Celui devant qui le superbe,
Enflé d'une vaine splendeur,
Paraît plus bas dans sa grandeur
Que l'insecte caché sous l'herbe;
Qui bravant du méchant le faste couronné,
Honore la vertu du juste infortuné.

III. *Stances de huit vers.*

Ces stances ne sont ordinairement que deux quatrains joints ensemble. Le sens doit finir après le premier; et les vers de tous les deux s'entrelacent, comme nous l'avous déjà dit. Exemple:

Tel en un sacré vallon,
Sur le bord d'une onde pure,
Croît à l'abri de l'Aquilon
Un jeune lys, l'amour de la nature.
Loin du monde élevé, de tous les dons des Cieux
Il est orné dès sa naissance;
Et du méchant l'abord contagieux
N'altère point son innocence.
RACINE, *chœurs d'Athalie.*

Si quelque jour étant ivre
La mort arrêtait mes pas,
Je ne voudrais pas revivre
Après un si doux trépas:
Je m'en irais dans d'Averne
Faire enivrer Alecton,
Et bâtir une taverne
Dans le manoir de Pluton. MAÎTRE ADAM.

Ces stances peuvent aussi commencer par deux vers sur une même rime, et les six autres sont sur des rimes croisées. Quelquefois aussi ces stances n'ont qu'un sixain sur deux ou trois rimes, après quoi viennent deux vers de même rime.

Ces mélanges de rime peuvent aisément se concevoir; sans qu'il soit nécessaire d'en citer des exemples; d'ailleurs ils ne sont pas communs.

IV. *Stances de dix vers.*

Les stances de dix vers ne sont autre chose qu'un quatrain et un sixain, dont les vers s'entremêlent selon les règles ordinaires. Elles tirent leur harmonie d'un premier repos placé à la fin du quatrain, et d'un second après le septième vers. Exemple:

C'est un arrêt du Ciel, il faut que l'homme meure
Tel est son partage et son sort :
Rien n'est plus certain que la mort,
Et rien plus incertain que cette dernière heure.
Heureuse incertitude, utile obscurité,
Par où ta divine bonté
A veiller, à prier, sans cesse nous convie!
Que ne pouvons-nous point avec un tel secours,
Qui nous fait regarder tous les jours de la vie
Comme le dernier de nos jours.

Les Cieux instruisent la terre
A révérer leur auteur;
Tout ce que leur globe enserre,
Célèbre un Dieu créateur.
Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps!
Quelle grandeur infinie!
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords!

RÈGLES POUR LES STANCES DE NOMBRE IMPAIR.

Ces stances doivent nécessairement avoir trois vers sur une même rime. L'ordonnance des vers y est d'ailleurs arbitraire, excepté qu'on ne peut mettre que deux rimes semblables de suite, et que le quatrain par lequel commencent les stances de sept ou de neuf vers, doit être terminé par un repos.

Stances de cinq vers.

O rives du Jourdain! ô champs aimés des Cieux
Sacrés monts, fertiles vallées,
Par cent miracles signalées,
Du doux pays de nos ayeux
Serons-nous toujours exilées?
Pardonne, Dieu puissant, pardonne à ma faiblesse:
A l'aspect des méchans, confus, épouvanté,
Le trouble m'a saisi, mes pas ont hésité;
Mon zèle m'a trahi, Seigneur, je le confesse,
En voyant leur prospérité.

Stances de sept vers.

Si la loi du Seigneur vous touche:
Si le mensonge vous fait peur,
Si la justice en votre cœur
Règne aussi bien qu'en votre bouche;
Parlez, fils des hommes, pourquoi
Faut-il qu'une haine farouche
Préside aux jugemens que vous lancez sur moi?

Stances de neuf vers.

Quel rempart, quelle autre barrière
Pourra défendre l'innocent
Contre la fraude meurtrière
De l'impie adroit et puissant?
Sa langue aux feintes préparée
Ressemble à la flèche acérée
Qui part et frappe en un moment.
C'est un feu léger dans l'entrée,
Qui suit un long embrasement.

De quelques ouvrages composés de stances.

Les principaux de ces ouvrages après l'ode, sont le sonnet et le rondeau: après avoir traité de la première, nous nous occuperons de ces deux derniers qui sont de petites pièces de poésie encore assez en usage, et qui ont des règles particulières.

De l'Ode.

L'ode est un petit poëme qui offre bien des écueils: " On y veut de l'inspiration," dit *D'Alembert*, " et l'inspiration de commande est bien faible; on y veut de l'élévation, et l'enflure est à côté du sublime; on y veut de l'enthousiasme, et en même temps de la raison; c'est-à-dire, non pas tout-à-fait, mais à peu près les deux contraires." " La raison et l'esprit," dit-il ailleurs, " sont pour les *odes* un léger ornement: ce poëme exige le talent de la grande poésie, l'art de mettre les vérités en images, une oreille sensible et sévère; enfin cet heureux choix de mots, si essentiel à la versification, et surtout à celle de l'*ode*, dont l'orgueil rejette toujours ce qui est aussi commun dans les expressions que dans les idées." Ecoutons *Boileau (Art Poétique, chant second:)*

Il faut que le cœur seul parle dans l'*élégie*.
L'*ode* avec plus d'éclat, et non moins d'énergie,
Elevant jusqu'au ciel son vol ambitieux,
Entretient dans ses vers commerce avec les dieux:
Aux athlètes, dans Pise, elle ouvre la barrière;
Chante un vainqueur poudreux au bout de la carrière;
Mène Achille tremblant aux bords du Simoïs,
Ou fait fléchir l'Escaut sous le joug de Louïs.
Tantôt comme une abeille ardente à son ouvrage,
Elle s'en va de fleurs dépouiller le rivage:
Elle peint les festins, les danses, et les ris;
Vante un baiser cueilli sur les lèvres d'Iris,
Qui mollement résiste, et par un doux caprice,
Quelquefois le refuse afin qu'on le ravisse.
Son style impétueux souvent marche au hasard:
Chez elle, un beau désordre est un effet de l'art.

Les odes suivantes, qu'on peut regarder comme des modèles, sont très-propres à faire sentir les beautés dont ce poëme est susceptible.

Ode à la Fortune.

Fortune, dont la main couronne
Les forfaits les plus inouïs,
Du faux éclat qui t'environne
Serons-nous toujours éblouis?
Jusques à quand, trompeuse idole,
D'un culte honteux et frivole
Honorerons-nous tes autels?
Verra-t-on toujours tes caprices
Consacrés par les sacrifices
Et par l'hommage des mortels?

Le peuple, dans ton moindre ouvrage
Adorant la prospérité,
Te nomme grandeur de courage,
Valeur, prudence, fermeté:
Du titre de vertu suprême
Il dépouille la vertu même
Pour le vice que tu chéris;
Et toujours ses fausses maximes
Erigent en héros sublimes
Tes plus coupables favoris.

Mais de quelque superbe titre
Dont ces héros soient revêtus,
Prenons la raison pour arbitre
Et cherchons en eux leurs vertus
Je n'y trouve qu'extravagance,
Faiblesse, injustice, arrogance,
Trahisons, fureurs, cruautés:
Etrange vertu qui se forme
Souvent de l'assemblage énorme
Des vices les plus détestés!

Apprends que la seule sagesse
Peut faire les héros parfaits;
Qu'elle voit toute la bassesse
De ceux que ta faveur a faits;
Qu'elle n'adopte point la gloire
Qui naît d'une injuste victoire
Que le sort remporte pour eux;
Et que, devant ses yeux stoïques,
Leurs vertus les plus héroïques
Ne sont que des crimes heureux.

Quoi! Rome et l'Italie en cendre
Me feront honorer Sylla?
J'admirerai dans Alexandre
Ce que j'abhorre en Attila?
J'appellerai vertu guerrière
Une vaillance meurtrière

Qui dans mon sang trempe ses mains?
Et je pourrai forcer ma bouche
A louer un héros farouche,
Né pour le malheur des humains?

Quels traits me présentent vos fastes
Impitoyables conquérans?
Des vœux outrés, des projets vastes,
Des rois vaincus par des tyrans,
Des murs que la flamme ravage,
Des vainqueurs fumans de carnage,
Un peuple au fer abandonné,
Des mères pâles et sanglantes
Arrachant leurs filles tremblantes
Des bras d'un soldat effréné.

Juges insensés que nous sommes,
Nous admirons de tels exploits!
Est-ce donc le malheur des hommes
Qui fait la vertu des grands rois?
Leur gloire, féconde en ruines,
Sans le meurtre et sans les rapines
Ne saurait-elle subsister?
Images des dieux sur la terre,
Est-ce par des coups de tonnerre
Que leur grandeur doit éclater?

Mais je veux que dans les alarmes
Réside le solide honneur;
Quel vainqueur ne doit qu'à ses armes
Ses triomphes et son bonheur?
Tel qu'on nous vante dans l'histoire
Doit peut-être toute sa gloire
A la honte de son rival:
L'inexpérience indocile
Du compagnon de Paul Emile
Fit tout le succès d'Annibal.

Quel est donc le héros solide
Dont la gloire ne soit qu'à lui?
C'est un roi que l'équité guide,
Et dont les vertus sont l'appui;
Qui, prenant Titus pour modèle,
Du bonheur d'un peuple fidèle
Fait le plus cher de ses souhaits;
Qui fuit la basse flatterie;
Et qui, père de sa patrie,
Compte ses jours par ses bienfaits.

Vous chez qui la guerrière audace
Tient lieu de toutes les vertus,
Concevez Socrate à la place
Du fier meurtrier de Clitus;
Vous verrez un roi respectable,
Humain, généreux, équitable,
Un roi digne de vos autels:
Mais, à la place de Socrate,
Le fameux vainqueur de l'Euphrate
Sera le dernier des mortels.

Héros cruels et sanguinaires,
Cessez de vous énorgueillir
De ces lauriers imaginaires
Que Bellone vous fit cueillir.
En vain le destructeur rapide
De Marc-Antoine et de Lépide
Remplissait l'univers d'horreurs:
Il n'eût point eu le nom d'Auguste
Sans cet empire heureux et juste
Qui fit oublier ses fureurs.

Montrez-nous, guerriers magnanimes,
Votre vertu dans tout son jour:
Voyons comment vos cœurs sublimes
Du sort soutiendront le retour.
Tant que sa faveur vous seconde,
Vous êtes les maîtres du monde,
Votre gloire nous éblouit:
Mais, au moindre revers funeste,
Le masque tombe; l'homme reste;
Et le héros s'évanouit.

L'effort d'une vertu commune
Suffit pour faire un conquérant:
Celui qui dompte la fortune
Mérite seul le nom de grand.
Il perd sa volage assistance
Sans rien perdre de la constance
Dont il vit ses honneurs accrus;
Et sa grande ame ne s'altère
Ni des triomphes de Tibère,
Ni des disgraces de Varus.

La joie imprudente et légère
Chez lui ne trouve point d'accès,
Et sa crainte active modère
L'ivresse des heureux succès.
Si la fortune le traverse,
Sa constante vertu s'exerce
Dans ces obstacles passagers.
Le bonheur peut avoir son terme;
Mais la sagesse est toujours ferme,
Et les destins toujours légers.

En vain une fière déesse
D'Enée a résolu la mort;
Ton secours, puissante sagesse,
Triomphe des dieux et du sort.
Par toi Rome, après son naufrage,
Jusque dans les murs de Carthage
Vengea le sang de ses guerriers,
Et, suivant tes divines traces,
Vit, au plus fort de ses disgraces,
Changer ses cyprès en lauriers.

J. B. ROUSSEAU.

Le même poéte, dans son *Ode au Prince Eugène*, s'exprime ainsi:

Ce vieillard, qui d'un vol agile,
Fuit sans jamais être arrêté,

Le temps, cette image mobile
De l'immobile éternité,
A peine du sein des ténèbres
Fait éclore les faits célèbres,
Qu'il les replonge dans la nuit:
Auteur de tout ce qui doit être,
Il détruit tout ce qu'il fait naître
A mesure qu'il le produit.*

Ode à Buffon, sur ses Détracteurs.

Buffon, laisse gronder l'envie;
C'est l'hommage de sa terreur;
Que peut sur l'éclat de ta vie
Son aveugle et lâche fureur?
Olympe qu'assiége un orage
Dédaigne l'impuissante rage
Des aquilons tumultueux:
Tandis que la noire tempête
Gronde à ses pieds, sa noble tête
Garde un calme majestueux.

Pensais-tu donc que le génie
Qui te place au trône des arts,
Long-temps d'une gloire impunie
Blesserait de jaloux regards?
Non, non, tu dois payer ta gloire;
Tu dois expier ta mémoire
Par les orages de tes jours;
Mais ce torrent qui dans ton onde
Vomit sa fange vagabonde
N'en saurait altérer le cours.

Poursuis ta brillante carrière,
O dernier astre des Français!
Ressemble au Dieu de la lumière
Qui se venge par des bienfaits.
Poursuis. Que tes nouveaux ouvrages!
Remportent de nouveaux suffrages,
Et des lauriers plus glorieux:
La gloire est le prix des Alcides,
Et le dragon des Hespérides
Gardait un or moins précieux.

Mais si tu crains la tyrannie
D'un monstre jaloux et pervers,
Quitte le sceptre du génie,
Cesse d'éclairer l'univers;

---

* "Ces deux vers," dit *Laharpe*,

"Le temps, cette image mobile
"De l'immobile éternité,

"sont au nombre des plus beaux qu'on ait faits dans aucune langue: *l'immobile éternité* est une des peintures les plus heureusement hardies qu'on ait jamais employées, et le contraste du *temps mobile* la rend encore plus frappante."—*Cours de Littérature, tom. VI. pag. 124.*

Descends des hauteurs de ton ame
Abaisse tes ailes de flamme;
Brise tes sublimes pinceaux;
Prends tes envieux pour modèles;
Et de leurs vernis infidèles
Obscurcis tes brillans tableaux.

Flatté de plaire aux goûts volages
L'esprit est le dieu des instans:
Le génie est le dieu des âges,
Lui seul embrasse tous les temps.
Qu'il brûle d'un noble délire,
Quand la gloire autour de sa lyre
Lui peint les siècles assemblés,
Et leur suffrage vénérable
Fondant son trône inaltérable
Sur les empires écroulés!

Eût-il, sans ce tableau magique
Dont son noble cœur est flatté,
Rompu le charme léthargique
De l'indolente volupté?
Eût-il dédaigné les richesses;
Eût-il rejeté les caresses
Des Circés aux brillans appas?
Et par une étude incertaine
Acheté l'estime lointaine
Des peuples qu'il ne verra pas?

Ainsi l'active chrysalide,
Fuyant le jour et le plaisir,
Va filer son trésor liquide
Dans un mystérieux loisir:
La nymphe s'enferme avec joie
Dans ce tombeau d'or et de soie
Qui la voile aux profanes yeux,
Certaine que ses nobles veilles
Enrichiront de leurs merveilles
Les rois, les belles, et les dieux.

Ceux dont le présent est l'idole
Ne laissent point de souvenir:
Par un succès vain et frivole,
Ils ont usé leur avenir.
Amans des roses passagères,
Ils ont les grâces mensongères
Et le sort des rapides fleurs;
Leur plus long règne est d'une aurore
Mais le temps rajeunit encore
L'antique laurier des neuf sœurs.

Jusques à quand de vils Procustes
Viendront-ils au sacré vallon,
Souillant ces retraites augustes,
Mutiler les fils d'Apollon?
Le croirez-vous, races futures!
J'ai vu Zoïle aux mains impures,

Zoïle outrager Montesquieu.
Mais quand la Parque inéxorable
Frappa cet homme irréparable,
Nos regrets en firent un Dieu.

Quoi! tour-à-tour dieux et victimes,
Le sort fait marcher les talens
Entre l'Olympe et les ablmes,
Entre la satire et l'encens:
Malheur au mortel qu'on renomme!
Vivant, nous blessons le grand homme,
Mort, nous tombons à ses genoux.
On n'aime que la gloire absente;
La mémoire est reconnaissante;
Les yeux sont ingrats et jaloux.

Buffon, dès que rompant ses voiles,
Et fugitive du cercueil,
De ces palais peuplés d'étoiles
Ton ame aura franchi le seuil,
Du sein brillant de l'empirée
Tu verras la France éplorée
T'offrir des honneurs immortels;
Et le temps, vengeur légitime,
De l'envie expier le crime,
Et l'enchaîner à tes autels.

Moi! sur cette rive déserte
Et de talens, et de vertus,
Je dirai, soupirant ma perte,
Illustre ami! tu ne vis plus:
La nature est veuve et muette;
Elle te pleure! et son poéte
N'a plus d'elle que des regrets:
Ombre divine et tutélaire!
Cette lyre qui t'a su plaire,
Je la suspends à tes cyprès.

LE BRUN.

Le sentiment, la naïveté, l'air de la négligence, et une certaine mollesse voluptueuse dans le style, font le charme de l'*ode* Anacréontique; et Chaulieu, dans ce genre, aurait peut-être effacé Anacréon lui-même, si, avec ces grâces qui lui étaient naturelles, il eût voulu se donner le soin d'être moins diffus et plus châtié. Quoi de plus doux, de plus élégant que ces vers à M. de la Farre?

O toi! qui de mon ame est la chère moitié;
Toi, qui joins la délicatesse
Des sentimens d'une maîtresse
A la solidité d'une sûre amitié;
La Farre, il faut bientôt que la Parque cruelle
Vienne rompre de si doux nœuds;
Et malgré nos cris et nos vœux,
Bientôt nous essuierons une absence éternelle.
Chaque jour je sens qu'à grands pas
J'entre dans ce sentier obscur et difficile
Qui va me conduire là-bas
Rejoindre Catule et Virgile.

Là sont des berceaux toujours verts,
Assis à côté de Lesbie,
Je leur parlerai de tes vers
Et de ton aimable génie;
Je leur raconterai comment
Tu recueillis si galamment
La Muse qu'ils avaient laissée;
Et comme elle sut sagement,
Par la paresse autorisée,
Préférer avec agrément,
Au tour brillant de la pensée,
La vérité du sentiment.

Voltaire a joint à ce beau naturel de Chaulieu plus de correction et de coloris; et ses poésies familières sont pour la plupart d'excellens modèles de la gaieté noble et de la liberté qui doivent régner dans l'*ode* Anacréontique.

DU SONNET.

Boileau feint qu'Apollon,

Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,*
Inventa du sonnet les rigoureuses lois,
Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille,
La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille,
Et qu'ensuite six vers artistement rangés
Fussent en deux tercets par le sens partagés,
Sur-tout de ce poëme il bannit la licence;
Lui-même en mesura le nombre et la cadence,
Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer.
Du reste il l'enrichit d'une beauté suprême.
Un sonnet sans défauts vaut seul un long poëme.

Le Sonnet est composé de quatorze vers d'une mesure égale, et pour l'ordinaire de douze syllabes; ces vers sont partagés en deux quatrains et un sixain.

Les rimes masculines et féminines des deux quatrains sont semblables, et on les entremêle dans l'un, de la même manière que dans l'autre.

Le sixain se coupe en deux tercets, c. à. d. en deux stances de trois vers. Ces tercets commencent l'un et l'autre par deux rimes semblables, en sorte que le troisième vers du premier rime avec le troisième du second.

Il faut éviter que le mélange des rimes, dans les quatre derniers vers du sixain, soit le même que dans les quatrains.

Le second vers de chaque quatrain doit avoir un repos. Les deux

* On est forcé ici de prononcer et d'écrire *François* pour que ce mot rime avec *lois*; du temps de Boileau, cette licence, pouvait être permise, mais aujourd'hui elle ne serait plus soufferte.

quatrains et les deux tercets doivent être terminés chacun par un repos encore plus grand.

D'ailleurs tout doit être noble dans ce poëme, pensées, style, élocution. Point de répétitions, point de redondance. La force et l'élévation en sont les principaux caractères.

On voit cependant des Sonnets, dont les sujets ne sont pas sublimes; le style alors en est médiocre, et doit l'être. Voici deux exemples du Sonnet. Le premier dans le genre simple, exprime la nature même du Sonnet.

Doris qui sait qu'aux vers quelquefois je me plais,
Me demande un sonnet, et je m'en désespère.
Quatorze vers, grand Dieu! le moyen de les faire?
En voilà cependant déjà quatre de faits.
Je ne pouvais d'abord trouver de rimes, mais
En faisant on apprend à se tirer d'affaire.
Poursuivons, les quatrains ne m'étonneront guère,
Si du premier tercet je puis faire les frais.
Je commence au hasard, et si je ne m'abuse,
Je n'ai pas commencé sans l'aveu de la muse,
Puisqu'en si peu de temps je m'en tire si net.
J'entame le second, et ma joie est extrême:
Car des vers commandés j'achève le treizième.
Comptez s'ils sont quatorze, et voilà le sonnet.

AUTRE SONNET.

Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité:
Toujours tu prends plaisir à nous être propice.
Mais j'ai tant fait de mal, que jamais ta bonté
Ne me pardonnera qu'en blessant ta justice.

Oui, Seigneur, la grandeur de mon impiété
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice
Ton intérêt s'oppose à ma félicité,
Et ta clémence même attend que je périsse.

Contente ton désir, puisqu'il t'est glorieux:
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux:
Tonne, frappe, il est temps, rend-moi guerre pour guerre.

J'adore en périssant la raison qui t'aigrit.
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ?

DU RONDEAU.

Le Rondeau né Gaulois a la naïveté.

Tel est le caractère de ce petit poëme. Toutes sortes de vers y sont propres, excepté les Alexandrins qui ont trop de gravité. Il y entre treize vers de même mesure sur deux rimes.

On peut faire dans le Rondeau ce qu'on ne fait point dans les autres poëmes. Comme il ne doit y avoir dans les huit derniers vers que trois rimes féminines, on peut mettre de suite sur trois rimes mas-

culines le cinquième, le sixième et le septième. Mais on fait rarement ce mélange dans les cinq derniers vers.

Le Rondeau a deux repos nécessaires, l'un après le cinquième vers, l'autre après le refrain.

Le refrain qui se place après le huitième vers, et à la fin de la pièce, n'est autre chose que la répétition d'un ou de plusieurs mots du premier vers. Il doit avoir un sens lié avec ce qui précède, et être amené délicatement. Le premier des deux Rondeaux qui suivent explique les règles du poëme.

Ma foi, c'est fait de moi, car Isabeau
M'a conjuré de lui faire un rondeau:
Cela me met en une peine extrême.
Quoi! treize vers, huit en *eau*, cinq en *ême!*
Je lui ferais aussi-tôt un bateau.
En voilà cinq pourtant en un monceau.
Faisons-en huit, en invoquant Brodeau,
Et puis mettons, par quelque stratagème.
Ma foi, c'est fait.

Si je pouvais encor de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage serait beau.
Mais cependant me voilà dans l'onzième.
Et si je crois que je fais le douzième:
En voilà treize ajustés au niveau.

AUTRE RONDEAU.

Le bel esprit, au siècle de Marot,
Des dons du Ciel passait pour le gros lot;
Des grands seigneurs il donnait accointance,
Menait par fois à noble jouissance,
Et qui plus est fesait bouillir le pot.
Or est passé ce temps où d'un bon mot,
Stance ou dixain, on payait son écot;
Plus n'en voyons qui prennent pour finance.
Le bel esprit.
A prix d'argent l'auteur comme le sot,
Boit sa chopine et mange son gigot,
Heureux encor d'en avoir suffisance!
Maints ont le chef plus rempli que la panse:
Dame Ignorance a fait enfin capot.
Le bel esprit.

DE L'ÉPIGRAMME.

L'Epigramme plus libre, en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

Cette pièce ne doit contenir qu'autant de vers qu'il en faut pour exprimer vivement la pensée ou le bon mot qui en est l'ame. C'est pourquoi le nombre n'en est pas déterminé, non plus que la mesure et le mélange des rimes. Exemples:

Cy gît ma femme: Ah! qu'elle est bien
Pour son repos et pour le mien!

Un magister s'empressant d'étouffer
Quelque rumeur parmi la populace,
D'un coup dans l'œil se fit apostropher,
Dont il tomba, faisant laide grimace.
Lors un frater s'écria: Place, place;
J'ai pour ce mal un baume souverain.
Perdrai-je l'œil? lui dit messer Pancrace.
Non, mon ami, je le tiens dans ma main.

Contre un mauvais médecin.

Mes malades jamais ne se plaignent de moi,
Disait un médecin d'ignorance profonde.
Ah! répartit un plaisant, je le croi,
Vous les envoyez tous se plaindre en l'autre monde.

F. de Neufchâteau.

Contre Fréron.

Je te tiens souris téméraire;
Un trébuchet me fait raison:
Tu me rongeais, coquine, un tome de Voltaire
Tandis que j'avais là les œuvres de Fréron.

Guichard.

DU MADRIGAL.

Le Madrigal plus simple, et plus noble en son tour,
Respire la douceur, la tendresse, et l'amour.

Ce petit poëme ne diffère que par là de l'épigramme, dont la pointe est souvent aiguisée par la satire. Exemples:

L'autre jour l'enfant de Cythère,
Sous une treille à demi gris:
Disait, en parlant à sa mère:
Je bois à toi, ma chère Iris.
Vénus le regarde en colère.
Maman, calmez votre courroux;
Si je vous prends pour ma bergère,
J'ai pris cent fois Iris pour vous.

A Madame la Marquise du Châtelet, au nom de Madame de Boufflers, en lui envoyant une étrenne.

Une étrenne frivole à la docte Uranie!
Peut-on la présenter? oh, très-bien, j'en réponds.
Tout lui plaît, tout convient à son vaste génie:
Les livres, les bijous, les compas, les pompons,
Les vers, les diamans, le biribi, l'optique,
L'algèbre, les soupers, le Latin, les jupons,
L'opéra, les procès, le bal, et la physique.

Réponse de Madame du Châtelet.

Hélas? vous avez oublié
Dans cette longue kirielle.
De placer la tendre amitié;
Je donnerais tout le reste pour elle.

A Madame de———

Vous êtes belle, et votre sœur est belle,
Entre vous deux tout choix serait bien doux,
L'amour était blond comme vous,
Mais il aimait une brune comme elle.

Sur Madame de ———

Iris s'est rendue à ma foi.
Qu'eût-elle fait pour sa défense?
Nous étions trois, elle, l'Amour, et moi,
Et l'Amour fut d'intelligence.

DE L'ÉPITAPHE.

L'épitaphe est une inscription que l'on met sur un tombeau.

Epitaphe de Piron, par lui-même.

Ami passant, qui désire connaître
Ce que je fus: je ne voulus rien être:
Je vécus nul, et certes je fis bien;
Car, après tout, bien fou qui se propose,
De rien venant, et redevenant rien,
D'être ici bas, en passant, quelque chose.

Autre Epitaphe de Piron, par lui-même.

J'achève ici-bas ma route;
C'était un vrai casse-cou.
J'y vis clair, je n'y vis goutte;
J'y fus sage, j'y fus fou:
A la fin j'arrive au trou
Que n'échappent fou ni sage,
Pour aller je ne sais où:
Adieu Piron, bon voyage.

De J. J. Rousseau.

Entre ces peupliers paisibles
Repose Jean Jacques Rousseau.
Approchez, cœurs droits et sensibles;
Votre ami dort sous ce tombeau. *Ducis.*

De Saint-Pavin.

Sous ce tombeau gît saint-Pavin:
Donne des larmes à sa fin.
Tu fus de ses amis peut-être?
Pleure sur ton sort et le sien.
Tu n'en fus pas? pleure le tien,
Passant, d'avoir manqué d'en être.

Ficubet.

D'un ivrogne qui voulut avoir pour cercueil un tonneau qu'il avait vidé.

Ci-gît qui creusa son tombeau.

SCÈNES COMIQUES EN VERS.

Des succès fortunés du spectacle tragique
Dans Athènes naquit la comédie antique.
Chacun, peint avec art dans ce nouveau miroir,
S'y vit avec plaisir, ou crut ne s'y point voir:
L'avare, des premiers, rit du tableau fidèle
D'un avare souvent tracé sur son modèle;
Et mille fois un fat finement exprimé
Méconnut le portrait sur lui-même formé.

BOILEAU.

Scène du Tartuffe.

ORGON, *qui arrive de la campagne, où il avait passé deux jours,* CLÉANTE, DORINE.

Org. AH! mon frère, bon jour.
Clé. Je sortais, et j'ai joie à vous voir de retour.
La campagne à présent n'est pas beaucoup fleurie.
Org. Dorine *(à Cléante)*.—Mon beau-frère, attendez, je vous prie.
Vous voulez bien souffrir, pour m'ôter de souci,
Que je m'informe un peu des nouvelles d'ici.
(A Dorine.) Tout s'est-il, ces deux jours, passé de bonne sorte?
Qu'est-ce qu'on fait céans? comme est-ce qu'on s'y porte?
Dor. Madame eut avant-hier la fièvre jusqu'au soir,
Avec un mal de tête étrange à concevoir.
Org. Et Tartuffe?
Dor. Tartuffe! il se porte à merveille,
Gros et gras, le teint frais, et la bouche vermeille.
Org. Le pauvre homme!
Dor. Le soir, elle eut un grand dégoût,
Et ne put, au souper, toucher à rien du tout,
Tant sa douleur de tête était encore cruelle!
Org. Et Tartuffe?
Dor. Il soupa, lui tout seul, devant elle;
Et fort dévotement il mangea deux perdrix,
Avec une moitié de gigot en hachis.
Org. Le pauvre homme!
Dor. La nuit se passa tout entière
Sans qu'elle pût fermer un moment la paupière;

Des chaleurs l'empêchaient de pouvoir sommeiller,
Et jusqu'au jour, près d'elle, il nous fallut veiller.
Org. Et Tartuffe?
Dor. Pressé d'un sommeil agréable,
Il passa dans sa chambre au sortir de la table;
Et dans son lit bien chaud il se mit tout soudain,
Où, sans trouble, il dormit jusques au lendemain.
Org. Le pauvre homme!
Dor. A la fin, par nos raisons gagnée,
Elle se résolut à souffrir la saignée;
Et le soulagement suivit tout aussitôt.
Org. Et Tartuffe
Dor. Il reprit courage comme il faut;
Et, contre tous les maux fortifiant son ame,
Pour réparer le sang qu'avait perdu madame,
But, à son déjeûné, quatre grands coups de vin.
Org. Le pauvre homme!
Dor. Tous deux se portent bien enfin;
Et je vais à madame annoncer, par avance,
La part que vous prenez à sa convalescence. [*Elle sort.*
Clé. A votre nez, mon frère, elle se rit de vous:
Et, sans avoir dessein de vous mettre en courroux,
Je vous dirai tout franc que c'est avec justice.
A-t-on jamais parlé d'un semblable caprice?
Et se peut-il qu'un homme ait un charme aujourd'hui
A vous faire oublier toutes choses pour lui;
Qu'après avoir chez vous réparé sa misère,
Vous en veniez au point—?
Org. Alte-là, mon beau-frère;
Vous ne connaissez pas celui dont vous parlez.
Clé. Je ne le connais pas, puisque vous le voulez:
Mais enfin, pour savoir quel homme ce peut être.—
Org. Mon frère, vous seriez charmé de le connaître,
Et vos ravissemens ne prendraient point de fin,
C'est un homme—qui—ah!—un homme—un homme enfin
Qui suit bien ses leçons, goûte une paix profonde,
Et comme du fumier regarde tout le monde.
Oui, je deviens tout autre avec son entretien;
Il m'enseigne à n'avoir affection pour rien,
De toutes amitiés il détache mon ame;
Et je verrais mourir frère, enfans, mère, et femme,
Que je m'en soucierais autant que de cela.
Clé. Les sentimens humains, mon frère, que voilà!
Org. Ah! si vous aviez vu comme j'en fis rencontre,
Vous auriez pris pour lui l'amitié que je montre.
Chaque jour à l'église il venait, d'un air doux,
Tout vis-à-vis de moi se mettre à deux genoux.

Il attirait les yeux de l'assemblée entière
Par l'ardeur dont au ciel il poussait sa prière
Il fesait des soupirs, de grands élancemens,
Et baisait humblement la terre à tous momens:
Et, lorsque je sortais, il me devançait vite
Pour m'aller, à la porte, offrir de l'eau bénite.
Instruit par son garçon, qui dans tout l'imitait,
Et de son indigence, et de ce qu'il était,
Je lui fesais des dons: mais, avec modestie,
Il me voulait toujours en rendre une partie.
C'est trop, me disait-il, *c'est trop de la moitié;*
Je ne mérite pas de vous faire pitié.
Et quand je refusais de le vouloir reprendre,
Aux pauvres, à mes yeux, il allait le répandre.
Enfin le ciel chez moi me le fit retirer,
Et depuis ce temps-là tout semble y prospérer.
Je vois qu'il reprend tout, et qu'à ma femme même
Il prend, pour mon honneur, un intérêt extrême;
Il m'avertit des gens qui lui font les yeux doux,
Et plus que moi six fois il s'en montre jaloux.
Mais vous ne croiriez point jusqu'où monte son zèle:
Il s'impute à péché la moindre bagatelle;
Un rien presque suffit pour le scandaliser;
Jusques-là qu'il se vint, l'autre jour, accuser
D'avoir pris une puce en fesant sa prière
Et de l'avoir tuée avec trop de colère.
Clé. Parbleu! vous êtes fou, mon frère, que je croi.
Avec de tels discours vous moquez-vous de moi?
Et que prétendez-vous? Que tout ce badinage—
Org. Mon frère, ce discours sent le libertinage:
Vous en êtes un peu dans votre ame enticbé;
Et, comme je vous l'ai plus de dix fois prêché,
Vous vous attirerez quelque méchante affaire.
Clé. Voilà de vos pareils le discours ordinaire:
Ils veulent que chacun soit aveugle comme eux.
C'est être libertin que d'avoir de bons yeux;
Et qui n'adore pas de vaines simagrées
N'a ni respect ni foi pour les choses sacrées.
Allez, tous vos discours ne me font point de peur:
Je sais comme je parle, et le ciel voit mon cœur.
De tous vos façonniers on n'est point les esclaves.
Il est de faux dévots ainsi que de faux braves:
Et comme on ne voit pas qu'où l'honneur les conduit
Les vrais braves soient ceux qui font beaucoup de bruit,
Les bons et vrais dévots, qu'on doit suivre à la trace,
Ne sont pas ceux aussi qui font tant de grimace.
Hé quoi! vous ne ferez nulle distinction
Entre l'hypocrisie et la dévotion?

Vous les voulez traiter d'un semblable langage,
Et rendre même honneur au masque qu'au visage,
Egaler l'artifice à la sincérité,
Confondre l'apparence avec la vérité,
Estimer le fantôme autant que la personne,
Et la fausse monnaie à l'égal de la bonne?
Les hommes la plupart sont étrangement faits;
Dans la juste nature on ne les voit jamais:
La raison a pour eux des bornes trop petites,
En chaque caractère ils passent ses limites;
Et la plus noble chose ils la gâtent souvent
Pour la vouloir outrer et pousser trop avant.
Que cela vous soit dit, en passant, mon beau-frère.
Org. Oui, vous êtes sans doute un docteur qu'on révère;
Tout le savoir du monde est chez vous retiré;
Vous êtes le seul sage et le seul éclairé,
Un oracle, un Caton dans le siècle où nous sommes;
Et près de vous ce sont des sots que tous les hommes.
Clé. Je ne suis point, mon frère, un docteur révéré;
Et le savoir chez moi n'est pas tout retiré.
Mais, en un mot, je sais, pour toute ma science,
Du faux avec le vrai faire la différence.
Et comme je ne vois nul genre de héros
Qui soit plus à priser que les parfaits dévots,
Aucune chose au monde est plus noble et plus belle
Que la sainte ferveur d'un véritable zèle;
Aussi ne vois-je rien qui soit plus odieux
Que le dehors plâtré d'un zèle spécieux,
Que ces francs charlatans, que ces dévots de place,
De qui la sacrilège et trompeuse grimace
Abuse impunément, et se joue, à leur gré,
De ce qu'ont les mortels de plus saint et sacré;
Ces gens qui, par une ame à l'intérêt soumise,
Font de dévotion métier et marchandise,
Et veulent acheter crédit et dignités
A prix de faux clins d'yeux et d'élans affectés;
Ces gens, dis-je, qu'on voit d'une ardeur non commune
Par le chemin du ciel courir à leur fortune;
Qui, brûlans et prians, demandent chaque jour,
Et prêchent la retraite au milieu de la cour;
Qui savent ajuster leur zèle avec leurs vices,
Sont prompts, vindicatifs, sans foi, pleins d'artifices,
Et pour perdre quelqu'un couvrent insolemment
De l'intérêt du ciel leur fier ressentiment,
D'autant plus dangereux dans leur âpre colère,
Qu'ils prennent contre nous des armes qu'on révère,
Et que leur passion, dont on leur sait bon gré,
Veut nous assassiner avec un fer sacré:

De ce faux caractère on en voit trop paraître.
Mais les dévots de cœur sont aisés à connaître.
Notre siècle, mon frère, en expose à nos yeux
Qui peuvent nous servir d'exemples glorieux.
Regardez Ariston, regardez Périandre,
Oronte, Alcidamas, Polydore, Clitandre;
Ce titre par aucun ne leur est débattu,
Ce ne sont point du tout fanfarons de vertu;
On ne voit point en eux ce faste insupportable,
Et leur dévotion est humaine, est traitable:
Ils ne censurent point toutes nos actions,
Ils trouvent trop d'orgueil dans ces corrections;
Et, laissant la fierté des paroles aux autres,
C'est par leurs actions qu'ils reprennent les nôtres.
L'apparence du mal a chez eux peu d'appui,
Et leur ame est portée à juger bien d'autrui.
Point de cabale en eux, point d'intrigues à suivre;
On les voit, pour tous soins, se mêler de bien vivre.
Jamais contre un pécheur ils n'ont d'acharnement,
Ils attachent leur haine au péché seulement,
Et ne veulent point prendre, avec un zèle extrême,
Les intérêts du ciel plus qu'il ne veut lui-même.
Voilà mes gens, voilà comme il en faut user,
Voilà l'exemple enfin qu'il se faut proposer.
Votre homme, à dire vrai, n'est pas de ce modèle;
C'est de fort bonne foi que vous vantez son zèle;
Mais par un faux éclat je vous crois ébloui.

Org. Monsieur mon cher beau-frère, avez-vous tout dit?

Clé. Oui.

Org. *(s'en allant.)* Je suis votre valet.

Clé. De grâce, un mot, mon frère.
Laissons là ce discours. Vous savez que Valère,
Pour être votre gendre, a parole de vous.

Org. Oui.

Clé. Vous aviez pris jour pour un lien si doux.

Org. Il est vrai.

Clé. Pourquoi donc en différer la fête?

Org. Je ne sais.

Clé. Auriez-vous autre pensée en tête?

Org. Peut-être.

Clé. Vous voulez manquer à votre foi?

Org. Je ne dis pas cela.

Clé. Nul obstacle, je croi,
Ne vous peut empêcher d'accomplir vos promesses.

Org. Selon.

Clé. Pour dire un mot faut-il tant de finesses?
Valère, sur ce point, me fait vous visiter.

Org. Le ciel en soit loué!

Clé. Mais que lui rapporter?
Org. Tout ce qu'il vous plaira.
Clé. Mais il est nécessaire
De savoir vos desseins. Quels sont-ils donc?
Org. De faire
Ce que le ciel voudra.
Clé. Mais parlons tout de bon.
Valère a votre foi; la tiendrez-vous, ou non?
Org. Adieu.
Clé. (*seul.*) Pour son amour je crains une disgrace,
Et je dois l'avertir de tout ce qui se passe. *Molière.*

Scène du Joueur.

VALERE, *joueur qui a perdu son argent,* HECTOR.

Hect. Le voici. Ses malheurs sur son front sont écrits:
Il a tout le visage et l'air d'un premier pris.
Val. Non, l'enfer en courroux, et toutes ses furies,
N'ont jamais exercé de telles barbaries.
Je te loue, ô destin, de tes coups redoublés;
Je n'ai plus rien à perdre, et tes vœux sont comblés.
Pour assouvir encore la fureur qui t'anime
Tu ne peux rien sur moi; cherche une autre victime:
Hect. (*à part.*) Il est sec.
Val. De serpens mon cœur est dévoré;
Tout semble en un moment contre moi conjuré.
(*Il prend Hector à la cravate.*)
Parle. As-tu jamais vu le sort et son caprice
Accabler un mortel avec plus d'injustice,
Le mieux assassiner? perdre tous les paris
Vingt fois le coupe-gorge, et toujours premier pris?
Réponds-moi donc, bourreau!
Hect. Mais ce n'est pas ma faute.
Val. As-tu vu de tes jours trahison aussi haute?
Sort cruel, ta malice a bien su triompher;
Et tu ne me flattais que pour mieux m'étouffer.
Dans l'état où je suis je puis tout entreprendre;
Confus, désespéré, je suis prêt à me pendre.
Hect. Heureusement pour vous vous n'avez pas un sou
Dont vous puissiez, monsieur, acheter un licou.
Voudriez-vous souper?
Val. Que la foudre t'écrase!
Ah! charmante Angélique, en l'ardeur qui m'embrase,
A vos seules bontés je veux avoir recours:
Je n'aimerai que vous; m'aimeriez-vous toujours?
Mon cœur, dans les transports de sa fureur extrême
N'est point si malheureux, puisqu'enfin il vous aime.

Hect. (à part.) Notre bourse est à fond ; et, par un sort nouveau,
Notre amour recommence à revenir sur l'eau.
Val. Calmons le désespoir où la fureur me livre.
Approche ce fauteuil.
(Hector approche un fauteuil.)
Val. (assis.) Va me chercher un livre.
Hect. Quel livre voulez-vous lire en votre chagrin ?
Val. Celui qui te viendra le premier sous la main ;
Il m'importe peu ; prends dans ma bibliothèque.
Hector sort, et rentre tenant un livre.
Hect. Voilà Sénèque.
Val. Lis.
Hect. Que je lise Sénèque ?
Val. Oui. Ne sais-tu pas lire ?
Hect. Hé ! vous n'y pensez pas ;
Je n'ai lu de mes jours que dans des almanachs.
Val. Ouvre, et lis au hasard.
Hect. Je vais le mettre en pièces.
Val. Lis donc.
Hect. (lit.) " CHAPITRE VI. Du mépris des richesses.
La fortune offre aux yeux des brillans mensongers :
Tous les biens d'ici-bas sont faux et passagers :
Leur possession trouble, et leur perte est légère :
Le sage gagne assez, quand il peut s'en défaire."
Lorsque Sénèque fit ce chapitre éloquent,
Il avait, comme vous, perdu tout son argent.
Val. (se levant) Vingt fois le premier pris ! Dans mon cœur il s'élève *(il s'assied)*
Des mouvemens de rage. Allons, poursuis, achève.
Hect. " L'or est comme une femme ; on n'y saurait toucher
Que le cœur, par amour, ne s'y laisse attacher.
L'un et l'autre en ce temps, sitôt qu'on les manie,
Sont deux grands rémoras pour la philosophie."
N'ayant plus de maîtresse, et n'ayant pas un sou,
Nous philosopherons maintenant tout le soûl.
Val. De mon sort désormais vous serez seule arbitre,
Adorable Angélique—Achève ton chapitre.
Hect. Que faut-il—
Val. Je bénis le sort et ses revers,
Puisqu'un heureux malheur me rengage en vos fers.
Finis donc.
Hect. " Que faut-il à la nature humaine ?
Moins on a de richesse, et moins on a de peine.
C'est posséder les biens que savoir s'en passer."
Que ce mot est bien dit ! et que c'est bien penser !
Ce Sénèque, monsieur, est un excellent homme.
Etait-il de Paris ?

Val. Non il était de Rome.
Dix fois à carte triple être pris le premier!
Hect. Ah! monsieur, nous mourrons un jour sur un fumier.
Val. Il faut que de mes maux enfin je me délivre:
J'ai cent moyens tout prêts pour m'empêcher de vivre,
La rivière, le feu, le poison, et le fer.
Hect. Si vous vouliez, monsieur, chanter un petit air;
Votre maître à chanter est ici; la musique
Peut-être calmerait cette humeur frénétique.
Val. Que je chante!
Hect Monsieur—
Val. Que je chante, bourreau!
Je veux me poignarder: la vie est un fardeau
Qui pour moi désormais devient insupportable.
Hect. Vous la trouviez pourtant tantôt bien agréable:
Qu'un joueur est heureux! sa poche est un trésor,
Sous ses heureuses mains le cuivre devient or,
Disiez-vous.
Val. Ah! je sens redoubler ma colère.
Hect. Monsieur, contraignez-vous; j'aperçois votre père.

Régnard.

Scène du Légataire.

M. SCRUPULE, GÉRONTE, ERASTE, LISETTE, CRISPIN.

CRISPIN, *valet d'*ERASTE, *neveu de* GÉRONTE, *s'est enveloppé dans la robe de chambre de ce dernier, et a dicté un faux testament sous le nom de ce vieillard.* GÉRONTE, *qui paraît, apprend ce qui s'est fait sous son nom. On veut lui persuader qu'il a dicté lui-même le testament, et qu'une léthargie lui en a fait perdre la mémoire.*

Gér. Ici depuis long-temps vous êtes attendu.
M. Scru. Certes, je suis ravi, monsieur, qu'en moins d'une heure
Vous jouissiez déjà d'une santé meilleure.
Je savais bien qu'ayant fait votre testament,
Vous sentiriez bientôt quelque soulagement.
Le corps se porte mieux lorsque l'esprit se trouve
Dans un parfait repos.
Gér. Tous les jours je l'éprouve.
M. Scru. Voici donc le papier que, selon vos desseins,
Je vous avais promis de remettre en vos mains.
Gér. Quel papier, s'il vous plaît? pour quoi, pour quelle affaire?
M. Scru. C'est votre testament que vous venez de faire.
Gér. J'ai fait mon testament!
M. Scru. Oui, sans doute, monsieur.
Lis. (bas) Crispin, le cœur me bat.
Cris. (bas) Je frissonne de peur.

Gér. Eh! parbleu, vous rêvez, monsieur; c'est pour le faire
Que j'ai besoin ici de votre ministère.
M. Scru. Je ne rêve, monsieur, en aucune façon;
Vous nous l'avez dicté, plein de sens et raison.
Le repentir sitôt saisirait-il votre ame?
Monsieur était présent aussi-bien que madame:
Ils peuvent là-dessus dire ce qu'ils ont vu
Er. (bas) Que dire?
Lis. (bas) Juste ciel!
Cris. (bas) Me voilà confondu.
Gér. Eraste était présent?
M. Scru. Oui, monsieur, je vous jure.
Gér. Est-il vrai, mon neveu? parle, je t'en conjure.
Er. Ah! ne me parlez pas, monsieur, de testament;
C'est m'arracher le cœur trop tyranniquement.
Gér. Lisette, parle donc.
Lis. Crispin, parle en ma place;
Je sens dans mon gosier que ma voix s'embarrasse.
Cris. (à Gér.) Je pourrais là-dessus vous rendre satisfait;
Nul ne sait mieux que moi la vérité du fait.
Gér. J'ai fait mon testament!
Cris. On ne peut pas vous dire
Qu'on vous l'ait vu tantôt absolument écrire;
Mais je suis très-certain qu'aux lieux où vous voilà,
Un homme, à-peu-près mis comme vous êtes là,
Assis dans un fauteuil, auprès de deux notaires,
A dicté mot à mot ses volontés dernières.
Je n'assurerai pas que ce fût vous: pourquoi?
C'est qu'on peut se tromper; mais c'était vous, ou moi.
M. Scru. (à Gér.) Rien n'est plus véritable; et vous pouvez m'en croire.
Gér. Il faut donc que mon mal m'ait ôté la mémoire,
Et c'est ma léthargie.
Cris. Oui, c'est elle, en effet.
Lis. N'en doutez nullement; et, pour prouver le fait,
Ne vous souvient-il pas que, pour certaine affaire,
Vous m'avez dit tantôt d'aller chez le notaire?
Gér. Oui.
Lis. Qu'il est arrivé dans votre cabinet;
Qu'il a pris aussitôt sa plume et son cornet;
Et que vous lui dictiez à votre fantaisie—
Gér. Je ne m'en souviens point.
Lis. C'est votre léthargie.
Cris. Ne vous souvient-il pas, monsieur, bien nettement,
Qu'il est venu tantôt certain neveu Normand,
Et certaine baronne, avec un grand tumulte
Et des airs insolens, chez vous vous faire insulte?—
Gér. Oui.
Cris. Que, pour vous venger de leur emportement,
Vous m'avez promis place en votre testament,

Ou quelque bonne rente au moins pendant ma vie?
Gér. Je ne m'en souviens point.
Cris. C'est votre léthargie.
Gér. Je crois qu'ils ont raison, et mon mal est réel.
Lis. Ne vous souvient-il pas que monsieur Clistorel—
Er. Pourquoi tant répéter cet interrogatoire?
Monsieur convient de tout, du tort de sa mémoire,
Du notaire mandé, du testament écrit.
Gér. Il faut bien qu'il soit vrai, puisque chacun le dit:
Mais voyons donc enfin ce que j'ai fait écrire.
Cris. (à part) Ah! voilà bien le diable.
M. Scru. Il faut donc vous le lire.
" Fut présent devant nous, dont les noms sont au bas,
Maître Mathieu Géronte, en son fauteuil à bras,
Etant en son bon sens, comme on a pu connaître
Par le geste et maintien qu'il nous a fait paraître;
Quoique de corps malade, ayant sain jugement;
Lequel, après avoir réfléchi mûrement
Que tout est ici bas fragile et transitoire—"
Cris. Ah! quel cœur de rocher et quelle ame assez noire
Ne se fendrait en quatre, en entendant ces mots?
Lis. Hélas! je ne saurais arrêter mes sanglots.
Gér. En les voyant pleurer, mon ame est attendrie.
Là, là, consolez-vous; je suis encore en vie.
M. Scru. (continuant de lire) " Considérant que rien ne reste en même état,
Ne voulant pas aussi décéder intestat—"
Cris. Intestat!
Lis. Intestat!—ce mot me perce l'ame.
M. Scru. Faites trève un moment à vos soupirs, madame.
" Considérant que rien ne reste en même état,
Ne voulant pas aussi décéder intestat—"
Lis. Intestat!—
M. Scru. Mais laissez-moi donc lire:
Si vous pleurez toujours, je ne pourrai rien dire.
" A fait, dicté, nommé, rédigé par écrit,
Son susdit testament en la forme qui suit."
Gér. De tout ce préambule, et de cette légende,
S'il m'en souvient d'un mot, je veux bien qu'on me pende.
Lis. C'est votre léthargie.
Cris. Ah! je vous en répond.
Ce que c'est que de nous! moi, cela me confond.
M. Scru. (lisant) " Je veux, premièrement, qu'on acquitte mes dettes."
Gér. Je ne dois rien.
M. Scru. Voici l'aveu que vous en faites
" Je dois quatre cents francs à mon marchand de vin,
Un fripon qui demeure au cabaret voisin."

Gér. Je dois quatre cents francs! c'est une fourberie.
Cris. (à Gér.) Excusez-moi, monsieur, c'est votre léthargie.
Je ne sais pas, au vrai, si vous les lui devez,
Mais il me les a, lui, mille fois demandés.
Gér. C'est un maraud qu'il faut envoyer aux galères.
Cris. Quand ils y seraient tous, on ne les plaindrait guères.
M. Scru. (lisant) "Je fais mon légataire unique, universel,
Eraste mon neveu."
Er. Se peut-il?—Juste ciel!
M. Scru. (lisant) "Déshéritant, en tant que besoin pourrait être,
Parens, nièces, neveux, nés aussi-bien qu'à naître,
Et même tous bâtards, à qui Dieu fasse paix,
S'il s'en trouvait aucuns au jour de mon décès."
Gér. Comment? moi, des bâtards! .
Cris. (à Gér.) C'est style de notaire.
Gér. Oui, je voulais nommer Eraste légataire.
A cet article-là, je vois présentement
Que j'ai bien pu dicter le présent testament.
M. Scru. (lisant) "*Item.* Je donne et lègue, en espèce sonnante,
A Lisette—"
Lis. Ah! grands dieux!
M. Scru. (lisant) "Qui me sert de servante,
Pour épouser Crispin en légitime nœud,
Deux mille écus."
Cris. (à Gér.) Monsieur—en vérité—pour peu—
Non—jamais—car enfin—ma bouche—quand j'y pense—
Je me sens suffoquer par la reconnaissance.
(à Lisette.) Parle donc.
Lis. (embrassant Gér.) Ah! monsieur—
Gér. Qu'est-ce à dire cela?
Je ne suis point l'auteur de ces sottises-là.
Deux mille écus comptant!
Lis. Quoi! déjà, je vous prie,
Vous repentiriez-vous d'avoir fait œuvre pie?
Une fille nubile, exposée au malheur,
Qui veut faire une fin en tout bien, tout honneur,
Lui refuseriez-vous cette petite grâce?
Gér. Comment! six mille francs! quinze ou vingt écus passe.
Lis. Les maris aujourd'hui, monsieur, sont si courus!
Et que peut-on, hélas! avoir pour vingt écus?
Gér. On a ce que l'on peut; entendez-vous, ma mie?
Il en est à tout prix. *(au notaire.)* Achevez, je vous prie.
M. Scru. "*Item.* Je donne et lègue"—
Cris. (à part,) Ah! c'est mon tour enfin,
Et l'on va me jeter—
M. Scru. "A Crispin"—
(Crispin se fait petit.)
Gér. (regardant Cris.) A Crispin!

M. Scru. (lisant) " Pour tous les obligeans, bons, et loyaux services,
Qu'il rend à mon neveu dans divers exercices,
Et qu'il peut bien encor lui rendre à l'avenir"—
Gér. Où donc ce beau discours doit-il enfin venir?
Voyons.
M. Scru. (lisant) " Quinze cents francs de rentes viagères,
Pour avoir souvenir de moi dans ses prières."
Cris. (se prosternant aux pieds de Gér.) Oui, je vous le promets, monsieur, à deux genoux;
Jusqu'au dernier soupir je prierai Dieu pour vous.
Voilà ce qui s'appelle un vraiment honnête homme
Si généreusement me laisser cette somme!
Gér. Non ferai-je, parbleu. Que veut dire ceci?
(au notaire) Monsieur, de tous ces legs je veux être éclairci.
M. Scru. Quel éclaircissement voulez-vous qu'on vous donne?
Et je n'écris jamais que ce que l'on m'ordonne.
Gér. Quoi! moi, j'aurais légué, sans aucune raison,
Quinze cents francs de rente à ce maître fripon,
Qu'Eraste aurait chassé, s'il m'avait voulu croire!
Cris. (toujours à genoux) Ne vous repentez pas d'une œuvre méritoire.
Voulez-vous, démentant un généreux effort,
Etre avaricieux, même après votre mort?
Gér. Ne m'a-t-on point volé mes billets dans mes poches?
Je tremble du malheur dont je sens les approches:
Je n'ose me fouiller.
Er. (à part) Quel funeste embarras?
(haut à Gér.) Vous les cherchez en vain; vous ne les avez pas.
Gér. (à Er.) Où sont-ils donc? réponds.
Er. Tantôt, pour Isabelle,
Je les ai, par votre ordre exprès, portés chez elle.
Gér. Par mon ordre!
Er. Oui, monsieur.
Gér. Je ne m'en souviens point.
Cris. C'est votre léthargie.
Gér. Oh! je veux, sur ce point.
Qu'on me fasse raison. Quelles friponneries!
Je suis las, à la fin, de tant de léthargies.
(à Eraste) Cours chez elle; dis-lui que, quand j'ai fait ce don,
J'avais perdu l'esprit, le sens, et la raison.

Regnard

Scène de l'Inconstant.

FLORIMOND, *en uniforme*, CRISPIN.

Cris. Permettez donc enfin que je vous dise un mot:
Je ne puis plus long-temps me taire comme un sot.
Mardi, vous quittez Brest, sans m'avertir la veille,
Fort bien! Sans dire adieu vous partez, à merveille!
Mais de grâce, monsieur, daignez me faire part
Du sujet important d'un si brusque départ.
Flor. Je te revois enfin, superbe capitale!
Que d'objets enchanteurs à mes yeux elle étale!
De l'absence, Crispin, admirable pouvoir!
Pour la première fois il me semble la voir.
Cris. Je le crois; mais, monsieur, quelle affaire soudaine
De Brest comme un éclair à Paris vous amène?
Flor. D'honneur jamais Paris ne m'a paru si beau.
Quelle variété! c'est un mouvant tableau;
L'œil ravi, promené de spectacle en spectacle,
De l'art à chaque pas, voit un nouveau miracle.
Cris. Il est vrai; mais ne puis-je apprendre la raison
Qui vous a fait ainsi laisser la garnison?
Flor. La garnison, Crispin? J'ai quitté le service.
Cris. Vous quittez?—quoi, monsieur, par un nouveau caprice?—
Flor. Je suis vraiment surpris d'avoir, un mois entier,
Pu supporter l'ennui d'un si triste métier.
Cris. Mais j'admire en effet votre persévérance.
Un mois dans un état! quelle rare constance!
Depuis quand cet ennui?
Flor. Depuis le premier jour.
J'eus d'abord du dégoût pour ce morne séjour.
Dans une garnison, toujours mêmes usages,
Mêmes soins, mêmes jeux, toujours mêmes visages;
Rien de nouveau jamais à dire, à faire, à voir:
Le matin on s'ennuie et l'on bâille le soir.
Mais ce qui m'a surtout dégoûté du service,
C'est, il faut l'avouer, ce maudit exercice.
Je ne pouvais jamais regarder sans dépit
Mille soldats de front, vêtus d'un même habit;
Qui semblables de taille, ainsi que de coiffure,
Etaient aussi, je crois, semblables de figure.
Un seul mot à la fois fait hausser mille bras;
Un autre mot les fait retomber tous en bas.
Le même mouvement vous fait à gauche, à droite
Tourner tous ces gens-là comme une girouette.
Cris. Cependant—
Flor. A mon gré je vais changer d'habit
Et ne te mettrai plus, uniforme maudit.

Cris. Pauvre disgracié ! va dans la garde-robe
Rejoindre de ce pas la soutane et la robe.
Que d'états !—je m'en vais les compter par mes doigts.
D'abord—
Flor. Oh ! tu feras ce compte une autre fois.
Cris. Soit, sommes-nous ici pour long-temps ?
Flor. Pour la vie.
Cris. Quoi, Brest ?
Flor. D'y retourner, va, je n'ai nulle envie.
Cris. Et votre mariage ?
Flor. Eh bien, il reste là.
Cris. Mais Léonor ?
Flor. Ma foi l'épouse qui voudra.
Cris. J'ignore en vérité si je dors, si je veille.
Eh quoi, vous la quittez, le contrat fait la veille ?
Flor. Fallait-il par hasard attendre au lendemain ?
Cris. Là, sérieusement vous refusez sa main ?
Flor. Pour le persuader il faudra que je jure.
Cris. Ah ! pouvez-vous lui faire une pareille injure ?
Car que lui manque-t-il ? elle est jeune d'abord.
Flor. Trop jeune.
Cris. Bon, monsieur ?
Flor. C'est un enfant.
Cris. D'accord,
Mais un aimable enfant : elle est belle, bien faite.
Flor. Je sais fort bien qu'elle est une beauté parfaite.
Mais cette beauté-là n'est point ce qu'il me faut ;
J'aime sur un visage à voir quelque défaut.
Cris. C'est différent. J'aimais cette humeur enjouée
Qui ne la quittait pas de toute la journée.
Flor. Je veux qu'on boude aussi par fois.
Cris. Sans contredit.
Flor. Trop de gaieté, vois-tu, me lasse et m'étourdit :
Qui rit à tous propos ne peut que me déplaire.
Cris. Sans doute, Eléonor n'était point votre affaire,
Une enfant de seize ans, riche, ayant mille attraits
Qui n'a pas un défaut, qui ne boude jamais !
Bon ! vous en seriez las au bout d'une semaine.
Mais que dira de vous monsieur le capitaine ?
Flor. Qu'il en dise, parbleu, tout ce qu'il lui plaira ;
Mais pour gendre jamais Kerbanton ne m'aura.
Qui ! moi ! bon Dieu ! j'aurais le courage de vivre
Auprès d'un vieux marin qui chaque jour s'enivre ?
Qui fume à chaque instant, et tous les soirs d'hiver
Voudrait m'entretenir de ses combats de mer ?
Cris. Mais, si je ne me trompe, après le mariage
Il devait à Paris faire un petit voyage.
Flor. Oui—tu m'y fais songer.
Cris. S'il était en chemin ?

Flor. Eh bien, crois-tu qu'ici du soir au lendemain
On se rencontre?
Cris. Non, mais enfin, mon cher maître,
Dans cet hôtel lui-même il descendra peut-être:
Car toujours des Bretons ce fut le rendez-vous.
Flor. Eh que m'importe à moi? je ris de son courroux.
Laissons là pour jamais et le père et la fille.
Cris. Parlons donc de Justine; elle est ma foi gentille.
Des défauts, elle en a, mais elle a mille appas:
Elle est gaie et folâtre, et je ne m'en plains pas.
Voilà ce qu'il me faut, à moi qui ne ris guère.
Enfin elle n'a point de vieux marin pour père.
Pauvre Justine, hélas! je lui donnai ma foi.
Que va-t-elle à présent dire et penser de moi?
Flor. Elle est déjà peut-être amoureuse d'un autre.
Cris. Nos deux cœurs sont, monsieur, bien différens du vôtre.
D'avoir perdu Crispin jamais cette enfant-là,
C'est moi qui vous le dis, ne se consolera.
Flor. Va, va, dans sa douleur le sexe est raisonnable,
Et je n'ai jamais vu de femme inconsolable.
Laissons cela—
Cris. Fort bien, mais au moins, dites-moi,
Pourquoi vous descendez dans un hotel?
Flor. Pourquoi?
Cris. Oui, monsieur, vous avez un oncle qui vous aime.
Dieu sait!
Flor. De mon côté je le chéris de même;
Mais je ne logerai pourtant jamais chez lui:
Je crus bien l'an passé que j'en mourrais d'ennui.
C'est un ordre, une règle en toute sa conduite!
Une assemblée hier, demain une visite!
Ce qu'il fait aujourd'hui, demain il le fera:
Il ne manque jamais un seul jour d'opéra.
La routine est pour moi si triste, si maussade
Et puis sa politique et sa double ambassade!
Car tu sais que mon oncle était ambassadeur.
J'écoutais des récits—mais d'une pesanteur!
Tu vois que tout cela n'est pas fort agréable.
D'ailleurs, je me suis fait un plaisir délectable
De venir habiter dans un hôtel garni;
Tout cérémonial de ces lieux est banni:
Je vais, je viens, je rentre et sors quand bon me semble;
Entière liberté, le soir, on se rassemble:
L'hôtel forme lui seul une société,
Et si je n'ai le choix, j'ai la variété. *Collin d'Arleville.*

SCÈNES TRAGIQUES.

Il n'est point de serpent, ni de monstre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux :
D'un pinceau délicat l'artifice agréable
Du plus affreux objet fait un objet aimable.
Ainsi, pour nous charmer, la tragédie en pleurs
D'Œdipe tout sanglant fit parler les douleurs,
D'Oreste parricide exprima les alarmes,
Et pour nous divertir nous arracha des larmes.

BOILEAU.

Imprécations de CAMILLE, *Sœur d'*HORACE, *en apprenant que son Frère vient de tuer* CURIACE *son amant.*

ROME, l'unique objet de mon ressentiment !
Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon amant !
Rome qui t'a vu naître et que ton cœur adore !
Rome, enfin, que je hais parce qu'elle t'honore !
Puissent tous ses voisins ensemble conjurés,
Saper ses fondemens encore mal assurés,
Et si ce n'est assez de toute l'Italie
Que l'orient contre elle à l'occident s'allie,
Que cent peuples unis des bouts de l'univers
Passent pour la détruire et les monts et les mers.
Qu'elle-même sur soi renverse ses murailles,
Et de ses propres mains déchire ses entrailles ;
Que le courroux du ciel alluméé par mes vœux
Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux.
Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre,
Voir ses maisons en cendre et tes lauriers en poudre,
Voir le dernier Romain à son dernier soupir,
Moi seule en être cause et mourir de plaisir !

P. Corneille. *Les Horaces.*

AUGUSTE, *qui vient de découvrir la Conjuration de Cinna, exprime ses Réflexions, ses Remords, et ses Craintes.*

Ciel ! à qui voulez-vous désormais que je fie
Les secrets de mon ame, et les soins de ma vie ?
Reprenez le pouvoir que vous m'avez commis
Si, donnant des sujets, il ôte les amis ;
Si tel est le destin des grandeurs souveraines,
Que leurs plus grands bienfaits n'attirent que des haines ;
Et si votre rigueur les condamne à chérir
Ceux que vous animez à les faire périr.
Pour elles rien n'est sûr ; qui peut tout, doit tout craindre.
Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre.
Quoi, tu veux qu'on t'épargne, et n'as rien épargné !
Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné,
De combien ont rougi les champs de Macédoine,
Combien en a versé la défaite d'Antoine,
Combien celle de Sexte, et revois tout d'un temps
Pérouse au sien noyée, et tous ses habitans ;
Remets dans ton esprit, après tant de carnages,
De tes proscriptions les sanglantes images,
Où toi-même, des tiens devenu le bourreau,
Au sein de ton tuteur enfonças le couteau ;
Et puis ose accuser le destin d'injustice,
Quand tu vois que les tiens s'arment pour ton supplice.
Et que, par ton exemple, à ta perte guidés,
Ils violent les droits que tu n'as pas gardés !
Leur trahison est juste, et le Ciel l'autorise.
Quitte ta dignité comme tu l'as acquise ;
Rends un sang infidèle à l'infidélité,
Et souffre des ingrats, après l'avoir été.
Mais que mon jugement au besoin m'abandonne !
Quelle fureur, Cinna, m'accuse et te pardonne,
Toi dont la trahison me force à retenir
Ce pouvoir souverain dont tu veux me punir,
Me traite en criminel, et fait seule mon crime,
Relève pour l'abattre un trône légitime,
Et d'un zèle effronté couvrant son attentat,
S'oppose, pour me perdre, au bonheur de l'état !
Donc jusqu'à l'oublier je pourrais me contraindre !
Tu vivrais en repos, après m'avoir fait craindre !
Non, non, je me trahis moi-même d'y penser.
Qui pardonne aisément, invite à l'offenser.
Punissons l'assassin, proscrivons les complices.
Mais quoi ! toujours du sang, et toujours des supplices !
Ma cruauté se lasse, et ne peut s'arrêter :
Je veux me faire craindre, et ne fais qu'irriter.

Rome a pour ma ruine une hydre trop fertile;
Une tête coupée en fait renaître mille;
Et le sang répandu de mille conjurés,
Rend mes jours plus maudits, et non plus assurés.
Octave, n'attends plus le coup d'un nouveau Brute,
Meurs, et dérobe lui la gloire de ta chute:
Meurs; tu ferais pour vivre un lâche et vain effort,
Si tant de gens de cœur font des vœux pour ta mort,
Et si tout ce que Rome a d'illustre jeunesse,
Pour te faire périr tour à tour s'intéresse!
Meurs, puisque c'est un mal que tu ne peux guérir;
Meurs enfin, puisqu'il faut ou tout perdre ou mourir.
La vie est peu de chose, et le peu qui t'en reste
Ne vaut pas l'acheter par un prix si funeste.
Meurs; mais quitte du moins la vie avec éclat;
Eteins-en le flambeau dans le sang de l'ingrat:
A toi-même, en mourant, immole ce perfide;
Contentant ses désirs, punis ce parricide;
Fais un tourment pour lui de ton propre trépas,
En fesant qu'il le voye et n'en jouisse pas.
Mais jouissons plutôt nous-mêmes de sa peine;
Et si Rome nous hait, triomphons de sa haîne.
O Romains! ô vengeance! ô pouvoir absolu!
O rigoureux combat d'un cœur irrésolu,
Qui fuit en même temps tout ce qu'il se propose!
D'un prince malheureux ordonnez quelque chose.
Qui des deux dois-je suivre, ou duquel m'éloigner?
Ou laissez-moi périr, ou laissez-moi régner.

Le même. Cinna.

Scène d'Andromaque.

ORESTE, HERMIONE, CLÉONE.

Or. Madame, c'en est fait, et vous êtes servie:
Pyrrhus rend à l'autel son infidèle vie.
Her. Il est mort!
Or. Il expire; et nos Grecs irrités
Ont lavé dans son sang ses infidélités.
Je vous l'avais promis, et, quoique mon courage
Se fît de ce complot une funeste image,
J'ai couru vers le temple, où nos Grecs dispersés
Se sont jusqu'à l'autel dans la foule glissés.
Pyrrhus m'a reconnu, mais sans changer de face;
Il semblait que ma vue excitât son audace;
Que tous les Grecs, bravés en leur ambassadeur,
Dussent de son hymen relever la splendeur.

Enfin, avec transport prenant son diadème,
Sur le front d'Andromaque il l'a posé lui-même:
" Je vous donne, a-t-il dit, ma couronne et ma foi;
Andromaque, régnez sur l'Epire et sur moi.
Je voue à votre fils une amitié de père:
J'en atteste les dieux, je le jure à sa mère:
Pour tous mes ennemis je déclare les siens,
Et je le reconnais pour le roi de Troyens."
A ces mots, qui du peuple attiraient le suffrage,
Nos Grecs n'ont répondu que par un cri de rage:
L'infidèle s'est vu partout envelopper,
Et je n'ai pu trouver de place pour frapper:
Chacun se disputait la gloire de l'abattre.
Je l'ai vu dans leurs mains quelque temps se débattre
Tout sanglant à leurs coups vouloir se dérober:
Mais enfin à l'autel il est allé tomber.
Du peuple épouvanté j'ai traversé la presse
Pour venir de ces lieux enlever ma princesse,
Et regagner le port, où bientôt nos amis
Viendront couverts du sang que je vous ai promis.
Her. Qu'ont-ils fait!
Or. Pardonnez à leur impatience:
Ils ont, je le vois bien, trahi votre vengeance;
Vous vouliez que ma main portât les premiers coups;
Qu'il sentît en mourant qu'il expirait pour vous.
Mais c'est moi dont l'ardeur leur a servi d'exemple;
Je les ai pour vous seule entraînés dans le temple,
Madame; et vous pouvez justement vous flatter
D'une mort que leurs bras n'ont fait qu'exécuter.
Vous seule avez poussé les coups—
Her. Tais-toi, perfide,
Et n'impute qu'à toi ton lâche parricide.
Va faire chez tes Grecs admirer ta fureur,
Va: je la désavoue, et tu me fais horreur.
Barbare, qu'as-tu fait? avec quelle furie
As-tu tranché le cours d'une si belle vie?
Avez-vous pu, cruels, l'immoler aujourd'hui
Sans que tout votre sang se soulevât pour lui?
Mais parle: de son sort qui t'a rendu l'arbitre?
Pourquoi l'assassiner? qu'a-t-il fait? à quel titre?
Qui te l'a dit?
Or. Oh dieux! quoi! ne m'avez-vous pas,
Vous-même, ici, tantôt, ordonné son trépas?
Her. Ah! fallait-il en croire une amante insensée?
Ne devais-tu pas lire au fond de ma pensée?
Et ne voyais-tu pas, dans mes emportemens,
Que mon cœur démentait ma bouche à tous momens?

Quand je l'aurais voulu, fallait-il y souscrire?
N'as-tu pas dû cent fois te le faire redire?
Toi-même avant le coup me venir consulter?
Y revenir encore, ou plutôt m'éviter?
Que ne me laissais-tu le soin de ma vengeance?
Qui t'amène en des lieux où l'on fuit ta présence?
Voilà de ton amour le détestable fruit:
Tu m'apportais, cruel, le malheur qui te suit.
C'est toi dont l'ambassade, à tous les deux fatale,
L'a fait pour son malheur pencher vers ma rivale.
Nous le verrions encore nous partager ses soins:
Il m'aimerait peut-être? il le feindrait du moins.
Adieu. Tu peux partir. Je demeure en Epire;
Je renonce à la Grèce, à Sparte, à son empire,
A toute ma famille; et c'est assez pour moi,
Traître, qu'elle ait produit un monstre comme toi. *Racine*

Scène de Britannicus.

BURRHUS, *Gouverneur de* NÉRON, *apprenant de lui-même qu'il veut faire périr* GERMANICUS *son Frère, s'efforce de ranimer dans l'ame de ce Prince les premiers Sentimens de Vertu qu'il avait fait paraître.*

Burr. De votre bouche, ô ciel, seigneur, puis-je l'apprendre?
Vous même, sans frémir, avez-vous pu l'entendre?
Songez-vous dans quel sang vous allez vous baigner?
Néron, dans tous les cœurs, est-il las de régner?
Que dira-t-on de vous? Quelle est votre pensée?
Nér. Quoi! toujours enchaîné de ma gloire passée?
J'aurai devant les yeux je ne sais quel amour,
Que le hasard nous donne et nous ôte en un jour?
Soumis à tous leurs vœux, à mes désirs contraire,
Suis-je leur empereur seulement pour leur plaire?
Burr. Et ne suffit-il pas, seigneur, à vos souhaits
Que le bonheur public soit un de vos bienfaits?
C'est à vous à choisir, vous êtes encore maître,
Vertueux jusqu'ici, vous pouvez toujours l'être.
Le chemin est tracé, rien ne vous retient plus.
Vous n'avez qu'à marcher de vertus en vertus.
Mais, si de vos flatteurs vous suivez la maxime,
Il vous faudra, seigneur, courir de crime en crime;
Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés,
Et laver dans le sang vos bras ensanglantés;
Britannicus mourant excitera le zèle
De ses amis, tous prêts à prendre sa querelle.

Ces vengeurs trouveront de nouveaux défenseurs,
Qui, même après leur mort, auront des successeurs;
Vous allumez un feu qui ne pourra s'éteindre.
Craint de tout l'univers, il vous faudra tout craindre:
Toujours punir, toujours trembler dans vos projets;
Et pour vos ennemis compter tous vos sujets.
Ah! de vos premiers ans l'heureuse expérience,
Vous fait-elle, seigneur, haïr votre innocence?
Songez-vous au bonheur qui les a signalés?
Dans quel repos, ô ciel! les avez-vous coulés?
Quel plaisir de penser et de dire en vous-même:
Partout, en ce moment, on me bénit, on m'aime.
On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer;
Le ciel, dans tous leurs pleurs, ne m'entend point nommer;
Leur sombre inimitié ne suit point mon visage!
Je vois voler partout les cœurs à mon passage!
Tels étaient vos plaisirs. Quel changement, ô dieux!
Le sang le plus abject vous était précieux.
Un jour, il m'en souvient, le sénat équitable
Vous pressait de souscrire à la mort d'un coupable;
Vous résistiez, seigneur, à leur sévérité;
Votre cœur s'accusait de trop de cruauté;
Et, plaignant les malheurs attachés à l'empire,
Je voudrais, disiez-vous, *ne savoir pas écrire.*
Non, ou vous me croirez, ou bien de ce malheur,
Ma mort m'épargnera la vue et la douleur.
On ne me verra point survivre à votre gloire,
Si vous allez commettre une action si noire.
(Se jetant aux pieds de Néron.)
Me voilà prêt, seigneur. Avant que de partir,
Faites percer ce cœur qui n'y peut consentir.
Appelez les cruels qui vous l'ont inspirée,
Qu'ils viennent essayer leur main mal assurée.
Mais je vois que mes pleurs touchent mon empereur;
Je vois que sa vertu frémit de leur fureur.
Ne perdez point de temps, nommez-moi les perfides,
Qui vous osent donner ces conseils parricides.
Appelez votre frère, oubliez dans ses bras—
Nér. Ah? que demandez-vous?
Burr. Non, il ne vous hait pas,
Seigneur; on le trahit, je sais son innocence;
Je vous réponds pour lui de son obéissance.
J'y cours. Je vais presser un entretien si doux.
Nér. Dans mon appartement, qu'il m'attende avec vous.

Le même.

Scène Suivante.

NARCISSE, *confident de* NÉRON, *détruit, par son art infernal l'impression qu'avait faite sur lui le discours de* BURRHUS.

Nar. Seigneur, j'ai tout prévu pour une mort si juste ;
Le poison est tout prêt. La fameuse Locuste
A redoublé pour moi ses soins officieux ;
Elle a fait expirer un esclave à mes yeux ;
Et le fer est moins prompt pour trancher une vie,
Que le nouveau poison que sa main me confie.
Nér. Narcisse, c'est assez, je reconnais ce soin,
Et ne souhaite pas que vous alliez plus loin.
Nar. Quoi ! pour Britannicus votre haîne affaiblie
Me défend—
Nér. Oui, Narcisse ; on nous réconcilie.
Nar. Je me garderai bien de vous en détourner,
Seigneur. Mais il s'est vu tantôt emprisonner :
Cette offense en son cœur sera long-temps nouvelle.
Il n'est point de secrets que le temps ne révèle ·
Il saura que ma main lui devait présenter
Un poison que votre ordre avait fait apprêter.
Les dieux de ce dessein puissent-ils le distraire ?
Mais peut-être il fera ce que vous n'osez faire.
Nér. On répond de son cœur ; et je vaincrai le mien.
Nar. Et l'hymen de Junie en est-il le lien ?
Seigneur, lui faites-vous encore ce sacrifice ?
Nér. C'est prendre trop de soin. Quoi qu'il en soit, Narcisse,
Je ne le compte plus parmi mes ennemis.
Nar. Agrippine, seigneur, se l'était bien promis :
Elle a repris sur vous son souverain empire.
Nér. Quoi donc ? Qu'a-t-elle dit ? Et que voulez-vous dire ?
Nar. Elle s'en est vantée assez publiquement.
Nér. De quoi ?
Nar. Qu'elle n'avait qu'à vous voir un moment,
Qu'à tout ce grand éclat, à ce courroux funeste,
On verrait succéder un silence modeste ;
Que vous-même à la paix souscririez le premier :
Heureux que sa bonté daignât tout oublier.
Nér. Mais, Narcisse, dis-moi, que veux-tu que je fasse ?
Je n'ai que trop de pente à punir son audace :
Et, si je m'en croyais, ce triomphe indiscret
Serait bientôt suivi d'un éternel regret.
Mais de tout l'univers quel sera le langage ?
Sur les pas des tyrans veux-tu que je m'engage,
Et que Rome, effaçant tant de titres d'honneur,
Me laisse pour tous noms celui d'empoisonneur ?
Ils mettront ma vengeance au rang des parricides.

Nar. Et prenez-vous, seigneur, leurs caprices pour guides?
Avez-vous prétendu qu'ils se tairaient toujours?
Est-ce à vous de prêter l'oreille à leurs discours?
De vos propres désirs perdrez-vous la mémoire?
Et serez-vous le seul que vous n'oserez croire?
Mais, seigneur, les Romains ne vous sont pas connus;
Non, non: dans leurs discours ils sont plus retenus,
Tant de précaution affaiblit votre règne:
Ils croiront, en effet, mériter qu'on les craigne.
Au joug depuis long-temps, ils se sont façonnés;
Ils adorent la main qui les tient enchaînés.
Vous les verrez toujours ardens à vous complaire:
Leur prompte servitude a fatigué Tibère.
Moi-même revêtu d'un pouvoir emprunté
Que je reçus de Claude avec la liberté,
J'ai cent fois, dans le cours de ma gloire passée,
Tenté leur patience, et ne l'ai point lassée.
D'un empoisonnement vous craignez la noirceur.
Faites périr le frère, abandonnez la sœur:
Rome sur les autels prodiguant les victimes,
Fussent-ils innocens, leur trouvera des crimes;
Vous verrez mettre au rang des jours infortunés
Ceux où jadis la sœur et le frère sont nés,

Nér. Narcisse, encore un coup, je ne puis l'entreprendre
J'ai promis à Burrhus, il a fallu me rendre.
Je ne veux point encore, en lui manquant de foi,
Donner à sa vertu des armes contre moi.
J'oppose à ses raisons un courage inutile;
Je ne l'écoute point avec un cœur tranquille.

Nar. Burrhus ne pense pas, seigneur, tout ce qu'il dit:
Son adroite vertu ménage son crédit.
Ou plutôt ils n'ont tous qu'une même pensée:
Ils verraient par ce coup leur puissance abaissée:
Vous seriez libre alors, seigneur; et, devant vous,
Ces maîtres orgueilleux fléchiraient comme nous.
Quoi donc; ignorez-vous tout ce qu'ils osent dire?
" Néron, s'ils en sont crus, n'est point né pour l'empire,
Il ne dit, il ne fait que ce qu'on lui prescrit;
Burrhus conduit son cœur, Sénèque son esprit.
Pour toute ambition, pour vertu singulière
Il excelle à conduire un char dans la carrière;
A disputer des prix indignes de ses mains;
A se donner lui-même en spectacle aux Romains;
A venir prodiguer sa voix sur un théâtre;
A réciter des chants qu'il veut qu'on idolâtre;
Tandis que des soldats, de momens en momens,
Vont arracher pour lui les applaudissemens."
Ah! ne voulez-vous pas les forcer à se taire?

Nér. Viens, Narcisse, allons voir ce que nous devons faire.

Le même.

Scène d'Iphigénie.

AGAMEMNON, ACHILLE.

Ach. Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi,
Seigneur: je l'ai jugé trop peu digne de foi.
On dit, et sans horreur je ne puis le redire,
Qu'aujourd'hui par votre ordre Iphigénie expire:
Que vous-même, étouffant tout sentiment humain,
Vous l'allez à Calchas livrer de votre main:
On dit que sous mon nom à l'autel appelée
Je ne l'y conduisais que pour être immolée;
Et que, d'un faux hymen nous abusant tous deux,
Vous vouliez me charger d'un emploi si honteux.
Qu'en dites-vous, seigneur? Que faut-il que j'en pense?
Ne ferez-vous pas taire un bruit qui vous offense?
Agam. Seigneur, je ne rends point compte de mes desseins.
Ma fille ignore encore mes ordres souverains:
Et, quand il sera temps qu'elle en soit informée,
Vous apprendrez son sort, j'en instruirai l'armée.
Ach. Ah! je sais trop le sort que vous lui réservez.
Agam. Pourquoi le demander, puisque vous le savez?
Ach. Pourquoi je le demande? Oh ciel! le puis-je croire
Qu'on ose des fureurs avouer la plus noire!
Vous pensez qu'approuvant vos desseins odieux
Je vous laisse immoler votre fille à mes yeux?
Que ma foi, mon amour, mon honneur y consente?
Agam. Mais vous, qui me parlez d'une voix menaçante,
Oubliez-vous ici qui vous interrogez?
Ach. Oubliez-vous qui j'aime et qui vous outragez?
Agam. Et qui vous a chargé du soin de ma famille?
Ne pourrai-je, sans vous, disposer de ma fille?
Ne suis-je plus son père? Etes-vous son époux?
Et ne peut-elle—
Ach. Non, elle n'est plus à vous;
On ne m'abuse point par des promesses vaines.
Tant qu'un reste de sang coulera dans mes veines,
Vous deviez à mon sort unir tous ses momens,
Je défendrai mes droits fondés sur vos sermens.
Et n'est-ce pas pour moi que vous l'avez mandée?
Agam. Plaignez-vous donc aux dieux qui me l'ont demandée;
Accusez et Calchas et le camp tout entier,
Ulysse, Ménélas, et vous tout le premier.
Ach. Moi!
Agam. Vous, qui de l'Asie embrassant la conquête
Querelles tous les jours le ciel qui vous arrête;
Vous qui vous offensant de mes justes terreurs
Avez dans tout le camp répandu vos fureurs..

Mon cœur, pour la sauver, vous ouvrait une voie;
Mais vous ne demandez, vous ne cherchez que Troie.
Je vous fermais le champ où vous voulez courir;
Vous le voulez; partez; sa mort va vous l'ouvrir.

Ach. Juste ciel! puis-je entendre et souffrir ce langage?
Est-ce ainsi qu'au parjure on ajoute l'outrage?
Moi, je voulais partir aux dépens de ses jours?
Et que m'a fait à moi cette Troie où je cours?
Au pied de ses remparts quel intérêt m'appelle?
Pour qui, sourd à la voix d'une mère immortelle,
Et d'un père éperdu négligeant les avis,
Vais-je y chercher la mort tant prédite à leur fils?
Jamais vaisseaux partis des rives du Scamandre
Aux Champs Thessaliens osèrent-ils descendre!
Et jamais dans Larisse un lâche ravisseur
Me vint-il enlever ou ma femme ou ma sœur?
Qu'ai-je à me plaindre? Où sont les pertes que j'ai faites?
Je n'y vais que pour vous, barbare que vous êtes!
Pour vous, à qui des Grecs moi seul je ne dois rien;
Vous, que j'ai fait nommer et leur chef et le mien;
Vous, que mon bras vengeait dans Lesbos enflammée,
Avant que vous eussiez assemblé votre armée.
Et quel fut le dessein qui nous assembla tous?
Ne courons-nous pas rendre Hélène à son époux?
Depuis quand pense-t-on qu'inutile à moi-même
Je me laisse ravir une épouse que j'aime?
Seul, d'un honteux affront, votre frère blessé
A-t-il droit de venger son amour offensé?
Votre fille me plut; je prétendis lui plaire;
Elle est de mes sermens seule dépositaire:
Content de son hymen, vaisseaux, armes, soldats,
Ma foi lui promit tout, et rien à Ménélas.
Qu'il poursuive, s'il veut, son épouse enlevée;
Qu'il cherche une victoire à mon sang réservée:
Je ne connais Priam, Hélène, ni Pâris;
Je voulais votre fille, et ne pars qu'à ce prix.

Agam. Fuyez donc; retournez dans votre Thessanc
Moi-même je vous rends le serment qui vous lie.
Assez d'autres viendront, à mes ordres soumis,
Se couvrir des lauriers qui vous furent promis;
Et, par d'heureux exploits forçant la destinée,
Trouveront d'Ilion la fatale journée.
J'entrevois vos mépris, et juge, à vos discours,
Combien j'acheterais vos superbes secours.
De la Grèce déjà vous vous rendez l'arbitre;
Ses rois, à vous ouïr, m'ont paré d'un vain titre.
Fier de votre valeur, tout si je vous en crois,
Doit marcher, doit fléchir, doit trembler sous vos lois.

Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense:
Je veux moins de valeur, et plus d'obéissance.
Fuyez. Je ne crains point votre impuissant courroux:
Et je romps tous les nœuds qui m'attachent à vous.
Ach. Rendez grâce au seul nœud qui retient ma colère:
D'Iphigénie encore je respecte le père.
Peut-être, sans ce nom, le chef de tant de rois
M'aurait osé braver pour la dernière fois.
Je ne dis plus qu'un mot; c'est à vous de m'entendre,
J'ai votre fille ensemble et ma gloire à défendre:
Pour aller jusqu'au cœur que vous voulez percer,
Voilà par quels chemins vos coups doivent passer. *Le même.*

Thyeste reconnu par Atrée.

ATRÉE, THYESTE.

At. Etranger malheureux, que le sort en courroux,
Lassé de te poursuivre, a jeté parmi nous;
Quel est ton nom, ton rang? quels humains t'ont vu naître?
Thy. Les Thraces.
At. Et ton nom?
Thy. Pourriez-vous le connaître?
Philoclète.
At. Ton rang?
Thy. Noble sans dignité,
Et toujours le jouet du destin irrité.
At. Où s'adressaient tes pas? et de quelle contrée
Revenait ce vaisseau brisé près de l'Eubée?
Thy. De Sestos, et j'allais à Delphes implorer
Le dieu dont les rayons daignent nous éclairer.
At. Et tu vas de ces lieux?—
Thy. Seigneur, c'est dans l'Asie
Que je vais terminer ma déplorable vie,
Espérant aujourd'hui que de votre bonté
J'obtiendrai le secours que les flots m'ont ôté.
Daignez—
At. Quel son de voix a frappé mon oreille?
Quel transport tout-à-coup dans mon cœur se réveille?
D'où naissent à la fois des troubles si puissans?
Quelle soudaine horreur s'empare de mes sens!
Toi, qui poursuis le crime avec un soin extrême,
Ciel, rends vrais mes soupçons, et que ce soit lui-même!
Je ne me trompe point, je reconnais sa voix.
Voilà ses traits encore; ah! c'est lui que je vois:

Tout ce déguisement n'est qu'une adresse vaine;
Je le reconnaîtrais seulement à ma haîne;
Il fait pour se cacher des efforts superflus;
C'est Thyeste lui-même, et je n'en doute plus.
Thy. Moi, Thyeste, seigneur.
At. Oui, toi-même, perfide!
Je ne le sens que trop au transport qui me guide;
Et je hais trop l'objet qui paraît à mes yeux,
Pour que tu ne sois point ce Thyeste odieux.
Tu fais bien de nier ce nom si méprisable:
En est-il sous le ciel un qui soit plus coupable?
Thy. Eh bien: reconnais-moi, je suis ce que tu veux,
Ce Thyeste ennemi, ce frère malheureux.
Quand même tes soupçons et ta haîne funeste
N'eussent point découvert l'infortuné Thyeste
Peut-être que la mienne, esclave malgré moi,
Aux dépens de mes jours m'eût découvert à toi.
At. Ah traître! c'en est trop, le courroux qui m'anime
T'apprendra si je sais comme on punit un crime.
Je rends grâces au ciel qui te livre en mes mains:
Sans doute que les dieux approuvent mes desseins,
Puisque avec mes fureurs leurs soins d'intelligence
T'amènent dans des lieux tout pleins de ma vengeance.
Perfide, tu mourras: oui, c'est fait de ton sort;
Ton nom seul en ces lieux est un arrêt de mort,
Rien ne t'en peut sauver; la foudre est toute prête;
J'ai suspendu long-temps sa chute sur ta tête,
Le temps, qui t'a sauvé d'un vainqueur irrité,
A grossi tes forfaits par leur impunité.
Thy. Que tardes-tu, cruel, à remplir ta vengeance?
Attends-tu de Thyeste une nouvelle offense?
Si j'ai pu quelque temps te déguiser mon nom,
Le soin de me venger en fut seul la raison.
Ne crois pas que la peur des fers ou du supplice
Ait à mon cœur tremblant dicté ce sacrifice.
Ærope par ta main a vu trancher ses jours;
La même main des miens doit terminer le cours;
Je n'en puis regretter la triste destinée.
Précipite, inhumain, leur course infortunée,
Et sois sûr que contre eux l'attentat le plus noir
N'égale point pour moi l'horreur de te revoir.
At. Vil rebut des mortels, il te sied bien encore
De braver dans les fers un frère qui t'abhorre.
Holà! gardes à moi.

Crébillon.

Scène de Rhadamiste et Zénobie.

RHADAMISTE, ZÉNOBIE.

Zén. Seigneur, est-il permis à des infortunées
Qu'au joug d'un fier tyran le sort tient enchaînées
D'oser avoir recours dans la honte des fers
A ces mêmes Romains maîtres de l'univers;
En effet quel emploi pour ces maîtres du monde,
Que le soin d'adoucir ma misère profonde!
Le ciel qui soumit tout à leurs augustes lois—
Rhad. Que vois-je? ah! malheureux! quels traits! quel son de voix!
Justes dieux! quel objet offrez-vous à ma vue?
Zén. D'où vient à mon aspect que votre ame est émue,
Seigneur?
Rhad. Ah! si ma main n'eût pas privé du jour—
Zén. Qu'entends-je! quels regrets! et que vois-je à mon tour?
Triste ressouvenir! je frémis, je frissonne,
Où suis-je? et quel objet? la force m'abandonne:
Ah! seigneur, dissipez mon trouble et ma terreur,
Tout mon sang s'est glacé jusqu'au fond de mon cœur.
Rhad. Ah! je n'en doute plus au transport qui m'anime;
Ma main n'as-tu commis que la moitié du crime?
Victime d'un cruel contre vous conjuré,
Triste objet d'un amour, jaloux, désespéré,
Que ma rage a poussé jusqu'à la barbarie,
Après tant de fureurs, est-ce vous, Zénobie?
Zén. Zénobie! ah, grands dieux! cruel, mais cher époux,
Après tant de malheurs, Rhadamiste, est-ce vous?
Rhad. Se peut-il que vos yeux le puissent méconnaître?
Oui, je suis ce cruel, cet inhumain, ce traître,
Cet époux meurtrier. Plût au ciel qu'aujourd'hui
Vous eussiez oublié ses crimes avec lui!
O dieux, qui la rendez à ma douleur mortelle,
Que ne lui rendez-vous un époux digne d'elle?
Par quel bonheur le ciel touché de mes regrets
Me permet-il encore de revoir tant d'attraits?
Mais hélas! se peut-il qu'à la cour de mon père
Je trouve dans les fers une épouse si chère?
Dieux! n'ai-je pas assez gémi de mes forfaits,
Sans m'accabler encore de ces tristes objets?
O de mon désespoir victime trop aimable,
Que tout ce que je vois rend votre époux coupable!
Quoi, vous versez des pleurs?
Zéd. Malheureuse! et comment
N'en répandrais-je pas dans ce fatal moment?

Ah cruel! Plût aux dieux, que ta main ennemie
N'eût jamais attenté qu'aux jours de Zénobie!
Le cœur à ton aspect désarmé de courroux,
Je ferais mon bonheur de revoir mon époux:
Et l'amour s'honorant de ta fureur jalouse
Dans tes bras avec joie eût remis ton épouse.
Ne crois pas cependant que pour toi sans pitié,
Je puisse te revoir avec inimitié.

Rhad. Quoi! loin de m'accabler, grands dieux! c'est Zénobie
Qui craint de me haïr, et qui s'en justifie!
Ah! punis-moi plutôt; ta funeste bonté
Même en me pardonnant tient de ma cruauté.
N'épargne point mon sang, cher objet que j'adore,
Prive-moi du bonheur de te revoir encore.
(Il se jette à ses genoux.)
Faut-il pour t'en presser embrasser tes genoux;
Songe au prix de quel sang je devins ton époux.
Jusques à mon amour, tout veut que je périsse:
Laisser le crime en paix, c'est en être complice.
Frappe: mais souviens-toi que malgré ma fureur,
Tu ne sortis jamais un moment de mon cœur;
Que si le repentir tenait lieu d'innocence,
Je n'exciterais plus ni haîne, ni vengeance;
Que malgré le courroux qui te doit animer,
Ma plus grande fureur fut celle de t'aimer.

Zén. Lève-toi, c'en est trop, puisque je te pardonne,
Que servent les regrets où ton cœur s'abandonne?
Va ce n'est pas à nous que les dieux ont remis
Le pouvoir de punir de si chers ennemis.
Nomme-moi les climats où tu souhaites vivre:
Parle, dès ce moment je suis prête à te suivre:
Sûre que les remords qui saisissent ton cœur
Naissent de ta vertu plus que de ton malheur.
Heureuse, si pour toi les soins de Zénobie
Pouvaient un jour servir d'exemple à l'Arménie,
La rendre comme moi soumise à ton pouvoir,
Et l'instruire du moins à suivre son devoir.

Rhad. Juste ciel! se peut-il que des nœuds légitimes
Avec tant de vertus unissent tant de crimes!
Que l'hymen associe au sort d'un furieux
Ce que de plus parfait firent naître les dieux!
Quoi! tu peux me revoir, sans que la mort d'un père,
Sans que ma cruauté, ni l'amour de mon frère,
Ce prince, cet amant si grand, si généreux,
Te fassent détester un époux malheureux?
Et je puis me flatter qu'insensible à sa flamme,
Tu dédaignes les vœux du vertueux Arsame?

Que dis-je ? trop heureux que pour moi dans ce jour,
Le devoir dans ton cœur me tienne lieu d'amour.
Zén. Calme les vains soupçons dont ame est saisie,
Ou cache-m'en du moins l'indigne jalousie ;
Et souviens-toi qu'un cœur qui peut te pardonner,
Est un cœur que sans crime on ne peut soupçonner.

Le rieme.

Monologue de Hamlet.

Demeure, il faut choisir de l'être et du néant.
Ou souffrir ou périr, c'est-là ce qui m'attend.
Ciel, qui voyez mon trouble, éclairez mon courage.
Faut-il vieillir courbé sous la main qui m'outrage,
Supporter ou finir mon malheur et mon sort ?
Qui suis-je, qui m'arrête, et qu'est-ce que la mort ?
C'est la fin de nos maux, c'est mon unique asile ;
Après de longs transports c'est un sommeil tranquille.
On s'endort, et tout meurt : mais un affreux réveil
Doit succéder peut-être aux douceurs du sommeil.
On nous menace, on dit que cette courte vie,
De tourmens éternels est aussitôt suivie.
O mort ! moment fatal ! affreuse éternité,
Tout cœur à ton seul nom se glace épouvanté.
Eh ! qui pourrait sans toi supporter cette vie,
De nos prêtres menteurs bénir l'hypocrisie,
D'une indigne maîtresse encenser les erreurs,
Ramper sous un ministre, adorer ses hauteurs,
Et montrer les langueurs de son ame abattue
A des amis ingrats qui détournent la vue ?
La mort serait trop douce en ces extrémités,
Mais le scrupule parle et nous crie : arrêtez.
Il défend à nos mains cet heureux homicide,
Et d'un héros guerrier fait un Chrétien timide.

Shakespear. *Imitation de Voltaire.*

Monologue de Caton.

Oui, Platon, tu dis vrai, notre ame est immortelle ;
C'est un Dieu qui lui parle, un Dieu qui vit en elle.
Eh d'où viendrait sans lui ce grand pressentiment,
Ce dégoût des faux biens, cette horreur du néant ?
Vers des siècles sans fin je sens que tu m'entraînes ;
Du monde et de mes sens je vais briser les chaînes ;
Et m'ouvrir loin du corps, dans la fange arrêté ;
Les portes de la vie et de l'éternité.

L'éternité! quel mot consolant et terrible!
O lumière! ô nuage! ô profondeur horrible!
Que suis-je? où suis-je? où vais-je? et d'où suis-je tiré?
Dans quels climats nouveaux, dans quel monde ignoré,
Le moment du trépas va-t-il plonger mon être?
Où sera cet esprit qui ne peut se connaître?
Que me préparez-vous, abîmes ténébreux!
Allons, s'il est un Dieu, Caton doit être heureux.
Il en est un sans doute, et je suis son ouvrage.
Lui-même au cœur du juste il empreint son image.
Il doit venger sa cause et punir les pervers.
Mais comment? dans quel temps et dans quel univers?
Ici la vertu pleure, et l'audace l'opprime;
L'innocence à genoux y tend la gorge au crime;
La fortune y domine, et tout y suit son char.
Ce globe infortuné fut formé pour César.
Hâtons-nous de sortir d'une prison funeste.
Je te verrai sans ombre, ô vérité céleste!
Tu te caches de nous dans nos jours de sommeil:
Cette vie est un songe et la mort un réveil.

Addison. *Imitation du même.*

Scène de Mahomet.

ZOPIRE, OMAR, PHANOR, *Suite.*

Zopire. Eh bien! après six ans tu revois ta patrie,
Que ton bras défendit, que ton cœur a trahie.
Ces murs sont encore pleins de tes premiers exploits,
Déserteur de nos dieux, déserteur de nos lois,
Persécuteur nouveau de cette cité sainte,
D'où vient que ton audace en profane l'enceinte?
Ministre d'un brigand qu'on dût exterminer,
Parle; que me veux-tu?

Omar. Je veux te pardonner.
Le prophète d'un Dieu, par pitié pour ton âge,
Pour tes malheurs passés, surtout pour ton courage,
Te présente une main qui pourrait t'écraser;
Et j'apporte la paix qu'il daigne proposer.

Zopire. Un vil séditieux prétend avec audace
Nous accorder la paix, et non demander grâce!
Souffrirez-vous, grands Dieux! qu'au gré de ses forfaits
Mahomet nous ravisse ou nous rende la paix?
Et vous, qui vous chargez des volontés d'un traître,
Ne rougissez-vous point de servir un tel maître?
Ne l'avez-vous pas vu, sans honneurs et sans biens,
Ramper au dernier rang des derniers citoyens?
Qu'alors il était loin de tant de renommée!

Qu'alors il était loin de tant de renommée !
Omar. A tes viles grandeurs ton ame accoutumée
Juge ainsi du mérite, et pèse les humains
Au poids que la fortune avait mis dans tes mains.
Ne sais-tu pas encore, homme faible et superbe,
Que l'insecte insensible enseveli sous l'herbe,
Et l'aigle impérieux qui plane au haut du ciel,
Rentrent dans le néant aux yeux de l'Eternel ?
Les mortels sont égaux ; ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait leur différence.
Il est de ces esprits favorisés des cieux,
Qui sont tout par eux-même, et rien par leurs aïeux.
Tel est l'homme, en un mot, que j'ai choisi pour maître
Lui seul dans l'univers a mérité de l'être ;
Tout mortel à sa loi doit un jour obéir,
Et j'ai donné l'exemple aux siècles à venir.
Zopire. Je te connais, Omar : en vain ta politique
Vient m'étaler ici ce tableau fanatique ;
En vain tu peux ailleurs éblouir les esprits ;
Ce que ton peuple adore excite mes mépris.
Bannis toute imposture, et d'un coup d'œil plus sage
Regarde ce prophète à qui tu rends hommage ;
Vois l'homme en Mahomet ; conçois par quel degré
Tu fais monter aux cieux ton fantôme adoré ;
Enthousiaste ou fourbe, il faut cesser de l'être ;
Sers-toi de ta raison, juge avec moi ton maître :
Tu verras de chameaux un grossier conducteur,
Chez sa première épouse insolent imposteur,
Qui, sous le vain appât d'un songe ridicule,
Des plus vils des humains tente la foi crédule ;
Comme un séditieux à mes pieds amené,
Par quarante vieillards à l'exil condamné :
Trop léger châtiment qui l'enhardit au crime.
De caverne en caverne il fuit avec Fatime.
Ses disciples errans de cités en déserts,
Proscrits, persécutés, bannis, chargés de fers,
Promènent leur fureur, qu'ils appellent divine ;
De leurs venins bientôt ils infectent Médine.
Toi-même alors, toi-même, écoutant la raison,
Tu voulus dans sa source arrêter le poison.
Je te vis plus heureux, et plus juste, et plus brave,
Attaquer le tyran dont je te vois l'esclave.
S'il est un vrai prophète, osas-tu le punir ?
S'il est un imposteur, oses-tu le servir ?
Omar. Je voulus le punir quand mon peu de lumière,
Méconnut ce grand homme entré dans la carrière ;
Mais enfin, quand j'ai vu que Mahomet est né
Pour changer l'univers à ses pieds consterné :

Quand mes yeux éclairés du feu de son génie
Le virent s'élever dans sa course infinie;
Eloquent, intrépide, admirable en tout lieu,
Agir, parler, punir, ou pardonner en Dieu;
J'associai ma vie à ses travaux immenses:
Des trônes, des autels en sont les récompenses,
Je fus, je te l'avoue, aveugle comme toi!
Ouvre les yeux, Zopire, et change ainsi que moi;
Et, sans plus me vanter les fureurs de ton zèle,
Ta persécution si vaine et si cruelle,
Nos frères gémissans, notre Dieu blasphémé,
Tombe aux pieds d'un héros par toi-même opprimé.
Viens baiser cette main qui porte le tonnerre.
Tu me vois après lui le premier de la terre;
Le poste qui te reste est encore assez beau
Pour fléchir noblement sous ce maître nouveau;
Vois ce que nous étions, et vois ce que nous sommes.
Le peuple, aveugle et faible, est né pour les grands hommes,
Pour admirer, pour croire, et pour nous obéir.
Viens régner avec nous, si tu crains de servir;
Partage nos grandeurs, au lieu de t'y soustraire;
Et, las de l'imiter, fais trembler le vulgaire.

Zopire. Ce n'est qu'à Mahomet, à ses pareils, à toi,
Que je prétends, Omar, inspirer quelque effroi.
Tu veux que du sénat le shérif infidèle
Encense un imposteur, et couronne un rebelle!
Je ne te nierai point que ce fier séducteur
N'ait beaucoup de prudence et beaucoup de valeur;
Je connais comme toi les talens de ton maître;
S'il était vertueux, c'est un héros peut-être:
Mais ce héros, Omar, est un traître, un cruel,
Et de tous les tyrans c'est le plus criminel.
Cesse de m'annoncer sa trompeuse clémence;
Le grand art qu'il possède est l'art de la vengeance.
Dans le cours de la guerre un funeste destin
Le priva de son fils que fit périr ma main.
Mon bras perça le fils, ma voix bannit le père;
Ma haîne est infléxible, ainsi que sa colère;
Pour rentrer dans la Mecque, il doit m'exterminer,
Et le juste aux méchans ne doit point pardonner.

Omar. Eh bien! pour te montrer que Mahomet pardonne:
Pour te faire embrasser l'exemple qu'il te donne,
Partage avec lui-même, et donne à tes tribus
Les dépouilles des rois que nous avons vaincus.
Mets un prix à la paix, mets un prix à Palmire;
Nos trésors sont à toi.

Zopire. Tu penses me séduire,

Me vendre ici ma honte, et marchander la paix
Par ses trésors honteux, le prix de ses forfaits?
Tu veux que sous ses lois Palmire se remette?
Elle a trop de vertus pour être sa sujette;
Et je veux l'arracher aux tyrans imposteurs,
Qui renversent les lois et corrompent les mœurs.
Omar. Tu me parles toujours comme un juge implacable,
Qui sur son tribunal intimide un coupable.
Pense et parle en ministre, agis, traite avec moi
Comme avec l'envoyé d'un grand homme et d'un roi.
Zopire. Qui l'a fait roi? qui l'a couronné?
Omar. La victoire,
Ménage sa puissance, et respecte sa gloire.
Aux noms de conquérant et de triomphateur,
Il veut joindre le nom de pacificateur.
Son armée est encore aux bords du Saïbare;
Des murs où je suis né le siége se prépare;
Sauvons, si tu m'en crois, le sang qui va couler:
Mahomet veut ici te voir et te parler.
Zopire. Lui? Mahomet!
Omar. Lui-même; il t'en conjure.
Zopire. Traître!
Si de ces lieux sacrés j'étais l'unique maître,
C'est en te punissant que j'aurais répondu.
Omar. Zopire, j'ai pitié de ta fausse vertu.
Mais puisqu'un vil sénat insolemment partage,
De ton gouvernement le fragile avantage,
Puisqu'il règne avec toi, je cours m'y présenter.
Zopire. Je t'y suis; nous verrons qui l'on doit écouter.
Je défendrai mes lois, mes dieux, et ma patrie,
Viens-y contre ma voix prêter ta voix impie
Au dieu persécuteur, effroi du genre humain,
Qu'un fourbe ose annoncer les armes à la main.
(à Phanor.)
Toi, viens m'aider, Phanor, à repousser un traître;
Le souffrir parmi nous, et l'épargner, c'est l'être.
Renversons ses desseins, confondons son orgueil;
Préparons son supplice, ou creusons mon cercueil.
Je vais, si le sénat m'écoute et me seconde,
Délivrer d'un tyran ma patrie et le monde. *Voltaire.*

Autre Scène de Mahomet.

ZOPIRE, MAHOMET.

Zop. Ah, quel fardeau cruel à ma douleur profonde!
Moi, recevoir ici cet ennemi du monde!

Mah. Approche, et puisqu'enfin le ciel veut nous unir,
Vois Mahomet sans crainte, et parle sans rougir.
Zop. Je rougis pour toi seul, pour toi dont l'artifice
A traîné ta patrie au bord du précipice;
Pour toi de qui la main sème ici les forfaits,
Et fait naître la guerre au milieu de la paix.
Ton nom seul parmi nous divise les familles,
Les époux, les parens, les mères, et les filles;
Et la trêve pour toi n'est qu'un moyen nouveau
Pour venir dans nos cœurs enfoncer le couteau.
La discorde civile est partout sur ta trace.
Assemblage inoui de mensonge et d'audace,
Tyran de ton pays, est-ce ainsi qu'en ce lieu
Tu viens donner la paix et m'annoncer un dieu?
Mah. Si j'avais à répondre à d'autres qu'à Zopire,
Je ne ferais parler que le dieu qui m'inspire;
Le glaive et l'Alcoran, dans mes sanglantes mains,
Imposeraient silence au reste des humains;
Ma voix ferait sur eux les effets du tonnerre,
Et je verrais leurs fronts attachés à la terre:
Mais je te parle en homme, et sans rien déguiser:
Je ne sens assez grand pour ne pas t'abuser.
Vois quel est Mahomet; nous sommes seuls; écoute;
Je suis ambitieux; tout homme l'est sans doute;
Mais jamais roi, pontife, ou chef, ou citoyen,
Ne conçut un projet aussi grand que le mien.
Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre,
Par les lois, par les arts, et surtout par la guerre:
Le temps de l'Arabie est à la fin venu.
Ce peuple généreux, trop long-temps inconnu,
Laissait dans ses déserts ensevelir sa gloire;
Voici les jours nouveaux marqués pour la victoire.
Vois du nord au midi l'univers désolé,
La Perse encore sanglante, et son trône ébranlé,
L'Inde esclave et timide, et l'Egypte abaissée,
Des murs de Constantin la splendeur éclipsée:
Vois l'empire Romain tombant de toutes parts,
Ce grand corps déchiré, dont les membres épars
Languissent dispersés sans honneur et sans vie:
Sur ces débris du monde élevons l'Arabie.
Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers.
Il faut un nouveau dieu pour l'aveugle univers.
En Egypte Osiris, Zoroastre en Asie,
Chez les Crétois Minos, Numa dans l'Italie,
A des peuples sans mœurs, et sans culte, et sans rois
Donnèrent aisément d'insuffisantes lois.
Je viens après mille ans changer ces lois grossières.
J'apporte un joug plus noble aux nations entières.

J'abolis les faux dieux, et mon culte épuré
De ma grandeur naissante est le premier degré.
Ne me reproche point de tromper ma patrie;
Je détruis sa faiblesse et son idolâtrie:
Sous un roi, sous un dieu, je viens la réunir;
Et, pour la rendre illustre, il la faut asservir.
Zop. Voilà donc tes desseins: c'est donc toi dont l'audace
De la terre à ton gré prétend changer la face!
Tu veux, en apportant le carnage et l'effroi,
Commander aux humains de penser comme toi
Tu ravages le monde, et tu prétends l'instruire.
Ah! si par des erreurs il s'est laissé séduire,
Si la nuit du mensonge a pu nous égarer,
Par quels flambeaux affreux veux-tu nous éclairer?
Quel droit as-tu reçu d'enseigner, de prédire,
De porter l'encensoir, et d'affecter l'empire?
Mah. Le droit qu'un esprit vaste, et ferme en ses desseins,
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.
Zop. Et quoi! tout factieux, qui pense avec courage,
Doit donner aux mortels un nouvel esclavage?
Il a droit de tromper, s'il trompe avec grandeur?
Mah. Oui: je connais ton peuple, il a besoin d'erreur:
Ou véritable, ou faux, mon culte est nécessaire.
Que t'ont produit tes dieux? quel bien t'ont-ils pu faire?
Quels lauriers vois-tu croître au pied de leurs autels?
Ta secte obscure et basse avilit les mortels,
Enerve le courage, et rend l'homme stupide;
La mienne élève l'ame et la rend intrépide.
Ma loi fait des héros.
Zop. Dis plutôt des brigands.
Porte ailleurs tes leçons, l'école des tyrans;
Va vanter l'imposture à Médine où tu règnes,
Où tes maîtres séduits marchent sous tes enseignes,
Où tu vois tes égaux à tes pieds abattus.
Mah. Des égaux! dès long-temps Mahomet n'en a plus.
Je fais trembler la Mecque, et je règne à Médine;
Crois-moi, reçois la paix, si tu crains ta ruine.
Zop. La paix est dans ta bouche, et ton cœur en est loin:
Penses-tu me tromper?
Mah. Je n'en ai pas besoin.
C'est le faible qui trompe, et le puissant commande.
Demain j'ordonnerai ce que je te demande:
Demain je puis te voir à mon joug asservi:
Aujourd'hui Mahomet veut être ton ami.
Zop. Nous amis! nous, cruel! ah, quel nouveau prestige!
Connais-tu quelque dieu qui fasse un tel prodige?
Mah. J'en connais un puissant, et toujours écouté,
Qui te parle avec moi.

Zop. Qui
Mah. La nécessité
Ton intérêt.
Zop. Avant qu'un tel nœud nous rassemble,
Les enfers et les cieux seront unis ensemble.
L'intérêt est ton dieu, le mien est l'équité;
Entre ces ennemis il n'est point de traité.
Quel serait le ciment, réponds-moi, si tu l'oses,
De l'horrible amitié qu'ici tu me proposes?
Réponds; est-ce ton fils que mon bras te ravit?
Est-ce le sang des miens que ta main répandit?
Mah. Oui, ce sont tes fils même. Oui, connais un mystère
Dont seul dans l'univers je suis dépositaire:
Tu pleures tes enfans, ils respirent tous deux.
Zop. Ils vivraient! qu'as-tu dit? ô ciel! ô jour heureux!
Ils vivraient! c'est de toi qu'il faut que je l'apprenne!
Mah. Elevés dans mon camp, tous deux sont dans ma chaîne
Zop. Mes enfans dans tes fers! ils pourraient te servir!
Mah. Mes bienfesantes mains ont daigné les nourrir.
Zop. Quoi! tu n'as point sur eux étendu ta colère?
Mah. Je ne les punis point des fautes de leur père.
Zop. Achève, éclaircis-moi, parle, quel est leur sort?
Mah. Je tiens entre mes mains et leur vie et leur mort;
Tu n'as qu'à dire un mot, et je t'en fais l'arbitre.
Zop. Moi, je puis les sauver! à quel prix? à quel titre?
Faut-il donner mon sang? faut-il porter leurs fers?
Mah. Non, mais il faut m'aider à tromper l'univers;
Il faut rendre la Mecque, abandonner ton temple,
De la crédulité donner à tous l'exemple,
Annoncer l'Alcoran aux peuples effrayés,
Me servir en prophète, et tomber à mes pieds:
Je te rendrai ton fils, et je serai ton gendre.
Zop. Mahomet, je suis père, et je porte un cœur tendre.
Après quinze ans d'ennuis, retrouver mes enfans,
Les revoir, et mourir dans leurs embrassemens,
C'est le premier des biens pour mon ame attendrie:
Mais s'il faut à ton culte asservir ma patrie,
Ou de ma propre main les immoler tous deux,
Connais-moi, Mahomet, mon choix n'est pas douteux.
Adieu.
Mah. (seul.) Fier citoyen, vieillard inexorable,
Je serai plus que toi cruel, impitoyable. *Le même.*

Scène de Mérope.

Egisthe, enchaîné, paraît devant Mérope, qui veut l'interroger sur le meurtre qu'il a commis en se défendant.

MÉROPE, EURICLÈS, EGISTHE, ISMÉNIE.

Eg. (à Isménie.) Est-ce là cette reine auguste et malheureuse,
Celle de qui la gloire et l'infortune affreuse
Retentit jusqu'à moi dans le fond des déserts?
Ism. Rassurez-vous, c'est elle.
Eg. O Dieu de l'univers!
Dieu qui formas ses traits, veille sur ton image!
La vertu sur le trône est ton plus digne ouvrage.
Mér. C'est là ce meurtrier! se peut-il qu'un mortel
Sous des dehors si doux ait un cœur si cruel?
Approche, malheureux, et dissipe mes craintes.
Réponds-moi? de quel sang tes mains sont-elles teintes?
Eg. O reine, pardonnez! le trouble, le respect,
Glacent ma triste voix tremblante à votre aspect.
(à Euriclès.)
Mon ame en sa présence, étonnée, attendrie—
Mér. Parle: de qui ton bras a-t-il tranché la vie?
Eg. D'un jeune audacieux, que les arrêts du sort
Et ses propres fureurs ont conduit à la mort.
Mér. D'un jeune homme! mon sang s'est glacé dans mes veines.
Ah!—t'était-il connu?
Eg. Non, les champs de Messènes,
Ses murs, leurs citoyens, tout est nouveau pour moi!
Mér. Quoi! ce jeune inconnu s'est armé contre toi?
Tu n'aurais employé qu'une juste défense?
Eg. J'en atteste le ciel; il sait mon innocence.
Aux bords de la Pamise, en un temple sacré,
Où l'un de vos aïeux, Hercule, est adoré,
J'osais prier pour vous ce dieu vengeur des crimes;
Je ne pouvais offrir ni présens ni victimes;
Né dans la pauvreté, j'offrais de simples vœux,
Un cœur pur et soumis, présent des malheureux.
Il semblait que le dieu, touché de mon hommage,
Au-dessus de moi-même élevât mon courage.
Deux inconnus armés m'ont abordé soudain,
L'un dans la fleur des ans, l'autre vers son déclin.
Quel est donc, m'ont-ils dit, le dessein qui te guide?
Et quels vœux formes-tu pour la race d'Alcide?
L'un et l'autre à ces mots ont levé le poignard.
Le ciel m'a secouru dans ce triste hasard;
Cette main du plus jeune a puni la furie;
Percé de coups, madame, il est tombé sans vie.

L'autre a fui lâchement, tel qu'un vil assassin.
Et moi, je l'avouerai, de mon sort incertain,
Ignorant de quel sang j'avais rougi la terre,
Craignant d'être puni d'un meurtre involontaire,
J'ai traîné dans les flots ce corps ensanglanté.
Je fuyais; vos soldats m'ont bientôt arrêté:
Ils ont nommé Mérope et j'ai rendu les armes.
Eur. Eh! madame, d'où vient que vous versez des larmes?
Mér. Te le dirai-je? hélas! tandis qu'il m'a parlé,
Sa voix m'attendrissait; tout mon cœur s'est troublé.
Cresphonte, ô ciel!--j'ai cru—que j'en rougis de honte!
Oui, j'ai cru démêler quelques traits de Cresphonte.
Jeux cruels du hasard, en qui me montrez-vous
Une si fausse image et des rapports si doux?
Affreux ressouvenir, quel vain songe m'abuse!
Eur. Rejetez donc, madame, un soupçon qui l'accuse,
Il n'a rien d'un barbare, et rien d'un imposteur.
Mér. Les dieux ont sur son front imprimé la candeur:
Demeurez: en quel lieu le ciel vous fit-il naître?
Eg. En Elide.
Mér. Qu'entends-je? en Elide! ah! peut-être—
L'Elide—répondez—Narbas vous est connu?
Le nom d'Egisthe au moins jusqu'à vous est venu?
Quel était votre état, votre rang, votre père?
Eg. Mon père est un vieillard accablé de misère;
Polyclète est son nom; mais Egisthe, Narbas,
Ceux dont vous me parlez, je ne les connais pas.
Mér. O dieux, vous vous jouez d'une faible mortelle!
J'avais de quelque espoir une faible étincelle,
J'entrevoyais le jour, et mes yeux affligés
Dans la profonde nuit sont déjà replongés.
Et quel rang vos parens tiennent-ils dans la Grèce?
Eg. Si la vertu suffit pour faire la noblesse,
Ceux dont je tiens le jour, Polyclète, Syris,
Ne sont point des mortels dignes de vos mépris:
Leur sort les avilit; mais leur sage constance
Fait respecter en eux l'honorable indigence.
Sous ses rustiques toits mon père vertueux
Fait le bien, suit les lois, et ne craint que les dieux.
Mér. Chaque mot qu'il me dit est plein de nouveaux charmes.
Pourquoi donc le quitter? pourquoi causer ses larmes?
Sans doute il est affreux d'être privé d'un fils.
Eg. Un vain désir de gloire a séduit mes esprits.
On me parlait souvent des troubles de Messène,
Des malheurs dont le ciel avait frappé la reine,
Surtout de ses vertus dignes d'un autre prix:
Je me sentais ému par ces tristes récits.

De l'Elide en secret dédaignant la mollesse,
J'ai voulu dans la guerre exercer ma jeunesse,
Servir sous vos drapeaux, et vous offrir mon bras;
Voilà le seul dessein qui conduisit mes pas.
Ce faux instinct de gloire égara mon courage:
A mes parens, flétris sous les rides de l'âge,
J'ai de mes jeunes ans dérobé les secours;
C'est ma première faute, elle a troublé mes jours:
Le ciel m'en a puni; le ciel inexorable
M'a conduit dans le piége et m'a rendu coupable.
Mér. Il ne l'est point: j'en crois son ingénuité:
Le mensonge n'a point cette simplicité.
Tendons à sa jeunesse une main bienfesante:
C'est un infortuné que le ciel me présente.
Il suffit qu'il soit homme, et qu'il soit malheureux.
Mon fils peut éprouver un sort plus rigoureux.
Il me rappelle Egisthe; Egisthe est de son âge:
Peut-être comme lui, de rivage en rivage
Inconnu, fugitif, et partout rebuté,
Il souffre le mépris qui suit la pauvreté
L'opprobre avilit l'ame et flétrit le courage.
Pour le sang de nos dieux quel horrible partage

Voltaire.

LA MORT DE CÉSAR.

TRAGÉDIE.

ACTEURS.

JULES-CÉSAR, *dictateur.*
MARC-ANTOINE, *consul.*
JUNIUS-BRUTUS, *préteur.*
CASSIUS, DÉCIME, DOLABELLA, CASCA, *sénateurs.*
LES ROMAINS.
LICTEURS.

La scène est à Rome, au Capitole.

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

CÉSAR, ANTOINE.

Ant. César, tu vas régner; voici le jour auguste
Où le peuple Romain, pour toi toujours injuste,
Changé par tes vertus, va reconnaître en toi
Son vainqueur, son appui, son vengeur, et son roi.
Antoine, tu le sais, ne connaît point l'envie:
J'ai chéri plus que toi la gloire de ta vie;
J'ai préparé la chaîne où tu mets les Romains;
Content d'être sous toi le second des humains;
Plus fier de t'attacher ce nouveau diadème,
Plus grand de te servir, que de régner moi-même.
Quoi! tu ne me réponds que par de longs soupirs!
Ta grandeur fait ma joie, et fait tes déplaisirs!

Roi de Rome et du monde, est-ce à toi de te plaindre?
César peut-il gémir, ou César peut-il craindre?
Qui peut à ta grande ame inspirer la terreur?
Cés. L'amitié, cher Antoine: il faut t'ouvrir mon cœur.
Tu sais que je te quitte, et le destin m'ordonne
De porter nos drapeaux aux champs de Babylone:
Je pars, et vais venger sur le Parthe inhumain
La honte de Crassus et du peuple Romain.
L'aigle des légions, que je retiens encore,
Demande à s'envoler vers les mers du Bosphore;
Et mes braves soldats n'attendent pour signal
Que de revoir mon front ceint du bandeau royal.
Peut-être avec raison César peut entreprendre
D'attaquer un pays qu'a soumis Alexandre;
Peut-être les Gaulois, Pompée, et les Romains,
Valent bien les Persans subjugués par ses mains:
J'ose au moins le penser; et ton ami se flatte
Que le vainqueur du Rhin peut l'être de l'Euphrate.
Mais cet espoir m'anime et ne m'aveugle pas:
Le sort peut se lasser de marcher sur mes pas;
La plus haute sagesse en est souvent trompée;
Il peut quitter César, ayant trahi Pompée;
Et dans les factions, comme dans les combats,
Du triomphe à la chute il n'est souvent qu'un pas.
J'ai servi, commandé, vaincu quarante années;
Du monde entre mes mains j'ai vu les destinées,
Et j'ai toujours connu qu'en chaque événement
Le destin des états dépendait d'un moment.
Quoiqu'il puisse arriver, mon cœur n'a rien à craindre;
Je vaincrai sans orgueil, ou mourrai sans me plaindre.
Mais j'exige en partant de ta tendre amitié
Qu'Antoine à mes enfans soit pour jamais lié;
Que Rome par mes mains défendue et conquise,
Que la terre à mes fils, comme à toi, soit soumise;
Et qu'emportant d'ici le grand titre de roi,
Mon sang et mon ami le prennent après moi.
Je te laisse aujourd'hui ma volonté dernière;
Antoine, à mes enfans il faut servir de père.
Je ne veux point de toi demander des sermens,
De la foi des humains sacrés et vains garans;
Ta promesse suffit, et je la crois plus pure
Que les autels des dieux, entourés du parjure.
Ant. C'est déjà pour Antoine une assez dure loi
Que tu cherches la guerre et le trépas sans moi,
Et que ton intérêt m'attache à l'Italie,
Quand la gloire t'appelle aux bornes de l'Asie;
Je m'afflige encore plus de voir que ton grand cœur
Doute de sa fortune, et présage un malheur:

Mais je ne comprends point ta bonté qui m'outrage.
César, que me dis-tu de tes fils, de partage!
Tu n'as de fils qu'Octave, et nulle adoption
N'a d'un autre César appuyé ta maison.
Cés. Il n'est plus temps, ami, de cacher l'amertume
Dont mon cœur paternel en secret se consume:
Octave n'est mon sang qu'à la faveur des lois;
Je l'ai nommé César, il est fils de mon choix:
Le destin (dois-je dire, ou propice, ou sévère?)
D'un véritable fils en effet m'a fait père;
D'un fils que je chéris, mais qui, pour mon malheur,
A ma tendre amitié répond avec horreur.
Ant. Et quel est cet enfant! quel ingrat peut-il être
Si peu digne du sang dont les dieux l'ont fait naître?
Cés. Ecoute: tu connais ce malheureux Brutus,
Dont Caton cultiva les farouches vertus;
De nos antiques lois ce défenseur austère;
Ce rigide ennemi du pouvoir arbitraire,
Qui, toujours contre moi les armes à la main,
De tous mes ennemis a suivi le destin,
Qui fut mon prisonnier aux champs de Thessalie,
A qui j'ai malgré lui sauvé deux fois la vie,
Né, nourri loin de moi chez mes fiers ennemis—
Ant. Brutus! il se pourrait—
Cés. Ne m'en crois pas, tiens, l'e
Ant. Dieux! la sœur de Caton, la fière Servilie!
Ces. Par un hymen secret elle me fut unie.
Ce farouche Caton, dans nos premiers débats,
La fit presqu'à mes yeux passer en d'autres bras:
Mais le jour qui forma ce second hyménée,
De son nouvel époux trancha la destinée.
Sous le nom de Brutus mon fils fut élevé:
Pour me haïr, ô ciel! était-il réservé?
Mais lis; tu sauras tout par cet écrit funeste.
Ant. (lit.) " César je vais mourir. La colère céleste
Va finir à la fois ma vie et mon amour.
Souviens-toi qu'à Brutus César donna le jour.
Adieu: puisse ce fils éprouver pour son père
L'amitié qu'en mourant te conservait sa mère!

SERVILIE.

Quoi! faut-il que du sort la tyrannique loi,
César, te donne un fils si peu semblable à toi?
Cés. Il a d'autres vertus: son superbe courage
Flatte en secret le mien, même alors qu'il l'outrage.
Il m'irrite, il me plaît; son cœur indépendant
Sur mes sens étonnés prend un fier ascendant.
Sa fermeté m'impose, et je l'excuse même
De condamner en moi l'autorité suprême:

Soit qu'étant homme et père, un charme séducteur,
L'excusant à mes yeux, me trompe en sa faveur;
Soit qu'étant né Romain, la voix de ma patrie
Me parle, malgré moi, contre ma tyrannie,
Et que la liberté, que je viens d'opprimer,
Plus forte encore que moi, me condamne à l'aimer.
Te dirai-je encore plus? si Brutus me doit l'être,
S'il est fils de César, il doit haïr un maître:
J'ai pensé comme lui dès mes plus jeunes ans;
J'ai détesté Sylla, j'ai haï les tyrans.
J'eusse été citoyen, si l'orgueilleux Pompée
N'eût voulu m'opprimer sous sa gloire usurpée.
Né fier, ambitieux, mais né pour les vertus,
Si je n'étais César, j'aurais été Brutus.
Tout homme à son état doit plier son courage,
Brutus tiendra bientôt un différent langage
Quand il aura connu de quel sang il est né.
Crois-moi, le diadème à son front destiné
Adoucira dans lui sa rudesse importune;
Il changera de mœurs en changeant de fortune.
La nature, le sang, mes bienfaits, tes avis,
Le devoir, l'intérêt, tout me rendra mon fils.
Ant. J'en doute. Je connais sa fermeté farouche:
La secte dont il est n'admet rien qui la touche;
Cette secte intraitable, et qui fait vanité
D'endurcir les esprits contre l'humanité,
Qui dompte et foule aux pieds la nature irritée,
Parle seule à Brutus, et seule est écoutée.
Ces préjugés affreux, qu'ils appellent devoir,
Ont sur ces cœurs de bronze un absolu pouvoir.
Caton, même, Caton, ce malheureux stoïque,
Ce héros forcené, la victime d'Utique,
Qui, fuyant un pardon qui l'eût humilié,
Préféra la mort même à ta tendre amitié;
Caton fut moins altier, moins dur, et moins à craindre
Que l'ingrat qu'à t'aimer ta bonté veut contraindre.
Cés. Cher ami, de quels coups tu viens de me frapper
Que m'as-tu dit?
Ant. Je t'aime, et ne te puis tromper.
Cés. Le temps amollit tout.
Ant. Mon cœur en désespère.
Cés. Quoi! sa haîne—!
Ant. Crois moi.
Cés. N'importe, je suis père
J'ai chéri, j'ai sauvé mes plus grands ennemis:
Je veux me faire aimer de Rome et de mon fils;
Et, conquérant des cœurs vaincus par ma clémence
Voir la terre et Brutus adorer ma puissance.

C'est à toi de m'aider dans de si grands desseins :
Tu m'as prêté ton bras pour dompter les humains,
Dompte aujourd'hui Brutus : adoucis son courage ;
Prépare par degrés cette vertu sauvage
Au secret important qu'il lui faut révéler,
Et dont mon cœur encore hésite à lui parler.
Ant. Je ferai tout pour toi ; mais j'ai peu d'espérance.

SCÈNE II.

CÉSAR, ANTOINE, DOLABELLA.

Dola. César, les sénateurs attendent audience :
A ton ordre suprême ils se rendent ici.
Cés. Ils ont tardé long-temps. Qu'ils entrent.
Ant. Les voici.
Que je lis sur leur front de dépit et de haine !

SCÈNE III.

CÉSAR, ANTOINE, BRUTUS, CASSIUS, CIMBER, DÉCIME, CINNA, CASCA, &c. *Lictеurs*

Cés. (assis.) Venez, dignes soutiens de la grandeur Romaine,
Compagnons de César. Approchez, Cassius,
Cimber, Cinna, Décime, et toi, mon cher Brutus.
Enfin voici le temps, si le ciel me seconde,
Où je vais achever la conquête du monde,
Et voir dans l'orient le trône de Cyrus
Satisfaire, en tombant, aux mânes de Crassus.
Il est temps d'ajouter par le droit de la guerre
Ce qui manque aux Romains des trois parts de la terre :
Tout est prêt, tout prévu pour ce vaste dessein ;
L'Euphrate attend César, et je pars dès demain.
Brutus et Cassius me suivront en Asie ;
Antoine retiendra la Gaule et l'Italie ;
De la mer Atlantique, et des bords du Bétis,
Cimber gouvernera les rois assujettis ;
Je donne à Marcellus la Grèce et la Lycie,
A Décime le Pont, à Casca la Syrie.
Ayant ainsi réglé le sort des nations,
Et laissant Rome heureuse et sans divisons,
Il ne reste au sénat qu'à juger sous quel titre
De Rome et des humains je dois être l'arbitre.
Sylla fut honoré du nom de dictateur :
Marius fut consul, et Pompée empereur.
J'ai vaincu ce dernier, et c'est assez vous dire
Qu'il faut un nouveau nom pour un nouvel empire,

Un nom plus grand, plus saint, moins sujet aux revers,
Autrefois craint dans Rome, et cher à l'univers.
Un bruit trop confirmé se répand sur la terre
Qu'en vain Rome aux Persans ose faire la guerre;
Qu'un roi seul peut les vaincre et leur donner la loi:
César va l'entreprendre, et César n'est pas roi;
Il n'est qu'un citoyen connu par ses services,
Qui peut du peuple encore essuyer les caprices—
Romains, vous m'entendez, vous savez mon espoir;
Songez à mes bienfaits, songez à mon pouvoir.
Cimb. César, il faut parler. Ces sceptres, ces couronnes,
Ce fruit de nos travaux, l'univers que tu donnes,
Seraient aux yeux du peuple, et du sénat jaloux,
Un outrage à l'état, plus qu'un bienfait pour nous.
Marius, ni Sylla, ni Carbon, ni Pompée,
Dans leur autorité sur le peuple usurpée,
N'ont jamais prétendu disposer à leur choix
Des conquêtes de Rome, et nous parler en rois.
César, nous attendions de ta clémence auguste,
Un don plus précieux, une faveur plus juste,
Au-dessus des états donnés par ta bonté—
Cés. Qu'oses-tu demander, Cimber?
Cimb. La liberté.
Cass. Tu nous l'avais promise, et tu juras toi-même
D'abolir pour jamais l'autorité suprême;
Et je croyais toucher à ce moment heureux
Où le vainqueur du monde allait combler nos vœux:
Fumante de son sang, captive, désolée,
Rome dans cet espoir renaissait consolée.
Avant que d'être à toi nous sommes ses enfans:
Je songe à ton pouvoir; mais songe à tes sermens.
Brut. Oui, que César soit grand; mais que Rome soit libre.
Dieux! maîtresse de l'Inde, esclave au bord du Tibre!
Qu'importe que son nom commande à l'univers,
Et qu'on l'appelle reine, alors qu'elle est aux fers?
Qu'importe à ma patrie, aux Romains que tu braves,
D'apprendre que César a de nouveaux esclaves?
Les Persans ne sont pas nos plus fiers ennemis;
Il en est de plus grands. Je n'ai point d'autre avis.
Cés. Et toi, Brutus, aussi!
Ant. (à César) Tu connais leur audace;
Vois si ces cœurs ingrats sont dignes de leur grâce.
Cés. Ainsi vous voulez donc, dans vos témérités,
Tenter ma patience et lasser mes bontés,
Vous, qui m'appartenez par le droit de l'épée,
Rampans sous Marius, esclaves de Pompée:
Vous, qui ne respirez qu'autant que mon courroux,
Retenu trop long-temps, s'est arrêté sur vous:

Républicains ingrats, qu'enhardit ma clémence,
Vous, qui devant Sylla garderiez le silence;
Vous, que ma bonté seule invite à m'outrager,
Sans craindre que César s'abaisse à se venger.
Voilà ce qui vous donne une ame assez hardie
Pour oser me parler de Rome et de patrie,
Pour affecter ici cette illustre hauteur
Et ces grands sentimens devant votre vainqueur;
Il les fallait avoir aux plaines de Pharsale.
La fortune entre nous devient trop inégale?
Si vous n'avez su vaincre, apprenez à servir.
Brut. César, aucun de nous n'apprendra qu'à mourir.
Nul ne m'en désavoue, et nul, en Thessalie,
N'abaissa son courage à demander la vie.
Tu nous laissas le jour, mais pour nous avilir;
Et nous le détestons, s'il te faut obéir.
César, qu'à ta colère aucun de nous n'échappe;
Commence ici par moi: si tu veux régner, frappe.
(Les sénateurs sortent.)
Cés. Ecoute—et vous, sortez. Brutus m'ose offenser!
Mais sais-tu de quels traits tu viens de me percer?
Va, César est bien loin d'en vouloir à ta vie:
Laisse-là du sénat l'indiscrète furie.
Demeure, c'est toi seul qui peux me désarmer;
Demeure, c'est toi seul que César veut aimer.
Brut. Tout mon sang est à toi, si tu tiens ta promesse;
Si tu n'es qu'un tyran, j'abhorre ta tendresse;
Et je ne peux rester avec Antoine et toi,
Puisqu'il n'est plusRomain, et qu'il demande un roi.

SCÈNE IV.

CÉSAR, ANTOINE.

Ant. Eh bien! t'ai-je trompé? Crois-tu que la nature
Puisse amollir une ame et si fière et si dure?
Laisse, laisse à jamais dans son obscurité
Ce secret malheureux qui pèse à ta bonté.
Que de Rome, s'il veut, il déplore la chute,
Mais qu'il ignore au moins quel sang il persécute.
Il ne mérite pas de te devoir le jour:
Ingrat à tes bontés, ingrat à ton amour,
Renonce-le pour fils.
Cés. Je ne le puis; je l'aime.
Ant. Ah! cesse donc d'aimer l'éclat du diadème;
Descends donc de ce rang où je te vois monté:
La bonté convient mal à ton autorité;
De ta grandeur naissante elle détruit l'ouvrage.
Quoi! Rome est sous tes lois, et Cassius t'outrage?

Quoi, Cimber, quoi, Cinna, ces obscurs sénateurs,
Aux yeux du roi du monde affectent ces hauteurs!
Ils bravent ta puissance, et ces vaincus respirent!
Cés. Ils sont nés mes égaux ; mes armes les vainquirent;
Et, trop au-dessus d'eux, je leur puis pardonner
De frémir sous le joug que je veux leur donner.
Ant. Marius de leur sang eût été moins avare;
Sylla les eût punis.
Cés. Sylla fut un barbare ;
Il n'a su qu'opprimer; le meurtre et la fureur
Fesaient sa politique ainsi que sa grandeur :
Il a gouverné Rome au milieu des supplices;
Il en était l'effroi; j'en serai les délices.
Je sais quel est le peuple ; on le change en un jour;
Il prodigue aisément sa haîne et son amour ;
Si ma grandeur l'aigrit, ma clémence l'attire :
Un pardon politique à qui ne peut me nuire,
Dans mes chaînes qu'il porte un air de liberté,
Ont ramené vers moi sa faible volonté.
Il faut couvrir de fleurs l'abîme où je l'entraîne,
Flatter encore ce tigre à l'instant qu'on l'enchaîne,
Lui plaire en l'accablant, l'asservir, le charmer,
Et punir mes rivaux en me fesant aimer.
Ant. Il faudrait être craint; c'est ainsi que l'on règne.
Cés. Va, ce n'est qu'aux combats que je veux qu'on me craigne.
Ant. Le peuple abusera de ta facilité.
Cés. Le peuple a jusqu'ici consacré ma bonté ;
Vois ce temple que Rome élève à la clémence.
Ant. Crains qu'elle n'en élève un autre à la vengeance;
Crains des cœurs ulcéres nourris de désespoir,
Idolâtres de Rome, et cruels par devoir.
Cassius alarmé prévoit qu'en ce jour même
Ma main doit sur ton front mettre le diadème :
Déjà même à tes yeux on ose en murmurer.
Des plus impétueux tu devrais t'assurer ;
A prévenir leurs coups daigne au moins te contraindre.
Cés. Je les aurais punis, si je les pouvais craindre.
Ne me conseille point de me faire haïr.
Je sais combattre, vaincre, et ne sais point punir.
Allons ; et, n'écoutant ni soupçon ni vengeance,
Sur l'univers soumis régnons sans violence.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE SECOND.

SCÈNE I.

BRUTUS, ANTOINE, DOLABELLA.

Ant. Ce superbe refus, cette animosité,
Marquent moins de vertu que de férocité.
Les bontés de César, et surtout sa puissance,
Méritaient plus d'égards et plus de complaisance:
A lui parler du moins vous pourriez consentir.
Vous ne connaissez pas qui vous osez haïr;
Et vous en frémiriez si vous pouviez apprendre—
Brut. Ah, je frémis déjà! mais c'est de vous entendre.
Ennemi des Romains, que vous avez vendus,
Pensez-vous ou tromper, ou corrompre Brutus?
Allez ramper sans moi sous la main qui vous brave:
Je sais tous vos desseins, vous brûlez d'être esclave,
Vous voulez un monarque, et vous êtes Romain!
Ant. Je suis ami, Brutus, et porte un cœur humain;
Je ne recherche point une vertu plus rare.
Tu veux être un héros, va, tu n'es qu'un barbare;
Et ton farouche orgueil, que rien ne peut fléchir,
Embrassa la vertu pour la faire haïr.

SCÈNE II.

BRUTUS.

Brut. Quelle bassesse, ô ciel! et quelle ignominie!
Voilà donc les soutiens de ma triste patrie!
Voilà vos successeurs, Horace, Décius,
Et toi, vengeur des lois, toi, mon sang, toi, Brutus!
Quels restes, justes dieux! de la grandeur Romaine!
Chacun baise en tremblant la main qui nous enchaîne.
César nous a ravi jusques à nos vertus,
Et je cherche ici Rome, et ne la trouve plus.
Vous que j'ai vu périr, vous, immortels courages!
Héros dont en pleurant j'aperçois les images,
Famille de Pompée, et toi, divin Caton,
Toi, dernier des héros du sang de Scipion,
Vous ranimez en moi ces vives étincelles
Des vertus dont brillaient vos ames immortelles,
Vous vivez dans Brutus; vous mettez dans mon sein
Tout l'honneur qu'un tyran ravit au nom Romain.
Que vois-je, grand Pompée, au pied de ta statue?
Quel billet sous mon nom se présente à ma vue?

Lisons: *Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers!*
Rome, mes yeux sur toi seront toujours ouverts;
Ne me reproche point des chaînes que j'abhorre.
Mais quel autre billet à mes yeux s'offre encore
Non, tu n'es pas Brutus! Ah! reproche cruel!
César! tremble, tyran! voilà ton coup mortel.
Non, tu n'es pas Brutus! Je le suis, je veux l'être;
Je périrai, Romains, ou vous serez sans maître;
Je vois que Rome encore a des cœurs vertueux:
On demande un vengeur; on a sur moi les yeux;
On excite cette ame, et cette main trop lente;
On demande du sang—Rome sera contente.

SCÈNE III.

BRUTUS, CASSIUS, CINNA, CASCA, DÉCIME, *Suite.*

Cass. Je t'embrasse, Brutus, pour la dernière fois.
Amis, il faut tomber sous les débris des lois.
De César désormais je n'attends plus de grâce:
Il sait mes sentimens, il connaît notre audace.
Notre ame incorruptible étonne ses desseins;
Il va perdre dans nous les derniers des Romains.
C'en est fait, mes amis, il n'est plus de patrie,
Plus d'honneur, plus de lois; Rome est anéantie;
De l'univers et d'elle il triomphe aujourd'hui:
Nos imprudens aïeux n'ont vaincu que pour lui:
Ces dépouilles des rois, ce sceptre de la terre,
Six cents ans de vertus, de travaux, et de guerre,
César jouit de tout, et dévore le fruit
Que six siècles de gloire à peine avaient produit.
Ah, Brutus, es-tu né pour servir sous un maître?
La liberté n'est plus.
Brut. Elle est prête à renaître.
Cass. Que dis-tu? Mais quel bruit vient frapper mes esprits?
Brut. Laisse là ce vil peuple et ses indignes cris.
Cass. La liberté, dis-tu—? Mais quoi!—le bruit redouble.

SCÈNE IV.

BRUTUS, CASSIUS, CIMBER, DÉCIME.

Cass. Ah, Cimber! est-ce toi? parle, quel est ce trouble?
Déc. Trame-t-on contre Rome un nouvel attentat?
Qu'a-t-on fait? qu'as-tu vu?
Cimb. La honte de l'état.
César était au temple, et cette fière idole
Semblait être le dieu qui tonne au Capitole;

C'est là qu'il annonçait son superbe dessein
D'aller joindre la Perse à l'empire Romain;
On lui donnait les noms de foudre de la guerre,
De vengeur des Romains, de vainqueur de la terre:
Mais, parmi tant d'éclat, son orgueil imprudent
Voulait un autre titre, et n'était pas content.
Enfin, parmi ces cris et ces chants d'alégresse,
Du peuple qui l'entoure Antoine fend la presse;
Il entre: ô honte! ô crime indigne d'un Romain!
Il entre, la couronne et le sceptre à la main.
On se tait, on frémit: lui, sans que rien l'étonne,
Sur le front de César attache la couronne,
Et soudain devant lui se mettant à genoux:
César, règne, dit-il, sur la terre et sur nous.
Des Romains à ces mots les visages pâlissent;
De leurs cris douloureux les voûtes retentissent:
J'ai vu des citoyens s'enfuir avec horreur;
D'autres rougir de honte et pleurer de douleur.
César, qui cependant lisait sur leur visage
De l'indignation l'éclatant témoignage,
Feignant des sentimens long-temps étudiés,
Jette et sceptre et couronne, et les foule à ses pieds.
Alors tout se croit libre; alors tout est en proie
Au fol enivrement d'une indiscrète joie:
Antoine est alarmé: César feint et rougit:
Plus il cèle son trouble, et plus on l'applaudit:
La modération sert de voile à son crime;
Il affecte à regret un refus magnanime:
Mais, malgré ses efforts, il frémissait tout bas
Qu'on applaudît en lui les vertus qu'il n'a pas.
Enfin, ne pouvant plus retenir sa colère,
Il sort du Capitole avec un front sévère;
Il veut que dans une heure on s'assemble au sénat:
Dans une heure, Brutus, César change l'état.
De ce sénat sacré la moitié corrompue,
Ayant acheté Rome, a César l'a vendue:
Plus lâche que ce peuple à qui, dans son malheur,
Le nom de roi du moins fait toujours quelque horreur;
César, déjà trop roi, veut encore la couronne:
Le peuple la refuse, et le sénat la donne.
Que faut-il faire enfin, héros qui m'écoutez?
Cass. Mourir, finir des jours dans l'opprobre comptés.
J'ai traîné les liens de mon indigne vie,
Tant qu'un peu d'espérance a flatté ma patrie;
Voici son dernier jour, et du moins Cassius
Ne doit plus respirer lorsque l'état n'est plus.
Pleure qui voudra Rome, et lui reste fidèle;
Je ne peux la venger, mais j'expire avec elle.

Je vais où sont nos dieux—Pompée et Scipion,
(en regardant leurs statues)
Il est temps de vous suivre, et d'imiter Caton.
Brut. Non, n'imitons personne, et servons tous d'exemple:
C'est nous, braves amis, que l'univers contemple;
C'est à nous de répondre à l'admiration
Que Rome en expirant conserve à notre nom.
Si Caton m'avait cru, plus juste en sa furie,
Sur César expirant il eût perdu la vie;
Mais il tourna sur soi ses innocentes mains;
Sa mort fut inutile au bonheur des humains;
Fesant tout pour la gloire, il ne fit rien pour Rome;
Et c'est la seule faute où tomba ce grand homme.
Cass. Que veux-tu donc qu'on fasse en un tel désespoir?
Brut. *(montrant le billet)* Voilà ce qu'on m'écrit; voilà notre devoir.
Cass. On m'en écrit autant; j'ai reçu ce reproche.
Brut. C'est trop le mériter.
Cimb. L'heure fatale approche;
Dans une heure, un tyran détruit le nom Romain.
Brut. Dans une heure, à César il faut percer le sein.
Cass. Ah! je te reconnais à cette noble audace.
Déc. Ennemi des tyrans, et digne de ta race,
Voilà les sentimens que j'avais dans mon cœur.
Cass. Tu me rends à moi-même, et je t'en dois l'honneur;
C'est là ce qu'attendaient ma haîne et ma colère
De la mâle vertu qui fait ton caractère:
C'est Rome qui t'inspire en des desseins si grands;
Ton nom seul est l'arrêt de la mort des tyrans.
Lavons, mon cher Brutus, l'opprobre de la terre;
Vengeons ce Capitole, au défaut du tonnerre.
Toi, cimber; toi, Cinna; vous, Romains indomptés,
Avez-vous une autre ame et d'autres volontés?
Cimb. Nous pensons comme toi, nous méprisons la vie,
Nous détestons César, nous aimons la patrie;
Nous la vengerons tous; Brutus et Cassius
De quiconque est Romain raniment les vertus.
Déc. Nés juges de l'état, nés les vengeurs du crime,
C'est souffrir trop long-temps la main qui nous opprime;
Et quand sur un tyran nous suspendons nos coups,
Chaque instant qu'il respire est un crime pour nous.
Cimb. Admettons-nous quelque autre à ces honneurs suprêmes?
Brut. Pour venger la patrie, il suffit de nous-mêmes.
Dolabella, Lépide, Emile, Bibulus,
Ou tremblent sous César, ou bien lui sont vendus.
Cicéron, qui d'un traître a puni l'insolence,
Ne sert la liberté que par son éloquence,
Hardi dans le sénat, faible dans le danger,
Fait pour haranguer Rome, et non pour la venger;

Laissons à l'orateur qui charme sa patrie
Le soin de nous louer quand nous l'aurons servie.
Non, ce n'est qu'avec vous que je veux partager
Cet immortel honneur et ce pressant danger.
Dans une heure, au sénat le tyran doit se rendre:
Là, je le punirai; là, je le veux surprendre;
Là, je veux que ce fer, enfoncé dans son sein,
Venge Caton, Pompée, et le peuple Romain.
C'est hasarder beaucoup: ses ardens satellites
Partout du Capitole occupent les limites:
Ce peuple mou, volage, et facile à fléchir,
Ne sait s'il doit encore l'aimer ou le haïr.
Notre mort, mes amis, paraît inévitable;
Mais qu'une telle mort est noble et désirable!
Qu'il est beau de périr dans des desseins si grands!
De voir couler son sang dans le sang des tyrans!
Qu'avec plaisir alors on voit sa dernière heure!
Mourons, braves amis, pourvu que César meure,
Et que la liberté, qu'oppriment ses forfaits,
Renaisse de sa cendre, et revive à jamais.

Cass. Ne balançons donc plus, courons au Capitole:
C'est là qu'il nous opprime, et qu'il faut qu'on l'immole.
Ne craignons rien du peuple, il semble encore douter;
Mais si l'idole tombe, il va la détester.

Brut. Jurez donc avec moi, jurez sur cette épée,
Par le sang de Caton, par celui de Pompée,
Par les mânes sacrés de tous ces vrais Romains
Qui dans les champs d'Afrique ont fini leurs destins,
Jurez par tous les dieux vengeurs de la patrie,
Que César sous vos coups va terminer sa vie.

Cass. Fesons plus, mes amis; jurons d'exterminer
Quiconque ainsi que lui prétendra gouverner;
Fussent nos propres fils, nos frères, ou nos pères,
S'ils sont tyrans, Brutus, ils sont nos adversaires:
Un vrai républicain n'a pour père et pour fils
Que la vertu, les dieux, les lois, et son pays.

Brut. Oui, j'unis pour jamais mon sang avec le vôtre;
Tous dès ce moment même adoptés l'un par l'autre,
Le salut de l'état nous a rendus parens:
Scellons notre union du sang de nos tyrans.
(Il s'avance vers la statue de Pompée.)
Nous le jurons par vous, héros dont les images
A ce pressant devoir excitent nos courages;
Nous promettons, Pompée, à tes sacrés genoux,
De faire tout pour Rome, et jamais rien pour nous;
D'être unis pour l'état, qui dans nous se rassemble,
De vivre, de combattre, et de mourir ensemble.
Allons, préparons-nous: c'est trop nous arrêter.

SCÈNE V.

CÉSAR,—BRUTUS.

Cés. Demeure. C'est ici que tu dois m'écouter ;
Où vas-tu, malheureux ?
Brut. Loin de la tyrannie,
Cés. Licteurs, qu'on le retienne.
Brut. Achève, et prends ma vie.
Cés. Brutus, si ma colère en voulait à tes jours,
Je n'aurais qu'à parler, j'aurais fini leur cours ;
Tu l'as trop mérité : ta fière ingratitude
Se fait de m'offenser une farouche étude :
Je te retrouve encore avec ceux des Romains
Dont j'ai plus soupçonné les perfides desseins ;
Avec ceux qui tantôt ont osé me déplaire,
Ont blâmé ma conduite, ont bravé ma colère.
Brut. Ils parlaient en Romains, César, et leurs avis,
Si les dieux t'inspiraient, seraient encore suivis.
Cés. Je souffre ton audace, et consens à t'entendre ;
De mon rang avec toi je me plais a descendre :
Que me reproches-tu ?
Brut. Le monde ravagé,
Le sang des nations, ton pays saccagé ;
Ton pouvoir, tes vertus, qui font les injustices,
Qui de tes attentats sont en toi les complices ;
Ta funeste bonté, qui fait aimer tes fers,
Et qui n'est qu'un appât pour tromper l'univers.
Cés. Ah ! c'est ce qu'il fallait reprocher à Pompée ;
Par sa feinte vertu la tienne fut trompée ;
Ce citoyen superbe, à Rome plus fatal,
N'a pas même voulu César pour son égal.
Crois-tu, s'il m'eût vaincu, que cette ame hautaine
Eût laissé respirer la liberté Romaine ?
Sous un joug despotique il t'aurait accablé.
Qu'eût fait Brutus alors ?
Brut. Brutus l'eût immolé.
Cés. Voilà donc ce qu'enfin ton grand cœur me destine ?
Tu ne t'en défends point. Tu vis pour ma ruine,
Brutus ?
Brut. Si tu le crois, préviens donc ma fureur.
Qui peut te retenir ?
(César lui présente la lettre de Servilie.)
Cés. La nature, et mon cœur.
Lis, ingrat, lis, connais le sang que tu m'opposes ;
Vois qui tu peux haïr ; et poursuis, si tu l'oses.

Brut. Où suis-je? Qu'ai-je lu? me trompez-vous, mes yeux?
Cés. Eh bien, Brutus! mon fils!
Brut. Lui, mon père! grands dieux!
Cés. Oui, je le suis, ingrat! Quel silence farouche!
Que dis-je? quels sanglots échappent de ta bouche?
Mon fils—Quoi, je te tiens muet entre mes bras!
La nature t'étonne, et ne t'attendrit pas!
Brut. O sort épouvantable, et qui me désespère!
O sermens! ô patrie! ô Rome toujours chère!
César!—Ah, malheureux! j'ai trop long-temps vécu.
Cés. Parle. Quoi! d'un remords ton cœur est combattu!
Ne me déguise rien. Tu gardes le silence!
Tu crains d'être mon fils; ce nom sacré t'offense:
Tu crains de me chérir, de partager mon rang;
C'est un malheur pour toi d'être né de mon sang!
Ah! ce sceptre du monde, et ce pouvoir suprême,
Ce César, que tu hais, les voulait pour toi-même;
Je voulais partager avec Octave et toi
Le prix de cent combats, et le titre de roi.
Brut. Ah, dieux!
Cés. Tu veux parler, et te retiens à peine!
Ces transports sont-ils donc de tendresse ou de haine?
Quel est donc le secret qui semble t'accabler?
Brut. César—
Cés. Eh bien! mon fils!
Brut. Je ne puis lui parler.
Cés. Tu n'oses me nommer du tendre nom de père!
Brut. Si tu l'es, je te fais une unique prière.
Cés. Parle; en te l'accordant je croirai tout gagner.
Brut. Fais-moi mourir sur l'heure, ou cesse de régner.
Cés. Ah, barbare ennemi, tigre que je caresse!
Ah! cœur dénaturé qu'endurcit ma tendresse!
Va, tu n'es plus mon fils; va, cruel citoyen,
Mon cœur désespéré prend l'exemple du tien
Ce cœur, à qui tu fais cette effroyable injure,
Saura bien comme toi vaincre enfin la nature.
Va, César n'est pas fait pour te prier en vain;
J'apprendrai de Brutus à cesser d'être humain:
Je ne te connais plus. Libre dans ma puissance,
Je n'écouterai plus une injuste clémence.
Tranquille, à mon courroux je vais m'abandonner.
Mon cœur trop indulgent est las de pardonner.
J'imiterai Sylla, mais dans ses violences;
Vous tremblerez, ingrats, au bruit de mes vengeances.
Va, cruel, va trouver tes indignes amis:
Tous m'ont osé déplaire, ils seront tous punis.
On sait ce que je puis, on verra ce que j'ose;
Je deviendrai barbare; et toi seul en es cause.

Brut. Ah! ne le quittons point dans ses cruels desseins;
Et sauvons, s'il se peut, César et les Romains.

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I.

CASSIUS, CIMBER, DÉCIME, CINNA, CASCA, *les Conjurés.*

Cass. Enfin donc l'heure approche où Rome va renaître;
La maîtresse du monde est aujourd'hui sans maître:
L'honneur en est à vous, Cimber, Casca, Probus,
Décime. Encore une heure, et le tyran n'est plus.
Ce que n'ont pu Caton, et Pompée, et l'Asie,
Nous seuls l'exécutons; nous vengeons la patrie:
Et je veux qu'en ce jour on dise à l'univers:
Mortels, respectez Rome, elle n'est plus aux fers.
Cimb. Tu vois tous nos amis; ils sont prêts à te suivre,
A frapper, à mourir, à vivre s'il faut vivre;
A servir le sénat, dans l'un ou l'autre sort,
En donnant à César, ou recevant la mort.
Déc. Mais d'où vient que Brutus ne paraît point encore?
Lui, ce fier ennemi du tyran qu'il abhorre;
Lui, qui prit nos sermens, qui nous rassembla tous;
Lui, qui doit sur César porter les premiers coups?
Le gendre de Caton tarde bien à paraître:
Serait-il arrêté? César peut-il connaître—?
Mais le voici. Grands dieux! qu'il paraît abattu!

SCÈNE II.

CASSIUS, BRUTUS, CIMBER, CASCA, DÉCIME, *les Conjurés.*

Cass. Brutus, quelle infortune accable ta vertu?
Le tyran sait-il tout? Rome est-elle trahie?
Brut. Non, César ne sait point qu'on va trancher sa vie:
Il se confie à vous.
Déc. Qui peut donc te troubler?
Brut. Un malheur, un secret, qui vous fera trembler.
Cass. De nous ou du tyran c'est la mort qui s'apprête:
Nous pouvons tous périr; mais trembler, nous!
Brut. Arrête.

Je vais t'épouvanter par ce secret affreux.
Je dois sa mort à Rome, à vous, à nos neveux,
Au bonheur des mortels; et j'avais choisi l'heure,
Le lieu, le bras, l'instant où Rome veut qu'il meure
L'honneur du premier coup à mes mains est remis:
Tout est prêt: apprenez que Brutus est son fils.
Cimb. Toi, son fils!
Cass. De César?
Déc. O Rome!
Brut. Servilie,
Par un hymen secret, à César fut unie;
Je suis de cet hymen le fruit infortuné.
Cimb. Brutus, fils d'un tyran!
Cass. Non, tu n'en es pas né;
Ton cœur est trop Romain.
Brut. Ma honte est véritable.
Vous, amis, qui voyez le destin qui m'accable,
Soyez par mes sermens les maîtres de mon sort.
Est-il quelqu'un de vous d'un esprit assez fort,
Assez stoïque, assez au-dessus du vulgaire,
Pour oser décider ce que Brutus doit faire?
Je m'en remets à vous. Quoi! vous baissez les yeux!
Toi, Cassius, aussi, tu te tais avec eux!
Aucun ne me soutient au bord de cet abîme!
Aucun ne m'encourage ou ne m'arrache au crime!
Tu frémis, Cassius? et prompt à t'étonner—
Cass. Je frémis du conseil que je vais te donner.
Brut. Parle.
Cass. Si tu n'étais qu'un citoyen vulgaire,
Je te dirais: va, sers, sois tyran sous ton père;
Ecrase cet état que tu dois soutenir;
Rome aura désormais deux traîtres à punir:
Mais je parle à Brutus, à ce puissant génie,
A ce héros armé contre la tyrannie,
Dont le cœur inflexible, au bien déterminé,
Epura tout le sang que César t'a donné.
Ecoute; tu connais avec quelle furie
Jadis Catilina menaça sa patrie?
Brut. Oui.
Cass. Si le même jour que ce grand criminel
Dût à la liberté porter le coup mortel,
Si, lorsque le sénat eut condamné ce traître,
Catilina pour fils t'eût voulu reconnaître;
Entre ce monstre et nous forcé de décider,
Parle, qu'aurais-tu fait?
Brut. Peux-tu le demander?
Penses-tu qu'un instant ma vertu démentie
Eût mis dans la balance un homme et la patrie?

Cas. Brutus, par ce seul mot ton devoir est dicté.
C'est l'arrêt du sénat, Rome est en sureté.
Mais, dis, sens-tu ce trouble et ce secret murmure
Qu'un préjugé vulgaire impute à la nature?
Un seul mot de César a-t-il éteint dans toi
L'amour de ton pays, ton devoir, et ta foi?
En disant ce secret ou faux ou véritable,
Et t'avouant pour fils, en est-il moins coupable?
En es-tu moins Brutus? en es-tu moins Romain?
Nous dois-tu moins ta vie, et ton cœur, et ta main?
Toi, son fils? Rome enfin n'est-elle plus ta mère?
Chacun des conjurés n'est-il donc plus ton frère?
Né dans nos murs sacrés, nourri par Scipion,
Elève de Pompée, adopté par Caton,
Ami de Cassius, que veux-tu davantage?
Ces titres sont sacrés; tout autre les outrage.
Qu'importe qu'un tyran, esclave de l'amour,
Ait séduit Servilie, et t'ait donné le jour?
Laisse là les erreurs et l'hymen de ta mère,
Caton forma tes mœurs, Caton seul est ton père;
Tu lui dois ta vertu, ton ame est toute à lui:
Brise l'indigne nœud que l'on t'offre aujourd'hui:
Qu'à nos sermens communs ta fermeté réponde;
Et tu n'as de parens que les vengeurs du monde.

Brut. Et vous, braves amis, parlez, que pensez-vous?

Cimb. Jugez de nous par lui, jugez de lui par nous.
D'un autre sentiment si nous étions capables,
Rome n'aurait point eu des enfans plus coupables.
Mais à d'autres qu'à toi pourquoi t'en rapporter?
C'est ton cœur, c'est Brutus qu'il te faut consulter.

Brut. Eh bien! à vos regards mon ame est dévoilée;
Lisez-y les horreurs dont elle est accablée.
Je ne vous cèle rien, ce cœur s'est ébranlé;
De mes stoïques yeux des larmes ont coulé.
Après l'affreux serment que vous m'avez vu faire,
Prêt à servir l'état mais à tuer mon père;
Pleurant d'être son fils, honteux de ses bienfaits;
Admirant ses vertus, condamnant ses forfaits;
Voyant en lui mon père, un coupable, un grand homme;
Entraîné par César, et retenu par Rome,
D'horreur et de pitié mes esprits déchirés
Ont souhaité la mort que vous lui préparez.
Je vous dirai bien plus; sachez que je l'estime:
Son grand cœur me séduit au sein même du crime;
Et, si sur les Romains quelqu'un pouvait régner,
Il est le seul tyran que l'on dût épargner.
Ne vous alarmez point; ce nom que je déteste,
Ce nom seul de tyran l'emporte sur le reste.

Le sénat, Rome, et vous, vous avez tous ma foi;
Le bien du monde entier me parle contre un roi.
J'embrasse avec horreur une vertu cruelle;
J'en frissonne à vos yeux; mais je vous suis fidèle,
César me va parler; que ne puis-je aujourd'hui
L'attendrir, le changer, sauver l'état et lui!
Veuillent les immortels, s'expliquant par ma bouche,
Prêter à mon organe un pouvoir qui le touche!
Mais si je n'obtiens rien de cet ambitieux,
Levez le bras, frappez, je détourne les yeux.
Je ne trahirai point mon pays pour mon père:
Que l'on approuve ou non ma fermeté sévère,
Qu'à l'univers surpris cette grande action
Soit un objet d'horreur ou d'admiration;
Mon esprit, peu jaloux de vivre en la mémoire,
Ne considère point le reproche ou la gloire;
Toujours indépendant, et toujours citoyen,
Mon devoir me suffit; tout le reste n'est rien.
Allez; ne songez plus qu'à sortir d'esclavage.
Cass. Du salut de l'état ta parole est le gage.
Nous comptons tous sur toi, comme si dans ces lieux
Nous entendions Caton, Rome même, et nos dieux.

SCÈNE III.

BRUTUS.

Brut. Voici donc le moment où César va m'entendre
Voici ce Capitole où la mort va l'attendre,
Epargnez-moi, grands dieux, l'horreur de le haïr!
Dieux, arrêtez ces bras levés pour le punir!
Rendez, s'il se peut, Rome à son grand cœur plus chère,
Et faites qu'il soit juste, afin qu'il soit mon père!
Le voici. Je demeure, immobile, éperdu.
O mânes de Caton, soutenez ma vertu!

SCÈNE IV.

CÉSAR,—BRUTUS.

Cés. Eh bien! que veux-tu? parle. As-tu le cœur d'un homme,
Es-tu fils de César?
Brut. Oui, si tu l'es de Rome.
Cés. Républicain farouche, où vas-tu t'emporter?
N'as-tu voulu me voir que pour mieux m'insulter?
Quoi! tandis que sur toi mes faveurs se répandent,
Que du monde soumis les hommages t'attendent,

L'empire, mes bontés, rien ne fléchit ton cœur.
De quel œil vois-tu donc le sceptre?
Brut. Avec horreur.
Cés. Je plains tes préjugés, je les excuse même.
Mais peux-tu me haïr?
Brut. Non, César; et je t'aime.
Mon cœur par tes exploits fut pour toi prévenu
Avant que pour ton sang tu m'eusses reconnu.
Je me suis plaint aux dieux de voir qu'un si grand homme
Fût à la fois la gloire et le fléau de Rome.
Je déteste César avec le nom de roi;
Mais César citoyen serait un dieu pour moi;
Je lui sacrifierais ma fortune et ma vie.
Cés. Que peux-tu donc haïr en moi?
Brut. La tyrannie.
Daigne écouter les vœux, les larmes, les avis
De tous les vrais Romains, du sénat, de ton fils.
Veux-tu vivre en effet le premier de la terre,
Jouir d'un droit plus saint que celui de la guerre,
Etre encor plus que roi, plus même que César?
Cés. Eh bien?
Brut. Tu vois la terre enchaînée à ton char;
Romps nos fers, sois Romain, renonce au diadème.
Cés. Ah! que proposes-tu?
Brut. Ce qu'a fait Sylla même.
Long-temps dans notre sang Sylla s'était noyé;
Il rendit Rome libre, et tout fut oublié.
Cet assassin illustre entouré de victimes,
En descendant du trône, effaça tous ses crimes.
Tu n'eus point ses fureurs, ose avoir ses vertus.
Ton cœur sut pardonner; César, fais encore plus.
Que servent désormais les grâces que tu donnes?
C'est à Rome, à l'état, qu'il faut que tu pardonnes:
Alors plus qu'à ton rang nos cœurs te sont soumis;
Alors tu sais régner; alors je suis ton fils.
Quoi! je te parle en vain?
Cés. Rome demande un maître;
Un jour à tes dépens tu l'apprendras peut-être.
Tu vois nos citoyens plus puissans que des rois:
Nos mœurs changent, Brutus; il faut changer nos lois.
La liberté n'est plus que le droit de se nuire:
Rome, qui détruit tout, semble enfin se détruire;
Ce colosse effrayant, dont le monde est foulé,
En pressant l'univers est lui-même ébranlé;
Il penche vers sa chute, et contre la tempête
Il demande mon bras pour soutenir sa tête:
Enfin, depuis Sylla, nos antiques vertus,
Les lois, Rome, l'état, sont des noms superflus.

Dans nos temps corrompus, pleins de guerres civiles,
Tu parles, comme au temps des Dèces, des Emiles.
Caton t'a trop séduit, mon cher fils; je prévois
Que ta triste vertu perdra l'état et toi.
Fais céder, si tu peux, ta raison détrompée,
Au vainqueur de Caton, au vainqueur de Pompée,
A ton père qui t'aime, et qui plaint ton erreur:
Sois mon fils en effet, Brutus: rends-moi ton cœur;
Prends d'autres sentimens, ma bonté t'en conjure;
Ne force point ton ame à vaincre la nature.
Tu ne me réponds rien; tu détournes les yeux.

Brut. Je ne me connais plus. Tonnez sur moi, grands dieux
César—

Cés. Quoi! tu t'émeus? ton ame est amollie?
Ah! mon fils—

Brut. Sais-tu bien qu'il y va de ta vie?
Sais-tu que le sénat n'a point de vrai Romain
Qui n'aspire en secret à te percer le sein?
Que le salut de Rome, et que le tien te touche?
Ton génie alarmé te parle par ma bouche;
Il me pousse, il me presse, il me jette à tes pieds.
(Il se jette à ses genoux.)
César, au nom des dieux, dans ton cœur oubliés,
Au nom de tes vertus, de Rome, et de toi-même,
Dirai-je au nom d'un fils qui frémit et qui t'aime,
Qui te préfère au monde, et Rome seule à toi?
Ne me rebute pas!

Cés. Malheureux, laisse-moi:
Que me veux-tu?

Brut. Crois-moi, ne sois point insensible.

Cés. L'univers peut changer; mon ame est inflexible.

Brut. Voilà donc ta réponse?

Cés. Oui, tout est résolu.
Rome doit obéir, quand César a voulu.

Brut. (d'un air consterné) Adieu, César.

Cés. Eh quoi! d'où viennent tes alarmes
Demeure encore, mon fils. Quoi, tu verses des larmes!
Quoi! Brutus peut pleurer! Est-ce d'avoir un roi?
Pleures-tu les Romains?

Brut. Je ne pleure que toi.
Adieu, te dis-je.

Cés. O Rome! ô rigueur héroïque!
Que ne puis-je à ce point aimer ma république!

SCÈNE V.

CÉSAR, DOLABELLA, *Romains.*

Dola. Le sénat, par ton ordre, au temple est arrivé ;
On n'attend plus que toi, le trône est élevé ;
Tous ceux qui t'ont vendu leur vie et leurs suffrages
Vont prodiguer l'encens au pied de tes images:
J'amène devant toi la foule des Romains ;
Le sénat va fixer leurs esprits incertains :
Mais si César croyait un citoyen qui l'aime,
Nos présages affreux, nos devins, nos dieux même,
César différerait ce grand événement.
Cés. Quoi ! lorsqu'il faut régner, différer d'un moment !
Qui pourrait m'arrêter, moi ?
Dola. Toute la nature
Conspire à t'avertir par un sinistre augure :
Le ciel qui fait les rois redoute ton trépas.
Cés. Va, César n'est qu'un homme ; et je ne pense pas
Que le ciel de mon sort à ce point s'inquiète,
Qu'il anime pour moi la nature muette,
Et que les élémens paraissent confondus
Pour qu'un mortel ici respire un jour de plus.
Les dieux du haut du ciel ont compté nos années ;
Suivons sans reculer nos hautes destinées.
César n'a rien à craindre.
Dola. Il a des ennemis
Qui sous un joug nouveau sont à peine asservis:
Qui sait s'ils n'auraient point conspiré leur vengeance ?
Cés. Ils n'oseraient.
Dola. Ton cœur a trop de confiance.
Cés. Tant de précautions contre mon jour fatal
Me rendraient méprisable, et me défendraient mal.
Dola. Pour le salut de Rome il faut que César vive:
Dans le sénat au moins permets que je te suive.
Cés. Non ; pourquoi changer l'ordre entre nous concerté ?
N'avançons point, ami, le moment arrêté ;
Qui change ses desseins découvre sa faiblesse.
Dola. Je te quitte à regret. Je crains, je le confesse ;
Ce nouveau mouvement dans mon cœur est trop fort.
Cés. Va, j'aime mieux mourir que de craindre la mort.
Allons.

SCÈNE VI.

DOLABELLA, *Romains.*

Dola. Chers citoyens, quel héros, quel courage
De la terre et de vous méritait mieux l'hommage?
Joignez vos vœux aux miens, peuples, qui l'admirez;
Confirmez les honneurs qui lui sont préparés;
Vivez pour le servir, mourez pour le défendre—
Quelles clameurs, ô ciel! quels cris se font entendre!
Les conjurés, (derrière le théâtre.) Meurs, expire, tyran. Courage, Cassius.
Dola. Ah! Courons le sauver.

SCÈNE VII.

CASSIUS, *un poignard à la main;* DOLABELLA, *Romains.*

Cass. C'en est fait, il n'est plus.
Dola. Peuples, secondez-moi, frappons, perçons ce traître.
Cass. Peuples, imitez-moi; vous n'avez plus de maître;
Nation de héros, vainqueurs de l'univers;
Vive la liberté! ma main brise vos fers.
Dola. Vous trahissez, Romains, le sang de ce grand homme?
Cass. J'ai tué mon ami pour le salut de Rome:
Il vous asservit tous; son sang est répandu.
Est-il quelqu'un de vous de si peu de vertu,
D'un esprit si rampant, d'un si faible courage,
Qu'il puisse regretter César et l'esclavage?
Quel est ce vil Romain qui veut avoir un roi?
S'il en est un, qu'il parle, et qu'il se plaigne à moi;
Mais vous m'applaudissez, vous aimez tous la gloire.
Romains. César fut un tyran, périsse sa mémoire!
Cass. Maîtres du monde entier, de Rome heureux enfans,
Conservez à jamais ces nobles sentimens.
Je sais que devant vous Antoine va paraître:
Amis, souvenez-vous que César fut son maître;
Qu'il a servi sous lui, dès ses plus jeunes ans,
Dans l'école du crime, et dans l'art des tyrans.
Il vient justifier son maître et son empire;
Il vous méprise assez pour penser vous séduire:
Sans doute il peut ici faire entendre sa voix;
Telle est la loi de Rome, et j'obéis aux lois.
Le peuple est désormais leur organe suprême,
Le juge de César, d'Antoine, de moi-même.
Vous rentrez dans vos droits indignement perdus;
César vous les ravit, je vous les ai rendus:
Je les veux affermir. Je rentre au Capitole;
Brutus est au sénat, il m'attend, et j'y vole.

Je vais avec Brutus, en ces murs désolés,
Rappeler la justice, et nos dieux exilés,
Etouffer des méchans les fureurs intestines,
Et de la liberté réparer les ruines.
Vous, Romains, seulement consentez d'être heureux ;
Ne vous trahissez pas, c'est tout ce que je veux ;
Redoutez tout d'Antoine, et surtout l'artifice.
Romains. S'il vous ose accuser, que lui-même il périsse.
Cass. Souvenez-vous, Romains, de ces sermens sacrés.
Romains. Aux vengeurs de l'état nos cœurs sont assurés.

SCÈNE VIII.

ANTOINE, *Romains*, DOLABELLA.

Un Romain. Mais Antoine paraît.
Autre Romain. Qu'osera-t-il nous dire ?
Un Romain. Ses yeux versent des pleurs ; il se trouble, il soupire
Un Autre. Il aimait trop César.
(Antoine monte à la tribune aux harangues.)
Ant. Oui, je l'aimais, Romains ;
Oui, j'aurais de mes jours prolongé ses destins ;
Hélas ! vous avez tous pensé comme moi-même ;
Et lorsque, de son front ôtant le diadème,
Ce héros à vos lois s'immolait aujourd'hui,
Qui de vous en effet n'eût expiré pour lui ?
Hélas ! je ne viens point célébrer sa mémoire ;
La voix du monde entier parle assez de sa gloire ;
Mais de mon désespoir ayez quelque pitié,
Et pardonnez du moins des pleurs à l'amitié.
Un Romain. Il les fallait verser quand Rome avait un maître.
César fut un héros ; mais César fut un traître.
Autre Romain. Puisqu'il était tyran, il n'eut point de vertus.
Un troisième. Oui, nous approuvons tous Cassius et Brutus.
Ant. Contre ses meurtriers je n'ai rien à vous dire ;
C'est à servir l'état que leur grand cœur aspire.
De votre dictateur ils ont percé le flanc ;
Comblés de ses bienfaits, ils sont teints de son sang.
Pour forcer des Romains à ce coup détestable,
Sans doute il fallait bien que César fût coupable.
Je le crois : mais enfin César a-t-il jamais
De son pouvoir sur vous appesanti le faix ?
A-t-il gardé pour lui le fruit de ses conquêtes ?
Des dépouilles du monde il couronnait vos têtes ;
Tout l'or des nations qui tombaient sous ses coups,
Tout le prix de son sang fut prodigué pour vous :
De son char de triomphe il voyait vos alarmes :
César en descendait pour essuyer vos larmes.

Du monde qu'il soumit vous triomphez en paix,
Puissans par son courage, heureux par ses bienfaits.
Il payait le service; il pardonnait l'outrage.
Vous le savez, grands dieux! vous, dont il fut l'image;
Vous, dieux, qui lui laissiez le monde à gouverner,
Vous savez si son cœur aimait à pardonner.
Romains. Il est vrai que César fit aimer sa clémence.
Ant. Hélas! si sa grande ame eût connu la vengeance
Il vivrait, et sa vie eût rempli nos souhaits.
Sur tous ses meurtriers il versa ses bienfaits;
Deux fois à Cassius il conserva la vie.
Brutus—où suis-je? ô ciel! ô crime! ô barbarie!
Chers amis, je succombe, et mes sens interdits—
Brutus son assassin!—ce monstre était son fils.
Romains. Ah dieux!
Ant. Je vois frémir vos généreux courages
Amis, je vois les pleurs qui mouillent vos visages.
Oui, Brutus est son fils: mais vous qui m'écoutez,
Vous étiez ses enfans dans son cœur adoptés.
Hélas! si vous saviez sa volonté dernière!
Romains. Quelle est-elle? parlez.
Ant. Rome est son héritière:
Ses trésors sont vos biens: vous en allez jouir:
Au-delà du tombeau César veut vous servir:
C'est vous seuls qu'il aimait; c'est pour vous qu'en Asie
Il allait prodiguer sa fortune et sa vie:
O Romains, disait-il, peuple-roi que je sers,
Commandez à César, César à l'univers.
Brutus ou Cassius eût-il fait davantage?
Romains. Ah! nous les détestons. Ce doute nous outrage.
Un Romain. César fut en effet le père de l'état.
Ant. Votre père n'est plus; un lâche assassinat
Vient de trancher ici les jours de ce grand homme,
L'honneur de la nature, et la gloire de Rome.
Romains, priverez-vous des honneurs du bûcher
Ce père, cet ami, qui vous était si cher?
On l'apporte à vos yeux.

(Le fond du théâtre s'ouvre; des licteurs apportent le corps de César couvert d'une robe sanglante. Antoine descend de la tribune, et se jette à genoux auprès du corps.)

Romains. O spectacle funeste!
Ant. Du plus grand des Romains voilà ce qui vous reste;
Voilà ce dieu vengeur idolâtré par vous,
Que ses assassins même adoraient à genoux,
Qui, toujours votre appui dans la paix, dans la guerre,
Une heure auparavant fesait trembler la terre,

Qui devait enchaîner Babylone à son char,
Amis, en cet état connaissez-vous César ?
Vous les voyez, Romains, vous touchez ces blessures,
Ce sang qu'ont sous vos yeux versé des mains parjures.
Là, Cimber l'a frappé ; là, sur le grand César
Cassius et Décime enfonçaient leur poignard ;
Là, Brutus éperdu, Brutus, l'ame égarée.
A souillé dans ses flancs sa main dénaturée.
César, le regardant d'un œil tranquille et doux,
Lui pardonnait encore en tombant sous ses coups ;
Il l'appelait son fils ; et ce nom cher et tendre
Est le seul qu'en mourant César ait fait entendre :
O mon fils ! disait-il.
Un Romain. O monstre que les dieux
Devaient exterminer avant ce coup affreux !
Autres Romains. (en regardant le corps dont ils sont proche.)
Dieux ! son sang coule encore.
Ant. Il demande vengeance,
Il l'attend de vos mains et de votre vaillance,
Entendez-vous sa voix ? Réveillez-vous, Romains ;
Marchez, suivez-moi tous, contre ses assassins :
Ce sont-là les honneurs qu'à César on doit rendre ?
Des brandons du bûcher qui va le mettre en cendre,
Embrasons les palais de ces fiers conjurés ;
Enfonçons dans leur sein nos bras désespérés.
Venez, dignes amis, venez, vengeurs des crimes,
Au dieu de la patrie immoler ces victimes.
Romains. Oui, nous les punirons ? oui, nous suivrons vos pas.
Nous jurons par son sang de venger son trépas.
Courons.
Ant. (à Dolabella.) Ne laissons pas leur fureur inutile ;
Précipitons ce peuple inconstant et facile ;
Entraînons-le à la guerre ; et, sans rien ménager,
Succédons à César, en courant le venger.

LE RECUEIL EPISTOLAIRE;

OU,

Instructions Générales et Particulières sur les divers Genres de Correspondance; suivies d'Exemples puisés dans les Meilleurs Ecrivains Français.

Ecris-moi, je le veux. Ce commerce enchanteur,
Aimable épanchement de l'esprit et du cœur,
Cet art de converser sans se voir, sans s'entendre,
Ce muet entretien si charmant et si tendre
L'art d'écrire, Abeilard, fut sans doute inventé,
Par l'amante captive et l'amant agité.

COLARDEAU.

Du Style Epistolaire.

PEU de personnes dans le cours de leur vie éprouvent le besoin de faire un discours, une dissertation, une pièce de vers; il n'en est point qui ne sentent fréquemment la nécessité d'écrire une lettre. Ainsi, les règles du style épistolaire doivent faire partie même de l'éducation la plus ordinaire.

Les lettres ont pour objet de communiquer ses pensées et ses sentimens à des personnes absentes; elles sont dictées par l'amitié, la confiance, la politesse, ou l'intérêt. C'est une conversation par écrit: aussi le ton des lettres ne doit différer de celui de la conversation ordinaire, que par un peu plus de choix dans les objets, de correction dans le style et une plus grande précision. Le naturel et l'aisance forment donc le caractère essentiel du style épistolaire; la prétention à l'esprit et l'afféterie y sont insupportables.

La philosophie, la politique, les arts, les anecdotes, les bons-mots, tout peut entrer dans les lettres; mais avec l'air d'abandon, d'aisance et de premier mouvement qui distingue la conversation des gens d'esprit. Il ne sera question dans ce recueil que de lettres familières sur les sujets qui intéressent la société.

De l'idée que nous venons de donner du style épistolaire naissent toutes les règles qui doivent le caractériser. Elles sont en petit nombre, on pourrait même les réduire à une seule, et la voici:

puisqu'une lettre et sa réponse ne sont qu'une conversation entre absens, écrivez, comme vous leur parleriez s'ils étaient là, c'est-à-dire avec ce naturel, cette facilité, cet agrément même que demande un entretien familier. Quelle doit être une conversation? claire et simple, ce sont-là aussi les deux qualités du style épistolaire.

Les lettres dont nous avons enrichi ce recueil ont été puisées dans les meilleures sources, puisque c'est Madame de Sévigné, Voltaire, le Cardinal de Bernis, &c. qui vont nous fournir la leçon et l'exemple du bon style.

Du Cérémonial des Lettres.

Madame, monsieur, mademoiselle, se placent au-dessus de la première ligne d'une lettre lorsqu'on écrit à quelqu'un que l'on veut traiter avec beaucoup d'égards ou de politesse. La distance se mesure ordinairement sur le degré de respect qu'on lui porte. Dans les lettres plus familières ces qualifications viennent dans la ligne après les premiers mots: ***J'ai reçu, monsieur; je suis bien reconnaissant, madame; permettez, mademoiselle, &c.***

Lorsque la personne est décorée d'un titre, d'une dignité, ou remplit une charge honorable, &c. il est d'usage de les répéter une ou plusieurs fois suivant l'étendue de la lettre, ***monseigneur*** (en parlant à un évêque, à un ministre, &c.) ***monsieur le maréchal, madame la duchesse, monsieur le président, &c.***

Dans les lettres d'affaires, d'égal à égal, entre amis, la date se place au haut de la page. La placer au bas est une marque de déférence ou de respect.

Les lettres se terminent ordinairement par l'expression d'un sentiment de respect, de reconnaissance, d'attachement dont voici quelques exemples:

Recevez, madame, avec bonté l'assurance de mon respectueux attachement.

Agréez, madame, l'hommage de mon respect.

Les sentimens que vous m'avez inspirés, monsieur, sont aussi sincères que durables.

Comptez à jamais, monsieur, sur la reconnaissance et l'attachement de, &c.

Mon tendre et respectueux attachement ne finira qu'avec ma vie.

Adieu, je vous embrasse comme je vous aime, et c'est de tout mon cœur.

Agréez, monsieur, l'hommage des sentimens distingués que je vous ai voués et que vous méritez si bien, &c.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec un respect infini.

Agréez, je vous prie, mademoiselle, mes sentimens les plus respectueux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec des sentimens remplis de respect et de considération.

Agréez, je vous prie, les assurances de la haute considération avec laquelle, j'ai l'honneur d'être, monsieur, &c.

Les expressions ci-dessus sont suivies de la formule d'usage:

Votre très-humble et très-obéissant, ou très-dévoué, ou très-affectionné serviteur, &c. pour un homme.

Votre très-humble et très-obéissante, ou très-dévouée, ou très-affectionnée servante, &c. pour une femme.—La signature se place immédiatement au-dessous.

Il est bon d'observer que le choix parmi ces locutions et beaucoup d'autres, que nous aurions pu également donner dépend, en général, de la nature des liaisons et des rapports, entre les personnes qui s'écrivent.

On veut qu'il soit impoli dans une lettre que le respect a dictée, de faire des complimens à un tiers; il faut au moins que cette espèce de liberté soit préparée par un mot d'excuse. *Auriez-vous assez de bonté, monsieur, pour me rappeler au souvenir de, &c.; oserais-je vous prier, madame, de, &c.*

La manière la plus simple de plier une lettre est la meilleure; c'est une marque de respect que de la mettre sous enveloppe. Quand on envoie quelques papiers dans une lettre pour être remis à un tiers, on doit prévenir par une formule telle que celles-ci: *souffrez que Monsieur N. trouve sous ce pli ma réponse au billet, que vous m'avez envoyé de sa part. Permettez que je mette sous votre couvert, &c.*

Vous trouverez ci-joint, &c. Je dois avertir que ce mot *ci-joint* est adverbe s'il précède, et adjectif s'il suit; exemple: *vous trouverez ci-joint les mémoires, les pièces, &c.;* ou bien *les pièces ci-jointes vous prouveront, &c.*

Nous croyons n'avoir oublié aucun détail nécessaire. L'usage et les liaisons ou les rapports, avec les personnes en place et en dignité apprendront d'ailleurs ce qui a pu être omis.

DES LETTRES D'AFFAIRES.

INSTRUCTION.

Le premier, et peut-être le seul mérite de ce genre de lettres, est de dire clairement ce qu'il faut, et de ne rien dire de plus. Toute affectation à l'esprit doit en être bannie. La plaisanterie y serait déplacée: comment celui à qui vous écrivez, s'occupera-t-il sérieusement de vos affaires, si vous ne les traitez vous-même qu'en badinant? Le seul parti qu'il puisse prendre est de vous imiter, et de n'y pas mettre plus d'importance que vous.

Voltaire savait sans contredit, être plaisant dans une lettre; sa

correspondance en offre partout des preuves; mais il se garde bien de plaisanter avec l'Abbé Moussinot, chargé de ses affaires à Paris. Il ne prodigue pas non plus avec lui cet esprit dont il était si libéral avec tant d'autres: il sentait bien que l'esprit, dans ce cas-là, n'est propre qu'à détourner l'attention.

Madame de Maintenon en usait de même: point de verbiage, point de phrases; elle va droit au fait; son style sévère se presse, les pensées se serrent, et les mots s'arrêtent toujours où finissent les choses. Ses lettres sont aussi des modèles en ce genre.

C'est du jugement surtout qu'il demande pour ne dire que ce qui est absolument nécessaire. Là il faut toujours sacrifier l'agrément à la précision, ne s'étendre qu'autant que la clarté l'exige, et rejeter avec le plus grand soin ces tournures étranges, ces expressions barbares, ces tours incorrects qu'ont adoptés la plupart des négocians Français.

Un comptoir, je le sais, n'est pas l'académie Française; mais puisqu'on y écrit en langue Française, encore faut-il que cette langue n'y soit pas estropiée sous la plume des commis.

MODÈLES.

Lettre de Voltaire à M. l'Abbé Moussinot.

M. de Brézé est-il bien solide? qu'en pensez-vous, mon prudent ami? cet article d'intérêt nettement examiné, prenez 20,000 livres chez M. Michel, et donnez-les à M. de Brézé en rentes viagères, au dix pour cent. Cet emploi sera d'autant plus agréable, qu'on sera payé aisément, et régulièrement sur ses maisons à Paris. Arrangez cette affaire pour le mieux; et une fois arrangée, si la terre de Spoy peut se donner pour 50,000 livres, nous les trouverons vers le mois d'Avril. Nous vendrons des actions, nous emprunterons au denier vingt, &c.

Lettre du même au même.

Trente-cinq mille livres pour les tapisseries de *la Henriade!* C'est beaucoup, mon cher trésorier. Il faudrait, avant tout, savoir ce que la tapisserie de *Don Quichotte* a été vendue; il faudrait surtout, avant de commencer, que M. de Richelieu me payât mes 50,000 francs. Suspendons donc tout projet de tapisserie, et que M. Oudri ne fasse rien sans un plus ample informé.

Faites-moi, mon cher abbé, l'emplette d'une petite table qui puisse servir à la fois d'écran et d'écritoire, et envoyez-la de ma part chez Madame de *Vinterfield*, rue Platrière.

Encore un autre plaisir: il y a un chevalier de *Mouhy*, qui demeure à l'hôtel Dauphin, rue des Orties. Ce chevalier veut m'emprunter cent pistoles, et je veux bien les lui prêter. Soit qu'il vienne

chez vous, soit que vous alliez chez lui, je vous prie de lui dire que mon plaisir est d'obliger les gens de lettres quand je le puis; mais que je suis actuellement très-mal dans mes affaires; que cependant vous ferez vos efforts pour trouver cet argent, et que vous espérez que le remboursement en sera délégué de façon qu'il n'y ait rien à risquer. Après quoi vous aurez la bonté de me dire ce que c'est que ce chevalier, et le résultat de ces préliminaires.

Dix-huit francs au petit d'Arnaud: dites-lui que je suis malade, et que je ne puis écrire. Pardon de toutes ces guenilles; je suis un bavard bien importun; mais je vous aime de tout mon cœur.

Lettre du même au même.

Je vous prie, mon cher abbé, de faire chercher une montre à secondes chez Leroi, ou chez Lebon, ou chez Tiout, enfin la meilleure montre, soit d'or ou d'argent, il n'importe, le prix n'importe pas davantage. Si vous pouvez charger de cette montre à répétition, l'honnête Savoyard que vous nous avez déjà envoyé ici à cinquante sous par jour, et que nous récompenserons encore outre le prix convenu, vous l'expédierez tout de suite, et vous ferez là une affaire dont je serai satisfait.

D'Hombre, que vous connaissez, a fait banqueroute; il me devait 15,000 francs: il vient de faire un contrat avec ses créanciers, que je n'ai point signé. Parlez, je vous prie, à un procureur, et qu'on m'exploite ce drôle dont je suis très-mécontent.

J'ai lu l'épître de d'Arnaud: je ne crois pas que cela soit imprimé, ni doive l'être. Dites-lui que ma santé ne me permet pas d'écrire à personne, mais que je l'aime beaucoup. Retenez-le quelquefois à dîner chez M. Dubreuil; je paierai les poulardes très-volontiers. Eprouvez son esprit et sa probité, afin que je puisse le placer. Je vous le répète, mon cher ami, vous avez carte blanche sur tout, et je n'ai jamais que des remercîmens à vous faire.

DES LETTRES DE DEMANDE.

INSTRUCTION.

Une demande par écrit ne se fait que de deux manières; par un placet ou par une lettre. Le premier ne s'adresse qu'à des gens en place, et il est soumis à des formes qui n'ont rien de commun avec le style épistolaire. La seconde n'a de règles que celles qui sont dictées par la circonstance: que demande-t-on et à qui?

Si la personne est fort au-dessus de nous, il faut un ton plus respectueux que si l'on en était à une moindre distance. Si la chose est aisée à obtenir, il ne faut pas mettre autant d'instance que dans le cas où il y aurait des obstacles à vaincre. Si le service, enfin, dépend de celui à qui l'on s'adresse, il y a peut-être quelques ménagemens de

moins à garder que si le service exigeait de sa part l'entremise d'un tiers.

Homère en peignant les prières humbles, boiteuses, et marchant les yeux baissés, nous indique assez qu'un air présomptueux et vain n'est pas propre à concilier la bienveillance de celui dont on sollicite la faveur.

Ces sortes de lettres souffrent un peu de prolixité, soit pour exposer l'espèce d'embarras où l'on se trouve, soit pour détailler la nature du service que l'on attend.

Elles veulent, surtout, beaucoup d'adresse, afin de rendre favorable à nos désirs l'homme qui peut les satisfaire. Parlez à son cœur, intéressez son amour-propre, faites valoir vos rapports avec lui, développez l'importance que vous attachez à la grâce demandée, peignez, surtout, la durée et la vivacité de la reconnaissance que vous en conserverez, &c.

La familiarité siérait mal dans une lettre de ce genre, la gaîté encore moins: on ne croit guère au besoin de celui qui demande en riant.

Il n'est permis qu'à l'amitié de plaisanter, de commander même quand elle sollicite.

MODÈLES.

Lettre de Voltaire à M. de s'Gravesende.

Vous vous souvenez, monsieur, de l'absurde calomnie que l'on fit courir dans le monde pendant mon séjour en Hollande; vous savez si nos prétendues disputes sur le spinosisme, et sur des matières de religion, ont le moindre fondement: vous avez été si indigné de ce mensonge que vous avez daigné le réfuter publiquement; mais la calomnie a pénétré jusqu'à la cour de France, et la réfutation n'y est pas parvenue. Le mal a des ailes, et le bien va à pas de tortue. Vous ne sauriez croire avec quelle noirceur on a écrit et parlé au cardinal de Fleuri. Tout mon bien est en France, et je suis dans la nécessité de détruire une imposture que, dans votre pays, je me contenterais de mépriser à votre exemple.

Souffrez donc, mon aimable et respectable philosophe, que je vous supplie très-instamment de m'aider à faire connaître la vérité. Je n'ai point encore écrit au cardinal pour me justifier. C'est une posture humiliante que celle d'un homme qui fait son apologie: mais c'est un beau rôle que celui de prendre en main la défense d'un homme innocent. Le rôle est digne de vous, et je vous le propose comme à un homme qui a un cœur digne de son esprit. Ecrivez au cardinal; deux mots et votre nom feront beaucoup, je vous en réponds. Il en croira un homme accoutumé à démontrer la vérité. Je vous remercie, et je me souviendrai toujours de celles que vous m'avez enseignées: je n'ai qu'un regret, c'est de n'en plus apprendre sous vous. Je vous

lis au moins ne pouvant vous plus vous entendre. L'amour de la vérité m'avait conduit à Leyde; l'amitié seule m'en a arraché. En quelque lieu que je sois, je conserverai pour vous le plus tendre attachement, et la plus parfaite estime.

Lettre de M. de Baville à Madame de Maintenon, 1714.

MADAME,—Vous avez eu la bonté de me permettre de recourir à vous dans les affaires les plus importantes qui pouvaient me regarder. Dans cette confiance, je vous prie de m'accorder votre protection. Je demande au roi de donner à mon fils une place de conseiller d'état en remettant celle que je remplis. J'ai considéré qu'étant hors d'état de servir S. M. dans ses conseils, à cause de ma surdité, j'étais devenu inutile; et n'ayant qu'un fils, j'avoue que l'objet de mes vœux serait de lui voir cet établissement.

Daignez, madame, me donner en cette occasion des marques de vos anciennes bontés pour un vieillard sourd, goutteux, reconnaissant, et revenu de toute ambition, mais non des sentimens paternels.

Lettre de Marmontel à M. le duc de Choiseul, pour lui demander une audience particulière.

MONSEIGNEUR,—On me dit que vous prêtez l'oreille à la voix qui m'accuse et qui sollicite ma perte. Vous êtes puissant, mais vous êtes juste; je suis malheureux, mais je suis innocent. Je vous prie de m'entendre et de me juger.

Je suis avec un profond respect, &c.

DES RÉPONSES AUX LETTRES DE DEMANDE.

INSTRUCTION.

Je ne connais que trois manières de répondre à une lettre de demande, *accorder*, *refuser*, ou *promettre*. La première est, sans contredit, la plus agréable: il est si doux d'obliger! et celui qui rend le service jouit peut-être encore plus que celui qui le reçoit. Mais, en ce cas, joignez la promptitude à la manière gracieuse; c'est doubler le bienfait que de ne le pas différer; l'homme qui l'attend est dans une sorte d'impatience dont on ne peut trop tôt le délivrer; et l'on s'assure un droit de plus à sa reconnaissance, en accélérant le moment qui doit satisfaire son désir.

Au reste il faut peu d'art pour donner: c'est le refus qui en exige; parce qu'alors on n'est plus soutenu par son cœur et que l'on a même souvent à le combattre en raison de ce que le refus tient à des objets ou s'adresse à des personnes qu'il est pénible de refuser. On s'étend alors plus ou moins sur le chapitre des regrets, sans donner pourtant

aux témoignages de sa sensibilité, ce vernis de phrases et de formules qui en détruit tout le charme.

S'il reste quelque rayon d'espoir, on invite à le saisir, et l'on promet de faire tout ce qu'il faudra de son côté, pour faire succéder la réalité à l'espérance. L'espérance est effectivement en des occurrences pareilles, la meilleure consolation qui puisse être offerte à ceux qui ont échoué dans leurs projets.

MODÈLES.

*Réponse de Voltaire à M. Lebrun.**

Je vous ferais, monsieur, attendre ma réponse quatre mois au moins si je prétendais la faire en aussi beaux vers que les vôtres; il faut me borner à vous dire en prose combien j'aime votre ode et votre proposition: il convient assez qu'un vieux soldat du grand Corneille tâche d'être utile à la petite-fille de son général. Quand on bâtit des châteaux et des églises, et qu'on a des parens pauvres à soutenir, il ne reste guère de quoi faire ce qu'on voudrait pour une personne qui ne doit être secourue que par les plus grands du royaume.

Je suis vieux, j'ai une nièce qui aime tous les arts, et qui réussit dans quelques-uns: si la personne dont vous me parlez, et que vous connaissez sans doute, voulait accepter auprès de ma nièce l'éducation la plus honnête, elle en aurait soin comme de sa fille; je chercherais à lui servir de père. Le sien n'aurait absolument rien à dépenser pour elle; on lui paierait son voyage jusqu'à Lyon où elle serait adressée à M. Tronchin, qui lui fournirait une voiture jusqu'à mon château, ou bien une femme irait la prendre dans mon équipage. Si cela convient, je suis à vos ordres; et j'espère avoir à vous remercier, jusqu'au dernier jour de ma vie, de m'avoir procuré l'honneur de faire ce que devait faire M. de Fontenelle. Une partie de l'éducation de cette demoiselle serait de nous voir jouer quelquefois les pièces de son grand-père, et nous lui ferions border les sujets de Cinna et du Cid.†

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et tous les sentimens que je vous dois, &c.

Lettre de Voltaire à Madame la Princesse de Ligne, qui lui avait demandé des vers pour le Buste de Madame de Brionne.

MADAME,—Vous vous adressez à une fontaine tarie, pour avoir un peu d'eau d'Hippocrène. Je ne suis qu'un vieillard malade au pied des Alpes, qui ne sont pas le mont Parnasse. Ne soyez pas surprise si j'exécute si mal vos ordres. Il est plus aisé de mettre

* Il lui avait écrit en faveur de Mademoiselle Corneille.

† Célèbres tragédies de Corneille.

Madame de Brionne en buste qu'en vers. Vous avez des Phidias, mais vous n'avez pas d'Homère qui sache peindre Vénus et Minerve.

Brionne, de ce buste adorable modèle,
Le fut de la vertu comme de la beauté:
L'amitié le consacre à la postérité,
Et l'immortalise avec elle.

Voilà tout ce que je puis, madame; mais ne jugez pas sur la faiblesse de ces vers, de la vivacité du respect, &c.

Réponse de Madame de Sévigné à sa Fille.

Mon Dieu, que votre état est violent! qu'il est pressant, et que j'y entre tout entière avec une véritable douleur! Mais, ma fille, que les souhaits sont faibles et fades dans de pareilles occasions! et qu'il est inutile de vous dire que si j'avais, comme j'ai eu quelque somme portative qui dépendît de moi, elle serait bientôt à vous! Je me trouve en petit volume accablée et menacée de mes petits créanciers, et je ne sais même si je pourrai les contenter, comme je l'espérais; car je me trouve suffoqué par l'obligation de payer tout à l'heure cinq mille livres de lods et ventes des terres de Madame d'Acigné que j'ai achetées, pour n'en pas payer dix si j'attendais encore deux ans. Ainsi, me voilà; mais ce n'est que pour vous dire la douleur que me donne mon extrême impossibilité. Votre frère m'a paru sensible à votre peine, et je suis sure qu'il ferait bien son devoir si le temps était comme autrefois, c'est-à-dire qu'on trouvât à emprunter. Il veut vous parler lui-même, et vous dire comme il pense sur ce sujet.

DES LETTRES DE REMERCIEMENT.

INSTRUCTION.

La reconnaissance est un devoir sacré pour quiconque a reçu un bienfait. C'est à la nature de la grâce à déterminer le degré de sentiment de la lettre, et au caractère du bienfaiteur à en régler le style. En général la diction doit être respectueuse sans bassesse, flatteuse sans flagornerie, et gaie même sans excès. Il faut que le cœur paraisse en faire les frais bien plus que l'esprit, et que sa tournure annonce que cette reconnaissance, qui, pour tant d'autres est un fardeau, n'est pour celui qui remercie qu'un devoir bien doux à remplir. Voilà surtout la raison pour laquelle je dis que la gaieté peut s'allier au respect dans une lettre de ce genre; en prouvant que la reconnaissance n'a rien de forcé, elle sauve la fadeur du remerciement, et met à l'aise la modestie du bienfaiteur, qu'un éloge trop prononcé embarasse toujours.

MODÈLES.

Lettre de M. de la Bruyère à M. le Comte de Bussy, 1691.

Si vous ne vous cachiez pas de vos bienfaits, monsieur, vous auriez eu plutôt mon remerciement. Je vous le dis sans compliment, la manière dont vous venez de m'obliger m'engage pour toute ma vie à la plus vive reconnaissance dont je puisse être capable. Vous aurez bien de la peine à me fermer la bouche; je ne puis me taire sur une action aussi généreuse.

Je vous envoie, monsieur, un de mes livres des caractères, fort augmenté, et je suis avec toute sorte de respects et de gratitude, &c.

Lettre de Fénélon à Madame la Marquise de Lambert.

Je devais déjà beaucoup, madame, à M. de Sacy, puisqu'il m'avait procuré la lecture d'un excellent écrit;* mais la dette est bien augmentée depuis qu'il m'a attiré la très-obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ne pourrai-je point enfin, madame, vous devoir à vous-même la lecture du second ouvrage?† Outre que le premier le fait désirer fortement, je serais ravi de recevoir cette marque des bontés que vous voulez bien me promettre. Je n'oserais me flatter d'aucune espérance d'avoir l'honneur de vous voir en ce pays dans un malheureux temps où il est le théâtre de la guerre, mais dans un temps plus heureux, une belle saison pourrait vous tenter de curiosité pour cette frontière: vous trouveriez ici l'homme du monde le plus touché de cette occasion et le plus empressé à en profiter. C'est avec le respect le plus sincère que je suis parfaitement, et pour toujours, &c.

Lettre de M. de Fontenelle au Roi de Pologne Stanislas.

SIRE,—Jugez de ma reconnaissance de la grâce que votre majesté m'a faite en m'accordant une place dans son académie de Nancy, par l'idée que j'en ai. Je me crois dans le même cas que si l'empereur Marc-Aurèle m'avait admis dans une compagnie qu'il eût pris soin d'établir et de former lui-même.

Je suis, avec le plus profond respect, &c.

Lettre de Madame de Siniane.

Je voudrais bien trouver, monsieur, quelque façon de vous témoigner ma reconnaissance, qui convînt et qui fût assortie à toute

* Les avis d'une mère à son fils.
† Les avis d'une mère à sa fille.

celle que j'ai dans le cœur pour le bien que vous venez de faire au pauvre petit *Bernard*. Vous en serez content; c'est un bon sujet; il répondra par son zèle à toutes vos bontés: voilà qui nous acquittera un peu tous. Soyez bien persuadé, s'il vous plaît, que vous n'obligez point une ingrate, et que vos bienfaits me pénètrent à un point qui vous acquiert mon *moi* tout entier. Si avec cela *Varanges* est nommé écrivain de Vaisseau, je ne sais plus où donner de la tête. Ma grand'mère *(Madame de Sévigné)* disait en pareil cas, que, quand on était obligé à quelqu'un à un certain point, il n'y avait que l'ingratitude qui pût tirer d'affaire. Je ne me sens point encore cette façon de penser à votre égard, &c.

Lettre de J. B. Rousseau à M. Boutet, qui ayant appris sa Maladie venait de lui envoyer de l'Argent.

Avec un seul ami comme vous, monsieur, on serait toujours tranquille si la reconnaissance excluait la confusion. La mienne augmente à la vue de vos bontés. Il est vrai qu'ayant actuellement pour me servir trois ou quatre personnes qu'il faut nourrir et payer, j'avais besoin de secours, mais je n'avais besoin que du quart de ce que vous m'envoyez. Il n'est pas possible que vous soyez si généreux sans vous incommoder; et moins vous y pensez, plus j'y songe et j'y dois songer. Les témoignages réitérés de votre infatigable bonté suffiraient seuls pour remettre mon sang et mes humeurs dans le plus parfait équilibre. Je suis beaucoup mieux; mais j'ai vu ma vie ne tenir qu'à un filet aussi mince que l'attachement aux billevesées de ce monde. Il y a un moment, monsieur, où toute chimère disparaît et au bonheur duquel on doit se contenter de travailler.

RÉPONSES A DES LETTRES DE REMERCIEMENT.

MODÈLES.

Réponse de M. P * * au Comte de Bussy.*

MONSIEUR,—Le faible service que j'ai tâché de vous rendre ne méritait pas la manière dont vous me témoignez que vous l'avez reçu, et vous deviez me laisser la satisfaction d'avoir fait une action que vous désirez, sans y mêler un compliment que je n'avais point attendu. Soyez assuré, monsieur, du plaisir que je trouverai toujours à vous témoigner, par mes services, la vérité avec laquelle je suis, &c.

Réponse de J. B. Rousseau, au Comédien Baron, qui l'avait remercié d'avoir parlé avantageusement de lui.

Vous ne me devez, monsieur, aucune reconnaissance des expressions dont je me sers toutes les fois qu'il s'offre quelque occasion de parler

de vous : l'amitié me les dicte, l'équité me les inspire, la vérité me les arrache, et je ne suis pas plus le maître de vous louer modérément, qu'un amant de parler de sang-froid de sa maîtresse, ou un plaideur de la bonté de sa cause. Ma sensibilité ne dépend pas de moi; c'est un maître qui me domine, et qui me force souvent, malgré moi, de blâmer avec excès ce qui est blâmable, et de louer de même ce que je trouve digne de louange. J'ai connu en ma vie plusieurs personnages dignes de mon admiration, mais ils ne sont plus ; et de tout ce que j'ai admiré dans ma jeunesse; vous êtes, mon cher monsieur, le seul qui nous reste. Jugez par là combien vos jours doivent m'être précieux, et avec combien de passion je désire que vous en ménagiez la durée.

Réponse de Voltaire au Cardinal Albéroni.

MONSEIGNEUR—La lettre dont votre éminence m'a honoré est un prix aussi flatteur de mes ouvrages que l'estime de l'Europe a dû vous l'être de vos actions. Vous ne me deviez aucun remerciement, monseigneur ; je n'ai été que l'organe du public en parlant de vous. La liberté et la vérité qui ont toujours conduit ma plume, m'ont valu votre suffrage: ces deux caractères doivent plaire à un génie tel que le vôtre : quiconque ne les aime pas pourra bien être un homme puissant, mais ne sera jamais un grand homme. Je voudrais être à portée d'admirer celui à qui j'ai rendu justice de si loin. Je ne me flatte pas d'avoir jamais le bonheur de voir votre éminence; mais, si Rome entend assez ses intérêts pour vouloir au moins rétablir les arts, le commerce, et remettre quelque splendeur dans un pays qui a été autrefois le maître de la plus belle partie du monde, j'espère alors que je vous écrirai sous un autre titre que sous celui de votre éminence, dont j'ai l'honneur d'être avec autant d'estime que de respect, &c.

DES LETTRES DE CONSEILS.

INSTRUCTION.

On redoute les conseils, même en paraissant les désirer; ils blessent presque toujours l'amour-propre, qui en cherchant des avis, ne veut trouver que des approbations. Soyez donc extrêmement avare de conseils. Un père en doit à son fils, une mère à sa fille, un tuteur à son pupille, un ami à son ami. Dans ces cas-là ne les épargnez pas, dussent-ils être mal reçus : c'est une dette qu'il faut acquitter. Mais en toute autre circonstance, faites-vous presser plus d'une fois avant de vous ériger en donneur d'avis. S'il est ensuite nécessaire d'en venir là, usez des plus grands ménagemens. Une lettre de ce genre ne peut être trop mesurée. Prodiguez-y ces formules: *il me semble ; je puis me tromper ; ne vous seriez-vous pas mépris par hasard? si j'ose vous dire mon sentiment ; vous qui voyez si bien, qui jugez si sainement*

comment ne vous êtes-vous pas aperçu, &c. D'un côté la modestie de celui qui donne le conseil, de l'autre l'éloge de celui qui reçoit, font alors passer ce qu'il peut avoir d'amer.

Voyez de quelle respectueuse adresse se sert Voltaire, dans sa correspondance avec le roi de Prusse, lorsqu'il le reprend surdes fautes de langage, et l'éclaire sur les règles de la grammaire et de la poésie, dont le grand Frédéric s'écartait assez souvent. A quelle circonspection plus délicate encore Voltaire n'aurait-il pas eu recours, s'il avait eu à s'expliquer sur des objets d'une plus grande importance !

MODÈLES.

Lettre de Madame de Maintenon à son frère.

On n'est malheureux que par sa faute: ce sera toujours mon texte et ma réponse à vos lamentations. Songez, mon cher frère, au voyage d'Amérique, aux malheurs de notre père, aux malheurs de notre enfance, à ceux de notre jeunesse, et vous bénirez la Providence au lieu de murmurer contre la fortune. Il y a dix ans que nous étions bien éloignés l'un et l'autre du point où nous sommes aujourd'hui ! nos espérances étaient si peu de chose, que nous bornions nos vœux à trois mille livres de rente: nous en avons à présent quatre fois plus, et nos souhaits ne seraient pas encore remplis ! Nous jouissons de cette heureuse médiocrité que vous vantiez si fort; soyons contens. Si les biens nous viennent recevons-les de la main de Dieu; mais n'ayons pas des vues trop vastes. Nous avons le nécessaire et le commode; tout le reste n'est que cupidité. Tous ces désirs de grandeur partent du vide d'un cœur inquiet. Toutes vos dettes sont payées; vous pouvez vivre délicieusement sans en faire de nouvelles: que désirez-vous? faut-il que des projets de richesse et d'ambition vous coûtent la perte de votre repos et de votre santé ? Lisez la vie de saint Louis; vous verrez combien les grandeurs de ce monde sont au-dessous des désirs du cœur de l'homme: il n'y a que Dieu qui puisse le rassasier. Je vous le répète, vous n'êtes malheureux que par votre faute. Vos inquiétudes détruisent votre santé, que vous devriez conserver quand ce ne serait que parce que je vous aime. Travaillez sur votre humeur; si vous pouvez la rendre moins bilieuse et moins sombre, ce sera un grand point de gagné. Ce n'est point l'ouvrage des réflexions seules, il y faut de l'exercice, de la dissipation, une vie unie et réglée. Vous ne penserez pas bien tant que vous vous porterez mal: dès que le corps est dans l'abattement, l'ame est sans vigueur. Adieu; écrivez-moi, et sur un ton moins lugubre.

Lettre de la même à Madame d'Havrincourt.

Vous n'avez à présent, ma chère fille, que deux choses à faire; ser-

vir Dieu et plaire à votre mari. Prodiguez-lui vos complaisances: entrez dans toutes ses fantaisies; souffrez toujours ses bizarreries, et qu'il n'ait jamais à souffrir des vôtres. S'il est jaloux, ne voyez personne; s'il vous veut dans le grand monde, mettez-vous-y toujours avec la modération que la vertu demande.

Lettre de Voltaire à M. Desforges-Maillard.

De longues et cruelles maladies, dont je suis depuis long-temps accablé, monsieur, m'ont privé jusqu'à présent du plaisir de vous remercier des vers que vous me fîtes l'honneur de m'envoyer au mois d'avril dernier. Les louanges que vous me donnez m'ont inspiré de la jalousie, et en même temps de l'estime et de l'amitié pour l'auteur. Je souhaite, monsieur, que vous veniez à Paris perfectionner l'heureux talent que la nature vous a donné. Je vous aimerais mieux avocat à Paris qu'à Rennes; il faut de grands théâtres pour de grands talens, et la capitale est le séjour des gens de lettres. S'il m'était permis, monsieur, d'oser joindre quelques conseils aux remerciemens que je vous dois, je prendrais la liberté de vous prier de regarder la poésie comme un amusement qui ne doit pas vous dérober à des occupations plus utiles. Vous paraissez avoir un esprit aussi capable du solide que de l'agréable, soyez sûr que si vous n'occupiez votre jeunesse que de l'étude des poétes, vous vous en repentiriez dans un âge plus avancé. Si vous avez une fortune digne de votre mérite, je vous conseille d'en jouir dans quelque place honorable; et alors la poésie, l'éloquence, l'histoire, et la philosophie feront vos délassemens. Si votre fortune est au-dessous de ce que vous méritez, et de ce que je vous souhaite, songez à la rendre meilleure; *primò vivere, deindè philosophari.* Vous serez surpris qu'un poéte vous écrive de ce style; mais je n'estime la poésie qu'autant qu'elle est l'ornement de la raison. Je crois que vous la regardez avec les mêmes yeux. Au reste, monsieur, si je suis jamais à portée de vous rendre quelque service dans ce pays-ci, je vous prie de ne me point épargner; vous me trouverez toujours disposé à vous donner toutes les marques de l'estime et de la reconnaissance avec lesquelles je suis, &c.

*Lettre du même à Mademoiselle ***** qui l'avait consulté sur les livres qu'elle devait lire.*

Je ne suis, mademoiselle, qu'un vieux malade: et il faut que mon état soit bien douloureux, puisque je n'ai pu répondre plutôt à la lettre dont vous m'honorez. Vous me demandez des conseils; il ne vous en faut point d'autres que votre goût. Je vous invite à ne lire que les ouvrages qui sont depuis long-temps en possession des suffrages du public, et dont la réputation n'est point équivoque, il y en

a peu ; mais on profite bien davantage en les lisant qu'avec tous les mauvais petits livres dont nous sommes inondés. Les bons auteurs n'ont de l'esprit qu'autant qu'il en faut, ne le cherchent jamais, pensent avec bon sens, et s'expriment avec clarté. Il semble qu'on n'écrive plus qu'en énigme : rien n'est simple, tout est affecté ; on s'éloigne en tout de la nature, on a le malheur de vouloir mieux faire que nos maîtres.

Tenez-vous-en, mademoiselle, à tout ce qui plaît en eux. La moindre affectation est un vice. Les Italiens n'ont dégénéré après le *Tasse* et l'*Arioste* que parce qu'ils ont voulu avoir trop d'esprit ; et les Français sont dans le même cas. Voyez avec quel naturel madame de Sévigné et d'autres dames écrivent !

Vous verrez que nos bons écrivains, *Fénélon*, *Racine*, *Bossuet* *Despréaux*, emploient toujours le mot propre. On s'accoutume à bien parler en lisant souvent ceux qui ont bien écrit ; on se fait une habitude d'exprimer simplement et noblement sa pensée sans effort. Ce n'est point une étude : il n'en coûte aucune peine de lire ce qui est bon, et de ne lire que cela ; on n'a de maître que son plaisir et son goût.

Pardonnez, mademoiselle, à ces longues réflexions, ne les attribuez qu'à mon obéissance à vos ordres.

DES LETTRES DE REPROCHES.

INSTRUCTION.

Cet article-ci est encore plus délicat que celui des conseils ; il demande plus de ménagemens. Celui qui fait un reproche laisse quelquefois trop conduire sa plume par l'humeur, et il oublie les convenances. Le reproche alors, au lieu d'amener des excuses ou un raccommodement ne peut qu'augmenter l'éloignement et conduire à la haine.

La chose devient même d'autant plus facile que le reproche est plus ou moins mérité. S'il est fondé, celui qui le mérite s'obstine à ne point revenir sur ses pas, et il aggrave ses torts pour prouver qu'il n'en a pas eu. Si, au contraire, le reproche est hasardé, il irrite la sensibilité ; il fait rougir d'être lié avec une personne soupçonneuse ou susceptible : plus d'une fois des reproches maladroits ont amené des ruptures ; et la plupart des brouilleries de société ne tiennent qu'à des malentendus, à ce défaut d'indulgence qui ne sait rien pardonner, à ce tort si commun de ne vouloir jamais comme disent les enfans, *avoir* le dernier. Madame de Sévigné dit fort sagement à sa fille : "Ne lui faites point la guerre trop ouvertement sur tout ceci : les vérités sont amères ; nous n'aimons pas à être découverts."

Le plus sûr dans une lettre de reproche est d'employer le ton de la modération et de l'urbanité que les gens de la bonne compagnie possèdent si bien ; alors vous facilitez à la personne dont vous croyez

avoir à vous plaindre, des moyens de retour. Un style dont la politesse ou même un badinage léger, car il est permis de l'y introduire, tempère la rigueur, lui donne la confiance du repentir.

Distinguons le reproche de la réprimande: celle-ci tient à une sorte d'autorité qui s'exerce sur celui qui a mérité le blâme. Un père réprimande son fils; un chef, ceux qui lui sont subordonnés. C'est la sévérité et la raison qui doivent guider la plume.

MODÈLES.

Lettre de Madame de Maintenon à M. l'abbé Gobelin.

Jamais je ne souhaitai plus ardemment d'être hors d'ici. Plus je vais, plus je fais des vœux pour la retraite et de pas qui m'en éloignent. Je vous en parle rarement parce que vous dites tout à votre confident. Vous aimez la franchise, et je hais la dissimulation. Je vous conjure qu'il ne sache plus de mes nouvelles par vous. Aujourd'hui je ne l'intéresse point, et il a sur tout ce qui regarde la cour, des vues, des sentimens, des connaissances qui ne ressemblent pas aux miens.

Lettre de Voltaire à M. de Lamarre.

Je me flatte, mon cher monsieur, que quand vous ferez imprimer quelqu'un de vos ouvrages vous le ferez avec plus d'exactitude que vous n'en avez eue dans l'édition de Jules César.* Permettez que mon amitié se plaigne que vous ayez hasardé dans votre préface des choses sur lesquelles vous deviez auparavant me consulter. Si vous me l'aviez envoyée, je vous aurais prié de corriger ces bagatelles. Mais vos fautes sont si peu de chose en comparaison des miennes, que je ne songe qu'à ces dernières. J'en ferais une fort grande de ne point vous aimer, et vous pouvez compter toujours sur moi.

Lettre du même à l'Impératrice de Russie.

MADAME,—Je suis positivement en disgrace à votre cour. V. M. impériale m'a planté là pour Diderot ou pour Grimm, ou pour quelque autre favori. Vous n'avez eu aucun égard pour ma vieillesse: passe encore si V. M. était une coquette Française; mais comment une impératrice victorieuse et législatrice peut-elle être si volage?

.....Voilà qui est fait, je n'aimerai plus d'impératrice de ma vie.

.....Je me cherche des crimes pour justifier votre indifférence. Je vois bien qu'il n'y a point de passion qui ne finisse. Cette idée me ferait mourir de dépit si je n'étais tout près de mourir de vieillesse.

* Tragédie de Voltaire.

Que V. M., madame, daigne donc recevoir cette lettre comme ma dernière volonté, comme mon testament.

Signé votre adorateur, votre délaissé, votre vieux russe de Ferney.

Réponse de sa Majesté l'Impératrice de Russie à Voltaire.

MONSIEUR,—Quoique très-plaisamment vous prétendiez être en disgrace à ma cour, je vous déclare que vous ne l'êtes point. Je ne vous ai planté là ni pour Diderot, ni pour Grimm, ni pour tel autre favori. Je vous révère tout comme par le passé; et quoiqu'on vous dise de moi, je ne suis ni volage ni inconstante.

Mais en vérité, monsieur, j'aurais envie de me plaindre à mon tour des déclarations d'extinction de passion que vous me faites, si je ne voyais, à travers votre dépit, tout l'intérêt que l'amitié vous inspire encore pour moi.

Vivez, monsieur, et raccommodons-nous; car aussi bien il n'y a pas de quoi nous brouiller.

J'espère bien que, dans un codicille en ma faveur, vous rétracterez ce prétendu testament si peu galant. Vous êtes bon russe, et vous ne sauriez être l'ennemi de Catherine.

Lettre de Voltaire à M. Thiriot.

Oui, je vous injurierai jusqu'à ce que je vous aie guéri de votre paresse. Je ne vous reproche point de souper tous les soirs avec M. de la Popelinière; je vous reproche de borner là toutes vos pensées et toutes vos espérances. Vous vivez comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper, et vous n'avez d'existence que depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures après minuit. Il n'y a soupeur qui se couche, ni bégueule qui se lève plus tard que vous; vous restez dans votre trou jusqu'à l'heure des spectacles, à dissiper les fumées du souper de la veille: ainsi vous n'avez pas un moment pour penser à vous et à vos amis; cela fait qu'une lettre devient un fardeau pour vous. Vous êtes un mois entier à répondre — Il faut vous préparer une arrière-saison tranquille, heureuse, indépendante. Que deviendrez-vous quand vous serez malade et abandonné? sera-ce une consolation pour vous de dire: j'ai bu du vin de Champagne autrefois en bonne compagnie? Songez qu'une bouteille qui a été fêtée quand elle était pleine d'excellente liqueur de la Martinique, est jetée dans un coin dès qu'elle est cassée, et qu'elle reste en morceaux dans la poussière; que voilà ce qui arrive à tous ceux qui n'ont songé qu'à être admis à quelques soupers; et que la fin d'un vieil inutile infirme est une chose bien pitoyable. Si cela ne vous excite pas à secouer l'engourdissement dans lequel vous laissez votre ame, rien ne vous guérira.

Si je vous aimais moins, je vous plaisanterais sur votre paresse; mais je vous aime, et je vous gronde beaucoup.

DES LETTRES D'EXCUSES.

INSTRUCTION.

" Dieu fit du repentir la vertu des mortels."

C'est aussi l'une des premières qualités sociales que celle qui nous porte à manifester le regret d'avoir eu des torts, et le désir de les réparer. Tout consiste dans la manière dont on s'y prend pour qu'ils s'oublient.

Une légère discussion sur le fait, une explication propre à l'atténuer, un recours à l'intention que l'on a eue, une protestation renouvelée de respect et d'attachement, un vif regret d'avoir pu déplaire, un désir bien prononcé de recouvrer les bonnes grâces perdues, voilà qu'elles doivent être à peu-près les élémens d'une lettre d'excuses.

Le badinage, cependant, peut quelquefois y trouver place. *J'ai ri, me voilà désarmé*, est un mot bien vrai dans la société : celui que l'on a fait rire ne conserve plus de rancune.

Mais ceci demande beaucoup d'adresse; ceci dépend encore plus de ces rapports de circonstances qu'on ne saurait déterminer, et qui tiennent, soit à la chose que l'on veut faire oublier, soit aux personnes à qui l'on crie *merci*. S'il y a ici, au contraire, une règle générale, c'est que les lettres d'excuses exigent une manière grave et sérieuse. La plupart des personnes n'aiment pas qu'on plaisante en fait de procédés; elles veulent pour pardonner, que l'on paraisse au moins se repentir.

Une observation grammaticale terminera cet article: bien des gens disent *demander* excuse. Cette locution est défectueuse; la seule qui soit correcte est *faire* des excuses ; et la raison qu'en donnent les grammairiens, c'est qu'on ne saurait demander que ce qui peut s'accorder ; et comme on ne dit point je vous *accorde* excuse, mais je *reçois* vos excuses, ils soutiennent avec raison qu'il faut dire : *je vous fais excuse, je vous fais mes excuses; recevez, agréez mes excuses.*

MODÈLES.

Lettre de Madame de Sévigné à M. de Bussy-Rabutin.

Je me presse de vous écrire afin d'effacer promptement de votre esprit le chagrin que ma dernière lettre y a mis. Je ne l'eus pas plutôt écrite que je m'en repentis....Il est vrai que j'étais de méchante humeur; je n'eus pas la docilité de démonter mon esprit pour vous écrire; je trempai ma plume dans mon fiel, et cela composa une sotte lettre amère, dont je vous fais mille excuses: si vous fussiez entré une heure après dans ma chambre, nous nous fussions moqué de moi ensemble.

Adieu, comte; point de rancune; ne nous tracassons plus. J'ai un peu de tort; mais qui n'en a point dans ce monde? Je suis bien aise que vous reveniez pour ma fille. Demandez à M. de C*** combien elle est jolie. Montrez-lui ma lettre, afin qu'il voie que, si je fais les maux, je fais les médecines.

Lettre de J. J. Rousseau à M. Dupeyron.

Je vois avec douleur, cher ami, par notre N° 35, que je vous ai écrit des choses déraisonnables dont vous vous tenez offensé. Il faut que vous ayez raison d'en user ainsi, puisque vous êtes de sang-froid en lisant mes lettres, et que je ne le suis guère en les écrivant: ainsi, vous êtes plus en état que moi de voir les choses telles qu'elles sont.

Mais cette considération doit être aussi de votre part une plus grande raison d'indulgence. Ce qu'on écrit dans le trouble ne doit pas être envisagé comme ce qu'on écrit de sang-froid: un dépit outré a pu me laisser échapper des expressions démenties par mon cœur, qui n'eut jamais pour vous que des sentimens honorables.

Au contraire, quoique vos expressions le soient toujours, vos idées souvent ne le sont guère, et voilà ce qui, dans le fort de mes afflictions, a achevé de m'abattre. En me supposant tous les torts dont vous m'avez chargé, il fallait peut-être attendre un autre moment pour me les dire, ou du moins vous résoudre à endurer ce qui pouvait en résulter.

Je ne prétends pas à Dieu ne plaise! m'excuser ici, ni vous charger, mais seulement vous donner des raisons, qui me semblent justes, d'oublier les torts d'un ami dans mon état. Je vous en demande pardon de tout mon cœur; j'ai grand besoin que vous me l'accordiez, et je vous proteste, avec vérité, que je n'ai jamais cessé un seul moment d'avoir pour vous tous les sentimens que j'aurais désiré vous trouver pour moi.—Mon tendre attachement et mon vrai respect pour vous ne peuvent pas plus sortir de mon cœur que l'amour de la vertu.

FRAGMENS.

Vous ne manquez à rien, divine Pauline, et j'ai bien des pardons à vous demander d'avoir soupçonné, comme j'ai fait votre régularité. Je me garderai bien désormais de tomber dans la faute énorme que j'ai commise envers vous; je ne veux point passer auprès de vous pour un petit bon homme épineux, et vous pouvez fort bien m'écrire

à vos points et aisément, comme on dit, et quelquefois même ne me faire aucune réponse, sans que jamais je m'offense, &c.

M. de Coulanges à Madame de Simiane.

Ma main ne vous écrit point, parceque je suis dans mon lit; mais mon cœur vous dit que je vous aimerai toute ma vie, autant que je vous admirerai, &c. *Voltaire.*

Une maladie de quinze jours, suivie d'un abattement extraordinaire, m'a empêché jusqu'ici de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, &c. *Rousseau.*

Je vous demande pardon, mon cher confrère, d'un si long silence. J'ai fait de petits voyages; mais comme on ne gagne jamais rien de bon à voyager, je suis revenu ici avec un gros rhume, un peu de fièvre et un peu de Goutte. Je n'ai point voulu vous écrire quand j'étais de mauvaise humeur.

Le Cardinal de Bernis à Voltaire.

Je vous avoue que le malentendu qui retient mes lettres me donne une violente inquiétude. J'en ai bien importuné le pauvre d'Hacqueville, et vous-même, ma fille. Je m'en repens, et voudrais bien ne l'avoir pas fait; mais je suis naturelle, et quand mon cœur est en presse, je ne puis m'empêcher de me plaindre à ceux que j'aime bien. Il faut pardonner ces sortes de faiblesses, comme disait un jour Madame de la Fayette. A-t-on gagné d'être parfaite? Non, assurément; et si j'avais fait cette gageure j'y aurais bien perdu mon argent. *Madame de Sévigné.*

Je vous demande pardon, madame, de ne vous avoir pas parlé de votre digne et aimable fils. Mais ce qui est dans le cœur n'est pas toujours au bout de la plume, surtout quand on écrit vite, et qu'on est malade. *Voltaire.*

Votre lettre et votre procédé généreux, monsieur, sont des preuves que vous n'êtes pas mon ennemi, et votre livre vous faisait soupçonner de l'être. J'aime bien mieux en croire votre lettre que votre livre.—C'est de cette retraite que je vous dis sincèrement;—que je vous pardonne très-cordialement de m'avoir pincé; que je suis fâché de vous avoir donné quelques coups d'épingle; que votre procédé me désarme pour jamais; que bonhomie vaut mieux que raillerie; et que je suis de tout mon cœur, &c. *Le même à l'Abbé Trublet.*

DES LETTRES DE RECOMMANDATION.

INSTRUCTION.

Les lettres de recommandation sont subordonnées aux circonstances. Elles roulent en général sur le mérite de celui qui en est le

porteur, sur le degré d'intérêt que l'on prend à sa personne, sur la nature des services que l'on sollicite pour lui, sur la reconnaissance que l'on conservera soi-même des bontés dont il aura été l'objet.

Quand la simple politesse les prescrit, elles demandent beaucoup de briéveté: elles doivent être plus détaillées quand c'est le sentiment qui les écrit; et l'on appuye alors sur ce mot de Cicéron:— *Faites qu'il s'apperçoive, à la manière dont il sera reçu de vous, que ma recommandation n'a rien de vulgaire.*

On peut ranger parmi les lettres dont nous parlons, celles qui ont pour objet de recommander une affaire, un procès, puisqu'elles ont moins pour motif l'intérêt qu'on prend à la chose, que celui qu'on prend à la personne. Sous ce rapport, le nom qui leur convient le mieux serait celui de lettre de sollicitation; mais n'oubliez pas qu'elles demandent beaucoup de ménagement et de mesure, pour que vous ne paraissiez pas vouloir compromettre la délicatesse ou la justice de celui, à qui elles sont adressées.

MODÈLES.

Lettre de Madame de Sévigné à M. le Comte de Grignan.

Si l'occasion vous vient de rendre quelque service à un gentilhomme de votre pays, qui s'appelle * * *, je vous conjure de le faire; vous ne sauriez me donner une marque plus agréable de votre amitié. Vous m'avez promis un canonicat pour son frère; vous connaissez toute sa famille. Ce pauvre garçon était attaché à M. Fouquet: il a été convaincu d'avoir servi à faire tenir à Madame Fouquet une lettre de son mari: sur cela il a été condamné aux galères pour cinq ans: c'est une chose un peu extraordinaire. Vous savez que c'est un des plus honnêtes garçons qu'on puisse voir, et propre aux galères, comme à prendre la lune avec les dents.

*Lettre de Fléchier à M * * *.*

Un de nos bons marchands de Nîmes, monsieur, a une affaire devant vous qu'il croit juste, et qui lui est de conséquence. Comme il sait l'amitié que vous avez pour moi, il croit que ma recommandation auprès de vous ne lui sera pas inutile. Je vous prie, monsieur, de lui rendre la justice qu'il vous demande, et de lui faire les grâces qui accompagnent le bon droit, s'il l'a: je vous en serai très-obligé. Je suis, monsieur, &c.

Lettre de M. d'Ussé à J. B. Rousseau.

Le Sieur Leroux-Durant m'écrit pour me prier de vous le recommander, monsieur. Il prétend que j'ai beaucoup de crédit sur vous;

e ne sais s'il ne se trompe pas. Quoiqu'il en soit, je fais ce qu'il souhaite de moi, et je vous prie de vouloir bien lui être favorable en ce qui peut lui être utile. Il a du génie et du talent pour plusieurs choses; je l'ai expérimenté à Ussé, où il a été avec moi assez long-temps pour pouvoir en juger. Je vous serai obligé, monsieur, de l'attention que vous voudrez bien avoir à lui procurer quelque emploi qui le mette plus à son aise qu'il n'est. Je suis persuadé qu'il s'acquittera bien des choses dont vous le chargerez.

Je suis, &c.

Lettre de M. d'Alembert à Voltaire.

Mon cher et illustre confrère, voilà M. le Comte de Valbelle, que vous connaissiez déjà par ses lettres, et que vous serez charmé de connaître par sa personne. Une heure de conversation avec lui vous en dira plus en sa faveur que je ne pourrais vous en écrire. Il a voulu absolument que je lui donnasse une lettre pour vous, quoiqu' assurément il n'en ait pas besoin.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et j'envie bien à M. de Valbelle le plaisir qu'il aura de vous voir.

Lettre du même au même.

Cette lettre, mon cher et illustre confrère, vous sera remise par M. Desmarets, homme de mérite et bon philosophe, qui désire de vous rendre hommage en allant en Italie, où il se propose de faire des observations d'histoire naturelle.

Je vous prie de le recevoir et de l'accueillir comme un savant plein de lumières, et qui est aussi digne qu'empressé de vous voir.

Adieu, mon cher et illustre confrère, je vous embrasse de tout mon cœur, et je voudrais bien partager avec M. Desmarets le plaisir qu'il aura de se trouver avec vous.

*Lettre de Madame de Simiane à M * * *.*

Vous avez eu la bonté, monsieur, de faire espérer l'honneur de votre protection au Sieur Ferrand qui se présente à vous aujourd'hui. Il a une grosse famille de jeunes, jolies, et sages filles; tout cela demande un peu de bien, et il n'en a point: un petit emploi pourvoirait à tout; je vous le demande pour lui, et je joins mes prières à celles de M. B. * * *. C'est la mouche du coche, mais n'importe; ma reconnaissance n'en perdra rien de sa force, non plus que tous les sentimens que vous me connaissez pour vous, et que je vous ai voués pour toute ma vie.

Lettre de Madame de Sévigné à sa Fille.

Je vous écris tous les jours: c'est une joie qui me rend très-favorable à tous ceux qui me demandent des lettres. Ils veulent en avoir pour paraître devant vous, et moi je ne demande pas mieux. Celle-ci vous sera rendue par M. de * * *, je veux mourir si je sais son nom, mais enfin c'est un fort honnête homme qui me paraît avoir de l'esprit, et que nous avons vu ici ensemble. Son visage vous est connu. Pour moi, je n'ai pas eu l'esprit d'appliquer son nom dessus.

Lettre de Voltaire au Cardinal de Bernis.

Je prends la liberté, monseigneur, de vous présenter un voyageur Génevois digne de toutes les bontés de votre éminence, tout huguenot qu'il est. Sa famille est une des plus anciennes de ce pays, et sa personne une des plus aimables. Il s'appelle M. de *Saussure*. C'est un des meilleurs physiciens de l'Europe. Sa modestie est égale à son savoir. Il mérite de vous être présenté d'une meilleure main que la mienne. Je me tiens trop heureux de saisir cette occasion de vous renouveler mes hommages et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,—Monseigneur, de votre éminence, le très-humble, &c.

Lettre de M. le Cardinal de Bernis à Voltaire.

Je ne saurais refuser cette lettre, mon cher et illustre confrère, à deux jeunes officiers Suédois qui ont fait le voyage d'Italie, avec beaucoup d'application et d'intelligence, et qui croiraient n'avoir rien vu si, en retournant dans leur patrie, ils n'avaient pu, au moins un moment, voir et entendre le grand homme de notre siècle. Ils ont cru qu'une lettre de moi serait un passeport pour arriver jusqu'à vous. Je vous prie donc de ne pas vous refuser à leur curiosité, et au désir qu'ils ont de vous présenter un hommage qui n'est pas celui de la flatterie.

Il y a bien long-temps que je n'ai eu de vos nouvelles; je n'en sais que par la renommée: ce n'est pas assez pour mon cœur.

Ne doutez jamais, mon cher confrère, de l'intérêt que je prends à votre santé, à votre conservation, à votre bonheur: je n'ai plus de vœux à faire pour votre gloire. Mon attachement pour vous durera autant que ma vie.

DES LETTRES DE FÉLICITATION.

INSTRUCTION.

Est-il quelqu'un qui ne tienne pas à quelqu'autre par les liens de la parenté, de l'amitié, des services, d'une association quelconque,

du voisinage même? Peut-on alors être ou paraître indifférent à ce qui arrive soit d'heureux, soit d'agréable, soit de fâcheux, aux personnes dont quelqu'une de ces liaisons nous rapproche? La satisfaction et la joie doivent se manifester dans ces sortes de lettres; il faut y peindre ou y feindre le sentiment. Le cœur se fait un plaisir de l'un; la politesse fait un devoir de l'autre. La moindre teinte de jalousie ou de froideur serait dans ces occasions, une circonstance impardonnable. Rien ne doit donc atténuer la félicitation: l'amour-propre est ainsi fait qu'il veut tout ou rien, et qu'un demi-compliment lui paraît une injure. Il faut même pour lui plaire que le compliment ait l'air s'il se peut de n'en être pas un. Il est facile d'imaginer des tournures pour ôter à un compliment ce qu'il a de commun et de banal. Mais quelle que soit celle qu'on emploie, on doit éviter avec soin qu'à force d'être exagéré, il ne prenne la couleur de l'ironie. Car, dit Madame de Sévigné: *C'est là qu'il est dangereux de passer le but. Qui passe perd; et les louanges sont des satires quand elles peuvent être soupçonnées de n'être pas sincères: toutes les choses du monde sont à facettes.*

MODÈLES.

Lettre de Madame de Sévigné à M. de Bussy-Rabutin.

Je pense que je suis folle de ne vous avoir pas encore écrit sur le mariage de ma nièce; mais je suis en vérité comme folle. Mon fils s'en va dans trois jours à l'armée; ma fille, dans peu d'autres, en Provence: il ne faut pas croire qu'avec de telles séparations, je puisse conserver ce que j'ai de bon sens.

J'approuve extrêmement l'alliance de M. de Coligny; c'est un établissement, pour ma nièce qui me paraît solide, et pour la peinture du cavalier, j'en suis contente sur votre parole. Je vous fais donc mes complimens à tous deux, et quasi à tous trois, car je m'imagine qu'à présent vous n'êtes pas loin les uns des autres. Adieu, mon cher cousin; adieu, ma chère nièce.

Lettre de Madame de Maintenon à Mademoiselle d'Osmond.

Je suis ravie de votre établissement, mademoiselle. Celui qui vous épouse est bien estimable; il préfère votre vertu aux richesses qu'il aurait pu trouver; et vous, vous préférez la sienne aux biens que vous allez partager avec lui. Avec de tels sentimens, un mariage ne peut être qu'heureux: Dieu bénira deux époux dont la piété est le lien. Je ne cesserai jamais de vous aimer, et de me souvenir que je suis aimée de vous.

Lettre de J. B. Rousseau à M. de Crouzas, qui avait remporté le prix à l'Académie des Sciences de Paris.

Je ne pouvais recevoir, monsieur, une plus agréable nouvelle que celle de votre dernier succès à l'Académie des Sciences. C'est un honneur pour vous d'avoir réuni les suffrages de tant de savans de toute espèce qui la composent. Ce n'en est pas un moindre pour cette compagnie, d'avoir su distinguer un mérite aussi éclatant que le vôtre; c'est de ce mérite qu'il faut vous féliciter, et l'académie doit être félicitée de l'équité de son jugement.

Lettre de Fléchier à M. le Maréchal de Villars, sur sa campagne de 1707.

Je m'étais bien attendu, monsieur, que vous feriez parler de vous, mais je ne croyais pas que ce fût ni si promptement, ni si hautement. A peine êtes-vous arrivé que vous avez entrepris une affaire qu'on n'avait guère osé tenter, et qu'on avait quelquefois vainement tentée. Il n'y a point de barrière si impénétrable que vous ne forciez, et l'Allemagne a beau vous opposer des rivières et des digues qui semblent la mettre à couvert de toutes les forces étrangères, vous passez tout, vous forcez tout dès l'entrée de la campagne. On vous craint, on fuit devant vous: soldats, officiers, généraux se sauvent comme ils peuvent, et vous finissez une grande action sans aucune perte. J'espère que les suites de cet heureux commencement seront glorieuses; je vous en félicite par avance, par l'intérêt sincère que je prends à tout ce qui vous regarde, et par l'attachement et le respect particulier avec lequel, &c.

Lettre du même à M. Le Pelletier, nommé à la charge de premier président au parlement de Paris, 1707.

Agréez, monsieur, que je prenne part à la joie publique sur le choix que le roi a fait de vous pour être premier président du premier parlement de France. La réputation de votre sagesse, de votre droiture, de votre équité, avait déjà prévenu les esprits en votre faveur; et vous semblez être fait pour cet auguste tribunal de la justice. Sa majesté vous y a placé; les peuples s'en réjouissent par l'estime qu'ils ont pour vous, et par la protection qu'ils en espèrent, et moi par le respectueux attachement avec lequel, &c.

DES LETTRES DE CONDOLÉANCE.

INSTRUCTION.

Le caractère d'une lettre dépendant toujours de la nature du sujet, il est sensible que tout ce qui tient à la légéreté, même la moindre teinte de gaieté doivent être sévèrement bannies d'un compliment de condoléance. La seule manière d'adoucir la douleur, c'est de la partager; c'est de pleurer avec celui qui pleure: mêlez vos larmes avec les siennes, et vous lui prouverez plus d'intérêt que vos ingénieux discours ne lui porteraient de consolations.

S'il a perdu un fils, une épouse, un ami, faites-en l'éloge avec lui; ajoutez encore à ses regrets par les vôtres: en vous associant ainsi aux peines qu'il souffre, vous le disposerez plus facilement à recevoir de vous les adoucissemens que la philosophie et la religion seules apportent aux maux qui sont sans remède. Si les chagrins sont d'un autre genre, la rhétorique vous offre alors ces lieux communs dont l'orateur sait tirer un si grand parti.

S'agit-il, par exemple, d'un procès perdu? accusez-en l'incertitude de tout ce qui est laissé aux jugemens des hommes souvent entraînés par l'éloquence et trompés par les fausses apparences.

S'agit-il d'un échec du côté de la fortune? faites retomber l'événement sur l'inconstance de l'aveugle déesse, qui dispose des biens au gré de ses caprices. Mais ayez soin de remarquer que, si elle a ses disgraces, elle a aussi ses retours. Que le temps la ramène; que l'économie en répare sûrement les outrages, &c.

S'agit-il, enfin, d'une place, d'un emploi dont l'affligé regrette la perte? rejettez-vous sur les petites menées des intrigans, sur l'audace calomniatrice des envieux ou des ambitieux, sur les séductions de tout genre auxquelles ne sont que trop souvent exposés les dispensateurs des grâces, &c.

Mais finissez par faire briller dans le lointain cette douce espérance qui est pour l'ame abattue et déchirée ce qu'est au laboureur désolé par l'orage l'arc céleste qui lui en annonce la fin, et lui promet la sérénité.

MODÈLES.

Lettre de Fléchier à M. Salvador.

Je regrette bien, monsieur, la perte que vous avez faite de monsieur votre père, et je compatis à votre douleur. Il vous laisse les véritables biens, qui sont ses vertus et ses bons exemples; et les plus solides consolations, qui sont une longue continuation de sagesse et de piété, une vie de Chrétien, et une mort de patriarche. Je vous souhaite une

aussi longue pratique de bonnes œuvres ; et persuadé qu'il ne manque à la perfection de votre mérite que ce qu'un âge comme le sien y peut ajouter, je félicite messieurs vos enfans de retrouver en vous ce que vous perdez en monsieur votre père. Je suis, &c.

Lettre de J. J. Rousseau à Monsieur le Maréchal de Luxembourg.

J'apprends, monsieur le maréchal, la perte que vous venez de faire (de madame de Villeroi, sa sœur,) et ce moment est un de ceux où j'ai le plus de regret de n'être pas auprès de vous : car la joie se suffit à elle-même ; mais la tristesse a besoin de s'épancher, et l'amitié est bien plus précieuse dans la peine que dans le plaisir. Que les mortels sont à plaindre de se faire entre eux des attachemens durables ! Ah ! puisqu'il faut passer sa vie à pleurer ceux qui nous sont chers, à pleurer les uns morts, les autres peu dignes de vivre, que je la trouve peu regrettable à tous égards ! Ceux qui s'en vont sont plus heureux que ceux qui restent ; ils n'ont plus rien à pleurer. Ces réflexions sont communes : qu'importe ? en sont-elles moins naturelles ? Elles sont d'un homme plus propre à s'affliger avec ses amis qu'à les consoler, et qui sent aigrir ses propres peines en s'attendrissant sur les leurs.

*Lettre de J. B. Rousseau à M. D****, sur la Mort de son Fils aîné.*

Quelle perte, bon Dieu ! et à quelle épreuve la Providence a-t-elle voulu mettre votre vertu, monsieur ! c'est ainsi qu'elle se joue des projets qui nous paraissent les plus légitimes. Vous avez joui jusqu'à présent de tous les avantages de cette vie : une longue et constante prospérité, une fortune établie, une famille digne de vous, voilà bien des grâces que Dieu n'était pas obligé de vous faire ; et peut-être n'avez-vous pas assez songé que c'était à lui seul que vous les deviez. On ne lui attribue que la mauvaise fortune, et on croit ne devoir la bonne qu'à soi-même. Il faut pourtant tôt ou tard payer nos dettes, et se mettre dans l'esprit qu'il ne nous envoie point dans ce monde pour être heureux.

Recevez votre affliction comme une expiation des fautes auxquelles nous sommes tous sujets en cette vie, et comme un gage du bonheur que Dieu vous prépare dans une autre. Il vous reste un fils ; donnez tous vos soins à en faire un aussi honnête homme que vous ; en un mot, consolez-vous avec celui qui vous reste, et priez pour celui que vous n'avez plus.

Vous serez peut-être surpris de recevoir de pareils conseils d'un faiseur d'épigrammes ; mais, Dieu merci, j'en ai porté la peine, et je m'estimerais malheureux si je n'en avais pas été puni.

Lettre du même à M. Brossette dont la Femme venait de mourir.

Je vous demandais des nouvelles, monsieur, hélas! je ne songeais guère à la douleur que devait me causer la première que je recevrais de vous! J'ai senti la perte que vous m'apprenez, comme vous la sentez vous-même. Il est bien naturel de compatir aux malheurs de son ami; mais le vôtre me toucherait par ses circonstances quand il ne regarderait qu'une personne indifférente. Je vous plains, monsieur: vous me plaindriez peut-être à votre tour, si vous pouviez concevoir toute la part que je prends à votre affliction. Ne vous en étonnez pas; à force d'être malheureux, je suis devenu moins sensible à mes malheurs qu'aux malheurs d'autrui.

Lettre de Voltaire à M. d'Alembert.

C'est pour le coup, mon cher ami, que la philosophie vous est bien nécessaire! Je n'ai appris que tard et par d'autres que vous, la perte (*) que vous avez faite. Voilà toute votre vie changée: il sera bien difficile que vous vous accoutumiez à une telle privation. Je crains pour votre santé: le courage sert à combattre, mais il ne sert pas toujours à rendre heureux.

Ménagez votre existence le plus long-temps que vous pourrez. Vous êtes aimé et considéré, c'est la plus grande des ressources: il est vrai qu'elle ne tient pas lieu d'une amie intime, mais elle est au-dessus de tout le reste. Adieu, mon vrai philosophe; souvenez-vous quelquefois d'un pauvre vieillard mourant, qui vous est aussi tendrement dévoué qu'aucun de vos amis de Paris.

*Lettre de M. le Comte de Bussy à Madame de D***.*

J'ai appris avec bien du déplaisir la perte de votre procès, madame, car je vous aime fort. Cependant contre fortune bon cœur; vous avez assez de bien pour perdre le plus grand procès sans être incommodée: que cela ne vous altère donc point; conservez-vous, et croyez que, si vous survivez à vos parties adverses, ce seront elles qui auront perdu leur procès.

DES LETTRES SÉRIEUSES ET MORALES.

INSTRUCTION.

Tout n'est pas plaisir dans la vie: on éprouve des tracasseries, on connaît le chagrin, on a des momens d'humeur, on est tourmenté par cet ennui que Buffon nomme *le triste tyran des ames qui pensent, contre lequel la sagesse peut bien moins que la folie.*

(*) La mort de Mademoiselle d'Espinasse

La retraite même, la solitude d'une campagne, et le silence des champs, nous ramènent à la réflexion, et nous jettent dans la rêverie. C'est alors qu'il est doux d'écrire à ses amis, à ses connaissances, à ses liaisons. L'ame s'épanche et se soulage, le cœur resserré par la peine, se dilate en se communiquant. Un sentiment, quelque pénible qu'il soit cesse presque de l'être quand on le fait partager.

Mais ces sortes de lettres, où dominent tantôt la raison et tantôt la mélancolie, ne sont pas faites pour les indifférens. L'esprit ne doit pas s'y montrer à découvert: quand on est profondément affligé on ne songe pas à faire des phrases. Encore moins cherche-t-on à plaisanter? Gardez-vous, cependant, de faire parler trop long-temps la raison, même à ceux qui sont faits pour l'entendre: une lettre ne se lit pas et manque son effet, quand elle devient sermon. C'est là surtout que le style doit, sans affectation, se revêtir de ces couleurs du sentiment et de la nature qui seulent peuvent embellir et faire aimer la morale.

MODÈLES.

Lettre de Madame de Maintenon à Madame de Chanteloup, 1666.

Me voilà, madame, bien éloignée de la grandeur prédite! Je me soumets à la Providence, et que gagnerais-je à murmurer contre Dieu? Mes amis m'ont conseillé de m'adresser à M***, comme s'ils avaient oublié les raisons que j'ai de n'en rien espérer. Irai-je le regagner par mes soumissions, et briguer l'honneur d'être à ses gages? On m'a envoyée à M. Colbert, mais sans fruit. J'ai fait présenter deux placets au roi, où l'Abbe Testu a mis toute son éloquence: ils n'ont pas seulement été lus. Oh! si j'étais dans la faveur, que je traiterais différemment les malheureux! Qu'on doit peu compter sur les hommes! quand je n'avais besoin de rien j'aurais obtenu un évêché; quand j'ai besoin de tout, tout m'est refusé. Madame de Chalais m'a offert sa protection, mais du bout des lèvres; madame de Lyonne m'a dit: *je verrai, je parlerai*, du ton dont on dit le contraire. Tout le monde m'a offert des services et personne me m'en a rendu. Le duc est sans crédit, le maréchal, occupé à demander pour lui-même. Enfin, madame, il est très-sûr que ma pension ne sera point rétablie. (*) Je crois que Dieu m'appelle à lui par ces épreuves; il appelle ses enfans par les adversités. Qu'il m'appelle, je le suivrai dans la règle la plus austère: je suis aussi lasse du monde que les gens de la cour le sont de moi. Je vous remercie, madame, des consolations Chrétiennes que vous m'offrez, et des bontés que mon frère m'écrit que vous daignez lui témoigner.

* Elle le fut enfin

Lettre de Madame de Sévigné au Comte de Bussy.

J'apprends, mon cher cousin, que ma niece ne se porte pas trop bien: c'est qu'on ne peut pas être heureux en ce monde; ce sont des compensations de la Providence, afin que tout soit égal, ou qu'au moins les plus heureux puissent comprendre, par un peu de chagrin ou de douleur, ce que souffrent les autres qui en sont accablés. Le P. Bourdaloue nous fit l'autre jour un sermon contre la prudence humaine, qui fit bien voir combien elle est soumise à l'ordre de la Providence, et qu'il n'y a que celle du salut, que Dieu nous donne lui-même qui soit estimable. Cela console, et fait qu'on se soumet plus doucement à sa mauvaise fortune. La vie est courte; c'est bientôt fait; le fleuve qui nous entraîne est si rapide, qu'à peine pouvons-nous y paraître. Voilà des moralités de la semaine sainte.

Lettre de Madame de Sévigné à Madame de Grignan.

Il me semble, ma chère enfant, que j'ai été traînée malgré moi à ce point fatal où il faut souffrir la vieillesse: je la vois, m'y voilà, et je voudrais bien au moins ne pas aller plus loin, et ne point avancer dans le chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des défigurements qui sont près de m'outrager. Mais j'entends une voix qui dit: il faut marcher malgré vous, ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir, qui est une autre extrémité à quoi la nature répugne. Voilà pourtant le sort de tout ce qui avance un peu trop: mais un retour à la volonté de Dieu, et à cette loi universelle qui nous est imposée, remet la raison à sa place, et fait prendre patience. Prenez-la donc, ma très-chère, et que votre amitié trop tendre ne vous fasse point jeter des larmes que votre raison doit condamner.

FRAGMENS.

Ce que vous entendez dire de ma faveur n'est qu'un vain bruit. Je suis étrangère dans ce pays, sans autre appui que des personnes qui ne m'aiment pas; sans autres amis que des amis intéressés, et que le souffle le plus léger de la fortune tournera contre moi; sans autres parens que des gens qui demandent sans cesse et qui ne méritent pas toujours. Vous jouissez d'une liberté entière; je vis dans un esclavage continuel. Croyez-moi, ma belle, car vous ne cesserez jamais de l'être, les intrigues de la cour sont bien moins agréables que le commerce de l'esprit *Mme. de Maintenon à Mlle. de Lenclos.*

Vous savez que je ne puis souffrir que les vieilles gens disent : Je suis trop vieux pour me corriger. Je pardonnerais plutôt aux jeunes gens de dire : Je suis trop jeune : La jeunesse est si aimable, qu'il faudrait l'adorer si l'ame et l'esprit étaient aussi parfaits que le corps. Mais quand on n'est plus jeune, c'est alors qu'il faut se perfectionner, et tâcher de regagner par les bonnes qualités, ce qu'on perd du côté des agréables. Il y a long-temps que j'ai fait ces réflexions, et par cette raison je veux tous les jours travailler à mon esprit, à mon ame, à mon cœur, à mes sentimens. *Madame de Sévigné.*

Mon Dieu, qu'un petit gentilhomme à lièvre est heureux dans sa gentilhommerie ! Rien ne le trouble ; il n'espère rien, il ne craint rien ; ses jours coulent dans l'innocence, il est sans passion et sans ennui ; il n'a soin que de ses guêtres, elles font tout son équipage ; quand elles se coupent, une aiguillée de fil en fait l'affaire. Je le place dans les montagnes du Forez et du Vivarais, afin que les nouvelles ne parviennent à lui qu'au bout de deux ou trois ans, &c.

Madame de Simiane.

DES LETTRES FAMILIÈRES ET BADINES.

C'est dans ces sortes de lettres que Voltaire permet d'étaler tout l'esprit qu'on veut ou qu'on peut avoir. Mais il ne s'agit *ici que de* l'esprit avoué par le goût : et beaucoup de beaux-esprits même manquent de cet esprit-là, c'est-à-dire de ce tact, de cet art de saisir l'à-propos, sans lequel la plus jolie chose cesse de paraître ingénieuse parce qu'elle est déplacée.

On se tromperait si l'on pensait qu'une lettre familière admet tout indifféremment, et peut même descendre à ces locutions aussi basses qu'incorrectes, que nous décorons du beau nom de style familier. Le style simple, franc, facile, gai même, y domine, mais il ne devient jamais trivial ; on y voit, au contraire, que l'écrivain se souvient également de ce qu'il doit à sa langue, aux convenances, à lui-même. Ainsi donc le style d'une lettre familière ne doit jamais aller jusqu'à l'abandon absolu.

Jusque dans une lettre badine, le jugement doit surveiller l'esprit, empêcher que les épigrammes ne dégénèrent en sarcasmes, les malices en méchancetés, la liberté en licence ; il ne doit pas souffrir qu'un bon mot soit une trivialité, qu'une saillie devienne une impertinence, et que la gaieté se rapproche plus des tréteaux et de l'antichambre que d'une réunion de gens de bonne compagnie.

MODÈLES.

Lettre de l'Abbé de Choisy au Comte de Bussy.

Qui vous aurait dit, monsieur, il y a quinze ans, que cet Abbé de Choisy, votre voisin, serait un jour votre confrère?* Vous ne l'eussiez jamais cru en lisant ses lettres; et même en lisant celle-ci, pourrez-vous croire que MM. de l'Académie, tous gens de bon sens et de bon esprit, aient voulu mettre son nom dans la même liste que le vôtre? Consolez-vous, monsieur; il faut bien qu'il y ait des ombres dans les tableaux. Les uns parlent, les autres écoutent: et je saurai fort bien me taire, surtout quand ce sera à vous à parler. Venez donc quand il vous plaira; vous ne me trouverez point dans votre chemin. Quoique ma nouvelle dignité me fasse votre égal (en Apollon s'il vous plaît), je me rangerai toujours pour vous laisser passer.

Lettre de M. de Coulanges à Madame de Grignan.

Cela est honteux, cela est horrible, cela est infame, que depuis que je suis dans votre voisinage, je ne vous ai pas donné le moindre signe de vie: cependant Tonnerre et Grignan, Grignan et Tonnerre, tous ces châteaux peuvent fort bien avoir quelque commerce ensemble sans se mésallier, et ne pas regarder aux portes à qui passera le premier. Il y a un mois que je me promène dans les états de madame de Louvois: en vérité ce sont des états au pied de la lettre. Nous allons, quand le temps nous y invite, faire des voyages de long cours pour en connaître la grandeur: et quand la curiosité nous porte à demander le nom de ce premier village, à qui est-il? on nous répond: C'est à *Madame*. A qui est celui qui est le plus éloigné? C'est à *Madame*. Mais là bas, là bas, un autre que je vois? C'est à *Madame*. Et ces forêts? Elles sont à *Madame*. Voilà une plaine d'une grande longueur. Elle est à *Madame*. Mais j'aperçois un beau château. C'est Nicei, qui est à *Madame*. Quel est cet autre château sur un haut? C'est Passy, qui est à *Madame*. En un mot, madame, tout est à *Madame* en ce pays. Je n'ai jamais vu tant de possessions. Au surplus, madame, on ne peut se dispenser de recevoir des présens de tous les côtés; car que n'apporte-t-on point à *Madame* pour lui montrer la sensible joie qu'on a d'être sous sa domination! Tous les peuples des villages courent au-devant d'elle avec la flûte et le tambour: qui lui présente des gâteaux, qui des châtaignes, qui des noisettes; pendant que les cochons, les veaux, les moutons, les coqs d'Inde, les perdrix, tous les oiseaux de l'air, et tous les poissons des rivières l'attendent au château. Voilà, madame, une petite description de la grandeur de *Madame*; car on ne l'appelle pas autrement dans ce pays ci; et dans les villages, et partout où nous passons, ce sont des cris de *vive Madame*, qu'il ne faut pas

* Il venait d'être reçu à l'Académie Française.

que nous avons menti, que cela est faux, qu'on se moque de vous, que voilà une belle raillerie, que cela est bien fade à imaginer; si enfin vous nous dites des injures, nous trouverons que vous avez raison; nous en avons fait autant que vous. Adieu—Les lettres qui seront portées par cet ordinaire vous feront voir si nous disons vrai ou non.

Lettre du Maréchal de Luxembourg à Louis XIV. après la bataille de Nerwinde.

SIRE,—Astaignan qui a bien vu l'action en rendra bon compte à votre majesté. Vos ennemis y ont fait des merveilles, vos troupes encore mieux. Pour moi, sire, je n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté vos ordres. Vous m'avez dit de prendre la ville et de gagner une bataille; je l'ai prise et je l'ai gagnée.

Lettre de Madame de Sévigné à M. de Grignan.

C'est à vous que je m'adresse, mon cher comte, pour vous écrire une des plus fâcheuses pertes qui pût arriver en France; c'est celle de M. de Turenne, dont je suis assurée que vous serez aussi touché et aussi désolé que nous le sommes ici. Cette nouvelle arriva lundi à Versailles. Le roi en a été affligé, comme on doit l'être de la mort du plus grand capitaine et du plus honnête homme du monde. Toute la cour fut en larmes.

On était près d'aller se divertir à Fontainebleau; tout a été rompu. Jamais un homme n'a été regretté si sincèrement: tout le quartier où il a logé, et tout Paris, et tout le peuple étaient dans le trouble et dans l'émotion; chacun parlait et s'attroupait pour regretter ce héros.

Il avait le plaisir de voir décamper l'armée ennemie devant lui; et le 27 (Juillet 1675) qui était samedi, il alla sur une petite hauteur pour observer sa marche. Son dessein était de donner sur l'arrière-garde, et il mandait au roi, à midi, que dans cette pensée, il avait envoyé dire à Brissac qu'on fît les prières de quarante heures. Il mande la mort du jeune d'Hocquincourt, et qu'il enverra un courrier pour apprendre au roi la suite de cette entreprise. Il cachète sa lettre et l'envoie à deux heures. Il va sur cette petite colline avec huit ou dix personnes. On tire de loin à l'aventure: un malheureux coup de canon le coupe par le milieu du corps; et vous pouvez penser les cris et les pleurs de cette armée. Le courrier part à l'instant. Il arriva lundi, comme je vous l'ai déjà dit; de sorte qu'à une heure l'une de l'autre le roi eut une lettre de M. de Turenne et la nouvelle de sa mort.....

Jamais un homme n'a été si près d'être parfait; et plus on le connaissait, plus on l'aimait et plus on le regrette. Adieu, monsieur et madame; je vous embrasse mille fois.

Lettre de Madame de Sévigné au Comte de Bussy.

Que prétendez-vous de moi aujourd'hui, mon cher cousin? Vous n'aurez que des morts; j'en ai l'imagination si remplie, que je ne saurais parler d'autre chose. Je vous dirai donc la mort du maréchal de Créqui en quatre jours: combien il a trouvé sa destinée courte, et combien il était en colère contre cette mort barbare qui, sans considérer ses projets et ses affaires, venait ainsi déranger ses escabelles! On ne l'a jamais reçue avec tant de chagrin que lui; cependant il a fallu se soumettre à ses lois: il a reçu les sacremens. Neuf jours après, son frère aîné, le duc de Créqui, l'a suivi: ce fut hier matin, après une longue maladie. Voilà cette maison de Créqui bien abattue, et de grandes dignités sorties en peu de jours de cette famille! Le duc d'Estrées est mort à Rome, et le jour qu'on en reçut la nouvelle à Paris, la Duchesse d'Estrées, sa belle-mère, mourut aussi du reste de son apoplexie. Vous voyez bien que rien n'est si triste que cette lettre. Si j'en écrivais souvent de pareilles, votre belle et bonne humeur et cette gaieté, si salutaire et si nécessaire, n'y pourraient pas résister.

Lettre de la même au même.

Plaignez-moi, mon cousin, d'avoir perdu le Cardinal de Retz. Vous savez combien il était aimable et digne de l'estime de tous ceux qui le connaissaient! J'étais son amie depuis trente ans, et je n'avais reçu que des marques tendres de son amitié. Elle m'était également honorable et délicieuse. Il était d'un commerce aisé plus que personne au monde. Huit jours de fièvre continue m'ont ôté cet illustre ami. J'en suis touchée jusqu'au fond du cœur.

Notre bon Abbé de Coulanges a pensé mourir. Le remède du médecin Anglais l'a ressuscité. Dieu n'a pas voulu que M. le Cardinal de Retz s'en servît, quoiqu'il le demandât sans cesse. L'heure de sa mort était marquée, et cela ne se dérange point.

Lettre de Madame la Duchesse d'Aiguillon à M. l'Abbé de Guasco.

Je n'ai pas le courage, monsieur l'abbé, de vous apprendre la maladie encore moins la mort de M. de Montesquieu. Ni les secours des médecins, ni la conduite de ses amis n'ont pu sauver une tête si chère. Je juge de vos regrets par les miens. L'intérêt que le public a témoigné pendant sa maladie, le regret universel, ce que le roi en a dit publiquement, *que c'était un homme impossible à remplacer*, sont des ornemens à sa mémoire, mais ne consolent point ses amis: je l'éprouve. L'impression du spectacle, l'attendrissement se faneront avec le temps; mais la privation d'un tel homme dans la société sera sentie à jamais par ceux qui en ont joui. Je ne l'ai pas quitté jus-

qu'au moment qu'il a perdu toute connaissance, dix-huit heures avant sa mort. Madame Dupré lui a rendu les mêmes soins; et le Chevalier de Jaucourt ne l'a quitté qu'au dernier mouent.

Je vous suis, monsieur l'abbé, toujours aussi dévouée.

DES LETTRES DE BONNE ANNÉE.

INSTRUCTION.

Dans une lettre de bonne année, l'enfant exprime aux auteurs de son être son tendre attachement pour eux, son désir d'obtenir la continuation de leurs bontés, ses vœux ardens et sans cesse renouvelés pour leur conservation.

Le protégé fait parler sa reconnaissance et ses souhaits empressés pour la prolongation des années d'un mortel à la vie duquel est attachée sa propre existence.

Si la lettre est de nature à prendre une teinte sérieuse, alors on porte sa pensée sur la rapidité du torrent qui nous entraîne vers cet océan des âges où tout s'abîme sans retour; on emprunte à la morale, à la philosophie, à la religion surtout, ces idées soit fortes soit consolantes qui raidissent notre ame contre les coups de ce vieillard dont la faux n'épargne personne ou qui nous disposent à les souffrir sans murmurer. Au contraire si la lettre permet le badinage, on y regarde le renouvellement de l'année, comme la passation d'un nouveau bail avec la vie, et l'on s'exhorte à semer de fleurs la route de l'existence.

Enfin, dans une lettre de pure étiquette, on se contente de souhaiter à la personne qui en est l'objet des jours aussi nombreux que ses grandes ou ses bonnes qualités, que ses bienfaits ou ses vertus; on ajoute même que ces longs jours lui sont dûs pour le bien de sa famille, de ses amis, de ceux qui l'entourent, et surtout pour l'intérêt des infortunés dont sa sensibilité et ses largesses sont le soutien, &c. &c.

Mais quelque style que l'on emploie, à quelques lieux communs qu'on ait recours, il ne faut jamais oublier que les fadeurs du jour de l'an sont ce qu'il y de plus fastidieux au monde; que les complimens de cette solemnité ne sauraient se renfermer dans des bornes trop étroites; qu'enfin là où une phrase suffit c'est sottise d'en mettre deux.

Voltaire était extrêmement concis sur ce point. *A l'impératrice de Russie:* " Le public fait des vœux pour votre prospérité, vous aime et vous admire. Puisse l'année 1770 être encore plus glorieuse que 1769!" *A Frédéric:* " *Alcide de l'Allemagne,* soyez-en le Nestor; vivez trois âges d'homme. *A M. d'Argental:* " Je vous souhaite la bonne année, mon cher ange; les années heureuses sont faites pour vous, &c. &c

MODÈLES.

Lettre de Mademoiselle d'Haut——, à sa Mère.

Saint-Cyr, 1718.

Je viens, ma chère maman, de faire, avec mes compagnes, la visite du jour de l'an à la respectable fondatrice* de cette maison. L'étiquette et la reconnaissance nous ont conduites auprès d'elle. Un sentiment plus doux, plus tendre, plus fort, et bien durable, car il ne finira qu'avec ma vie, me ramène à vous chère et bonne maman: je vous souhaite la santé, je vous souhaite des jours heureux, je vous souhaite tout ce que vous pouvez désirer, je vous souhaite, enfin, autant d'années qu'il se débite en ce jour de dragées et de mensonges.

C'est à la simple et franche vérité que je rends hommage quand je vous assure que je vous aime, que je vous adore, qu'il n'est pour moi point de bonheur sans le vôtre, que je ne supporte votre absence et les ennuis de la retraite, qu'à fin de me rendre plus digne de vous, et de vous faire trouver un jour votre meilleure amie dans la plus respectueuse, la plus reconnaissante, et la plus tendre des filles.

Lettre du jeune Chateau * *, à son Père.*

C'est à mon père, à mon meilleur ami, que j'adresse mes souhaits pour la nouvelle année. L'usage ne les dicte point à ma plume; elle obéit à mon cœur; elle ne fait qu'exprimer au jour de l'an, ce que tous les jours je demande à l'être suprême. Oui, père bien respecté, et encore plus chéri, vous êtes au matin l'objet de ma première pensée, et sur vous, le soir, se réunissent toutes mes affections. Puisse le ciel rendre vos années aussi nombreuses que l'ont été les soins infinis que vous avez pris de mon enfance! Jouissez de la santé la plus parfaite et la plus constante; que votre bonheur, surtout, soit inaltérable et durable comme le seront envers vous les sentimens de respect et d'attachement avec lesquels, &c.

Lettre de Mademoiselle R. de Ch *, pensionnaire à P* * * à sa Tante.*

On veut, ma chère tante, que je vous fasse un compliment de bonne année. Je ne le voulais pas; on m'a tant dit que les faiseurs de complimens étaient des menteurs! j'obéis pourtant, mais pour vous redire sans cérémonie, sans complimens, sans fadeur, que je vous aime, que je vous aimerai; que, si j'avais la baguette de ces fées dont m'a parlé ma bonne, tous vos vœux seraient bientôt remplis, et que vous vivriez,

* Madame de Maintenon.

ma chère tante, long-temps, pour continuer à faire le bonheur de tout le monde, et surtout de votre petite amie. *Henriette.*

Lettre de Voltaire au Roi Stanislas.

——— Je souhaite à votre majesté que votre vie, utile au monde, s'étende au-delà des bornes ordinaires. *Aureng-Zeb* et *Muley Ismaël** ont vécu l'un et l'autre au-delà de cent-cinq ans: si Dieu accorde de si longs jours à des princes infidèles, que ne fera-t-il point pour Stanislas le bienfaisant!

Lettre de M. d'Alembert au Roi de Prusse.

SIRE,—Pénétré, comme je le suis des sentimens aussi tendres que respectueux que V. M me connaît depuis long-temps pour sa personne, je la prie de me permettre de commencer la lettre que j'ai l'honneur de lui écrire, à peu-près comme Demosthène commence sa harangue *pour la couronne. Je prie d'abord tous les Dieux et toutes les déesses de conserver*, dans l'année où nous entrons, comme ils ont fait dans les précédentes, un prince si précieux aux lettres, à la philosophie, et à moi chétif personnage en particulier. Je prie encore ces mêmes dieux, s'il est vrai que *le cœur des rois* soit *entre leurs mains*, de vouloir bien conserver ce grand et digne prince dans les sentimens de bonté dont il m'a honoré jusqu'ici, et dont je me flatte de n'être pas tout-à-fait indigne, par la vivacité de ma reconnaissance, de mon dévouement et de mon admiration pour lui.

Lettre de Madame de Sévigné au Comte de Bussy.

Bon jour, bon an, mon cher comte: que cette année vous soit plus heureuse que celles qui sont passées; que la paix, le repos, et la santé vous tiennent lieu de toutes les fortunes que vous n'avez pas, et que vous méritez; enfin que vos jours désormais soient filés d'or et de soie, &c.

Lettre de la même au même.

Je commence par vous souhaiter une heureuse année, mon cher cousin: c'est comme si je vous souhaitais la continuation de votre philosophie Chrétienne: car c'est ce qui fait le véritable bonheur. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir un moment de repos en ce monde, si l'on ne regarde Dieu et sa volonté, où par nécessité il faut se sou-

* Le premier régna dans le Mogol, et le second à Maroc.

mettre : avec cet appui, dont on ne saurait se passer, on trouve de la force et du courage pour soutenir les plus grands malheurs. Je vous souhaite donc, mon cousin, la continuation de cette grâce : c'en est une, ne vous y trompez pas ; ce n'est point dans nous que nous trouvons ces ressources.

*Lettre du Chevalier de Saint-Véron, à Madame la Marquise de***.*

Des complimens, des étrennes, des vœux, c'est, madame, toute la monnaie du jour : mais comment, avec cela, puis-je m'acquitter à votre égard? Des complimens, vous en méritez sans doute plus que personne : il n'y a qu'un petit malheur, c'est que votre modestie vous les fait toujours refuser ; je pourrais ajouter aussi que je n'ai pas le talent de les bien faire. Pour des étrennes, ce n'est pas sans doute à moi d'en offrir à celle que la fortune a comblée de ses dons : il ne me reste que des vœux, et ceux que je fais pour vous, madame, sont les plus étendus ; ils n'ont de terme que mon respect l'un et l'autre sont infinis.

RÉPONSES A DES LETTRES DE BONNE ANNÉE.

*Réponse de M. Fléchier à M.***.*

Il y a long-temps, monsieur, que je jouis de la sincérité et de la constance de votre amitié. Sur cela les années finissent comme elles ont commencé, et commencent comme elles ont fini. Je suis pourtant bien aise qu'il y ait un jour où nos vœux se réunissent, et où votre cœur s'ouvre tout entier. J'en connais tous les sentimens, et j'aime à les entendre renouveller. Je vous souhaite, à mon tour, une santé parfaite, un doux repos, et des prospérités plutôt utiles qu'agréables, telles que je crois que vous les souhaitez vous-même.

Réponse de Madame de Simiane.

Je ne pourrais en quatre pages d'écriture répondre aux lignes que je reçois de vous, monsieur : je n'ai rien vu de si joli, de si galant. Comment faites-vous pour rendre si agréable un compliment si commun, si trivial, si répété? Expliquez-le moi, je vous en prie. Désespérée de ces lettres de bonne année, il me prend envie de souhaiter toutes sortes de guignons à ceux à qui j'écris, afin de varier un peu la phrase.

Je n'ai pas la force de commencer par vous : ainsi, monsieur, apprenez que je vous souhaite de bonnes années sans nombre, tous les

bonheurs que vous méritez, et que je suis avec un attachement très-parfait, &c.

Réponse de Madame de Sévigné à sa Fille.

Si j'avais un cœur de cristal où vous puissiez voir la douleur triste et sensible dont j'ai été pénétrée, en voyant comme vous souhaitez que ma vie soit composée de plus d'années que la vôtre, vous connaîtriez bien clairement avec quelle vérité je souhaite aussi que la Providence ne dérange point l'ordre de la nature qui m'a fait venir en ce monde beaucoup avant vous pour être votre mère. La raison et la règle veulent que je parte la première; et Dieu sait avec quelle instance je lui demande que cet ordre s'observe en moi! Il est impossible que la justice de ce sentiment ne vous touche pas autant que j'en suis touchée. De là, ma fille, vous n'aurez point de peine à vous représenter quelle sorte d'intérêt je prends à votre santé.

DES BILLETS.

Ils supposent une sorte de familiarité entre ceux qui se les envoient. On en écrit aussi à ses inférieurs; on n'en reçoit point d'eux. Ils diffèrent d'une lettre en ce qu'ils n'exigent aucun cérémonial, qu'ils sont plus courts, qu'ils ne portent qu'un simple nom pour adresse, que, jusqu'à la manière tortillée ou bizarre de les plier, ils bravent toute étiquette, qu'enfin ils ne s'emploient guère que pour faire une invitation, accompagner un petit présent, annoncer un événement de société, se donner même une simple marque de souvenir, et tenir lieu d'une visite.

Lorsqu'un mot agréable ou ingénieux se place naturellement dans un billet il y ajoute quelque prix.

" Les affaires et les ennuis continuent à me tourmenter. Je vous attends à dîner aujourd'hui; venez jeter quelques fleurs sur ma vie."

Voltaire invita l'auteur de *l'Art d'Aimer* à souper chez Madame du Châtelet par ce quatrain si connu.

Au nom du Pinde et de Cythère
Gentil Bernard est averti,
Que l'art d'aimer doit samedi
Venir souper chez l'art de plaire.

On écrit communément les billets en se servant de la troisième personne, et sous ce rapport, ils demandent beaucoup d'attention pour ne pas être amphibologiques. Par exemple: *M. A * * * prie Mr. B * * * de vouloir bien dîner chez* LUI. Chez qui? Il y a évidemment ici une équivoque au moins grammaticale.

*Madame D*** prévient Madame G*** qu'*ELLE *a aujourd'hui sa loge à l'Opéra.* A laquelle des deux se rapportent ces pronoms *elle* et *sa.*

Il est facile d'imaginer d'autres manières de tourner sans amphibologie ces *billets* qu'on nomme *du matin.* Par exemple: *Madame de M*** aura samedi au soir, un ou deux violons et quelques danseurs; elle s'estimerait heureuse si Madame et Mesdemoiselles* de L***, venaient embellir sa petite fête ainsi qu'elle a l'honneur de les en prier.

*Madame M*** a aujourd'hui sa loge aux Français.* Le plaisir du spectacle sera doublé pour elle si elle peut avoir l'avantage d'en jouir avec Madame le P*** à qui elle offre une ou même deux places.*

*M. de *** serait bien aimable s'il pouvait aujourd'hui venir dîner chez M. L. qui l'en prie avec instance et lui dit mille choses honnêtes.*

*Madame S*** envoie savoir des nouvelles de la migraine de Mademoiselle P***, à qui elle fait les plus tendres complimens. Elle espère que cette indisposition n'aura pas de suites, et que la déesse de la santé ne voudra pas se brouiller avec les grâces.*

Les billets suivans et leurs réponses relatives aux circonstances les plus ordinaires de la société, peuvent servir de modèles en ce genre.

Lundi, à une heure.

Mr. de Cimar présente ses plus sincères complimens à Mlle. de Bourdic, et lui demande la permission de l'accompagner à l'assemblée demain soir.

Réponse.

Lundi, trois heures.

Mlle. de B. fait mille remercîmens à Mr. de C. pour son offre obligeante, qu'elle est très-fâchée de ne pouvoir accepter, étant elle-même déjà engagée.

Lundi, dix heures du matin.

Mme. Deshayes fait ses respectueux complimens à Mme. Maillard, et l'engage à lui faire l'honneur de venir ce soir prendre le thé.

Réponse.

Onze heures du matin.

Mme. M. fait ses complimens à Mme. D.; elle se fait un plaisir d'accepter son aimable invitation.

* Nom du principal théâtre de Paris.

Mille complimens de la part de Mme. de Beauharnais à Mme. de Ste. Amaranthe et à ses jeunes demoiselles; elle espère qu'elles sont arrivées sans accident à la maison, et parfaitement remises des fatigues de la dernière soirée.

Réponse.

Mardi, à deux heures.

Mme. et Mlles. de Ste. A. sont sensibles à l'intérêt que leur témoigne Mme. de B.; elles sont arrivées saines et sauves, et se portent toutes bien, à l'exception de Joséphine, qui a attrapé un petit rhume.

Mercredi.

Mille complimens de Mme. de Ségur à Mlle. le Compte; elle la prie de lui accorder le plaisir de sa société à dîner Dimanche prochain. On se mettra à table à cinq heures.

Réponse.

Mille complimens de Mlle. le C.; elle ne manquera pas de se rendre à l'invitation de Mme. de S.

Jeudi.

Je vous invite, ma chère, à venir prendre le thé ce soir avec moi; je serai seule, et j'espère que vous voudrez bien me procurer le plaisir de votre charmante compagnie: ne me refusez pas cette grâce. Adieu.

Réponse.

Je vous remercie infiniment, ma chère, de votre obligeante invitation; mais je suis extrêmement fâchée de ne pouvoir l'accepter, parce que nous attendons compagnie ce soir; pour demain, vous pouvez disposer de moi; et, si vous ne venez pas me voir le matin, j'irai certainement vous trouver le soir.

Vendredi.

Je viens d'arriver de Luxeuil. Si vos occupations vous permettent de venir chez moi, je vous apprendrai des nouvelles qui vous feront plaisir. Je serai toute la journée à la maison, ainsi choisissez votre heure.

Réponse.

Je suis charmé d'apprendre que vous soyez enfin de retour de Luxeuil: n'eussé-je d'autre motif que celui de vous en féliciter après une si longue absence, cela seul m'engagerait à vous aller voir.

Vous pouvez donc compter que je me rendrai chez vous cette après-midi, sur les cinq heures.

Samedi matin.

Mme. Pelletier présente ses complimens à Mlle. de Neufchâteau, et espère qu'elle voudra bien l'honorer ce soir de sa compagnie, à une partie de cartes.

Réponse.

Mlle. de N. fait ses très-respectueux complimens à Mme. P. Elle est désolée d'avoir un engagement de même nature.

Si vous n'êtes pas engagée demain, ma chère amie, je vous invite à venir faire un tour de promenade avec ma sœur et moi; ma voiture sera prête à midi. Ne cherchez point de prétexte pour vous excuser, et faites-moi savoir votre résolution au plutôt.

Réponse.

Comme j'ai promis de sortir demain avec ma tante et ma cousine, et que je ne puis raisonnablement m'en dispenser, je ne saurais, ma chère amie, profiter de l'offre gracieuse que vous me faites. Je n'ai point d'autre excuse, et vous me connaissez trop bien pour douter de ma sincérité.

Avouez, monsieur, que vous êtes bien paresseux. Quoi! deux semaines entières se passent sans vous voir, et même sans recevoir de vos nouvelles. Vous négligez vos amis; vous n'en avez cependant point de plus sincère que moi. Venez donc vous excuser de la longueur de votre absence; je vous attends ce soir.

Réponse.

Vous ne serez plus surpris, monsieur, de mon absence, quand vous saurez, que j'ai eu depuis quinze jours un mal de tête affreux. Que m'aurait-il servi de vous en informer? D'ailleurs, vous saurez que je suis naturellement indolent: c'est mon faible. Ce soir, sans faute, j'irai vous voir.

Mme. Duclos souhaite le bonjour à M. Caperonnier. Comme elle va ce soir, au bal, elle ne pourra pas avoir le plaisir de le voir aujourd'hui, et prie M. C. de ne vouloir bien venir demain qu'à onze heures.

LETTRES DE COMMERCE, &c.

Il y a, dans chaque pays, un style particulier pour la correspondance mercantile, c'est à-dire, une manière de s'exprimer par écrit, qui sans différer beaucoup du langage commun d'une nation, en est cependant distinguée par certains termes et certaines expressions, qui ne sont en usage que pour ce style. Voici les caractères propres de ces lettres.

Les lettres des négocians et des marchands doivent être concises et claires. Dans les expressions des ordres et avis, on doit plutôt observer beaucoup de circonspection et d'exactitude, qu'un langage éloquent et fleuri. Les cérémonies et les complimens en doivent être bannis, ou du moins on doit s'en servir très-peu; parce que dans les affaires de négoce, on ne doit envisager que l'utile: et, d'ailleurs, le négociant qui a besoin de son temps le doit ménager, et l'employer avantageusement.*

Quand on a plusieurs sujets à traiter, il est bon de commencer une nouvelle ligne à chaque changement de matière: car cet usage est très-commode pour les personnes à qui on écrit.

Un négociant qui écrit dans les pays étrangers doit être très-réservé sur les nouvelles, et particulièrement celles d'état, dans ses lettres; de peur de s'attirer des affaires, et de faire arrêter ses lettres.

Un correspondant ou facteur, qui reçoit une lettre, doit être fort exact à répondre entièrement, article par article, à tout ce qu'elle contient, de crainte de préjudicier son commerce, en y omettant quelques particularités, ou en y laissant la moindre ambiguité.

D'un jeune Marchand à un Marchand en Gros.

MONSIEUR,—Sur la recommandation d'un voisin, qui s'est beaucoup étendu sur votre réputation, je crois devoir, en entrant dans le commerce, m'adresser à vous, pour vous prier de m'envoyer une certaine quantité de marchandises convenables à un jeune homme qui commence, de la première qualité et aux prix les plus raisonnables: ce que je me crois d'autant plus fondé à espérer, que mon intention est qu'à l'avenir toutes les affaires que nous ferons soient au comptant.

Je suis, monsieur, &c.

Réponse du Marchand en Gros.

MONSIEUR,—En réponse à l'honneur de la vôtre du 6 du courant, je vous enverrai par un roulier qui part demain une petite partie des articles que je tiens, que je vous commets comme un échantillon de leur qualité et de la modération de leur prix. S'il vous plaisait de renouveller votre commande, je ferais tout ce qu'il dépendrait de moi pour me montrer digne de votre bienveillance. Je suis, en faisant des vœux sincères pour vos succès, votre reconnaissant serviteur.

D'un Négociant à un Parent.

MON CHER COUSIN, — Connaissant votre bon cœur et vos honnêtes dispositions à mon égard, je prends la liberté de vous faire part de mon présent embarras, me flattant d'éprouver les effets de votre bienveillance accoutumée. Je me trouve, pour le moment, dans une position très-difficile; et si vous ne me procurez sur le champ la somme de huit mille livres sterlings, il faudra nécessaire-

* On appelle, en Français, *négocians* ceux qui ne font le commerce que pour les pays étrangers; et l'on nomme *marchands* ceux qui ne trafiquent, soit en gros ou en détail, que dans l'endroit où ils résident.

ment que je manque.—Vous connaissez la valeur de mon fonds, et quelles sont mes espérances. Si donc, vous pouvez m'obliger de la dite somme, remboursable à trois, six, neuf, et douze mois, vous préserverez non-seulement de la ruine, mais vous obligerez encore infiniment votre malheureux cousin.

Réponse du Parent.

MON CHER COUSIN,—Je pense qu'il serait malheureux que l'honnêteté et l'industrie eussent à souffrir. Venez diner demain avec moi, et je vous remettrai ce que vous me demandez. Je conserve une si bonne opinion de vos principes, que je suis résolu à ne pas prendre de billets à de courtes échéances: mais, comme je connais votre manière d'agir, si vous voulez me donner des suretés, je me contenterai d'un effet sur demande pour le tout: et comptez que je n'enverrai recevoir que quand je saurai que ce ne sera pas dans le cas de vous gêner. Ne retardez pas mon diner, qui sera prêt à deux heures.

Votre sincère ami.

D'un Marchand à un autre.

MONSIEUR,—Je vois avec beaucoup de peine que votre billet de 800 piastres me soit revenu. Il m'a paru fort désagréable de le rembourser, et je suis surpris que vous soyez assez indifférent sur votre réputation pour ne pas prendre vos précautions, ou ne pas m'avertir d'avance de l'impuissance où vous étiez d'y faire honneur. Vous pouvez vous rappeler, monsieur, que je vous ai donné le temps que vous m'avez demandé: vous en avez fort mal agi avec moi, et si votre billet n'est pas payé dans six jours, je le mettrai entre les mains d'un huissier. Votre, &c.

Réponse à la Précédente.

MONSIEUR,—Je vous assure, qu'étant obligé de quitter la ville pour des affaires pressantes, j'avais laissé des fonds pour payer mon billet. A mon retour j'ai trouvé que mon homme d'affaires m'avait volé quelques articles, et votre lettre me confirme qu'il s'est enfui avec l'argent. Comme j'aurai soin qu'il en soit fait mention dans les papiers publics, j'espère que ma réputation n'en sera pas altérée. Si votre homme d'affaires veut bien avoir la complaisance de passer chez moi ce soir, avec le billet, on lui en contera le montant.

Je suis, votre, &c.

Réplique à la Précédente Réponse.

MONSIEUR,—Je suis très-affecté de votre malheur, et j'ai expliqué l'affaire à celui par qui votre billet m'est revenu. Je vous l'ai, suivant votre demande, envoyé ci-inclus, par mon homme d'affaires, espérant que vous voudrez bien excuser quelques expressions trop promptes dont j'aurais pu me rendre coupable, à votre égard, dans ma précédente.

Je suis, avec sincérité, votre, &c.

Pour annoncer l'arrivée de Marchandises.

MESSIEURS,—Nous venons de recevoir l'avis de l'arrivée de vos deux ballots dans cette douane. Nous allons les retirer et par le prochain courrier nous vous en dirons notre sentiment; et même, si la qualité de la marchandise est bonne, ainsi que nous l'espérons, nous pourrons vous envoyer le compte de vente. Nous n'avons rien autre chose à vous dire pour le présent.

Nous sommes vos très-humbles et très-obéissans serviteurs.

Pour donner avis de la vente de Marchandises.

MESSIEURS,—Votre ballot, numéro cinq, est déjà vendu, et nous aurions placé l'autre qui nous reste, plus avantageusement, si nous avions voulu accorder trois mois de terme pour le payement: mais nous n'avons pas jugé à propos de le faire sans votre participation. Vous recevrez ci-inclus le compte de vente, montant à mille francs, dont vous nous avez crédités pour vous en faire remise par nos premières. Le prix que nous en avons tiré est assez avantageux pour le temps: il nous donne lieu d'espérer que vous serez satisfaits de ce premier essai, et que vous nous continuerez l'honneur de vos ordres. Nous sommes très-parfaitement vos, &c.

D'un Commis à son Négociant.

MONSIEUR,—Présumant que la prolongation de votre séjour à la campagne est occasionée par quelque affaire imprévue, je crois de mon devoir de m'informer de votre santé, et en même temps de vous assurer que l'on donne

ici à vos affaires de commerce toute l'attention et tout le soin qu'elles exigent. Si donc votre absence peut vous procurer quelque avantage, soyez sûr que vous pouvez la prolonger sans danger, quoiqu'au surplus votre retour soit ardemment désiré par votre fidèle serviteur.

Réponse du Négociant à son Commis.

MONSIEUR,—Vous avez conjecturé juste; des événemens inattendus ont retardé mon départ d'ici: mais je suis convaincu de votre fidélité et de votre vigilance. Je suis, grâces à Dieu, en bonne santé, et j'espère me mettre bientôt en route pour revenir en ville.

Votre, &c.

D'un Négociant à un autre pour prendre des Informations sur un Commis.

MONSIEUR,—Mr. L. m'a fait la demande d'une place qui se trouve vacante dans ma maison. Il me paraît honnête; mais l'apparence n'étant pas une caution suffisante, je prends la liberté de vous demander franchement votre opinion sur sa probité et sur ses talens. Il m'a dit avoir été employé quelque temps dans votre maison, et je désirerais savoir particulièrement pourquoi vous vous êtes quittés. Comme il doit venir la semaine prochaine, si vous me faites réponse avant ce temps vous obligerez infiniment votre très-humble serviteur.

Réponse.

MONSIEUR,—La personne dont vous me parlez dans votre lettre est réellement digne et de votre confiance et de votre bienveillance. Il travaillait sous moi lorsque j'étais associé avec Mr. F.; mais cette société dissoute, j'ai été obligé de réformer plusieurs commis, pour diminuer mes dépenses, et nous avons tous deux éprouvé le plus grand regret de cette séparation.

Je suis votre très-humble serviteur.

D'un Apprenti à son Père.

MON CHER PÈRE,—Persuadé de la grande satisfaction que vous éprouverez en apprenant combien je me plais dans mon apprentissage, je saisis cette première occasion pour vous écrire. Mon maître est d'un caractère infiniment estimable: il m'encourage et paraît content de mon travail; en un mot, je ne fus jamais si heureux. Mon cher père, si vous voulez bien me faire savoir fréquemment de vos nouvelles, vous mettrez le comble à la félicité de votre dévoué fils.

Réponse du Père.

MON CHER FILS,—Le contentement où vous êtes de votre maître et de votre profession m'a causé le plus grand plaisir, et je pense qu'il est de mon devoir de vous recommander l'industrie, et la sobriété comme les deux qualités les plus essentielles à un homme qui s'adonne aux affaires. Prenez bien garde à la compagnie que vous fréquenterez, car les mauvaises connaissances corrompent les bonnes mœurs. Ayez soin aussi de mettre de l'économie dans vos dépenses, et ne dissipez pas l'argent que je veux bien vous donner. J'espère que ces petits avis ne seront pas inutiles; et si vous avez jamais besoin de conseils, ne manquez pas d'écrire à votre affectionné père.

Pour entrer en Correspondance.

Mr. A——, à Londres.

A Philadelphie, le 13 *Juin*, 181

MONSIEUR,—L'honneur que j'ai de connaître votre maison, dont la réputation est répandue, et se soutient avec éclat parmi tout ce que nous avons de négocians dans cette ville, m'a toujours fait désirer de rencontrer une occasion favorable d'entrer en liaison avec vous. C'est donc avec un vrai plaisir que je saisis aujourd'hui celle qui se présente de vous assurer de mon estime. Je me flatte de pouvoir mériter la vôtre, et que lorsque vous aurez vu ma façon de commercer et de ménager les intérêts de mes amis, vous vous prêterez volontiers à l'entretien d'une correspondance qui puisse nous être également utile et avantageuse. En attendant, permettez-moi de vous adresser une partie de ris, de cotton, et de potasse, que j'ai dessein d'envoyer dans votre ville pour y être vendus pour mon compte. Persuadé de l'équité de vos sentimens, et de la justesse de votre discernement, en fait de marchandises, j'ose vous prier de me dire ce que vous pensez de celles-ci, et si vous croyez les circonstances et le

temps favorable, pour que j'y trouve mon avantage. Selon ce que vous me ferez l'honneur de me marquer à ce sujet, je me déterminerai aussitôt, et profitant de l'occasion d'un de nos capitaines, prêt à mettre à la voile pour votre port, pour peu que vous me laissiez entrevoir l'espérance d'un heureux succès, je mettrai sur son bord ce que j'ai dessein de vous faire passer, et j'aurai soin de vous donner avis du départ de ce navire, et de vous remettre le *connaissement*.* Cependant si je puis vous être utile dans ce pays-ci, ne me ménagez pas; et soyez persuadé que je m'y emploierai toujours avec zèle, ne désirant rien plus que de vous prouver la parfaite considération, avec laquelle j'ai l'honneur de me dire très-véritablement, Monsieur, votre, &c.

Réponse.

Mr. B——, à Philadelphie.

A Londres, le 25 Août, 1817.

MONSIEUR,—J'ai reçu l'honneur de la vôtre du treize de Juin dernier; infiniment flatté de l'opinion avantageuse que vous avez conçue de moi, c'est avec un plaisir sensible que j'embrasse l'occasion de faire une connaissance plus particulière avec vous, monsieur, dont le nom et la position solide ne m'étaient point cachés. Ne doutez donc point que vous ne soyez le très-bien venu dans tout ce qu'il vous plaira de m'ordonner, et soyez persuadé que je tâcherai toujours de ne point démentir la haute idée que vous avez conçue de ma manière de traiter avec mes amis. Vous exigez mon sentiment sur l'*envoi* que vous êtes dans le dessein de me faire. Cette entreprise ne peut que vous faire honneur et vous laisser du gain. Quoique, depuis quelque temps, le ris ait baissé, et même assez considérablement chez nous, cependant il semble, depuis peu de jours, vouloir *reprendre faveur*, et il y a toute apparence, qu'il ira encore en remontant. Le coton de la Géorgie et la potasse, surtout, sont à présent assez recherchés; et je crois que ces articles doivent rendre beaucoup. Si ce petit avis peut vous encourager, j'attendrai ce qu'il vous plaira de m'expédier, et je ferai de mon mieux pour le placer à votre satisfaction. A l'égard des *retours*, vous aurez la bonté de m'informer de quelle manière vous souhaitez que je vous les fasse, ayant toujours pour maxime de me conformer autant qu'il m'est possible aux ordres dont on me charge.

Pour rendre cette ouverture de notre correspondance encore plus intéressante, si les sucres de la Havanne sont chez vous à un prix raisonnable, joignez à votre envoi vingt caisses de la meilleure espèce de cette denrée; elle commence *à s'éclaircir* chez nous, et laisse par conséquent entrevoir de l'avantage à y commercer. Faites vos réflexions là-dessus, et daignez me les communiquer en réponse. Je les recevrai avec plaisir. En attendant, permettez-moi d'avoir l'honneur de me dire.

Monsieur, votre, &c.

Pour écrire à un Correspondant.

Mr. C——, à Amsterdam.

A Londres, le 1 Août, 1817.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du cinq *dernier* avec la *facture** et le *connaissement* y mêlés. Je vous remets, par ce courrier, une lettre de change, ci jointe, sur M. M. Vanderland & compagnie, de 100 livres sterl., en vous en priant de m'envoyer, à la première occasion, dix pièces de drap noir superfin, d'environ quinze chelins la verge, et trente pièces de toile de Hollande d'environ trois chel, ou trois chel. six sous l'aune, le tout selon votre goût. Je suis,

Monsieur, votre, &c.

Réponse.

Mr. D——, à Londres.

A Amsterdam, le 20 Août, 1817.

MONSIEUR,—J'ai sous les yeux votre lettre du premier Août, avec votre *traitet* sur MM. Vanderland & com-

* Terme de commerce, qu'on donne à une reconnaissance par écrit, de l'espèce et de l'état des marchandises portées dans un vaisseau, signée du capitaine.

* Terme de commerce, qui se dit du mémoire ou de la déclaration de ce qu'on envoie à un marchand.

† Lettre de change tiree sur quelqu'un qui est tenu d'en faire le payement.

pagnie, de £100 sterl. Elle à été acceptée, et j'en ai porté le montant sur votre compte. Je vous ferai remettre, en conséquence de vos ordres, par le vaisseau le St. Joseph, dont le capitaine s'appelle Laurent, 10 pièces de drap noir, et 30 pièces de toile de Hollande; et je vous envoie, par ce courrier, les échantillons de taffetas lustrés, avec leurs plus justes prix. S'il y a quelqu'autre chose pour votre service, je me flatte que vous voudrez bien me donner vos ordres. Je suis,

Monsieur, votre, &c.

Pour prier de régler ses Comptes.

Mr. E——, à Philadelphie.

A Boston, le 2 Sept. 1817

MONSIEUR,—Un accident imprévu m'oblige de vous prier de régler le compte ouvert entre nous. Il y a assez long-temps que nous fesons des affaires ensemble, pour agir librement l'un avec l'autre en toute occasion. Je ne m'adresserais pas à vous, si j'avais ici quelqu'un sur qui je pusse compter aussi sûrement: si cependant l'*acquit* du tout pouvait porter le moindre préjudice à vos affaires, la remise de deux mille piastres, ou de quelqu'autre somme que vous jugerez convenable, me sera d'un grand service dans cette conjoncture critique, et vous obligerez sensiblement,

Monsieur, votre, &c.

Réponse.

Mr. F——, à Boston.

A Philadelphie, le 6 Sept. 1817.

MONSIEUR,—Je suis bien persuadé que quelque raison particulière a occasioné la demande que vous m'avez faite. C'est pourquoi je m'estime heureux de pouvoir y répondre, selon votre attente, sans que vous ayez besoin de vous adresser ailleurs. Un de mes amis part Mercredi prochain, il vous remettra deux mille piastres en billets de banque; le reste vous sera payé dans la quinzaine au plus tard; auquel temps je me propose de vous donner de nouveaux ordres, et de recommencer une autre dette. Je vous ferai savoir le crédit que j'attends de vous, et j'aurai soin d'être exact au payement.

Je suis, monsieur, votre, &c.

Avis d'une Expédition de Marchandises.

Messrs. Van G—— & Co. à Rotterdam.

A Hull, le 4 Juin, 1817.

MESSIEURS, — D'ordre, et pour compte de Messrs. Alphonse de Rio, frères, de Lisbonne, nous avons chargé sur le Royal George, Capitaine Nugent, fesant voile de notre port pour la susdite place, douze balles de bas d'étame et huit de peaux de veau corroyées, montant à cent quatre-vingts livres sterl. Ci-joint nous vous en remettons le connaissement signé du dit capitaine, et vous prions de vouloir bien en faire *soigner l'assurance,** au plus grand avantage de notre ami de Lisbonne, avec leq el vous vous arrangerez pour vos débours à ce sujet. Il nous reste encore un pareil envoi à vous faire, dans quelques semaines, ce que nous exécuterons, Dieu aidant, et vous prierons dans le temps de vouloir bien vous donner la peine de le faire pareillement assurer chez vous. Nous demeurons, avec toute la considération possible,

Messieurs, vos, &c.

Réponse.

Messrs. H—— & Fils, à Hull.

A Rotterdam, le 18 *Juin,* 1817.

MESSIEURS,—Nous avons reçu l'honneur de la vôtre du quatre courant, qui nous porte le connaissement de douze balles de bas d'étame, et huit de peaux de veau corroyées, que vous avez chargées pour compte de Messrs. Alphonse de Rio, frères, de Lisbonne, sur le Royal George, Capitaine Nugent, et dont vous nous commettez l'assurance. Ce que nous venons d'effectuer, et nous en donnons avis aujourd'hui, au dit ami de Lisbonne, en lui indiquant la *prime*† à laquelle nous avons pu obtenir la dite assurance. Nous en ferons de même

---

* L'assurance, ou police d'assurance, est un contrat, par lequel un particulier ou une compagnie se charge, moyennant une certaine somme de tant pour cent. payée comptant à l'assureur, ou à une compagnie, des pertes ou dommages qui sont spécifiés, dans la police d'assurance.

† Somme qu'on paye comptant à l'assureur, en signant la police d'assurance

de ce qui vous reste à passer; et dès que vous nous en aurez donné avis, nous y porterons également nos soins. En attendant nous avons l'honneur d'être véritablement, messieurs,

Vos très-humbles et très-obéissans, &c.

D'Envoi, avec les Marchandises.

Mr. G——, à New York.

A Philadelphie, le 26 Août, 1817.

MONSIEUR,— A la garde de Dieu, et sous la conduite de maître J. Smith, d'ici chez vous, je vous envoie, conformément à vos ordres, deux caisses marquées D △ D, N° 1 et 2, contenant—, avec quatre barils de —, marqués de la même manière, No. 1 et 4, lesquels ayant reçus bien conditionnés, vous aurez la bonté de lui payer —, pour son fret suivant l'usage; vous pourrez voir dans le connaissement, que j'ai joint à la présente, le montant des dites marchandises, et frais faits jusqu'à bord, qui vont à —, dont j'ai chargé votre compte courant, attendant vos remises pour mon remboursement. Voilà pour le présent tout ce qui s'offre à vous mander, et que je suis,

Monsieur, votre, &c.

Réponse.

Mr. L——, à Philadelphie.

A New-York, le 13 *Sept.* 1817.

MONSIEUR,—L'honneur de la vôtre du 26 passé m'est bien parvenue, avec le connaissement qu'elle renfermait de deux caisses marquées D △ D, No. 1 et 2, contenant —, avec quatre barils de —, marqués de la même manière No. 1 et 4, par le navire de J. Smith. Ayant trouvé les marchandises à mon gré, et conformes à la facture, vous avez ci-joint une lettre de —, argent courant et à vue; observant qu'il vous reste encore quelque chose à me tirer pour *solde** de cette partie. J'y ferai pareillement honneur lorsque vous jugerez à propos de vous en prévaloir. J'ai l'honneur d'être très parfaitement,

Monsieur, votre, &c.

* Terme de commerce qui signifie ici le payement qui se fait pour demeurer quitte d'un reste de compte.

De Crédit, pour un Etranger.*

Mr. P——, à Paris.

A Boston, 10 *Avril*, 1817.

MONSIEUR,—Vous recevrez celle-ci des mains de Monsieur T. Nelton, Américain, que ses parens font voyager dans divers états de l'Europe. Je vous prie de le munir de lettres de recommandation sur différentes places de France, d'Allemagne, et d'Italie; son dessein étant de se rendre d'ici en droiture dans votre ville. J'ai cru ne pouvoir mieux faire que de vous le recommander, d'autant que c'est une personne aussi distinguée par sa naissance que par son mérite personnel: ayez donc la bonté de lui faire tout l'accueil qui dépendra de vous, pendant le séjour qu'il doit faire dans votre ville, et de lui rendre tous les services possibles. Vous lui fournirez sur ses doubles reçus tout l'argent dont il pourra avoir besoin jusqu'à la concurrence de dix mille francs,† dont vous pourrez vous rembourser sur moi, en me fesant passer un de ses reçus. J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite estime,

Monsieur, votre, &c.

Confirmation de la précédente.

Mr. P——, à Paris.

A Boston, le 10 *Avril*, 1817.

MONSIEUR,—Ce qui précède est la copie d'une lettre de crédit qui vous sera remise par Monsieur T. Nelton, Américain: comme je désire obliger sa famille avec qui je suis en liaison; et pour qui j'ai accepté, avec plaisir, l'o-

* Les lettres qu'un banquier ou négociant donne à quelqu'un pour recevoir de l'argent de ses correspondans, en des lieux éloignés, s'appellent *lettres de crédit*. Quoique ces lettres soient différentes des *lettres de change*, elles ont à-peu-près les mêmes priviléges.

† Si l'on ne limitait pas la somme par la lettre de recommandation, on le doit faire dans une lettre particulière par la poste, pour prévenir les abus qu'on pourrait faire par des fausses lettres de recommandation. On met une copie d'une pareille lettre au-dessus de celle qu'on envoie par la poste, et on la commence à-peu-près comme le modèle suivant, ou dans des termes équivalens.

ccasion de lui être utile, en lui fournissant quelques lettres de crédit et de recommandation sur différentes places. Je vous prie donc très-instamment d'avoir égard à celle que je lui ai donnée sur vous, et de lui procurer tous les amusemens qui pourront lui rendre le séjour de Paris agréable. Vous lui fournirez, s'il vous plaît, pour ses besoins, jusqu'à dix mille francs; et vous en prendrez une double quittance, dont vous m'en enverrez une, et prendrez sur moi votre rembours des avances que vous lui aurez faites. Je joins ici sa signature, afin que vous puissez la reconnaître dans l'occasion, et vous guider en conséquence.* Je me flatte que vous me saurez gré de vous avoir procuré la connaissance d'un jeune homme d'esprit, et qui a reçu une très-belle éducation. J'ai l'honneur d'être,

Monsieur, votre, &c.

Réponse.

Mr. R——, à Boston.

A Paris, le 26 Juin, 1817.

MONSIEUR,—J'ai reçu l'honneur de la vôtre du 10 d'Avril dernier, qui me porte copie et confirmation d'une lettre de crédit et de recommandation que vous avez fournie à Monsieur T. Nelton, Américain, qui doit passer par Paris. Je me ferai un vrai plaisir de lui rendre tous les services qui dépendront de moi, n'ayant rien tant à cœur que de vous témoigner par des preuves réelles combien je fais cas de tout ce qui me peut venir de votre part; et je vous prie d'être persuadé de mon exactitude dans les déboursemens que je lui ferai, et de la parfaite estime, avec laquelle j'ai l'honneur de me dire très-véritablement.

Monsieur, votre, &c.

Réponse à la lettre de Crédit, insérée ci-dessus.

Mr. R——, à Boston.

A Paris, le 4 Août, 1817.

MONSIEUR,—Votre lettre du 10 d'Avril me fut remise hier par monsieur T. Nelton, qui était entré le jour d'avant dans notre ville. J'eus le plaisir de l'avoir à dîner chez moi le même jour, et d'apprendre par moi-même que vous ne m'avez fait qu'une légère peinture de son mérite, qui, à ce que j'en puis juger, va au-delà de tout ce qu'on en peut dire. Soyez persuadé que ce sera avec le plus grand plaisir du monde que je m'empresserai de lui être utile, et de lui rendre tous les services qui seront en mon pouvoir, pendant son séjour dans cette ville. J'ai l'honneur de me dire, avec une parfaite affection.

Monsieur, votre, &c.

Avis d'une Nouvelle Société.

Lettre Circulaire.

A Londres, le 13 Janvier, 1816.

MONSIEUR,—La Providence, à qui jusqu'à ce jour il a plu de favoriser mon commerce, m'ayant suggéré l'occasion de l'agrandir et d'étendre mes liaisons, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que d'associer à mon travail le sieur B——, dont les lumières, en fait de négoce, ne diffèrent point des miennes; de sorte que, s'il plaît au Tout-puissant de bénir nos travaux, nous nous flattons de nous trouver en passe d'être utiles à nos amis: ainsi, monsieur, lorsque l'occasion s'en présentera, disposez de nous, et soyez persuadé que tout ce dont il vous plaira nous charger sera ponctuellement exécuté, et à la lettre; nous étant fait une loi de servir ceux qui voudront nous employer avec cette intégrité qui fait la base et le plus ferme appui du commerce. Nous signerons dorénavant l'un pour l'autre, quoique sous un même formulaire, quand même l'un de nous deux serait absent, et nous vous prions d'ajouter foi à la signature ci-dessous, comme étant celle que nous avons adoptée, et à laquelle nous voulons dans la suite nous conformer dans nos affaires. Agréez nos offres de service dans ces circonstances, et croyez que c'est très-véritablement que nous avons l'honneur de nous dire avec le plus parfait dévouement,

Monsieur,

Vos très-humbles,

et très-obéissans serviteurs, &c.

* Il est de la prudence d'envoyer, par la poste, la signature de la personne qui est chargée de la lettre de crédit, et même de désigner sa figure; et cela pour éviter qu'en cas de vol ou de perte, quelqu'un ne se présente en sa place.

Avis d'une Dissolution de Société.

Lettre Circulaire.

A Londres, le 19 *Janvier*, 1818.

MONSIEUR,—Vingt années de travail, bénies par la divine Providence, m'ayant mis en état de me retirer de l'embarras des affaires qui obsèdent ordinairement toute personne qui se donne au commerce, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de remettre à mon associé tout le poids que nous avions jusqu'à ce jour partagé ensemble. Son âge, qui est encore en état de le soutenir, et sa grande capacité, dont je suis convaincu par expérience, m'ont fait juger que je ne risquais absolument rien en me remettant, à sa discretion, l'intérêt de mes amis, qui, à ce que j'espère, s'en trouveront aussi bien que lorsque nos forces et nos soins étaient réunis. Ayez donc la bonté, monsieur, de prendre connaissance de ce changement arrivé dans notre maison; et soyez persuadé qu'en vous servant de celui à qui je remets l'entière direction de nos affaires, vous en retirerez le même avantage que ci-devant. Nos comptes sont liquidés, et sa seule signature sera désormais celle à laquelle vous devrez ajouter foi. Cependant, je ne cesserai jamais d'être, avec toute la considération possible, Monsieur,

Votre très-humble
et très-obéissant, &c.

FORMULES

DE

LETTRES DE CHANGE, &c.

TROIS choses sont nécessaires pour établir la qualité d'une lettre de change: 1. *qu'elle soit tirée d'une ville sur une autre;* 2. *qu'il y ait trois personnes de mentionnées qui sont celui qui tire, celui sur lequel elle est tirée, et celui au profit duquel elle est tirée;* 3. *qu'elle porte ces mots essentiels,* valeur reçue de, *sans quoi, elle ne pourrait avoir la qualité de lettre de change.*

Il faut de plus observer, que les différens termes de payement des lettres de change peuvent être stipulés à quatre échéances différentes, savoir: 1. à vue, *c'est-à-dire, en la présentant;* 2. à tant de jours de vue, *c'est-à-dire, à* 10, 15, 20, *&c. jours, plus ou moins, après la présentation de la lettre;** 3. à jour nommé, *c'est-à-dire, au quantième jour d'un tel mois;* 4. à usance, *c'est-à-dire, trente jours après la date de cette lettre. Ces deux dernières ont aussi un certain nombre de jours de faveur; et une lettre de change à deux usances n'est payable que* 60 *jours après qu'elle a été tirée, sans y comprendre le double des jours de faveur, qu'on accorde à un billet à usance. De plus, il faut observer que le terme* usance *n'implique pas toujours le même nombre de jours dans les places commerçantes.*

On n'est point obligé de faire accepter les lettres de change payables à jour fixe, parce qu'elles doivent être payées à leur échéance; néanmoins, le porteur d'une pareille lettre de change, peut la présenter pour la faire accepter, et protester faute d'acceptation. Il est inutile de faire accepter celles qui sont à vue; *mais l'acceptation des autres lettres de change, payables* à tant de jours de vue, *ou* à usance, *est indispensable.*

Accepter une lettre de change, c'est s'engager, par sa signature, au payement de la somme qui y est portée; ainsi celui qui l'accepte s'en rend le débiteur principal.

Protester une lettre de change, c'est déclarer, par un acte juridique, que celui sur lequel elle est tirée et son correspondant, seront tenus de tous les préjudices qu'en en recevra.

A Londres, le 4 Décembre, 1817.

Bon pour 1000 *francs.*

MONSIEUR, — A vue il vous plaira payer, par cette première de change, à monsieur R——, la somme de mille francs, pour valeur reçue† de lui, et passerez en compte, comme par avis de

Votre très-humble serviteur,

Monsieur D——, C——.

Négociant à Bordeaux.

Pour en donner Avis.

A Londres, ce 4 Décembre, 1817.

MONSIEUR,—Je vous ai tiré ce jourd'hui mille francs, payables à vue à monsieur R——, pour valeur reçue de lui. Je vous prie d'y faire honneur, et de m'en donner débit, dans mon compte; ce qu'espérant de votre ponctualité, je suis,

Monsieur, votre, &c.

* Les lettres de change à tant de jours de vue, ont, en sus, certains jours de faveur: par exemple, une lettre de change, à 12 jours de vue, présentée et acceptée le 4 de Novembre, ne sera payable que le 19 du même mois; et même plus long-temps après, suivant l'usage établi de l'endroit sur lequel elle est tirée.

† On explique souvent en quoi la valeur a été reçue par exemple: *pour valeur reçue comptant,* si c'est en monnaie; ou *pour valeur reçue en marchandises,* si c'est en marchandises.

A Liverpool, ce 53 Décem. 1817.

Bon pour 500 francs.

MONSIEUR,—A vue il vous plaira payer, par cette seconde, ma première ne l'étant pas à Monsieur R——, la somme de cinq cents francs, pour valeur reçue de lui, en deniers comptans, et mettez à compte, comme par avis de

Votre très-humble serviteur,

C——.

A Monsieur B——,
Négociant, à Nantes.

A Boston, ce 18 Nov. 1817.

MONSIEUR,—A huit jours de vue, il vous plaira payer, par cette seule lettre de change, à Monsieur N——, ou à son ordre, la somme de deux cents piastres, pour valeur reçue de lui en marchandises, que vous passerez en compte, comme par avis de

Votre très-humble serviteur,

Bon pour 200 piastres. D——.

A Monsieur E——, Négociant,
à Charleston.

A Londres, ce 12 Novem. 1817.

MONSIEUR,—A usance il vous plaira payer par cette lettre de change au chevalier Alexander Grant, baronet, six mille liv. sterl. argent courant, valeur reçue de M. J. Ryndon, et passez la dite somme à compte, suivant l'avis de

Votre très-humble serviteur,

B. p. 6000 liv. sterl. F——.

A Monsieur L——, Banquier,
à Liverpool.

A Londres, ce 15 Décembre, 1817.

Bon pour 2500 ducats de Ba. Ex. à 9 francs, 3 centimes par Duc.

MONSIEUR,—A deux usances il vous plaira payer, par cette présente lettre de change, à Monsieur J. Mandez, la somme de deux mille cinq cents ducats de banque, à neuf livres, douze sols, courans, par ducat,* en espèces d'or ou d'argent, valeur reçue du dit sieur, et passez la dite somme à compte, selon l'avis de

Votre très-humble serviteur,

R. M——.

A Monsieur Canara, Négociant, à Vénise.

* Le ducat *banco* de Venise est 9 francs, 3 centimes, courans.

Billet portant Promesse.

Dans deux mois je promets payer à Monsieur Burton, ou à son ordre, la somme de quatre cent huit francs 10 centimes; valeur reçue comptant (ou en marchandises) du dit sieur. Fait à Paris, ce 20 Février, 1817.

B. pour 408 francs, 10 centimes.

A. D——.

Autre.

Je soussigné reconnais devoir, et promets payer, le dix Juin prochain, à M. Sexton, la somme de cent cinquante piastres, qu'il m'a prêtée en mon besoin. A Philadelphie, le 2 Janvier, 1817.

B. pour 150 piastres. R. F——.

Autre.

Nous soussignés promettons payer solidairement, le vingt Juillet prochain à M. Dufour, la somme de quatre cents piastres, qu'il nous a prêtée pour nous faire plaisir. Fait à Boston, ce 12 Février, 1817. S. B——

B. pour 400 piastres.

Autre.

A Londres, ce 10 Février, 1817

Je promets payer à M. Archer, ou à son ordre, la somme de cinquante livres sterlings, de la manière suivante, savoir: quinze livres en partie, deux mois après la date de la présente: quinze autres livres, le vingt-quatre de Juin prochain; et les vingt livres restantes le vingt-neuf de Septembre suivant; en foi de quoi j'ai sousigné,

£50 0 0 D. Arnauld.

Quittance pour une somme prêtée.

Je soussigné confesse avoir reçu de M. Brunet la somme de soixante francs, que je lui avais prêtée, suivant sa promesse du quinze de Mars dernier, que pour ce j'ai présentement remise entre les mains du dit sieur Brunet, comme acquittée. Fait à Paris, ce 15 Juin, 1817.

T. L——.

Autre, pour intérêts payés.

Je reconnais avoir reçu de M. Léonard la somme de quinze francs, pour une année des intérêts de la somme de

trois cents francs, qu'il me doit, échue le vingt-cinq de Mars dernier. Fait à Paris, ce 20 Mars, 1817.

N. F——.

Autre; pour soi & son Associé.

Je soussigné, tant en mon nom que comme me fesant fort du sieur Bayeux, mon associé, reconnais que M. F. Grenoble m'a ce jourd'hui payé la somme de cinq cents piastres, pour s'acquitter de pareille somme qu'il nous devait pour marchandises (ou suivant sa promesse du vingt de Février dernier, que je lui ai remise entre les mains), de laquelle somme je le quitte, et promets le faire aussi tenir quitte envers le dit sieur Bayeux & tout autre. Fait à Cadix, ce 20 Août, 1817.

J. Lecerme.

☞ Il faut observer, que dans le style des autres *reçus* ou quittances, il y a certaines expressions, dont on doit absolument se servir; savoir, *recevoir à compte—pour solde de compte*, ou *pour fin de toutes parties*, quand on arrête un compte.

MODELE

DE

FACTURE, CONNAISSEMENT, ET LETTRE DE VOITURE.

Facture.

Facture et frais d'une balle de draps superfins, chargée par Messrs. Cudworth et compagnie, pour Etienne Dollin ot fils, sur la Marie, capitaine Grégoire Gordon, pour Altona, à l'adresse de Mons. Jean Jolly du dit lieu, d'ordre et pour compte de Mons. Laurent le Moisne, de Leipsic, marquée et numérotée comme en marge, savoir:

				L.	s.	d.
No. 3410. Couleur de biche	21¼	per 20 à	156	11	1	9¼
1234. Claret	16	per 15 à	156	11	6	4¼
4213. Tourterelle	21	per 15 à	160	12	6	3

LL. No. I.

Connaissement.

Je, Guillaume des Rieux, maître après Dieu du navire nommé la Jeune Adèle, présentement dans ce port de Bordeaux, pour du premier temps favorable, qu'il plaira à Dieu envoyer, aller en droiture à la Nouvelle Orléans, reconnais et confesse avoir reçu et chargé au bord de mon dit navire, sous le franc tillac d'icelui, de Mons Jean Bousquet, les marchandises suivantes.

L. C. No. 1. à 12, sept caisses genres divers, douze caisses d'huile de Marseilles, six pièces de fromage de Grenoble.

Le tout en bon ordre et bien conditionné, et marqué de la marque en marge, lesquelles marchandises je promets et m'oblige de porter et conduire dans mon dit navire (sauf les périls et risques de la mer) au dit lieu de la Nouvelle Orléans, et là les délivrer à Messrs. Fortier, ou leurs agens, en me payant pour mon fret la somme de ——, avec les avaries, les usages, et coutumes de la mer; et pour l'accomplissement du même je m'oblige corps et biens avec mon dit navire et ses apparaux. En foi de quoi, et pour témoignage de la vérité, j'ai signé trois connaissemens d'une même teneur, dont l'un étant accompli, les autres seront de nulle valeur. Fait à Bordeaux, &c.

Lettre de Voiture.

A la garde de Dieu, et en conduite de Jean Castel, voiturier de Ratisbonne, nous vous avons expédié deux balles No. 5 et 6, contenant draperies, à la marque ordinaire, comme ci-contre, les quelles recevant bien conditionnées et dans douze jours, vous payerez six florins pour chaque balle, remboursant les péages et petits frais de la douane de Munich, ou l'accord, et au cas de retard vous lui leverez le tiers de voiture sur chaque balle, étant ainsi convenus. Dieu veuille le conserver.

A Nuremberg, ce 14 *Jan.* 1817.

A Messrs. Salles à Inspruck

FIN.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.